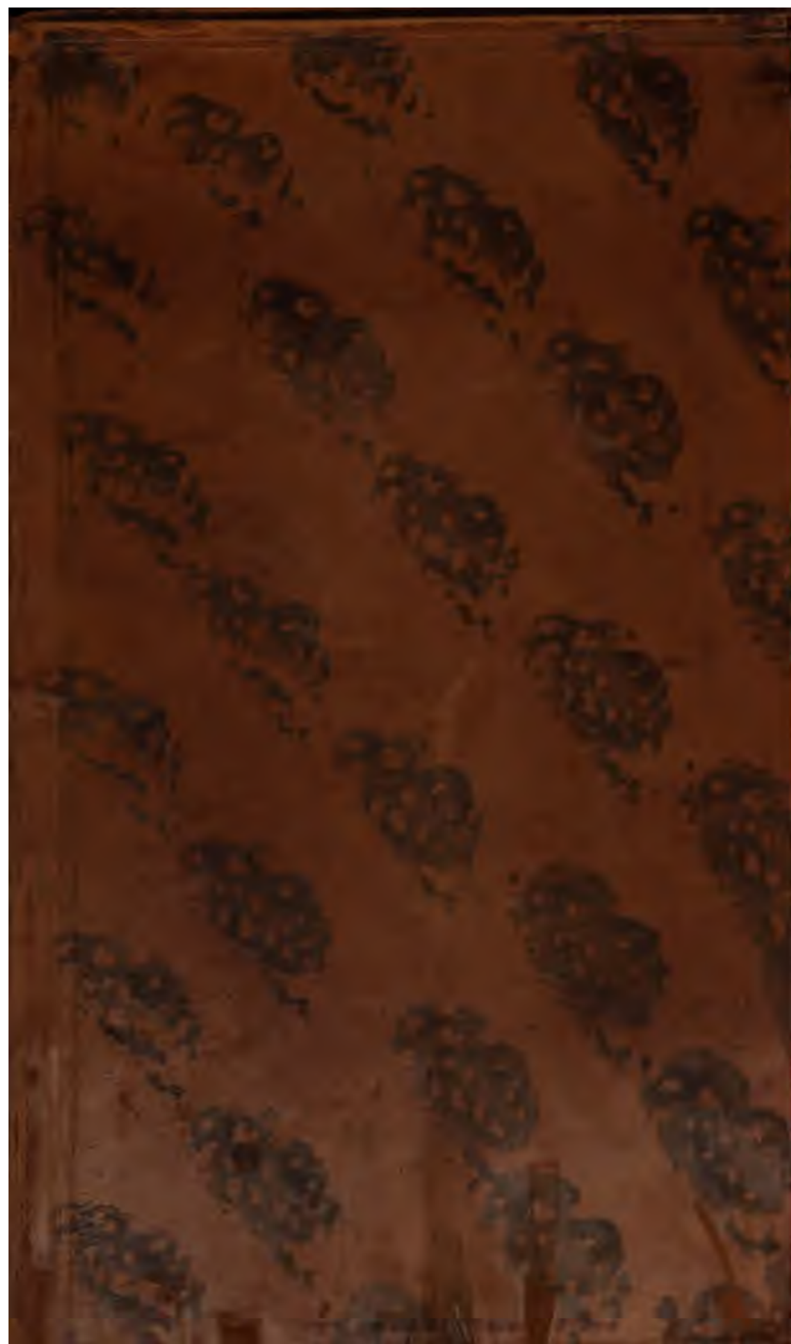
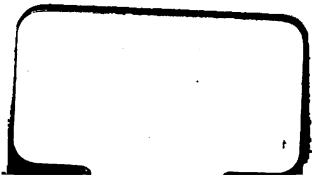




L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

DÉDIÉ

A Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince régnant de la TOUR ET TASSIS, *&c. &c.*

MARS, 1786.

TOME III.

QUINZIEME ANNÉE.



A PARIS,

Chez la veuve VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves ; & pour les Pays-Etrangers, à Liege, chez J. J. TUTOT.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Conditions pour l'Abonnement.

Le prix de la Souscription de l'*Esprit des Journaux*, pris à Liege & à Bruxelles, est de 24 liv. argent de France, pour l'année entiere, que l'on paiera en souscrivant.

Le prix de chaque Volume sera de 50 sols pour les personnes qui n'auront pas souscrit.

On s'adressera chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, en Vinave-d'Isle, à Liege, & au Bureau des Postes Impériales, & dans tous les Bureaux des Postes de l'Allemagne.

A Bruxelles, chez Lemaire, Libraire, au Bureau de l'*Esprit des Journaux*, rue de la Magdelaine; à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens; chez *B. Lefrancq*, Libraire, & chez *Dujardin*, L. de LL. AA. RR. au Bureau du *Mercure de France*.

A Amsterdam, chez *Ayan Harrevelt-Soetens*, Lib. dans le Kalvestraat, & *Thimotheus Van Harrevelt*, Lib. sur le Heeregragt entre l'Oude Spregelstraat & Staptecq, *B. Vlam*, *D. J. Changuion* & *Dufaultnoy*, Libraires, dans le Kalvestraat.

A La Haye, chez *Gosse & Detune*, Libraires.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Græffer*, Libraire.

A Hambourg, chez *Ambroise Daclin*, Libraire, pour tout le Nord.

A Francfort, chez *J. P. Streng*, Libraire.

A Geneve, chez *Chirol* & *Bassompierre*, Libraires, pour toute la Suisse.

A Londres, chez *Thomas Hookham*, Libraire, N°. 147 *New Bond street*, *Corner of Bruton-street*.

A Paris, chez la veuve *Valade*, Impr.-Libr. rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves, pour toute la France, au prix de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour les Provinces, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Nancy, chez *Matthieu*, Libraire, pour toute la Lorraine.

On s'adressera chez les mêmes pour le *Journal Historique & Politique*, 52 cahiers de 48 pag. chacun par an, qui paroît réguliérement une fois chaque semaine. La Souscription est de 12 liv. de France.

*On pourra adresser les différentes pieces que l'on desireroit faire paroître dans l'*Esprit des Journaux, à M. Horgnies *à Bruxelles*; *à Liege*, au Bureau des Postes Impériales.

L'ESPRIT

DES

JOURNAUX.

Histoire littéraire du moyen-âge. A Paris, rue St. André-des-Arcs, N°. 27, & chez Lottin de Saint-Germain, imprimeur ordinaire de la ville. Volume *in-12.* de 330 pages. 1785.

On a beaucoup disputé, & l'on dispute encore sur la cause de cette décadence du goût & des esprits, qui succede ordinairement aux siecles de la belle littérature, & qui, au milieu même des monumens du génie & des arts, amene tout-à-coup la barbarie. L'abbé Dubos, d'ailleurs homme instruit & judicieux, mais trop peu en garde contre les systêmes, s'est donné la torture pour expliquer ces révolutions par les causes physiques : son opinion, quoique soutenue de beaucoup d'esprit & de connoissances, n'en est pas moins absurde. Il est démontré que la seule influence des causes mo-

rales, réunies aux bornes naturelles de l'esprit humain, produit ces changemens. Le goût suit les variations de la religion, du gouvernement & des mœurs, puisque ce sont ces trois objets essentiels qui modifient les sociétés & en déterminent la maniere de penser. On n'a point encore assez distingué la double espece de barbarie qui afflige le genre-humain à différentes époques. Les sources de la premiere sont l'*ignorance*, la *superstition*, la *grossiereté*, le défaut de communication entre les hommes, une vie trop dure, une simplicité sauvage : cette barbarie est presque toujours accompagnée d'un sens très-droit sur les objets qu'on est à portée de connoître, & de beaucoup d'énergie dans l'ame : la seconde espece de barbarie est produite par l'excès du luxe, par l'extrême corruption des mœurs & la dissipation d'une trop grande société, par le dégoût des chef-d'œuvres & l'abus de l'esprit : cette derniere espece ôte à l'ame tout son ressort, affoiblit la tête & rend l'esprit faux ; elle amene aussi l'ignorance & la crédulité ; non par le défaut de livres & d'instruction, mais par l'indifférence pour tout ce qui est raisonnable & solide, & par l'horreur qu'inspire à des hommes énervés la plus légere application.

Telle est l'espece de barbarie dont on prétend que nous sommes menacés, & qui est, dit on, plus voisine de nous qu'on ne pense ; telle fut aussi celle qui désola autrefois la maîtresse des nations au milieu de ses bibliotheques, de ses statues, de ses tableaux, de ses édifices,

& de tous les chef-d'œuvres des artistes Grecs. Long tems avant la translation du siege de l'Empire à Constantinople, la langue latine étoit absolument corrompue, & il n'existoit plus aucune trace de goût à Rome; mais depuis que la capitale du monde fut devenue la premiere ville de l'empire d'Occident, elle ne survécut que cinq cens ans à son ancienne grandeur, & devint enfin la proie des Goths.

L'intervalle de tems qui s'écoula entre la chûte de l'empire d'Occident détruit par les Barbares au cinquieme siecle, & celle de l'empire d'Orient détruit par les Turcs dans le quinzieme, forme un espace de près de mille ans, qui constitue ce que nous appellons *le moyen-âge*. Cependant au milieu des ténebres dont cette triste époque est couverte, on voit toujours briller quelques étincelles : le feu sacré n'est pas entiérement éteint, quoique les Vestales soient endormies : il jette encore une lumiere foible & pâle, qu'on peut regarder comme le crépuscule qui sépare le lever & le coucher du soleil, & qui, sans avoir l'éclat du jour, nous sauve de l'obscurité d'une nuit profonde.

Ce fut le tems des légendes, des vers léonins, ou mauvais vers latins rimés, des jugemens par épreuves, des croisades, des souverains déposés par la puissance ecclésiastique : mais ce qu'il y a d'étonnant, ce fut aussi dans ces siecles barbares qu'on fit les plus admirables découvertes, telles que celles des horloges, du télescope, du papier, de la poudre à canon, de l'aimant, de l'imprimerie, &c.

Un examen rapide de ce *moyen-âge*, éclairci par un petit nombre de faits, est l'objet de l'ouvrage que nous annonçons ; il est divisé en trois parties.

Dans la premiere, l'auteur s'occupe des *Grecs bisantins* qui méritent à tous égards la préférence ; dans la seconde, il attache ses regards sur les *Arabes* ou *Sarrasins* ; & dans la troisieme, il considere les habitans des parties occidentales de l'Europe appellés alors *Latins*.

Parmi les Grecs on distingue *Simplicius* & *Ammonius* ; philosophes réduits au triste emploi de commenter les ouvrages d'autrui ; le grammairien *Philoponus*, qui vivoit du tems de Mahomet, & qui vit Alexandrie tomber au pouvoir de ses successeurs. Le sort qu'éprouva la bibliotheque de cette ville est assez connu ; mais on verra encore avec plaisir ce trait de fanatisme, tel qu'il est rapporté par l'arabe *Abulpharagius* : voici le passage fidelement traduit d'après la version latine du savant Pocock.

» Quand les Mahométans se furent rendus
» maîtres d'Alexandrie, Amrus, leur général,
» y trouva *Philoponus*, dont la conversation
» lui plut, parce qu'Amrus aimoit les lettres,
» & que Philoponus étoit fort savant. Un cer-
» tain jour Philoponus, lui dit : vous avez
» visité tous les magasins publics d'Alexandrie,
» & vous avez mis un sceau sur tous les ef-
» fets qui s'y sont trouvés. Quant à ceux de
» ces objets qui peuvent vous être utiles, je
» n'ose vous en rien dire ; mais, parmi ceux
» qui ne peuvent vous servir, il y en a quel-

» ques-uns qui me conviendroient. Amrus
» lui ayant demandé quels étoient ceux qu'il
» défiroit ; ce sont les livres philosophiques con
» servés dans les bibliotheques publiques, lui
» répondit Philoponus. C'est une requête sur
» laquelle je ne puis prononcer, dit Amrus,
» n'étant pas maître de donner des ordres à
» cet égard, avant d'avoir pris ceux d'Omar,
» le général des fideles. Amrus écrivit en con-
» séquence à Omar, pour l'instruire de la de-
» mande de Philoponus, & Omar lui fit la
» réponse suivante : *quant aux livres dont vous*
» *m'avez parlé, si ce qu'ils contiennent s'accorde*
» *avec le livre de dieu* (entendant par ces mots
» l'Alcoran) *ils sont inutiles, le livre de dieu*
» *contenant tout ce qui est suffisant. Mais s'ils ren-*
» *ferment quelque chose de contraire à ce livre, il*
» *faut les supprimer. Ainsi faites-les tous brûler.*
» Amrus ordonna donc qu'ils fussent dispersés
» dans les bains d'Alexandrie, & qu'ils servis-
» sent à les faire chauffer. Ce fut ainsi qu'ils
» furent tous consumés dans l'espace de six
» mois. «

Quelques rayons des connoissances humaines se rassembloient encore à Athenes, comme dans un foyer. La langue grecque conservoit sa pureté & son élégance : mais les écrivains ne savoient que compiler ou faire des extraits : ils avoient de l'érudition & point de génie. Le dictionnaire de *Suidas*, le recueil de *Stobée*, la bibliotheque de *Photius* sont des livres utiles & curieux pour les amateurs de la littérature ancienne ; Stobée & Photius méritoient bien

d'avoir le même bonheur que Suidas, & de trouver un autre *Kuster* qui rétablit leur texte horriblement défiguré : ce travail feroit bien digne d'un favant, tel que M. de Villoifon : choifi par le gouvernement pour déterrer dans la pouffiere des bibliotheque de l'Orient de nouveaux manufcrits grecs, ne s'occuperoit-il pas plus utilement encore à déchiffrer ceux que nous avons, mais particuliérement Stobée, Photius, auxquels on pourroit joindre *Athenée*, compilateur précieux, dont les éditions font rebutantes par la multitude des fautes.

Nicetas le *Choniate*, qui écrivoit au treizieme fiecle, prouve qu'alors le goût & l'enthoufiafme des arts fe confervoit encore parmi les Grecs. Cet hiftorien s'étoit trouvé au pillage de Conftantinople, fait en 1205 par les croifés que Baudouin commandoit; il déplore avec beaucoup d'énergie la perte d'un grand nombre de belles ftatues dont Conftantin avoit orné cette ville, & que les barbares détruifirent. Il parle de la ftatue coloffale de *Junon*, élevée dans la place publique de Conftantin; de la ftatue de *Pâris*, placée debout auprès de *Vénus* & lui remettant la pomme d'or; d'un *Bellerophon*, monté fur Pégafe; de l'*Hercule* penfif, fait par le fameux *Lyfippe;* des deux célebres figures de l'homme & de l'âne qu'Augufte fit faire après la victoire d'Actium; de la louve qui allaita Romulus & Remus; d'un ouvrage d'*Apollonius* de Thyane, repréfentant un aigle déchirant un ferpent; d'une *Helène* d'une beauté exquife; enfin, d'un obélifque quarré, au haut

duquel étoit une figure destinée à indiquer le vent; il décrit avec complaisance les bas-reliefs qu'on voyoit sur les côtés de cet obélisque, tels que des scenes champêtres, des laboureurs, des troupeaux, la mer, le spectacle d'une pêche, de petits amours se jouant & jettant des pommes, & la figure placée au haut, qui tournoit au plus léger souffle, & qu'on avoit appellée le *serviteur du vent*.

Mais le goût de Nicetas brille sur-tout dans l'éloge qu'il fait des statues d'Hercule & d'Helene.

» Il nous représente l'Hercule d'un volume » colossal, se reposant avec un air de gran» deur. --- Ayant rejetté derriere lui sa peau » de lion qui paroît formidable même en ai» rain. --- Assis sans carquois, sans arc ni mas» sue. --- La tête appuyée sur sa main gauche, » & dans une contenance pleine de tristesse, » comme s'il réfléchissoit avec indignation sur » le grand nombre de travaux qui lui avoient » été successivement imposés par Eurysthée. «

» Suivant Nicetas, cet Hercule avoit la poi» trine & les épaules larges, les cheveux fri» sés & les bras nerveux. Il étoit d'une gran» deur prodigieuse, & sa jambe seule étoit d'une » longueur égale à la stature d'un homme or» dinaire. Cependant, s'écrie Nicetas, avec » indignation, un Hercule tel que celui que » je viens de décrire, n'a pas été épargné & » respecté par de pareils barbares.

» Si Nicetas parle avec admiration de cette » statue; c'est avec transport qu'il parle de l'Hé» lene & qu'il s'écrie: que dirois-je de la belle

» Hélene, qui entraîna avec elle tous les Grecs » aux murs de Troie. Ses charmes purent ils » appaiser ces hommes implacables? Non, ils » ne furent pas attendris, même en voyant » celle dont la beauté avoit autrefois mis dans » ses fers un si grand nombre d'amans.

» Il décrit ensuite les traits de cette Hélene. » Ses levres, dit-il, semblables à des fleurs » épanouies, étoient agréablement séparées, » comme si cette beauté eut été prête à parler; « & ne trouvant point de termes pour peindre tant de charmes, il lui adresse cette vive apostrophe: » O Hélene! ô toi véritable beauté, » fille des Amours que Vénus s'est plu à orner, qui fus l'ouvrage le plus précieux de » la nature, & le prix de la guerre qui s'éleva » entre les Grecs & les Troyens! --- Qu'étoit devenu ton *Nepenthes*, ce charme enchanteur que tu avois acquis en Egypte. --- » Où étoient ces graces auxquelles on ne pouvoit pas résister? --- Pourquoi ne les employas-tu pas alors comme tu l'avois fait auparavant? --- Hélas! je crains qu'il n'eut » été arrêté par le destin que tu périrois par » les flammes, toi qui n'avois jamais cessé, » même dans ta statue, d'enflammer d'amour » tes spectateurs. Je peux dire que les descen» dans d'Ænée t'ont livrée en proie au feu, » comme une espece de représailles de l'incen» die de Troye, qui avoit été allumé par tes » malheureuses amours. «

Malgré la décadence & l'extinction de l'empire des Grecs, il semble que le goût des arts,

chez les Athéniens, ait survécu à leur puissance. » Souvent dans leurs repas, un des convives prend ce qu'ils appellent maintenant » une lyre, mais qui est plutôt une espece de » guitarre, & après avoir préludé quelque » tems sur cet instrument, comme s'il attendoit » le moment de l'inspiration, il s'accompagne » avec sa voix, en chantant quelques vers » *impromptu*, qui excedent rarement deux ou » trois distiques ; ensuite il donne la lyre à » son voisin, qui, après en avoir fait autant, » la passe à un autre, jusqu'à ce que cet ins» trument ait fait ainsi le tour de la table. « On croiroit voir ce bel âge de la Grece, où Anacréon, couronné de fleurs, chantoit à table ses odes si gracieuses.

Quoique gémissans dans un honteux esclavage, les Grecs ont encore conservé le souvenir de leur ancienne gloire. » Quand feu » M. Anson, frere du lord Anson, voyagea » dans l'Orient, il loua un vaisseau pour visi» ter l'isle de Ténédos. Son pilote, qui étoit » un vieillard Grec, lui dit dans la traversée, » avec un air de satisfaction : *ce fût-là que notre* » *flotte s'arrêta.* M. Anson demanda de quelle » flotte il parloit. *De quelle flotte*, dit-il ? *de* » *notre flotte grecque au siege de Troye.* « L'au» teur dit tenir cette anecdote de M. Anson » lui-même.

La littérature des Arabes nous est peu connue, & ne nous intéresse que foiblement ; mais les traits de mœurs, les exemples de vertus ont toujours un vif intérêt : des commentateurs

d'Aristote, & des médecins tels qu'Averroès, Avicenne, sont justement oubliés; mais des historiens tels qu'*Abulpharage*, *Abulfeda* & *Bohadin*, offrent aux hommes instruits, & aux philosophes, des anecdotes vraiment curieuses & piquantes, que l'auteur de cet ouvrage a recueillies avec soin : en voici une qui peint bien la justice & la modération du fameux *Saladin*, le héros de l'Orient.

» Il étoit un jour avec ses amis intimes, & » il jouissoit de leur conversation particuliere, » après avoir fait sortir la foule, quand un » esclave d'un certain rang lui présenta une » requête en faveur d'une personne opprimée. » Le sultan lui dit qu'il étoit fatigué dans ce » moment, & qu'il souhaitoit que cette affai- » re, quelle qu'elle fut, put être différée; » l'esclave n'eut aucun égard au désir de Sala- » din, & lui jetta même la requête au visa- » ge. Le sultan l'ayant lue déclara qu'il croyoit » que la demande contenue en la requête » étoit juste! Que notre souverain seigneur la » signe donc, dit l'esclave. Il n'y a pas ici » d'écritoire, dit le sultan, qui, étant alors » assis à la porte de sa tente, empêchoit que » personne ne pût y entrer. Vous en avez une » dans l'intérieur de votre tente, répondit » l'esclave; ce qui, suivant la remarque fort » juste de l'historien, ne signifioit guere moins » qu'une espece d'ordre donné au prince de se » lever & d'apporter lui-même l'écritoire. Le » sultan se retournant, & la voyant en effet » derriere lui, s'écria : Cet homme a raison;

» Et, sur le champ, il se leva, & signa la » requête. «

» *Giafar* le Barmécide, visir du calife *Aaron* » *Rachid*, avoit répandu beaucoup de bienfaits, » & on l'avoit même surnommé *le Généreux*, » nom qui, chez une nation naturellement gé» néreuse, sembloit annoncer que Barmécide » avoit porté cette vertu au plus haut degré; » aussi trouva-t-il de la reconnoissance même » après sa mort. Un poëte Arabe qui avoit eu » part à ses bienfaits, n'ayant aucun égard aux » ordres d'Aaron qui avoit défendu qu'on pro» nonçât devant lui le nom de *Barmécide*, vint » s'asseoir à la porte du palais du calife, & » chanta des vers qu'il avoit faits à la louange » de son ancien protecteur. Aaron en fut bien» tôt informé. Il étoit à table. Il ordonna qu'on » fît venir le poëte devant lui, & lui demanda » pourquoi il osoit contrevenir à ses ordres. --- » Seigneur, répondit l'Arabe, le roi des rois est » bien puissant; mais il y a quelque chose de » plus puissant. --- Quoi donc? dit le calife » étonné. --- Les bienfaits, répond le poëte. » Aaron fut frappé de cette répartie. Il prit » une très-belle coupe d'or qui étoit sur la » table, & la donna au poëte. Puisque tu es » si reconnoissant, lui dit-il, c'est moi que tu » dois chanter à présent. Aaron est devenu ton » bienfaiteur, mets son nom à la place de » Barmécide. L'Arabe, en prenant le vase, » leva les mains au ciel, *O Barmécide*, s'écria» t-il, *comment veut-on que je t'oublie, voilà* » *encore un présent que je te dois.* «

Le luxe des califes de Bagdad étonne l'imagination. Lorsque le calife *Moctadre* reçut l'ambassadeur de l'empereur Grec : parmi les objets d'une magnificence rare qui attiroient l'admiration, on remarqua un arbre d'or & d'argent » qui étoit composé de dix-huit branches très » considérables & d'autres plus petites ; on » voyoit sur chacune de ces branches, des » oiseaux de toute espece, faits aussi en or & » en argent, & qui y étoient perchés. Cet » arbre étoit garni de brillantes feuilles des » mêmes métaux, &, pendant que ces bran» ches paroissoient remuer d'elles-mêmes par » un méchanisme intérieur, les différens oiseaux » qui étoient dessus, faisoient entendre chacun » leur chant naturel & particulier. «

Quelqu'idée que l'on ait de la fierté & du despotisme de ces *Commandeurs des croyans*, il paroit qu'ils s'humanisoient quelquefois avec leurs esclaves, & souffroient qu'on leur parlât librement.

» Le calife *Mottawekkel* étant un jour assis » sur un banc avec un de ses médecins, nom» mé *Baetish*, revêtu d'une tunique de soie ri» che, un peu déchirée par en haut, continua, » en causant avec lui, de déchirer cette tuni» que jusqu'à la ceinture. Dans le cours de la » conversation, le calife lui demanda quand il » jugeoit qu'un homme étoit assez fou pour » avoir besoin d'être lié. — Nous le faisons » lier, répondit Baetish, quand il en vient au » point de déchirer la tunique de son médecin » jusqu'à la ceinture. Le calife se retourna en

» faisant un grand éclat de rire, & fit donner
« à *Baƒtish*, une somme d'argent & de riches
» vêtemens. «

» Le calife *Al-Wathick* pêchoit un jour à
» la ligne dans une petite barque sur le Tigre.
» Comme il ne prenoit rien, il s'approcha de
» son médecin, Jean, fils de *Misna*; &, s'é-
» *tant* assis près de lui, il lui dit un peu dure-
» ment : Allons, infortuné qui me porte mal-
» heur, retires-toi. — Chef des fideles, lui
» répondit son médecin, ne dites pas une chose
» absurde; car c'est en dire une que de don-
» ner le nom d'infortuné à Jean, fils de Misna;
» dont le pere a vécu dans l'obscurité, dont
» la mere a été achetée pour quelques pieces
» d'argent, & que la fortune a cependant fa-
» vorisé au point de le faire admettre dans la
» société, & la familiarité des califes, qui l'ont
» comblé de biens. Néanmoins, si le chef des
» fideles veut que je lui explique ce que c'est
» qu'un infortuné, je le lui apprendrai. « —
» Qu'est-ce donc qu'un infortuné, dit le ca-
» life, « — » C'est, répliqua le médecin, un
» homme, qui, quoiqu'issu de quatre califes &
» élevé lui-même par la bonté de dieu au ca-
» lifat, peut abandonner ses palais & s'exposer
» au milieu du Tigre, dans un mauvais bateau
» ayant vingt coudées de large & autant de
» long, sans être certain qu'une tempête ne le
» submergera pas; pendant qu'il fait le rôle des
» hommes les plus malheureux qu'il y ait dans
» le monde, je veux dire des pêcheurs. «

Le célebre Saladin, dont on a déja rapporté

une anecdote, avoit de grandes qualités, & possédoit un caractere doux, affable & généreux. Bohadin en donne encore plusieurs exemples; nous citerons celui-ci.

» Comme Bohadin exerçoit un jour ses fonctions de juge à Jerusalem, un vieux marchand respectable lui présenta une requête, qu'il le pria instamment de lire. Bohadin l'ayant lu, lui demanda quel étoit son adversaire; c'est, répondit le marchand, le sultan lui-même; mais c'est ici le tribunal où l'on rend la justice, & je sais, dit-il, en s'adressant à Bohadin, que vous la rendez impartialement, sans acception de personne. Bohadin lui dit qu'il ne pouvoit juger cette affaire sans que son adversaire eût été auparavant assigné. En conséquence le sultan fut instruit de cette affaire, produisit ses témoins, & ayant bien défendu lui-même sa cause, qui étoit fondée sur la justice, il gagna son procès. Cependant il eut si peu de ressentiment contre le marchand, qu'il lui donna un vêtement fort riche, & lui fit un présent. «

L'auteur, après avoir parlé de quelques lettrés Arabes, fait des observations sur leur poésie, leurs mœurs & leur caractere.

» La poésie des Arabes, dit-il, est un champ si vaste, que celui qui y entre doit craindre de s'y perdre. Ils cultiverent beaucoup cet art long-tems avant Mahomet; & il existe encore aujourd'hui un grand nombre de poëmes qui sont d'une époque plus reculée. Ils estimoient tellement eux-mêmes l'élégance

» de leurs compositions, qu'ils appelloient leurs » voisins, & plus particuliérement les Persans, » des *peuples barbares.* «

Voici un trait qui peint assez le caractere des Arabes de ces tems ; nous citerons encore les paroles de l'auteur.

» Les empereurs Grecs avoient coutume de » payer un tribut au calife. L'empereur Nicephore refuse de le payer au calife qui ré» gnoit alors, & lui demanda même avec ar» rogance, de lui rendre tout ce qu'il avoit » reçu à cet égard, en ajoutant que s'il ne con» sentoit point à le faire, le glaive décideroit » leur différend. Le calife n'eut pas plutôt reçu » cette lettre, qu'il écrivit au dos, dans son » premier transport de colere, la lettre sui» vante : «

» *Au nom de Dieu très-miséricordieux, de la* » *part d'Harum, prince des fideles, à* Nicephore, » *chien des Romains. J'ai lu ta lettre, fils d'une* » *mere incrédule, je ne ferai ma réponse que de* » *vive voix & non par écrit.* «

L'on connoît la grande réputation dont jouit le célebre Averroës, fameux jurisconsulte & philosophe, né à Cordoue dans le onzieme siecle. Voici une anecdote que l'on rapporte sur cet illustre Arabe.

» Comme il donnoit un jour une leçon dans » le collége des jurisconsultes, un esclave qui » appartenoit à un de ses ennemis, vint lui » donner un soufflet; Averroës s'étant retour» né, & lui ayant dit : *Fort bien*, l'auditoire » crut que cet esclave lui avoit apporté quel-

» que chose de la part de son maître. Le lendemain l'esclave revint lui demander pardon, » & avoua publiquement qu'il avoit eu grand » tort de l'insulter : que Dieu te pardonne, » lui répondit Averroës; tu as fait voir publiquement que je savois être patient; & quant » à cette injure, elle ne mérite pas qu'on s'en » souvienne. Averroës lui donne ensuite de » l'argent, en lui conseillant cependant de ne » pas aller faire à un autre ce qu'il lui avoit » fait. «

Les Grecs de Bisance & les Arabes, sous la domination des califes, offrent encore des traits de lumiere; mais en passant chez les Latins, on s'enfonce dans les ténebres les plus épaisses. La science fut si étrangere à cet âge malheureux, que ceux qui avoient quelques connoissances furent regardés comme magiciens; & cependant, c'est dans ces siecles barbares qu'on a fait les découvertes importantes dont nous avons parlé au commencement de cet extrait.

Des déclamateurs ou ignorans ou de mauvaise foi, qui usurpent le nom de philosophes, ne manquent pas l'occasion de s'égayer aux dépens des ecclésiastiques qui jouissoient, dans ces temps d'ignorance, de l'autorité naturelle que donne sur des hommes grossiers & stupides la culture de l'esprit : car tous ceux qui se distinguerent alors par quelques connoissances, étoient des hommes d'église : quelques abus introduits par la superstition sont pour ces écrivains une source intarissable de

plaisanteries qui leur donnent, à peu de frais, la réputation de bel esprit; mais ils se gardent bien de parler des services que la religion rendit alors à la patrie & à l'humanité, en adoucissant la férocité des mœurs, en proscrivant des coutumes insensées & cruelles.

» C'est «, dit notre auteur après avoir parlé *de l'état* habituel de guerre où l'on vivoit alors » c'est ici qu'on ne peut assez admirer l'humanité & la sagesse de l'église, qui profitoit » de l'autorité puissante dont elle jouissoit alors » pour diminuer au moins la durée de ces scènes de carnage qu'elle ne pouvoit entièrement abolir. La treve du seigneur (qui avoit » été nommée ainsi pour qu'elle fut plus respectée) enjoignoit à ces êtres féroces, sous » la peine terrible de l'excommunication, de » ne pas combattre depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, par respect pour les mysteres opérés dans les quatre jours intermédiaires, savoir, celui de l'ascension de notre » seigneur le jeudi, celui de sa mort le vendredi, celui de sa descente aux enfers le samedi, & celui de sa résurrection le dimanche.

» J'espere qu'on me pardonnera de faire encore remarquer que le clergé conserva le » même esprit d'humanité pendant le quatorzieme siecle, & qu'on se servit également » alors de la terreur qu'inspiroit la puissance » de l'église, avec des intentions également » *louables*. Une peste terrible désoloit l'Europe » à cette époque. Les Allemands, sans aucune » autre raison que leur superstition insensée,

» imputerent cette calamité aux juifs qui vi-
» voient parmi eux dans l'opulence. En con-
» séquence ils massacrerent inhumainement plu-
» sieurs milliers de ces infortunés, jusqu'à ce
» que le pape eut interposé son autorité bien-
» faisante en leur faveur, & eut défendu, par
» plusieurs bulles, un procédé si barbare & si
» sanguinaire.

» Je n'ai pu m'empêcher de parler de deux
» occasions où le pouvoir de l'église a été aussi
» salutairement employé dans la période de
» tems qui fait le sujet de mes recherches.
» Mais je pourrois citer encore une des ma-
» nieres avantageuses dont elle se servit de sa
» puissance, en s'efforçant sans cesse de dé-
» truire le plus absurde de tous les usages,
» savoir, celui des combats judiciaires que l'é-
» glise a condamnés dans tous les siecles, sui-
» vant Spelman.

L'ouvrage est terminé par quelques réflexions sur l'usage où sont la plûpart des auteurs de déclamer contre leur siecle & de vanter ceux qui l'ont précédé : quelque judicieux que soit ordinairement l'auteur, il ne paroît pas avoir approfondi la question, & le résultat de ses observations est que tous les siecles sont à peu-près les mêmes. Absurdité palpable : car il y a une prodigieuse différence entre le siecle des *Fabricius* & des *Camille*, & celui des *Caligula* & des *Neron* : mais, dira-t-on, si les plaintes des écrivains étoient justes, il y auroit dans la corruption des hommes, une progression infinie & tout à-fait incroyable. Cette progression

existe sans doute, mais elle n'est ni infinie, ni incroyable : parce que les dégrés en sont presqu'insensibles pour la postérité, quoique les contemporains observateurs aient pu en être frappés. Il est certain qu'une société, du moment qu'elle s'écarte de la simplicité nécessaire au maintien des mœurs, se corrompt en paroissant s'enrichir, & dégénère ainsi peu à peu jusqu'au moment où l'excès de la dépravation amene la destruction totale; mais plus le corps est robuste, plus les progrès du mal sont lents: ainsi, depuis l'expulsion des rois jusqu'à l'abdication d'*Augustule*, il est vrai de dire que le luxe s'est toujours augmenté à Rome; que les mœurs se sont toujours relâchées de siecle en siecle, & qu'à cet égard les hommes vertueux ont toujours été fondés à regretter le siecle précédent.

Cette *histoire littéraire du moyen-âge* est tirée d'un ouvrage anglois, intitulé, *Philological inquiries*; dont l'auteur est M. Jacques Harris, mort en 1780; quoique trop superficielle, elle est curieuse, instructive, & on peut la regarder comme une esquisse intéressante d'un ouvrage qui manque à notre littérature. On doit beaucoup de reconnoissance au traducteur, M. B**, (M. *Boulard*) le même qui nous a déja donné l'extrait du *Rambler* (*), & qui promet encore de nous faire connoître plusieurs autres morceaux de littérature angloise égale-

(*) Journal de *décembre* 1785, pages 51 & suivantes.

ment utiles & solides : le choix des ouvrages qu'il traduit fait honneur à son goût : le style donne une idée avantageuse de son talent, & cette maniere d'occuper son loisir ne peut que lui concilier l'estime & les suffrages du public éclairé.

(*Année littéraire; Journal de littérature françoise & étrangere; Journal* de Paris; *Journal général* de France).

Essai analytique sur l'air pur & les différentes especes d'air; par M. DE LA MÉTHERIE, *docteur en médecine. In-8vo.* de 473 pages, y compris la table & l'introduction. A Paris, rue & hôtel Serpente. 1785.

L'ESPRIT humain, en perfectionnant quelques branches de la physique, a suivi la route naturelle, qui, de vérités en vérités, menoit à de plus grandes découvertes. Dans l'étude de l'air, par exemple, il reconnut d'abord ses qualités les plus sensibles, comme la pesanteur, l'élasticité, la raréfactibilité, &c. mais quand il eut épuisé les recherches analogues à ces découvertes primitives, ce fut une époque remarquable dans l'histoire de la chymie, quand on vit débrouiller du chaos de l'atmosphere cette nombreuse suite de fluides aériformes, jusqu'alors confondus, & qui opéroient sans que le physicien s'en apperçût, une infinité de phé-

nomenes dans les espaces aériens; une nouvelle branche de la chymie est sortie, pour ainsi dire, du néant.

M. de la Métherie, connu par des ouvrages philosophiques très profonds (*), par diverses observations & expériences chymiques, toutes également neuves, & par un traité sur l'organisation animale & végétale, a entrepris un corps de doctrine de tous les fluides aériformes. *Lorsqu'une science*, dit-il, *a fait des progrès, & que les faits sont multipliés, il est une circonstance où, pour préparer des progrès subséquens, il faut les rapprocher, les généraliser, & rechercher des principes certains, des bâses de l'édifice.*

Il établit d'abord quelques principes concernant le feu, qui, dit-il, est la même substance que le fluide lumineux. Ensuite il entre dans les détails nécessaires pour faire connoître les propriétés du feu, la différence qu'il y a entre ce dernier & la chaleur, & les propriétés de celle-ci. Après avoir mis en opposition les phénomenes qu'ils présentent l'un & l'autre, il conclut ainsi :

» La matiere de la lumiere seule ne peut

(*) M. de la Métherie est l'auteur du projet proposé de construire des tables où les degrés de certitude ou de probabilité des connoissances humaines seroient assignés. Il les divise en quatre classes. Dans la premiere, seroient les choses démontrées; dans la seconde, les choses fondées sur la mémoire; dans la troisieme, celles qui sont assurées par l'analogie; & enfin le témoignage des hommes formeroit la quatrieme.

» donc pas produire la chaleur ; il faut qu'elle
» se combine, qu'elle soit fixée dans les corps.
» Ceux qui sont diaphanes la laissent passer &
» ne s'échauffent pas ; elle est retenue au con-
» traire, dans ceux qui sont opaques, sur-tout
» dans les noirs : voilà pourquoi elle y peut
» produire un si grand degré de chaleur ; mais
» la lumiere n'y est point seule ; elle s'y trou-
» ve unie à une autre substance qui lui donne
» du corps & qui sert à la fixer. «

M. Scheele avance que cette substance est l'air pur, & M. de la Métherie, en adoptant ce sentiment, développe les effets qu'une telle combinaison peut produire, en même tems qu'il répond aux objections qu'on y oppose. Ces recherches le conduisent à des considérations sur la chaleur spécifique, & terminent l'introduction.

L'ouvrage même présente d'abord une dissertation sur l'air pur, qui, tel que nous pouvons nous le procurer, est toujours mêlé à quelque principe étranger. Celui de la chaleur, avec lequel il a la plus grande affinité, l'eau, souvent des acides & d'autres substances volatilisées s'unissent à lui ; *mais en l'en supposant totalement débarrassé*, dit l'auteur, *il restera une substance que nous appellerons* l'air principe, l'air élémentaire, *qui, sans être acide lui-même, est le principe des acides.* Il ne décide pas si l'air élémentaire est ou n'est point fluide par sa nature. Il pourroit bien ne devoir sa fluidité qu'au feu, à la chaleur qui le pénetre. Nous ne nous arrêterons pas à ses propriétés qui le rendent nécessaire à la respiration des animaux, à la combustion,

combustion, & qui, par ses diverses combinaisons avec le feu, la lumiere, le principe de la chaleur, forment les différens airs que l'on connoît.

Les seuls véritables airs qu'il admet ensuite sont, 1°. l'air inflammable, dont les vrais principes sont l'air pur combiné avec le feu, la lumiere pure ou déjà combinée sous forme de principe de la chaleur libre qu'on appellera, si l'on veut, *phlogistique*, & ses qualités essentielles, qui sont, 1°. d'être mortel à tous les animaux, 2°. de ne pouvoir entretenir la combustion des corps, 3°. de s'enflammer & de détonner lorsqu'il est mêlé à l'air athmosphérique, ou mieux encore à l'air pur, 4°. de dénaturer au bout d'un certain tems l'air pur auquel il est mêlé, d'être immiscible avec l'eau, qui ne l'absorbe qu'à la longue, le dissout & l'altere au point de lui faire perdre son inflammabilité, 5°. d'être assez amélioré au bout de quelques heures d'agitation dans l'eau pour qu'il soit en état d'entretenir la combustion, & que les animaux puissent le respirer. Il y a en effet des différences dans les diverses especes d'air inflammable, selon la substance qui le dégage & le corps qui le fournit; mais les propriétés que nous venons d'indiquer sont constantes : c'est cet air qui joue un grand rôle dans la composition de tous les corps, & entre comme partie constitutive dans les métaux. Nous désirerions de pouvoir rapporter les expériences curieuses & très-bien conçues par lesquelles M. de la Métherie établit la définition qu'il a donnée

de l'air inflammable; mais ces détails nous meneroient trop loin.

2°. L'air fixe, qui paroît un produit de la combinaison de l'air pur & du principe de la chaleur. L'auteur rapporte, pour appuyer ce sentiment, des expériences analytiques & synthétiques. Nous nous restreindrons aux suivantes. Il a pris de l'air inflammable obtenu de la dissolution du fer par l'acide marin, & après l'avoir fait passer par l'eau de chaux, il l'a fait brûler avec de l'air pur sur la même eau de chaux, qui a été précipitée. Il a donc été produit de l'air fixe dans cette combustion. Il a mis dans une cornue de verre une dissolution de vitriol de fer, & l'a précipitée par l'alkali fixe, caustique. Il y a ensuite introduit de l'air pur qui a été changé en air fixe; ce qui n'a pu se faire que par le principe de la chaleur, lequel a passé de l'alkali caustique dans la chaux de fer, & s'est ensuite combiné avec l'air pur. Il a exposé de l'air fixe sur de la limaille de fer ou de zinc un peu humecté. L'air a été diminué d'un quart; il ne pouvoit entretenir la combustion, & a encore un peu précipité l'eau de chaux. Néanmoins la majeure partie n'a pu être absorbée. C'est que l'air fixe attaque les métaux, d'où il se dégage une petite portion d'air inflammable; & celui-ci change l'air fixe en air phlogistiqué. M. de la Métherie donne le nom d'*air acide* à l'air fixe, parce qu'il a les propriétés des acides, & qu'il est un véritable air.

3°. L'air phlogistiqué ou air impur, qui,

suivant les recherches de l'auteur, est produit par la combinaison de l'air pur avec l'air inflammable.

4°. L'air nitreux, qu'on peut regarder comme composé d'air inflammable altéré par un principe que lui communique l'acide nitreux.

5°. L'air hépatique, composé d'air acide vitriolique, ou d'acide sulfureux volatil, provenant de la décomposition du soufre combiné avec l'air inflammable en excès, & peut-être une petite quantité du principe de la chaleur. L'auteur a classé entre ces deux derniers airs le fluide électrique, qui a beaucoup d'analogie avec l'air inflammable. L'analyse que nous venons de faire de la section de l'air pur suffit, ce nous semble, pour indiquer la maniere dont M. de la Métherie a traité tous les autres airs, au sujet desquels nous sommes obligés de renvoyer à l'ouvrage.

Après ces recherches très-intéressantes, on *lit* des discussions relatives aux substances aériformes, savoir, 1°. l'air acide marin; 2°. l'air acide vitriolique; 3°. l'air acide nitreux; 4°. l'air acide hépatique; 5°. l'air acide animal; 6°. l'air acide végétal; 7°. l'air alkalin; 8°. la vapeur éthérée.

La combustion produit des effets si surprenans sur l'air, dit notre savant physicien, qu'on ne sauroit traiter de celui-ci sans parler de celle-là. C'est à l'air inflammable, ou au principe d'inflammabilité que l'air pur dégage, qu'il faut attribuer la combustion qui change une partie de ce dernier en air fixe & en air phlogistiqué.

En traitant ce sujet, M. de la Métherie se montre aussi attentif à considérer les divers phénomenes qu'il présente que dans toutes les autres parties de son ouvrage. Il a observé avec soin les différences entre les flammes que donnent les divers corps embrasés, leur plus ou moins grande difficulté à se consommer, les dégrés de chaleur qu'il leur faut pour s'enflammer, &c.

Il s'occupe ensuite des effets de la fermentation, tant vineuse qu'acéteuse, sur l'air. La fermentation panaire a la plus grande conformité avec la premiere; & quoiqu'on sache que dans l'une & l'autre il se dégage une quantité prodigieuse d'air fixe & phlogistiqué, on ignoroit absolument qu'il y eût également absorption d'air. Il y a encore une grande quantité d'air pur qui est absorbée dans la fermentation acéteuse, & abandonnée de la matiere dont l'air pur abonde. Le principal effet est de concourir à la formation des acides & des huiles que donne la fermentation. La crême de tartre & le vinaigre, qui sont de ces produits, fournissent, par la distillation, beaucoup plus d'air inflammable., d'air fixe & d'air déphlogistiqué que le corps muqueux ou le vin. L'auteur croit que la décomposition du corps muqueux fournissant de l'air fixe & de l'air inflammable qui se combinent avec l'air pur de l'athmosphere & le principe de la chaleur, forme l'esprit ardent, la liqueur éthérée, l'esprit - de - vin, le tartre, &c.

La fermentation putride des végétaux pro-

duit de l'air fixe, de l'air déphlogistiqué & de l'air inflammable mêlés avec une partie des principes des corps organisés que cette fermentation décompose; les sels mêmes sont dénaturés. L'air putride des animaux est plus fétide que celui des végétaux, & contient de l'air alkalin qui le rend pénétrant à ce point.

Après avoir remarqué que l'on trouve dans divers airs putrides l'air hépatique, M. de la Métherie ajoute :

» C'est un phénomene assez singulier que » l'existence de l'air hépatique dans toutes ces » matieres animales; nous l'avons déja vu dans » l'air putride des plantes cruciferes. On le re» tire dans la distillation de la suie, dans celle » du blanc d'œuf, &c. mais il est encore plus » manifeste dans les fosses d'aisance. «

» Cette eau verdâtre qui surnage la matiere » solide dans les fosses d'aisance, ne paroît » qu'un foie de soufre calcaire. L'hépar fait » avec la chaux vive, & exposé à l'air, de» vient également verdâtre, donne la même » odeur. Dans les derniers périodes des mala» dies putrides, les déjections des malades sont » aussi verdâtres, & exhalent une odeur hépa» tique de la plus grande fétidité. «

La végétation offre un vaste champ à l'auteur. On retire des végétaux, par la distillation, une grande quantité d'air fixe, d'air inflammable & d'air déphlogistiqué. Ces airs existent-ils tout formés dans le végétal, & ne sont-ils que dégagés dans la distillation & la fermentation? En ce cas, arrivent-ils dans le

végétal sous leur forme naturelle, où sont-ils produits par les forces de la végétation; ou enfin sont-ce la fermentation & la combustion qui les produisent? M. de la Métherie, en admettant que les airs extérieurs entrent dans les plantes pour constituer une partie de ces airs, rapporte néanmoins des expériences concluantes pour prouver, 1°. que la végétation en produit une partie, 2°. qu'ils existent réellement tout formés dans les individus du regne végétal.

Le jeu de la respiration est d'une nécessité absolue pour tous les animaux. Les airs de toute espece qui se forment par l'action des organes, détruiroient en peu de tems l'organisation, s'ils n'étoient pas expulsés & dissipés dans l'athmosphere, où l'air pur sert de correctif à leur qualité délétere : aussi faut-il que l'air athmosphérique contienne au moins un quart de cet air pour que les animaux puissent y vivre. Après avoir établi ces vérités, l'auteur poursuit ainsi :

» L'air pur remplit encore une fonction importante dans l'acte de la respiration : il paroît contribuer beaucoup à la chaleur animale. On a calculé que le sang veineux qui est apporté au poumon n'a que $\frac{89285}{100000}$ de la chaleur qu'il a lorsqu'il a passé par le poumon pour retourner au cœur, c'est-à-dire, que la chaleur de celui-ci est $\frac{10715}{100000}$ plus considérable que celle du premier; il a donc acquis environ $\frac{11}{100}$ de chaleur dans l'acte de la respiration. «

» Or, suivant les expériences du docteur

» Crawford, la chaleur de l'air pur eſt 87,000,
» celle de l'air athmoſphérique & celle de l'air
» fixe 0,270, toujours dans la ſuppoſition que
» celle de l'eau ſoit 1,000. L'air pur ſe com-
» binant dans l'acte de la reſpiration, & ſe
» changeant en air fixe & en air phlogiſtiqué,
» abandonnera une partie de ſa chaleur, qui
» ſe communiquera au ſang. Ces idées du doc-
» teur Crawford s'éloignent bien de celles qu'on
» avoit eues juſqu'à préſent. On croyoit que
» l'air rafraîchiſſoit le ſang. «

M. de la Métherie remarque enſuite que l'accélération du mouvement qu'éprouve le ſang dans les poumons contribue encore à la production de la chaleur. Enfin il indique les autres uſages de l'air pur dans la reſpiration, & les altérations qu'il ſubit après avoir été introduit dans le corps.

Les recherches ſur la chaux calcaire & ſur les chaux métalliques, tendent à prouver que ſi la calcination communique de l'air pur aux ſubſtances que le feu reproduit en chaux, elles perdent également, par cette opération, un principe qui les conſtituoit ce qu'elles étoient auparavant. Nous ſommes perſuadés que les deux ſections conſacrées à ces diſcuſſions ſeront lues avec plaiſir des chymiſtes, & qu'elles ajouteront à l'opinion avantageuſe qu'ils avoient déja des talens ſpagyriques de M. de la Métherie.

L'origine, l'analyſe, les propriétés des acides & des alkalis l'occupent enſuite. Ces ſels ſe forment & ſe détruiſent journellement par les opérations particulieres de la nature. L'air fixe

ou acide eft produit par la combinaifon de l'air pur & du principe de la chaleur. Tous les acides en général & fans exception contiennent de l'air inflammable & le principe de la chaleur, réunis à quelques autres principes, tels que l'eau & peut-être un peu de terre, & le principe de la chaleur paroît celui qui leur donne le degré d'activité dont ils font pourvus. Il n'eft pas auffi facile de décompofer les alkalis que les acides. Cependant il eft certain que l'alkali volatil contient de l'air inflammable. On n'a encore pu tirer aucun air des alkalis fixes; néanmoins on peut les faire paffer à l'état d'alkalis volatils. Il paroît que, dans la diftillation du réfidu charbonneux du tartre diftillé, l'air inflammable qui fe dégage de la partie charbonneufe, s'unit aux principes de l'alkali fixe, & le change en alkali volatil. Ceci & la conformité des alkalis avec la chaux ne laiffent pas de doute que le principe de la chaleur ne foit un des principes compofans des alkalis. L'eau s'y trouve également; la terre y eft démontrée, puifqu'en diffolvant & en filtrant les alkalis fixes, on obtient toujours un principe terreux.

Dans la conclufion qui termine cet ouvrage, l'auteur raffemble les parties effentielles de fa doctrine, & difcute fur-tout l'opinion de la *converfibilité* réciproque de l'eau en air & de l'air en eau. Cet écrit nous paroît digne de devenir élémentaire ou claffique, & nous ne pouvons trop le recommander aux chymiftes & aux phyficiens qui défirent acquérir des con-

noissances exactes sur la nature & les propriétés des différentes especes d'air.

Toutes les observations de M. de la Méthe-rie montrent que cet habile chymiste sait lier son objet avec la physique, l'histoire-naturelle, la médecine, la physiologie. La petite observation isolée qui ne prouve rien, qui ne tient à rien, n'appartient qu'aux esprits qui n'ont que des vues ou fausses ou limitées; mais celui qui sait tenir, comme dans sa main, les vérités qui ont le plus de rapports, ou faire des expériences fertiles en résultats variés, est le véritable interprete de la nature.

(*Mercure* de France; *Gazette de santé*; *Journal encyclopédique.*)

ELOGE de LOUIS XII, roi de France, surnommé PERE DU PEUPLE; par M. DE FLORIAN, capitaine de dragons, & gentilhomme de S. A. S. Mgr. le duc de Penthievre, des académies de Madrid, de Lyon, &c.

Nec magis sine illo nos esse felices, quam ille sine nobis potuit.

PLIN. panég. de Trajan.

A Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné, 1785, petit *in-12.* de 33 pages.

LE nom de l'auteur invite à lire cet ouvrage; l'avant-propos, écrit avec beaucoup de

modeſtie & d'eſprit, diſpoſe favorablement les lecteurs ; mais le reſte ne ſatisfait pas. C'eſt un portique élégant qui conduit à un édifice très-ordinaire.

M. de Florian s'accuſe à chaque page. L'académie en diſtinguant ſon ouvrage par une mention honorable, en a blâmé la forme.

» Je ſuis loin, dit-il, d'appeller de ce jugement, & je reſpecte d'autant plus les déciſions de mes maîtres, qu'ils ont daigné quelquefois être indulgens pour moi. Cette indulgence m'encouragea, leur ſévérité m'éclaire ; toutes deux ſont des bienfaits. «

L'académie a blâmé, avec raiſon, la forme de cet éloge. L'auteur va nous apprendre lui-même ce qui l'a engagé à l'adopter.

» Je me ſuis dit, quatre choſes doivent faire le fond de l'éloge de Louis XII : ſa clémence envers ceux qui étoient ſes ennemis ; ſa légiſlation qui rendit la France heureuſe, malgré les revers qu'il éprouva ; ſa bravoure & ſes talens guerriers, qui étoient le premier mérite de ſon ſiecle ; & l'amour extrême qu'il ſut inſpirer à ſon peuple. Une fois ce plan bien ou mal conçu, j'ai cru ne pouvoir mieux faire louer ſa clémence que par la Trémouille qui l'avoit éprouvée ; ſa légiſlation, que par ſon garde-des-ſceaux Poncher ; ſa valeur que par Bayard ; & j'ai oſé amener ſon peuple juſqu'à ſon lit de mort, pour donner une image la moins foible poſſible de l'amour ſi tendre & ſi vrai, que ce peuple portoit à ſon roi. «

Ce cadre séduisant au premier coup d'œil, a égaré M. de Florian. On voit qu'il a eu en vue l'exemple d'un grand maître en ce genre d'ouvrage, M. Thomas, que la république des lettres vient de perdre, & qu'elle remplacera difficilement. M. Thomas a mis l'éloge de Marc-Aurele en action, mais cette action est naturelle ; c'est une grande idée qui prête à l'éloquence au lieu de lui nuire. Un philosophe arrête la pompe funebre de l'empereur, rappelle à tout le peuple qui l'entoure, ce que Marc-Aurele avoit fait pour lui ; & justifie ainsi sa douleur & ses regrets.

Mais M. de Florian, en faisant converser la Trémouille, Poncher & Bayard auprès du lit de Louis XII mourant, n'a guere pu s'élever au-dessus du ton d'un entretien familier. C'est toujours Louis XII qui se reproche sa révolte contre Charles VIII, son divorce, le traité de Blois, la ligue de Cambray, &c. & les trois interlocuteurs qui le justifient & le louent tour-à-tour ; mais sans aucuns de ces grands mouvemens de l'ame, de ces tableaux hardis, de ces expressions énergiques, de ces tournures pittoresques, que l'éloquence commande & qui ne conviennent pas à la marche que M. de Florian avoit adoptée.

Nous ne citerons qu'un ou deux morceaux de cet éloge, pour prouver ce que M. de Florian avoue lui-même de bonne-foi, qu'il s'est trompé dans le choix de son plan.

Voici comment Louis XII s'accuse d'avoir porté la guerre en Italie.

» Vainement je m'emparai du Milanez; vai-
» nement le traître Ludovic réduit à fuir de-
» vant moi, me fut livré par ces mêmes
» Suiſſes, qui depuis..... ils étoient fideles
» alors. Je ſentis que ma conquête alloit m'é-
» chapper, & j'achevai ma ruine en voulant
» la prévenir, en partageant le royaume de
» Naples avec ce roi d'Arragon; ce Ferdinand
» nommé le catholique par ſes flatteurs, & le
» perfide par ſes alliés; ce roi dont la politique
» comptoit pour rien les ſermens, dont l'uni-
» que zele fut ſon intérêt, & qui ſe vanta
» baſſement de m'avoir trompé dix fois quand
» ma crédule amitié ne lui reprochoit que
» deux parjures. Tel fut l'ami que j'allai choiſir
» pour lui donner la moitié de ce beau royau-
» me de Naples, toujours conquis & toujours
» perdu par les François. Les trahiſons, les
» perfidies de Ferdinand, ſoutenues par les ta-
» lens de Gonzalve, grand capitaine, m'eurent
» bientôt enlevé la moitié que je m'étois ré-
» ſervé; & tandis que Céſar Borgia employoit
» mes troupes à dépoſſéder ces voiſins de Ro-
» me, à réduire par mes armes ceux qui étoient
» à l'abri de ſes priſons, le pontife, ſon pere,
» vendoit mes intérêts à l'Eſpagne, ſoulevoit
» contre moi les Suiſſes, & excitoit à m'atta-
» quer & Veniſe & l'empereur. Ainſi égale-
» ment trompé par mes ennemis & par mes
» alliés, ſeul en butte aux perfidies de Ferdi-
» nand, du pape, de ſon fils & de tous les
» princes d'Italie, que j'avois ou ſecourus ou
» ſoumis, je vis détruire mes armées, & per-

» dis toutes mes conquêtes. Juste châtiment de » mon alliance avec des monstres ; car je n'ai » jamais douté, mon fils, que le ciel ne voulût m'en punir. Le ciel étoit irrité sans » doute, puisque nous fûmes toujours défaits, » & que Bayard combattoit pour nous.

» Oui, sire, s'écria le bon chevalier, nous » fûmes battus à Seminare, à Cerginole, au » Garillan ; Daubigny, Nemours, la Palisse, » Louis Dars & moi, nous n'avons pu résister à Gonzalve, & l'art funeste des mines » inventé par Pierre Navarre, nous enleva les » châteaux de Naples. Mais nous fûmes toujours vainqueurs quand vous nous avez commandés. Rappellez-vous, sire, votre descente » en Italie, quand vous vintes venger nos affronts ; les Génois forcés dans leurs montagnes escarpées, les rebelles dissipés en un » moment, Gênes prise, & notre vaillant roi » faisant son entrée triomphale à la tête de son » armée. Je vous vois, sire, affecter dans vos » regards une sérénité qui n'étoit pas dans votre cœur : ce peuple tant de fois coupable, » ce peuple qui s'étoit porté contre les François à des horreurs qui font frémir la nature, attendoit en tremblant son arrêt ; il » n'osoit espérer de grace, il savoit qu'il n'en » méritoit point ; mais c'étoit Louis qui venoit » de le vaincre ; Louis alloit pardonner. Gênes fut sauvée, & ce peuple rebelle & féroce, éprouva dans le même jour, & le courage & la clémence de mon roi, &c. &c.

Tous les autres morceaux sont du même

genre, & l'on voit que ce ton ne s'éleve pas au-dessus de celui d'un récit fait dans une simple conversation; il est bien éloigné par conséquent d'un discours oratoire.

Citons encore quelques traits du morceau dans lequel M. de Florian amene le peuple au lit de mort de Louis XII.

» Tout-à-coup on entend retentir le palais
» de cris plaintifs, de gémissemens, de mille
» voix confondues avec des sanglots : Louis
» étonné prête une oreille attentive, & ce
» triste bruit vient toujours croissant, jusqu'à
» ce qu'enfin les portes de son appartement
» s'ouvrent avec fracas, & un flot de peuple
» se précipite & tombe à genoux devant Louis.
» Pardonnez, s'écrient-ils, ô le meilleur des
» rois, si nous avons forcé vos gardes, si nous
» avons brisé vos portes. Nous n'espérons plus
» que le ciel vous rende à nos vœux, à nos
» larmes, & nous voulons vous voir encore,
» nous voulons contempler notre pere, & ne
» pas perdre un seul des instans que nous allons
» tant regretter. Ah! laissez-nous, laissez-nous
» jouir de notre bonheur, laissez-nous regar-
» der & entendre encore le bon roi qui nous
» aima si bien. «

L'invraisemblance ôte à ce tableau l'intérêt qu'il pourroit avoir; il n'est pas bien consolant d'ailleurs pour Louis de s'entendre dire qu'on vient le voir pour la derniere fois. Un mourant peut parler de la mort, mais il n'aime pas qu'on la lui annonce.

Quoi qu'il en soit, ce spectacle attendrissant

achève d'épuiser les forces de Louis. Il fait un dernier effort, saisit la main de François Ier, & lui dit d'une voix éteinte : *Regardez, mon cher fils, & jugez s'il est doux d'être roi d'un tel peuple !* A ces mots il expire, &c. Cette anecdote n'est pas dans l'histoire : l'auteur nous en avertit. La premiere idée qui vient à l'esprit du lecteur est de demander s'il est permis de se livrer ainsi à son imagination, quand il s'agit d'un prince dont la vie est aussi connue. M. de Florian tâche de prévenir l'objection par cette note. » On n'a qu'à relire quelle fut la désolation de la France, lorsque Louis XII fut malade en 1505, on verra qu'on n'a rien exagéré, qu'on a transporté seulement cette époque à celle de la mort du roi, en y ajoutant une situation dramatique. On a pensé qu'*aucune invention n'étoit mensonge* quand il falloit exprimer l'amour du plus sensible des peuples pour le plus aimé des rois. «

Il y a des endroit touchans dans cet ouvrage ; mais, nous le répétons, le cadre que l'auteur a choisi n'est pas heureux ; il a sur-tout deux inconvéniens : le premier d'obliger la Trimouille, Poncher & Bayard à fatiguer ce roi mourant de son propre éloge, & de lui répéter ce qu'il sait aussi bien qu'eux ; le second de jetter dans l'ouvrage de la monotonie par la nécessité d'employer sans cesse les mêmes tournures & de faire dire à Louis XII par les trois autres interlocuteurs : vous *fîtes* telles & telles belles actions. » Vous *diminuâtes* les impôts, » vous *refusâtes* les subsides . . . vous *exigeâtes*

» des vertus de ceux qui devoient punir les » vices ... vous *donnâtes* à deux grandes pro» vinces des parlemens fixes, &c. &c. « La moitiédu discours est remplie de ces éloges directs & de ces verbes au passé.

Parmi les anecdotes dont l'auteur a fait usage, nous rapporterons le trait suivant. Il nous semble qu'il n'y en a pas de plus beau dans la vie d'aucun prince. » En 1507, Louis XII » ayant calculé que ses revenus & ses épar» gnes ne lui suffiroient pas pour l'expédition » d'Italie, demanda à ses principales villes des » secours extraordinaires, & ne se pressa pas » de les lever. Il fut vainqueur des Génois » plutôt qu'il ne l'avoit espéré, & il écrivit à » ses peuples, en leur annonçant ses succès, » *qu'ils n'avoient qu'à garder leur argent, qu'il* » *profiteroit mieux dans leurs mains que dans ses* » *coffres.* «

M. de Florian, en convenant qu'il s'est trompé, ajoute qu'il seroit peut-être plus sage de ne pas mettre le public dans sa confidence.

» Mais, dit-il, comme je sais d'avance que » l'éloge qui sera couronné l'année prochaine, » vaudra beaucoup mieux que le mien, je me » hâte de le faire paroître avant l'instant où » il doit être effacé. Quand on n'a qu'une an» née à vivre, les jours deviennent précieux. » D'ailleurs, c'est toujours un hommage que » je rends à la mémoire de Louis XII. J'orne » le pied de sa statue d'une guirlande, en at» tendant qu'une main plus habile ait cueilli le » laurier qui doit la couronner. «

Ces deux dernieres penſées ſont très-agréablement rendues; on y retrouve avez plaiſir l'auteur de *Galatée*, du *bon Ménage*, &c.

» La nature fertile en eſprits excellens,
» Sait entre les auteurs partager les talens. «

Voilà ce qu'on ne devroit jamais oublier: M. de Florian, en ſe bornant au genre tendre & gracieux, ne manquera jamais de couronnes: les Graces n'oublieront point leur favori.

(*Journal de littérature françoiſe & étrangere; Journal de* Paris.)

HISTOIRE d'Hérodien, traduite du grec en françois; avec des remarques ſur la traduction; par M. l'abbé MONGAULT, de l'académie françoiſe, & ci-devant précepteur de Mgr. le duc d'Orléans. Nouvelle édition, revue & corrigée. A Paris, chez Barrois l'aîné, quai des Auguſtins, & Savoie, rue St.-Jacques.

VOICI le jugement que Photius porte d'Hérodien: » Son ſtyle, quoique noble & majeſ» tueux, eſt clair & coulant. Il n'affecte point » ces atticiſmes qui, par leur ſingularité vicieu» ſe, font perdre les graces de la naïveté. Il » ſait toutefois emprunter à propos les ſecours » de l'art, & il ne lui échappe rien de relâ» ché ni de rampant. Sa narration demeure dans

» de justes bornes ; elle n'est ni trop seche ni
» trop diffuse. Enfin on trouvera peu d'auteurs
» qui aient possédé plus parfaitement que lui,
» tout ce qu'on peut souhaiter dans un his-
» torien. «

Nous ajouterions plutôt à cet éloge, que de vouloir en rien retrancher. La narration d'Hérodien nous paroît d'un intérêt continu, mérite si rare dans l'histoire, & même dans les romans ; les caracteres sont très-bien dessinés, & tous parfaitement distingués les uns des autres, lors même qu'ils sont du même genre : l'auteur est de la plus parfaite impartialité ; mérite d'autant plus digne de remarque, que c'est l'histoire de son tems qu'il a écrite ; qu'ayant exercé différentes charges, & ayant été employé dans différentes affaires, il a vu de plus près les personnages qu'il a dépeints, & qu'ils ont dû, soit en bien, soit en mal, exciter en lui des affections & des sensations qui ne paroissent cependant avoir eu aucune influence sur son jugement.

L'espace qu'il parcourt est de 60 ans ; on voit dans cet intervalle une foule d'empereurs se succéder rapidement, & s'immoler les uns les autres : un auteur moderne les a comparés à ce prêtre de Diane dans le bois d'Aricie, qui devoit toujours être un esclave fugitif qui eût tué son prédécesseur. De ces empereurs, les uns étoient des généraux, proclamés par leurs soldats, qui, non moins séditieux envers celui qu'ils élisoient, qu'envers celui dont ils secouoient le joug, ne donnoient au premier que le choix

du trône ou de la mort, & ne lui laissoient point la liberté du refus; les autres étoient des princes, nés autour du trône, & qui y montoient par une espece de droit héréditaire, auquel le consentement du sénat, du peuple, & sur-tout des soldats, étoit cependant nécessaire; d'autres enfin, mais en plus petit nombre, étoient des sénateurs, nommés empereurs par le sénat.

Ceux dont on trouve ici l'histoire sont Marc-Aurele, qui avoit égalé ou surpassé Titus, & que personne n'égala; Commode, coupable fils d'un si vertueux pere; Pertinax, ami de Marc-Aurele, & qui vouloit l'imiter; Julien, qui se montra si indigne de l'empire en l'achetant; Sévere, qui le renversa du trône, & qui en éloigna d'autres compétiteurs plus faits pour l'occuper, tels que Niger & Albin; Caracalla, fils de Sévere, qui osa prendre le nom d'Antonin, qu'il ne pouvoit que profaner, & qui tua Géta, son frere, dans les bras de Julie leur mere; Macrin & Diaduménien, son fils, qui ne forment qu'un seul regne, la mort du fils ayant suivi de près le détrônement & la mort du pere; Héliogabale ou Hélagabale, qui prit aussi le surnom d'Antonin, parce que sa mere le disoit fils d'Antonin Caracalla, & qui fut aussi indigne de ce nom que Caracalla; Alexandre, que Mammée sa mere disoit aussi fils de Caracalla, parce que ce nom étoit cher aux soldats, toujours portés à regretter les mauvais empereurs & les regnes de la licence, mais qui n'avoit ni les vices ni la vigueur de Caracalla;

Maximin, géant terrible, brigand féroce, empereur barbare; Maxime & Balbin, sénateurs respectables, qui auroient pu régner avec sagesse, si on les eût laissé vivre, & s'ils avoient su s'accorder. Nous ne parlons point des trois Gordiens, dont les deux premiers ne furent appellés à l'empire que pour périr, & dont le 3e. n'est que nommé dans cette histoire, laquelle finit à la mort de Maxime & de Balbin.

Hérodien marque avec soin, & rend sensibles toutes les gradations du passage de la vertu au vice, & du retour du vice à la vertu. Le premier est malheureusement le plus commun. En voyant Commode succéder à Marc-Aurele, on cherche d'abord comment

Le ciel a permis
Que ce vertueux pere eût cet indigne fils.

Comment le fils & l'éleve du philosophe Marc-Aurele, formé sous ses yeux & par ses mains, guidé par ses leçons & par ses exemples, a pu dégénérer à tel point de la vertu d'un tel pere. On est porté à conclure qu'il avoit une perversité innée, dont l'éducation n'avoit pas pu triompher. Ce n'est point du tout cela. Commode étoit assez bien né, il portoit sur le trône d'assez heureuses dispositions, il regrettoit sincérement son pere, il en chérissoit & en révéroit la mémoire, il voulut prendre sa conduite pour modele; il estimoit, il aimoit, il consultoit les amis de Marc-Aurele, il les prioit de guider ses pas sur les traces de ce héros. On voit ici le flatteur Pérennis s'insinuer insensi-

blement dans la confiance de Commode, le corrompre par le charme des voluptés, l'éloigner peu-à-peu de ses devoirs & des affaires, l'aguerrir contre les remontrances, lui rendre les gens de bien & les amis de son pere, d'abord incommodes, puis importuns, puis odieux, & enfin suspects, ce qui devient pour eux un arrêt de mort; des conjurations nées, pour la plupart de ses fautes & de ses crimes, achevent d'aigrir son caractere & de l'accoutumer à la cruauté; une fois engagé dans cette route funeste, il finit par vérifier de tout point ce que Burrhus dit à Néron :

Mais si de vos flatteurs vous suivez la maxime,
Il vous faudra, seigneur, courir de crime en crime,
Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés,
Et laver dans le sang vos bras ensanglantés....
Craint de tout l'univers, il vous faudra tout craindre;
Toujours punir, toujours trembler dans vos projets;
Et pour vos ennemis compter tous vos sujets.

Voilà ce que devint le fils de Marc-Aurele, conduit par Pérennis. Léontine dit :

C'est du fils d'un tyran que j'ai fait ce héros.

Pérennis pouvoit dire :

C'est du fils d'un héros que j'ai fait ce tyran.

Et il résulte de-là une importante leçon; il en sort une voix terrible qui crie aux jeunes princes :

De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse,
Et des lâches flatteurs la voix enchanteresse.

» prenois pas pourquoi son fils différoit si long-
» tems de me rejoindre à eux. Exécutez vos
» ordres, & délivrez-moi pour toujours d'une
» incertitude plus cruelle que la mort même.
» — N'ayez point de nous, dit Lœtus, des
» pensées si injustes, & concevez des espéran-
» ces qui répondent au mérite de vos grandes
» actions. Nous sommes bien éloignés d'avoir
» aucun dessein contre votre personne; nous
» venons au contraire implorer votre secours,
» & nous remettre à vos soins de la liberté
» du peuple & du salut de l'empire. Le tyran
» est mort, ses crimes ne sont pas demeurés
» impunis; nous l'avons prévenu, & nous avons
» sauvé notre vie en lui ôtant la sienne. Il
» faut que vous preniez sa place; votre auto-
» rité, votre prudence, votre modération,
» votre âge même, tout vous en rend digne.
» Le peuple a pour vous beaucoup d'affection,
» d'estime & de respect; nous sommes persua-
» dés qu'il nous avouera de notre choix, &
» qu'il trouvera son avantage où nous cher-
» chons notre sûreté. --- Pourquoi, reprit Per-
» tinax, insulter un vieillard, & vouloir éprou-
» ver sa constance? N'est-ce pas assez de me
» faire mourir, sans joindre la moquerie à la
» cruauté? --- Puisqu'il n'y a pas moyen de
» vous désabuser, dit Electus, lisez cet écrit; «
& il lui donne à lire la liste de proscription
qui les avoit déterminés à se défaire de Com-
mode.

Le moment de la mort de Pertinax est le pendant de ce tableau avec lequel il contraste.

Le

Le sénat, le peuple, tout l'Empire bénissoit le gouvernement doux, juste & ferme de Pertinax; mais les soldats Prétoriens que Commode avoit accoutumés à la plus grande licence, ne pouvoient souffrir un prince uniquement occupé à rétablir l'ordre & la discipline; ils courent au palais pour l'assassiner. Pertinax eût pu se sauver en se jettant entre les bras du peuple, & on le lui conseilloit. Ce parti lui parut trop indigne de son rang, de son caractere & de la réputation qu'il s'étoit faite; il ne voulut ni fuir ni se cacher, il alla au-devant du péril, parut hors de sa chambre, & sans rien perdre de sa gravité ni de sa majesté, s'avança pour parler aux soldats. » Quel est votre dessein, » leur dit-il, & que prétendez vous faire? Tuer » un vieillard qui n'a que trop vécu, & qui » a acquis assez de gloire pour n'avoir pas de » regret à la vie; aussi bien faudra-t-il toujours » en venir à ce terme, & je n'en suis pas fort » éloigné. Mais que vous, qui êtes commis à » la garde du prince, qui êtes chargés de sa » conservation & de sa vie, qui en répondez » à tout l'Empire; que vous, qui êtes armés » pour sa défense, deveniez ses assassins; que » vous trempiez vos mains dans le sang de vo- » tre empereur! c'est un attentat qui peut avoir » pour vous d'aussi dangereuses suites, qu'il » est en lui-même horrible & inoui.... Si c'est » la mort de Commode qui vous chagrine, pre- » nez-vous-en à la nature, qui ne dispense per- » sonne de ce tribut; si vous prétendez qu'il » a été empoisonné, il est toujours sûr que je

» suis très innocent de ce crime...... & que » les soupçons qu'on a pu former ne sont jamais tombés sur moi. Au-reste, vous ne » perdrez rien à sa mort; on ne prétend vous » retrancher aucune des choses que l'équité & » la bienséance permettent qu'on vous laisse; » on vous accordera tout ce que vous demanderez sans vouloir l'emporter de force & aux » dépens des citoyens. «

Ce discours en avoit déja ébranlé un grand nombre, & quelques-uns s'étoient retirés, frappés par cet air de majesté que sa vieillesse augmentoit; mais quelques autres plus furieux le tuerent.

Il sembleroit que ce tableau de la mort de Pertinax, eût fourni à l'auteur de la Henriade quelques traits du tableau de la mort de Coligny.

Déja des assassins la nombreuse cohorte,
Du sallon qui l'enferme alloit briser la porte;
Il leur ouvre lui-même, & se montre à leurs yeux
Avec cet air serein, ce front majestueux,
Tel que, dans les combats, maître de son courage,
Tranquille, il arrêtoit ou pressoit le carnage.
A cet air vénérable, à cet auguste aspect,
Les meurtriers surpris sont saisis de respect;
Une force inconnue a suspendu leur rage:
» Compagnons, leur dit-il, achevez votre ouvrage;
Et de mon sang glacé souillez ces cheveux blancs
Que le sort des combats respecta quarante ans;
Frappez, ne craignez rien, Coligny vous pardonne;
Ma vie est peu de chose & je vous l'abandonne;
J'eusse aimé mieux la perdre en combattant pour vous... «
Ces tigres à ces mots tombent à ses genoux;

L'un, saisi d'épouvante, abandonne ses armes ;
L'autre embrasse ses pieds qu'il trempe de ses larmes,
Et de ses assassins ce grand homme entouré,
Sembloit un roi puissant par son peuple adoré.
Besme ..... dans le flanc ......
Lui plonge son épée en détournant les yeux,
De peur que d'un coup-d'œil cet auguste visage
Ne fît trembler son bras & glaçât son courage.

Il est certain que ce dernier morceau semble être l'histoire de la mort de Pertinax embellie par la poésie.

L'avénement du vieux Gordien à l'empire, bientôt suivi de sa mort, semble être par toutes ses circonstances la répétition de l'histoire du même Pertinax; ce seroit un défaut choquant dans une fiction, c'est une chose inévitable dans l'histoire, c'est la fortune qui s'est répétée, & qui a ramené deux fois les mêmes événemens.

Il y a plusieurs harangues dans Hérodien; comme dans la plupart des historiens anciens, & même chez quelques modernes. Nous avons déja présenté des morceaux de quelques-unes de ces harangues. » Ceux qui les aiment, dit le » traducteur, auront de quoi se contenter. Ceux » qui, élevés dans notre goût, voudroient les » bannir de l'histoire, sauront du moins bon » gré à l'auteur de ne les avoir pas faites trop » longues. «

Il est vrai qu'elles n'ont point la longueur qui, chez plusieurs autres historiens, nuit à la vraisemblance, détruit l'illusion, & annonce le travail; elles sont d'une étendue proportionnée

à celle du récit ; elles sont d'ailleurs adaptées à la personne, à la situation, aux circonstances ; plusieurs ont l'éloquence & le pathétique que l'occasion fournissoit.

Sévere, tenant en sa puissance les prétoriens, assassins de Pertinax, dont il se déclaroit le vengeur, leur dit : » Vous avez porté » vos mains sacrileges sur un saint vieillard, » sur votre prince, dont la vie vous étoit con» fiée, & que vous deviez défendre aux dé» pens de la vôtre. Vous avez indignement » vendu, comme un bien qui vous apparte» noit, ou comme l'héritage d'un particulier, » cet empire qui n'avoit été jusqu'à présent » que le prix d'une vertu éminente, ou le par» tage d'une naissance illustre..... Rendez-vous » justice, & vous reconnoîtrez ma clémence. » Je ne répandrai point votre sang, mes mains » seront plus retenues que les vôtres. Mais ce » seroit une profanation, une injustice, (& » une imprudence) qu'après que vous avez » violé votre serment, manqué à la fidélité » que vous deviez à votre prince, & trempé » vos mains dans le sang d'une personne si » sacrée, on vous confiât encore la tête & le » salut des empereurs. « Aussi-tôt il les casse ; & leur fait ôter par ses soldats leurs habits & toutes les marques militaires qu'ils portoient.

Caracalla & Géta ne pouvant vivre & régner ensemble, avoient partagé l'empire ; l'un devoit avoir l'Europe, l'autre l'Asie, & la Propontide devoit être de part & d'autre la limite de leurs états ; l'impératrice Julie, leur mere, qu'on

nommoit *Jocaste*, à cause de sa tendresse pour ces deux freres ennemis, n'ayant pu parvenir à les réconcilier, leur tient ce discours:

» Vous trouvez, mes enfans, les moyens de » partager entre vous toute la terre, en faisant » servir la Propontide de borne à vos états. » Mais ce n'est pas encore tout, il vous faut » aussi partager votre mere: comment ferai-je, » malheureuse que je suis, pour me partager » entre vous deux? Commencez par me tuer, » cruels, coupez mon corps par morceaux, » donnez chacun dans votre empire la sépul- » ture à cette moitié qui vous en restera; c'est » le seul moyen de me faire entrer dans ce » partage funeste que vous méditez. «

L'impératrice, ajoute l'historien, entrecoupa ces paroles de soupirs & de sanglots, & serrant ses deux enfans entre ses bras, elle les exhortoit à étouffer leurs ressentimens.

Le partage n'eut point lieu, & Julie n'en fut que plus malheureuse; Caracalla, comme nous l'avons dit, assassina son frere presque entre les bras de sa mere. Julie vit aussi périr Caracalla, après l'avoir vu devenir l'horreur des Romains, & elle se tua de désespoir.

Cette histoire finit à la mort de Maxime & de Balbin, successeurs de Maximin; elle montre dans l'espace de soixante ans douze ou quatorze empereurs, & même davantage, si on veut compter tous ceux à qui ce titre dangereux, gage d'une mort violente, a été donné par quelque armée révoltée, & qui tous avoient

le même droit, auquel le succès seul donnoit de la valeur.

De tous ces empereurs un seul meurt dans son lit, c'est Sévere; encore Caracalla, son fils, engagea-t-il ses médecins à terminer ses jours, & les fit-il périr, parce qu'il n'avoit pu les corrompre. Aussi Hérodien dit-il que Sévere mourut plutôt de mélancolie que du mal dont il étoit attaqué. Tous les autres furent tués. C'est sur-tout des empereurs Romains qu'on peut dire avec Juvenal:

Ad generum cereris sine cæde & vulnere pauci
Descendunt reges, & siccâ morte tyranni.

Comment donc pouvoit-on vouloir être empereur? Souvent on ne le vouloit pas, mais on n'étoit pas maître de refuser. Les soldats qui vous proclamoient ne vous laissoient point la liberté, ils ne vous offroient que l'alternative de l'empire ou de la mort. Maximin se défendit, il voulut ôter la robe de pourpre dont on le couvroit. Mille épées furent tirées à l'instant contre lui; il fit ses protestations & accepta.

Hérodien a été accusé d'avoir été trop favorable à ce barbare Maximin, & cela par aversion pour Alexandre Mammée, son prédécesseur; nous ne concevons pas qu'un pareil reproche ait pu être fait par quelqu'un qui ait pris la peine de lire Hérodien. Il est impossible de dire plus de bien d'Alexandre & plus de mal de Maximin. Il ne peint pas, à la vérité, Alexandre comme un guerrier, parce qu'Alexan-

dre ne l'étoit pas, & que son regne fut un regne de paix; il ne peint pas Maximin comme un lâche, parce que Maximin étoit très brave & très-redoutable dans les combats; mais la douceur & du caractere & du regne d'Alexandre est par-tout mise en opposition avec la férocité de Maximin & les horreurs de sa tyrannie.

» Je ne comprends pas Jule Capitolin, dit » avec raison M. l'abbé Mongault; après avoir » avancé qu'Hérodien a été trop favorable à » Maximin, il copie tout ce qu'il a dit de » plus fort sur le courage & l'intrépidité de » cet empereur, sans rien ajouter à l'affreuse » description qu'il nous fait de sa tyrannie. » C'est néanmoins sur ce témoignage qu'est » fondé principalement le reproche qu'on a » voulu faire à Hérodien. «

Et voilà comment les opinions s'établissent quelquefois; mais pour détruire celle ci, il suffit de lire Hérodien.

Cet auteur étoit contemporain de tous les empereurs dont il a écrit l'histoire; il nous apprend qu'il a exercé différentes charges, & qu'il a été employé dans différentes affaires. » Il me » semble, dit le traducteur, qu'il devoit se mon- » trer quelquefois sur la scene, cela auroit donné » plus de dignité à sa personne & plus d'auto- » rité à son histoire. « On sait d'ailleurs qu'il étoit d'Alexandrie, fils d'un rhéteur nommé *Apollonius le Dyscole* ou *le Difficile*, & qu'il suivit au moins quelque tems la profession de son pere.

Examinons quelques idées de M. l'abbé Mongault sur l'art de traduire.

Les traductions trop littérales sont, selon lui, les moins fidelles. » On est revenu, dit-» il, de ces versions barbares, où, sous des » mots françois, on sentoit une phrase toute » grecque ou toute latine, semblables à ces » étrangers qui, avec nos habits, ne peuvent » prendre notre air & nos manieres. On a » reconnu que cette servitude, en faisant per-» dre aux anciens les beautés qui sont propres » à leurs langues, ne leur communiquoit point » les agrémens de la nôtre. «

Il est à présumer qu'un traducteur, tel que M. l'abbé Mongault, savoit renfermer ces propositions dans de justes bornes. Il a raison, nulle version ne doit être barbare, & une version françoise doit, avant tout, être françoise; mais il y a dans tout auteur qu'on traduit deux caracteres précieux & nécessaires à conserver, l'un est le caractere national, l'autre le caractere personnel. Il faut qu'on reconnoisse & qu'on distingue si l'auteur est Grec, ou Persan, ou Romain, ou Anglois, ou Espagnol; il ne faut pas qu'en lisant la traduction de Virgile on croie lire celle d'Homere, parce que ces deux poëtes ont un ton national différent, excepté peut-être dans les endroits où l'imitation les rapproche; il faut de plus qu'on distingue l'auteur de tous les autres écrivains de la même langue; car un bon auteur a toujours sa maniere propre; & il ne faut pas non plus qu'en lisant Virgile on croye lire

ou Ovide, ou Stace, ou Lucain ou Claudien. M. l'abbé Mongault conviendroit de tous ces principes.

Ce traducteur s'accuse ou se vante d'avoir retranché dans son auteur des circonstances » répétées plusieurs fois dans une même nar» ration, des pensées qui revenoient trop sou» vent, & plusieurs autres petites négligences » qui lui sont communes avec beaucoup de » Grecs, & qui sont supportables dans les ori» ginaux, soit que l'emphase & la fécondité » de leur langue les soutiennent :

(L'emphase ne se prend guere en bonne part; & la fécondité, loin d'excuser les *répétitions*, les rendroit plus vicieuses. Poursuivons.)

» Soit que le respect que l'on a pour l'an» tiquité nous rende moins difficiles. Mais les » anciens, par la traduction, devenant comme » modernes, on ne leur passe plus rien; & » l'on sent beaucoup mieux les redites dans » une langue qui ne peut les souffrir, ni dans » les mots, ni dans les choses.

» J'ai fait un petit nombre de transpositions » pour donner à la narration plus de suite & » de netteté. J'ai quelquefois substitué des équi» valens à la place de certaines expressions fa» vorites qu'Hérodien remanioit trop souvent » & de trop près. J'ai encore exprimé d'une » façon plus naturelle quelques phrases empha» tiques, où il ne disoit que des choses fort » simples, ce qui dans notre langue lui auroit » donné un air de déclamation, dont il n'est » pas tout-à-fait exempt dans la sienne....

» J'ai cru qu'en faisant paroître Hérodien
» en françois, il falloit le rapprocher de nos
» manieres, sans toutefois le rendre mécon-
» noissable ; & je suis persuadé qu'il m'avoue-
» roit lui même de toutes les libertés que j'ai
» prises dans cette vue. «

Il n'y a rien-là que nous voulussions contredire formellement ; mais il y a divers points que nous croirions devoir expliquer. C'est fort bien fait, sans doute, d'épurer le texte autant qu'il est possible, & la traduction ôte toujours à l'original assez de beautés pour qu'on ait le droit de lui ôter quelques défauts ; mais si ces défauts servent à caractériser l'auteur, ne faut-il pas les lui conserver ? Quel est l'objet de la traduction ? C'est de mettre autant qu'il est possible les ignorans, c'est-à-dire, ceux qui n'entendent pas la langue de l'original, au niveau des savans dans ce qui concerne la connoissance de l'auteur traduit ; c'est de procurer aux premiers les moyens d'entendre & de juger le jugement que les savans ont porté de cet auteur ; si vous faites disparoître les défauts dont ils ont parlé, le lecteur qui n'en retrouvera aucune trace dans la traduction, croira que les critiques se sont trompés, on sera en droit d'accuser votre version d'infidélité. Qu'on retranche de l'Enéide l'épisode des harpies qui salissent les viandes des Troyens, & qui leur prédisent qu'ils seront réduits à manger leurs tables, & l'exclamation du petit Ascagne, qui explique l'énigme :

Etiam mensas consumimus.

On aura fait disparoître des puérilités qui n'ont

d'autre mérite que celui que leur prête l'harmonie des vers; mais des critiques ont relevé ces puérilités, & le lecteur qui ne les trouvera plus dans Virgile ainsi tronqué, ou, si l'on veut, ainsi purgé, reconnoîtra d'abord que la traduction n'est pas complette. Ce sera bien pis si le *goût du* traducteur s'égare dans ces suppressions, comme il est arrivé au traducteur du roman anglois de Clarice, qui, sous prétexte de retrancher des longueurs, a supprimé l'enterrement de Clarice, c'est-à-dire, le morceau le plus pathétique qui soit dans l'auteur Anglois & dans tout auteur. Il y a plus, même les véritables longueurs qui sont dans Richardson, *quelle* intimité ne mettent-elles pas entre le lecteur & les personnages, & par conséquent de quel intérêt ne sont-elles pas la source?

A l'égard des défauts réels, incontestables, & qui ne produisent pas de beautés, nous croyons, pour tout conseilier, qu'on a raison de les retrancher; mais qu'il faut en avertir avec grand soin, non-seulement d'une maniere générale dans la préface, mais particuliérement, & à chaque retranchement dans des notes faites exprès, & c'est ce que M. l'abbé Mongault a fait dans des remarques qu'il a placées à la suite de sa traduction.

Au reste, M. l'abbé Mongault occupe, parmi les traducteurs, un rang aussi distingué qu'Hérodien parmi les historiens; & l'on connoît son excellente traduction des épîtres de Cicéron, qui a réuni tous les suffrages.

(*Mercure de* France; *Gazette de littérature.*)

ANNALES poëtiques depuis l'origine de la poësie françoise. Tome XXXIIIe. A Paris, chez les éditeurs, rue de la Jussienne, vis-à-vis le corps-de-garde, & chez Mérigot le jeune, libraire, quai des Augustins, 1785.

LES volumes de cet intéressant ouvrage se succedent depuis quelque tems plus rapidement, & l'on voit que les éditeurs cherchent à réparer le retard qu'ils ont fait éprouver à leurs souscripteurs ; retard qui paroît avoir été occasionné par les recherches & le travail nécessaire pour pouvoir offrir, à l'article de chaque auteur, des anecdotes piquantes, & des poësies peu ou point connues.

On ne peut dissimuler que la lenteur des livraisons a pu seule nuire au succès d'un ouvrage qui manquoit à nos bibliotheques, & qui non-seulement, complettera les œuvres de nos auteurs célebres, mais encore nous donnera celles de quelques poëtes oubliés ou peu connus : cette derniere partie du travail des éditeurs n'est pas la moins importante ; tout est précieux pour le littérateur philosophe, & quand les petites pieces de ces petits auteurs n'auroient que le mérite d'offrir quelques traits sur les mœurs & les usages des tems où elles ont été composées, on n'en auroit pas moins rendu un grand service à la littérature & à l'histoi-

re; mais ce travail renferme un but d'utilité plus direct, & plus généralement senti, celui de donner des moyens pour établir des comparaisons, & observer les progrès ou la décadence du goût en France.

Les écrivains auxquels ce volume est consacré, sont *Jacques Vergier*, *Antoinette-Thérese de la Fon de Boisguerin Deshoulieres*, *Hilaire Bernard de Roqueleyne*, seigneur de *Longepierre*, *Antoine de la Fosse*, *François-Matthieu Châtelet de Beauchâteau*, *Mme. de Saintonge*, *Jean-Baptiste Rousseau*, *Mlle. Masquieres*, *Philippe-Julien Mancini*, duc de *Nevers*, *François de Salignac de la Motte-Fénelon* & *Jacques Autreau*.

Vergier, né à Lyon en 1657, vint de bonne heure dans la capitale, où les agrémens de son esprit le firent bientôt connoître & rechercher. Il avoit pris l'habit ecclésiastique, & le quitta, dit-on, avec plus de plaisir, pour embrasser l'état militaire. Il occupa durant plusieurs années une place de commissaire de la marine, que lui avoit donnée le marquis de Seignelay, ministre de ce département, en 1690. Il fut aussi président du conseil de commerce de Dunkerque. Mais tout ce qui ressembloit à une occupation étoit formidable pour Vergier, dont l'ambition se bornoit à l'alternative du repos ou du plaisir. C'est ce qui l'arrêta dans le chemin de la fortune, où ses brillantes liaisons auroient pu hâter ses progrès. Il ne connut d'autre travail que les vers; encore les faisoit-il sans travail.

» Le style de Vergier, continuent les édi-

» teurs, est de la plus grande facilité; mais il » est souvent foible & incorrect. Le genre au» quel il étoit le plus propre est celui du con» te, & il en a qu'on lit avec grand plaisir. » Il est plus voluptueux que Grécourt, qui est » plus cynique, & Voltaire a dit qu'il étoit » à l'égard de la Fontaine ce que Campistron » est à Racine, imitateur foible, mais naturel. «

Le 23 août 1720 au soir, on le tua d'un coup de pistolet à Paris, dans la rue du Bout-du-Monde. Le roman qu'on débita sur sa mort, attribuée à un prince outragé par une satyre, fut détruit par un camarade de Cartouche, lequel, en 1722, s'avoua coupable de ce meurtre, commis dans le seul projet de le voler. Un carrosse qui survint empêcha de consommer le vol, mais ne sauva point la vie au poëte.

Dans son idylle intitulée : *La Fortune*, Clytas annonce à Corydon que cette aveugle déesse l'entraîne après elle, & qu'il va quitter la campagne.

CORYDON.

Quel guide prends-tu là? Combien de précipices
Sous tes pas sont ouverts! Sous quels tristes auspices,
Clytas, as-tu formé ce dangereux dessein?
Il vaudroit mieux qu'Amour eût versé dans ton sein
Tout ce qu'il a de traits qui rendent misérable.
Tu connois bien Clindon, ce berger vénérable,
Par les hameaux voisins sans cesse consulté,
Honneur que toutefois il a cher acheté,
Puisqu'enfin c'est le fruit de plus de quinze lustres;
Clindon, dis-je, aspirant à des soins plus illustres,
Quitta le doux repos de nos prés, de nos bois,
Pour s'en aller grossir la suite de nos rois;

Mais qu'il fut bientôt las de l'éclat d'une vie
Sans relâche exposée au mensonge, à l'envie!
Tout le charma d'abord dans ces augustes lieux ;
L'or, la pourpre éclatante, éblouirent ses yeux ;
Ce n'étoit que grandeur & que magnificence ;
Mais il n'y trouvoit point la tranquille innocence ;
Ce paisible sommeil qu'au bord de nos ruisseaux
Inspire mollement le murmure des eaux,
Tandis que nos troupeaux paissent les tendres herbes,
Ne se rencontroit point dans les palais superbes.
Jamais aucuns plaisirs de chagrins épurés ;
Il ne voyoit que cœurs en secret dévorés ;
L'avide ambition y corrompt toutes choses,
Et toujours ce serpent est caché sous les roses.
Tout est grand dans ces lieux, mais tout est incertain :
Tel s'est vu, comme un chêne, élevé le matin,
Qui le soir est plus bas que la vile fougere.
Enfin, reconnoissant combien est mensongere
La douceur que promet la faveur de nos rois,
Clindon revint chercher & nos prés & nos bois.
Quels transports à l'aspect de ces lieux pleins de charmes!
De plaisir, de tendresse, on vit couler ses larmes ;
Et détestant le jour qui l'avoit vu partir,
Il jura mille fois de n'en jamais sortir.
A ses dépens, Clytas, tu dois te rendre sage :
La Fortune, crois-moi, n'est qu'un triste esclavage.
Ici, nous jouirons des biens en sûreté ;
C'est l'unique séjour de la félicité.
La nature, de peu satisfaite & contente,
Trouve ici ses besoins par-delà son attente.
Quand on a ce qu'il faut, doit-on rien désirer ?
Dis-moi, si tu cherchois à te désaltérer,
N'aimerois-tu pas mieux l'eau de cette fontaine
Qu'on trouve toujours pure, où l'on puise sans peine ;
Que d'aller satisfaire à ce besoin pressant
Dans un fleuve fameux, dont le flot menaçant,
Avec ses bords rongés, t'entraîneroit peut-être ?

Contente-toi du rang où le ciel t'a fait naître;
Contente-toi du bien dont il t'a fait préſent:
Il n'eſt pas grand, Clytas, mais il eſt ſuffiſant.

CLYTAS.

Je cede à tes raiſons: qu'il eſt doux de les ſuivre!
De quel trouble fatal ton conſeil me délivre!
Déja de mille ſoins l'un à l'autre enchaînés,
Les plus beaux de mes jours étoient empoiſonnés;
Mais tu m'as délivré de cent horreurs ſecretes.
Je ne vous quitte plus, agréables retraites;
Muſes, tendres chanſons, ruſtiques inſtrumens,
D'un innocent loiſir flatteurs amuſemens,
Je vais goûter encor votre douceur extrême;
Et toi, que j'immolois aux trompeuſes grandeurs,
Amour, ralume en moi tes plus vives ardeurs:
C'eſt de toi déſormais que mon ſort doit dépendre.

Nous penſons que les éditeurs auroient pu ſe diſpenſer de réimprimer pluſieurs contes de Vergier, très-connus, tels que le *Roſſignol*, les *deux Dupes*, & quelques autres qui ſe trouvent dans tous les recueils.

Mlle. Deshoulieres n'hérita, comme l'obſervent très-judicieuſement les annaliſtes, que d'une partie du talent poëtique de ſa mere. Elle avoit moins d'eſprit & d'imagination. Son premier pas dans la carriere littéraire fut un triomphe: elle remporta, malgré la concurrence de Fontenelle, un prix académique.

Elle eut & mérita d'illuſtres amis; il paroît que M. Caze, qu'elle a ſouvent chanté ſous le nom de *Tircis*, lui avoit inſpiré un ſentiment plus tendre. Tout ce qu'on a pu découvrir de la vie de ce dernier, c'eſt qu'il étoit au ſervi-

ce, & qu'il y mourut en 1692. Mlle. Deshoulieres ne tint sa médiocre fortune que des bienfaits du roi : son pere étoit mort si pauvre, que ses enfans furent obligés de renoncer à sa succession. La santé de cette demoiselle avoit toujours été fort délicate. Elle mourut le 8 août 1718, âgée de 56 ans, de la même maladie que sa mere, & fut enterrée à côté d'elle, à Paris, dans l'église de St. Roch. Après la mort de Mme. Deshoulieres, elle avoit été adoptée à sa place par l'académie des *Ricovrati*. Les plus justes regrets de cette perte lui dicterent les stances qu'on va lire.

Ici, muses, ici que venez-vous chercher ?
Sous ces sombres cyprès, hélas! qui vous appelle ?
Vous n'y trouverez point cette illustre mortelle
Dont les doctes chansons avoient su vous toucher.
La déesse sourde & cruelle
De mes bras vient de l'arracher.

En vain, pour garantir une tête si chere,
J'ai mille fois du ciel imploré le secours ;
Au précieux devoir de sauver une mere,
J'ai sacrifié mes beaux jours ;
Mais le cruel destin qui m'accable toujours ;
Des larmes que produit une douleur amere,
Redouble sans cesse le cours.

Le ciel à mes ennuis n'a point marqué de terme ;
Et du plus foible espoir j'ignore les douceurs.
Sans cesse en proie à de vives douleurs,
J'appelle à mon secours cette ame grande & ferme ;
Et qui d'un œil égal, au milieu de mes pleurs,
Envisagea la mort sans craindre ses horreurs.
Mais que me sert, hélas! de l'invoquer sans cesse,

De me repréſenter ce qu'elle a combattu,
Et dans tous ſes malheurs quelle fut ſa ſageſſe?
Je m'abandonne à ma foibleſſe,
Et je n'ai rien de ſa vertu.

Muſes, ne cherchez plus cet eſprit admirable,
L'honneur de notre ſiecle & du ſacré vallon.
De cette perte irréparable
Chargez les faſtes d'Apollon.
Allez aux bords de l'Hippocrene,
Par des torrens de pleurs célébrer ſon trépas;
Et ſi ma douleur vous ramene,
Reſpectez mes ſoupirs, ne me conſolez pas.

Nous ne citerons abſolument rien de Longepierre, ſur la vie & les ouvrages dramatiques duquel nous avons déja donné, en diverſes occaſions, des notices ſuffiſantes. Obſervons ſeulement, avec les éditeurs, qu'il a laiſſé *des traductions de Théocrite, de Moſchus & de Bion, plus propres à tomber dans l'oubli qu'à faire vivre le nom de leur auteur;* qu'à ces traductions il a joint *des poéſies bucoliques de ſa façon, qui ne valent pas mieux.*

Nos lecteurs connoiſſent également la vie & les tragédies de la Foſſe, ſur-tout ſon *Manlius*. Cet écrivain a traduit ou imité en vers françois des *Odes d'Anacréon*, imprimées avec d'autres poéſies fugitives. On y trouve ſouvent, diſent les annaliſtes, de la grace & de la correction. Il travailloit beaucoup ſes vers. On en jugera par les ſuivans, qui ſont une traduction de l'idylle de Buchanan, *O formoſa Amarylli*, &c.

O belle Amaryllis! déja loin de tes yeux,

Sept hivers, sept étés m'arrêtent dans ces lieux ;
Mais j'atteste d'amour la puissance immortelle,
Que ni de sept hivers la froidure cruelle,
Ni de sept longs étés la brûlante chaleur,
En changeant l'univers, n'ont point changé mon cœur.
De mes tendres chansons toi seule es la matiere,
Soit lorsque le soleil commence sa carriere,
Soit lorsqu'au fond des bois on fuit l'ardeur du jour,
Soit quand la triste nuit vient régner à son tour,
Et quand tout est caché sous ses nuages sombres ;
Toujours je te crois voir au travers de ses ombres,
Je te parle, t'embrasse, & des songes charmans
Retracent à mes yeux nos plus heureux momens.
Mais dès que le sommeil a quitté ma paupiere,
Mes chagrins renaissant ainsi que la lumiere,
Je quitte ma cabane ; & seul au fond des bois,
Guidé par ma douleur qui fait trembler ma voix,
Aux antres, aux rochers, aux arbres, aux fontaines,
Les yeux noyés de pleurs, je raconte mes peines.
Echo, seule sensible à mes vifs déplaisirs,
Dans un antre voisin imite mes soupirs.
Souvent du haut d'un roc élevé dans la nue,
Vers le vaste Océan tournant ma triste vue,
Aux vents, aux flots, aux dieux j'adresse ces discours,
Répétés mille fois & méprisés toujours :
O vaste mer, & vous, aimables Néréides,
Portez-moi sur les bords où vont mes vœux rapides,
Ou, pour un malheureux, si c'est trop demander,
Par un naufrage au moins que j'y puisse aborder !
Combien de fois, pressé de mes douleurs mortelles,
Ai-je dit aux zéphyrs, dont j'enviois les ailes :
Doux vents qui devez voir la belle Amaryllis,
Contez-lui les regrets du fidele Daphnis !
Qu'ainsi sur les rochers des hautes Pyrénées,
Ne se brisent jamais vos aîles fortunées !
Qu'ainsi le dieu du jour, au gré de vos souhaits,
Dissipe devant vous les nuages épais !

Combien de fois, hélas! quand d'une aîle rapide,
Eurus, en se jouant, frisoit la plaine humide,
Lui dis-je : O toi qui viens de l'aimable séjour
Où regne la beauté pour qui je meurs d'amour,
Dis-moi, de son Daphnis se souvient-elle encore?
Mais lui, sans répliquer, plus fier, plus je l'implore,
D'un murmure insultant m'explique son courroux,
S'enfuit. Un froid mortel glace mon cœur jaloux.
Ainsi je me consume ; ainsi bergers, bergeres,
Et nymphes & sylvains dansant sur les fougeres,
En vain pensent charmer mes ennuis rigoureux ;
La belle Amaryllis a seule tous mes vœux, &c., &c.

Beauchâteau naquit à Paris d'un comédien, en 1645. » Si on lisoit ses ouvrages sans con» noître son histoire, on auroit peu d'admira» tion pour son talent (remarquent les édi» teurs), & l'on seroit étonné de voir à la » tête de son recueil une foule de madrigaux » dans presque toutes les langues mortes & » vivantes, qui lui furent adressés par les au» teurs les plus célebres de son tems. Ils sem» bloient tous s'être donné le mot pour l'exal» ter comme un prodige. «

» Le mot de cette énigme, c'est que Beau» château s'étoit fait connoître par le talent le » plus précoce. Dès l'âge de 8 ans, il avoit » fait des vers qui lui avoient mérité une place » parmi les poëtes François. Plusieurs personnes » du plus haut rang ayant de la peine à se » persuader qu'il fût l'auteur des pieces qu'on » lui attribuoit, l'enfermerent dans une cham» bre, & le firent travailler *in promptu* ; il se » tira de cette épreuve avec honneur. Il n'avoit

» que 12 ans, lorſqu'il publia le recueil de ſes » poéſies, ſous le titre de *La lyre du jeune » Apollon*, ou *la muſe naiſſante du petit Beau-» château*. Etant paſſé en Angleterre avec un » eccléſiaſtique apoſtat, il reçut de Cromwel » & de ſa cour l'accueil le plus diſtingué. «

» On ne ſait point ſi Beauchâteau auroit eu » le ſort trop ordinaire aux talens précoces, » *qui* démentent aſſez ſouvent les eſpérances » qu'ils ont données : car ayant ſuivi ſon ami » en Perſe, on n'a pu apprendre aucun dé-» tail de ſa vie, ni de ſa mort. «

Voici une petite piece qu'il fit pour le roi, à l'âge de 8 ans :

Louis a des vertus qui charment tout le monde ;
Son empire s'étend ſur la terre & ſur l'onde ;
Il eſt le plus beau des humains ;
Il tient la victoire en ſes mains,
Sur-tout quand il tire l'épée,
Et l'on doit par-tout avouer
Qu'Alexandre, Auguſte & Pompée
N'ont donné lieu qu'à le louer.

Epigramme pour MM. de Barillon, maîtres des requêtes, & conſeillers au parlement.

Ils n'ont tous deux aucuns défauts,
Et de l'honneur ils ont le parfait caractere ;
Enfin ils ſeroient ſans égaux,
S'ils avoient pu naître ſans pere.

Louiſe-Genevieve Gillot de Saintonge, née à Paris en 1650, mariée à un avocat, morte dans la même ville le 24 mars 1718, fut célebre par ſa beauté & ſes talens pour la poéſie,

» Elle composa, disent les annalistes, deux » opéra, *Didon* & *Circé*, tous deux mis en » musique par Desmarets, & plongés maintenant dans le plus profond oubli. Il faut y » ajouter un *ballet des saisons*, & deux comé» dies, l'une intitulée : *Griselide*; l'autre, *l'In-* » *trigue des concerts.* On ne connoît plus Mme. » de Saintonge que par quelques couplets assez » agréables, épars dans divers recueils. « Tel est celui que nous allons transcrire.

Quand vous ne m'aimez plus, inconstante bergere,
Je voudrois me venger de votre humeur légere,
Et suivre mes transports jaloux;
Mais, hélas! mon amour appaise ma colere;
Et quand je cesse de vous plaire,
Je me trouve cent fois plus coupable que vous.

Après avoir donné, sur J. B. Rousseau, dont on voit le portrait vis-à-vis du frontispice de ces *Annales*, une notice historique qui s'accorde très-bien avec les détails du même genre où nous sommes entrés dans plusieurs de nos volumes précédens, les éditeurs offrent quelques pieces de ce grand poëte, qu'on ne trouve point dans ses œuvres, entr'autres, une ode intitulée : *l'Affectation.* » L'académie des jeux » floraux, à laquelle elle fut adressée en 1737, » l'a fait imprimer, observent-ils, à cause des » idées vraies & utiles, quoique singuliérement rendues, que cet ouvrage renferme. « Mettons-le sous les yeux de nos lecteurs.

Que dis-tu, naïf Saint-Amand,
Du goût de nos odes hautaines?

Il est perdu, ce ton charmant
Sur lequel tu chantois les tiennes.
Ce ne sont plus que mots pompeux,
Que labyrinthes ténébreux
De phrases qu'on veut que j'entende.
De grace! viens, & donne-moi
Ce ton heureux, mort avec toi :
Mon siecle enfin le redemande.

Ennuyés de tant de liqueurs,
De vins fumeux, de bonne chere,
Déformais plus sobres buveurs,
Nous soupirons après l'eau claire.
Beau ruisseau, sur tes bords assis,
Je viens, de mes sens obscurcis,
Dissiper la vapeur impure.
Loin d'ici tout page ou valet!
Ma main sera mon gobelet :
Rien n'approche de la nature.

Ne donnons pas un plus long cours
A cette utile métaphore :
Mon siecle n'a que trop recours
A ce voile qu'on double encore.
D'où nous vient ce style tendu?
Est-ce un crime d'être entendu?
Pourquoi cette contrainte extrême?
C'est ceci.... non, non; c'est cela...
Eh! de quoi disputez-vous là!
L'auteur ne le sait pas lui-même.

Le François n'auroit-il donc plus
Cet air aisé qu'il tient des Graces,
Et que tous nos voisins perclus
N'imitent que par des grimaces?
Il est encor, cet air charmant,
Dans le geste & l'habillement :
Tout en nous encor le respire;

» sécuté, il laisse toujours une alternative cruelle
» aux ames sensibles, en offrant l'affligeant spec-
» tacle de l'innocence opprimée par l'imposture,
» ou du génie souillé par le vice. « Quelques grands à préjugés lui reprocherent sa naissance; & des hommes célebres, mais envieux, eurent la mal-adresse de lui faire le même reproche. *Ne savez-vous pas*, disoit V... à M***, *que son pere étoit cordonnier?* — *Non*, reprit celui-ci, *je le croyois fils de Pindare ou d'Horace.* Boindin fit aussi contre lui une épigramme qui finissoit par ces vers :

Le dieu dans sa juste colere
Ordonna qu'au bas du coupeau
On fît écorcher le faux frere,
Et que l'on envoyât sa peau
Pour servir de cuir à son pere.

Ce plat jeu de mots révolte quand on se rappelle le nom de celui à qui il est adressé.

Les annalistes n'ont rien découvert sur la vie de Mlle. Masquieres, dont ils rapportent seulement deux élégies. Voici la derniere :

Importun souvenir d'un aimable infidelle,
Pourquoi faut-il encor que mon cœur te rappelle?
Et toi, cher inconstant, qui viens de me trahir,
Pour t'avoir trop aimé, ne puis-je te haïr?..
Qu'ai-je dit? De quel nom appellé-je un parjure
Qui fait à mon amour la plus cruelle injure?
Ah! puisque de mon cœur je ne puis le bannir,
C'est pour le détester qu'il faut m'en souvenir.
Prenons, dans ce dessein, l'amour même pour guide :
Autant que je l'aimai, haïssons le perfide!
Mon cœur, à ce seul prix, peut être assez vangé.

Transformons en fureur mon amour outragé,
Et que de mes bontés l'éternelle mémoire
Me fasse de son crime une image plus noire;
Rappellons, s'il le faut, ces trop heureux momens
Où mon cœur répondoit à ses empressemens.
Hélas! je me faisois mille tendres alarmes;
Au gré de mon amour j'avois trop peu de charmes;
Je ne croyois jamais combler tous ses désirs,
Et j'étois malheureuse au milieu des plaisirs.
Je pressentois déja sa fatale inconstance,
Du plus parfait amour injuste récompense.
Ingrat, pour m'attirer un si cruel tourment,
Qu'avois-je fait, hélas! J'aimois trop tendrement.
Quoi! faut-il qu'aujourd'hui trop d'amour nous sépare?
De quoi me punis-tu? Va, cruel, va, barbare,
Cours chercher ma rivale, apprends lui mes douleurs;
Donne à tes trahisons les plus vives couleurs:
Son cœur est à ce prix; plus tu seras coupable,
Plus à ses yeux charmés tu paroîtras aimable.
Mais ne te flatte pas d'être long-tems heureux:
D'une infidélité l'exemple est dangereux:
Tu vas au changement lui servir de modele;
Pour punir un perfide, il faut une infidelle.
Sur ma sincère ardeur alors ouvrant les yeux,
Peut-être, mais trop tard, tu me connoîtras mieux;
Et peut-être, honteux de ta lâche inconstance,
Tu viendras à mes pieds expier ton offense.
O ciel! s'il revenoit encore à mes genoux!....
Mais que fais-je? Je sens affoiblir mon courroux.
Tu soupires, mon cœur, n'en dis pas davantage;
Je ne t'entends que trop dans ce honteux langage.
Hélas! à me trahir tout conspire en ce jour,
Et ma haine est plus tendre encor que mon amour.

On ne trouve également dans ce volume que deux pieces du duc de Nevers. La premiere est une *épître à M. l'abbé Bourdelot*, médecin de

Christine, reine de Suede, & ensuite du prince de Condé. Nous y avons sur-tout remarqué cette tirade :

Les astres trop cruels, dans leur course changeante,
Nous font voir du bonheur l'incertitude errante.
On voit dans l'univers tant d'abus établis
Se fonder en coutume au lieu d'être abolis ;
Le sang des grands seigneurs, mêlé dans la roture,
Faire, en naissant, changer au bourgeois de nature :
Rome a vu radoter au trône des Césars ;
L'église dans les mains d'imbécilles vieillards,
Donner à des neveux le saint-siege au pillage,
Et de ses fiefs sacrés démembrer l'apanage....
Un ministre fameux (*), pour soutenir son nom,
Va, pour neveu postiche, adopter un Orgon (**)
Qui de ses grands trésors, pieuse frénésie !
Des tartufes du tems nourrit l'hypocrisie,
Et craignant plus le ciel qu'il n'a le ciel pour but,
Va l'argent à la main *trafiquer son salut.*
S'il recevoit d'en haut des notions plus claires,
Il iroit à la Trappe imiter les Macaires :
Car dans le monde on fait des efforts impuissans
Pour détacher l'esprit du commerce des sens,
C'est trop, n'en parlons plus ; entrons en diligence
Dans le pompeux néant de la grandeur immense.
Qu'on ait vu de nos jours, appuyé par les loix,
Un Cromwel déranger un long ordre de rois ;
Qu'une reine ait pu faire, exempte de tous crimes,
De deux freres vivans deux maris légitimes (***) ;

(*) Le cardinal Mazarin, oncle de l'auteur.
(**) Le duc de la Meilleraye.
(***) Mademoiselle d'Aumale, reine de Portugal.

Une autre, par son fils, voit signer aujourd'hui
L'arrêt dénaturé qui l'éloigne de lui (*).

En parlant de Fénelon, les éditeurs observent que le coloris de son imagination, l'élégance de son style, le goût sain de l'antiquité qui respire dans tous ses ouvrages, ont fait inscrire son nom parmi ceux de nos plus célebres prosateurs; » mais (ajoutent-ils) comme poëte, il avoit peu à fournir à notre » recueil. Nous n'avons trouvé de lui qu'un » madrigal, avec une ode, osons le dire, fort » médiocre, & que nous n'aurions pas même » adoptée, si nous avions eu à choisir parmi » un plus grand nombre de poésies. « Citons le madrigal, adressé *à une jeune personne*, & qui n'a peut-être point été aussi souvent imprimé que l'ode.

Iris, vous connoîtrez un jour
Le tort que vous vous faites:
Le mépris suit de près l'amour
Qu'inspirent les coquettes.
Cherchez à vous faire estimer
Plus qu'à paroître aimable:
Le faux honneur de tout charmer
Détruit le véritable.

Mille trompeurs, par leurs discours
Et leur perfide adresse,
Chez vous s'efforcent tous les jours
De prouver leur tendresse.
Fuyez leur charme séducteur:

(*) La reine-mere d'Espagne.

C'est un piège funeste ;
L'oreille est le chemin du cœur,
Et le cœur l'est du reste.

Quelques poésies de Jacques Autreau terminent ce volume ; ce dernier auteur avoit soixante ans lorsqu'il s'avisa de travailler pour le théatre : ses pieces ont du naturel & de la facilité ; nous allons citer une de ses *chansons à boire* :

D'où vient, disoit Lucas, qu'on voit entre les rois
Toujours maille à partir, toujours queuque anicroche ?
Morguienne ! à Pantin, sans reproche,
Je vivons mieux d'accord, nous autres villageois.
En voici la raison, me semble,
Lui répondit Grégoire en esprit fort :
Le moyen qu'ils soyont d'accord !
Ils ne buvont jamais ensemble.

En général, on peut dire que dans ce volume les éditeurs ont apporté tous leurs soins au choix des poésies & à la rédaction des notices.

(*Journal de littérature françoise & étrangere ; Journal encyclopédique.*)



ARCHÆOLOGIA or miscellany tracts, &c. *Archæologia ou traités divers relatifs à l'antiquité : publiés par la société des antiquaires de Londres.* VIe. & VIIe. volume, *in-4to.* À Londres, chez White.

L'ÉTABLISSEMENT de la *Société des antiquaires de Londres*, a servi non-seulement à répandre la connoissance des antiquités, mais encore à réveiller dans la Grande-Bretagne le goût de cette branche scientifique.

Les mémoires de cette société sont très propres à nous instruire de ce qui a rapport à l'état des siecles passés, sur divers points intéressans & sur différentes découvertes; le Ier. volume parut en 1770 — le IIe. en 1773 — IIIe. en 1775 — le IVe. en 1777 — & le Ve. en 1779.

Le VIe. volume commence par un mémoire *sur quelques antiquités romaines, découvertes à Exeter*, ce qui est le sujet de l'ART. Ier. — Ces antiquités consistent en cinq pénates romains de bronze, trouvés en 1778, en creusant une cave. Avec ces pénates on a trouvé une quantité considérable de grandes écailles d'huîtres, qui, à en juger par leur grandeur & leur forme, proviennent, à n'en pas douter, de Budleigh, village situé sur la côte, à douze milles sud-est, d'Exeter.

ART. II. *Remarques sur les observations du Rév. M. William Harris, touchant les antiquités romaines en* Montmouthshire ; *par* Jean Strange, *écuyer*, &c.

ART. III. *Eclaircissement d'une inscription saxone que l'on voit dans l'église d'*Aldbrough, *en* Holdernesse, *dans la subdivision orientale du comté d'York ; par* Jean-Charles Brooke, *écuyer*, &c. — Cette inscription porte » qu'Ulf fit ériger cette église » pour les ames d'Hanum & de Gunthard. « De cette circonstance & autres on infere que l'église d'Aldbrough fut bâtie par les Saxons, quoiqu'elle paroisse plus moderne.

ART. IV. *Mémoire sur une pierre singuliere des rochers de* West-Hoadley, *dans le comté de* Sussex ; *par* Thomas Pownal, *écuyer.*

ART. V. *Observations sur l'abbaye* de Reading ; *par* sir Henri-Charles Englefield, *baronnet.*

ART. VI. *Observations sur un passage de l'histoire-naturelle de Pline, relativement au temple de* Diane d'Ephese ; *par* Joseph Wyndham, *écuyer.* — Ce mémoire concerne l'ancienne architecture, dont l'auteur paroît avoir une idée claire.

ART. VII. *Remarques sur l'ancienne prononciation de la langue françoise ; par* le Rév. M. Bowle.

ART VIII. *Observations sur la peste en Angleterre ; par* le Rév. M. Pegge. — Ce mémoire fut composé en octobre, 1778, tems vers lequel la peste fit des ravages à Constantinople, dans le Levant, & en Afrique. M. Pegge témoigne donc la crainte qu'il a que ce fléau mortel ne gagne la Grande-Bretagne ; mais

heureuſement cette nation a été exempte de ce fléau. Le peu d'obſervations que fait M. Pegge eſt relatif à l'intérêt qu'il prend pour le ſalut public.

Art. IX. *Deſcription ultérieure d'anciennes fortifications dans le nord de l'Ecoſſe ; par* M. Jacques Anderſon. — L'auteur avoit déja publié quelques remarques ſur ce ſujet dans le volume précédent. Dans cet article, qui eſt écrit en forme de lettres, M. Anderſon nous apprend qu'il avoit examiné pluſieurs autres endroits élevés, fortifiés de la même maniere que Knock-ferrel, & qu'il les avoit trouvé différens l'un de l'autre en quelques particularités. A Knock-ferrel, la croûte vitrifiée n'environnoit la muraille qu'en dehors ; mais à Tap-o-Noath, dans la province d'Aberdeen, où il y a une fortification de cette eſpece, la croûte vitrifiée ne ſe trouve que dans l'intérieur de la muraille, excepté à un endroit, où toute la muraille conique eſt en croûte des deux côtés.

Sur le ſommet de la hauteur appellée Dun-o-Deer, dans la province d'Aberdeen, il y a auſſi des traces d'une fortification de cette eſpece. On y voit pareillement les ruines d'un autre ancien édifice, de pierre & de chaux, que le vulgaire croit avoir été le palais d'un des rois d'Ecoſſe. M. Anderſon, dans ſon premier mémoire ſur les murailles vitrifiées, avoit haſardé une conjecture, ſavoir que les tours circulaires étoient d'origine norwégienne. Depuis, il a fait des recherches pour ſavoir ſi elles étoient communes dans les Orcades ; ce qui doit

avoir lieu, si sa conjecture étoit fondée. Arthur Nicolson, écuyer, Junior, lui apprend, dans une lettre, que ces édifices sont très-communs dans ces isles.

Art. X. *Observations sur les murailles vitrifiées en Ecosse; par* l'hon. Daines Barrington. — Ce mémoire contient une conjecture singuliere concernant l'origine de ces murailles.

» Les forts en question, ainsi construits, dit-» il, ont depuis quelque tems beaucoup fixé » l'attention des antiquaires Ecossois, particu-» liérement de M. Jean William (ingénieur » des mines) qui a publié un opuscule sur ce » sujet en 1777, & de M. Freebairn, dont » les sentimens, sur la même matiere, se trou-» vent consignés dans les mémoires de la so-» ciété, 17 juin, 1779. Je peux y ajouter une » dissertation de M. Anderson, dans le volume V, » *Archæologia*, pag. 255, & une autre du mê-» me, laquelle précede cet article. «

» Ces habiles antiquaires conviennent que ces » murailles furent autrefois vitrifiées, parce » que les naturels de la Grande-Bretagne-septen-» trionale, ne savoient point dans ce tems là » comment on faisoit ce que nous appellons » aujourd'hui ciment; que dans la plupart du » petit nombre de celles qui restent, la vitri-» fication n'a lieu que d'un côté; qu'elles sont » situées sur des montagnes isolées, d'une hau-» teur très-considérable, & qu'elles servoient » comme d'endroits de défense. « M. Barrington n'est point de cette opinion; il imagine que » si la vitrification tenoit lieu de ciment,

» il est fort extraordinaire que les anciens ha-
» bitans d'Ecosse ne l'appliquassent point aux
» maisons ou cabanes où ils demeuroient conf-
» tamment, au lieu de réserver ce procédé
» coûteux & difficile, seulement pour une for-
» tification, qui peut-être pouvoit ne pas ser-
» vir dans un siecle contre l'ennemi. «

Art. XI. *Observations de sir* Henri-Charles Englefield, *baronnet*, *sur les édifices* d'York, &c.

Art. XII. *Mémoire sur certains masques de terre, de la côte de* Musquito; *par* Charles Roger, *écuyer.*

Art. XIII. *Mémoire sur quelques monumens druidiques; &c. par* Hayman Rooke, *écuyer.*

Art. XIV. *Observations sur le mot* ESNECCA; *par* John Topham, *écuyer.* — Dans une ancienne charte d'Angleterre, qui ne porte aucune date, mais que M. Topham, d'après des preuves certaines, prétend avoir été accordée par Henri II, entre l'an 1162 & 1169, on lit ces mots: » Ministerium meum de *esnecca* mea. « Le mot *esnecca*, dans cette charte, a évidemment rapport à quelque office de la couronne; M. Topham paroît prouver, d'après de bonnes autorités, que l'office auquel il est fait ici allusion, étoit celui de maître ou garde du propre navire ou vaisseau du roi.

Art. XV. *Observations sur la poterie de terre romaine, tirée du rocher de* Pan-Pudding; *par* Edouard Jacob, *écuyer.*

Art. XVI. *Observations sur la poterie de terre romaine, trouvée dans la mer sur la côte de la province de* Kent, *entre* Whistable & Reculver,

sur les bords de l'isle de Thanet ; *par* George Keate, *écuyer.*

Art. XVII. *Nummi Palmyreni illustratio ; per* Rev. Carolum Godofredum Woide. — D'après les tentatives déja faites pour déterminer l'alphabet usité par les habitans de Palmyre, les caracteres qui sont sur trois de ces médailles, conservées dans le cabinet de feu le docteur Hunter, sont supposées former les noms d'Haththil, de Joheth & du grand Créateur. Qui étoient *Haththil* & *Joheth* ? c'est ce qu'on ignore, faute de monumens de Palmyre. L'explication d'une quatrieme médaille, du même cabinet, fera la matiere d'un autre mémoire de M. Woide.

Art. XVIII. *Quatre lettres de* Beaupré Bell, *écuyer, à* Roger Gale, *écuyer, sur les horloges des anciens, avec la réponse de* M. Gale.

Art. XIX. *Mémoire sur un monument historique de la Bretagne ; par* M. d'Auvergne.

Art. XX. *Le commencement du jour (chez les Saxons & les Bretons) déterminé ; par le rév.* M. Pegge.

» Le commencement du jour chez les anciens » Grecs & Romains (on entend par jour l'espace de vingt-quatre heures accomplies par » la seule révolution journaliere du soleil, pour » parler vulgairement) paroît connu & déterminé, & cette connoissance est d'une grande » importance quant aux passages innombrables » de leurs écrivains, où il en est question. «

» On peut dire la même chose quant aux » Hébreux ; mais quant aux Bretons & aux

» Saxons, cette circonstance paroît être très-
» douteuse & incertaine, ou au moins elle est
» rendue telle par l'opinion d'un savant anti-
» quaire qui dit : Je n'ai point de livres pour
» savoir quand nos ancêtres, les Saxons, ou
» avant eux les Bretons, commencerent le
» jour. --- C'est un point cependant qui doit
» être déterminé chez eux aussi bien que chez
» d'autres nations, & pour la même raison ;
» par conséquent l'objet de ce mémoire sera
» d'éclaircir ce problême douteux, le mieux
» qu'il sera possible. «

M. Pegge y réussit : ses autorités sont quant aux Saxons Tacite, du Fresne, sir Thomas Brown, Werstegan & Toresby ; --- & quant aux Bretons, les commentaires de César ; M. Camden, Sheringham, Sammes, Wilkins, Richard & du Fresne, qui dit : » Armorici
» Seisun vel Seishun, i. e. septem somni, di-
» cunt, pro septimana, & henos vel henoas
» pro hodie, quod proprie hac nocte significat. «

ART. XXI. *Remarques sur la langue des naturels de* Sumatra ; *par* M. Marsden.

ART. XXII. *Observations sur la maniere de peindre des Indiens ; par* William Bray, *écuyer.*

ART. XXIII. *Observations sur l'origine & l'antiquité des églises rondes, & de celle de* Cambridge *en particulier ; par* M. James Essex.

ART. XXIV. *Description d'un ancien tableau du château de* Windsor, *lequel représente l'embarquement du roi* Henri VIII *à Douvres, le 31 mai 1520, avant son entrevue avec le roi de France,* François I, *par* John Topham, *écuyer.*

ART. XXV. *Sur le contenu cubique du* CON-GIUS *des Romains ; par* Henri Norris, *écuyer*.

ART. XXVI. *Quelques observations sur le contenu cubique de l'*AMPHORA *des Romains, du* Dr. Bernard ; *par* Henri Norris, *écuyer*.

ART. XXVII. *Suite aux observations sur les anciens châteaux ; par* Edouard King, *écuyer*.

ART. XXVIII. *Additions au mémoire de* M. King, *sur le château de* Lincoln ; *par sir* Henri Charles Englefield, *baronnet*.

ART. XXIX. *Observations sur le château de* Rochester ; *par le rév.* M. Samuel Denne.

ART. XXX. *Sur de l'ancienne poterie de terre romaine ; &c. par le gouverneur* Pownall.

Telles sont les matieres contenues dans le sixieme volume ; quant au septieme, voici les articles qui y sont contenus.

ART. I. *Observation touchant une inscription qui se trouve sur une colonne appartenante à la société des antiquaires.* --- En 1726, cette colonne fut transportée d'Alexandrie, où elle fut trouvée ensevelie dans le sable ; elle est de granit, & a la forme d'un cône renversé ; sa hauteur est de trois pieds, quatre pouces, & son diametre de huit pouces & demi, à six pouces & demi. L'inscription est en caracteres orientaux, composés du cufique & de celui qui fut inventé par Ebn Moclah, vers l'an 320 de l'hégire. Voici la traduction de cette inscription :

1. --- Le Bismela avec une plate-forme, ce temple

2. --- construit suivant un ancien genre, ayant été brûlé de fond en comble & enseveli sous ses ruines, fut

3. --- du tems du caliphe Hakem relevé suivant ce (genre) que Mahomet

4. --- Casim, dans ses instructions touchant cette maniere de bâtir, avoit donné & dont il avoit produit un

5. modele, & ayant été enfin purgé de toute souillure & consacré, il a été rebâti par ordre

6. d'Al Mustâpha, dans l'Egypte, par la grace de dieu, seigneur des fideles, en l'anné e 506, dans le mois cabile.

Il paroît que cette inscription a rapport à un événement de la dynastie des caliphes Fatimites.

Art. II. --- *Eclaircissement de quelques monumens druidiques dans la province de* Darby; *par le rév.* M. Pegge. --- Ces monumens sont deux pierres qui furent tirées de terre, vers l'an 1760, à Durwood, où elles étoient à côté d'une grande urne, à moitié remplie d'ossemens brûlés. On croit qu'elles ont servi à moudre du grain, avant que les moulins fussent inventés. M. Pegge confirme cette opinion par l'autorité de quelques auteurs, qui ont observé que le même expédient étoit communément pratiqué chez les autres nations.

Art. III. --- *Remarques historiques touchant le pouvoir de la cour du chancelier de* Cambridge; *par le rév.* Robert Richardson, *docteur en théologie*, &c.

Art. IV. --- *Observations sur l'art de tirer de l'arc en Angleterre; par l'hon.* Daines Barrington. --- Dans les nombreuses recherches que

M. Barrington a faites relativement aux antiquités Britanniques, il montre tant de solidité & d'érudition, que ses observations ne peuvent qu'intéresser les amateurs d'antiquités ; nous donnerons ici un extrait des remarques de l'auteur.

» Comme quelques-unes de nos victoires les » plus signalées, dans les premiers siecles, ont » été principalement attribuées aux archers An» glois, il ne sera point indifférent pour la » société de connoître ce que j'ai pu recueil» lir, quant à l'état le plus florissant de nos » archers, jusqu'à ce jour où ils sont presque » anéantis. «

» Ce corps est présentement appellé la com» pagnie de l'artillerie, qui est un mot fran» çois, signifiant l'art de tirer de l'arc, puis» que l'archer du roi est, dans cette langue » appellé, l'*artillier du roi ;* & nous paroissons » avoir emprunté de cette nation, cette mé» thode de faire du mal à l'ennemi, au moins » avec l'arbalête. «

» Nous trouvons donc que Guillaume-le-Con» quérant avoit un nombre considérable d'ar» chers dans son armée à la bataille d'Hastings, » tandis qu'il n'est fait aucune mention de pa» reilles troupes du côté d'Harold.

» Nos chroniques ne font point mention de » l'art de tirer de l'arc comme expressément » appliqué à l'arbalête avant la mort de Ri» chard I, qui fut tué au siege de Limoges, » en Guienne, d'une flèche qui, selon Hem» mingford, fut lancée au moyen d'une arba-

» lète. Joinville pareillement (dans sa vie de » St. Louis) parle toujours des *Salistarii* chré» tiens. «

Art. V. — *Eclaircissement d'un sceau non publié de* Richard *duc de* Glocester, *par le rév.* Mills, *doyen d'Exeter.*

Art. VI. — *Conjectures touchant quelques chemins romains non décrits, & autres antiquités dans le comté de* Durham; *par* Jean Cade, *écuyer de Durham.*

Art. VII. — *Lettre du rév. Dr.* Sharp, *archidiacre de Northumberland, tendant à confirmer l'opinion de* M. Cade.

Art. VIII. — *Observations sur la pierre militaire romaine, de* Leicester, *par* M. Bray. — Quoique Leicester passe généralement pour être le *Rata Coritanorum* des Romains, quelques antiquaires ont cependant fait naître des doutes à cet égard. Mais une pierre derniérement trouvée près de cette ville, & décrite par M. Bray, confirme l'opinion commune.

Art. IX. — *Observations sur l'église actuelle d'*Aldbrough d'Holderness, *prouvant qu'elle ne fut point bâtie par les Saxons, comme* M. Sommerset *le prétend; par le rév.* M. Pegge.

Art. X. — *Particularités relatives à un squelette humain, & aux vêtemens qui le couvroient, lorsqu'il fut trouvé dans une fondriere, au pied de* Drumkeragh, *montagne dans le comté de* Down, &c. *dans l'automne de 1780; par la comtesse de* Moira. — Les particularités concernant ce squelette sont détaillées avec beaucoup de précision & de critique. L'exemple de Mde. la comtesse de

Moira est bien fait pour produire des effets avantageux. »

Art. XI. --- *Détail ultérieur de découvertes dans les marais d'Irlande ; par* Richard Lovell Edgeworth.

Art. XII. --- *Sur le progrès du jardinage ; par l'hon.* Daines Barrington. --- Cet écrivain instruit trace le progrès de la culture des jardins, d'après tout les anciens historiens & poëtes. Les jardins, dont il est fait d'abord mention sont ceux de Salomon, de Babylone, d'Alcinoüs & de Laertes, avec ceux de Lucullus & de César Auguste; mais il sembleroit, comme notre auteur l'observe, que les deux derniers étoient des promenades avec des plants réguliers d'arbres, vu que Virgile, dans ses Géorgiques, recommande la forme d'un quinconce :

» *Non animum modo uti pascat prospectus inanem.* «

M. Barrington remarque que, dans les jardins particuliers des Romains, il y avoit communément des arbrisseaux & des fleurs qui exhaloient de douces odeurs; à l'appui de cette opinion il produit un passage d'Horace; il prouve ensuite, d'après l'autorité de Martial, que, vers la fin du premier siecle, le goût dominant étoit d'avoir du *buis taillé* parmi les myrthes & les platanes.

Notre auteur observe justement que vers la chûte de l'empire Romain, on donnoit très-peu de soin au jardinage. Après cette époque, le premier jardin que nous offre M. Barrington est celui de l'hôtel de St. Paul, à Paris,

vers l'an 1364 : il produisoit des pommes, des poires, des cerises & du raisin, outre des pois & des feves; il y avoit des couches de romarin & de lavende, avec de très-grands arbres. Selon notre auteur, il y avoit au commencement du seizieme siecle des serres en Angleterre, comme on le voit par un des poëmes de Leland intitulé : *Horti Gulielmi Guntheri hyeme vernantes*. Dans l'itinéraire du même écrivain, il est fait mention des jardins de Morle dans la province de Derby, &c. &c.

» Sous le regne d'Elisabeth, dit M. Barrin» gton, il y eut un Italien, qui visita l'An» gleterre, & publia en 1586, un gros volume » de poésies latines, divisées en plusieurs livres. » Ce poëte se nomme Melissus. «

» Dans ce recueil il y a sur le jardin royal » un poëme, dont une stance décrit un laby» rinthe, & il paroîtroit d'après les vers sui» vans, que S. M. étoit curieuse en fleurs, & » peut-être même botaniste : «

Cultor herbarum, memor atque florum,
Atque radicum sub humo latentum, &
Stirpium prisca & nova singularum
Nomina signet.

» On lit encore :

Non opis nostra frutices ad unguem
Persequi cunctas, variasque plantas.

» Sous le regne de cette reine, Hentzner » nous apprend, qu'il y avoit dans le jardin » particulier un jet d'eau, qui par le moyen

d'un robinet, mouilloit tous les spectateurs qui
» s'en approchoient. «

» Liébaut, qui écrivit sa maison rustique
» vers le même tems, conseille de mettre dans
» les jardins des jasmins ou des rosiers, du
» buis, des génévriers, & des cyprès; il don-
» ne aussi, gravés en bois, des modeles de
» parterres & de labyrinthes. Le même goût
» régnoit en Espagne & en Italie. «

Art. XIII. — *Recherches sur quelques monumens, &c. par le rév.* M. Pegge.

Art. XIV. — *Observations sur le temple de* Dundalk; *par* Thomas Pownall, *écuyer.*

Art. XV. — *Extrait d'une lettre du Rév. docteur* Percy, *évêque de Dromore, en Irlande, au Rév. docteur* Lort, *sur quelques grandes cornes fossiles.* — Le sujet de cette lettre est trop intéressant pour ne pas le faire connoître. » J'ai
» derniérement acheté, dit l'auteur, une cou-
» ple de cornes, qui sont les plus grandes, je
» pense, que l'on ait jamais trouvé en Irlan-
» de, avec quelques ossemens de cette race
» énorme de bêtes fauves, lesquels sont trou-
» vés dans les couches de marne, qui sont
» au-dessous de nos marais. Je ne crois pas
» qu'on les trouve dans les marais mêmes,
» mais généralement dans les marnieres après
» que la tourbe est ôtée. Une de ces cornes a
» sept pieds & un pouce, à prendre depuis la
» racine à son insertion dans le crâne jusqu'à
» l'extrêmité de sa branche la plus éloignée;
» l'autre a six pieds & neuf pouces; ajoutez-
» y l'intervalle de quatre pouces dans le crâ-

» ne entre leurs racines ; & la distance de l'ex-
» trêmité d'une corne à l'extrêmité de l'autre,
» est de quatorze pieds quatre pouces. Le crâ-
» ne, qui est entier, a vingt-trois pouces, à
» compter de l'extrêmité des vertebres du cou,
» jusqu'à l'extrêmité du nez; la largeur du
» front au-dessus des yeux est de onze pouces
» & un quart. «

» J'ai l'os de la cuisse qui est beaucoup plus
» grand que celui d'un bœuf, comme l'est pa-
» reillement l'omoplate. «

» Je crois que ces cornes different non-seu-
» lement en grandeur, mais encore quant à la
» forme, de celles de toute espece de bêtes-
» fauves, qui sont actuellement au monde,
» & certainement entre autres, du renne &
» de l'élan. Le docteur Law, évêque de Clon-
» fert, m'a dit qu'il a entendu un Indien par-
» ler d'une énorme bête-fauve, que l'on trouve
» toujours dans la Tartarie, vers le nord &
» l'ouest de la Chine, & qui a été crue la
» même que la nôtre. C'est une chose digne de
» remarque qu'aucune histoire ni tradition, ni
» fable, des plus anciens poëtes Irlandois, ne
» contient pas la moindre allusion, ni la plus
» légere mention touchant ces animaux gigan-
» tesques. «

» Lord Moira m'a dit qu'il a derniérement
» envoyé quelques ossemens de cet animal pour
» être examinés par quelques-uns des membres
» de la société royale & de celle des antiquai-
» res. Tous s'accordent à dire ici que ceux que
» je possede sont les plus grands que l'on con-

» noisse encore, vu que l'on en a trouvé peu » au-delà de douze pieds. J'ai dernièrement fait » l'acquisition d'une autre couple de grandes » cornes, avec le crâne entier de l'animal qui, » à en juger par ses dents, paroissoit être mort » de vieillesse; cependant avec le crâne elles » n'ont que onze pieds, quatre pouces. «

Art. XVI. — *Conjecture sur la station romaine*, Vinovium *ou* Binchester; *par* Jean Cade, *écuyer*. — D'après plusieurs antiquités trouvées en terre à Binchester, M. Cade pense que cet endroit étoit consacré à Bacchus, & qu'il tira son nom de *Vinovium* des fêtes en l'honneur de cette divinité.

Art. XVII. — *Observations ultérieures sur les antiquités irlandoises des premiers tems; par* Thomas Pownall, *écuyer*. — Ces observations sont contenues dans des extraits de lettres du colonel Vallancy, qui s'est fort occupé des antiquités irlandoises.

Art. XVIII. — *Description d'un deuxieme cochon de plomb romain, trouvé dans la province de* Darby, *&c. avec des remarques; par* Samuel Pegge. — Une circonstance particuliere, qui accompagne ce cochon de plomb, c'est que sur la surface on voit beaucoup de petites parcelles de cuivre. L'inscription est L. Aruconi Vercund. Metal. Lund (*). Cette inscription est une preuve certaine que les mines de plomb

(*) C'est-à-dire, la propriété de L. A. V. marchand de plomb, de Londres.

de la province de Darby furent exploitées de bonne heure.

ART. XIX. --- *Mémoire ultérieur sur quelques monumens druidiques de la province de* Darby ; *par* Hayman Rooke, *écuyer.*

ART. XX. --- *Remarques sur l'article précédent ; par* M. Bray.

ART. XXI. --- *Observations sur un vase de crystal, appartenant au comte de* Besborough ; *par* Thomas Pownall, *écuyer.* --- Avant de parler de ce morceau curieux d'antiquité, M. Pownall traite de quelques cérémonies observées aux banquets, & sur-tout aux libations.

Quant aux libations des anciens dans les festins, il est généralement admis que le maître de la fête prenoit une *patera* remplie de vin ; qu'il répandoit un peu de liqueur sur la table, de la même maniere que le prêtre faisoit sur l'autel ; & qu'après avoir goûté de cette liqueur il donnoit la coupe à la personne qui étoit à côté de lui à droite, laquelle ayant suivi son exemple, la passoit aux autres convives.

Quoique les antiquaires conviennent que les anciens avoient dans leurs banquets trois vaisseaux placés sur le buffet ou mis sur la table ; pour faire les trois libations aux trois objets de leur dévotion, après que l'on avoit desservi ; il y a cependant entre eux une différence d'opinion, relativement, non-seulement aux divinités ainsi honorées, mais à l'ordre réglé, dans lequel ces différentes libations étoient faites. Suivant l'autorité, tirée de Virgile, dans la description du festin donné par Didon, ces

divinités étoient *Jupiter* Ξενιος, *Bacchus lætitiæ dator* & *Bona Juno*. Nous voyons toutefois dans Athenée, que chez les Grecs, la premiere libation étoit faite Αγαθω Δαιμονι, avec une coupe de vin pur, & qu'ensuite on en faisoit une à *Jupiter Soter*, avec une coupe de vin, mêlé avec de l'eau. D'autres disent que la premiere coupe étoit consacrée à *Mercure*, la deuxieme aux *Graces*, & la troisieme à *Jupiter Soter*. Mais les antiquaires different sur la troisieme ; quelques-uns veulent que ce soit à Αγαθω Δαιμονι ; d'autres à Junon ou *Dea bona*, & plusieurs à Mercure.

» Dans cette diversité d'opinions, dit M. Pownall, je hasarderai de donner la mienne, dans » laquelle elles peuvent toutes se rencontrer : » je pense que ces *Trina Numina* étoient Θεοι » Μυχοι, les *Dei Penetrales* ou *Penates*, les *Dii* » *Præstites*, ou *Præsides Hospitii*, *Mensæ* & *Cubilis*. Les deux *Lares*, & Mercure leur pere, » étoient ces *Trina Numina*. Ce mot *Lares* aussi » bien que les mots *Genius* & Δαιμων étoient » des termes généraux, & étoient par conséquent applicables à la protection (numen) » de toute divinité, à laquelle, comme aux » *Dii Præstites* ou *Penates*, telle ou telle ville, » ou maison, étoit plus particuliérement consacrée. C'est sous ces idées générales qu'Ovide » les décrit :

» *Mille Lares, Geniumque ducis qui tradidit illos*
» *Urbs habet ; & vici Numina Trina colunt.* «

OVID. Fast. lib. V. 145.

» Ces

» Ces Lares pouvoient avoir mille différens » noms en différens endroits ; mais, avec le » *Genius ducis qui tradidit illos*, ils faisoient » toujours les *Trina Numina*. Les Lares n'étoient » que deux. Ils étoient généralement regardés » comme dieu & déesse, *deus & dea*. D'où Vir- » gile, parlant d'un être malheureux, & com- » me n'ayant point de Lares, dit :

» *Nec deus hunc mensa, dea nec dignita cubili est.* »

» Chez les Egyptiens, ces *Trina Numina* étoient » Mercure, Osiris & Isis ; à Troye, Apol- » lon, Neptune & Vesta étoient regardés » comme les *Dii Penates*. A Carthage, c'étoient » ce que les Romains nommoient *Jupiter Hos- » pitalis*, *Bacchus* & *Bona Juno*. A Athenes, » Athena étoit seule. Castor & Pollux étoient » dits aussi les *Gemelli Dei*. En un mot, ils » différoient dans les divers pays, suivant les » différentes manifestations de la puissance di- » vine, à laquelle chaque endroit croyoit avoir » beaucoup d'obligations ; suivant les attributs » de la divinité à laquelle chaque maison ou » famille étoit dédiée ; ils différoient, dis-je, » tellement que ni les Grecs, ni les Romains » ne savoient comment les définir ni quel nom » leur donner. «

» Quels que fussent ces *Trina Numina*, à qui, » dans leurs fêtes ils faisoient les trois liba- » tions, Mercure, c'est à dire, la divinité que » les Romains appelloient de ce nom, étoit tou- » jours de ce nombre. Plutarque & Macrobe, » s'accordent à dire que ce Mercure étoit le

» même que le soleil, qu'Osiris étoit le soleil; » que Bacchus ou *Liber* étoit le même. Et dans » les anciennes médailles grecques, principalement dans celles des Rhodiens, nous y voyons » le soleil représenté par une *caput pinnatum*, » & couronnée d'un diadême de serpens, précisément comme nous voyons ici Mercure, » représenté dans l'ornement de cette coupe de » crital. De plus, Mercure qui, dans les fastes » romains, est dit le pere des Lares, est toujours trouvé avec ces *Gemelli*, & forme avec » eux les *Trina Numina*, qui sont les *Dii Penates* ou *Præstites.* »

» — *Lares Geniumque ducis, qui tradidit illos,*
» *Urbs habet; & vici Numina Trina colunt.* «

» Mercure, suivant ces idées différentes & indécisives que l'on avoit de lui, étoit désigné » par une multitude de noms. *Ως αγαθον ες υπονοιας πολλας εχειν*, comme Aristophanes dit de Mercure, dans son *Plutus*; » & Mercure, sous quelqu'un de ces noms, » étoit toujours comme un des *Dii Penates*, » comme un *Θεος μυχιος*, un des objets de » la cérémonie des libations. «

Après avoir rapporté la coutume de boire, observée par les Grecs & les Romains, M. Pownall passe à la description de la coupe, qui est l'objet de son attention. L'auteur conclut des observations ci-dessus rapportées & autres » que » cette espece de coupe étoit un des anciens » *pocula*, appropriés à la cérémonie de la libation, & particuliérement consacrée à celle

» qui étoit faite à Mercure, & aux deux La-
» res, comme étant les *Trina Numina*; aux
» *Dii Penates*; que par conséquent cette coupe
» de cristal, comme antique, est un des plus
» curieux & des plus précieux morceaux d'an-
» tiquité, qui existe actuellement en Europe. «

ART. XXII. *Mémoire sur des antiquités découvertes dans le voisinage* de Bagshot, *dans le mois de juillet 1783; par le Rev.* M. Handaside.

ART. XXIII. — *Description d'un hypocauste romain, trouvé près de* Brecknock; *par* M. Charles Hay.

ART. XXIV. — *Observations sur les chariots des anciens Bretons; par le Rev.* M. Pegge. Ces observations étant courtes & relatives à un sujet curieux, nous les insérerons en entier.

» Outre la méprise ordinaire commise par
» les annalistes & les historiens, quant à ce
» passage de Juvenal :

Regem aliquem capies, aut de temone Britanno
Excidet arviragus. —

JUVENAL. IV, 126.

» En prenant Arviragus pour le nom propre
» d'une personne, & non pour celui de quel-
» qu'un en place, les mots du satyrique doivent
» s'entendre sous un autre rapport, comme
» servant à nous instruire, par le mot *temo-*
» *ne*, d'une singuliere maniere de combattre
» chez les peuples de la Grande-Bretagne;
» laquelle consistoit en ce que quittant sa
» voiture, & s'avançant sur le timon, le
» combattant harceloit l'ennemi aussi long-

» tems qu'il le jugeoit propre & convenable;
» & ensuite se retiroit dans le fonds de son
» char. Ce fait paroît être le véritable, cette
» méthode de se battre étant expressément dé-
» crite dans les commentaires de César; liv.
» IV, c. 29, où il est dit : ac tantum usu
» quotidiano & exercitatione efficiunt, ut in
» declivi ac præcipiti loco incitatos equos sus-
» tinere, & brevi moderari ac flectere, & per
» temonem percurrere, & in jugo insistere, &
» inde se in currus citissime recipere consueve-
» rint. Les passages du poëte & de l'historien
» en éclaircissent un autre d'une maniere re-
» marquable. «

» Il paroît donc d'après cet état des choses,
» que l'*esseda* des Bretons & des Gaulois doit
» avoir été très-bas sur le devant, & non com-
» me on représente les corps des chariots des
» anciens. M. Pownall dit que le devant de la
» voiture étoit à la hauteur de la poitrine, &
» arrondi en forme de bouclier, de maniere à
» tenir lieu de cette arme défensive au conduc-
» teur, que pour cette raison on l'appelloit
» *ασπιδισκη*, ou la partie du bouclier, & que
» les côtés du chariot alloient en diminuant
» presque jusqu'au bas du corps de la voiture,
» mais différemment & par diverses lignes. Il
» est impossible que ce fût la forme de l'*esseda*
» des Bretons, & avec toute la déférence due
» au sentiment de ce savant, on devroit faire
» une distinction entre les chars militaires dont
» on se servoit à Troye ou en Grece ou ail-
» leurs, & ceux dont se servoient les Bretons,

» lesquels doivent nécessairement avoir été d'une « forme très-différente. «

» Quant à la maniere dont le guerrier s'a» vançoit sur le timon, ce n'est point une ob» jection, selon moi, que le corps de la voi» ture dans l'orient étoit bas, même aussi bas » que M. Pownall le représente, parce que la » construction dans la Grande-Bretagne pouvoit » en être très-différente à cet égard de celle » des chariots anciennement employés, & que, » quoique l'isle de la Grande-Bretagne abondât » alors en chevaux, de maniere qu'ils étoient » un article de commerce & d'exportation, sui» vant le Dr. Musgrave, cependant il y a toute » raison de croire qu'ils n'étoient dans ce tems » que d'une taille moyenne, la race s'en étant » ensuite beaucoup améliorée par le commerce » avec le continent. Je suis fortement persuadé, » pour ces raisons, qu'au moyen d'une petite » élévation dans le char, & avec des chevaux » d'une taille moyenne, un combattant pouvoit » aller & venir sur le timon de son chariot, » presque sur un même niveau. «

(*La fin dans le journal prochain.*)



Le mari sentimental, ou le mariage comme il y en a quelques-uns, suivi des lettres de MISTRISS HENLEY, *publiées par son amie madame de C*** de Z***, & de la justification de* M. HENLEY, *adressée à l'amie de sa femme.* A Geneve, & se trouve à Paris, chez Buisson, libraire, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, N°. 13, 1785, 1 vol. *in-12.* de 360 pages. Prix 2 liv. broché, & 2 liv. 10 sols, franc de port, par la poste.

Ce roman a une marche différente de celle des autres. La plupart renferment des intrigues amoureuses qui se terminent par le mariage; celui-ci, ou ceux ci, (car il y en a deux) commencent là où les autres finissent. On n'imagine guere que deux personnes mariées soient capables d'exciter un intérêt bien vif. Tous les obstacles qui pouvoient retarder leur bonheur sont levés, & ils n'ont plus qu'à jouir paisiblement des charmes d'une tendre union. Tel est le terme ordinaire des peines & des tourmens de nos amoureux de romans & de comédie. Ils ne sont pas plutôt parvenus à l'hymen, qu'ils cessent d'être en spectacle, & qu'ils sont totalement oubliés. Du moment que leurs vœux sont accomplis, ils n'offrent rien qui puisse piquer la curiosité. Plus d'intrigues ni de difficultés; dès-lors plus d'intérêt.

Il s'en faut bien, cependant, que ce moment désiré par deux jeunes coeurs vivement épris, soit toujours pour eux l'époque de la félicité suprême. Souvent ces mêmes obstacles qui attachent l'esprit dans la lecture des romans, irritent aussi le coeur, l'animent & le soutiennent; & la passion n'a-t-elle plus rien à vaincre, elle perd de sa force & de sa vivacité; & ces amans si tendres & si fideles deviennent quelquefois des époux fort ordinaires.

Nous ne citerons pas pour preuve de ce que nous avançons, le héros de notre roman. M. Bompré, c'est son nom, avoit près de cinquante ans, qu'il n'avoit pas encore songé à plaire aux femmes. Peu favorisé par la nature, il s'étoit persuadé de bonne heure qu'il n'étoit point du nombre de ces mortels fortunés auxquels l'amour a prodigué ses bienfaits, & certain coup d'épée qu'il reçut dans la poitrine, pour avoir voulu soutenir ses droits auprès d'une jeune beauté qu'il adoroit, ne contribua pas peu à l'affermir dans son systême. Ainsi, vous voyez qu'il n'avoit pas épuisé sa tendresse avant de subir le joug de l'hymen. Ce fut un malheur pour lui. Il aimoit trop, & n'étoit pas assez aimé. Son exemple n'est pas fait pour encourager les vieux garçons à sortir du célibat.

Retiré à la campagne du côté de Geneve, il s'occupoit d'agriculture, d'économie, de politique, & il vivoit heureux au milieu de quelques paysans & de vieux domestiques qui lui étoient attachés dès son enfance. Un jeune homme de ses amis vient à se marier & l'invite à

ses nôces. Le spectacle du bonheur de ces deux jeunes époux lui fait penser qu'il manque quelque chose au sien. Quoiqu'il trouve dans un cheval & dans un chien qu'il aime beaucoup, à-peu-près de quoi remplir son cœur, il s'imagine qu'il reste encore de la place pour une femme; elle sera son conseil, son amie la plus fidelle, elle partagera ses goûts simples & champêtres, ses plaisirs en deviendront plus purs & plus touchans; cette félicité le fait d'avance pleurer de tendresse.

La femme qu'il adore ainsi n'est cependant encore qu'un être imaginaire, & aucun objet n'avoit jusqu'ici fixé ses yeux. Il apprend qu'un de ses anciens camarades, demeurant à Geneve, s'est rangé sous les loix de l'hymen. Il avoit précisément quelque affaire dans cette ville. Joignez à cela je ne sais quel instinct amoureux. Il va loger chez son ami. C'est-là que l'amour l'attendoit pour achever sa conquête. Il y avoit une *jeune* demoiselle de trente-six ans, assez belle, fort bien mise, & très-spirituelle. C'étoit la belle sœur de son hôte. Il en devient amoureux, & l'épouse en trois jours.

Fier de sa conquête, M. Bompré la conduit en triomphe à sa maison de campagne. Ici commence l'enfer du pauvre homme. Ses paysans, ses domestiques, viennent présenter des fleurs à la nouvelle épouse. Elle daigne à peine les recevoir. *Madame* avoit la migraine, elle étoit horriblement fatiguée de la route. Elle quitte la fête qu'on lui préparoit pour aller se reposer. Le lendemain, en jettant un coup-d'œil sur la

maison ; elle la trouve affreuse. Point d'autres tapisseries que quelques vieilles cartes de géographie, de grandes chambres bonnes à tenir le sabbat, & des cheminées plus grandes encore, point de glaces, aucuns meubles élégans, point de sopha. Le bruit des chevaux, des charrettes, & de tout l'attirail champêtre lui donne à chaque instant des vapeurs. Elle avoit lu les jardins de M. l'abbé de Lille. Il faut tout réformer sur ce plan. Grand sujet de tristesse pour M. Bompré qui étoit accoutumé à ces objets & à ce train de vie. Mais M. Bompré aime beaucoup son épouse, & elle l'a assuré que s'il ne se prête pas à ses désirs, elle ne peut manquer de mourir bientôt. Il est donc obligé de céder.

Les domestiques déplaisent aussi bientôt. Ce sont de vieux visages qui dégoûtent madame. Rien d'ailleurs de plus mal-adroit. Madame Bompré avoit une superbe porcelaine, don précieux que lui avoit fait un riche cousin ; *Antoine*, l'ami de son maître, la renverse & la casse en rangeant l'appartement. Il faut chasser Antoine. En vain le mari prie & conjure ; ses remontrances sont autant d'injures qui percent le cœur & font verser des larmes ; Antoine est donc congédié. Les autres domestiques ne tardent pas à le suivre.

Il ne reste plus à M. Bompré que son cheval & son chien, amis fideles & précieux. Il trouve un jour, en rentrant, son chien tué d'un coup de fusil, parce que ce n'étoit pas un chien à la mode, & qu'il étoit laid ; & il est

» j'étois rouge de plaisir. Elle récite à mer-
» veille, dit M. Henley; mais comprend-t-elle
» ce qu'elle dit? Il vaudroit peut-être mieux
» mettre dans sa tête des vérités avant que d'y
» mettre des fictions: l'histoire, la géogra-
» phie.... « Malgré toute sa bonne volonté, mistriss Henley ne trouva dans son mari qu'un cœur froid & sévere. Et admirez son bon esprit, c'est toujours d'elle-même, & jamais de M. Henley qu'elle se plaint. Elle ne croit pas qu'il puisse jamais avoir tort. Cependant sa sensibilité mise ainsi sans cesse à l'épreuve, est un poison qui la mine insensiblement; elle prévoit elle-même qu'elle ne peut plus vivre long tems, & elle meurt en effet bientôt après en couche.

Son mari reconnoît enfin, mais trop tard, ses torts à l'égard d'une épouse si digne d'être aimée. Il rétracte lui-même les éloges que cette infortunée lui donnoit dans les lettres qu'elle écrivoit à son amie, & confesse que cette haute sagesse qui lui en avoit imposé, n'étoit de sa part que sotte vanité & morgue cruelle & insolente.

C'est lui qui fait le récit de la mort de son épouse; il expose fort en détail tout ce qui s'est passé entr'eux dans ce dernier moment. On pourra trouver que pour une personne qui se meurt, mistriss Henley parle bien long tems. Les héros de romans ne meurent pas apparemment comme les autres hommes.

L'intention de l'auteur, en publiant cet ouvrage, n'a pas été certainement d'inspirer aux deux sexes de l'aversion l'un pour l'autre, ni

du dégoût pour le lien ſacré du mariage. Il n'a voulu par cette peinture aſſez juſte, que corriger les femmes qui abuſent de l'aſcendant qu'elles peuvent avoir ſur un mari délicat & ſenſible, & engager les hommes, trop fiers de leur raiſon, à ſe prêter avec complaiſance aux petites foibleſſes & aux fantaiſies innocentes d'une épouſe qui n'aſpire qu'au bonheur de leur plaire & de les attacher. On pourra croire cependant avec raiſon qu'il n'y a pas dans tout ce que rapporte l'auteur de quoi ſe laiſſer mourir de chagrin. Quelle que ſoit la ſenſibilité, c'eſt la porter beaucoup trop loin; & nous doutons que les maris & les femmes de nos jours prennent les choſes auſſi vivement. Auront-ils tort? Non, ſans doute: car après tout le remede ici eſt encore pire que le mal.

Au reſte, ces lettres ſont écrites aſſez purement: on pourroit à la vérité ſe paſſer fort bien des idées économiques de M. Bompré, & de ſes raiſonnemens politiques ſur la derniere révolution de Geneve. Elles ne tiennent pas beaucoup au fond du ſujet. Mais ces petits défauts ſont rachetés par des détails agréables de la vie champêtre, & par pluſieurs traits de bonté & de généroſité de la part du *Mari ſentimental*, auſſi vrais qu'intéreſſans. Un critique, ſans doute trop ſévere, a dit en parlant de ces deux petits romans, ce ſont là de ces ouvrages qu'on peut mettre au nombre des *inutilités typographiques*. Nous ne ſommes pas tout-à fait de ſon avis; nous croyons, au contraire, que l'auteur ſera content du ſuccès de ſon livre;

& que son libraire & ses lecteurs trouveront ici chacun leur profit.

(*Année littéraire; Journal général de* France.)

Nouvelle description des glacieres & glaciers de Savoye, particuliérement de la vallée de Chamouni & du Mont-Blanc, & de la derniere découverte d'une route pour parvenir sur cette haute montagne; dédiée à M. le comte DE BUFFON; *par M.* BOURRIT, *chantre de l'église cathédrale de Geneve, & pensionnaire du roi de France, ouvrage qui complette la description des Alpes Pennines & Rhétiennes du même auteur, & de même enrichi de ses tableaux gravés par les meilleurs artistes.* Vol. *in-8vo.* de 308 pag. A Geneve, chez Paul Barde, imprimeur-libraire; & à Paris, chez Buisson, libraire, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, N°. 13. Prix 4 liv. 10 sols broché, & 5 liv. 10 s. franc de port, par la poste. On affranchit l'argent & la lettre d'avis.

C'EST un grand & magnifique spectacle que présente cet ouvrage; mais l'auteur n'est pas au dessous de son sujet. Doué d'une imagination riche & brillante, il peint avec des traits ana-

logues les beautés de la nature si variées & si majestueuses, sur des montagnes qui semblent appartenir à un autre monde. Avec quel intérêt on le suit dans ses courses guidées par l'esprit d'observation, & entreprises par cet amour dévorant des sciences qui méconnoit tous les obstacles, & qui fait braver tous les dangers. Cet ouvrage est encore plus le fruit de l'intrépidité, que celui du talent & de l'esprit. C'est ici qu'on peut dire : *illi robur & æs triplex*, &c. Imaginez-vous l'auteur, tantôt enfoncé dans des abîmes, tantôt penché sur des pointes de rocher, & voyant au-dessous de lui des gouffres immenses; ici, gravissant des monts droits & escarpés; là, franchissant des mers de glace, pour ainsi dire sans cesse la mort ou sur la tête, ou sous les pieds; & vous aurez une idée assez juste du voyage & du livre de M. Bourrit. La pensée seule des dangers où il s'est exposé, fait frémir; & la tête tourne quelquefois au lecteur, quand il se représente certaines situations où l'auteur s'est trouvé. En un mot, on parcourt ce livre avec ce plaisir mêlé de terreur qu'éprouvent les voyageurs eux-mêmes à la vue des magnifiques précipices dont la vaste étendue des Alpes offre l'image.

Ces pays ont été long-tems presque inconnus : Pockocke, Abauzit & M. de Saussure, dans son voyage aux Alpes, ont commencé à nous les faire connoître; M. de Luc avoit fait des observations sur le glacier du Buet ou de la Mortine, élevé de 1578 toises, mais le Mont-Blanc élevé de 2426 toises, est ce qu'il y a

de plus étonnant dans les glaciers de la Savoie; & personne n'étoit encore monté jusqu'au sommet; M. Bourrit, lui-même, avoit déja fait plusieurs tentatives inutiles depuis 1767, qu'il s'occupe à étudier ces montagnes; c'est en 1784 qu'il est parvenu à trouver un chemin qui conduit jusqu'au sommet; mais de plus de 1500 voyageurs qui cette année-là ont été visiter les glaciers, aucun n'a essayé d'entreprendre ce que M. Bourrit a exécuté.

» Le Mont Blanc paroît comme un géant, » dominer toute la chaîne des Alpes, & élever sa cîme par-dessus une multitude d'autres sommets; on le voit du Piémont, de » Geneve, du pays de Vaud, de Neufchâtel, » des extrêmités du Valais, de Lyon, de la » Bourgogne, & même de Langres en Champagne, lorsque le ciel est pur & que le soleil va se coucher; on le voit dominer des » amas de montagnes, & une chaîne de plus » de cent lieues d'étendue, étendre ses rameaux » blanchis au fond des plus belles vallées & » près des habitations où regnent l'abondance » & la paix. La vallée de Chamouni, qu'il a » rendue célebre, est située à ses pieds; celles » de Cluze & de Salanches, qu'on passe pour » y aller, présentent des aspects du genre le » plus pittoresque. «

La vallée de Chamouni, suivant M. Bourrit, est à 524 toises de hauteur au dessus du niveau de la mer, à l'endroit d'où l'on part & où l'on trouve des guides pour visiter les glacieres; c'est en effet ce que M. Shuckburgh

L'hiver commence en novembre & finit en mai; dans cette saison il y a pour l'ordinaire trois pieds de neige; les nuits y sont claires, & alors le thermometre descend jusqu'au 10e. degré au dessous de la congélation; pendant cette rude saison les habitans s'enferment dans leurs poëles, & en sortent peu; les femmes s'occupent à filer, les hommes prennent soin du bétail.

On prend des guides à Chamouni, pour aller visiter la mer de glace ou vallée de glace, qui est l'objet le plus extraordinaire & le plus intéressant pour les étrangers; ces guides conduisent à pied, ou avec des mulets dont le pas est sûr, mais dont on ne peut se servir que pour le tiers du chemin, ou environ une lieue, les deux autres tiers se font à pied.

L'auteur décrit les aiguilles, qui sont des montagnes en pointe de 1900 toises de hauteur, au bas desquelles on apperçoit la vallée de glace qui s'étend jusques vers Cormayeur qui est dans la vallée d'Aoste à huit lieues de Chamouni, & où l'on va par l'allée blanche qui est environ à 1000 toises au-dessus du niveau de la mer; M. Bourrit a découvert une route moins fatiguante pour les curieux & pour les femmes; le chemin n'est que de deux petites lieues : on prend la route de la plaine des Pras qui passe par le village d'Etine, on monte quelque-tems depuis ce village, & ensuite l'on quitte ce chemin pour tirer sur la droite & gagner une colline du plus beau verd qui contraste admirablement bien avec les gla-

ces & les neiges qui revêtent les sommités des aiguilles & qui se montrent au-dessus. A l'arrivée sur la colline la vue est déja belle : mais pour en jouir davantage l'on monte encore un sentier qui suit les rives du glacier, dont une partie est au-dessous de soi, & l'autre au-dessus. Cet endroit se nomme le Chapeau; c'est-là que l'on contemple avec admiration le commencement de la mer de glace & ses horreurs. Ces monts de glaces hauts de 60 à 80 pieds, entassés les uns sur les autres, rangés en ordre, paroissent en mouvement, & prêts à céder sous leur propre poids; les crevasses y sont par milliers, leur profondeur effraie : celles qui suivent les larges bancs horizontaux sont moins profondes, & la plupart sont des réservoirs d'une eau d'un bleu céleste, glaçante & limpide. L'on ne marche pas sur ces glaces sans émotion : là sur-tout où les bancs sont rapides, où le tranchant fait voir à côté de soi d'horribles précipices. L'eau murmure dans ces fentes, quelques-unes semblent avoir la profondeur de la vallée même, quelquefois il s'en fait de nouvelles, un bruit éclatant les annonce. Des rochers se détachent aussi du sommet des aiguilles, & tombent après bien des bonds sur la vallée; l'on en voit qui reposent sur les extrêmités des glaces, & il est facile d'en déterminer la chûte; il est des bancs larges & graveleux où l'on peut marcher à son aise, il en est d'autres d'un poli si vif, qu'on ne sauroit s'y tenir sans danger, & l'on ne voit pas les guides s'y hasarder sans frémir; c'est-là où ils poursuivent

des chamois quils parviennent à se procurer par leur agilité, leur hardiesse & leur courage.

Pour pénétrer aux extrêmités de cette vallée, il faut se préparer à une fatigue extrême, à des dangers effrayans; M. de Saussure est le premier qui ait osé l'entreprendre accompagné de MM. Pictet & Jallabert; M. Bourrit l'a entrepris avec M. Denran, ministre de Geneve, dont on regrette la perte. Pour cet effet, il fallut passer la nuit sur la montagne appellée Montanvert, où l'on fit porter de la paille & des couvertures, & où l'on aluma du feu; le froid ne leur ayant pas permis de dormir, ils resterent en dehors des cahutes auprès du feu, & à l'imitation des guides ils tournoient lentement leurs corps devant le feu pour réchauffer alternativement leurs membres roidis par le froid.

Après le lever du soleil, on se mit en route au travers des glaces séparées par de larges fentes qui coupent la vallée dans toute sa largeur; elles sont très-dangereuses à passer: » Nos » guides, dit M. Bourrit, les franchissoient d'un » saut avec une dextérité singuliere, & nous » aidoient ensuite à le faire après eux; mais » nous en rencontrâmes de si profondes, de » si dangereuses que nous ne pûmes nous ré» soudre à les traverser; pour les éviter nous » faisions de grands détours qui quelquefois ne » nous réussissoient pas, car après nous être » avancés sur un banc qui nous paroissoit de » bonne augure, nous nous voyions arrêtés » par une effroyable crevasse de 60 pieds de

» profondeur; c'est là que pour la premiere » fois je pris une idée du courage des guides, » de leur intrépidité & des précautions qu'ils » savent prendre pour ne pas se laisser tom- » ber dans les précipices. Une de leurs pré- » cautions est de ne sauter pardessus les cre- » vasses qu'en tenant leur bâton sous le bras, » le plus long bout en arriere; de cette ma- » niere s'il leur arrive de n'atteindre pas l'autre » côté du précipice, ils y sont du moins sus- » pendus par leur bâton dont les extrêmités » reposent sur les deux rives; nous frémîmes » de les voir s'exposer ainsi pour nous frayer » un passage en nous tendant leurs bâtons ou » la main, & je ne pense pas sans frissonner, » aux peines & aux dangers que nous courû- » mes, pour nous être laissé trop aller aux » encouragemens qu'ils me donnoient. «

Nous abrégeons la description des dangers que nos voyageurs coururent pendant toute la journée; ils revinrent le soir au Montanvert, ils le descendirent en une heure trois quarts, & entrerent au prieuré, les yeux enflammés, les levres enflées & le visage si brûlé que la peau en tomba durant la nuit; mais ces accidens n'eurent aucune suite fâcheuse, ils se trouverent assez bien le lendemain.

C'est près du Montanvert que viennent ces plantes alpines si précieuses par leur rareté, leurs propriétés, & qui ne croissent que là, ou dans de semblables régions. Le compagnon de M. Bourrit, ardent botaniste, désiroit de trouver la *carline* & le *genepi*; pour cet effet

il monta assez haut & eut le plaisir de la cueillir parmi d'autres plantes. Le genepi, qui est la plus précieuse, est celle que les chamois & les bouquetins préferent; c'est une absinthe soyeuse, blanche, odorante, souveraine pour les pleurésies & les points de côté, & qui ne se trouve le plus souvent que dans les endroits les plus escarpés, à côté des neiges & des glaces dont souvent cette plante est couverte, mais les chamois savent bien l'y déterrer.

M. Bourrit décrit trois autres excursions faites aux extrêmités de la mer de glace : la derniere est du 11 août 1783; elle lui donne occasion de remarquer l'augmentation sensible des glaces à plusieurs endroits. En arrivant sur *le Talefre*, il fut étonné de voir son immense glacier généralement couvert de neiges; tandis qu'autrefois l'on n'y voyoit qu'une glace vive. Ces neiges qui paroissent ne plus se fondre & attendre de nouvelles neiges, indiquent une augmentation sensible de froid, & par-là une tendance à l'augmentation de tous les champs de glace. Autrefois encore la plaine supérieure du glacier qu'on nomme les Courtes, étoit un Pérou pour les chercheurs de crystal qui aujourd'hui se plaignent des voyages inutiles qu'ils y font, ne trouvant plus que des neiges, là où précédemment ils ne voyoient que des débris de granit. Enfin la chasse aux chamois n'y étoit pas rare, aujourd'hui elle est presque sans succès, soit qu'on ne puisse plus les y atteindre, soit que ces animaux diminuent ou se retirent dans des parties moins

sauvages & plus fertiles en plantes. Du sommet du couvercle, M. Bourrit a observé un grand nombre de glaciers qui revêtent les derrieres de l'aiguille des Charmos, & qui bien certainement n'y existoient pas en 1770. Il a vu encore sur le Mont-Blanc des glaces & des neiges, là où il avoit reconnu des rochers. Le soleil dardoit ses rayons sur ces neiges fraîches & pures, & leur donnoit l'éclat du feu. Jamais, dit-il, nos yeux ne furent frappés de tant d'objets éblouissans, & le ciel d'un bleu foncé étoit si vif que nous ne pouvions le fixer, tandis que le fond de la vallée étoit d'un blanc mat; il sera difficile de concevoir qu'un ciel foncé soit éblouissant, cependant c'est ce qui trompe le plus, sur les grandes hauteurs; les yeux ne sauroient s'y fixer long-tems.

Dans le glacier des bois, ou amas de glaces de l'Arveron, M. Bourrit a couru de nouveaux dangers; on se voit sous des murs de glace, élevés de deux cents pieds, crevassés du haut en bas. On voit des masses ébranlées & suspendues que la moindre secousse peut abattre, & l'on se croit déja sous les ruines. Des débris de toute grandeur sont auprès delà, & ils annoncent ce que doivent être bientôt toutes les parties de ce bel ouvrage. Souvent M. Bourrit a failli de s'y trouver enseveli; il y a vu des curieux téméraires s'en retirer avec l'expression & le regard de la terreur; d'autres qui se croyant en sûreté sur de grands blocs de granits, se sentoient en mouvement

vement & entraînés par l'eau. Chaque saison varie la scene; l'hiver & le printems l'on ne voit qu'un mur immense de glace; l'été il s'écroule; l'Arveron & l'Arve sont suspendus dans leurs cours par l'accumulation des débris. Le moment de la débacle est terrible, l'explosion est effrayante, le renversement des montagnes n'en produiroit pas de plus grande.

Dans son voyage au mont Breven, qui ferme la vallée de Chamouni au nord, M. Bourrit eut occasion de remarquer que l'air peut être très-calme sur les grandes hauteurs, quoiqu'il soit très agité vers la terre. Lorsque nous étions, dit-il, sur ce sommet, que nous y jouissions d'un air pur & serein, que le calme nous environnoit, que le zéphir même laissoit s'élever de foibles tiges chargées de fleurs sans leur faire éprouver le moindre mouvement, un vent du nord le plus terrible qu'on eut senti, régnoit dans les plaines & sur le lac; il en soulevoit les ondes comme celles d'une mer agitée de la plus violente tempête; les remparts de Geneve, les rues voisines du lac étoient inondées, & les vagues jaillissoient jusqu'au second étage des maisons. La cause des vents si compliquée & si obscure jusqu'à présent, se trouveroit éclairée par une suite de pareilles observations. Ces courses ne sont pas aussi fatiguantes qu'elles le seroient en plaine, on y éprouve sensiblement les avantages de cet air pur & léger des montagnes qui facilite la marche, qui rend les corps dispos, légers, & surtout qui donne de la gaieté: elle ne vous aban-

donne jamais, & fait qu'on supporte, qu'on aime pour ainsi dire, les plus grandes fatigues.

L'auteur détaille d'autres excursions le long des aiguilles & de quelques autres glaciers ; & il raconte les tentatives qu'il a faites & qu'il a fait faire par les guides de Chamouni pour parvenir à la sommité du Mont-Blanc ; mais après avoir couru beaucoup de risques dans les neiges, & avoir éprouvé une chaleur violente, des précipices hérissés d'aiguilles de vive glace, les nues dont le sommet est souvent enveloppé, la longueur du trajet qu'il faut faire dans un jour, ont fait échouer toujours ces sortes d'entreprises ; cependant ces montagnards sont très-hardis : un chasseur à qui il arrivoit souvent de s'absenter pendant huit jours, qui s'exposoit même dans ses courses, dit à M. de Saussure qui lui faisoit quelques remontrances : *Monsieur, mon aïeul se perdit dans ces montagnes, mon pere s'y tua, & voilà aussi mon drap mortuaire*, en portant la main à son bissac. En effet cet homme a eu la fin qu'il avoit prédite, & l'on n'a jamais su ce qu'il étoit devenu, malgré les recherches de sa famille.

Ainsi les diverses tentatives faites pour parvenir au Mont-Blanc, même après avoir passé la nuit en plein air à la hauteur de 1200 toises, ont été rendues inutiles, tantôt par les orages, tantôt par la fatigue, tantôt par le défaut de précaution ; quelquefois par les neiges trop amollies par le soleil ; les guides même de Chamouni croyoient la chose impossible ; mais l'extrême curiosité de M. Bourrit ne lui per-

mettoit pas de les croire. Enfin au mois de ſeptembre 1784, il a réuſſi à trouver un chemin par le midi ou la côte de la Tarentaiſe, & par la vallée de Bianoçay.

Il donna rendez-vous à pluſieurs guides au bourg de St. Gervais, le 16 ſeptembre 1784. Au ſoir ils parvinrent aux dernieres laiteries du canton. Ce ne fut, dit-il, que dans la plus élevée que nous nous arrêtâmes; une fille jeune & jolie l'habitoit ſeule, elle nous reçut avec grace, nous fit du feu & nous donna du lait, après quoi nous fûmes nous repoſer quelques inſtans. A minuit nous nous remîmes en marche précédés d'un flambeau; nous fîmes 4 lieues & demi ſerrant de près le glacier que nous avions à notre droite; à la premiere apparition de l'aurore, il fallut eſcalader d'immenſes rochers, mais le froid devenoit très-âpre. A cinq heures & demie nous nous vîmes au pied d'un mur, qu'on peut regarder comme le dernier rampart du Mont-Blanc, & ſur notre droite, nous avions un vaſte glacier qui pouvoit abréger notre chemin; tandis que nous nous préparions à le traverſer, que je mettois un crampon aux pieds & que je m'habillois plus chaudement, deux de mes guides continuerent à gravir ſans que je m'en apperçuſſe & devinrent inviſibles. Nous les revîmes bientôt, mais l'âpreté du froid étoit telle que les forces nous manquerent... Je me trouvai mal, les guides avoient emporté le vin... Je fus obligé d'y renoncer, mais j'eus l'inexprimable ſatiſfaction de les voir arriver au ſommet du rocher, mettre

le pied sur les neiges de ce mont sourcilleux, jusqu'à ce moment inaccessible, & continuer à y gravir majestueusement, sous un ciel d'un bleu si foncé & si vif qu'on ne pouvoit le fixer. Quel spectacle pour nous! quelle scene étrange & magnifique, que l'ascension de ces deux hommes vers le ciel & leur entiere disparition de la terre. Obligé de revenir à la laiterie, M. Bourrit se proposoit de remonter dès le matin au-devant des deux voyageurs; mais sur les onze heures du soir ils arriverent, & voici la relation qu'ils firent de ce voyage extraordinaire.

» Depuis le moment où vous nous avez » perdu de vue, nous avons gravi sur les nei» ges pendant quatre heures & demie, au bout » desquelles nous nous sommes vus sur le dôme » du goûté, (c'est la bosse de cette espece de » dromadaire que représente le Mont-Blanc) » dont l'extrêmité plonge sur l'Allée Blanche. » De ce grand sommet, nous avons vu à nos » pieds toutes les Alpes, leurs gorges & des » pays si immenses que nous n'avons pu les » distinguer; le lac de Geneve, plusieurs autres » lacs, tous les glaciers, toutes les vallées de » glace; & au lieu de ressentir du froid, nous » nous sommes trouvés *comme dans un four*, au » moment où nous avons atteint la région des » neiges; son étendue est immense, le chemin » prodigieux, & ce qui nous a paru surprenant, » étoit la peine que nous avions à avancer, » quoique la neige fût ferme: à chaque pas il » falloit nous arrêter sans que cela parut venir » d'un manque de respiration: nous n'avons

» pas eu la moindre envie de manger; mais
» nous avons bu du vin mêlé de neige. L'éten-
» due des plages où nous étions n'auroit pu
» être parcouru d'un jour, cependant nous dé-
» sirions atteindre un pic de glace qui nous
» surpassoit d'environ 80 toises; il étoit le plus
» avancé sur la Val-d'Aoste, le chemin étoit
» long, nous y sommes allés, & nous l'aurions
» atteint, si le soleil qui s'abaissoit considéra-
» blement nous l'eût permis; sa descente à
» l'horizon nous a paru si précipitée & son vo-
» lume si immense, que nous en avons été
» effrayés. Alors nous nous sommes hâtés de
» revenir sur nos pas; nous avons parcouru
» toutes les pentes, en nous y laissant glisser
» de bout appuyés sur nos bâtons. Dans no-
» tre route nous avons apperçu un four de
» crystal, plusieurs fragmens d'une pierre ex-
» traordinaire; & si nous n'avions pas été obli-
» gés de précipiter notre retour, nous aurions
» pu remplir nos poches de beaux crystaux.
» Arrivés aux premiers rochers, nous avons
» laissé ceux qui nous avoient donné de la
» peine à monter, pour descendre par l'arrête
» du glacier de Bianoçay que vous estimez plus
» facile, & vous avez raison, car cet endroit
» ne nous a donné aucune difficulté. »

La pierre dont parlent nos voyageurs contient des points d'un noir brillant, convexes, semblables aux boursoufflures qui surviennent aux émaux lorsqu'on les expose au feu : ces points sont très durs; la pierre est une roche quartzeuse. La hauteur où ils sont parvenus est de

2346 toises. *Marie Coutet*, chamoiseur à Chamouni, & *François Cuidet*, du hameau de la Grue, sont les deux guides qui ont monté le Mont-Blanc.

Cette relation curieuse termine le volume de M. Bourrit, mais pour la rapporter à sa place nous avons interrompu l'histoire de ses autres voyages dans les glaciers. La partie de la vallée de Chamouni qui confine au Valais, contient le glacier d'Argentiere & le col de Balme, dont M. Bourrit décrit la route ; le village d'Argentiere n'est composé que de six à huit maisons. Autrefois il étoit plus considérable, mais les malheurs auxquels il a été exposé par les fréquentes inondations de l'Arve, les avalanches & les terribles ouragans qui descendent de la gorge de glace, l'ont fait abandonner. On prétend qu'il doit son nom à des mines d'argent que le glacier a ensevelies dans son sein. Il est du moins prouvé par d'anciens documens qu'autrefois le glacier étoit bien éloigné du village.

C'est dans ce glacier que l'on trouve les sources de l'Arve ; il faut monter encore pour atteindre la sommité du col de Balme qui est à 1100 toises de hauteur, d'où l'on voit la vallée de Sion & les rives du Rhône. M. Bourrit y trouva un berger couvert d'une peau d'ours & qui lisoit un livre sur les royaumes du Nord.

Le glacier de la Mortine auquel M. de Luc a donné le nom de Buet, a 1578 toises, & l'on en trouve ici la description. C'est sur le sommet du Buet que M. de Luc fit des expé-

riences curieuses sur la chaleur de l'eau bouillante, comme on le voit dans son grand & bel ouvrage sur les thermometres & les barometres. M. Bourrit y a fait quatre voyages, & M. de Saussure qui y est allé deux fois, en a donné la description dans le premier volume de son *Voyage aux Alpes*.

Pour aller dans le Valais il y a encore le passage de la Tête-Noire, qui est plus fréquenté que celui du col de Balme; on y trouve la Valorsine, village peuplé de 540 habitans.

Le voyage de la montagne appellée Bonhomme, du côté de la Tarentaise & de la Val-d'Aoste, conduit à l'Allée-Blanche, vallée qui a six lieues de longueur; elle aboutit par une pente rapide à Cormayeur, premier bourg de la Val-d'Aoste. Dans toute cette étendue l'on ne voit rien d'animé, c'est un désert couvert de neiges, accessible seulement pendant quinze à vingt jours durant les grandes chaleurs: quelques bergers, un petit nombre de muletiers, des contrebandiers ou des hommes malheureux & fugitifs, en savent seuls la route: aucun observateur n'y étoit entré avant M. de Saussure.

Le bourg de Cormayeur est élevé de 650 toises, & peuplé de 1424 habitans; les hommes descendent dans le plat pays pendant l'hiver, & en rapportent le fruit de leur travail qui est d'environ 50 livres par personne; on est étonné d'y trouver les femmes très-instruites; il y en a peu qui ne sachent même le latin; les femmes seules & peu occupées pendant l'hiver,

ont tout le tems de s'attacher à l'éducation de leurs enfans, & de s'instruire elles-mêmes.

La montagne du labyrinthe est célebre dans le pays; il fut creusé probablement par les Romains qui exploiterent dans ce pays des mines d'or & de cuivre. Il est à l'orient de Cormayeur; son entrée est petite, mais à trente pas la voûte se divise en plusieurs branches; la plus considérable mene dans des salles spacieuses où l'on voit des cabinets, des cellules & des especes de reposoirs. Plus loin on se trouve dans un corridor d'une grande étendue, soutenu par un double rang de colonnes, qui conduit dans d'autres salles non moins spacieuses & en si grand nombre que l'on n'ose s'y engager crainte de s'y perdre. Cependant un habitant de Cormayeur a assuré y avoir marché toute une journée.

La cité d'Aoste, capitale du duché du même nom, est dans une belle situation; les rues, les places, les bâtimens en sont agréables, on y voit les restes d'un amphithéatre & d'un arc de triomphe élevé à l'honneur d'Auguste.

De-là M. Bourrit monta le grand St. Bernard; l'hospice qu'on y voit est la maison la plus élevée qu'il y ait en Europe; elle est environ à 1400 toises de hauteur; ceux qui l'habitent sont les amis du genre-humain: douze religieux la desservent, consacrés de bonne-heure à des travaux pénibles & journaliers, ils vont au devant des voyageurs pour les secourir: on les voit en sentinelle sur les cimes des rochers, porter des regards inquiets sur ce

qui les environne pour y chercher des malheureux & voler au secours de ceux qui sont dans la peine ; mais c'est sur-tout dans les mauvais tems, quand de nouvelles neiges sont tombées, qu'on les voit tous occupés à faire des chemins, accourir au bruit, prévenir les accidens par leur charitable vigilance. Si c'est une avalanche, ils en approchent, ils s'exposent au danger, & le voyageur qui a eu le malheur d'en être renversé & couvert est souvent rappellé à la vie. Cette maison fut fondée par St. Bernard de Menthon, qui vivoit en 962. Ce passage des Alpes est très-fréquenté ; chaque année 7 à 8 mille personnes le traversent, & il est des jours où le nombre des voyageurs qui se trouvent rassemblés en même tems dans l'hospice va à 600. En 1782 il s'y trouva dans le même soir 561 voyageurs, pour lesquels il fallut quatre bœufs, vingt moutons & trois sacs de bled, qui font trente quarterons, mesure du pays de Vaud. Cette maison ne pourroit pas suffire à tant de dépenses si les revenus n'en étoient augmentés par les collectes que ces bons religieux font chaque année dans la Suisse, à Geneve & ailleurs ; c'est même la seule collecte de cette espece qui soit autorisée à Geneve par le gouvernement ; mais les quatre jours qu'ils ont pour faire la tournée d'usage, peuvent à peine suffire, & souvent ils s'en vont sans avoir pu remplir leur commission. Ce récit de M. Bourrit contredit également les deux rapports qui ont été donnés dans le *Journal de Paris*, l'un desquels portoit à 30 mille le nom-

bre des voyageurs qui passe en cet hospice; & l'autre le réduisoit à deux cent. (*Journal du 7 décembre 1781, & du 13 janvier 1782.*) M. Bourrit voulut monter sur le pain de sucre qui domine l'hospice, & qui est toujours couvert de neige, & bientôt il partit pour aller visiter le glacier de la Valsoret, voisin du St.-Bernard : il s'attristoit du sejour de l'hospice malgré les fonctions consolantes & respectables dont il étoit témoin; mais il avoue que c'est sur-tout parce que l'on n'y voyoit point de femmes que le séjour en paroissoit si triste. » L'on y désire, dit M. Bourrit, & » l'on y cherche en vain ces regards touchans » qui s'ouvrent les cœurs qui les émeuvent : » cette voix qui les fait tressaillir, ces soins » attentifs d'une sensibilité active pour nos maux, » cette patience à les soulager, cette bonté » constante; cette conversation douce & vive » qui fait renaître insensiblement l'espérance & » la joie dans une ame abattue. Oui, je le sentois vivement, cette demeure où je ne voyois » point de femmes m'attristoit, & je commençois à m'appercevoir qu'elle n'étoit point faite » pour moi. «

A l'endroit d'où la Drance s'échappe du glacier pour aller tomber dans le Rhône près de Martigni, on trouve des souterrains & des labyrinthes qui vont à de grandes profondeurs : de superbes piliers d'une glace aussi pure que le diamant, des parois incrustés de mille ornemens, des salles magnifiques, des voûtes & des palais de glace, des filets d'eau d'une frai;

cheur glaçante ; on y jouit des murmures de leurs chûtes, du mêlange des sons qu'ils rendent au milieu de toutes ces cavernes de glace, que les rayons du soleil pénetrent & embellissent des plus vives couleurs ; ce bel ouvrage de la nature sert de réservoir aux eaux qui tombent des sommités voisines, & contenues dans ces excavations, elles ménagent aux vallées les inondations que leur trop grande abondance occasionneroit.

A Martigni, M. Bourrit rencontra des voyageurs qui se préparoient à monter à Chamouni avec de beaux chevaux ; il voulut leur faire des remontrances, on ne l'écouta point, & il les trouva ensuite à la descente de la Tête-Noire dans le plus triste état avec des femmes qui songeoient plutôt à mourir qu'à avancer chemin : il eut la consolation de les tirer d'embarras & de les faire arriver heureusement à Valorsine.

En général, les épisodes dont l'ouvrage de M. Bourrit est parsemé, augmentent l'intérêt dont ses descriptions sont remplies ; il auroit désiré pouvoir y joindre le charme de la diction comme on le voit dans son épître dédicatoire à M. de Buffon. Qu'ils sont grands, dit-il, les objets que j'ai peints ! que la teinte en est sublime, & comment les rendre, les exprimer dignement sans ce style qui anime tout ce qu'il trace, qui semble créer tout ce qu'il offre à l'imagination, ce style qui n'appartient qu'à vous, Monsieur ? Que de fois environné de toutes parts des merveilles de la

nature, j'ai invoqué votre génie; & pouvois-je chercher à les rendre ces merveilles sans penser à celui qui fait si bien les peindre. Nous ne pouvons nous défendre de rappeller à ce sujet une des belles phrases du discours que M. de Buffon adressoit à M. de la Condamine en le recevant à l'académie françoise, & qui se rapportoit à de semblables voyages : « Avoir » parcouru l'un & l'autre hémisphere, traversé » les continens & les mers, surmonté les som» mets sourcilleux de ces montagnes embrasées, » où des glaces éternelles bravent également & » les feux souterrains & les ardeurs du midi; » s'être livré à la pente précipitée de ces ca» taractes écumantes dont les eaux suspendues » semblent moins rouler sur la terre que des» cendre des nues; avoir pénétré dans ces vas» tes déserts, dans ces solitudes immenses où » l'on trouve à peine quelques vestiges de l'hom» me, où la nature accoutumée au plus pro» fond silence dût être étonnée de s'entendre » interroger pour la premiere fois, &c. » C'est là ce qu'a fait M. Bourrit, & l'on ne peut lire sans intérêt le récit de ses dangers, & la peinture des spectacles nouveaux qu'il nous présente, & dont il inspire la curiosité.

Voici un morceau qui pourra donner une idée du style & la maniere de sentir de notre estimable voyageur.

» Quoique nous touchions encore à des ob» jets connus, que nous foulions un beau ga» zon, nous sentons que deux pas de plus vont » nous offrir des tableaux étranges & inconnus,

» voilà ; quelle scene magique ! entre la France
» & la belle Italie, je vois réunies les horreurs
» des deux pôles & l'image de la nature telle
» qu'elle a dû être au sortir du chaos ! des
» monts sourcilleux, décharnés, déchirés du
» haut en bas, crevassés, fracturés dans toute
» leur étendue, menaçans les cieux de leurs
» cimes chenues, paroissent défier la fureur des
» élémens réunis & la marche destructive du
» tems. Au bas de ces monts que vois-je en-
» core ? L'image d'une mer en courroux qu'un
» gel subit auroit saisie, une vaste étendue de
» glace solide, épaisse de plusieurs centaines de
» pieds ! mes regards étonnés en suivent les
» ondes, les couches, les crevasses, & je vois
» ces glaces énormes se prolonger au loin, &
» se joindre à d'autres masses de glaces qui cou-
» vrent les sommets. Nous voilà transportés dans
» la Nouvelle-Zélande, dans un autre Spitzberg,
» pays perdu pour les hommes ; comment se
» peut-il que si loin des pôles, sous un ciel
» tempéré, nous retrouvions les mêmes phéno-
» menes ? «

Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de citer encore un autre passage.

L'auteur dit qu'il avoit visité le Montanvert pendant les plus beaux jours de l'année ; il y alla en automne, après les premieres neiges ; alors ces lieux lui parurent absolument changés. » Toutes les sommités, ajoute-t-il, étoient voi- » lées de blanc ; & le soleil qui dardoit ses » rayons sur ces neiges fraîches & pures, leur » donnoit l'éclat du feu. Jamais nos yeux ne

» furent frappés de tant d'objets éblouissans; & » le ciel, d'un bleu foncé, étoit si vif, que » nous ne pouvions le fixer, tandis que le fond » de la vallée étoit d'un blanc mat. Les jolis ré» servoirs d'eau placés au milieu des glaces, les » ruisseaux qui murmurent durant l'été au fond » des crevasses, avoient disparu : le silence seul » s'étoit emparé de ces lieux; plus de cris d'oi» seaux, plus de sifflemens de marmottes, plus » de verdure qui réjouisse la vue; tout a fui » une nature plongée dans le plus profond som» meil : il ne vous reste qu'une idée; mais elle » est forte; c'est celle du souverain de la na» ture qui s'empare de toutes les facultés de » votre ame. Son idée est sublime; rien n'en » distrait; seul il regne ici : ce que l'on sent est » si vif, si transcendant, qu'on se croit soi-mê» me changé. Ni les temples où l'on se rend » pour l'adorer, ni la vue de ses autels, ne » produisent pas, à beaucoup près, un senti» ment aussi profond de sa présence : tout ici » l'annonce : magnificence dans les objets, » silence respectueux, scene dont l'éclat, la » splendeur n'a rien qui l'égale. Tel est le char» me secret, l'aimant qui attire, qui fait qu'on » aime à se transporter sur les hauteurs du glo» be, ou dans des lieux aussi étranges que » ceux-ci. «

Nous ne doutons pas que ce volume, qui sert de complément aux précédentes descriptions, que l'on doit au même auteur, ne soit reçu avec le même empressement.

Nous avons donné dans le journal de janvier,

l'extrait d'une lettre écrite de Geneve sur une nouvelle tentative faite par MM. de Saussure & Bourrit pour monter le Mont-Blanc, le 14 de septembre de l'année derniere. Les nouvelles neiges ont arrêté les voyageurs à la hauteur de 1900 toises; & le barometre s'y est trouvé à 18 pouces 1 ligne & 12 seiziemes. Jamais physicien n'avoit été si haut en Europe.

(*Journal des savans; Journal général de* France; *Année littéraire; Gazette de littérature.*)

MELANGES de littérature étrangere; par M. MILLIN DE GRANDMAISON. Tome II. A Paris, chez Gogué & Née de la Rochelle, libraires, rue du Hurepoix; Belin, libraire, rue Saint-Jacques; Hardouin, libraire, au Palais-Royal. 1785. Volume *in-12.* de 242 pages. Prix 36 sols.

TOUT ce qui peut servir à la communication des lumieres & des connoissances entre les différens peuples, mérite des éloges. Rien n'est plus propre à remplir ce but que des traductions de divers morceaux de littérature étrangere; & même, en ne les considérant que comme de simples objets de curiosité, il est agréable de juger du génie de chaque peuple dans ses productions. La collection que nous annonçons doit

donc être accueillie de ceux qui aiment les arts & les lettres.

Nous avons rendu compte du premier volume de cet ouvrage (*), dont le second n'offre pas des morceaux moins bien choisis, ni moins piquans. Il contient 1°. un *Essai historique sur la littérature romaine*; par Basile Kennet, écrivain Anglois. Ce tableau est rapide, le rapprochement bien fait, & assaisonné quelquefois de réflexions très-justes. Ce fut l'an 608 ou 609 que la Grece fut réduite à l'état des autres nations conquises, c'est-à-dire, qu'elle devint une des provinces de l'Empire. Elle apporta les arts dans la sauvage Italie; leurs progrès furent étonnans depuis cette époque jusqu'à la fin du regne d'Auguste.

» Sous ce prince, dit l'auteur, l'empire & la » littérature parvinrent au plus haut degré de » gloire & de splendeur. Je suis surpris qu'on » ait dans tous les tems attribué à Mécene seul » les honneurs & les encouragemens accordés » alors au savoir & au génie. N'est-il pas plus » probable qu'il ne fit que remplir les intentions » de son maître? Le grand Agrippa fut bien plus » injustement traité. Auguste eut la gloire de » tous ses exploits, tandis que la libéralité de » cet empereur, son amour pour les arts, firent » la réputation de Mécene. Auguste fut donc le » vrai protecteur des savans. Il connoissoit par» faitement la langue grecque, dit Suétone. Il

(*) Journal d'Octobre, 1785, pag. 33—52.

» avoit écrit l'histoire de sa vie en trois livres.
» Il faisoit des vers, des tragédies. Enfin il est
» peu de princes dans l'histoire dont il ne puisse
» égaler le mérite littéraire. «

Après la mort d'Auguste, le goût des lettres & leur brillans succès commencerent à diminuer.

» C'est à tort, ajoute Kennet, qu'on attri-
» bue ce malheur au changement d'état, à l'é-
» tablissement de la monarchie. Si l'exemple
» d'Auguste avoit été suivi, l'empire auroit été
» plus glorieux que la république; mais lorsque
» Tibere eut établi un nouveau systême politi-
» que, & que la conduite des Césars devint
» telle, qu'elle eût fait honte aux Tarquins, le
» goût se dégrada, ainsi que les ames & les
» moeurs. Il est vrai que quelques-uns des plus
» mauvais princes, tels que Tibere, Claude &
» Néron, se montrerent passionnés pour les let-
» tres; mais les muses furent plus effrayées de
» leurs crimes, qu'encouragées par leur protec-
» tion. Un littérateur distingué étoit plus envié
» par ces princes qu'un grand général, & qui-
» conque pouvoit l'emporter sur eux par les
» dons de l'esprit, leur paroissoit plus dange-
» reux qu'un prétendant à l'Empire. Le plus
» grand crime de Lucain & de Pétrone fut d'être
» meilleurs poëtes que Néron. «

Les successeurs de ces princes, entiérement occupés à la défense de l'Empire, songerent peu à y faire fleurir les lettres. Le regne d'Honorius fut l'époque des derniers efforts de l'empire romain, qui succomba enfin sous les coups d'Ala-

ric. Les Goths & les Vandales anéantirent aisément les arts découragés, & rendirent aux Romains, ces fiers conquérans de l'univers, l'ignorance & la rudesse de leurs premiers fondateurs.

1 Kennet, mort en 1715, a donné un traité fort estimé sur les antiquités romaines, dont l'*Essai historique*, *&c.* est un morceau détaché.

2°. *Hécatomphile, traduction de l'italien de Léon-Baptiste Alberti*, par M. Levrier de Champrion, de la bibliothèque du roi. Ce petit ouvrage, qui avoit mérité l'honneur d'être traduit en 1534 & en 1584, n'étoit point connu. C'est un art d'aimer à l'usage des femmes. Il y a peu de mouvement & d'action : les personnes qui veulent être émues fortement pourront se dispenser de le lire ; mais celles qui aiment assez un ton de conversation doux, caressant, naturel & tendre, pourront y trouver quelque vérité de passion, & je ne sais quoi d'intéressant pour le cœur. Il est divisé en trois livres. Il y a des longueurs ; mais il est en général agréable. Ovide & ses imitateurs n'ont donné des préceptes sur l'art d'aimer qu'à des hommes : ici une femme adresse la parole à des femmes, & leur donne des conseils sur un sujet si intéressant pour les personnes de leur sexe. Le nom d'*Hécatomphile*, que porte l'héroïne du poëme, est tiré de deux mots grecs, & signifie, dit l'auteur, *cent amours*. Elle n'a pourtant aimé que trois fois, & elle conseille aux *belles* qui suivent son *cours de galanterie* de n'avoir qu'un seul attachement ; mais elle a eu plus de cent adorateurs,

& c'est ce qu'on ne peut pas empêcher.

3°. *Essai historique sur l'ancien état des arts, des manufactures & des connoissances chymiques en Asie, traduit de l'anglois de M. de Laval.* Le but de cet essai, plein de critique & d'érudition, est de prouver que l'Asie fut le berceau des connoissances chymiques. L'auteur appuie son sentiment de toutes les autorités capables de le faire valoir. Après avoir parlé des différens peuples de l'Asie, célebres alors par leurs progrès dans les sciences naturelles, il établit ainsi son opinion :

» Différentes circonstances m'engagent à croire » que les sciences physiques & naturelles flo» rissoient dans l'Orient bien avant leur intro» duction dans la Grece. La chymie particuliè» rement, qui put seule faire découvrir la com» binaison des corps, n'étoit cultivée qu'en Asie » & dans les régions orientales de l'Afrique, à » moins qu'on ne confonde avec la chymie en » général la métallurgie, que presque toutes les » nations pratiquerent de très-bonne heure à » cause de sa nécessité. Voici les motifs sur les» quels je fonde mon opinion ; 1°. Quelques » arts qui sont le produit des procédés chymi» ques étoient exercés dans l'Orient, quoi» qu'inconnus en Grece & dans toutes les au» tres contrées de l'Europe ; 2°. Les mêmes » nations orientales continuent à exceller dans » ces arts, que les Européens tentent même » aujourd'hui inutilement d'imiter ; 3°. Les pre» miers traités élémentaires de chymie, dans » lesquels on trouve, malgré leur antiquité,

» de bons préceptes pour la théorie ou la pra-
» tique, ont été écrits par des auteurs orien-
» taux. «

M. de Laval remonte ensuite à l'origine de l'histoire de la chymie & des couleurs. Il cite d'abord la teinture qui dépend d'un emploi convenable d'acides, d'alkalis, de différens sels, de métaux & d'autres substances qui ne peuvent être produites ou mises en usage que par des procédés chymiques. Cet art étoit célèbre dans l'Inde; les Macédoniens y apprirent à teindre les toiles; le lin & le coton y étoient cultivés & fabriqués; cette contrée, célebre pour ces ouvrages, fournissoit les matériaux nécessaires à leur exécution; elle produisoit l'indigo, le sang-dragon, & des insectes assez semblables à la cochenille, qui, au rapport d'Elien, donnoient une belle couleur rouge. Enfin, plusieurs des matieres colorantes, mises en œuvre par les teinturiers d'Europe, viennent encore de l'Inde.

Cet essai contient des détails qui ne sont pas moins curieux sur les Phéniciens, célebres particuliérement par leur pourpre, si estimé dans l'antiquité. » Les demandes sur cet article étoient
» si nombreuses, que la ville de Tyr étoit de-
» venue d'une étendue immense par la multi-
» tude d'ouvriers employés à ses manufactu-
» res. « On trouvoit sur les côtes de ce pays le poisson à coquille qui fournissoit la principale couleur; & comme le nombre de ses flottes lui ouvroit une communication avec les nations les plus éloignées, il étoit à portée de

se procurer les matériaux nécessaires. » L'usage
» de la teinture de Tyr subsista jusqu'à ce que
» la jalousie insensée des empereurs d'Orient
» y mit fin, ainsi qu'à beaucoup d'autres pro-
» ductions des arts. Jugeant sottement que leur
» dignité dépendoit de la couleur de leurs vê-
» temens, ils défendirent l'usage de tout ce
» qu'ils portoient eux-mêmes. Nous avons,
» dans le code *Justinien*, les loix par lesquelles
» les joyaux, l'or, la soie & les autres orne-
» mens sont défendus, excepté dans l'intérieur
» du palais. Cet ordre étoit si rigoureusement
» maintenu que c'eût été une offense capitale
» que d'offrir à l'empereur de pareils présens.
» Les manufactures de pourpre qui avoient été
» si florissantes jusqu'alors ne purent éviter les
» mauvais effets de ce monopole. Les loix qui
» interdisent aux personnes d'une condition pri-
» vée l'usage de cette couleur ou de quelqu'au-
» tre qui lui ressemble, sous peine d'être pu-
» nies, comme coupables de trahison, subsis-
» tent encore. «

Après avoir savamment traité l'ancienne histoire de la teinture, l'auteur entre dans quelques détails curieux sur celle de la verrerie. Sidon fut la premiere ville qui y excella. M. de Laval a fait un examen chymique de la couverte bleue de deux petites figures égyptiennes. Cette couverte lui a paru colorée avec le cobalt.

Il termine son *Essai*, en faisant observer que les Orientaux continuent encore à pratiquer plusieurs de ces arts, & que c'est à eux en

général que nous devons la chymie. Leur habileté ne se bornoit pas à la pratique. Geber, dans un tems où les arts & les lettres étoient anéantis en Europe, écrivit en arabe les premiers livres de chymie, & il traita ce sujet de maniere à faire voir qu'il lui étoit familier. Après Geber, qui vivoit dans le 7e. siecle, la chymie demeura long-tems confinée dans l'Orient. Rhasès & Avicenne écrivirent dans le 11e. siecle sur cette science, & précéderent les auteurs Européens.

» Il est remarquable, dit M. de Laval, que » le séjour des lettres & de la philosophie étoit » alors le même où Démocrite & les autres » sages de l'antiquité, avoient été puiser leur » doctrine. «

4°. *Rachel*, ou *les Amours d'Alphonse VIII*, *poëme espagnol de Louis Ulloa y Pereyra*. Ce petit poëme, a de grands défauts qu'on peut attribuer au mauvais goût du siecle & au caractere exalté de la nation, mais il a aussi des beautés qui peuvent lui mériter l'attention des littérateurs. Le style de la traduction est noble & correct. En voici le sujet. L'auteur, après une courte invocation, entre en matiere. Il raconte que, sous le regne d'Alphonse VIII, prince belliqueux, clément & justicier, on renouvella l'ancienne loi qui défendoit les cérémonies des cultes des hébreux. Ruben, leur grand-prêtre, conseille à ceux-ci d'envoyer au roi *une fille jeune*, *vierge*, *belle & courageuse*, *qui*, *telle qu'autrefois Esther*, *puisse sauver de l'oppression la triste Jerusalem*. Le choix tombe sur Ra-

chel. Alphonse la voit, en devient épris, & l'arrêt est révoqué. L'amour alors lui fait négliger pendant 7 années le soin de son empire.

» Les riches hommes de Castille, irrités du » passé, effrayés pour l'avenir, s'assemblent pour » chercher un remede à ces maux. Alvar Nu» nès conforme son avis au voeu général, ce» lui de perdre Rachel. Castillans, leur dit-il, » un Hercule vous gouvernoit : vos malheurs » vous ont appris qu'il est à présent gouverné » par une vile esclave. Ses mains robustes ont » abandonné sa formidable massue pour jouer » avec l'aiguille & le fuseau des nymphes. Celle » qu'il aime, sortie de la race la plus infâme, » souille le noble sang des Goths. La volonté » de cette nouvelle Ioie est notre loi la plus » respectée. Etranger aux affaires, sourd à nos » cris, Alphonse, roi fainéant, laisse, du sein » de son oisiveté, les dissentions germer, l'au» torité ployer & l'état périr. Régner est une » charge, un ministere public, un brillant es» clavage. Si j'en crois la renommée, plus on » est puissant, moins on est libre de comman» der. Le despotisme & tous les genres de » délices ont marqué les regnes de Néron, de » Tibere, de Caligula. On ne parle que des » fatigues & non des plaisirs des bons rois. Ce» pendant nous sommes à la merci de cette fem» me vile; elle nous récompense ou nous pu» nit; sa légéreté seule nous écarte de la fa» veur & des emplois. Quittons, quittons ce » silence méprisable; sacrifions cette victime » impie en expiation des offenses que la tyran-

» nie de l'amour a faites aux souverains, &
» qu'effrayé par cet exemple, par le sang que
» nous allons répandre, il n'ose plus à l'avenir
» s'arroger un empire aussi funeste. Ainsi parla
» Nunès; & quoique sa voix se fût fatiguée,
» il auroit continué, si Fernando Illau, jeune
» homme plein d'ardeur & de force, ne l'eût
» interrompu d'un ton fier. «

» Malheureux vieillard, s'écria-t-il, sous les
» glaces qui environnent ton cœur refroidi,
» tu méconnois les feux du jeune âge; tu blâ-
» mes la foiblesse la plus excusable, la plus
» commune aux hommes, & tu ne saurois par-
» donner ce dont tu n'es plus capable. La beauté
» est un rayon brillant & céleste qui émane
» de la divinité même; l'amour est le culte
» dont la nature a voulu qu'elle fût servie;
» mais les hommes sont trop foibles pour main-
» tenir l'amour entre de justes bornes. Eh!
» qui peut comprendre ses effets? Qui peut
» concevoir ses mysteres? Pour aimer, il suf-
» fit de sentir, de vivre, d'être. Les élémens
» semblent aimer l'ordre nécessaire qui les unit.
» L'auteur du monde aime tout ce qu'il a fait.
» Alphonse aime, il est vrai; mais qui de ses
» capitaines a-t-il fait périr? Quel temple a-t-il
» profané? Dans quel lieu saint a-t-il introduit
» le culte sacrilege des filles de l'Idumée? Ai-
» mer la plus belle image de la divinité, voi-
» là le crime énorme dont tu l'accuses & que
» ton discours barbare vient de nous exagérer.
» Prétendrois-tu pallier ton insolence en repro-
» chant au roi qu'il ne veille pas assez sur

» l'empire.

» l'empire, ou que ce n'est pas toujours selon
» ta fantaisie qu'il le gouverne? Ecoute, Al-
» var, Alphonse est notre maître; supportons,
» comme on l'a fait dans tous les tems, sup-
» portons les rois tels qu'il plaît au ciel de nous
» les envoyer. Les vœux des sujets fideles sont
» le seul moyen qu'il leur soit permis d'employer
» pour que leur prince continue à être juste.
» Ainsi que la violence, les conseils trop peu
» modérés sont des trahisons. Tel qu'un Ca-
» raïbe altéré de sang humain, dans ta brutale
» fureur, tu viens souffler la sédition parmi ce
» peuple, & lui communiquer ta haine; tu
» sollicites auprès de lui la mort de la beauté;
» tu marques à ses poignards la route du cœur
» de son roi. Ah! comment une pluie de feu
» ne consume-t-elle pas le détestable auteur de
» ce projet cruel? »

Illau ne put en dire davantage. Un bruit tu-
multueux étouffoit sa voix, & la multitude ré-
pétoit à grands cris : que Rachel meure! Alors
on veut achever le crime. On prend le tems
d'une chasse qui devoit occuper le roi plusieurs
jours, & pendant la nuit, le peuple force la
maison de Rachel. *Cette troupe furieuse fait sau-
ter les gonds, & se présente avec audace. Traî-
tres! alloit-elle leur dire; mais troublée à la vue
des poignards tournés vers sa poitrine, chevaliers,
leur dit-elle, pourquoi souillez-vous vos épées invinci-
bles?* Alors elle tâche de les attendrir par les
discours les plus touchans; mais ils sont inutiles :
elle expire sous leurs coups.

Le roi, troublé par un pressentiment secret,

étoit revenu sur ses pas; il trouve Rachel mourante, & reçoit ses derniers adieux. Il se livre au plus affreux désespoir; mais *dans la suite il n'eût plus que la gloire pour maîtresse; il répara ses momens perdus pour elle, & les vertus les plus sublimes fondèrent ses trophées.*

Tous les historiens ne conviennent pas du tragique événement qui fait le sujet de ce poëme. L'un d'eux rapporte qu'Alphonse ayant vu en songe un ange qui le menaçoit avec une épée flamboyante, il renonça à son amour illégitime. Quoiqu'il en soit, le sujet a été trouvé si beau, que le poëte Espagnol a eu plusieurs imitateurs. Dom *Vincent Garcia de la Huerta* en a composé une tragédie en trois journées; *la Raquel, tragedia en tres jornadas*. L'éditeur de cette pièce ajoute que « la représentation en est » si touchante, qu'elle pourroit faire verser » assez de larmes pour former *mille Guadalquivirs*. » Il faut convenir que cette métaphore sent bien le goût du terroir.

17°. *Discours choisis du Rambler*, par M. B. N. M. P. Ces discours sont tirés d'un ouvrage ingénieux du docteur Johnson dans le genre du spectateur. On en a publié la traduction dans un volume que nous avons déja fait connoître (*).

18°. *Mémoires biographiques sur* Linné, *traduits de l'anglois de* M. Coxe, *par* M. W...., médecin à Nancy. Ces mémoires, très-bien faits,

(*) Journal de *Décembre*, 1785, pag. 35—50.

offrent des détails fort intéressans sur cet homme célebre, qu'ils nous font connoître jusques dans les détails de sa vie privée. Ces détails, les seuls qui donnent des lumieres véritables sur les caracteres, échappent trop souvent aux biographes. Nous ne pouvons qu'analyser ces mémoires, qui mériteroient d'être rapportés en entier. Linné naquit, en 1707, d'un théologien Suédois assez pauvre. Son pere vouloit lui faire apprendre le métier de cordonnier, & ce dessein auroit été effectué, si le docteur Rothman, qui avoit remarqué les dispositions du jeune Linné, ne l'avoit pris chez lui. Il se livra alors tout entier à cette science pour laquelle il avoit, dès son enfance, montré une inclination si vive. Avant l'âge de 10 ans, il faisoit déja des excursions botaniques, & rapportoit des plantes indigenes dans un petit coin de jardin que son pere lui avoit abandonné, & qui fut depuis nommé *le Jardin de Charles*.

» Linné ne se borna pas à la botanique; il » tourna aussi son attention vers les ordres in- » férieurs du regne animal, branche de con- » noissance dans laquelle il excella éminemment, » & qu'il fut engagé à poursuivre par une cir- » constance qui auroit ralenti l'ardeur d'un na- » turaliste moins zélé. Un jour qu'il s'occupoit » à rassembler des insectes pour sa collection, » il fut si cruellement piqué par la furie in- » fernale, que sa vie courut un très-grand » danger. Cet événement l'engagea à recher- » cher la nature & les qualités de ce ver vé- » nimeux; celui-ci le conduisit, à son tour, à

» développer & à expliquer les nombreuses
» tribus d'insectes & de vers qui n'avoient été
» qu'imparfaitement décrites par les naturalistes
» qui l'avoient précédé, & enfin à jetter un
» nouveau jour sur tout le regne animal. «

En 1728, il étoit à l'université d'Upsal. *Sa pauvreté devint, dit-on, si grande, qu'il manquoit fréquemment des choses de premiere nécessité. Il étoit forcé de porter les vieux souliers de ses camarades, qu'il raccommodoit avec du carton.* Bientôt il fut connu & protégé d'Olaüs Rudbeck, professeur de médecine & de botanique. Quoiqu'il n'eût que 23 ans, il le fit précepteur de son fils, & lui permit de donner quelques leçons dans le jardin botanique; ce qui lui procura un léger revenu. En 1731, il voyagea en Laponie, où il fut envoyé par la société royale des sciences d'Upsal; il fit toute sa route à pied, & revint au mois d'octobre de l'année suivante, après avoir parcouru 400 lieues. Ce fut pendant ce voyage qu'il envoya à sa compagnie la *Flora Laponica*, ouvrage dans lequel les plantes sont disposées selon le systême qui porta depuis le nom de *sexuel*.

Il fit ensuite plusieurs voyages, & Boërhaave le recommanda à M. Cliffort, qui le fit directeur de son jardin botanique. Ce fut alors qu'il publia la plupart de ses grands ouvrages, & qu'il fit paroître son systême, qui, soutenu par son propre mérite, ne trouva point d'opposition. Linné se maria en 1738, & retourna dans sa patrie, où il fut bien étonné de se voir regarder comme un étranger par ses com-

patriotes plus que par les étrangers mêmes. Cependant le comte de Tessin, dont il décrivit ensuite la collection, devint son protecteur. Ce ministre le recommanda au roi & à la reine de Suede, & Linné forma leur cabinet.

En 1742, il obtint enfin l'objet de sa plus ardente ambition, la chaire de botanique à l'université d'Upsal.

» Ses leçons rendirent cette université célebre, & y attirérent beaucoup d'étrangers. » Linné étoit toujours environné d'une nombreuse foule d'auditeurs. Son grand art étoit » non-seulement de satisfaire la curiosité, mais » encore de gagner l'estime & l'affection de » ses disciples. On distinguoit ses leçons par » cette netteté & cette précision si remarquables dans ses écrits. Il agrandit tout à coup » un esprit de recherches & d'observations, » & inspira à ses disciples un nouveau zele » pour l'histoire naturelle. Dans les premieres » années de sa résidence à Upsal, il donnoit, » au printems & en été, des leçons publiques » en herborisant dans le voisinage de cette » ville. Dans ces excursions botaniques, il étoit » accompagné par des trompettes & des cors » de chasse, & il sortoit à la tête de 200 ou » 400 étudians divisés en plusieurs détachemens; lorsque Linné vouloit démontrer quelque plante, quelque oiseau, ou quelqu'insecte curieux, les traîneurs étoient appellés » au son des instrumens. On s'assembloit en » foule autour du maître, & l'on écoutoit

» dans un respectueux silence toutes ses ob-
» servations. «

Ce grand homme mourut d'une hydropisie en 1778, âgé de 71 ans.

» Il fut enterré dans la cathédrale d'Upsal
» avec tous les honneurs funéraires que la re-
» connoissance & le respect peuvent inspirer.
» Le roi de Suede fit frapper une médaille qui
» exprimoit la consternation où la science étoit
» jettée par sa mort, & lui fit ériger un tom-
» beau; à la diete de 1778, il paya un tri-
» but encore plus grand à sa mémoire, en
» déplorant publiquement la perte irréparable
» que la Suede essuyoit par sa mort. «

La plupart des morceaux que nous venons d'analyser sont accompagnés de notes instructives, & précédés de notices courtes, curieuses & bien faites, sur les auteurs qui les ont composés. Cette collection sera agréable aux gens du monde, par divers morceaux frivoles & piquans, & aux littérateurs, par quelques autres érudits & savans. Enfin, cet ouvrage très-bon dès à présent, est susceptible de plus de perfection par la suite. L'auteur se propose de profiter des secours & des avis des gens de lettres, & tâchera sur-tout de débarrasser la science de ses épines.

(*Mercure de France*; *Journal de Paris*; *Journal général de France*; *Journal encyclopédique*; *Gazette de littérature*.)

RAGIONAMENTI filosofici, &c. *Discours philosophiques.* PARTIE I & II. Non ullam aut vim aut insidias hominum judiciis fecimus, aut paramus : verum eos ad res ipsas, & rerum fœdera adducimus, ut ipsi videant, quid habeant, quid arguant, quid addant atque in commune conferant. FRANC. BACO de Verulamio in præfat. novi organi scient. A Rome, *in-8vo.* 1785, chez Joachim Puccinelli.

ENTRE toutes les sciences, qui ornent l'esprit humain, une des plus utiles & des meilleures est celle qui regarde la nature, ou « la » physique, qui traite des corps, de leurs » effets & des causes qui produisent ces effets ; » elle nous démontre les *principes généraux* des » corps, leur nature, leurs propriétés ; en un » mot, elle expose à notre intelligence, l'ar- » rangement, la beauté & l'harmonie que nos » sens admirent dans la sublime composition » de ce vaste univers .... La prodigieuse » variété des objets qu'elle considere, le su- » blime tableau de la nature, dont elle pese » les nuances ; la contemplation des ouvrages » de cette sagesse éternelle, qui par quelques » loix de mouvement, mais simples, libres & » fécondes, a tiré de la matiere qu'elle a créée,

» cette diversité, cet ordre, cette harmonie » étonnante des corps célestes : tout cela offre » sans doute à une imagination sage & réglée » le spectacle le plus grand & en même tems » le plus digne de fixer les regards de l'homme. «

» Éclairé du flambeau de la physique, le » philosophe pénetre jusqu'aux entrailles de la » terre, où libre témoin des ouvrages de la » nature, il voit se former les marbres, les » métaux, l'or, l'argent, les pierres précieuses » & toutes ces productions, qui piquent l'or» gueil & la cupidité des hommes. Il y dé» couvre l'origine des vents & des feux sou» terrains; il voit ces vents se déchaîner, ces » feux terribles se dilater, ébranler la terre » jusqu'en ses fondemens & menacer d'englou» tir l'univers. Il y apperçoit la filtration des » eaux, il considere la force qui les éleve jus» qu'au sommet des montagnes, pour y for» mer des sources lympides, d'où découlent » les plus grands fleuves. Du sein des abymes » il remonte sur la terre, où il apprend de » quelle façon étant échauffée par les rayons » du soleil, elle fait fermenter les germes, » croître les plantes, épanouir les fleurs, » naître & mûrir les fruits savoureux qui » nous nourrissent. Il la voit exhaler dans » les airs des vapeurs, des nuages qui re» celent le tonnerre, & des foudres, dont » les feux & le fracas épouvantent l'impie. De » la terre, il s'éleve jusqu'aux planetes, dont » il mesure le cours, les révolutions, les in» fluences; il s'élance enfin de tourbillons en

» tourbillons jusqu'aux extrémités de l'univers;
» & par tout, il rencontre, dans les mer-
» veilles qu'il admire, la main d'un dieu qui
» les prodigue à des ingrats. »

L'étude des propriétés des choses naturelles & la connoissance de leurs rapports mutuels entre elles, sont d'un très-grand avantage pour la société, & procurent un solide plaisir à l'homme raisonnable qui s'en occupe. Un ouvrage complet en ce genre nous est donné par M. l'abbé don Jean-Baptiste Lascaris, sous le titre de *Discours philosophiques*, traitant de la science naturelle.

Dans l'épître dédicatoire à M. Alexandre Falconieri, l'auteur démontre les avantages qu'un jeune homme retire de l'étude de l'histoire naturelle. Il a déja paru plusieurs traités particuliers de philosophie en langue italienne; mais on n'a pas encore vu un cours complet de philosophie en divers discours, dans cette même langue. La tâche que l'auteur a entreprise est difficile; il s'est proposé d'exposer dans quatre petits volumes, qui font la division de l'ouvrage, un cours raisonné de physique générale, de physique particuliere, d'astronomie & de métaphysique; d'éclaircir les différentes opinions des philosophes jusqu'à nos jours, de donner son jugement à cet égard, de poser ses theses, de les prouver & de répondre aux objections contraires; notre auteur a une maniere si claire & si précise, en présentant les matieres & ses propres sentimens, que ne s'égarant point dans des objets étrangers, il en-

chasse. Une tribu de sauvages sur les bords du Danube ressemblera beaucoup aux habitans des plaines arrosées par le Mississipi. On doit conclure de-là que les dispositions & les mœurs des peuples sont formées par leur situation & sont le résultat de l'état de sociabilité où ils se trouvent. On a encore fait des conjectures sur l'origine des Américains, d'après l'observation de leurs rites & de leurs pratiques religieuses : ce sont autant d'hypotheses imaginaires, & sans fondement. Lorsque les opinions religieuses d'une nation ne sont l'effet ni d'une combinaison raisonnée, ni de la révélation; elles ne peuvent être que bizarres & extravagantes; mais les peuples sauvages sont incapables de suivre la premiere méthode, & n'ont pas été favorisés de la révélation. Cependant l'esprit humain procede dans des circonstances d'une maniere réguliere. Le sauvage, soit Européen, soit Américain, agité par la crainte superstitieuse des êtres invisibles ou l'incertitude de l'avenir, éprouve les mêmes sensations de crainte & d'impatience, & a pour lors recours à des moyens de même espece, soit pour éviter le malheur dont il se croit menacé, soit pour connoître le secret qui le tourmente. Ainsi la superstition opere de même sur un continent que dans un autre hémisphere. Ce rapport entre des nations éloignées, par rapport aux cérémonies religieuses, ne doit être attribué qu'à l'influence naturelle de l'enthousiasme superstitieux sur la foiblesse de l'esprit humain. D'un autre côté, on peut assurer que l'Amérique n'a pas été peuplée par une

nation très-civilisée. Les habitans du nouveau-monde étoient dans un état de société si peu avancé qu'ils ne connoissoient point les arts les plus nécessaires. Les peuples même les plus civilisés de l'Amérique ignoroient plusieurs inventions simples, presqu'aussi anciennes que la société & que les premieres époques de la civilisation, dans les autres parties du monde. On peut donc avancer hardiment que les Américains sont descendus de quelque peuple barbare, qui ignoroit les arts de premiere nécessité.

Il n'est pas moins absurde de prétendre que l'Amérique a été peuplée par une colonie des nations de notre continent. Il n'est pas probable qu'aucune des tribus sauvages de notre hémisphere ait été chercher un pays si éloigné. Les Américains ne peuvent pas non plus être descendus des peuples plus civilisés d'Asie ou d'Afrique; l'ignorance où ils étoient des arts les plus simples & les plus nécessaires en est une preuve; une autre circonstance vient à l'appui de cette assertion. Lorsqu'une nation a éprouvé une fois les avantages qui proviennent des animaux domestiques, elle ne peut plus subsister sans la nourriture, qu'elle en tire, ni continuer ses travaux sans leur secours. Le premier soin des Espagnols, lorsqu'ils s'établirent en Amérique, fut d'y transporter tous les animaux domestiques d'Europe; & si avant eux les Tyriens, les Carthaginois, les Chinois, ou autre peuple policé se fût établi dans ce continent, nous y aurions trouvé les animaux particuliers aux

chatka, d'où ils devoient faire voile pour tenter des découvertes. En 1741, les deux vaisseaux appareillerent de Kamchatka, sous le commandement des capitaines Berring & Tschirikow pour aller reconnoître le nouveau-monde par un côté, où l'on n'en avoit jamais approché. On dirigea vers l'est : chacun des deux commandans découvrit une terre, qui leur parut faire partie du continent d'Amérique, & qui, d'après leurs observations, semble être située à quelques degrés au nord ouest de la côte de la Californie. De retour de cette expédition, ils aborderent à différentes isles, qui forment une chaîne de l'est à l'ouest, entre le pays qu'ils avoient découvert & la côte d'Asie. Ils communiquerent avec les naturels de ces isles, qui leur parurent ressembler beaucoup à ceux de l'Amérique-Septentrionale. Il présenterent aux Russes le *Calumet* de paix, symbole d'amitié, qui est d'un usage universel chez tous les naturels de l'Amérique-Septentrionale, & qui paroît être une institution particuliere à ces peuples. Les isles de ce nouvel Archipel ont été fréquentées depuis par les chasseurs Russes. Après avoir paru renoncer à son premier plan de poursuivre les découvertes de ce côté, ce projet fut repris tout-à-coup en 1768. Pour cet effet deux petits vaisseaux furent équippés sous le commandement du capitaine Krenitzin, qui, dans son voyage, suivit presque la même route que les premiers navigateurs; mais revenant par une autre route beaucoup plus au nord, il corrigea quelques erreurs importantes où ils étoient

tombés, outre qu'il découvrit plusieurs nouvelles isles. Ce n'est donc plus sur des conjectures, mais sur des preuves incontestables qu'est fondée la possibilité d'une communication entre les deux continens par cette partie du globe. On peut aussi avancer, d'après des découvertes récentes, qu'il a pu s'établir avec une égale facilité, par l'extrêmité nord ouest de l'Europe, une communication entre les deux continens. Dès le neuvieme siecle, les Norvégiens découvrirent le Groenland, & y établirent des colonies. Cette communication, après une longue interruption, s'est renouvellée dans le siecle dernier. Des missionnaires luthériens de Moravie se sont établis dans cette contrée inculte & glacée. On leur est redevable de beaucoup de détails curieux sur la nature du pays & sur les habitans. Nous savons d'eux que la côte nord-ouest du Groenland est séparée de l'Amérique par un détroit très-resserré; qu'au fond de la baye où aboutit ce détroit, il est très-probable que les deux continens sont unis, que les habitans de l'un & de l'autre ont des relations entr'eux; que les Eskimaux d'Amérique sont fort ressemblans aux Groenlandois pour la figure, la maniere de vivre & de se vêtir, que des matelots qui avoient appris quelques mots groenlandois, avoient rapporté que ces mêmes mots étoient compris par les Eskimaux; enfin qu'un missionnaire morave, versé dans la langue groenlandoise, ayant visité en 1764, le pays des Eskimaux, fut très-surpris de voir qu'ils parloient cette même langue. Ces faits

décisifs prouvent la consanguinité des Eskimaux & des Groenlandois, & démontrent encore que l'Amérique a pu être peuplée par le nord de l'Europe. Si les Norvégiens, dans un siecle barbare où le nord de notre hémisphere étoit plongé dans l'ignorance, ont pu s'ouvrir par la navigation une communication avec le Groenland, il ne seroit pas surprenant que leurs ancêtres eussent, à une époque plus reculée, exécuté le même voyage & laissé au Groenland une colonie, dont les descendans ont pu passer en Amérique. Mais, si au lieu d'aller directement de leur côte au Groenland, on suppose que les Norvégiens prirent une route moins hardie, en s'avançant de Shetland aux isles & de là en Islande, & qu'ils établirent des colonies en ces différentes isles, leurs progrès peuvent avoir été tellement gradués, que cette navigation n'auroit été ni plus longue, ni plus périlleuse, que tant de voyages exécutés dans tous les tems par ce peuple entreprenant. Malgré la possibilité que l'Amérique ait été peuplée soit par le nord-ouest de l'Europe, soit par le nord-est de l'Asie, il y a de bonnes raisons pour supposer que les ancêtres de toutes les nations Américaines, depuis le cap Horn, jusqu'aux extrêmités méridionales de Labrador, sont venus d'Asie plutôt que d'Europe. Les Eskimaux sont les seuls peuples qui ressemblent aux Européens par la figure & le caractere. Il est évident que c'est une espece d'hommes particuliere, distinguée de toutes les nations de ce continent par le langage, les mœurs & les usages. Mais il y a parmi tous

les autres peuples d'Amérique une ressemblance si frappante, & dans le physique & dans le moral, que malgré les différences produites par l'influence du climat ou par l'inégalité de leurs progrès dans la civilisation, on doit les regarder comme descendus d'une même souche. Il peut y avoir de la variété dans les teintes, mais on retrouve par tout la même couleur primitive. Un caractère particulier distingue chaque tribu, mais toutes sont remarquables par certains traits communs à la race entiere. Une chose singuliere, c'est que dans toutes les particularités, soit physiques, soit morales, qui caractérisent les Américains, on leur trouve de la ressemblance avec les tribus barbares du nord de l'Asie, mais presque aucune avec les nations établies au nord-est de l'Europe. On peut donc conclure que leurs ancêtres asiatiques s'étant établis dans les endroits de l'Amérique où les Russes ont découvert le voisinage des deux continens, se sont delà répandus par degrés dans ces différentes régions. Ce sentiment sur la population de l'Amérique est analogue aux traditions que les Mexicains avoient sur leur propre origine. Ils prétendoient que leurs ancêtres étoient venus d'une contrée éloignée, située au nord-est de leur empire. Ils indiquoient les différens endroits où ces étrangers s'étoient arrêtés, en avançant successivement dans les contrées intérieures. Et c'est précisément la même route qu'ont dû tenir ces peuples venus de l'Asie. La description que les Mexicains faisoient de la figure, des usages, des mœurs de leurs an-

cêtres, est une peinture fidelle des tribus de tartares, dont on les suppose ici descendus (*).

Telles sont les conjectures sur la population de l'Amérique; on laisse au lecteur à en tirer les conséquences qu'il voudra.

Après des discussions préliminaires sur les objets ci-dessus spécifiés, l'auteur examine les différentes propriétés des corps; il indique quelle est la premiere d'entr'elles, & propose les divers systêmes des philosophes. L'auteur s'arrête beaucoup sur la *gravité*, & en examine la nature & les effets, sur-tout dans le *mouvement*. Delà il traite de l'*équilibre des corps solides*, du *principe des mécaniques*, des diverses *machines*, de l'*hydraustatique*, de l'*hydraulique*, de l'*air* & des machines qui y ont rapport; des *vapeurs* & des *pluyes*, & de leur cause physique, ainsi que de l'équilibre entre les *solides* & les *liquides*. Après avoir parlé des *vents*, des *orages* & des *tremblemens*, l'auteur examine l'origine des *fontaines* & des *fleuves*, & le *flux* & *reflux* de *la mer* & autres matieres diverses relatives à la physique en général. Toutes ces choses sont expliquées avec tant de clarté & de solidité de raisonnement, qu'elles sont mises à la portée des personnes même de la capacité la plus médiocre. On peut dire que le premier volume est un traité de physique générale, comme on peut de même dire que le deuxieme est un traité de physique particuliere. Le corps humain est l'objet de celui-ci: dans le premier discours, il

(*) Robertson.

donne une notice compétente des parties qui le composent ; & en forme une bonne description anatomique ; il traite de la circulation du sang, & démontre comment on observe dans cette circulation les loix de l'hydraulique, & comme le sang circule même dans le fétus. Il parle ensuite de la nutrition, & explique comme le chile se change en sang, & comme les parties même solides du corps se réparent dans les pertes, & prennent leur accroissement. Le corps humain donne occasion à l'auteur de discourir des autres corps des différentes especes d'animaux & des principes de leur organisation ; delà il considere les ovipares, les vivipares & les insectes, en expliquant toutefois les divers *systêmes* sur l'organisation de leurs corps. A cette occasion M. Lascaris traite du fétus dans le sein de la mere, & donne à ce sujet plusieurs particularités & notices intéressantes ; il parle des monstres & des envies des femmes grosses, & réfute quelques erreurs populaires concernant les animaux. Il traite ensuite des plantes, de leur organisation & nutrition, expliquant comment la plante est produite de la semence.

Après un coup-d'œil général sur le corps humain, l'auteur examine en particulier les parties qui composent les organes des sens du même corps humain ; & comme les corps particuliers qui ornent l'univers, sont des objets des organes du corps humain, par cette raison l'auteur en traite philosophiquement, & embrasse par cette méthode toute la physique particuliere.

(*La fin au journal prochain.*)

NOTICE raisonnée des ouvrages de GASPAR SCHOTT, jésuite; contenant des observations curieuses sur la physique expérimentale, l'histoire naturelle & les arts; par M. l'abbé DE SAINT-LÉGER de Soissons, ancien bibliothécaire de Sainte-Genevieve, &c. A Paris, chez Lagrange, au palais-royal, du côté de la rue des Bons Enfans, N°. 123. Vol. *in-8vo.* de 108 pag. 1785.

GASPARD SCHOTT, un des écrivains qui, dans le dernier siecle, a le plus travaillé sur la physique usuelle & expérimentale, né en 1608, dans le diocèse de Wurtzbourg en Franconie, entra chez les jésuites en 1627, & fut envoyé pour enseigner la physique & les mathématiques à Palerme en Sicile, où il passa plusieurs années dans cet exercice. Il alla depuis à Rome, & s'y lia avec le célebre P. *Kirker*, d'une amitié que la conformité de leur goût pour les sciences rendit intime. Enfin, il retourna dans sa patrie, où, après avoir enseigné les mathématiques, il mourut le 22 mai 1666.

Il est assez difficile de rassembler les divers ouvrages du P. Schott, qui, imprimés il y a plus d'un siecle, en différentes années & avant l'établissement des journaux littéraires, se trouvent rarement réunis dans les bibliotheques les plus riches. » Ces écrits, dit M. l'abbé de St.

» Léger, ne sont pas, je le sais, exempts de » défauts; l'auteur les a chargés d'une foule de » choses inutiles, hazardées, ridicules même, » si l'on veut : mais on y trouve des faits cu- » rieux, des observations précieuses, des ex- » périences dignes d'attention; & ils peuvent » mettre sur la voie de plusieurs découvertes, » ceux de nos physiciens qui auront le cou- » rage de fouiller dans cette mine assez riche » pour qu'ils ne se repentent pas de l'avoir ex- » ploitée. C'est dans la vue de les exciter à ce » travail, que je donne la notice suivante, » dans laquelle je suivrai l'ordre chronologique » des ouvrages de Schott : on y verra qu'un » bon nombre de faits, pris ou donnés pour » des découvertes de notre tems, étoient con- » nus il y a déja plus d'un siecle; les têtes » parlantes, l'instruction des sourds & muets, » la palingénésie des plantes, la marche sur » les eaux, les écritures cachées, &c. «

Le premier ouvrage est intitulé : *Mechanica hydraulico pneumatica*, &c. Après avoir rapporté tout ce que l'on savoit de son tems sur la nature, les qualités, les propriétés de l'air & de l'eau, Schott insiste sur l'ensemble de cette théorie, & donne un recueil d'un grand nombre de machines hydrauliques qu'il assure avoir vues presque toutes ou construites lui même. On y distingue, entr'autres, 1°. la maniere d'opérer la *palingénésie des plantes*, secret que l'empereur Ferdinand III avoit envoyé au P. Kirker; 2°. la fameuse expérience du vuide, imaginée à Magdebourg par Otton de Gericke.

Dans le deuxieme, divisé en 4 parties, ayant pour titre : *Magia universalis naturæ & artis*; l'auteur rassemble tous les phénomenes de l'optique, c'est-à-dire, tout ce que les sciences offrent d'extraordinaire, de singulier & d'inconnu : car voilà, comme il le déclare lui-même, ce qu'il entend par le mot *Magie*. Le 6e. chapitre de cet ouvrage est un des plus piquans : il renferme l'énumération des principales singularités de la magie artificielle, depuis la sphere de verre d'Archimede jusqu'au petit batelier automate sortant du port & y rentrant après sa course. Schott n'oublie ni *le pigeon d'Archytas*, ni *la tête parlante d'Albert-le-Grand*, ni *celle qu'avoit imaginé le P. Kirker pour l'amusement de la reine Christine, aux questions de qui cet automate devoit répondre*, ni *l'aigle de Régiomontan*.

Dans le 4e. livre, consacré à la *magie parastatique*, c'est-à-dire, aux apparences extraordinaires, tant naturelles qu'artificielles, il enseigne comment on peut faire paroître en l'air des spectres, disposer des rochers sur les montagnes, des arbres dans les plaines, &c. de façon que le spectateur placé à un point donné voie des objets qu'il ne verra plus dans tout autre point, comment on peut arranger des colonnes de maniere qu'en paroissant droites à une certaine distance, elles menacent de s'écrouler sur celui qui les approchera. Les 5e. & 6e. livres, où il s'agit de la *magie chromatique*, des *miroirs ardens*, contiennent aussi un grand nombre de phénomenes dont l'explication montre combien l'auteur étoit physicien. A l'article

ticle des statues parlantes, on trouve un passage de Kircher, qui assuroit que l'on pouvoit former une statue parfaitement isolée, dont les yeux, les levres & la langue eussent un mouvement à volonté, qui prononçât des sons articulés & parût vivante. Kircher n'avoit pas donné son secret; Schott, son ami, ne l'obtint qu'après beaucoup d'instances, & encore sous la condition qu'il ne le publieroit point. Il observe que le mécanisme n'en est pas difficile, mais dispendieux : cette derniere raison ou le défaut de tems empêcha Kircher de l'exécuter, comme il l'avoit résolu pour surprendre agréablement Christine.

Le transport du fameux rocher qui sert de base à la statue équestre de Pierre-le Grand, a excité une juste admiration. Schott décrit la machine construite par un Hollandois nommé Wibe, dont on fit usage pour transporter une montagne ou un rocher plus considérable que celui de Pétersbourg.

» Parmi tant de faits merveilleux, continue » M. l'abbé de St. Léger, l'auteur n'oublie » point le moyen de marcher sur les eaux d'un » lac ou d'une riviere, à l'aide d'une ceinture » pneumatique dont il donne la description, » & avec laquelle on assure qu'un roi de Da- » nemarck se promena autrefois sur un lac avec » un de ses courtisans. Ainsi la *mystification* fai- » te, il n'y a pas long-tems, au public par » la promesse prétendue d'un Lyonois qui » devoit traverser la Seine en marchant sur » les eaux, cette plaisanterie, dis-je, a pu en

» imposer jusqu'à un certain point : il est tout
» simple que des physiciens instruits par Schott
» aient donné dans le panneau. D'ailleurs, il
» n'y a pas encore 50 ans que deux hommes
» firent au pont de Seve une expérience à peu-
» près semblable, rapportée dans la *Gazette de*
» *Hollande* du 7 décembre 1736. «

En rendant compte du livre de Schott sur la *magie pyrotechnique*, il s'exprime ainsi dans une note :

» C'est une question de savoir si la poudre
» à tirer n'est pas beaucoup plus ancienne qu'on
» ne le croit communément ; il paroît au moins
» assez certain que les Indiens s'en servirent
» très-anciennement ; que de l'Inde l'usage en
» passa à la Chine, d'où il parvint aux Sar-
» rasins, qui se servirent de poudre au siege
» de Constantinople dès l'année 672. «

Dans le même ouvrage, Schott se moque d'une fable qu'ont renouvellée depuis peu ceux qui prétendent qu'en tenant un anneau ou un petit poids suspendu par un fil dans un verre, l'anneau frappe juste les coups qui répondent à l'heure où se fait cette expérience.

Les écrits dont s'occupe ensuite M. l'abbé de St. Léger, sont, entr'autres, 1°. *Pantometrum Kircherianum*, &c. 2°. *Athanasii Kircherii Iter extiticum*, &c. 3°. *Cursus mathematicus, seu absoluta omnium mathematicarum disciplinarum Encyclopædia*, 4°. *Physica curiosa*, *sive mirabilia naturæ & artis*, 5°. *Mathesis Cæsarea*, 6°. *Arithmetica practica generalis ac specialis*, 7°. *Anatomia physico-hydrostatica fontium & fluminum*,

8°. *Technica curiosa*, 9°. *Schola stenographica*, &c. 10°.. *Jocos seriorum naturæ & artis centuriæ tres.*

Notre auteur ajoute à ce qu'il dit sur les chiffres nommés *arabes*, la note remarquable qu'on va lire.

» Ces chiffres étoient en usage chez les Ro-
» mains, qui s'en servirent d'abord pour indi-
» quer des mots, ensuite des syllabes, des
» poids, des mesures, & enfin des nombres :
» peu à peu l'usage en devint général pour les
» comptes : car dans les monumens publics on
» conserva presque toujours les lettres capi-
» tales & les chiffres nommés *romains*. Dès le
» second siecle, les chiffres prétendus *arabes*,
» furent introduits dans l'arithmétique ; Boëce,
» dans le 5e. siecle, s'en servoit ; Gerbert,
» depuis pape sous le nom de Sylvestre II,
» qui passe pour avoir emprunté les chiffres
» des Arabes, maîtres de l'Espagne en son tems,
» atteste lui-même qu'il les tenoit de Boëce,
» antérieur de 300 ans au passage des Arabes
» en Espagne. Par quelle raison a-t-on donc
» nommé *arabes* ces chiffres-là ? C'est que de
» l'Italie ancienne l'usage en passa dans le reste
» de l'Europe, puis en Orient. L'Europe les
» oublia jusqu'à la renaissance des lettres ; à
» cette époque, les Arabes, qui les avoient
» conservés & employés, nous en rendirent
» l'usage, & nous leur donnâmes leur nom ;
» puis nous leur en attribuâmes l'invention. Il
» faut voir tous ces points bien établis & dis-
» cutés par l'auteur anonyme d'une dissertation
» insérée dans le tome 48 du *Raccolta di opus-*

» *coli scientifici e filologici* du P. Calogera, imprimé à Venise en 1748, in-12..... Observons en passant, que la forme de nos chiffres arabes n'a pas toujours été précisément la même qu'aujourd'hui : les chiffres 4, 5 & 7 étoient autrement configurés, comme on le voit dans les manuscrits & dans les planches gravées à l'appui du mémoire de D. Calmet. Quelques-unes même des éditions du 15e. siecle représentent ces trois chiffres dans l'ancienne forme, qui, faute d'être connue, a fait commettre des méprises de date à plus d'un bibliothécaire. On peut en dire autant des dates écrites avec ces anciens chiffres sur les marbres, les bronzes, les reliquaires, lesquelles ne peuvent s'expliquer exactement que par ceux qui connoissent la variété successive de la forme des chiffres. «

L'écrit intitulé : *Schola stenographica*, &c. contient plusieurs observations intéressantes sur l'art d'apprendre à parler aux sourds & muets, dans lequel M. l'abbé de l'Epée a eu tant de succès.

M. l'abbé de St. Léger a entremêlé ces articles de notes curieuses & instructives. On en jugera par quelques morceaux particuliers que nous allons choisir encore dans cette galerie vraiment piquante.

La magie phonotectonique présente des phénomenes fort singuliers. » On peut disposer les pieces d'un appartement, de façon que ce qui se dira, même tout bas dans une salle,

» puisse être distinctement entendu dans une » autre. On peut les construire de maniere que » l'oreille, placée à certain endroit, reçoive » tout ce qui se dira, même dans une piece » éloignée. On peut établir, dans le mur de » son cabinet, un tube en forme de spirale, » dont l'ouverture très large donne sur la place » publique, & dont l'autre bout, fort étroit, » aboutisse dans le cabinet, d'où l'on entendra » facilement tout ce qui se dit dans la place. «

On lit à ce sujet, dans une note de M. l'abbé de St. Léger, d'après un roman anonyme en prose intitulé : *les Faits merveilleux de Virgile*, que ce Virgile, habile négromancier, avoit fait construire un palais *moult merveilleux & tout carré*; & que, quand l'empereur y fut entré; » il » oyoit tout ce que l'on disoit en la quarte » partie de Rome, en ung des carrés, & si » oyoit ce que l'on disoit en l'autre partie » & ainsi des autres quartiers; par ainsi oyoit-» il tout, si bas ne savoit on parler les ungs » aux autres. « La fameuse oreille de Denis le tyran, ajoute le savant éditeur, par laquelle les geoliers entendoient tous les propos de leurs prisonniers, étoit d'un méchanisme à peu-près semblable; au moins à en juger par la description qu'en donne Kircher.

A l'article de la magie musicale, l'auteur donne le secret de faire exécuter un concert par des ânes, & un autre par des chats.

» En Sicile, il y a une grande quantité d'â-» nes : au printems, qui est le tems du rut, les » mâles ne cessent de braire au passage & à la

La poste est chose chere,
Tous n'ont pas de l'argent :
Comment donc pourroit faire
Un malade indigent.
A force de rêver, à la fin j'imagine
Certaine invention don don,
Duquet me construira la la,
Fort bien cette machine.

A l'aide d'une chaise
Mouvante par ressorts,
On peut tout à son aise
Se trémousser le corps.
Cela feroit filtrer plus aisément la bile ;
Pour l'opération don don
Le patient aura la la
Un trémousseur habile.

» Une invention si utile a été négligée, je » ne sais pourquoi ; elle est même si complet» tement oubliée aujourd'hui, que bien des lec» teurs auroient peine à saisir le sens du juge» ment porté par un critique, (l'abbé Desfon» taines) contre la musique des *Indes galantes*, » par Rameau : cette musique, dit-il, est une » magie perpétuelle ; la nature n'y a aucune » part ; rien de si scabreux & de si raboteux ; » c'est un chemin où l'on cahotte sans cesse. » Le musicien dispense d'acheter le *Fauteuil de* » *l'abbé de Saint-Pierre*. L'excellent *trémoussoir* » que cet opéra ! «

Ce qui concerne les écritures merveilleuses pourra faire également plaisir. On y voit le projet d'une polygraphie universelle, ou méthode pour écrire & se faire entendre à toutes

les nations de la terre, avec le secours d'une seule langue; l'art d'écrire aussi vîte que la parole, fort pratiqué par les anciens, & qu'on a voulu renouveller de nos jours; & enfin le secret de communiquer, par lettre, une nouvelle intéressante, sans que personne puisse vous entendre, excepté celui à qui vous écrivez.

L'objet de M. l'abbé de Saint-Léger, dans cette analyse, a été de réveiller l'attention des physiciens sur les ouvrages d'un homme qui pourroit souvent ajouter à leurs lumieres, s'il étoit moins négligé. C'est d'après le même motif qu'il offre une courte notice de quelques autres écrivains qui se trouvent dans le même cas. M. l'abbé de Saint-Léger désire que quelqu'homme de lettres donne au public une notice suivie & détaillée des ouvrages du P. Kirker, où l'on rassembleroit les idées extraordinaires, les observations sûres & exactes de ce génie singulier, dont les écarts même peuvent être instructifs pour un bon esprit. Sa notice des ouvrages de Schott prouve que personne ne seroit plus en état que lui de donner celle de Kirker & des autres anciens ouvrages de physique & de méchanique propres à faire naître des idées utiles.

(*Année littéraire*; *Journal général de* France; *Journal encyclopédique*; *Journal* de Paris; *Journal des savans*; *Gazette de littérature*.

I°. SUL fistema della toleranza, &c. *Sur le systême de la tolérance : jugement apologétique*, ou *réponse de D. EMMANUEL MARIANO D'ITURRIAGA, à l'examen critique publié contre lui ; par M. l'abbé D. ISAAC VANSPEUBEG.* Avec cette épigraphe :

> *Quod ego non scripsi, quomodo iste legere potuit ?*
> HYERON. Invect. Ruf. lib. 2.

A Rome, de l'imprimerie de Salomoni, 1785, *in-8vo.*

II°. *ALOYSII Cuccagni Tifernatis de mutuis ecclesiæ & imperii officiis erga religionem & publicam tranquillitatem, tractatus ubi expenduntur & refutantur principia quibus nititur opus DE TOLERANTIA ECCLESIASTICA ET CIVILI Ticini editum an. 1783. Ad excellentissimum & reverendissimum præsulem pontificiæ domus præfectum ac sanctissimi domini N. PAPÆ PII SEXTI ex sorore nepotem D. Romualdum Braschium Honestium.* Avec cette épigraphe :

> *Speciosum quidem nomen est pacis, & pulchra est opinio unitatis ; sed quis ambigat eam solam ecclesiæ atque evangeliorum unitatem, pacem esse, quæ Christi est ?*
> S. HILAR. Pictav. lib. contra Auxent. Mediol. in princ.

A Rome, 1785, *in-8vo.* chez Jean Zempel, & Bouchard & Grevier.

MR. l'abbé d'Iturriaga, auteur du *Systême de la Tolérance*, publia il y a quelque tems une

réfutation sensée & savante du systême de tolérance proposé dans la célebre lettre circulaire de l'évêque de Konigsgratz : cette réfutation essuya des critiques de la part des adversaires de l'auteur ; entre autres un écrivain en fit un *examen critique* sous le nom feint de D. Isaac Vanspeugeg ; celui-ci défend les maximes de la susdite *Lettre circulaire*, comme sages, justes & nullement éloignées du véritable esprit de la religion catholique. M. l'abbé d'Iturriaga a cru devoir répondre à cet *examen critique* ; c'est ce qu'il fait dans le *Jugement apologétique* que nous annonçons.

Les auteurs des *Ephémerides littéraires* veulent qu'il sorte complettement victorieux du combat, & que les stratagêmes multipliés de son rusé adversaire, loin de le déconcerter, lui ont au contraire procuré l'occasion d'un triomphe plus signalé.

Tout le nœud des erreurs dans lequel tombe M. D. Isaac Vanspeugeg, & en conséquence la somme des répliques de M. d'Iturriaga, se réduisent à la distinction que beaucoup de personnes ne font point, & qui doit aussi nécessairement être faite, entre la *tolérance civile* & la *tolérance religieuse*, entre l'*inégalité* qui peut se trouver dans l'*ordre civil*, & celle qui doit de nécessité se trouver dans l'*ordre moral & religieux*, entre la religion catholique & les autres sectes. La *tolérance civile* est celle qui accorde à ceux qui professent une religion différente de la catholique, le pouvoir de jouir de la protection des loix & autres prérogatives civiles ;

& le souverain peut, *sauf toujours les droits de la véritable religion dominante*, accorder une pareille tolérance dans ses états; mais il ne peut, (suivant les principes de l'auteur) accorder une *tolérance religieuse*, parce qu'elle est contraire & quelle répugne à la loi divine, laquelle (suivant le même auteur) veut que tout le monde professe la véritable religion, & autorise les ministres de cette même religion à pouvoir attaquer & combattre les sectes des mécréans, non-seulement par les prieres adressées à dieu, mais encore avec les armes que leur met en main le zele de la vérité, qui ne tolere essentiellement aucune fausseté. Par cette distinction bien analysée & présentée dans son véritable jour, M. l'abbé d'Iturriaga repousse (selon les auteurs des *Ephémerides littéraires*) les assauts insidieux de son adversaire. Comme il y a deux sortes de tolérance, il y a de même deux especes d'intolérance, l'une religieuse, l'autre civile. » L'intolérance religieuse est fon» dée dans la nature des choses; elle consiste » dans le droit qu'a une religion de se regar» der comme vraie, & de rejetter hors de son » sein ceux qui méprisent ou trahissent sa doc» trine; droit qui n'est fondé & raisonnable » qu'autant que la persuasion d'où il découle, » est elle-même solidement motivée. Telle est » l'intolérance des géometres & des philosophes; » elle n'est que la faculté de déclarer que ce» lui qui ne tient point au christianisme, n'est » pas chrétien; que celui qui ne reconnoît point » l'église romaine, n'est pas catholique : cette

» espece d'intolérance ne rompt point le nœud,
» de la charité chrétienne, qui doit unir tous
» les hommes. Aussi les vrais chrétiens ne cessent-ils de regarder comme freres, ceux qui
» s'égarent, ceux même qui les persécutent,
» & de prier pour eux. L'intolérance civile
» (dans les pays où la vraie religion n'a point
» une possession exclusive) est celle des tyrans.
» Elle est contraire à la justice, à la raison,
» & à la religion même. Elle consiste dans le
» droit que s'arrogent les despotes, de persécuter, dépouiller, égorger même ceux qui
» sont d'une religion qu'ils n'aiment pas. Cet
» horrible droit, si on peut appeller droit le
» renversement de tout droit, n'a été inventé
» que pour engraisser les despotes, que pour
» enrichir le fisc. On conçoit que dans les tems
» où les princes n'avoient d'autres revenus que
» les confiscations, les amendes, & les compositions pécuniaires, il leur importoit d'augmenter le nombre des prévaricateurs, en multipliant les abus; en confondant les loix religieuses avec les loix civiles; en forgeant de
» nouveaux genres de délits. C'est ainsi qu'ils
» se nourrissoient des produits du crime, sous
» prétexte de le réprimer, & de défendre leur
» religion. Cette sorte d'intolérance est une tache
» qui n'appartient point au christianisme. C'est
» un abus qui lui est étranger. C'est un vice
» qui est incompatible avec sa morale & ses
» principes. Jamais l'évangile n'a autorisé l'intolérance; jamais il n'a ordonné la persécution; jamais il n'a prêché que l'humanité;

» il veut qu'on oppose le zele & la vigilance
» aux erreurs naissantes; mais il veut qu'on ait
» pitié des errans. Le christianisme est une re-
» ligion de charité, de douceur & de compa-
» tissance, qui a toujours déteste l'effusion du
» sang, désaprouvé les guerres offensives, con-
» damné les spectacles meurtriers, enseigné la
» patience, la clémence & la bonté. Jesus-
» Christ lui-même s'est déclaré le sauveur des
» pécheurs, c'est à-dire, de ceux mêmes qui
» avoient eu le malheur de violer le droit na-
» turel. Il vouloit leur conversion, & non leur
» mort. Il vouloit les rappeller à leurs devoirs,
» & non les livrer à d'inutiles rigueurs. L'in-
» tolérance n'est donc point un dogme de la
» religion chrétienne. Ce n'est qu'un poison que
» le despotisme a su mêler au christianisme.
» . . . . L'intolérance
» est un enfant du despotisme, que la religion
» chrétienne désavoue, qui répugne à la rai-
» son, qui renverse le droit naturel; c'est la
» source de ces divisions cruelles, au moyen
» desquelles les despotes ont cru devoir affer-
» mir leur autorité: moyen impie & contraire
» au christianisme; puisqu'il tend à réduire,
» par la force, des consciences que dieu ne
» veut diriger que par sa grace; qu'il ne veut
» éclairer que par ses lumieres; qu'il ne veut
» toucher que par ses bienfaits. »

L'ouvrage de M. l'abbé d'Iturriaga est pré-
cédé d'une traduction fidele de la *Lettre circu-
laire* de l'evêque de Konigsgratz, non-seulement
parce qu'étant l'objet de la question, elle doit

être mise sous les yeux du lecteur, mais encore parce qu'il est nécessaire de l'opposer à la traduction infidelle qui en a été publiée dans les gazettes & feuilles publiques.

Examinons présentement l'ouvrage de M. l'abbé Cuccagni, dont le but principal est de fixer les droits & les devoirs du sacerdoce & du souverain dans les affaires qui concernent la religion. Ce qui a donné lieu au traité théologique de M. l'abbé Cuccagni, est un livre *sur la tolérance*, publié à Pavie, en 1783, par M. le comte de Trautmansdorf, qui attribue au souverain une inspection indépendante & presque illimitée dans les affaires de religion, & qui voudroit (selon M. Cuccagni) établir dans *l'église* une tolérance tout-à fait semblable à une parfaite indolence & indifférence pour toute espece d'erreur & d'héréfie. Les principes de M. de Trautmansdorf sont entiérement conformes aux maximes que l'auguste empereur Joseph II a adoptées & établies pour servir de regles à ses tribunaux & magistrats dans les matieres religieuses; voici la base de ces principes :

» L'objet & les bornes de l'autorité du sacer- » doce dans l'état, sont si clairement déterminés » par les fonctions & les devoirs auxquels le » seigneur lui-même a borné ses apôtres pen- » dant qu'il étoit sur la terre, qu'il y auroit de » la mauvaise foi à vouloir statuer ou admettre » aucun doute à cet égard, & de l'absurdité à » oser prétendre que les successeurs des apôtres » doivent avoir, de droit divin, plus d'autorité

» il veut qu'on oppose le zele & la vigilance » aux erreurs naissantes; mais il veut qu'on ait » pitié des errans. Le christianisme est une re» ligion de charité, de douceur & de compa» tissance, qui a toujours détesté l'effusion du » sang, désaprouvé les guerres offensives, con» damné les spectacles meurtriers, enseigné la » patience, la clémence & la bonté. Jesus» Christ lui-même s'est déclaré le sauveur des » pécheurs, c'est-à-dire, de ceux mêmes qui » avoient eu le malheur de violer le droit na» turel. Il vouloit leur conversion, & non leur » mort. Il vouloit les rappeller à leurs devoirs, » & non les livrer à d'inutiles rigueurs. L'in» tolérance n'est donc point un dogme de la » religion chrétienne. Ce n'est qu'un poison que » le despotisme a su mêler au christianisme. » . . . . L'intolérance » est un enfant du despotisme, que la religion » chrétienne désavoue, qui répugne à la rai» son, qui renverse le droit naturel; c'est la » source de ces divisions cruelles, au moyen » desquelles les despotes ont cru devoir affer» mir leur autorité : moyen impie & contraire » au christianisme; puisqu'il tend à réduire, » par la force, des consciences que dieu ne » veut diriger que par sa grace; qu'il ne veut » éclairer que par ses lumieres; qu'il ne veut » toucher que par ses bienfaits. «

L'ouvrage de M. l'abbé d'Iturriaga est précédé d'une traduction fidelle de la *Lettre circulaire* de l'évêque de Konigsgratz, non-seulement parce qu'étant l'objet de la question, elle doit

être mise sous les yeux du lecteur, mais encore parce qu'il est nécessaire de l'opposer à la traduction infidelle qui en a été publiée dans les gazettes & feuilles publiques.

Examinons présentement l'ouvrage de M. l'abbé Cuccagni, dont le but principal est de fixer les droits & les devoirs du sacerdoce & du souverain dans les affaires qui concernent la religion. Ce qui a donné lieu au traité théologique de M. l'abbé Cuccagni, est un livre *sur la tolérance*, publié à Pavie, en 1783, par M. le comte de Trautmansdorf, qui attribue au souverain une inspection indépendante & presque illimitée dans les affaires de religion, & qui voudroit (selon M. Cuccagni) établir dans l'église une tolérance tout-à fait semblable à une parfaite indolence & indifférence pour toute espece d'erreur & d'hérésie. Les principes de M. de Trautmansdorf sont entiérement conformes aux maximes que l'auguste empereur Joseph II a adoptées & établies pour servir de regles à ses tribunaux & magistrats dans les matieres religieuses; voici la base de ces principes :

» L'objet & les bornes de l'autorité du sacer-
» doce dans l'état, sont si clairement déterminés
» par les fonctions & les devoirs auxquels le
» seigneur lui-même a borné ses apôtres pen-
» dant qu'il étoit sur la terre, qu'il y auroit de
» la mauvaise foi à vouloir statuer ou admettre
» aucun doute à cet égard, & de l'absurdité à
» oser prétendre que les successeurs des apôtres
» doivent avoir, de droit divin, plus d'autorité

» que n'en avoient les apôtres eux-mêmes. Or » personne n'ignore que J. C. ne les a chargés » que des fonctions purement spirituelles; 1°. de » la prédication de l'évangile; 2°. des soins de » son culte; 3°. de l'administration des sacre- » mens, entant qu'ils sont spirituels; 4°. du » soin & de la discipline de son église. C'est à » ces quatre objets qu'étoit bornée l'autorité des » apôtres, & c'est par conséquent à ces mêmes » objets seulement que peuvent prétendre leurs » successeurs. «

Pour détruire d'une maniere victorieuse les faux raisonnemens & les fausses conséquences de son adversaire, M. l'abbé Cuccagni expose dans le chapitre Ier. quelques réflexions fondamentales sur le caractere & le but principal de *la* religion révélée, sur son immuabilité, sur la nécessité du culte extérieur & intérieur, sur l'intime liaison de l'un avec l'autre; il en conclut ensuite que le soin de ces deux cultes doit avoir été confié par J. C. au sacerdoce & à l'église. Il finit par avancer que les princes séculiers n'ont aucun droit de se mêler des affaires de religion.

Cette assertion est éclaircie dans les chapitres II & III, par l'autorité des écrivains profanes, même catholiques, & par la doctrine de l'évangile & des SS. peres. Le prince étant le gardien suprême de la tranquillité publique & du bien-être public, & la religion étant si étroitement liée avec ces objets du gouvernement civil, on doit pour cela attribuer au souverain le droit de veiller sur la religion, & de régler tout ce qui

est de son ressort, au moins pour ce qui regarde les avantages & le bonheur de l'état. M. l'abbé Cuccagni combat ce principe, & fait voir combien il est absurde d'assujettir une chose aussi parfaite que la religion & l'église (qui doivent leur origine & leur établissement au ciel) aux gouvernemens civils & humains, foibles & imparfaits de leur nature; il prétend au contraire qu'il est raisonnable d'assujettir ceux ci aux principes & maximes de l'église.

M. de Trautmansdorf prétend trouver une nouvelle preuve en sa faveur, en ce que les souverains ont eu tant chez les payens de toutes les nations que chez les Hébreux, la suprême inspection des choses sacrées. M. l'abbé Cuccagni examine dans les chapitres IV & V ce nouveau prétendu sophisme de son adversaire. Après avoir fait voir, l'histoire à la main, combien il est facile de démontrer la fausseté de la susdite supposition, l'auteur prouve à sa maniere qu'on ne peut en faire aucune application à la religion chrétienne.

Après avoir exposé ces vérités fondamentales, M. l'abbé Cuccagni explique dans le chapitre VI la double obéissance que tout chrétien doit avoir envers l'état & l'église; double obéissance, qui émane également de la religion, laquelle loin de porter atteinte aux droits de la puissance souveraine, les fortifie, & non seulement lie tous les hommes entre eux par des nœuds éternels, mais unit encore les princes & les sujets par les liens d'un plus grand attachement & d'une plus grande obéissance.

Enfin, les deux derniers chapitres VII & VIII traitent proprement de la tolérance.

Dans le chapitre VII, muni de l'histoire ecclésiastique & des autorités des SS. peres, l'auteur prétend prouver qu'en tout tems l'église s'est montrée vigilante dans la conservation du dépôt de la foi, & qu'elle a été févere en punissant les hérétiques qui l'attaquoient; de là M. l'abbé Cuccagni prend occasion de démontrer combien s'est trompé son adversaire, en citant en sa faveur l'autorité de St. Augustin, & combien fausse est l'idée qu'il s'est formée du tribunal de l'inquisition.

Dans le chapitre VIII, l'auteur expose les vrais principes de la tolérance en fait de religion; distinguant exactement toutes les diverses especes de tolérance, il fait voir quelle est celle qui est appellée religieuse, & celle qui est nommée civile; il démontre en même tems combien vain est ce prétexte de paix & de concorde que met en avant son adversaire, pour donner à entendre que l'église doit indolemment tolérer toute sorte d'erreurs, & s'abstenir de les condamner.

» Dans un tems où tout le monde (disent » les auteurs des *Ephémérides littéraires*) veut » parler bien ou mal des droits du sacerdoce & » de l'autorité souveraine, & se fait un devoir » de prêcher l'humanité & la tolérance, nous » ne pouvons trop recommander la lecture de » cet opuscule de M. l'abbé Cuccagni, dans » lequel sont établis d'une maniere si distincte » & si victorieuse les vrais principes & fonde-

» mens, lesquels tendent à resoudre avec sûreté
» les questions, qui peuvent se présenter sur
» les sujets ci-dessus mentionnés. «

(*Esemeridi letterarie.*)

Causes célebres, curieuses & intéressantes, &c.
Paris, 1786.

I.

Accusation de paternité formée contre un berger.

Et Thémis quelquefois se permit de sourire.

L'IMAGINATION se prête difficilement à l'idée d'un berger infidele. Le mot *berger* rappelle d'abord ces *Tircis* si célebres dans nos chansons, qui n'ont d'autre emploi que celui que recherchoit l'immortel La Fontaine, de ne faire *nulle* chose, dont toute la vie se passe à soupirer & à chanter les beautés de *Lisette*, dont toute l'ambition se borne à s'en faire aimer; l'amour, qui les occupe uniquement, ne laisse de place dans leur cœur, à aucune autre passion; tous leurs trésors sont les faveurs de *Collette*; tout leur bonheur consiste dans un regard favorable de ses beaux yeux. Mais cet amour, dit Fontenelle, est simple, parce que ceux qu'il anime, totalement livrés à la vie champêtre, & à la douce oisiveté qui remplit tout leur tems, n'ont pas l'esprit dangereusement

raffiné ; leur amour eſt plus appliqué, parce qu'ils ne ſont occupés d'aucune autre paſſion ; il eſt plus diſcret, parce qu'ils ne connoiſſent preſque pas la vanité : plus fidele, parce qu'avec une vivacité d'imagination moins exercée, ils ont auſſi moins d'inquiétudes, moins de dégoûts, moins de caprices. Leur amour, enfin, eſt purgé de ce que les excès des fantaiſies humaines y ont mêlé d'étranger & de mauvais. Tout le tems que le ſommeil laiſſe à leur diſpoſition, ils l'emploient à la recherche des moyens de plaire à la bergere dont les charmes ont conquis leur cœur, c'eſt l'unique ſujet de toutes leurs méditations ; ils ne ſongent qu'à trouver des ruſes innocentes pour ſurprendre l'aveu de l'amour que leurs ſoins reſpectueux & empreſſés ont enfin ſu inſpirer. La pudeur veut bien leur promettre une amitié plus tendre que ne feroit l'amour dont ils déſirent tant d'entendre prononcer le mot par la bouche de la beauté à laquelle ils rendent le culte le plus pur & le plus déſintéreſſé. Ils paſſent les journées dans l'impatience de voir arriver l'inſtant où la bergere chérie a bien voulu donner à ſon amant l'eſpoir d'un court entretien ſur la fin du jour ſuivant. Dans l'impatience de voir arriver ce moment fortuné, *Eraſte*, auquel cette promeſſe a tant coûté d'inſtances, quitte ſon lit, avant le lever de l'aurore, il gronde le ſoleil trop lent à faire naître une journée que doit terminer un bonheur ſi grand. Cet aſtre commence enfin à ſe montrer. Le berger meſure des yeux la carriere qu'il doit parcourir avant d'arriver au

point que son *Iris* a fixé pour le voir & l'entendre.

De telles occupations ne laissent point de place, sans doute, à ces passions tumultueuses qui tyrannissent les habitans des villes. Le plaisir, & le plaisir tranquille, est l'objet de tous leurs mouvemens.

Les hommes veulent être heureux, & ils voudroient l'être à peu de frais; le plaisir, & le plaisir tranquille est l'objet commun de toutes leurs passions, & ils sont tous dominés par une certaine paresse. Ceux qui sont les plus remuans, ne le sont pas précisément par le goût qu'ils ont pour l'action, mais par la difficulté qu'ils ont à se contenter.

L'ambition, parce qu'elle est trop contraire à cette paresse naturelle, n'est ni une passion générale, ni une passion fort délicieuse. Assez de gens ne sont point ambitieux; il y en a beaucoup qui n'ont commencé à l'être que par des engagemens qui ont précédé leurs réflexions, & qui les ont mis hors d'état de revenir jamais à des inclinations plus tranquilles; & ceux enfin qui ont le plus d'ambition, se plaignent assez souvent de ce qu'elle leur coûte. Cela vient de ce que la paresse n'est jamais étouffée; pour lui avoir été sacrifiée, elle s'est trouvée plus foible, & n'a jamais emporté la balance. Mais elle ne laisse pas de subsister encore, & de s'opposer toujours aux mouvemens de l'ambition. On n'est point heureux tant que l'on est partagé par deux inclinations qui se combattent.

Ce n'est pas que les hommes pussent s'accom-

Tant de châteaux forcés, de géans pourfendus,
De chevaliers occis, d'enchanteurs confondus,
Je n'ai point de regret que ce soient-là des fables ;
Mais quand je lis l'Astrée, où, dans un doux repos,
L'amour occupe seul de plus charmans héros,
Où l'amour seul de leurs destins décide,
Où la sagesse même a l'air si peu rigide,
Qu'on trouve de l'amour un zélé partisan
Jusques dans Adamas, le souverain druide,
Dieux! que je suis fâché que ce soit un roman!
J'irois vous habiter, agréable contrée,
Où je croirois que les esprits
Et de Céladon & d'Astrée
Iroient encore errans, des mêmes feux épris,
Où le charme secret, produit par leur présence,
Feroit sentir à tous les cœurs
Le mépris des vaines grandeurs,
Et les plaisirs de l'innocence.

Ces douces illusions n'ont plus de réalité. Elles ont pu, dans les tems reculés, en avoir quelque apparence, lorsque les pasteurs, propriétaires de leurs troupeaux, vivoient à leur maniere, dans une grande opulence; ils n'avoient personnes au-dessus d'eux; ils étoient, pour ainsi dire, les rois de leurs troupeaux & des pâtres qui, sous leurs ordres, étoient chargés du détail des soins grossiers de la bergerie. Affranchis de tout travail pénible, & de toute inquiétude sur les besoins de la vie, ils jouissoient d'une certaine joie que suivent l'abondance & la liberté. Débarrassés de toutes passions, qu'aucun objet ne pouvoit exciter en eux, ils n'éprouvoient que celle de l'amour. Elle devenoit leur principale occupation ; & pour

pour la rendre agréable, ils avoient substitué l'espérance & les soins qui l'entretiennent, à la jouissance physique qui l'éteint.

Mais, lorsque les hommes rassemblés dans les villes, s'occuperent d'intérêts qui leur parurent plus importans, alors les habitans de la campagne furent les esclaves de ceux des villes, & les occupations pastorales étant devenues le partage des plus malheureux d'entre les hommes, n'inspirerent plus rien d'agréable.

Elles sont remplies aujourd'hui par des mercenaires toujours inquiets d'une subsistance que leur fournissent à peine les salaires qu'ils reçoivent du propriétaire du troupeau confié à leur garde; exposés sans cesse à toutes les injures de l'air, s'ils ont le malheur d'être sensibles à leur misere, & s'ils viennent à former le désir d'en sortir, tous les moyens leur sont bons. Incapables de réfléchir, dénués de toutes instructions, n'ayant point d'honneur à ménager, isolés, pour ainsi dire, de toute société, à peine savent-ils distinguer le vice de la vertu. D'après cette peinture fidelle du moral des bergers du 18e. siecle, le procès dont nous allons rendre compte, paroîtra moins révoltant à ceux dont l'imagination se plaît à supposer à cette classe d'hommes les vertus de l'âge d'or.

Sur la fin de l'été dernier, un berger Anglois, nommé *Dülawers*, a donné un exemple d'infidélité, qui vient à l'appui des réflexions que nous venons de faire. Depuis cinq ans ce jeune berger étoit connu dans le canton où il conduisoit son troupeau, sous les rapports les

plus avantageux. Les jeunes filles du village se disputoient sa conquête. Les infortunées ne prévoyoient pas qu'une d'entre elles devoit être la victime de sa fausseté. *Dulawers* éprouvant, pour ainsi dire, l'embarras du choix, se détermina à offrir son cœur & sa main à celle dont la beauté avoit fait plus d'impression sur ses sens. Il ne la trouva que trop facile à l'écouter, & à croire aux *sermens d'un berger*; mais elle ne fut pas long-tems sans s'appercevoir que les bergers trompent comme les autres amans.

La crédule villageoise s'étoit en effet pressée de terminer trop promptement le roman de ses amours. Elle avoit accordé des faveurs au berger qu'elle auroit dû lui faire désirer jusqu'au moment où une union légitime pouvoit lui répondre de la fidélité de son amant. Ne pouvant obtenir par ses larmes ce que le berger *Dulawers* auroit dû s'empresser d'accorder à l'amour, elle fut obligée au mois d'août 1785, de citer cet infidele devant le juge qui connoît de l'infraction des promesses de mariage. Ce juge ordonna aux deux amans de comparoître devant lui, le 17 août 1785. A l'heure indiquée, qui étoit celle de l'audience publique, la jeune fille se présenta, & adressa au juge le discours suivant :

» Milord, dit-elle, j'ai aimé l'ingrat que j'ai » cité devant vous, & il faut que mon amour » ait été bien violent, pour oublier ce que » je devois à la religion & à la pudeur; mais » pouvois-je imaginer que la perfidie avoit choisi

» pour asyle le cœur d'un berger ? On m'a» voit dit si souvent que les bergers étoient » fideles : je l'ai cru ; voilà la cause de ma » foiblesse. Je ne demande point que le perfide » que j'ai aimé devienne mon époux ; je rou» girois de lui donner ma main ; mais il est » juste qu'il soit chargé de la nourriture de » l'enfant que je porte dans mon sein. Mi» lord, faites approcher le perfide, & ordon» nez lui de répondre, en ma présence, à mon » accusation. S'il ose soutenir que j'en impose, » je produirai mes témoins, & je dévoilerai » son caractere odieux : qu'il avance & qu'il » parle. «

Le juge ordonna au berger *Dulawers* de répondre ; mais le discours de sa maîtresse lui avoit fait une si grande impression, qu'il avoua, en tremblant, qu'il l'avoit trompée. Sur cet aveu, le juge le condamna à épouser la jeune fille dans un mois, ou à se rendre, à cette époque, en prison, jusqu'à ce qu'il lui eût payé les dommages-intérêts qui seroient fixés après l'expiration du délai.

II.

Lettre au rédacteur de la Gazette des Tribunaux *en réponse à cette question :*

Par qui l'incompatibilité des qualités d'héritier & de légataire peut-elle être opposée ?

On vient de proposer dans votre gazette, Monsieur, la question suivante : (*) *par qui*

(*) Voyez l'*Esprit des Journaux*, février 1786, p. 232.

buisson ch. 3, sect. 2, & sur-tout *le chap. 266 du premier tome d'Augeard, édit. in-folio.*

Et pour dire un mot de la question proposée dans votre journal, sur laquelle on ne peut rien dire de particulier, vu le silence que l'on a gardé sur l'espece, j'ajouterai, Monsieur, aux inductions qui dérivent naturellement de l'arrêt du premier août 1777, que les coutumes doivent se distinguer en quatre classes, au sujet de l'incompatibilité en ligne collatérale.

La premiere classe renferme les coutumes qui admettent le cumul des deux qualités conformément au droit romain; celle d'Angoumois est de ce nombre. Les coutumes muettes seront rangées dans la même division, en conséquence d'un arrêt du 7 décembre 1648, rendu pour celle de Vermandois & rapporté au journal des audiences. Le motif de cette jurisprudence est que l'incompatibilité est contraire au droit commun.

La seconde classe est composée des coutumes où, comme à Paris & Orléans, l'incompatibilité est uniquement relative à la qualité de ceux qui s'opposent à la réunion des deux qualités.

La troisieme classe comprend les coutumes telles que celle de Sens, où l'incompatibilité est absolue, eu égard seulement aux qualités d'héritier & de légataire en elles-mêmes; c'est-à-dire, où il est défendu à la même personne de les faire concourir & ordonner de s'en tenir à l'une ou à l'autre.

On fera entrer dans la derniere classe les coutumes où l'incompatibilité est réellement

abſolue, par exemple celle d'Anjou & du Maine, où tout héritier préſomptif eſt incapable d'être légataire, ſoit qu'il accepte ou répudie la ſucceſſion.

Pour diſcerner par qui *l'incompatibilité peut être oppoſée*, il n'y a donc qu'à bien examiner à quelle claſſe appartient la coutume qui régit la ſucceſſion.

La difficulté ſeroit mal fondée dans une coutume de la premiere claſſe, de quelle part qu'elle fût élevée.

Elle ſeroit également réprouvée dans une coutume de la ſeconde claſſe, à moins qu'elle ne provînt du vrai cohéritier, & le vrai cohéritier eſt celui qui partage avec nous la *même eſpece de biens*, ou le même *patrimoine* comme diſent les juriſconſultes, qui enſeignent avec raiſon, qu'en pays coutumiers la ſucceſſion d'un individu contient différens patrimoines, ſavoir les propres des deux lignes, les propres naiſſans, les meubles & acquêts. Ces coutumes n'autoriſent point le parent le plus éloigné, le légataire univerſel, le créancier, ni à plus forte raiſon le fiſc de mettre obſtacle au cumul.

Pour les coutumes de la troiſieme claſſe, tous ces derniers à l'exception peut-être du fiſc, en général peu favorable, y jouiſſent de la faculté de forcer à opter entre ces deux qualités.

La rigueur des coutumes de la quatrieme claſſe fait voir que ces qualités y ſont inconciliables; & que celle de légataire ne peut même réſider ſur celui à qui la ſucceſſion eſt dé-

volue par la loi. Toute personne intéressée sera donc reçue à critiquer la jonction des deux qualités, & à contraindre l'héritier présomptif à abdiquer la qualité de légataire pour se borner à celle d'héritier.

Que si les biens de la succession sont sous l'empire de coutumes différentes, il faut suivre dans chacune d'elles les principes qui lui sont propres, en faisant toutefois attention que la qualité d'héritier, laquelle est indélébile, indivisible & supérieure à celle de légataire, domine par-tout où les statuts municipaux la conservent; c'est pourquoi on prétendroit envain quitter la qualité d'héritier qu'on a prise dans une coutume, pour se porter seulement légataire dans une autre si celle-ci appelloit à la succession.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Chauveau, avocat au parlement.

Paris, le 23 décembre 1785.

Letters on the spirit of patriotism, &c. *Lettres sur l'esprit du patriotisme; sur l'idée d'un roi patriote, & sur l'état des partis, à l'avénement du roi George I. Nouvelle édition, in-12.* A Londres, chez les principaux libraires.

La premiere lettre traite du patriotisme; l'auteur raisonne sur des principes rejettés par

ces hommes, qui, n'ayant d'autre but en servant le public, que celui de nourrir leur vanité, leur avarice & leur luxe, ont étouffé jusqu'à l'idée de ce qu'ils doivent à dieu & aux hommes.

Servir son pays, n'est point un devoir chimérique, mais une obligation réelle. Toute personne qui conviendra qu'il y a des devoirs tirés de la constitution de la nature, du bien & du mal moral des choses, reconnoîtra celui qui nous oblige à faire le bien de la patrie, ou tombera dans la plus absurde inconséquence. Lorsqu'un homme est une fois convaincu de ce devoir, il est aisé de lui faire voir que ce devoir est proportionné aux moyens & aux circonstances qu'on a de le remplir, & que rien ne peut exempter de ce que l'on doit à la patrie, tant que celle-ci a besoin de nous, & que nous sommes en état de lui être utiles. Il se peut que les obligations, auxquelles nous lie le service public, deviennent pour certaines personnes, des engagemens pour la vie; mais est-ce une raison pour s'y refuser? Au contraire, c'en doit être une pour les connoître, les remplir, & rendre graces à l'être suprême, qui nous a donné la faculté de jouer un rôle si important & si utile aux hommes. Des talens supérieurs & des rangs distingués sont, dans la Grande-Bretagne, de nobles prérogatives, soit qu'on les tienne de la naissance, des circonstances ou du succès de ses propres soins. Celui qui les possede pourroit-il se repentir des devoirs auxquels il s'est lié, & se plaindre de

passer ses jours dans la plus noble occupation, dont la nature humaine soit capable. Quoi de plus sublime & de plus glorieux pour un mortel que d'être, pendant le cours de sa vie, l'appui des bons gouvernemens, le fléau des mauvais, & le gardien de la liberté publique? Que la tyrannie, que l'altération de la santé, que l'affoiblissement des talens, que la force des malheurs, nous fassent perdre nos rangs & nos biens, notre chûte ne mérite que la compassion & ne peut nous déshonorer. Mais se dégrader soi-même, descendre volontairement & par goût du rang le plus élevé au plus bas, abandonner le gouvernement des hommes pour celui des chiens & des chevaux. . . . ., renoncer à des occupations nobles & grandes pour se livrer à des amusemens futiles, à la bassesse & à la fainéantise, qu'est-ce qu'une telle vie? . . . . .

» On auroit tort de dire, selon l'auteur, que c'est une injustice d'exiger que quelques hommes se privent de tous les plaisirs de la vie, & passent leurs jours dans le travail, tandis que les autres consumeront les leurs dans les amusemens & la dissipation. Une vie dévouée au service de la patrie, permet la jouissance des plaisirs, & aucun autre état n'en admet l'abus; les moindres plaisirs ne sont pas incompatibles avec les devoirs publics; les plus grands naissent de la satisfaction de les avoir remplis. Les plaisirs des sens auxquels nous sommes portés par la nature, que la raison par conséquent ne défend point, qu'elle

conduit & qu'elle dirige, sont si peu exclus d'une vie occupée, que quelquefois ils lui sont nécessaires. Les plaisirs même en sont plus vifs, lorsqu'ils succedent au travail & aux occupations. Les plaisirs de la table, par exemple, peuvent être ménagés, pour augmenter ce que Caton appelle *Vitæ conjunctionem*. Accablé de vieillesse, au milieu des devoirs publics, & des études particulieres, il trouvoit le tems de fréquenter les assemblées des vrais citoyens de Rome, & de donner, dans sa maison de campagne, à ses amis, des soupers longs & agréables. Le vin réchauffa souvent sa vertu, & l'amour des femmes n'empêcha pas César de former & d'exécuter le plus grand projet que l'ambition ait jamais inspiré. Mais si César, occupé de la destruction de la liberté de sa patrie, jouissoit de ces plaisirs inférieurs de la vie, qui pouvoient lui être communs avec tous ceux qui s'opposoient à ses desseins, il y a des plaisirs plus réels dans une vie occupée, que César ne connut jamais. Ni Montagne en composant ses essais, ni Descartes en bâtissant de nouveaux mondes, ... , ni Newton même en découvrant & en établissant sur des expériences & sur la plus sublime géométrie, les véritables loix de la nature, ne goûterent pas plus de plaisirs intellectuels que n'en ressent un vrai patriote, qui dirige toutes les forces de son entendement & toutes ses pensées vers le bien de son pays. Lorsqu'un tel homme forme un plan politique, & qu'il fait réunir, pour un

noble & utile dessein, les parties les plus indépendantes, son imagination est aussi transportée, il est aussi absorbé dans la méditation, & il s'y livre avec autant de zele & de plaisir, que ces génies, qui viennent d'être nommés. La satisfaction, qui résulte pour lui de l'importance des objets qui l'occupent est infinie; c'est ici où se bornent les plaisirs & le travail du philosophe spéculatif; mais ceux de l'homme d'état vont plus loin; en mettant à exécution le plan qu'il a conçu, son travail & ses plaisirs continuent, s'étendent & varient; il est vrai toutefois que l'exécution en est souvent contrariée par des circonstances imprévues, par la perversité & la perfidie de ses faux amis, par le pouvoir & la malice de ses ennemis; mais ces obstacles ne servent qu'à nous animer, & la docilité ainsi que la fidélité de quelques hommes, dédommagent de la fausseté des autres. Lorsqu'un grand événement est sur le point d'éclore, l'action échauffe & ce mélange d'espoir & de crainte, qui tient l'esprit en suspens, communique à l'ame une agitation, qui n'est pas sans plaisir. Si le succès couronne son projet, il goûte une satisfaction proportionnée au bien qu'il a fait, il ressent un plaisir semblable à celui qu'on attribue à la divinité, à la contemplation de ses ouvrages. S'il ne réussit point, si la tyrannie de la cour & les partis opprimans viennent à l'emporter, il lui reste toujours, pour soutenir son courage & adoucir son ame, le témoignage de sa conscience & la jouissance de l'honneur qu'il s'est acquis. Quoi,

que les affaires d'état soient pour les hommes publics une espece de loterie, c'en est une où les gens de bien ne sauroient perdre. Il est vrai qu'ils peuvent être blâmés, au lieu d'être approuvés, & qu'ils peuvent essuyer bien des injustices. Je ne dirai pas, avec Séneque, que le plus beau spectacle pour la divinité est un homme vertueux, maltraité & souffrant avec courage; mais je dirai que Caton, chassé du *Forum*, & traîné en prison, goûta intérieurement plus de satisfaction & conserva plus de majesté, que ceux qui l'insultoient & triomphoient sur les ruines de leur partie. «

» On m'objectera peut-être, continue l'auteur, l'exemple même de Caton. On me demandera de quelle utilité il fut à Rome, en consacrant ses jours à son service? Quelle gloire il acquit en mourant à Utique? On peut dire que les états, comme toutes les choses humaines, ont leur période; qu'ils peuvent pendant un certain tems être ramenés à leurs premiers principes; mais que ces principes étant une fois anéantis dans l'esprit des hommes, on feroit d'inutiles efforts pour les faire revivre; que ce cas est celui de tous les gouvernemens; que lorsque la corruption de la nation est extrême & générale, un état ressemble à un vieux édifice, tombant en ruine, lequel, malgré de fréquentes réparations, non-seulement s'ébranle, mais croule jusques dans ses fondemens. Alors ceux qui l'habitent cherchent un asyle ailleurs; les foux seuls, voulant réparer ce qui est irréparable, sont écrasés sous les ruines. On doit

dira-t-on, se contenter de vivre sous la forme de gouvernement que l'on aime le moins, lorsque celle que l'on désire le plus est détruite. Ainsi parle Dolabella, dans une de ses lettres à Cicéron. «

» Mais si Caton ne put sauver la liberté de Rome, il en prolongea du moins la durée. La république auroit été renversée, lorsqu'elle fut attaquée par Catilina, soutenu de César, de Crassus, & des plus mauvais citoyens de Rome, si elle n'avoit été défendue par Cicéron, soutenu de Caton & des meilleurs patriotes. Caton se trompa certainement, en laissant trop éclater la dureté de son caractere; il eut trop de sévérité pour les moeurs des Romains, chez lesquels le luxe avoit déja prévalu, & qui depuis long-tems étoient corrompus; il ne pouvoit employer ce liant, qui peut s'unir au caractère le plus ferme; & il a traité maladroitement un corps usé. Le salut de la république, dans cette circonstance critique, dépendoit de la réunion des sénateurs & des chevaliers. Cicéron l'avoit formée & Caton la rompit. Mais si ce citoyen, bon & vertueux, se trompe dans les circonstances ci dessus rapportées, il a certainement mérité la gloire qu'il s'est acquise par la fermeté de sa conduite, en consacrant tous les momens de sa vie au service de sa patrie. Il eût été plus digne d'éloge, s'il eût persisté jusqu'à la fin à en défendre la liberté; & sa mort eût été plus glorieuse à Munda qu'à Utique. Si cela est ainsi, si l'on peut avec sévérité, mais avec justice, censurer la con-

duite de Caton, pour avoir abandonné la défense de la liberté, à laquelle cependant il ne voulut pas survivre, que dirons-nous de ceux qui l'entreprennent foiblement, la poursuivent d'une maniere irrésolue, y renoncent, lorsqu'ils ont le plus d'espoir de réussir, & l'abandonnent, lorsqu'ils n'ont rien à redouter. «

L'auteur après avoir parlé des devoirs des hommes à l'égard de leur patrie, passe à des particularités, qui concernent la Grande-Bretagne. Delà il trouve occasion de traiter de l'éloquence comme nécessaire dans les hommes d'état : ce sujet amène le portrait de Démosthenes & de Cicéron ; ce morceau mérite d'être mis sous les yeux de nos lecteurs.

» L'éloquence, dit l'illustre auteur, qui persuade & qui conduit les hommes, nous donne une plus grande idée de supériorité, que le pouvoir dont un ignorant peut user ; ou que la fraude qu'un fripon peut employer" : l'éloquence doit couler comme un torrent qui sort d'une source abondante, & non comme un jet d'eau, qui ne s'éleve que les jours de solemnité. Les fameux orateurs de la Grece & de Rome, étoient des hommes d'état & les ministres de ces républiques. Par la nature de leur gouvernement & par l'esprit de leur siecle, ils étoient obligés de composer des discours plus limés ; ils haranguoient plus souvent qu'ils ne délibéroient ; & l'art de parler exigeoit parmi eux plus d'étude & plus d'exercice d'esprit & de corps qu'il n'en faut parmi nous. Mais quelque peine qu'ils prissent pour diriger le torrent

de leur éloquence, ils en prenoient encore davantage, pour augmenter les sources d'où elle couloit. Ecoutez Démosthenes, écoutez Cicéron, tonnant contre Philippe, Catilina & Antoine; je les cite plutôt que Périclès, Phocion, Crassus, Hortensius ou autres fameux personnages de la Grece & de Rome; parce que l'éloquence de ces deux grands hommes a été si célebre, que nous sommes accoutumés à les considérer uniquement comme des orateurs. Ils l'étoient effectivement; & tout homme qui a de l'ame, ne peut lire leurs discours, après tant de siecles, après la destruction des gouvernemens & l'extinction des peuples, pour lesquels ils furent composés, sans être ému par les passions qu'ils se proposoient d'exciter, & sans ressentir l'esprit qu'ils vouloient inspirer. Mais si l'on examine leur histoire, & si l'on fait attention aux rôles qu'ils ont joués, on les verra dans un autre jour, & on les admirera dans des positions plus élevées. L'éducation de Démosthenes fut négligée par les mêmes tuteurs qui le frustrerent de son héritage. Cicéron fut élevé avec plus de soin, & Plutarque, si je ne me trompe, rapporte que, lorsqu'il commença à paroître, le peuple avoit coutume de l'appeller par dérision, le *Grec* & l'*Ecolier*. Mais quelque avantage que son éducation eût pu lui donner sur Démosthenes, & quelque soit celui des deux auquel on accorde la supériorité de génie, il est certain que, par leur explication, ils firent l'un & l'autre un progrès surprenant dans chaque partie des connoissances politiques.

Cicéron pouvoit être un meilleur philosophe ; mais Démosthenes étoit un aussi grand homme d'état. Le nom qu'ils se firent & les grandes actions qu'ils acheverent, sont au-dessus de ce qu'on peut attendre de l'éloquence seule. Démosthenes la comparoît à une arme ; effectivement l'éloquence est de peu d'utilité, si l'on n'a pas la force & l'adresse de s'en servir. Démosthenes possedoit à un degré supérieur cette force & cette adresse. Entre autres circonstances importantes, observez-le dans celle qui suit : il étoit d'un grand intérêt pour Philippe d'empêcher que Thebes n'accédât à la grande alliance que Démosthenes, à la tête de la république d'Athenes, formoit contre le pouvoir naissant des Macédoniens. Philippe avoit des émissaires & des ambassadeurs pour opposer à ceux des Athéniens, & il est sûr qu'il ne négligea, dans cette circonstance aucun de ces moyens que dans d'autres occasions il employa toujours avec succès. La négociation étoit difficile, mais Démosthenes l'emporta ; & les Thebains entrerent dans la guerre contre Philippe. N'étoit-ce que par son éloquence que dans un état divisé, il triompha de toutes les subtilités de l'intrigue & de l'adresse des négociations, & qu'il réussit, malgré toutes les voies de séduction, & de corruption employées par le plus habile & le plus puissant prince, & malgré la terreur qu'il voulut inspirer. Dans cette situation critique, Démosthenes n'étoit-il occupé qu'à composer des harangues & qu'à les débiter au peuple ? Il parloit sans doute à Thebes, aussi bien

qu'à Athenes, & dans le reste de la Grece, où l'on décidoit dans des assemblées publiques quand il falloit faire des alliances, déclarer la guerre, & conclure la paix. Mais ses harangues étoient la moindre partie de ses soins ; & l'éloquence n'étoit ni le seul, ni le principal talent, sur lequel ses succès furent fondés, ainsi que les écrivains voudroient nous le faire croire. D'autres talens ont dû venir au secours de son éloquence. Il a dû connoître parfaitement son pays & les autres états de la Grece, leurs dispositions & leurs intérêts respectifs, relativement les uns aux autres, & relativement à leurs voisins, particuliérement aux Perses avec lesquels il étoit en liaison, circonstance qui ne lui fait pas honneur ; il faut qu'il ait eu beaucoup de connoissances, pour avoir nourri son éloquence, pour l'avoir dirigée sur quelque objet que ce fût, & pour qu'elle ait été couronnée du succès, dans toutes les circonstances où elle a été employée. «

» Contemplons Cicéron sur le plus grand théatre du monde connu, & dans les situations les plus critiques. Nous le connoissons mieux que Démosthenes, car nous le voyons de plus près & dans plus de circonstances. A quel degré de perfection n'a-t-il pas porté les connoissances qu'il avoit acquises, sur la constitution du gouvernement Romain, soit sacré, soit civil, sur l'origine, sur les progrès des raisons générales & des occasions particulieres, qui avoient donné naissance aux loix & aux coutumes de son pays, sur les grandes regles de la

justice, & sur les basses intrigues des cours ; sur les devoirs de chaque magistrature & de toutes les charges de l'état, depuis le dictateur jusqu'au licteur, sur toutes les causes par lesquelles Rome s'étoit élevée dès son origine à la liberté, au pouvoir, à la grandeur, & à la domination, aussi bien que sur toutes celles par lesquelles, un peu avant son siecle, elle commençoit à tomber dans cet esclavage, qui détruisit non-seulement sa liberté, mais aussi sa puissance, sa grandeur, & sa domination ? Il connoissoit parfaitement les colonies & les provinces des Romains, les alliés & les ennemis de l'état ; les droits & les priviléges des uns, les dispositions & les forces des autres, leurs intérêts relativement à Rome, & les intérêts de Rome par rapport à eux ; il possedoit les anecdotes des premiers tems concernant les Romains & les autres états. Avec quelle attention n'observoit-il pas les moindres circonstances de son pays ? Ses ouvrages justifieront ce que j'avance, & confirmeront, dans l'esprit de ses lecteurs, l'idée que je donne de ses connoissances & de ses talens, aussi bien que celle que l'on a généralement de son éloquence. Il ne pouvoit rien arriver de nouveau pour un homme si profondément instruit, & si jaloux d'étendre ses connoissances. Il étoit en quelque sorte préparé sur tous les événemens. A peine y avoit-il un effet, dont il n'eut pas vu la cause ; à peine y avoit-il une cause, dont sa sagacité ne put pénétrer l'effet secret : son éloquence dans les affaires particulieres lui avoit d'abord ac-

quis de la considération à Rome ; mais ce fut par ses connoissances, son expérience & son travail continuel, qui soutinrent sa réputation, qu'il fut en état de rendre de si grands services à son pays, & de donner à son éloquence tant de force & de poids. S'il avoit compté sur les seuls avantages que donne l'éloquence, en vain auroit-il attaqué Catilina, avec toute la chaleur & l'indignation qu'il montra. Sa seule éloquence auroit-elle pu sauver lui & le sénat du fer de cet assassin ? Auroit-il pu se vanter d'avoir chassé cet infame citoyen hors des murs de Rome (*), s'il n'avoit pris auparavant des mesures, pour qu'il lui fût impossible d'y rester plus long-tems ? Auroit-il pu avec raison s'attribuer l'honneur d'avoir prévenu, sans tumulte & sans confusion, les desseins de ceux qui projettoient d'exterminer le peuple, de détruire l'empire, & d'éteindre jusqu'au nom Romain, si par sa capacité & sa conduite, il n'eût réuni pour la cause commune les ordres les plus opposés, s'il n'eût veillé secrettement sur les trames des conspirateurs, & si avant d'avoir dévoilé leurs projets au sénat & au peuple, il n'eût ménagé à Rome & dans les provinces des forces suffisantes pour les renverser ; enfin s'il n'eût pas employé sa prudence politique, c'est-à-dire, la connoissance des hommes & l'art de gouverner, qui sont donnés par l'étude & l'expérience, plutôt que tout le pouvoir de son éloquence.

(*) Abiit, excessit, evasit, erupit.

&c. veulent communément appuyer leur opinion de l'autorité d'*on*; & pour la rendre plus imposante, ils lui font signifier un nombre de personnes le plus grand, & lui donnent le plus d'étendue qu'ils peuvent. A n'entendre par *on* qu'un seul homme ou un petit nombre d'hommes, celui qui cherche à établir une opinion ou un fait, à décrier un livre, à décréditer un ministre, à répandre une calomnie, ne trouve pas son compte. Il faut qu'il donne à entendre que son *on dit* comprend la ville, le royaume, l'Europe, &, s'il se peut, le monde entier. Des exemples éclaireront ceci.

Commençons par une classe d'hommes à qui l'usage de l'*on est* très-familier, celle des auteurs. Il est commode à celui qui vient de publier un ouvrage mauvais, ou seulement médiocre, de dire qu'*on* a été content, qu'*on* est enchanté de son discours ou de son livre. En faisant entendre que cet *on* comprend & la ville & la cour, ces éloges qu'il prétend avoir obtenus, ne sont pas sortis d'un cercle étroit; mais en employant cet heureux monosyllabe il lui fait embrasser un champ bien plus étendu. Semblable à ces géographes qui, ne connoissant que les bords de l'Afrique, ont appellé des pays immenses de son intérieur, du nom d'une côte dépeuplée & barbare; leur *on*, qui n'est qu'une petite coterie, ils le donnent comme signifiant la capitale, les provinces, & quelquefois l'Europe entiere. En disant ainsi leur secret, je montre bien mon désintéressement; car enfin j'ai aussi mon *on*, à qui je fais couvrir autant d'espace que je puis. Mais ce secret, je n'en fais pas le fin, parce que je dis en même temps celui de beaucoup d'autres.

On est d'un usage journalier parmi les esclaves du pouvoir & les flatteurs des gens en place. *On*

est fort content de l'administration de MM. tels & tels, signifie dans l'esprit de celui qui parle, que la province entiere se trouve bien gouvernée, tandis que le panégyriste est seul de son avis, parce qu'il est l'ami ou la créature du commandant, ou qu'il a obtenu de l'intendant de détourner le grand chemin pour le faire passer à la porte de son château.

On dit que ce ministre entend fort bien les affaires, signifie toujours dans l'intention de celui qui parle, que le royaume entier est persuadé de la capacité de l'homme en place, persuasion peut-être fort mal établie, & que le protégé lui-même n'a pas toujours.

Lorsqu'un homme, maître d'une grande fortune, occupant de grandes places, comblé de graces & de pensions, dit qu'*on* est fort heureux, il nous donne à entendre que cet *on*, c'est la masse entiere, ou du moins le plus grand nombre des citoyens; & en y regardant de plus près, il est aisé de reconnoître que lui seul, avec un petit nombre d'autres, sont heureux & contens.

Mais *on* n'est pas toujours employé dans des occasions si sérieuses. Par exemple, j'ai souvent remarqué que nos dames s'en servent adroitement pour justifier l'extravagance, la mobilité, le luxe de leurs modes & de leurs vêtemens. Vous vous étonnez de voir une jolie femme cachant les traits les plus agréables sous un chapeau aussi large qu'une table à thé, & garni d'une blonde haute d'un demi-pied, au travers de laquelle je la devine plus que je ne la reconnois; une autre avec un fichu bouffant, qui lui remonte jusqu'au menton; celle-là, avec des cheveux ébouriffés qui dénaturent sa physionomie; toutes avec des vêtemens & de prétendues parures, qui alterent ou vous dérobent la plus grande partie de ces

belles

belles formes que la nature a mises en elles, au moins pour le plaisir des yeux. Si vous demandez raison de ces usages extravagans, qui vont défigurant la plus belle moitié du genre-humain & ruinent l'autre, elles vous répondent : *On porte les chapeaux & les fichus comme cela*, *on* s'habille, *on* se coëffe comme cela. Remontez à la source, vous trouverez qu'*on* est souvent *une fille* qui fait adopter ses modes les plus indécentes aux honnêtes femmes, ou une laide qui fait recevoir par les belles les stratagêmes qu'elle emploie à cacher ses disgraces, ou une femme opulente qui a vingt mille francs pour ses épingles, & que les autres imitent en se ruinant, ou la marchande de modes qui se moque de toutes en leur attrapant leur argent.

Dans les exemples précédens, *on* sert l'amour-propre des auteurs, la vanité & les intérêts des gens en place, le luxe des femmes, &c. & dans tous ces cas, s'il nous trompe, c'est en nous présentant les choses par un côté favorable. Mais ce monosyllabe est au moins aussi fréquemment employé à décrier ce qui est louable, à dénigrer les talens, à calomnier la vertu.

C'est d'abord l'arme commune de cette multitude d'hommes sans connoissances, sans goût, & sur-tout sans justice, qui inondent les grandes capitales, & dont l'unique & chere occupation est de nuire aux lettres en affectant de les aimer. *On* dit que ce discours étoit bien plat, *on* dit que cela est bien mauvais. *On* trouve cette piece détestable, *on* dit qu'elle a fort mal réussi à Fontainebleau. De dix personnes qui emploient ces formules, j'avertis qu'il y en a neuf qui cherchent à nuire à l'ouvrage & à l'auteur.

N'est-ce pas aussi la méthode commune employée par la calomnie, de dire d'un air aisé &

ſans aigreur, *on* dit qu'elle vit avec M. un tel; *on* aſſure que cet officier a eu une aventure dont il ne s'eſt pas très-bien tiré, *on* penſe que ce miniſtre n'ira pas loin. Dans tous ces ſens *on*, ſelon l'intention de celui qui l'emploie, ſignifie ou de grandes autorités ou un grand nombre de perſonnes bien inſtruites; & cette ſignification une fois admiſe, qui peut douter que madame ne ſoit galante, que le militaire ne ſoit un lâche, & que l'homme en place ne ſoit bientôt chaſſé.

Enfin, pour achever le tableau des torts de ce malheureux *on*, je dirai encore que c'eſt à la faveur de cette extenſion uſurpée qu'il s'arroge trop ſouvent une puiſſance qui eſt notre ouvrage, & qui dégénere en une horrible tyrannie. Un ancien a dit que les Grecs étoient eſclaves pour ne ſavoir pas prononcer le monoſyllabe *ouk;* mais *on*, fait lui-même bien plus d'eſclaves que toutes les républiques anciennes n'ont eu d'hommes libres. Que de gens aſſervis à de vils & d'abſurdes préjugés, ou ſe laiſſant lâchement détourner d'une action honnête, par la miſérable crainte de ce qu'*on* en dira.

Les grammairiens diſent que cette particule eſt indéfinie; mais on pourroit dire avec plus de raiſon qu'elle eſt infinie, puiſqu'elle comprend ſouvent dans l'opinion de celui qui l'emploie, ou du moins qu'on veut lui faire comprendre, un nombre infini d'individus. De ſorte que ce mot ſi court, comme le *charmant quoi qu'on die*, de Béliſe & de Philaminte, *dit beaucoup plus qu'il ne ſemble*, qu'*on entend là-deſſous un million de mots*, & qu'*il dit plus de choſes qu'il n'eſt gros.*

Cette ſignification étendue que prend le terme *on* dans tous ces emplois, eſt une véritable uſurpation. La preuve en eſt dans ſon étymologie même; car *on* vient d'*unus*, *un*, de ſorte qu'ori-

ginairement, & encore aujourd'hui grammaticalement, *on* ne signifie qu'un.

Les Anglois ont conservé au terme *one* cette signification limitée; *one says*, dans leur langue, signifie *quelqu'un m'a dit*, mais non pas comme chez nous *beaucoup de gens disent*, & encore moins *tout le monde dit.*

Dans un des intermedes du *Malade Imaginaire*, Polichinelle, chantant la nuit sous les fenêtres de sa maîtresse, est poursuivi par le guet, qui veut l'arrêter. Il appelle ses laquais, Champagne, Poitevin, Picard, Basque, Breton; le guet le croyant bien accompagné, s'effraye & s'enfuit. Mais pendant que Polichinelle se félicite du succès de son stratagême, les archers l'entendent, & découvrant qu'il est seul, se saisissent de lui pour le mener en prison. Il me semble qu'*on* emploie souvent la ruse de Polichinelle.

Pour moi, je suis comme le guet. J'épie tant que je puis pour découvrir si *on* ne cache pas un Polichinelle. Je ris souvent de l'humeur d'un de mes amis, au demeurant le meilleur homme du monde, qui ne peut pas entendre employer ce mot sans s'écrier avec indignation. *Qui, on? Qui, on?* Mais moi, avec ma métaphysique, & lui avec sa colere, nous trouvons presque toujours l'un & l'autre qu'*on* est seul, ou qu'*on* est un sot.

En corrigeant ainsi les phrases où s'emploie la particule *on*, nous le verrons reprendre l'exactitude & la précision dont nous venons de dire qu'elles manquent; car elles ne signifieront plus rien autre chose, sinon qu'un homme ou quelques hommes, qui peuvent être, ou des méchans ou des sots, ont dit, ont jugé, &c.

Mais dès-lors cessent tous les abus que nous venons de remarquer; car si je me contente de

dire qu'une personne a jugé, ou que moi-même j'ai jugé, en bien ou en mal, l'homme en place, le livre nouveau, la piece nouvelle, je n'énonce qu'un fait vrai, (si pourtant en cela je dis la vérité.) Mais il ne s'ensuit rien de-là contre le ministre ni contre la piece, à moins que mon autorité ou celle de l'homme que je cite ne soit grave. Ceux qui m'écoutent peseront son suffrage & le mien. Il n'y aura point d'injustice commise, point de fausseté mise en avant & nuisible à un tiers.

De même je ne m'inquiéterai plus du qu'en dira-t-*on*, lorsque je voudrai faire une action honnête & tenir un propos courageux, si je considere cette phrase comme synonyme de celles-ci, *qu'est-ce qu'un petit nombre* (ou même *un grand nombre) de sots ou de frippons en dira.*

Je ne dis pas cependant qu'*on* étende toujours ses prétentions au-delà de ses droits. Ceux qui, en le faisant parler, croient faire entendre le public, ne nous induisent pas toujours en erreur. Par exemple, lorsqu'après la représentation de telle piece nouvelle que je ne veux pas citer, j'entends dire qu'*on* en est ravi, je vois bien que sous le mot *on* je dois entendre en effet le public; mais si la piece est comme j'en vois tant, on aura beau être le public, son autorité ne me la fera pas trouver bonne, & je dirai que l'*on* qui applaudit à de pareils ouvrages, est de mauvais goût.

Je dois pourtant convenir qu'il y a des cas où ceux qui se servent de la particule *on*, lui donnent une signification très-restreinte, & la rappellent à son étymologie. C'est ce qui arrive lorsqu'*on* sert à cacher des personnes & des noms respectables qu'il n'est pas sûr d'offenser. Si je dis telle guerre auroit été beaucoup plus heu-

reuse sans les sottises qu'*on* a faites, les affaires de** seroient en meilleure posture si *on* les eût administrées avec plus d'intelligence & d'économie; *on* a commis une grande faute en renvoyant un habile homme, qui les entendoit parfaitement, &c. Cet *on* n'est plus que synonyme d'*un*.

Mais cet usage de la particule *on*, irréprochable même d'après les principes séveres que je viens d'établir, peut être encore de quelque danger; car *on* a beau être indéterminé comme il l'est dans toutes ces phrases, une malignité pénétrante nomme trop souvent ce que vous n'avez pas désigné; & il y a des gens d'une sagacité soupçonneuse qui devinent ce que vous avez pensé d'eux sans que vous en ayez rien dit. On peut appliquer à ces derniers le décret des Lacédémoniens pour l'apothéose d'Alexandre : *Puisqu'Alexandre veut être dieu, qu'il le soit*

Je tirerai des observations précédentes une conséquence qui pourra paroître hardie, mais qui me semble en découler bien naturellement. Cette conséquence est que pour éviter tous les inconvéniens dont j'ai fait l'énumération, il faut bannir désormais de la langue cette dangereuse particule, & substituer toujours à *on*, un nominatif précis & connu. Je sens que ma proposition peut effaroucher, non-seulement l'académie françoise, mais beaucoup de gens que la grammaire n'intéresse point du tout. L'observation de cette regle aura ses difficultés : elle mettra quelque embarras dans la société. Je connois tel homme qui y perdra en un coup les trois quarts, je ne dis pas de ses idées, mais de sa conversation. Tous ceux qui cachoient sous le masque d'*on* leur partialité, ou leur malignité, ou leur absurdité, réduits à se citer eux-mêmes, ou des

autorités, ou à donner des raisons de tout ce qu'ils mettoient sur le compte de ce pauvre *on*, seront réduits au silence, ou peu s'en faut, uniquement parce que ce mot si court sera retranché de leur dictionnaire. J'éprouve moi-même ici la difficulté de m'en passer; car tandis que je l'attaque & le poursuis avec une sorte d'acharnement, il est venu cent fois se présenter au bout de ma plume, & s'est glissé malgré moi en vingt endroits de cet écrit, d'où je l'ai effacé après coup, tant la force de l'habitude écarte facilement les philosophes eux-mêmes de la route qu'ils tracent aux autres. Il faut du tems pour contracter une habitude contraire. Il seroit à souhaiter que quelque club ou sallon entreprît de faire recevoir mon systême. Une légere amende, imposée à tout membre qui employeroit la particule *on*, le banniroit avec le tems de la conversation. Je supplierois la société qui goûteroit cette idée, de m'admettre pour veiller à l'exécution de mon plan, & s'il m'est permis d'employer pour la derniere fois le monosyllabe que je veux exclure à jamais de la langue, *on* me donnera peut-être beaucoup de boules noires; mais j'espere que les personnes équitables voudront bien ne pas me juger d'après l'humeur qu'*on* peut avoir contre ma petite dissertation.

(*Mercure de* France.)



LETTRE touchant la rédaction des actes de baptêmes, mariages & sépultures.

PARIS, 20 novembre 1785.

MONSIEUR,

CE n'est qu'avec le tems que les loix se perfectionnent. L'ordonnance de 1667, concernant les faits qui gissent en preuve, a d'excellentes dispositions sur les actes de mariages, de baptêmes & de morts. Mais y avez vous songé, Monsieur, & bien d'autres? Il arrive souvent des difficultés considérables pour établir des filiations certaines, & pour s'assurer par les citoyens de leurs droits successifs, des principes & de l'origine de ces droits. Or, il seroit bien à désirer que le gouvernement, par une loi positive, consacrât les idées d'un curé du royaume, pour obvier à l'avenir à toutes les difficultés sans nombre qui ont coutume de s'élever sur cette matiere.

Par exemple, un particulier veut, dans la noblesse, ou dans la roture, établir une longue descendance de ses peres; remonter à la plus ancienne origine; rechercher la base de ses droits successifs, leur source & leur étendue; il est souvent arrêté, dans ce travail pénible, par l'imperfection même de la forme dans laquelle sont rédigés les actes de mariages; &

pourquoi? C'est que ces actes n'ont pas coutume de contenir le *lieu* de la naissance des époux; la *date* de cette naissance; la mention du *diocese;* le *lieu* où les peres & meres des époux *ont contracté mariage;* enfin, *en quel lieu* & devant *quels notaires* les époux ont arrêté leurs *conventions matrimoniales*. Qu'une loi positive, Monsieur, enjoigne à tous les curés du royaume, ou prêtres par eux commis, de n'omettre à l'avenir, dans les actes de mariage, la mention d'aucune des circonstances ci-dessus; & vous sentez combien les sujets de sa majesté, à mesure que nous avancerons dans les siecles futurs, trouveront d'avantages dans une loi aussi salutaire. Les actes de mariages seuls suffiront pour mettre les familles sur la trace sensible & non interrompue, tant de leur filiation que de tous leurs droits successifs, en quoi qu'ils puissent consister. Eh bien, Monsieur, une idée aussi heureuse, qui tient au bien de tous, dont l'exécution ne sera à charge à personne, appartient toute entiere au sieur *Pluquet*, curé de Tournam en Brie. Ce pasteur respectable ne me l'a pas plutôt eu communiquée que j'en ai senti toute l'importance, & vous même la sentirez comme moi, par le simple exposé que je viens de vous en faire. Je ne présume pas que celui qui a imaginé ou pensé à de si heureux moyens de trouver dans les regiſtres publics des paroisses, pour les actes de mariages, les secours les plus sûrs, & les plus efficaces, à l'effet de faciliter le meilleur établissement de la filiation des sujets du roi, & de leurs droits successifs,

laisse des idées si intéressantes sans les communiquer à ses supérieurs ecclésiastiques, & que de leur côté, ces derniers, toujours amis du bien de la religion & de l'état, ne s'empressent de les accueillir. Le gouvernement lui-même n'y sera sûrement pas indifférent, & je suis le premier à désirer qu'une loi publique du souverain enjoigne à tous les curés du royaume de rédiger leurs actes de mariages d'après les idées mêmes du curé, qui présentent à tout le monde tant d'avantages. J'ai l'honneur, Monsieur, de vous en faire part, attendu que vous aimez à communiquer au public tout ce qui tient au meilleur ordre possible des choses, & c'est à ce titre que j'espere que voudrez bien insérer, dans votre plus prochaine feuille, la présente.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, P. DE LA HOUSSAYE, *avocat au parlement.*

(*Année littéraire.*)

cette supériorité ne consiste que dans la force du corps, dans une complexion plus robuste, & dans une certaine assurance, résultat naturel de ces dons. La sujétion des femmes, qui est la conséquence de notre force supérieure, a lieu dans les tems les moins civilisés, où les qualités intellectuelles ne sont ni estimées, ni cultivées; & la rigueur de leur servitude n'est adoucie, que lorsque les hommes ont fait beaucoup de progrès dans les sciences & dans les mœurs.

A un certain période de la société, les femmes nous sont de beaucoup supérieures dans toutes les qualités intellectuelles : dans quelques tribus américaines, elles sont les seuls historiens & généalogistes, & les seules personnes, qui connoissent le systême du langage. Dans les isles de la mer du sud, nous apprenons qu'elles sont plus disposées à imiter, qu'elles saisissent plus promptement les propriétés & les rapports des choses, & qu'elles ont une meilleure mémoire que les hommes (*).

L'indifférence pour le beau-sexe caractérise particuliérement les commencemens de la société (**) : les passions sont à peine éveillées, & les besoins de la nature sont satisfaits avec tant de difficulté, que les hommes ont une légere idée du plaisir, n'ayant d'autre jouissance que de contenter immédiatement leur faim : Les pas-

(*) Fors. ob. p. 420.

(**) Tacit. ger. 20. — Cook, voyag.

sions des sens sont foibles, à moins d'être aidées par l'imagination : ces peuples, par conséquent, abandonnent facilement leurs femmes aux désirs d'un étranger, qui, en général les met à un plus haut prix qu'eux, & qui, selon leur maniere de penser, reconnoît généreusement cette faveur par un léger présent. Dans un état si triste & si affligeant, les esprits des femmes sont proportionnellement abaissés. Il n'y a pas même de traces de cette passion, qui les distingue ensuite si particuliérement; en effet comme elles n'ont ni l'envie, ni l'espoir de plaire, aucun objet ne tourne leur attention vers la parure.

Dans cet état de la société, où la force est universellement & par abus, prise pour droit, il est naturel de croire que tout ce qui paroît avoir quelque prix est usurpé comme une propriété par le plus fort parti. Dès que les femmes sont regardées comme essentielles ou accessoires aux plaisirs de la vie, ceux qui les ont en leur pouvoir, ne s'occupent que des moyens d'en tirer avantage. Les femmes sont un grand article de commerce dans plusieurs parties du monde; & dans les pays nouvellement découverts de l'hémisphere occidental, les peres & les proches parens vendent les faveurs du sexe (*). La chasteté n'est point une vertu dans les femmes non-mariées des nations barbares. Une pareille opinion seroit incompatible

(*) Fors. ob. 420.

avec le profit qu'un pere s'attend à retirer de ses enfans; mais du moment qu'une femme devient la propriété d'un mari, celui-ci espere un droit exclusif sur ses charmes. On ne faisoit aucun cas de la virginité chez les premiers habitans de la Thrace. Mais les femmes mariées (qu'ils achetoient comme toute autre marchandise) étoient sévérement veillées : la conduite des femmes non-mariées à Otaheiti est extrêmement licentieuse; mais celle des épouses est directement le contraire (*). Les Lydiennes s'enrichissoient par la prostitution; & l'on a raison de croire qu'en Egypte, cette maniere d'agir ne faisoit aucun tort à la réputation.

L'adultere étoit chez les Germains un crime aussi rare que la punition étoit févere. L'épouse coupable (ses cheveux étant coupés comme une marque d'infamie) étoit chassée du logis de l'homme qu'elle avoit offensé, & déshabillée toute nue en présence de ses parens, elle étoit poursuivie d'une maniere vindicative à travers le village par son mari, & battue avec une sévérité inflexible. Un exemple extraordinaire de chasteté romanesque est rapporté par Hérodote. — Candaule, roi de Lydie, aimoit si passionnément son épouse, que sa vanité ne fut point satisfaite, tant que ses charmes ne furent connus que de lui seul. Parmi les courtisans de Candaule, s'en trouvoit un, nommé Gygès, auquel il étoit fort attaché, & dans lequel il

(*) Hawkesworth.

mettoit une confiance sans bornes. Dans un entretien particulier, vantant comme de coutume la beauté de son épouse, le roi prétendit que Gygès ne pouvoit avoir une juste idée de ses charmes, vu que la plus grande partie étoit voilée par les vêtemens; & pour le convaincre de la vérité de ce qu'il avançoit, il voulut à toute force lui donner une démonstration oculaire, en le faisant cacher dans la chambre où elle se déshabilloit pour se mettre au lit. En vain Gygès fit des remontrances sur l'indiscrétion de son maître, en vain il lui exposa le danger probable d'être découvert, & la sainteté ainsi que la vénération dans laquelle la modestie du sexe devoit être tenue; le roi fut sourd, & Gygés y consentit malgré lui. Ce favori privilégié, fut conduit par son maître dans l'endroit secret, d'où il contempla en sûreté & à loisir les beautés nues de la reine. En se retirant toutefois il fut apperçu par sa souveraine, qui soupçonna dans le moment que le tour venoit de son époux; mais elle donna nullement l'allarme, ni ne manifesta en aucune maniere son indignation. Le lendemain Gygés reçut un message pour aller chez la reine, & ne se doutant en rien quelle devoit être la nature de la conférence, il obéit sur le champ. La reine lui expliqua en peu de mots les raisons pour lesquelles elle l'avoit mandé, & finit par lui offrir le choix ou de tuer Candaule & d'obtenir par-là sa main & la couronne, ou de mourir lui-même. Celui qui m'a trahie, dit-elle, & exposée à l'affront, doit être sacrifié, ou

vous devez l'être, vous qui avez été le témoin de mon déshonneur. Étonné & confondu de la hardiesse de la proposition, Gygès essaya par toutes sortes de moyens possibles de calmer le courroux de la princesse ; mais elle avoit trop bien concerté son plan, pour être ébranlée par la rhétorique de Gygès. Elle lui donna enfin à entendre que son refus étoit vain, & que, s'il y persistoit, il ne devoit point espérer de lui échapper. La vertu de Gygès céda à l'amour de la vie ; il assassina son maître, & obtint l'empire & la main de la reine.

La servitude & l'abjection des femmes sont si déplorables chez les nations barbares, que les cérémonies du mariage de la plupart ne consistent que dans des expressions & dans des actions qui dénotent l'entiere soumission, & la dépendance servile de la femme mariée, & l'autorité absolue du mari (*). Dans la Nouvelle-Zélande, dit Forster, nous avons souvent vu de petits garçons battre leurs meres, en présence des peres, qui ne vouloient pas permettre aux meres de corriger leurs enfans (**). Les femmes, chez les nations sauvages, sont les

(*) Dans les isles Moluçques, le caliphe donne à l'époux cet avis au moment de la cérémonie du mariage : « Vous ne devez pas toucher votre femme avec » une lance ou avec un couteau ; mais, si elle ne vous » obéit point, menez-là dans une chambre, & châtiez-» là bien avec un mouchoir. » Forest : voyag. à la » Nouvelle-Guinée.

(**) Forst. ob. 328.

seules personnes qui travaillent, les hommes s'abandonnant à une tyrannie & à une indolence continuelles (*).

Cette description générale de l'état des femmes dans ces premiers périodes de la société, n'est point, il faut l'avouer, sans quelques exceptions. En l'honneur d'Isis, qui avoit été reine d'Egypte, plusieurs privileges furent accordés aux femmes de ce pays, où l'épouse avoit un degré d'autorité sur le mari : Hérodote nous assure que les femmes dirigeoient toutes les affaires du dehors, tandis que les hommes travailloient à la maison; ce n'étoit point l'homme, mais la femme, qui étoit obligée de pourvoir aux besoins de la famille; en un mot les femmes à beaucoup d'égards, paroissent avoir changé les usages & la condition de leur sexe. Les Lyciens portoient le nom de leurs meres, & comptoient leur généalogie en ligne féminine. Si les femmes libres épousoient des esclaves ou des étrangers, leurs enfans jouissoient des privileges de citoyens; mais il n'en étoit pas de même, si un Lycien épousoit une concubine ou une femme d'un autre pays.

Je ne puis m'empêcher de regarder de pareils exemples comme presque accidentels, &

(*) Aristote rapporte ceci comme une marque certaine de barbarie & cite un vers d'Hésiode, qui range une femme mariée au nombre des biens communs d'un mari. Les Juifs aussi bien que l'honnête Hésiode, paroissent n'avoir placé l'épouse qu'après la maison.

comme l'heureux résultat des vertus singulieres & des grandes qualités de certaines femmes; tant ils paroissent directement contraires au cours ordinaire des choses. Tacite rapporte, comme un exemple extraordinaire d'abâtardissement, même au-dessous d'une nation d'esclaves, qu'une des tribus germaines fût gouvernée par une femme. Cette circonstance toutefois n'étoit point unique, comme l'histoire ancienne de la Grande-Bretagne, & l'autorité du même historien l'attestent. Cartismandua & Boadicea, il est vrai, ne parurent que lorsque les Bretons eurent fait des progrès dans la civilisation, & elles semblent avoir été excitées plutôt par leur courage & leurs talens extraordinaires, & par l'injustice criante & la cruauté des Romains, que par les usages & les circonstances des tems (*). Un voyageur moderne a trouvé une des nations Américaines gouvernée par une reine, pour laquelle on avoit beaucoup de respect. Le même auteur cite d'autres exemples, chez les nations indiennes, d'honneurs héréditaires conférés à quelques femmes pour de grandes actions & des exploits héroïques (**).

Les faits précédens nous fourniront une solution de quelques phénomenes moraux, dont on n'a pas encore donné, autant que je me

(*) Boadicea, dans un discours plein de feu, prétend que les Bretons avoient jadis fait la guerre sous la conduite des femmes.

(**) Le capitaine Carver.

rappelle, de raison satisfaisante. La chasteté est sans doute une vertu très-estimable & très-recommandable. — Mais pourquoi seroit-elle essentielle au caractere dans un sexe, & non dans l'autre? A mon avis, cette propriété imaginaire dans le beau-sexe, qui est réclamée par les peuples non civilisés, sur les principes du droit de force & d'usurpation, se trouvera la base de ce droit & de ce pouvoir absolus & non réciproques, que le mari prend sur la personne & les sentimens de sa femme. La partie du genre-humain qui est civilisée & raisonnable, a une idée plus parfaite de l'affection conjugale, fondée sur la réciprocité & l'unité d'amour; mais chez le vulgaire, le droit de propriété est toujours la principale idée.

Lorsque les femmes furent regardées comme un article de commerce, elles devinrent pareillement un objet de butin: la plupart des petites guerres chez les nations anciennes provinrent d'incursions, dont le but étoit d'enlever les femmes. Dans les cérémonies nuptiales de plusieurs nations, on emploie une apparence de force en enlevant la nouvelle épouse.

La polygamie est une conséquence nécessaire de cette propriété imaginaire. Dans les commencemens de la société, où la passion de l'amour n'est point violente, & où les principes de thésauriser existent à peine, la polygamie n'a point lieu; mais elle est établie dans les tems qui suivent, & elle est la suite du désir illimité d'accumuler les moyens qui procurent le bonheur. Dès que l'avarice parentale

commença, probablement alors, l'amour parental diminua l'esclavage des femmes à cet égard, aussi-bien que dans d'autres circonstances. Les peres & meres, qui avoient une forte affection pour leurs filles, désirerent ardemment de les voir heureusement établies; & ayant assez de bien ils les donnerent peut-être à des hommes d'une condition inférieure, qu'ils pouvoient tenir dans une espece de sujétion. Peut-être même qu'ils pouvoient composer avec de riches maris. Comme la polygamie est un monopole injuste & tyrannique, il est possible qu'elle dût sa défaite à l'esprit de liberté, qui généralement paroît, lorsque les hommes ont fait quelque progrès dans la civilisation; mais sa déroute totale ne peut dériver que de la prédication de l'évangile.

Dans la conduite même des familles, l'unité de gouvernement paroît si essentielle pour l'ordre & la tranquillité de la vie humaine, qu'il semble nécessaire qu'une voix prédomine dans l'un des partis. Lorsqu'une question concerne l'intérêt commun, une espece de déférence & de respect est due aux sentimens du mari. Mais cela ne peut jamais autoriser cette espece d'usurpation, qui est incompatible avec le bonheur personnel de l'épouse. Aucune loi divine ou humaine ne peut nous permettre de rendre malheureux notre semblable. De tous les tyrans le plus exécrable & le plus à craindre, est le tyran domestique. Le tyran public n'étend ses cruautés que sur ses ennemis ou sur ceux qu'il lui arrive de regarder comme tels; le tyran do-

mestique tourmente, par une malignité particuliere à l'espece humaine, la douce & innocente créature, qui l'honore & l'adore, & dont la félicité dépend souvent de son souris. La furie d'un Néron ou d'un Domitien est d'une nature momentanée, & est généralement satisfaite de la vie de l'objet; mais le petit despote perpétue sa cruauté, fait souffrir une mort lente à sa victime, & comme le vautour de Prométhée, renouvelle chaque jour un tourment infernal.

Dans l'état actuel de la société, je ne vois d'autre moyen, pour que le beau-sexe puisse échapper aux maux de la tyrannie domestique, que de réfléchir prudemment d'avance dans quelles mains il confie le bonheur futur de sa vie. Sans présumer de donner un systême pour la conduite des femmes, dans une matiere d'une si grande importance pour elles, le peu d'expérience que j'ai acquis m'a suggéré quelques idées, qui peuvent servir à empêcher des liaisons impropres, & que, pour cet effet, je ne puis, par devoir, passer sous silence.

S'il est une occasion où l'on doive faire attention au moral aussi-bien qu'à l'humeur du parti avec lequel on doit former une union, c'est lorsqu'il s'agit de toute la jouissance & satisfaction temporelle. Aucune maxime vulgaire n'est devenue plus préjudiciable au bonheur du beau-sexe que celle-ci, savoir qu'*un roué corrigé fait le meilleur des maris*. Dans tous les exemples que je me rappelle, il est arrivé directement le contraire: car, en premier lieu, si la maxime

ficielle, & non le favoir folide & utile. Si les femmes favantes font quelquefois accufées juftement de pédanterie & d'orgueil, cela provient purement de la rareté de la circonftance & de ce qu'elles fe fentent fi élevées dans ce cercle, où elles font forcées d'agir : mais s'il y avoit plus de dames inftruites, je fuis convaincu qu'il y en auroit moins qui feroient accufées de pédanterie. Un des premiers écrivains moraux du fiecle obferve que *c'eft une petite politique des hommes foibles, méchans & mal-intentionnés, de déprécier le beau-fexe, & de le repréfenter comme incapable de vertu réelle & d'excellence folide. Il eft aifé*, ajoute-t-il, *de voir leur but.* Des écrivains même de grand nom parmi les libertins, ont tâché de confirmer la dégradation de la dignité du fexe (*).

Tout ce que l'on avance en faveur de l'éducation de notre fexe, peut s'appliquer à l'autre avec une force égale ou fupérieure. Une bonne éducation fera toujours que les femmes éviteront fouvent & fupporteront toujours les inconvéniens de la vie domeftique. Elle les rendra les objets des défirs des hommes fenfés, qui au moins promettent plus de bonheur domeftique, dans le mariage, que l'ignorant & le vulgaire; elle fera qu'elles feront délicates & fcrupuleufes dans le choix des livres & des amis; elle les rendra meilleures confeilleres, meilleures meres, & meilleurs membres de la fociété; elle

(*) Knox, *Effai fur l'éducation, &c.*

les

les empêchera de recourir aux bagatelles, peut-être à des amusemens criminels, pour passer le tems; ceci n'est point un objet de peu de conséquence; puisque je ne saurois m'empêcher de penser qu'une grande partie du libertinage du siecle peut s'attribuer à la négligence de l'éducation du beau-sexe.

Mais toute femme ne doit point avoir une éducation recherchée --- ni tout homme non plus. Mais quelle raison plausible peut-on alléguer contre des femmes du plus haut rang qui emploient leur tems & leur fortune, comme il convient à des êtres qui pensent? J'avoue que mon désir seroit de voir des maisons érigées pour l'éducation littéraire des femmes. Si nos pensions de filles sont avec raison des objets de censure, comme étant des théatres du vice & de la folie, c'est parce qu'on ne leur y enseigne rien que de frivole, de vain ou de pernicieux.

On dira peut-être que les occupations littéraires empêcheront trop de vaquer aux devoirs domestiques & aux soins du ménage. Mais ceux-ci sont-ils réellement les objets de l'éducation des femmes? des frivolités & des bagatelles n'usurpent-elles pas tout le tems de leurs premieres années? On n'omoit jamais la musique, soit que la nature leur ait donné ou non une foible portion de goût pour cet art, & quoiqu'elles en fassent rarement le moindre usage dans la suite, quand ce ne feroit que pour s'amuser une heure, ce qui est le seul but auquel elle peut répondre; mais on regarde comme la chose de la moindre importance, de

leur apprendre l'hiſtoire de leur propre eſpece, la nature & les fondemens des devoirs de la ſociété, & les belles, utiles & ſages maximes de la morale. Les années qui ſont ſouvent conſacrées à des genres inutiles d'ouvrages à l'aiguille, devroient être employées à l'étude de l'hiſtoire de la nature, qui leur feroit d'un avantage bien plus conſidérable, en ce qu'elle délivreroit leurs eſprits des préjugés vulgaires & ſuperſtitieux. Il en coûte beaucoup de peine & d'argent pour leur faire apprendre à parler mal une langue étrangere. Leurs eſprits ſont gâtés & leur goût corrompu par la ſottiſe des étrangers ſuperficiels, tandis que les ſentimens nobles & le ſavoir ſolide de leurs propres écrivains ſont totalement négligés. — En un mot, que l'on enſeigne tout ce qui eſt utile; que l'on mette de côté toute branche d'éducation moderne qui n'eſt d'aucun avantage; & je ne doute point que la totalité ou la majeure partie du ſyſtême de l'éducation n'éprouve une entiere révolution.

(*Univerſal magazine.*)

ALMAMOLIN, *conte tartare, traduit de l'anglois.*

Sous le regne de Genghiz, conquérant de l'Aſie, Noureddin, négociant de Samarcande, s'étoit rendu célebre par ſon exacte probité, & par l'étendue prodigieuſe de ſon commerce. Les marchandiſes des pays les plus éloignés, les ra-

rités de la nature, les curiosités de l'art, tout ce qu'on connoissoit d'utile & de précieux, arrivoit en foule chez Noureddin, & se hâtoit de remplir ses magasins. Les chemins gémissoient sous le poids de ses chariots; les flots de l'Oxus se lassoient à porter ses barques; la mer étoit couverte de ses vaisseaux, & l'air n'avoit point de vent qui ne soufflât pour l'enrichir.

Au milieu de ces prospérités, Noureddin se sentit attaqué d'une maladie de langueur. Il essaya d'abord d'y faire diversion, en s'appliquant fortement à d'autres objets; puis il s'imagina qu'une vie douce & voluptueuse la dissiperoit insensiblement; mais sentant que ses forces diminuoient de jour en jour, il eut peur enfin, & se hâta de recourir aux médecins les plus éclairés. Ces docteurs firent pleuvoir chez lui les antidotes, les élixirs & les restaurans. Les perles de l'Océan furent dissoutes, les aromates de l'Arabie furent distillés; tout ce que la nature a de plus puissant fut employé pour fournir à ses nerfs de nouveaux esprits, & pour répandre un nouveau baume dans son sang. Mais tandis qu'on l'amuse de belles promesses, qu'on le soulage par des lénitifs, qu'on le ranime avec des cordiaux, le mal consume peu-à-peu les parties nobles; & le malade, indigné, s'apperçoit enfin que la santé ne s'achete point au prix de l'or. Bientôt les médecins l'abandonnerent, ses amis le négligerent, & il languissoit dans son lit, se promettant toujours de vivre, parce qu'il ne pouvoit se résoudre à mourir.

Enfin, après une nuit passée dans le trouble & l'accablement, Noureddin fit appeller Almamolin, son fils unique; & faisant signe aux esclaves de se retirer, il lui parla en ces termes: « Vois dans ton pere, ô mon fils! un exem-

» ple frappant de la foiblesse de l'homme, &
» jette en même tems un regard sur le passé.
» Il n'y a pas long-tems que tu m'as vu puis-
» sant & heureux. Mon visage avoit la fraîcheur
» de la rose. J'étois fort comme le cedre des
» montagnes. Le commerce & les arts se réjouis-
» soient à l'ombre de mes rameaux, & les peu-
» ples de l'Asie s'abreuvoient de la rosée de mes
» feuilles. L'envie m'a vu, & elle a dit en gé-
» missant : Hélas! ses racines pénetrent jusqu'au
» centre de la terre; il est arrosé des eaux de
» l'Oxus, & il étend au loin ses branches super-
» bes, sans craindre la fureur des vents. Appuyée
» sur le tronc, la prudence veille au pied de
» l'arbre, tandis que la prospérité voltige gaie-
» ment sur la cime. Voilà, mon fils, ce que
» j'étois : vois ce que je suis aujourd'hui : un
» arbre abattu, flétri, desséché; vois, dis-je,
» & réfléchis. J'ai trafiqué, j'ai gagné beaucoup,
» & beaucoup dépensé. J'habite une belle mai-
» son; j'ai une table splendide, un nombreux
» domestique, & je ne montre pourtant que la
» moindre partie de mes richesses. La crainte
» d'irriter l'envie & de tenter la rapacité m'a fait
» résoudre à entasser le reste dans des tours, à
» l'enfouir dans des cavernes, à le cacher, en
» un mot, dans les dépôts secrets que cet écrit
» te fera connoître. Hélas! je me proposois de
» renoncer au commerce dans dix mois au plus
» tard, & de faire passer mes richesses dans un
» pays moins dangereux. Là, j'aurois donné sept
» ans aux amusemens, aux fêtes, aux plaisirs;
» puis j'aurois consacré le reste de mes jours à
» la solitude & aux austérités. Vains projets!
» la main de la mort m'a saisi, un froid fatal
» se glisse dans mes veines, & je sens qu'il faut
» quitter le fruit de tant de travaux. C'est à

» toi, mon fils, d'en jouir avec sagesse. . . .
» Hélas! ton pere n'en jouira plus. « L'idée de perdre ses trésors affecta Noureddin si vivement, qu'il tomba en convulsion, le délire survint, & bientôt après le malade expira.

Almamolin sentit, comme il le dut, la perte d'un pere qu'il aimoit tendrement. Accablé d'une douleur respectable, il resta pendant deux heures immobile sur un siege, sans ouvrir seulement le papier qu'il tenoit dans sa main. Il se retira enfin dans sa chambre, prêt à succomber à son affliction, & ce fut là qu'il lut l'inventaire de ses nouvelles richesses. Cette lecture essuya les larmes de l'orphelin, elle épanouit son cœur, & il eut l'esprit assez libre pour ordonner lui-même la pompe funebre de son pere. Il y mit une magnificence modeste, convenable tout-à-la-fois à la fortune immense du défunt, & au rang médiocre qu'il avoit eu dans la société. Il employa les deux nuits suivantes à visiter la tour & les caves du trésor, & ce qu'il y vit de richesses surpassa tout ce qu'il en avoit imaginé.

Elevé selon les principes d'une économie sévere, Almamolin avoit regardé d'un œil jaloux le luxe & les dépenses des jeunes gens de son âge. Il crut qu'il ne tenoit plus qu'à lui d'être heureux, puisqu'il pouvoit se donner tant de belles choses qu'on lui avoit refusées; & lâchant la bride à ses désirs, il se promit de jouir sans ménagement de tout ce qu'il avoit désiré. Il se hâta donc de prendre un équipage magnifique; la broderie brilla sur les casaques de ses esclaves; l'or fut prodigué sur les harnois de ses chevaux, & il ne paroissoit point en public sans répandre dans les rues une pluie d'argent. Mais, tandis que son orgueil se repaissoit des acclamations publiques, les grands frémissoient d'indi-

gnation, les ministres méditoient sa ruine, & les chefs de la milice menaçoient de le faire mettre en pieces. Effrayé de l'orage qui se formoit, il parut devant ses ennemis avec la robe de deuil, & il ne parvint à les appaiser qu'à force de présens & de bassesses.

Cette disgrace le fit songer à se faire un appui en se mariant dans une maison souveraine. Il parcourut les cours de Tartarie, offrant à qui voudroit lui donner une princesse, plus d'or qu'il n'en falloit pour acheter un royaume; mais sa demande & ses présens furent rejettés partout avec mépris. Une princesse d'Astracan daigna pourtant l'admettre en sa présence. Elle le reçut assise sur un trône, vêtue du manteau royal, & toute resplendissante du feu de ses diamans. Ses yeux commandoient le respect, & la majesté sévere régnoit sur son front. Almamolin s'avance; il pâlit, il se déconcerte, & l'altiere princesse voit son trouble sans pitié. » Quelle lâcheté, dit-elle, & quelle insolence! » Il veut se faire des droits à ma soumission, » & d'un coup-d'œil je le fais trembler! Va, » misérable, goûte, dans l'ostentation de ton » opulence, un bonheur digne de toi: sois ri» che; tu n'es pas fait pour être grand. «

Almamolin, profitant de cette leçon, se borna désormais aux plaisirs tranquilles d'un riche particulier. Il bâtit un palais, il planta des jardins, il se plut à changer autour de lui la face de la terre. Les forêts furent transportées, les montagnes applanies, les bornes de l'horizon reculées au loin. Il fit sourdre des fontaines au sommet des tours, & força les rivieres à couler dans de nouveaux canaux.

Ces occupations, qui l'amuserent d'abord, ne le défendirent pas long-tems contre l'ennui. Bien-

tôt il ne sentit plus le parfum de ses fleurs, ni la fraîcheur de ses allées, ni le murmure de ses ruisseaux. Nouveau projet. Il achete de grandes terres en différentes provinces, & il bâtit des maisons de plaisance, donnant à chacune tous les agrémens convenables à la saison où il se propose de l'habiter. Le changement de lieu réveilla un peu sa sensibilité; mais les charmes de ces nouvelles demeures passerent bien vite. Almamolin sentoit son cœur vuide de bonheur, & plein de desirs inquiets, qui, faute d'objets extérieurs, rentroient en dedans, & dévoroient ce cœur infortuné.

Il retourna donc à Samarcande, & il ouvrit sa porte à ces hommes frivoles qui n'ont d'autre emploi que de chercher le plaisir. Ce fut pour eux qu'il couvrit sa table de mets délicats, que l'élite des vins pétilla dans des coupes d'or, & que des lampes de cryſtal exhalerent les plus rares parfums. Le son du luth & la voix du musicien chassoient bien loin la tristesse. Chaque instant amenoit une foule de plaisirs, & le jour finissoit comme il avoit commencé, dans les festins, dans les danses, dans tous les emportemens de la joie. Almamolin s'écria : » Enfin, » j'ai trouvé le véritable usage des richesses. Je » vis dans une société où ma fortune est vue » sans envie ; où je goûte tout-à-la-fois le bon- » heur d'un prince aimé de son peuple, & la » tranquillité d'un citoyen obscur. Heureux Al- » mamolin ! on s'empresse à contribuer à tes » plaisirs, & c'est de toi qu'on attend les siens. » Que pourrois-tu craindre? Tu ne vois autour » de toi que des amis. «

Almamolin se livroit un jour à ces douces rêveries, en contemplant la joyeuse assemblée qui se régaloit à ses dépens; mais il fut désa-

gréablement interrompu par un officier de justice qui vint lui signifier en forme légale, un ordre de comparoître au pied du trône. Les convives resterent, d'abord, immobiles d'étonnement ; puis ils défilerent l'un après l'autre, & Almamolin fut emmené sans que de tant d'amis il s'en trouvât un seul qui voulût ouvrir la bouche en sa faveur. Il trouva au palais un de ses courtisans les plus affidus, qui, dans l'espérance de profiter de la confiscation de ses biens, l'accusoit devant l'empereur d'un complot contre l'état. L'infortuné Almamolin se voyoit sans avocat & sans protecteur ; mais l'innocence & la vérité lui en tinrent lieu, & le justifierent sans peine. L'empereur le fit reconduire honorablement dans sa maison, & condamna son calomniateur à périr dans un cachot.

Almamolin vit alors avec quelle imprudence il avoit compté sur l'attachement & la probité de ces ames viles qui sacrifient tout au plaisir des sens. Dégoûté de ses expériences, las de chercher en vain le bonheur, il alla consulter un sage qui, après avoir voyagé pour s'instruire, s'étoit fixé dans une petite habitation sur les bords de l'Oxus. Là, ce philosophe, dégagé des soins vulgaires, ne voyoit d'autres hommes que ceux qui venoient demander ses conseils. » Mon frere, dit-il à Almamolin, les vaines espérances & les apparences trompeuses se sont » jouées misérablement de ta raison. En désirant de bonne-heure les richesses, tu t'es accoutumé à y supposer une valeur que la nature n'y a point mise. Tu as toujours attendu d'elles ce que tu vois enfin qu'elles ne » peuvent donner. Donneroient-elles la sagesse, » elles qui, à ton entrée dans le monde, te » firent acheter si cher des acclamations frivo-

» les & dangereuses? Donneroient-elles le cou-
» rage & la grandeur d'ame? Je le demande
» à celui qui craignit un être que la nature lui
» a tout au plus égalé: à celui qu'on vit, à
» Astracan, trembler devant une femme. Peu-
» vent-elles nous procurer des plaisirs réels &
» durables? Juges-en par ces palais, par ces
» jardins délicieux d'où l'ennui t'a si-tôt chassé.
» Fournissent-elles enfin un moyen toujours sûr
» de se faire des amis? Tu peux le dire mieux
» que personne, toi que tous les tiens viennent
» d'abandonner si lâchement. Ne pense pas pour-
» tant que les richesses soient inutiles: il est
» des usages auxquels un homme raisonnable se
» plaît à les appliquer. Distribuées sagement
» aux malheureux, elles calment les douleurs
» de la maladie, & les tourmens de l'inquiétude.
» Elles sauvent l'innocence opprimée; elles ra-
» niment la foiblesse prête à succomber sous le
» poids de la misere. Voilà le noble emploi que
» tu peux faire de tes trésors, & c'est-là que
» tu trouveras le seul bonheur qui convienne à
» la vie présente, je veux dire la faveur de
» l'être suprême, & l'espoir des récompenses
» futures. « (*The Rambler*, *vol.* 3, *N°.* 120.)

Par feu M. l'abbé BLANCHET.

(*Journal encyclopédique.*)



HISTOIRE MYTHOLOGIQUE DE LA NUIT (*).

Veneranda nox,
Quæ das somnia miseris mortalibus.

LES Grecs & les Romains qui regarderent le jour comme un dieu, ne laisserent pas la nuit sans la déifier, & lui élever des autels. Son obscurité silencieuse, le calme qu'elle répand dans le cœur de l'homme en lui ôtant la vue des objets de ses passions, les réflexions utiles qu'elle fait naître, le repos majestueux & profond où elle plonge la nature, firent établir en son honneur le culte le plus religieux. C'est avec la nuit que l'ame trouve sa liberté & que la pensée s'éveille. C'est dans les ténebres que l'homme timide & superstitieux est agité, que tout l'effraie & lui paroît extraordinaire. L'haleine des vents, la chûte de la pierre qui se détache du rocher, le murmure d'un ruisseau, suffisent pour le remplir d'épouvante, le faire tomber à genoux & reconnoître dans la nuit une divinité puissante. C'est alors qu'une imagination active enfante mille fantômes effrayans, & qu'aussi-tôt elle crée des dieux protecteurs qui la rassurent.

Hésiode met la nuit au nombre des Titans qui

(*) Ce morceau est extrait d'un ouvrage manuscrit, sur la mythologie.

furent adorés long-tems avant le siecle de Jupiter, où l'on commença à rendre un culte aux héros. Cette théogonie venoit des Egyptiens qui faisoient de la nuit le principe de toutes choses & qui la nommoient *Athyr*. Les Cophtes de nos jours la nomment encore *Athor*. Orphée, au retour d'Egypte, surnomma la nuit la mere des hommes & des dieux : » Lorsqu'il » n'y avoit encore ni terre, ni air, ni cieux, » dit le poëte Aristophane dans sa *Comédie des » oiseaux*, la nuit étendant ses vastes ailes, dé» posa un œuf dans le sein de l'Erebe, d'où » sortit l'Amour revêtu d'ailes dorées qui a fé» condé la nature. C'est ce dieu qui ayant » mêlangé les élémens a formé les cieux, la » terre & jusqu'aux immortels. « La nuit eut encore de l'Erebe une foule d'autres dieux qui peuplerent les enfers.

Les uns plaçoient son empire en Italie, dans le pays des Cimmériens, dont le nom, suivant Bochard, venoit du phénicien *Cimmir*, ténébreux ; les autres, dans les régions occidentales & loin des limites de l'univers connu, qui finissoit aux colonnes d'Hercule. Ces derniers crurent que l'Espagne nommée alors *Hespérie*, la contrée du soir, étoit le séjour ordinaire de la nuit.

Les Romains adopterent cette idée. C'étoit près du détroit de Gibraltar, suivant eux, que le soleil éteignoit son flambeau ; & Possidonius se livrant à ses visions ordinaires, disoit, au rapport de Strabon, qu'on entendoit du rivage près de Cadix, le frémissement des ondes, lorf-

que l'astre du jour y éteignoit son flambeau.

La nuit étendoit ses voiles depuis ce lieu jusques sur le Tartare. C'est-là qu'elle en redoubloit l'obscurité. » C'est en ce lieu « dit Hésiode » que les Titans sont plongés dans des » ténebres profondes, triste demeure, éloignée » du séjour des mortels, & d'où ils ne peu» vent sortir, chaos immense que les dieux » mêmes ont en horreur !... C'est-là que la » nuit est souveraine, & qu'elle passe par une » porte de fer, pour conduire aux habitans de » la terre le sommeil frere de la mort. «

Chez les Grecs & les Romains on immoloit à la nuit des brebis noires. C'est un pareil sacrifice qu'Enée lui offrit avant de pénétrer dans les enfers. Les Latins lui avoient donné le nom de nuit, *nox à nocendo*, de son influence nuisible, soit parce qu'elle cause souvent des maladies à ceux qui, sans abri, sont exposés à l'humidité qu'elle répand sur la terre, soit parce que les malheureux sentent leurs peines avec plus d'amertume, lorsque son obscurité couvre l'hémisphere.

La plupart des peuples d'Italie regardoient la nuit comme une déesse ; mais les habitans de Bresce en avoient fait un dieu, nommé *Noctulius* ; & on a trouvé parmi eux plusieurs monumens qui lui étoient particuliérement consacrés. La chouette qu'on voit à ses pieds, le flambeau renversé qu'il s'efforce d'éteindre, annoncent le dieu des ténebres & l'ennemi du jour. C'est ainsi qu'on l'a vu représenté sur une statue qu'on a découverte à Brest.

De même les Grecs ont figuré la nuit par une femme, tenant d'une main un voile noir qui voltige, & de l'autre un flambeau dont la flamme tournée vers la terre est prête à s'évanouir. Quelquefois ils la placerent sur un char traîné par deux chevaux noirs ou deux hiboux.

Les Romains ne donnoient pas de char à la nuit; ils la représentoient plutôt oisive & endormie. Quelquefois ils lui donnoient comme les Grecs, un grand voile que le vent agite. Elle dirige alors sa route vers l'occident; mais sa tête est tournée vers l'orient, & elle semble appeller les nuages qui la suivent pour leur ordonner de couvrir les lieux que le soleil vient de quitter. Sur quelques monumens, on voit devant cette déesse un jeune enfant qui tient un flambeau; c'est le crépuscule du soir.

Les peuples d'Italie donnerent à la nuit des aîles comme à la victoire, pour exprimer la rapidité de sa course, & combien elle adoucit pour peu de tems les fatigues & les peines de la journée. Le gracieux Albane l'a peinte aîlée, dans la galerie *Verospi*.

Le coq lui étoit immolé, parce que les chants de cet oiseau troubloient son silence; & on lui avoit consacré le hibou qui ne chérit que les ténebres.

Une sardoine du cabinet du vicomte de Morpeth à Londres, gravée par l'ancien sculpteur Alexandre, offroit la nuit endormie & presque nue. Ses cheveux étoient épars, & elle tenoit un voile léger qui couvroit négligemment son sein. Une figure rapportée par Maffei, repré-

fente, la déesse qui tient des deux mains le voile qui voltige au-dessus de sa tête, & qui est surmonté par trois étoiles.

Sur un jaspe sanguin du cabinet du roi, la même déesse paroît les cheveux épars, & tenant dans chaque main des bouquets de pavots; un vieillard, un jeune homme & une femme la suivent, & paroissent céder au sommeil. Le P. Tournemine a prétendu que cette figure étoit l'emblême de Faustine, qui cache ses désordres à Marc-Aurele, & qui endort cet époux crédule. N'est-ce pas chercher une explication trop ingénieuse à la simple représentation de l'influence du sommeil & de la nuit sur les mortels?

Rhécus, célebre sculpteur de Samos, fit pour les Ephésiens une statue de la nuit en argile noire, ce qui la fit surnommer la statue ténébreuse : c'est le même artiste qui sut employer le premier l'argile pour en modeler les objets.

Michel Ange a sculpté la même déesse à Florence, ainsi que le jour & l'aurore; mais la statue de la nuit a sur-tout paru un chef-d'œuvre.

Cette déesse est peinte dans un manuscrit de la bibliotheque du roi, avec ses attributs ordinaires, un voile obscur & un flambeau renversé. Louis Dorigni l'a représentée à Véronne, ainsi qu'à Venise, dans un tableau précieux qui orne le palais Zucchéro. On y voit l'aurore précédée des vents qui chassent la nuit & les fantômes dont elle est la mere.

C'est au milieu d'un grand nombre d'étoiles, que Taddée Zucchéro, peintre célebre, né dans

le duché d'Urbin, a représenté cette divinité dans le château de Caprarolles, qui appartenoit au cardinal Farnese. De même Bon-Boulogne, dans le plafond de la salle de l'ancienne comédie françoise, l'a peinte avec un manteau parsemé d'étoiles, & qui fuit l'éclat que répand autour de soi Apollon ou le soleil.

Rubens, dont le nom seul annonce une touche fiere & sublime, a figuré la nuit par une femme qui a des aîles de chauve-souris, & un grand manteau noir, parsemé d'étoiles. Hallé, de l'académie de peinture, lui a donné de pareils attributs; Mignard, dans le plafond de l'alcove de la chambre du roi, l'a peinte avec un manteau bleu, de grandes aîles & une couronne de pavots: enfin au sallon de 1763, M. de la Grenée offrit la nuit entourée de vêtemens sombres, & fuyant devant l'aurore & le jour.

Par M. DE LANDINE, de Lyon.

(*Journal de* Lyon, *ou annonces & variétés littéraires, &c.*

TRAIT HISTORIQUE.

ORIGINE du ROI-BOIT.

ANCIENNEMENT l'église jeûnoit la veille des Rois; nous trouvâmes qu'il étoit plus commode de faire bonne chere, & l'on fit bonne chere. Pour s'en bien acquitter, on s'avisa d'é-

lire un roi, qui eût pour trône une table, *la* bouteille pour sceptre, & pour sujets des convives, à l'imitation des Romains qui élisoient un roi du festin, au gré duquel il falloit boire. Nos peres procédoient à cette élection avec plus de gaîté & plus de cérémonial que nous; après avoir coupé le gâteau en autant de parts qu'il y avoit de convives, on faisoit glisser un petit enfant sous la table, pour nommer, à mesure que l'on tiroit un morceau de gâteau, la personne à qui il falloit l'adjuger. Le ciel n'étoit pas oublié dans cette distribution, & le Pere-Eternel avoit part au gâteau; mais c'étoit un mendiant qui en mangeoit pour dieu. Celui à qui la fêve tomboit en partage, étoit proclamé roi; *& ce fait*, dit Pasquier, (*Pasquier, recher. c. 4.*) *on se déborde à boire, manger & danser; la festivité de la journée le veut ainsi.* Quand le roi buvoit, on étoit bien plus ponctuel que nous ne le sommes à crier le *roi boit;* on n'y manquoit pas impunément; il falloit ou payer l'amende, ou se voir barbouiller le visage avec de l'encre.

Depuis le sceptre jusqu'à la houlette, tout le monde fait les réjouissances des Rois: on créoit jadis à la cour de France, la veille de l'*Epiphanie*, au souper, une reine de la féve; & le lendemain le roi la menoit à la messe. *Le jour des Rois*, est-il écrit dans le journal de Henri III (*l'Etoile*,) *la demoiselle de Pons, reine de la fève, par le roi désespérément brave, frisé & goudronné, fut menée au château du Louvre à la messe en la chapelle de Bourbon, étant le*

roi suivi de ses jeunes mignons, autant ou plus braves que lui. Le roi présentoit à l'offrande trois boules de cire couvertes, l'une d'une feuille d'or, l'autre d'argent, & la troisieme enduite d'encens, pour faire allusion aux présens que les Mages firent à l'enfant Jesus. Sa majesté étant de retour à sa place sous le dais, la reine de la féve se levoit, & après avoir fait la révérence au roi & à la reine (*du Piral, antiq.*) elle alloit aussi à l'offrande; la messe finie, leurs majestés très-chrétiennes, & sa majesté la reine de la féve, somptueusement parées, retournoient au Louvre au bruit des fanfares.

Sous Louis XIV (*Mercure galant de 1684*,) on n'avoit point encore laissé proscrire à la cour de France l'usage d'élire des rois & des reines. En 1684, le jour des Rois, il fut dressé à Versailles, dans le grand appartement du roi, quatre tables pour les dames, & une cinquieme pour les princes & seigneurs de la cour; le gâteau fut tiré à chaque table; les rois & reines proclamés, on nomma des ambassadeurs & des ambassadrices qui alloient de table en table pour faire des alliances entre les têtes couronnées: Mlle. de Loubes fut députée pour aller faire compliment à M. le Grand, roi de la table des princes; elle étoit accompagnée de Louis XIV, qui lui servoit de chevalier d'honneur, & qui, s'étant approché de le Grand, lui demanda sa protection; notre roi de la féve la lui promit, ajoutant qu'il feroit sa fortune, si elle n'étoit pas encore faite. Le marquis de Dangeau, chargé de haranguer toutes les reines du gâ-

teau, s'en acquitta en homme d'esprit, d'une maniere aussi enjouée que galante.

Dans quelques diocefes, c'étoit jadis une cérémonie de dévotion, de porter sa féve à l'offrande à la messe le jour des Rois. La religion n'entroit pas seule dans ces réjouissances, la superstition sut aussi s'y glisser; (*des Lyons, Paganisme du roi-boit*) les gens simples conservoient précieusement leur féve du gâteau, comme un talisman qui devoit leur porter bonheur; & la veille des Rois ils tiroient de leur foyer des tisons, dans la croyance que ce seroient des préservatifs contre la peste & les autres épidémies.

Ces principes superstitieux, & d'autres abus encore plus crians, enflammerent, dans le siecle dernier, le zele impétueux de des Lyons, docteur de Sorbonne, jusqu'au point de lui faire enfanter un volume entier contre le *paganisme du roi-boit.* Selon lui, *le roi boit est une continuation des saturnales, une tête de dogue qu'il faut briser & mettre en poudre.* Il ne tient pas à lui *de casser ces rois de féve, avec les verges de leur empire; car il vient de cette féve royaliste mille germes de péchés dans chaque maison, comme tous les crimes du monde sont venus de la semence d'une pomme défendue. Satan est le premier roi qui commande, & qui met en train les autres.* Voilà une pauvre royauté éphémere, étrangement maltraitée! Le même enthousiaste prêcha à Paris, en un jour, trois sermons différens contre le *paganisme du roi-boit*: on lit dans un, l'anecdote d'un bon curé qui, au sortir d'un dîné où l'on

avoit tiré le gâteau, crié le *roi boit*, & bien bu, se rend dans son église pour y chanter ses vêpres; mais par distraction, se croyant encore à table, au lieu d'entonner le *magnificat*, il entonna le *roi-boit*; & les fideles, répondant sur le même ton, crierent le *roi-boit*, le *roi boit*.

Par M. ROMANS DE COPPIER, *de l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Rouen.*

(*Journal* de Paris.)

LETTRE DE CHRISTOPHE COLOMB AU ROI D'ESPAGNE.

LA lettre suivante, est tirée d'un vieux manuscrit existant à la Jamaïque, que M. Long a cité plusieurs fois. Elle porte des marques évidentes d'authenticité, & paroît avoir été écrite durant le quatrieme & dernier voyage de Colomb, lorsqu'il étoit dans une situation déplorable sur la côte de la Jamaïque, où après avoir achevé ses plus belles découvertes, depuis le golfe de Honduras jusqu'à la bouche de l'Orénoque, il fut forcé de faire échouer sur la côte ses vaisseaux, tellement délabrés & mangés des vers, qu'ils ne pouvoient plus tenir la mer. Là il souffrit la plus extrême misere. Tourmenté par les douleurs de la goutte, abandonné de la plus grande partie de son équipage, ses provisions étoient épuisées, les naturels étoient ses ennemis; & il n'avoit d'autre

ressource que l'espoir incertain qu'un fidele domestique pourroit trouver dans un canot Indien le chemin de Saint-Domingue. Il y arriva heureusement chargé, à ce qu'il paroît, de la lettre suivante & des papiers dont il y est question. On ignore si cette lettre parvint à la cour d'Espagne.

De la Jamaïque, 1503.

SIRE,

» Diego-Mendès & les papiers que je lui » remets, apprendront à votre majesté quelles » riches mines d'or j'ai découvertes à Veragua, » & comment je me proposois de laisser mon » frere à la riviere Berlin, si les volontés du » ciel & les plus grands malheurs du monde ne » m'en eussent empêché. Il suffit au-reste, que » votre majesté & ses successeurs recueillent la » gloire & les avantages du tout, que la dé- » couverte s'acheve, & que les premiers éta- » blissemens se fassent par quelqu'un plus heu- » reux que l'infortuné Colomb. Si dieu m'est » assez favorable pour conduire Mendès en Es- » pagne, il fera sans doute comprendre à la » reine ma maîtresse, ainsi qu'à votre majesté, » que ce ne sera pas ici seulement un fort ou » un château, mais la découverte d'un monde » de sujets, de terres & de richesses, plus grand » que l'imagination la plus vaste n'auroit pu se » le figurer, ou que l'avarice elle-même n'au- » roit pu le désirer. Mais ni ce papier, ni la » langue d'aucun mortel ne pourront jamais vous » exprimer l'angoisse & les afflictions de mon » corps & de mon ame, ni vous peindre la mi- » sere & les dangers de mon fils, de mon frere, » & de mes amis. Depuis plus de dix mois nous

» sommes ici logés à découvert sur les ponts
» de nos vaisseaux, échoués sur la côte. Ceux
» de mon équipage qui sont demeurés sains, se
» sont mutinés sous Perras de Séville; & mes
» amis, ceux qui me sont restés fideles, sont
» ou malades ou mourans. Nous avons détruit
» les provisions des Indiens, de maniere qu'ils
» nous abandonnent, & que probablement nous
» périrons de faim. Tous ces malheurs sont au-
» gmentés encore par tant de circonstances qui
» les aggravent, qu'ils m'ont rendu le plus dé-
» plorable objet d'infortune que le monde puisse
» jamais voir; comme si le mécontentement du
» ciel secondoit l'envie de l'Espagne, & qu'il
» voulût punir comme des crimes, des entrepri-
» ses & des services méritoires. Ciel, & vous
» saints qui l'habitez, que le roi don Ferdinand
» & mon illustre maîtresse dona Isabelle, sa-
» chent que mon zele pour leur service & leurs
» intérêts m'ont rendu le plus malheureux des
» hommes vivans; car il est impossible de vi-
» vre & d'avoir des afflictions égales aux mien-
» nes. J'appréhende & je prévois avec horreur
» ma destruction & celle de ces malheureux &
» braves gens qui vont périr pour l'amour de
» moi. Hélas! la justice & la piété se sont re-
» tirées aux cieux, & c'est un crime aujourd'hui
» d'avoir fait trop de bien aux hommes, ou de
» leur en avoir trop promis. Mes malheurs m'ont
» fait de la vie un fardeau, & je crains que les
» vains titres de vice-roi perpétuel & d'amiral
» ne m'aient rendu odieux à la nation Espa-
» gnole. On riroit d'indignation en voyant tou-
» tes les méthodes employées pour couper une
» trame déja prête à se rompre; car je suis dans
» mon vieil âge, la goutte me cause des peines
» insupportables, languissant à présent, presque

» mourant de ce mal & de beaucoup d'autres;
» parmi des sauvages, où je n'ai ni alimens ni
» remedes pour mon corps, ni prêtres ni sacre-
» mens pour mon ame. Mes gens mutinés, mon
» frere, mon fils, & tous mes amis, malades,
» épuisés & mourans. Les Indiens nous ont aban-
» donnés, & le gouverneur de St.-Domingue
» a envoyé, plutôt pour savoir si j'étois mort,
» ou pour m'enterrer vivant ici, que pour nous
» secourir; car son bateau ne nous a point parlé,
» ne nous a point donné de lettre, & n'a voulu
» en recevoir aucune de nous; d'où je conclus
» que les officiers de votre majesté ont inten-
» tion que mes voyages & ma vie finissent ici.
» Oh! sainte mere de dieu, qui avez compas-
» sion des malheureux & des opprimés, pour-
» quoi Cenell Bovadilla ne m'a-t-il pas tué,
» lorsqu'il nous dépouilla, mon frere & moi,
» de l'or qui nous avoit coûté si cher, & nous
» envoya chargés de chaînes en Espagne, sans
» jugement, sans délit, sans l'ombre même d'un
» crime? Ces chaînes, hélas! sont aujourd'hui
» mon seul trésor, & elles seront enterrées avec
» moi, si j'ai le bonheur d'avoir un cercueil ou
» un tombeau, car je veux que le souvenir d'une
» action si tragique & si injuste meure avec moi,
» & que pour l'honneur du nom Espagnol, elle
» soit à jamais oubliée. S'il en eût été ainsi,
» ô bienheureuse vierge! Obando ne nous au-
» roit pas laissés, pendant dix à douze mois,
» prêts à périr par une méchanceté aussi grande
» que nos malheurs. Ah! que cette nouvelle
» infamie ne souille pas encore le nom Castil-
» lan; & puissent les siecles futurs ne jamais
» savoir qu'il y eut dans celui-ci des misérables
» assez vils pour croire se faire un mérite au-
» près de Ferdinand, en détruisant l'infortuné

» Christophe Colomb, non pour ses crimes,
» mais pour avoir découvert & donné à l'Es-
» pagne un nouveau-monde! Ce fut vous, ô
» grand-dieu! qui m'inspirâtes & m'y condui-
» sîtes! montrez-moi quelque pitié, daignez
» faire grace à cette malheureuse entreprise ;
» que la terre entiere, & que tout ce qui dans
» l'univers aime la justice & l'humanité pleure
» sur moi; & vous, saints anges du ciel, qui
» connoissez mon innocence, pardonnez au sie-
» cle présent, trop envieux & trop endurci pour
» me plaindre. Sûrement ceux qui sont à naî-
» tre pleureront un jour, lorsqu'on leur dira que
» Christophe Colomb, avec sa propre fortune,
» avec peu de frais., ou même aucuns de la part
» de la couronne, au hasard de sa vie & de
» celle de son frere, en vingt années & qua-
» tre voyages, a rendu de plus grands services
» à l'Espagne que jamais prince ou royaume
» n'en a reçu d'aucun homme; que cependant,
» sans l'accuser du moindre crime, on l'a laissé
» périr pauvre & misérable, après lui avoir tout
» enlevé, excepté ses chaînes; de maniere que
» celui qui a donné à l'Espagne un nouveau-
» monde, n'a pu trouver ni dans celui-ci, ni
» dans l'ancien, une chaumiere pour sa misé-
» rable famille & pour lui. Mais si le ciel doit
» me persécuter encore, & semble mécontent
» de ce que j'ai fait, comme si la découverte
» de ce nouveau-monde devoit être fatale à
» l'ancien; s'il doit par châtiment mettre un ter-
» me en ce lieu de misere à ma malheureuse vie,
» vous, saints anges, qui secourez l'innocent
» & l'opprimé, faites parvenir ce papier à mon
» illustre maîtresse; elle sait combien j'ai souf-
» fert pour sa gloire & pour son service, &
» elle aura assez de justice & de piété pour ne

» pas souffrir que le frere & les enfans d'un
» homme qui a donné à l'Espagne des richesses
» immenses, & qui a ajouté à ses domaines de
» vastes empires & des royaumes inconnus,
» soient réduits à manquer de pain ou à vivre
» d'aumônes. Elle verra, si elle vit, que l'in-
» gratitude & la cruauté provoqueront la colere
» céleste : les richesses que j'ai découvertes ap-
» pelleront tout le genre-humain au pillage, &
» me susciteront des vengeurs ; & la nation un
» jour souffrira peut-être pour les crimes que
» commettent aujourd'hui la méchanceté, l'in-
» gratitude & l'envie. «

(*Gazette de littérature.*)



POÉSIES

POÉSIES FUGITIVES.

A MA MUSE.

C'en est fait ! j'ai goûté de votre eau d'Hippocrene :
C'est un poison subtil qui court de veine en veine ;
Et je suis comme Alcide, au désespoir livré,
Portant par-tout le feu dont il est dévoré.
Vainement il déchire une robe infernale ;
Lui-même s'assassine, & la flamme fatale
S'irrite des efforts qu'il fait pour l'étouffer.
Le mal est dans mon cœur, comment l'en arracher ?
J'ai beau vous écarter : cruelle enchanteresse,
Attachée à mes pas, vous revenez sans cesse.
Il est vrai que Barthole & Cujas vous font peur ;
Timide, vous fuyez la chicane en fureur ;
Mais que vous savez bien, adroite séductrice,
Choisir pour vos desseins, le lieu, l'instant propice !
Aussi-tôt qu'un beau jour luit à mon œil charmé,
Du besoin de vous voir je me sens affamé.
Si le farouche hiver loin de moi vous enchaîne,
Complice officieux, le printems vous ramene.
Je ferois pour vous fuir d'inutiles efforts ;
Mes pas, sans y songer, se portent sur vos bords :
Ni pour vous, ni sans vous, je ne saurois plus vivre ;
Je ne puis vous quitter, & je ne puis vous suivre.
A votre culte, hélas ! que ne m'est-il permis
De consacrer des jours libres de tous soucis !
Je n'emboucherois pas l'héroïque trompette ;
Je n'irois pas non plus, armé de ma houlette,
Nonchalamment courbé sur les bords d'un ruisseau,

Célébrer dans mes vers les *Philis* du hameau :
Ce n'eft plus la faifon des ardeurs éternelles ;
Nos romans font plus courts, nos bergers moins fideles ;
Le langage, le goût, le ton eft différent :
On s'aimoit autrefois ; on s'arrange à préfent.
On ne me verroit pas, enchaînant mon génie,
Rifquer d'un beau modele une froide copie :
Je craindrois de voir l'or en plomb fe convertir ;
Je voudrois par moi-même & penfer & fentir.
Telle eft des traducteurs l'ordinaire difgrace,
Qu'ils rendent pefamment ce qu'on dit avec grace.
Terrible Juvénal, dans l'ombre des tombeaux,
Je defcendrois, j'irois déterrer tes pinceaux :
Ma touche un peu plus chafte, & non pas moins hardie,
Peindroit en des tableaux pleins de ton énergie,
Ces mortels infenfés combattant l'immortel,
Ces prêtres apoftats qui renverfent l'autel ;
Des peuples décharnés les horribles vampires ;
Ce luxe, avant-coureur de la fin des empires,
Qui fait germer le vice & feche la vertu ;
La faveur triomphant du mérite abattu.
Bravant les préjugés & les mœurs à la mode,
Je ferois pour mon fiecle un cenfeur incommode ;
Je ferois grace au fot, & non pas au méchant.
Aux honnêtes *Phrynés* je dirois hautement :
Les crimes font unis par un lien perfide :
Clytemneftre adultere eft bientôt parricide.
Je rirois de ce fou qui vit en indigent,
Pour conquérir l'honneur de mourir opulent,
De cet autre plus fou qui, dans une journée,
Confume les travaux & le fruit de l'année,
Et je crierois au riche : En ce tems défaftreux,
Pour qui prépares-tu ces banquets fomptueux ?
Sans doute, déployant ta noble bienfaifance,
Tu vas de la faifon réparer l'inclémence,
Nourrir le malheureux dévoré par la faim,
Quand la terre eft en poudre & les cieux font d'airain;

C'eſt pour eux qu'épuiſant les rivieres déſertes,
De ces mets entaſſés ces tables ſont couvertes.
Tu rougis ! je conçois : c'eſt pour ce vil gourmand,
Pour ce *Créſus* blaſé dont l'eſtomac brûlant
Expie avec effort les excès de la veille,
Et ſe tourmente même à l'inſtant qu'il ſommeille.
Mais laiſſons-là, pour lui, ton divin cuiſinier
Deſſiner les ſecrets de ſon art meurtrier.
Voici de l'indigence une pâle victime ;
Frémis de ſes beſoins, ſa mort ſeroit ton crime.
Ce ſpectre encor vivant te demande à grands cris
Un peu du pain groſſier dont tes chiens ſont nourris....
Au bonheur des humains appliquant l'art d'écrire,
J'ennoblirois ainſi les accens de ma lyre.
Mais bientôt, malgré moi, je retourne au palais
Traiter petitement de petits intérêts.
De ſes murs ténébreux la gloire eſt éclipſée ;
L'éloquence y périt par la forme écraſée,
Ou languit ſans vigueur ſous des monceaux de loix,
Par le tems amaſſés ſans meſure & ſans choix.
Un peuple floriſſant de pâtres reſpectables
Jadis en reſſerra le code en douze tables ;
Mais nous, pour contenir leur auguſte fatras,
Douze palais entiers ne nous ſuffiroient pas.
Dans ce dédale obſcur, dans ce chaos barbare,
Le flambeau du génie ou s'éteint ou s'égare ;
L'hydre de la chicane, aux longs mugiſſemens,
Etourdit le bon droit, ainſi que le bon ſens.
Au temple de Thémis, l'artifice, la brigue,
Comme à la cour des rois, & s'agite & s'intrigue.
En voyant ſes parvis ſouillés de délateurs
Que ſoulevent encor des flots de protecteurs,
L'Innocence pâlit de crainte tourmentée,
Et la Juſtice au ciel s'enfuit épouvantée.
Qu'eſt devenu ce tems où l'orateur Romain
Sur un peuple de rois régnoit en ſouverain,
Où ſon art enchanteur éteignoit le tonnerre

Dans les mains du héros qui subjugua la terre,
Au seul nom de la gloire & de l'humanité,
Attendrissoit un maître, un vainqueur irrité?
C'est en vain que César, altéré de vengeance,
A juré dans son sein d'étouffer la clémence;
Voyez Rome attentive, & César écoutant,
L'œil trouble, l'ame émue, & son cœur palpitant;
Etonné de sentir sa colere expirante,
L'arrêt de mort échappe à sa main défaillante.

Tandis que je m'amuse à ces pensers divers,
Je suis interrompu par le bruit de mes fers,
Qui m'appelle au barreau dont j'écris la satyre.
Muse aimable, j'aurois préféré votre empire:
Je m'y sens retenu par un charme secret;
Et même en le quittant, je m'éloigne à regret,
Tournant toujours vers lui mes humides paupieres,
Comme un mortel chassé du foyer de ses peres.

Par M. Royou, avocat au parlement de Bretagne.

L'HIRONDELLE ET LA PIE.

Fable.

Eh! vous voilà, ma bonne amie,
Disoit la babillarde pie
A l'hirondelle au retour du printems!
Vous paroissez vous bien porter, ma mie,
Ainsi que votre époux & vos jolis enfans?
Vous êtes tous heureux, vous faites bon ménage;
C'est assez rare dans ce tems.
Contez moi donc histoires de voyage.
Qu'avez-vous vu de curieux,
Et rencontré de dangereux?
Dans nos forêts point de nouvelles:

Les criailleurs de geais sont toujours en querelles ;
Les avides moineaux dévastent prés & champs ;
Les fauvettes enfin chez nous sont infidelles
Sans cesse à leurs maris, & même à leurs amans.
Non loin de ce chêne où j'habite,
Et près de la masure autrefois votre gîte,
Demeurent depuis peu de tendres tourtereaux ;
Ce sont de bons voisins, mais de tristes oiseaux :
La tourterelle
Est douce & belle ;
Mais entre nous, il n'est rien de si sot :
Elle reste avec moi toute l'après-dînée,
Sans desserrer le bec, sans me dire un seul mot ;
Je crois que sans parler elle passe l'année :
Avez-vous connu de vos jours
Plus insupportable femelle? ....
Oh! oui, répartit l'hirondelle,
C'est celle qui parle toujours.

Par madame la marquise DE LA FÉ***.

VERS A M. LE DUC DE...

Récités par son fils aîné, en lui offrant pour bouquet un frere cadet, âgé de quinze jours, & couronné de roses de Lyon.

J'AI voulu, cher papa, pour te marquer mon zèle,
Te donner un bouquet d'une espece nouvelle.
Flore elle-même avoit prié maman
(Car Flore & maman sont cousines)
De te donner des roses sans épines :
Elle en a couronné son petit *Florestan.*
En te les présentant sur le front de mon frere,
Qu'en cet heureux moment je place dans tes bras,

Je suis bien sûr que tu ne te plaindras
Ni du bouquet, ni de la bouquetiere.

Par M. Bérenger

LE SAGE.

Un Sage dont l'esprit étoit juste & solide,
Le cœur également de vérités avide,
Vers le maître suprême ose élever ses vœux.
A l'instant, des lambris de la voûte éthérée
S'élance & part comme un trait radieux,
Un génie à l'aile dorée,
Au corps agile & gracieux :
Son vol a sillonné la campagne azurée ;
Il s'est précipité dans ces terrestres lieux.
— Tes désirs, fils de l'homme, ont franchi l'Empyrée :
Le ciel, au gré de ton ardeur,
Exauce tes souhaits : fortune, amour, grandeur,
Te sont offerts : choisis. L'ami de la sagesse
Répond : digne immortel, pour moi tu peux choisir.
Tu connois des humains l'indiscrete foiblesse ;
Garde pour l'insensé la folle & courte ivresse ;
Donne-moi le bonheur & non pas le plaisir.

Par M. d'Arnaud.

Epitre à ma femme, le jour de sa fête.

Amour, viens, c'est toi que j'appelle !
Non cet enfant capricieux
Qui court de ruelle en ruelle,
Avec un bandeau sur les yeux ;
Qui toujours inconstant, volage,

Promene par-tout son désir,
Et ne fait naître le plaisir
Que pour rougir de son ouvrage.

Ce n'est pas toi que j'appelle en ce jour,
Enfant léger ! reste à Cythere :
Je préfere aux attraits de ta brillante cour,
Les loix paisibles de ton frere.
Hymen sacré, douce union,
Amour innocent, légitime,
Tu satisfais dans le sein de l'estime,
Et la nature & la raison :
Viens du bonheur me retracer l'image ;
Les charmes de la liberté,
Dont je fus jadis enchanté,
Ne valent pas mon esclavage.

C'est de ta main que je reçus
Une épouse aimable, fidelle ;
Le sentiment qui brille en elle
Ajoute encore à ses vertus.
Amour, c'est aujourd'hui sa fête ;
Qu'elle ressente tes bienfaits !
Choisis, pour couronner sa tête,
Des roses dont l'éclat ne se fane jamais.

Et toi, ma compagne chérie,
De tous mes vœux unique objet,
Reçois ces vers qu'une muse engourdie
T'adresse en forme de bouquet.
Ah ! pour t'offrir des fleurs nouvelles,
J'aurois volé dans tes climats,
Si mon amour avoit des aîles :
Mais l'amour constant n'en a pas.

Par M. B. A. de Montpellier.

Paris, 19 novembre 1785.

EPITAPHE de S. A. S. Mgr. le duc D'ORLÉANS, premier prince du sang.

CI gît Philippe aimé, respecté pour lui-même,
Et par son cœur non moins intéressant
Que par l'éclat du diadême
De trente rois dont il descend.
Sur son tombeau l'humanité soupire.
Eplorée elle dit, en comptant ses vertus,
» Il ne lui manqua qu'un empire
» Pour être semblable à Titus.

Par M. le marquis DE FULVY.

HYMNE AU SOMMEIL.

MES yeux sont affaisés; des globes de lumiere
Brillent depuis long-tems à la voûte d'azur :
Viens, bienfaisant sommeil, verser sur ma paupiere
L'agréable nectar d'un pavot doux & pur.

Tandis que doucement tu vas dans les ténebres
Environner la couche & des grands & des rois,
Je veille, & du hibou j'entends les cris funebres;
Eveillant les échos, les effrayer cent fois.

Qu'il est doux dans ton sein de déposer ses peines,
Et de braver en paix le monstre du chagrin!
On passe, sans sentir ses flèches inhumaines,
Des horreurs de la nuit aux charmes du matin.

Sous ton aîle propice Amarille est plus belle,
Ses traits sont embellis d'une aimable langueur;

Son teint ne cede pas à l'aurore nouvelle,
Et comme elle sa bouche offre un frais enchanteur.

Protege le guerrier couvert de cicatrices,
Rends-lui présents encor ses combats, ses lauriers :
Il a veillé pour nous, & ses nobles services
Font maintenant fleurir nos tranquilles foyers.

Ici le laboureur à haute voix t'implore :
Il a creusé pour nous de pénibles sillons ;
Que de fois l'on a vu la diligente aurore
Guider ses pas légers dans nos rians vallons !

Hélas ! si nos instans dans tes paisibles charmes
Sont comme anéantis, délicieux sommeil !
Tu sais aussi calmer nos craintes, nos allarmes,
Et tu semes des fleurs sur l'instant du reveil.

Qu'un autre, tourmenté du démon de la gloire,
A l'art charmant des vers consacre son repos,
Pour moi, peu curieux d'illustrer ma mémoire,
Quand Vesper brille aux cieux, je finis mes travaux.

Je vous laisse aux remords, as-tu dit aux coupables,
Je m'éloigne de vous, vous m'êtes odieux :
Quiconque veut goûter mes pavots secourables
Doit m'offrir un cœur pur, bienfaisant, vertueux.

Mais mon cœur, constamment, fidele au bien qu'il aime,
De l'austere pudeur n'a point trahi les loix ;
J'en atteste la terre, & l'onde, & le ciel même,
Je respecte les mœurs, la patrie & les rois.

Tu viens, enfin, tu viens, dans un profond silence,
Enchaîner doucement mes sens appesantis,
Mon esprit libre encor, fier de son existence,
Sans eux prendra l'essor aux célestes lambris.

Près de moi jeunes fleurs, ah! végétez encore
Dans un jardin créé par un songe flatteur :
Et toi, reviens aussi, tendre ami que j'adore,
Et rends-moi de ta voix l'accent consolateur.

Par M. l'abbé DEBLON.

IMITATION du grec de CALLIMAQUE.

Que la vertu, sans l'or, est un présent stérile!
Sans la vertu, mortels, que l'or est superflu!
Puisque l'une, grand dieu! sans l'autre est inutile,
Donnez-moi beaucoup d'or & beaucoup de vertu.

Par M. DUCHOSAL.

ÉPIGRAMME.

Un jour d'hiver, après l'office
Entendu chez les capucins :
Ces pauvres gens! que je les plains,
S'écrioit la prude Arténice!
Le froid me glace jusqu'aux os :
Jasmin, portez-leur des fagots;
Hélas! ils ont la jambe nue.
Mais bientôt auprès d'un grand feu,
Elle dit : rendons grace à dieu;
N'allez pas, le froid diminue.

Par feu M. BORDE.

CONTE.

CERTAINS voleurs exerçant leur métier
Dans la capitale du Maine,
Avoient pris pour se rallier
Chacun un nom des jours de la semaine;
Dimanche étoit celui du capitaine,
Et *lundi*, *mardi*, *mercredi*,
Jeudi, *vendredi*, *samedi*
Les noms du reste de la bande.
Depuis deux mois, plus d'un bourgeois Manceau
Etoit en butte à leur brusque demande:
Tantôt *Lundi* rapportoit un manteau,
Une pelisse, une basque coupée:
Mardi, par une autre équipée,
Revenoit avec un épée,
Une montre, un jonc, un chapeau:
Mercredi, *Jeudi*, de leurs courses
Avec *Vendredi*, *Samedi*,
Recueilloient tabatieres, bourses,
Et cœtera. Le septuor hardi
Comprenoit tout dans son domaine.
Un beau jour, *Dimanche* fut pris:
Notre drôle, mis à la gêne,
Dénonça, trahit ses amis;
Et le lendemain, sans sursis,
L'on pendit toute la semaine.

*Par M. C**.*

ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

Académie françoise.

Le 15 décembre de l'année derniere, l'académie a élu M. le comte de Guibert, auteur d'un ouvrage fort estimé sur la tactique, à la place vacante par la mort de M. Thomas.

(*Journal général* de France.)

II.

Académie royale des inscriptions & belles-lettres de Paris.

L'académie, dans son assemblée du 13 décembre, de l'année derniere, a nommé M. de Pastoret, conseiller à la cour des-aides, à la place vacante par la mort de M. de Burigny.

(*Mercure* de France.)

III.

Académie royale d'architecture de Paris.

L'académie, dans la séance qu'elle a tenue le 5 décembre, de l'année derniere, a reçu M. de Bourge, architecte du roi, le premier des trois nommés par l'académie, qu'il a plu à sa majesté de choisir pour remplir la place vacante par la mort de M. Peyre l'aîné.

(*Journal encyclopédique.*)

IV.

Faculté de médecine de Paris.

Le 29 décembre dernier, la faculté tint sa séance publique en la maniere accoutumée.

Après une courte introduction faite par M. le doyen de la faculté, sur la dignité de la médecine, les travaux des médecins, & sur le mérite du fondateur de cette séance, il a été procédé à la proclamation & à l'annonce des prix. M. Corvisart a lu ensuite l'éloge de M. de l'Epine. M. Berthollet a lu des observations sur les analyses végétales & animales. M. Bosquillon a lu l'éloge de M. Chevalier. Les travaux de MM. les bacheliers ont été exposés & analysés par M. Delaplanche. M. le Roux des Tillets a terminé la séance par la lecture de plusieurs éloges, & notamment celle du célebre Lorry. Il restoit encore quelques dissertations dont le tems n'a pas permis la lecture.

Proclamation & annonce des prix.

La faculté avoit proposé en 1783, pour sujets de prix, 1°. de déterminer les causes, les signes du rachitis & sa curation; 2°. d'exposer l'histoire des différentes convulsions dans l'enfance; 3°. de décrire les maladies de la moelle; 4°. d'assigner les vrais caracteres dans différentes especes d'asphixie, & les moyens curatifs propres à chaque espece.

Des mémoires qui sont parvenus à la faculté sur ces différentes questions, aucun n'a été trouvé digne d'être couronné. Il y en a deux cependant qui méritent une distinction honorable. L'un de ces ouvrages, ayant pour épigraphe: *Principiis obsta, serò medicina paratur, cum mala per longas invaluere moras*, a pour objet les maladies de la moelle. La matiere n'y est qu'effleurée, loin d'être approfondie, il ne présente point d'idée neuve; on n'y trouve que ce qu'enseignent la plupart des livres élémentaires. Mais cette dissertation ayant pour elle la précision, l'ordre, la clarté, sur-tout de bons principes, ces considérations, aux yeux de la faculté, l'ont rendu digne d'un prix d'encouragement; elle lui lui décerne un jeton d'or. L'auteur est M. Moignon, docteur en médecine, résidant à Châlons.

La seconde piece n'est pas un mémoire, c'est un traité très-étendu sur les convulsions; il a pour épigraphe: *Infantum corpus cæditur in quantùm convellitur.* (*Specimen novi med. consp.*)

Le jugement que la faculté a cru devoir por-

ter du mémoire dont il s'agit ici, n'eſt pas auſſi avantageux qu'elle l'eût déſiré. L'auteur a raſſemblé dans cet écrit très-volumineux tout ce qui ſe trouve ſur les convulſions dans un grand nombre d'ouvrages, & même de journaux modernes. Des citations ſans nombre, des détails minutieux ſur des queſtions oiſeuſes, des négligences dans l'ordre qui y regne, la maniere ſouvent diffuſe, & le ſtyle incorrect de l'auteur, ne pouvoient remplir les vues de la faculté. Mais comme l'édifice eſt conſidérable, qu'il a exigé beaucoup de recherches & de travaux, qu'il renferme des matériaux précieux, des parties ſoigneuſement traitées, la faculté, qui regrette de ne pouvoir couronner l'auteur de ce mémoire, lui décerne un prix d'émulation, conſiſtant en un double jeton d'or. L'auteur eſt M. Baumes, docteur en médecine, & de l'académie royale des ſciences de Montpellier, médecin à Nîmes en Languedoc, &c.

La faculté, que l'ordre des exercices inhérens à ſa conſtitution, avoit empêché juſqu'à ce jour de fixer un tems précis pour la ſéance publique, fondée par M. Malouin, vient de ſtatuer définitivement que dans la ſuite elle ſeroit tenue tous les ans vers la fin du mois de juin à la clôture de ſes écoles. La ſéance prochaine aura donc lieu le 28 du mois de juin 1786. La faculté propoſe trois ſujets de prix; le premier eſt *l'ictere des nouveaux nés.* On demande une deſcription claire de ce phénomene; une diſtinction entre les circonſtances où il exige les ſecours de l'art, & celles où il faut tout atten-

dre de la nature. On trouve peu de choses sur ce sujet dans les auteurs ; mais il est simple, & se présente si souvent, qu'il n'exige ni un tems bien long, ni de grandes recherches, pour être traité conformément aux vues de la faculté. Le prix, qui est d'un jeton d'or, sera décerné à la séance prochaine. Le terme fixé pour l'envoi des mémoires, sera le dernier d'avril 1786.

Un sujet plus important, & qui demande des recherches plus étendues, c'est *l'histoire de la maladie du mésentere, propre aux enfans, que l'on nomme vulgairement* carreau. Envisager la maladie dès son principe, la suivre dans tous ses degrés, rechercher les causes qui la produisent, exposer avec précision les moyens de la prévenir, & ceux de la guérir ; tel est le plan sur lequel la faculté propose de traiter cette question. Le prix qui est biennal, & de la fondation de M. Cuvillier de Champoyaux, médecin de Mesle en Poitou, sera de 200 livres.

Les auteurs qui ont concouru jusqu'alors pour le prix proposé par un membre de la faculté, *sur les maladies de la moelle*, n'ayant point rempli les vues de l'instituteur, il propose de nouveau la même question. On désire que les concurrens s'appliquent à considérer les différentes maladies de la moelle dans tous leurs degrés, à distinguer les signes auxquels on peut les prévoir ou les reconnoître ; enfin, à indiquer les méthodes prophylactiques & curatives qui leur conviennent. Il ne faut pas d'étiologie, mais des principes solides, des signes bien caracté-

rilés, & un exposé de faits qui soit clair & méthodique. Rien n'intéresse que ce qui est vrai, & rien en médecine n'est vrai, que ce qui a l'expérience & l'observation pour base. Le prix sera de 100 livres.

Le terme fixé pour l'envoi des mémoires, tant sur le *carreau* que sur les maladies de la *moelle*, sera le dernier de mars 1787. La proclamation des prix sera faite à la séance publique de la même année.

Les mémoires seront écrits en françois ou en latin indifféremment. Toutes personnes, tant étrangeres que régnicoles, seront admises à concourir, à l'exception des docteurs & même des bacheliers de la faculté de médecine de Paris. Les auteurs éviteront de se faire connoître; ils joindront à leurs mémoires une feuille sur laquelle seront écrits leurs noms, surnoms, qualités & demeures précises, qui sera bien pliée & bien cachetée.

De tous les cachets il n'y aura que ceux des mémoires dignes du prix ou de l'*accessit* qui seront ouverts; les mémoires seront remis ou envoyés, port franc, par la poste, à M. le doyen de la faculté de médecine, à Paris.

(*Gazette de santé.*)

V.

Société royale des sciences & arts de Metz.

La société avoit proposé en 1783, pour le sujet du prix à distribuer le jour de St. Louis 1785, *de déterminer la forme la plus avantageuse*

à donner à un pressoir, de le composer de façon qu'il occupe le moindre espace possible, qu'il produise le plus grand effet, & qu'il n'exige qu'une force médiocre pour le mettre en jeu.

Elle demandoit 1°. une machine simple & d'une exécution facile, dont toutes les dimensions fussent indiquées dans un mémoire auquel seroient joints des plans & élévations; 2°. que les auteurs détaillassent les expériences d'après lesquelles ils auroient déterminé la force de la nouvelle machine, & qu'ils fissent connoître ses avantages sur les anciennes le plus en usage. Dans les mémoires, accompagnés de plans ou de modeles en relief, qui lui sont parvenus, elle a remarqué des idées ingénieuses; mais la plupart des machines présentées sont tellement compliquées, qu'outre la dépense & l'adresse nécessaires pour les construire avec précision, elles donnent lieu de craindre qu'exécutées en grand, elles ne soient trop sujettes à se briser entre les mains grossieres qui doivent les mettre en jeu; & celles qui paroissent plus simples, ne peuvent pas opérer une pression suffisante, On auroit désiré que les auteurs, après avoir constaté par des expériences le degré de pression nécessaire pour extraire du raisin toute la liqueur qu'il contient, eussent combiné les machines de leur invention, de maniere qu'elles réunissent & l'énergie suffisante pour ce degré de pression, & en même tems la simplicité convenable pour que leur construction & leur manoeuvre pussent être confiées aux ouvriers qu'on y emploie ordinairement. Ces considérations ont déterminé la société à remettre

le prix au concours de l'année 1786. Elle invite les auteurs qui ont concouru, à faire de nouveaux efforts pour perfectionner leurs ouvrages; cet avis concerne singuliérement l'auteur du mémoire N°. 12, portant pour épigraphe : *Tractant fabrilia fabri.* Il a le plus approché du but & remplit plusieurs des conditions du programme. L'auteur du mémoire N°. 10, portant pour épigraphe : *Docto;* & celui du N°. 11, dont la devise est :

Desuper incumbens, operæ versatilis expers,
Mole suâ, pondus molem premat undique septam,

ont aussi donné des preuves de connoissances étendues en méchanique, & ont mérité d'être distingués. La société prévient au surplus qu'elle ne demande que des pressoirs propres à exprimer le jus du raisin, sauf à ceux des auteurs qui croiront pouvoir appliquer leur invention au pressurage d'autres substances, à développer leurs vues dans des notes ou appendices.

La même compagnie annonce pour le concours de l'année 1787, qu'elle adjugera le prix à la meilleure dissertation sur cette question : *Est-il des moyens de rendre les Juifs plus utiles & plus heureux en France?*

Elle croit devoir rappeller que le sujet proposé en 1784, pour le prix de 1785, est conçu en ces termes : *Quels seroient les moyens, compatibles avec les bonnes mœurs, d'assurer la conservation des bâtards, & d'en retirer une plus grande utilité pour l'état?*

Le prix pour chacun des sujets proposés sera

» l'on introduisit cette variété de formes, que » l'on trouve dans la plupart de leurs plans. » Entre les temples bâtis dans les derniers tems » de cet empire, quelques-uns étoient circulai» res; & comme ils étoient très-grands & com» modes, ils furent donnés aux chrétiens pour » être changés en églises. De ceux ci, le tem» ple de Faunus, construit par l'empereur » Claude, étant des plus grands de cette espe» ce, fut consacré à dieu par le pape Simpli» cius I, vers l'an 470, sous le nom de » St. Etienne; mais le panthéon, le plus beau » temple circulaire de Rome, ne fut réparé que » dans l'année 607, où il fut dédié à la bien» heureuse vierge par le pape Boniface IV, & » trois ans après à tous les saints par Gré» goire IV. «

» Les églises bâties à Rome dans le quatrie» me siecle étoient de différentes formes; mais » dans les plus grandes, on imita généralement » les basiliques. Telles furent celles de Latran, » du Vatican & autres; mais on en construisit » quelques-unes en forme circulaire. De ce » nombre étoit l'église de Ste. Agnès, hors la » porte *Viminalis*, que quelques-uns supposent » avoir été bâtie pour un temple de Bacchus; » mais d'autres, avec plus de probabilité, l'at» tribuent à l'empereur Constantin. «

» Helene, mere de Constantin, aussi zélée » que son fils à étendre la religion chrétienne, » visita Jerusalem, où, aidée de Constantin, » elle construisit plusieurs églises magnifiques, » dans les endroits signalés par les événemens

» tent cette forme dans la construction de leurs » synagogues. On a cependant cru généralement » que l'église ronde de Cambridge, celle de » Northampton & autres furent construites pour » des synagogues, par des Juifs, dans le tems » qu'ils avoient la permission de demeurer dans » ces endroits; mais comme on ne peut don- » ner aucune raison probable pour faire croire » cette opinion, & comme je pense qu'il est » très-sûr que les Juifs qui étoient établis à » Cambridge, avoient leur synagogue, & de- » meuroient sans doute ensemble dans un en- » droit de la ville appellé le quartier des Juifs; » on peut donc raisonnablement conclure que » les églises rondes que l'on trouve dans d'au- » tres endroits de la Grande-Bretagne, ne fu- » rent point construites par les Juifs pour ser- » vir de synagogues, quelque nom que l'on » puisse donner aux endroits où elles sont. «

» Lorsque la religion chrétienne fut parfai- » tement établie dans l'empire Romain, les tem- » ples payens furent très-nombreux à Rome, » & plusieurs d'entr'eux furent convertis en » églises chrétiennes; mais la plupart, étant trop » petits pour cette destination, furent démolis, » & les matériaux employés à la construc- » tion des églises que Constantin fit élever dans » ce tems. «

» Les temples construits par les Grecs & les » anciens Romains varioient peu de leur forme » originale, quoiqu'ils différassent en grandeur » & en ornemens; & ce ne fut que lorsque » l'empire Romain commença à décliner, que

» placés plus près qu'ils n'étoient dans le pre-
» mier plan, parce que la rangée intérieure
» étant ôtée pour agrandir la place autour du
» saint-sépulcre, ils doivent avoir un plus grand
» poids à soutenir. «

» L'impératrice Hélene construisit une église
» sur le mont Olivet, en mémoire de l'ascen-
» sion du sauveur. Bede, dans la description
» qu'il fait de cette église, l'appelle une gran-
» de église ronde, avec des portiques voûtés;
» mais l'église, qui existoit du tems du P. Ber-
» nardino étoit un petit bâtiment octogone à
» l'extérieur, mais circulaire en dedans, sans
» piliers ou portiques, & par conséquent ce ne
» peut être la même église que du tems de
» Bede, quoiqu'elle puisse être bâtie sur une
» partie des fondemens de l'église d'Hélene,
» & que les piliers, qui sont présentement aux
» angles extérieurs, avec les huit voûtes, puis-
» sent être les restes du portique voûté, men-
» tionné par Bede, lequel, étant détruit par
» le tems ou par les Barbares, quand Jerusa-
» lem étoit en leur possession, ne fut jamais
» rebâti; mais lorsqu'il fut réparé, on le res-
» serra dans la forme actuelle, en jettant bas
» les murs extérieurs, & construisant de nou-
» velles murailles en dedans des piliers, & des
» voûtes qui formoient le portique de l'ancien-
» ne église. «

» Les Sarazins s'étant rendus maîtres de Je-
» rusalem l'an du seigneur 637, les réparations
» de cette église furent par conséquent négli-
» gées jusqu'à l'année 813, où Charlemagne,
» avec

» avec la permission du calife Aaron, rebâtit » l'église du saint-sépulcre, sous l'inspection de » Thomas, patriarche de Jerusalem, qui pro» bablement, imagina le plan actuel, & l'agran» dit pour renfermer plusieurs bâtimens conti» gus. L'extrémité orientale, je crois, fut cons» truite alors; mais l'intervalle entre cette par» tie & le sépulcre est plus moderne, & peut » avoir été rebâti, lorsque l'église fut réta» blie dans l'année 1049, après qu'elle eût été » ruinée par les Sarrazins vers la fin du dixie» me siecle. «

» Charlemagne, qui étoit fort zélé pour la » religion, & qui protégeoit les sciences, étant » devenu empereur d'Occident, choisit Aix» la-Chapelle pour le lieu de sa résidence or» dinaire, & y construisit une magnifique égli» se, qui fut dédiée à la Ste. Vierge, par le » pape Léon III, en l'année 804, en présence » de l'empereur & de 365 archevêques & évê» ques. Cette église fut bâtie sur un plan cir» culaire; elle étoit soutenue par des colonnes » de marbre & de porphyre, qui furent ap» portées de Rome & de Ravenne; les portes » étoient de bronze, & la plupart des orne» mens intérieurs étoient d'or & d'argent. Cet » édifice fut détruit environ vingt-sept ans après » qu'il fut construit, par Godefroi & Sigefroi, » ducs de Normandie, qui ravagerent le pays, » pillerent la ville, & détruisirent le palais im» périal ainsi que l'église. La ville & l'église » furent reconstruites par l'empereur Othon III, » qui fut couronné à Aix-la-Chapelle en 983;

» Quoique l'église actuelle ait en quelques en» droits la forme circulaire, il n'est point pro» bable qu'il reste quelque partie de l'église de » Charlemagne, quoiqu'une grande partie de » celle construite par Othon puisse rester, & » comme elle est circulaire, elle peut être bâ» tie sur les anciens fondemens. L'église de » Sainte Sophie de Constantinople fut premiére» ment construite par Constantin ; couverte » d'un dôme hémisphérique, elle est appellée » par Bede une église ronde, quoiqu'elle ne » soit point de cette forme en dedans. Les his» toriens font mention d'autres églises rondes » bâties dans le même tems, mais ils ne nous » en ont laissé aucune description. Il est évi» dent toutefois, par les exemples ci-dessus » mentionnés, que beaucoup d'églises rondes » furent construites par les chrétiens en diffé» rens endroits du monde, dans les quatrieme » & cinquieme siecles ; & comme celle qui » renferma le saint-sépulcre à Jerusalem, fut » bâtie en cette forme, Charlemagne pût être » induit à bâtir son église à Aix-la-Chapelle de » cette maniere, à l'imitation de celle du saint » sépulcre. «

» Après la mort de Charlemagne, la ville » de Jerusalem retomba entre les mains des » infideles, qui en furent maîtres jusqu'à ce » que Godefroi de Bouillon, qui commandoit » les chrétiens dans la premiere croisade, la » reprit & en fut couronné roi dans l'année » 1097 ; mais Godefroi étant mort en 1100, » les Sarrazins molesterent continuellement les

» successeurs, pillant les pélerins qui alloient » visiter les saints lieux à Jerusalem. Les Tem» pliers furent institués pour les défendre, & » la garde du saint-sépulcre leur ayant été con» fiée, on leur donna des logemens, près de » l'église, où ils vivoient soumis au patriarche, » comme des chanoines réguliers, ayant renon» cé à tous biens, & fait vœu de chasteté & » d'obéissance. D'abord ils ne furent qu'au nom» bre de neuf, jusqu'à ce que le pape Hono» rius II, leur donna une regle & leur assigna » un habillement. Leur nombre étant ensuite » devenu illimité, ils furent jusqu'au nombre » d'environ trois cens dans le seul couvent de » Jerusalem, sans compter ceux qui étoient éta» blis en différens lieux de la chrétienté, où » ils acquirent d'immenses revenus; mais en » l'année 1134, tous les chevaliers, qui étoient » dans le couvent de Jerusalem, ayant été tués » par les infideles, il est probable, que ceux » qui étoient établis dans les différens endroits » de l'Europe se mirent à construire des égli» ses rondes, semblables, autant qu'il étoit pos» sible, à celle où étoit le saint-sépulcre. «

» Dans ce tems les Juifs étant très-nombreux » en Angleterre, il leur fut permis de cons» truire des synagogues dans les villes où ils » étoient établis; mais dans le tems que l'église » du St. Sépulcre étoit en grande vénération » chez les chrétiens en général, & chez les » Templiers en particulier, on ne peut croire » qu'il leur fût permis de bâtir des synago» gues de cette forme, quand leur aversion

» naturelle pour la religion chrétienne, les em-
» pêchoit d'imiter un édifice qui étoit destiné
» à perpétuer le souvenir d'un événement qu'ils
» désiroient d'oublier ; de-là nous pouvons con-
» clure qu'aucune des églises rondes qui exis-
» tent, ne fut bâtie par eux ; & s'ils ont
» jamais construit des synagogues de cette for-
» me, ce fut avant la destruction de Jerusalem
» par Titus. «

» Entre les églises rondes qui sont en An-
» gleterre, quelques-unes furent bâties par les
» Templiers eux-mêmes ; entr'autres, celle de
» Londres en 1185, laquelle fut dédiée par
» Héraclius, patriarche de Jérusalem, à la vierge
» Marie. Ils en construisirent quelques-unes
» dans les endroits où ils avoient de grands
» biens, comme à Baldock, dans le comté
» d'Hertford, & plusieurs autres encore sur
» lesquelles nous n'avons aucun détail ; la plu-
» part ont été rebâties, ou furent originaire-
» ment dans la forme commune ; mais des par-
» ticuliers bâtirent quelquefois des églises ron-
» des, & les donnerent aux Templiers. L'église
» ronde de Little-Maplested, en Essex, près
» du château d'Hedingham, fut dédiée à St. Jean
» de Jerusalem, & donnée aux Templiers par
» Julienne, épouse de Guillaume, fils d'Aude-
» lin, intendant de Henri II. «

» Outre les églises construites par les Tem-
» pliers ou bâties pour eux par leurs pieux
» bienfaiteurs, on avoit coutume, durant les
» croisades, de construire des églises paroissia-
» les en l'honneur du St. Sépulchre, & comme

» les paroisses prenoient le nom de leurs églises;
» pour cette raison il y a l'église & la paroisse
» du St. Sépulcre à Londres & autres endroits.
» Mais, comme c'étoit l'usage de dédier ces
» églises en commémoration du St. Sépulcre de
» Jerusalem, voilà pourquoi dans quelques en-
» droits l'église est appellée St. Sépulcre, &
» la paroisse, le quartier des Juifs: & comme
» ces églises furent bâties par les Templiers ou
» par des personnes engagées dans les croisa-
» des, la plupart eurent la forme circulaire,
» à l'imitation de celle de Jerusalem; telle est
» l'église ronde de Cambridge & celle de Nor-
» thampton; & s'il y en a d'autres de ce nom,
» mais d'une forme différente, il est probable
» qu'elles ont été rebâties depuis leur premiere
» dédicace. Telle est la raison que l'on peut
» donner des églises rondes, qui sont dans des
» lieux appellés le quartier des Juifs, sans sup-
» poser qu'elles aient été bâties par les Juifs
» pour des synagogues; n'étant pas probable
» qu'ils les eussent construites de cette forme,
» ou que les chrétiens leurs eussent permis de
» le faire. «

(*Archæologia*, ou *mémoires de la société des antiquaires de Londres.*)

VII.

Académie royale de Mantoue.

Voici le programme des sujets proposés par l'académie royale de Mantoue, pour le concours des prix de cette année, sous la condition que les

mémoires seront envoyés avant la fin de décembre à M. Jean - Jérôme Carli, secrétaire - perpétuel.

Pour la philosophie.

» Par quels moyens on pourroit étendre beaucoup l'amour de la patrie, tant dans les états républicains, que dans les monarchies. «

Pour les mathématiques.

1°. » Exprimer l'immédiate connexion, que les principes introduits dans la méchanique sublime, tels que ceux de Maupertuis, d'Huygens, & de d'Alembert, ont avec les principes de la mécanique élémentaire, savoir, avec les formules galiléennes. «

2°. » Faire voir par des applications favorables que la méchanique, sans ces nouveaux principes, peut facilement procéder à la solution de ces problêmes sublimes, qui par leur moyen, ont été expliqués ou peuvent s'expliquer. «

Pour la physique.

» L'expérience ayant démontré qu'il faut nécessairement à l'eau une préparation & un état, qui puissent bien opérer le rouissement des plantes de lin & de chanvre; on demande quelle peut être la maniere de concilier en grand, avec la plus grande économie possible & à dessein, aux eaux diverses une activité uniforme pour le rouissement du lin & du chanvre; & quel seroit l'instrument

» ou le moyen de connoître & de juger cette » préparation & ses degrés dans les eaux. «

Pour les belles-lettres.

» Quelle est la maniere d'écrire les éloges » des hommes illustres, qui doit être regardée » comme la meilleure? «

Les sujets, concernant la *philosophie* & les *belles-lettres*, proposés pour la seconde fois, remporteront chacun le prix double de deux médailles de 50 florins chaque; le prix des *mathématiques* sera simple; quant au sujet proposé pour la *physique*, le prix sera triple, vu que la COLONIE AGRAIRE, attendu l'importance dudit sujet, a ajouté un double prix au mémoire, qui sera couronné par l'académie.

(*Novelle letterarie.*)



SPECTACLES.

PARIS.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE 29 décembre 1785, M. le Mierre, de l'académie françoise, dont les productions dramatiques ont mérité, les unes de l'estime, les autres un très-grand succès, a fait représenter pour la premiere fois, *Céramis*, tragédie en cinq actes & en vers.

Le sujet de cette tragédie est absolument d'invention, & la scene se passe à Memphis.

Céramis, roi d'Egypte, détrôné par un usurpateur, & partant pour l'exil, a remis son fils à *Narbal*, ministre fidele, auquel il a recommandé de l'élever avec le sien propre, & surtout de lui cacher sa naissance jusqu'à des tems plus favorables. Narbal a rempli les ordres du roi; & *Hirsal* & *Nephtis* passent pour les enfans du ministre. Hirsal, dur & féroce, est encore dévoré d'une ambition sans bornes : Nephtis, au contraire, est doux, plein de modestie & de sensibilité; & tous deux aimènt *Sérisbé*, fille de l'usurpateur. Sérisbé, par une passion malheureuse, dont elle rougit, qu'elle a com-

battue & n'a pu vaincre, eſt entraînée en faveur du premier, & n'a pour l'autre que des ſentimens d'eſtime.

L'uſurpateur eſt mort : Céramis eſt rappellé. Céramis, déja avancé en âge, & après 20 ans d'exil, ne ſe ſent plus en état de porter la couronne, & veut la céder à ce fils qu'il a confié à Narbal. Le miniſtre n'eſt plus ; & le monarque ne ſait, entre Hirſal & Nephtis, auquel des deux il a donné le jour : mais un écrit que Narbal, en mourant, a laiſſé au grand-prêtre, doit éclaircir le myſtere, en préſence toutefois de la nation aſſemblée.

Cependant Hirſal, pour s'emparer du trône, a profité de l'interregne, & s'eſt fait un parti puiſſant. Malgré le retour de Céramis, il perſiſte dans ſes deſſeins ambitieux. Céramis, inſtruit de ſes complots criminels, eſt prêt à le punir : mais aux inſtances de Sérisbé, qui ſe promet tout ſur le cœur d'Hirſal, il ſuſpend ſa vengeance. Hirſal paroît devant Sérisbé : elle emploie d'abord tous les moyens que peuvent lui donner la nature & l'honneur : vains efforts qui ne font qu'irriter le bouillant Hirſal qui croit d'ailleurs être ſacrifié à Nephtis. Cette idée même ajoute à ſa fureur. Sérisbé alors n'a d'autre reſſource que de le détromper : elle lui déclare ſa paſſion ; & c'eſt ainſi qu'elle lui épargne un crime. Hirſal, à cet aveu, reſte confondu, & ſemble vouloir changer. Mais apprenant bientôt qu'il exiſte un écrit où ſa naiſſance eſt conſtatée, il reprend ſon caractere, & veut forcer les portes du temple qui ren-

fermé l'écrit. Cet attentat ne lui réussit pas; Hirsal est enchaîné.

Le peuple est rassemblé dans le temple au cinquieme acte. On va ouvrir l'écrit du ministre. Nephtis a obtenu la liberté d'Hirsal; Sérisbé n'attend pas que le sort de son amant s'éclaircisse: qu'il soit fils du roi, ou non, il est indigne d'elle; & elle renonce à lui pour jamais. Céramis ouvre enfin le fatal billet. Mais craignant de reconnoître son fils dans un rebelle, & sur-tout de donner à l'Égypte un roi du caractere d'Hirsal, il aime mieux que le secret périsse, jette l'écrit dans les flammes & adopte Nephtis. Hirsal s'élance, saisit le billet, y lit qu'il n'est pas fils de Céramis, & se tue de désespoir. La tragédie se termine par des témoignages de tendresse entre le roi & Nephtis, l'héritier légitime de la couronne.

Les trois premiers actes de cette tragédie ont été très-applaudis. L'intérêt y est ménagé avec beaucoup d'art; & l'opposition des caracteres d'Hirsal & de Nephtis, y produit de très-beaux mouvemens. Mais ce qui a réuni les suffrages universels, c'est le développement de la passion de Sérisbé: il annonce une grande connoissance du cœur humain, & amene une des plus belles scenes qui soient au théatre.

L'auteur jusqu'ici avoit parlé à l'ame: mais dans le quatrieme acte il a voulu parler aux yeux; & ses efforts n'ont pas eu tout le succès qu'il pouvoit espérer. On y a trouvé plus de fracas que d'action; & l'attentat d'Hirsal, au temple, a paru plus que téméraire.

Sans ces défauts, qu'il est possible de faire disparoître, le public auroit, sans doute, écouté le cinquieme acte avec plus d'indulgence : il lui a cependant donné des applaudissemens, quoique le dénouement ait essuyé encore des contradictions. On a vu cependant, avec plaisir, que Céramis ait eu pour successeur à sa couronne, le vertueux Nephtis.

Sauf quelques expressions trop figurées, un peu de négligence & quelques tirades écrites un peu durement, le style de cette tragédie est plus soigné, plus correct, plus pur que celui des autres productions dramatiques de M. le Mierre. Il y a des tirades pleines de force & d'énergie, & des vers qui partent de l'ame. En voici un, entre autres, qui a été applaudi avec transport. Céramis demande à Nephtis, si pendant son exil, on s'entretenoit de lui ; Nephtis répond :

Toutes les fois, Seigneur, qu'on parloit de vertu.

Quel que soit, dans la suite, le succès de cette tragédie, si elle n'ajoute rien à la réputation que M. le Mierre s'est justement acquise par ses autres ouvrages, on y reconnoîtra toujours le talent qui distingue, parmi ses rivaux l'auteur d'*Hypermnestre* & de *la Veuve du Malabar*. Nous désirons qu'il fasse disparoître les défauts qui défigurent sa tragédie. Ils ne sauroient nuire à sa réputation ; mais ils peuvent nuire à son plaisir, en le privant d'un succès qu'il pouvoit se promettre de son talent.

On a remis au théatre, le samedi 31 décembre, *les Méprises*, comédie en cinq actes & en vers, de M. Palissot.

Cette piece est imprimée dans les œuvres de l'auteur, & ces œuvres sont assez connues pour nous dispenser de faire ici l'analyse de la piece. Nous dirons seulement, en peu de mots, que c'est un amant, qu'on engage à profiter de sa ressemblance parfaite avec son rival heureux, alors absent, pour parler d'amour à sa maîtresse. Il se sert du stratagême, & il s'en sert si heureusement, que contre l'attente des spectateurs, on accepte sa main quoiqu'il se soit fait connoître, & que le véritable *Cléon* (c'est ainsi que s'appelle le rival dont il avoit pris le nom) soit revenu, & se soit présenté pour épouser.

L'auteur a arrangé sa fable de maniere que les deux personnages, ne se rencontrant jamais sur la scene, peuvent être joués par le même acteur.

On voit par ce peu de mots, que le but de cette comédie, qui est dans le genre & à l'instar des *Ménechmes*, étoit de produire de grands effets comiques par des situations accumulées. Il y a eu peu de ces effets, sur tout dans les trois premiers actes. On s'est amusé davantage aux deux derniers, au moment de l'arrivée du véritable *Cléon*, c'est à dire, au moment où le sieur Molé a changé de rôle & de caractere. Le public l'a vu dans ces deux rôles avec grand plaisir, mais sans surprise; parce que les preuves de la variété de son talent sont faites depuis bien des années; mais quant à la piece,

on paroît s'accorder à dire que le public aujourd'hui, quand il voit d'aussi anciennes *données*, exige des résultats plus neufs; ce genre de comédie, ne pouvant avoir le mérite de la peinture des mœurs, doit offrir au moins celui des grands mouvemens comiques. Pour le style, on y a reconnu la pureté & l'élégance qui caractérisent les autres ouvrages de l'auteur, & plusieurs tirades ont été vivement & justement applaudies.

Cette piece, donnée pour la premiere fois le 7 juin 1762, avoit été retirée par l'auteur après cette premiere représentation.

(*Journal général* de France; *Journal de Paris*; *Mercure* de France.)

COMÉDIE ITALIENNE.

On a donné le 21 décembre dernier, la premiere représentation du *Méfiant*, comédie en cinq actes & en vers.

Cette piece n'a pas eu ce qu'on appelle un succès décidé; mais elle a obtenu de nombreux applaudissemens, & elle mérite de l'estime.

Damis a quitté la ville & s'est retiré dans un château, où il vit avec une sœur très-nubile, puisqu'elle a, depuis trois jours, atteint sa majorité; avec une comtesse veuve & jeune encore; enfin avec un intendant dont les services commencent à devenir fort anciens. Son caractere inquiet, ombrageux & méfiant, fait le malheur de *Bélise*, sa sœur, excite un intérêt de pitié très-tendre dans le cœur de la comtesse qui se propose de le corriger, & le rend la

dupe de son vieil intendant, dont il se méfie sans cesse, qu'il maltraite de propos, & dont, malgré ses éternels soupçons, il fait toujours la volonté : la comtesse a un frere dont elle désire faire l'époux de Bélise ; ce frere, homme très-confiant, sans fatuité, arrive au château où il n'est point attendu : son arrivée subite rend suspectes à Damis les intentions de Bélise, qu'il accuse de vouloir, tout à-coup, se soustraire à son autorité. Damis aime la comtesse, il en est aimé ; il redoute de faire sa déclaration, il ne s'apperçoit point de la tendresse qu'il inspire, par une suite de sa méfiance qui s'attache à tout, & dont la comtesse n'est pas exceptée. Un baron, jadis amant de la comtesse, marié depuis, devenu veuf, arrive aussi au château à l'impromptu, sent rallumer ses premiers feux, & ne les dissimule pas. Damis promet au baron de le servir auprès de la comtesse, dans l'unique intention de sonder le cœur de celle qu'il craint d'avouer pour sa maîtresse. En effet, il parle à la veuve, mais d'une maniere très-équivoque ; de sorte que celle-ci croyant qu'il parle pour lui, répond affirmativement avec beaucoup de tendresse & de graces. Le baron se présente, il est ravi, enchanté. La comtesse voit son erreur, & se retire en s'expliquant de façon à ouvrir les yeux de Damis. Le Méfiant n'entend rien, il n'est pas même éclairé par ce que lui dit, à quelques scenes delà, le très-peu clairvoyant baron, qui s'apperçoit seulement qu'on ne l'aime point, & qui part aussi brusquement qu'il étoit arrivé. Cependant Bélise

reçoit très-froidement les hommages du marquis, frere de la comtesse; elle ne consent à lui donner la main que dans le cas où Damis épousera sa sœur, & Damis ne fait rien pour cela. D'autres circonstances, fondées sur un autre incident, semblent devoir éloigner toute espérance. Une affaire d'intérêt a changé en une haine très-vigoureuse, l'amitié que Damis avoit autrefois pour un *M. Damon*. Cette affaire doit opérer la ruine de l'un ou de l'autre. La comtesse tente de rapprocher les esprits; elle écrit à Damon à l'insu du Méfiant. Le vieil intendant, qui trouve son compte à ne laisser à Damis aucun ami véritable, intercepte la lettre, & la remettre à son maître. Damis ne l'ouvre point, il ordonne même qu'elle soit remise à son adresse; mais il frémit d'indignation. La comtesse écrit à Damon, à son ennemi capital! c'est une trahison, c'est une perfidie qui la rend à ses yeux la plus méprisable de toutes les femmes. Une lettre de Damon, que Damis prend pour un cartel, ajoute encore à sa fureur, & dérange absolument toutes ses idées. Le marquis, devenu philosophe & moraliste, d'homme confiant & léger qu'il étoit d'abord, tente d'éclairer Damis sur ses torts, & le prévient du départ de sa sœur pour le couvent; on juge bien qu'il perd son tems & ses belles paroles. Bientôt après on annonce au Méfiant que la comtesse vient de sortir du village. Bientôt après encore on lui apprend que son intendant est un fripon, dont on a découvert les coquineries, & qu'il a pris la fuite. Ainsi abandonné de tout

le monde, Damis voit entrer Damon, met l'épée à la main; Bélise se précipite entre son frere & le très étonné Damon : la comtesse & le marquis sont dans le fond; ils s'approchent, & tout s'explique. La lettre de Damon n'est point un cartel, c'est une proposition de terminer à l'amiable que le Méfiant a mal interprétée. La comtesse sera médiatrice entre les deux amis; c'est elle qui a ramené Bélise, qui, à force de services, veut convaincre Damis que son caractere seul le rend malheureux. Le bandeau tombe; Damis, chancelant d'abord, & un peu incertain, abjure ses soupçons, se réconcilie avec Damon, accorde Bélise au marquis, & reçoit la main de la comtesse.

Il n'est pas difficile de voir que l'intrigue de cette comédie est un peu embrouillée; que la marche en est lente, pénible; qu'il y a complication & obscurité dans les incidens, sur tout dans ceux qui amenent le dénouement. Ce défaut est d'autant plus remarquable, que l'action d'une comédie de caractere doit être simple, ou au moins très-peu compliquée; qu'elle doit s'exposer, se nouer & se développer facilement; sans quoi, l'attention qu'elle exige nuit à celle qu'on donneroit au personnage principal, & détruit une partie de l'effet qu'il pourroit produire. Ce n'est pas que les intentions de l'auteur ne méritent des éloges. En examinant sa comédie avec réflexion, on s'apperçoit qu'il a voulu que son caractere intriguât son action, qu'il marchât toujours à côté d'elle, & que tout s'y rapportât à lui & à lui seul. Ce prin-

cipe, conforme aux regles de l'art & aux loix de la raison, nous paroît infiniment louable : mais l'auteur ne l'a pas assez habilement mis en œuvre; parce qu'il n'a pas su se rendre clair; parce que, pour tenter de le devenir, il a employé des développemens trop étendus; parce qu'il a trop multiplié les fils de son action. De tout cela, il résulte une confusion, un choc d'idées qui se croisent & se heurtent d'une maniere très fatiguante pour le spectateur. Le meilleur de tous les modeles sur cet objet, c'est Moliere : hors son intrigue du *Misanthrope* qui, peut-être, est un peu trop simple, on peut citer toutes ses intrigues de comédies de caractere, comme autant de chef-d'œuvres.

Malgré ces observations & d'autres que nous n'ajouterons point, le Méfiant est un ouvrage fort estimable, & qui annonce de grandes dispositions pour le théatre. Il y a infiniment d'adresse & d'esprit dans la maniere dont ce caractere est établi; & plus il est équivoque, plus son établissement étoit difficile; il est d'ailleurs très-bien soutenu. Il résulte de son humeur quelques sorties très-vigoureuses, & remplies de vérité contre les ridicules, les vices & les erreurs dont la capitale abonde. Damis ne se dément jamais : quand il fait ce que lui fait faire son vieil intendant, c'est plutôt par besoin & par habitude que par confiance; il le lui dit, il le lui répete dans l'effusion de son cœur ombrageux. On lui apprend que cet intendant l'a trahi; *le malheureux*, dit-il, *qui presque avoit ma confiance !* Il est inutile d'observer ici combien

presque est heureux dans la bouche du Méfiant. Ses amis l'entourent, éclairent sa raison, le forcent à les connoître. *Ne me trompez-vous point?* s'écrie-t-il, dans un retour de méfiance dont il n'est pas le maître. On a ri aussi d'une maniere peu courtoise à plusieurs traits d'humeur contre les femmes, & entr'autres à celui-ci:

> . . . . Les femmes de Paris
> Enchantent tout le monde, excepté leurs maris.

On a demandé l'auteur : le sieur Grangé, qui a joué le *Méfiant* avec une intelligence consommée, a nommé M. Borel.

(*Mercure* de France; *Année littéraire; Journal de littérature françoise & étrangere; Journal* de Paris; *Journal général* de France.)

LONDRES.

DRURY-LANE.

Le Charivari ou *la Fée du Puits*, *nouvelle pantomime représentée pour la premiere fois sur le théatre de* Drury-Lane, *le 26 décembre 1785.*

Le charivari provient des efforts que fait Nordin, magicien, protecteur avoué d'arlequin Lack, pour contrarier les vues d'arlequin Clack, qui est parti de France dans un ballon aérostatique. La scene fait voir, dans sa caverne, Nordin qui fait part de son projet à arlequin Lack. En même tems, par le moyen de l'art magique, Clack est découvert assis dans un char

aërien : une tempête s'éleve, le ballon prend feu, & l'on voit l'infortuné aëronaute tomber dans la mer. Le sabre du pauvre Clack est présenté par Nordin à Lack ; la scene se change en un parc, où Clack décrit les horreurs de son voyage, en ajoutant qu'il meurt presque de soif. Aussi tôt la fée du Puits lui présente un verre d'eau; elle lui donne ensuite une bague, pour le dédommager de la perte de son sabre ; cette bague a des vertus si surprenantes que celui qui le possede peut prendre l'air & imiter la voix de la personne à qui l'on veut ressembler. La fée, après lui avoir promis sa protection, & lui avoir enjoint d'opposer l'esprit à l'activité de son rival qui est muet, se retire dans le puits ; & l'on voit la façade d'un nouvel hôtel ; on y découvre dans une chambre le docteur Diachylon, sa niece Angélique, & Nannette. Le docteur, le valet, & arlequin Lack sont amoureux de la derniere. Angélique favorise arlequin Clack, ce qui occasionne naturellement une jalousie entre la maîtresse & la femme-de-chambre, vu que les deux arlequins sont pris l'un pour l'autre.

On voit différens malades devant la maison de Diachylon ; on lit sur la façade cette inscription : POINT DE GUÉRISON, POINT D'ARGENT. Les deux arlequins s'efforcent d'entrer. Lack guérit un boiteux en le touchant de son sabre de bois ; il prend les béquilles, & faisant semblant de boîter, il se présente à la porte, & par conséquent il est admis. -- Clack, par le moyen de sa bague, parvient à voir Angéli-

que; après quoi, par un tour heureux il change l'inscription de : POINT DE GUÉRISON, POINT D'ARGENT, en celle-ci : ICI L'ON BLANCHIT LE LINGE ; la chambre du docteur, qui est changée, devient l'extérieur de l'église de St. Dunstan. Après plusieurs changemens, les deux arlequins font naître de la confusion ; Clack, par le moyen de sa bague, contrefait une variété de voix & échappe à ceux qui le poursuivent. A la fin arlequin le muet est apperçu & arrêté. Clack & Angélique sont toujours poursuivis ; la fée leur dit de se retirer dans le puits enchanté. Arlequin Lack paroît comme jardinier fleuriste, sous le nom de Peter Pumpkin ; on voit une serre, sur laquelle on lit : VÉGÉTATION AUSSI-TÔT EFFECTUÉE QUE LA PENSÉE ; on y met deux enfans, qui croissent promptement en homme & femme. A la fin la piece se termine par l'union de Clack & de Lack avec Angélique & Nannette.

(*Universal magazine.*)

L'HÉRITIERE, comédie nouvelle, représentée pour la premiere fois sur le théatre de Druri-Lane, *le 14 janvier 1786.*

L'*Héritiere* est du grand genre de la comédie, & quoiqu'elle ne soit point si remplie d'incidens, de coups de théatres & de plaisanteries vulgaires, que la plupart des pieces modernes, elle est plus unique, & intéresse suffisamment pour fixer l'esprit & l'attention, sans contenir rien qui puisse choquer les personnes les plus

délicates ou donner lieu à la févérité de la cenfure. Voici le nom des perfonnages : Sir Clément Flint, Clifford, lord Gayville, Allfcrip, Blandish, Rightly, Chignon, Prompt, mifs Allfcrip, Henriette, mifs Blandish, miftrifs Sagely, la fuivante, lady Emilie Gayville.

Le fujet de la piece eft probable, fes circonftances font naturelles, & la conduite en eft facile, réguliere, & felon les regles dramatiques. Les caracteres, fans être originaux, font marqués du pinceau de la vérité & bien contraftés. L'action a lieu chez fir Clément Flint, chez lord Gayville & chez M. Allfcrip. Le dernier, vieux frippon de procureur, qui, ayant été l'homme d'affaires du grand pere de Clifford, a eu l'artifice de fe rendre maître de tout fon bien, n'a qu'une fille unique, qui eft l'*Hé-ritiere*, fujet de la piece. Celle-ci confeille à fon pere de prendre une grande maifon dans Berkeley-Square; elle eft à la veille de s'unir à lord Gayville, pair, dont la fortune eft dérangée. Celui-ci eft en même tems amoureux d'une beauté inconnue, qu'il a rencontrée par hafard & à laquelle il fait la cour fous le nom & le caractere de M. Heartly; mais il eft détourné de cette intrigue amoureufe par les fages avis de M. Clifford, fon ami & confident. Clifford, qui aime lady Emilie, fœur de lord Gayville, qui le paie d'un tendre retour, eft contraint de garder le filence, convaincu que fa fortune ne lui donne aucunes prétentions à la main de lady Emilie. Sir Clément Flint, oncle & riche tuteur des Gayvilles, quoique vrai

philanthrope dans le fond du cœur, s'est gravé fortement dans l'esprit que tous les hommes sont hypocrites, & que la sincérité est bannie du monde; aussi son langage & sa conduite dénotent en lui des soupçons contre tous ceux qui l'environnent, dont il interprete d'une maniere défavorable les actions. Cette disposition est encore beaucoup raffermie & encouragée par la duplicité & la flatterie notoires de Blandish & de sa sœur, couple de vils sycophantes, qui gagnent l'affection de presque tous ceux qui sont assaillis par eux, au moyen de la plus grossiere adulation. Blandish & sa sœur s'insinuent dans les deux familles de sir Clément Flint & d'Allscrip; miss Blandish s'attache à l'héritiere, à qui elle persuade qu'elle est un exemple inimitable d'esprit, d'élégance, & de sensibilité, tandis que son frere aide lord Gayville à chercher son inconnue, cachant toutefois son dessein, & entremêlant son discours de scrupules vertueux sur le rôle que son amitié l'oblige de jouer. La sœur réussit mieux que le frere; dans le fait l'esprit borné & la grande vanité de miss Allscrip, épargnent à miss Blandish la peine de mettre en usage beaucoup d'artifice pour parvenir à son but. Les choses étant dans cette situation, l'inconnue se procure une recommandation auprès de miss Allscrip, espérant que la protection de celle ci lui obtiendra un asyle contre les poursuites du supposé M. Heartly, jusqu'à ce qu'elle ait reçu des nouvelles de son frere, qui est depuis plusieurs années en voyage. L'héritiere reçoit cette ai-

mable personne avec toute la hauteur naturelle à l'ignorance & à la richesse réunies ; lord Gayville est bientôt après annoncé, comme venant rendre visite à sa maîtresse. Miss Allscrip, persuadée qu'il est du bon ton de se donner des airs avant le mariage, charge miss Alton (nom que prend l'inconnue) de la *doubler* & de la représenter auprès de lord Gayville. L'inconnue le fait à regret ; la conséquence qui en résulte, c'est que lord Gayville est étonné de voir l'objet de sa flamme, dans le moment où il s'attendoit le moins à le trouver. Ils se reconnoissent l'un l'autre avec une égale surprise ; lord Gayville renonce sur le champ à ses vues peu honnêtes, avoue son amour réel pour miss Alton, & se jette à ses pieds, en lui demandant pardon, & en lui disant qu'il a en aversion miss Allscrip : dans l'instant entre celle-ci. Elle accuse lord Gayville de bassesse. L'inconnue a ordre de s'enfermer dans sa chambre ; & après que lord Gayville est sorti, l'héritiere se livre à toute sa fureur & indignation. La retraite de miss Alton ayant été découverte par Prompt, domestique de Blandish, sir Clément Flint en a été instruit, & va avec Clifford dans la maison d'Allscrip, dans le dessein de voir une beauté, des qualités de laquelle il avoit été informé par lord Gayville, & dans l'espoir qu'il la trouvera indigne de celui-ci. Comme il entre, il rencontre le domestique, & lui donne de l'argent, afin qu'il procure à Clifford une entrevue avec miss Alton. Le domestique empoche l'argent, & envoie à Clifford la suivante.

de miſs Alton. Comme on avoit dit à celui ci que miſs Alton avoit beaucoup de réſerve & de ſenſibilité, il eſt fort étonné des airs hardis & de la converſation frivole de la jeune perſonne qui lui ſoutient hardiment que c'eſt elle qui attire une foule d'admirateurs dans la maiſon d'Allſcrip. Pendant la converſation, Clifford imagine que s'il avoit d'elle une lettre ſur le ſujet d'une propoſition pour un établiſſement, elle répondroit au deſſein de ſir Clément Flint, & mettroit fin à la flamme imprudente de lord Gayville : comme ils entendent venir du monde, il lui demande la permiſſion de lui écrire; ce qu'elle lui accorde facilement, & donne à entendre qu'elle accepte ſa propoſition. Clifford ſe hâte d'aller donner des nouvelles de ſa réuſſite à ſir Clément, à la ſollicitation duquel il écrit une lettre à miſs Alton, & après la lui avoir envoyée, il accompagne ſir Clément chez lord Gayville, dans le deſſein de railler celui-ci ſur ſon attachement pour une femme indigne de lui. Lord Gayville, choqué de leur raillerie, proteſte que l'objet de ſa paſſion avoit une ame auſſi délicate & auſſi élevée, que ſa perſonne étoit remplie d'attraits. Au milieu de la ſcene, Clifford reçoit une lettre qu'il eſt prié de lire tout haut, comme une preuve ſans réplique de la vérité de leurs aſſertions, relativement à miſs Alton. Clifford, en ouvrant la lettre, eſt frappé d'un tel étonnement, qu'il ſort bruſquement ſans donner d'autre explication ſinon que la lettre qu'il a reçue l'a vivement ému. Il laiſſe ſir Clément & lord Gayville dans une

grande

grande surprise; un instant après, un porteur de chaise vient avec une lettre pour M. Clifford, qu'il dit être tombée sur sa tête, avec une piece d'argent, d'une fenêtre de la maison d'Allscrip. Sir Clément donne de l'argent à cet homme, reçoit la lettre, & promet d'en avoir soin. Le porteur de chaise étant sorti, sir Clément rompt le cachet, & voit que la lettre vient de miss Alton, qui prie instamment son très-cher Clifford de venir la prendre sous sa protection. Cette circonstance allume la colere de lord Gayville, qui conçoit naturellement que Clifford est son rival; il envoie sur le champ un cartel à Clifford, qui, sur ces entrefaites, a conduit en voiture sa sœur chez sir Clément, & l'a mise sous la protection de lady Emilie. Auparavant, M. Rightly, procureur de sir Clément, a été envoyé chez M. Allscrip, pour examiner les papiers relatifs à l'état du bien, qui doit faire une partie de la fortune de miss Allscrip. Tandis que M. Allscrip & le procureur traitent d'affaires, & que le premier veut que l'autre l'en croie sur parole, par rapport au bien qu'il donne à sa fille, celle-ci frappe à la porte, & demande la permission d'entrer, afin d'informer son pere de l'insulte que vient de lui faire lord Gayville. Dans le moment, M. Allscrip ouvre un tiroir & en tire un parchemin qu'il remet à M. Rightly, le priant d'aller en faire la lecture dans la chambre voisine. Miss Allscrip entre & fait des plaintes à son pere; celui-ci prend un autre parchemin dans son tiroir, & se mettant à le lire, il voit que, dans son

empressement, il a mis dans les mains de Rightly une piece qui, si celui-ci l'a une fois lue, ne manquera pas de faire voir qu'il tient tout le bien du grand-pere de Clifford, par une voie illégale. Il sonne pour faire venir M. Rightly, & apprend qu'il est sorti & a emporté le papier avec lui. Sur ces entrefaites, M. Rightly fait part à Clifford de cette nouvelle importante, & comme ce dernier se rend à Hyde-Park, il demande le porte feuille de Rightly, & écrit (comme il dit) un nouveau secret concernant le bien en question, s'il vient à être recouvré, dans le cas où il périroit dans le duel qu'il doit avoir avec lord Gayville. Clifford étant arrivé au parc, lord Gayville l'insulte, & lui dit de prendre place. Clifford jette son amorce & refuse de tirer, exigeant que son adversaire tire le premier. Un éclaircissement a lieu; Clifford apprend à son adversaire, que c'étoit pour sauver sa sœur qu'il avoit agi de la maniere, qui l'avoit tant alarmé. Lord Gayville, confus de la bonté & de la grandeur d'ame de Clifford, lui demande pardon, & espere qu'à l'avenir ils se regarderont comme deux freres, & réuniront leurs efforts pour leur bonheur mutuel. Le caractere & la situation de miss Alton sont ensuite reconnus, & lord Gayville lui renouvelle ses protestations de l'amour le plus tendre. La fripponnerie de M. Allscrip ayant été découverte par M. Rightly, il en résulte qu'une annuité de 1500 liv. sterlings du bien supposé de miss Allscrip, revient à Clifford, comme étant l'héritier universel de sir

William Charlton, son grand-pere. M. Rightly fait voir que Clifford avoit déja disposé de cette annuité en faveur de sa sœur, par la donation qu'il avoit signée en allant à Hyde-Park. Charmé de la générosité de Clifford, sir Clément déchire la donation & se charge de pourvoir miss Clifford, d'une maniere digne de la main de lord Gayville. Lady Emilie donne sa main à Clifford, pour le récompenser de son désintéressement; M. Allscrip & sa fille se déterminent à vendre leur maison, quittant le quartier de Berkeley-Square, & à se retirer dans une auberge, tandis que Blandish & sa sœur les suivent, pour faire usage de l'artifice de la flatterie, dans une nouvelle sphere.

(*Universal magazine.*)



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

Note sur les hyppopotames; par M. Sonnini de Manoncour.

Les hyppopotames étoient communs anciennement dans les eaux du Nil; ils en parcouroient toute l'étendue, & ils faisoient dans les campagnes des ravages prodigieux. Par la terreur qu'ils inspiroient, ils étoient regardés comme le symbole de l'esprit typhonique, ou du mauvais principe. Chez les peuples superstitieux, la crainte a aussi les dieux, & c'est à ce seul sentiment que l'on doit attribuer le culte particulier dont on les honoroit dans quelques endroits, uniquement pour en détourner, ou en appaiser la fureur. Depuis ces tems reculés, ils sont devenus extrêmement rares en Egypte, & ont fini par en disparoître entiérement. Nous savons que dans les deux derniers siecles, il ne s'y en est trouvé qu'un très-petit nombre. Vers l'an 1550, Belon en observa un à Constanti-

nople, où on l'avoit amené d'Egypte (1), en supposant toutefois que ce soit véritablement un hyppopotame que ce voyageur ait vu ; ce que Mathiole, fondé sur quelques erreurs de description, lui conteste. *Je pense, dit-il, que Bellonius a eu la berlue, ou qu'il raconte plus qu'il n'a vu* (2). En 1600, Federico Zerenghi, chirurgien Italien, en tua deux près de Damiette (3). 58 ans après on en prit un autre à Guirgué, capitale du Saïdi ; on le conduisit au Caire, où il fut décrit par Thévenot (4). A peu-près dans le même tems Pietro della Valle dit que l'on en nourrissoit au Caire (5). Peut-être n'y trouva-t-il que celui dont parle Thévenot, de même qu'il peut se faire que ceux qui, selon M. Maillet, ont été pris quelques années avant le tems de son consulat (en 1692) fussent ceux de Zerenghi (6) ; en sorte que la derniere époque précise de l'apparition des hyppopotames en Egypte, seroit l'année 1658. En

(1) *Petr. Bellonii de Aquatil. Parisiis*, 1553, *pag.* 14, *& Observ. fol.* 103 *verso.*

(2) Comment. sur Dioscoride, traduct. franç. de M. du Pinet. Lyon, 1605, pag. 138, colon. 1.

(3) Hist. Nat. de l'hyppopotame, par M. le comte de Buffon.

(4) Voyag. au Levant, par M. Thévenot, pag. 491.

(5) » J'ai vu dans le Caire plusieurs animaux vivans, » comme .... des chevaux marins. « Voyag. de Pietro della Valle. Paris, 1670, tom. 1, pag. 319.

(6) Description de l'Egypte, par M. de Maillet, part 2, pag. 31.

effet, depuis ce tems ou environ, l'on n'y en a plus rencontré; le nom paroît même s'en être perdu avec la race, car les habitans de l'Egypte supérieure où ces animaux se trouvoient autrefois plus communément, ne connoissent pas à présent davantage la dénomination de *cheval de riviere*, que l'animal auquel on le donnoit; ils paroissent même ne plus en avoir d'idée. M. Shaw avoit déja assuré la même chose de ceux de la basse-Egypte (1). Je remarquerai à cette occasion qu'il y a dans l'ouvrage de M. de Buffon (2) une faute d'arabe, qui peut-être n'en est qu'une d'impression; on y lit *foras l'bar*, pour *forass & bahard*, *cheval de riviere*; *bar* veut dire *terre*, & *bahar* signifie *riviere*, *mer*, ou *lac* (3).

Il est surprenant que les hyppopotames se soient retirés tout-à-coup de l'Egypte, au point de ne plus y être connus. Cet éloignement subit ne peut avoir pour cause le plus grand nombre d'hommes, ni l'industrie plus active des habitans (4); car personne n'ignore

(1) Voyez la traduct. franç. des voyages du docteur Shaw.

(2) Hist. Nat. de l'hyppopotame.

(3) M. de Buffon a sans doute cité comme il a lu, & la faute est à son auteur. Mais si l'on veut écrire l'arabe avec exactitude, il faut écrire *faras el bahr*, & non *forass*, qui veut dire *occasions*, ni *bahar*, qui est un prétérit de verbe, ni *bar*, qui veut dire *juste*. C'est *barr* qui signifie terre. *Note communiquée par un voyageur.*

(4) M. de Buffon a trouvé que l'espece du lion se

que ce pays fut jadis beaucoup plus peuplé & incomparablement mieux habité qu'il ne l'est de nos jours. En y réfléchissant un peu, je n'ai apperçu que l'effet tout naturel de l'usage des armes à feu, usage généralement répandu en Egypte, quoique ces armes, ou du moins les canons, n'y soient pas encore en très-grand nombre : mais il n'y a point de village un peu considérable, dont le commandant n'ait deux ou trois petits canons que l'on tire, sans raison, plusieurs fois le jour, & ces villages sont, comme l'on sait, sur les bords du Nil ou des canaux. Des armées, ou plutôt des bandes de Mamelouck sont presque continuellement en campagne; le fleuve est souvent couvert de leurs flottiles de bateaux de guerre; ils traînent toujours avec eux une petite artillerie qui leur seroit inutile, s'ils ne la faisoient jouer à chaque instant, pour le seul plaisir de faire du bruit. Ce fracas, ces explosions fréquentes auront suffi de reste pour écarter au loin les hyppopotames que les voyageurs s'accordent à représenter en général comme fort timides, & pour les reléguer en Abyssinie, où l'on ne connoît pas ces machines bruyantes. Heureux les Egyptiens, s'ils n'avoient pas plus de dégâts à souffrir de ceux qui les ont débarrassées d'animaux dangereux, qu'ils n'en auroient à crain-

---

trouve réduite à la dixieme partie de ce qu'elle étoit autrefois, ce qui vient, dit-il, de l'augmentation de l'espece de l'homme. *Hist. Nat. du lion.*

dre de ces mêmes animaux multipliés chez eux !

L'on a dit que l'hyppopotame ne pouvoit vivre long-tems hors de l'eau (1), qu'il habitoit le fond des fleuves, qu'il y marchoit à son aise, qu'il (2) est entraîné au fond de la mer par le poids de son corps & qu'il ne nage qu'à l'embouchure des rivieres (3), &c. &c. &c. L'on a dit aussi qu'il ne pouvoit rester long-tems dans l'eau; enfin, au cap de Bonne-Espérance l'on a assuré à M. Forster qu'il ne pouvoit pas y faire plus de trente verges de chemin (4). Il résulte de tout ce que l'on a dit à son sujet, que son histoire naturelle n'est pas encore fort avancée : je suis persuadé qu'à mesure qu'elle s'éclaircira, l'on reconnoîtra que l'hyppopotame des rivieres n'est pas l'hyppopotame de la mer; que ce sont deux especes distinctes, & que c'est du défaut de cette distinction que viennent les différences dans les descriptions & dans les relations qu'on a données de ces quadrupedes. L'on pourroit même soupçonner avec quelque vraisemblance que la plupart des animaux marins, donnés par des voyageurs pour

---

(1) Aristote, Mathiole, &c. &c.

(2) *Belon. loc. supr. citat.*

(3) Voyez une dissertation historique & physique sur la preuve d'innocence ou de crime, par l'immersion; par M. Bierquin, curé de Lorraine, imprimée en 1731.

(4) Second voyage du capitaine Cook, traduction franç. tom. I, page 134.

des hyppopotames, ne sont que des especes de grands phoques (1).

(*Journal de physique*, &c.)

II.

Observation sur des crevettes de riviere phosphoriques; par MM. Thulis & Bernard, *de l'académie de Marseille.*

Voici une observation que nous croyons nouvelle. Etant assis au mois de juin, au milieu de la nuit, sur les bords d'un ruisseau dérivé de la riviere qui passe à Trans; nous découvrîmes au fond de petits corps en mouvement qui avoient beaucoup d'éclat; nous crûmes d'abord que c'étoient des vers luisans ordinaires, mais en tirant de l'eau quelques-uns de ces insectes brillans que nous voulions sauver, nous reconnûmes que c'étoient des crevettes désignées par M. Geoffroi (*Histoire des insectes*, tom. II, pag. 667) sous le nom de *Cancer macrourus rufescens thorace articulato*. Nous descendîmes ensuite dans la riviere, & nous y observâmes une multitude de ces animaux entiérement phosphoriques: cependant, à côté de ceux-là, il y en avoit encore plus qui n'étoient pas doués de la même propriété.

On sait que les vers luisans deviennent plus éclatans au tems des amours, & que la lumiere

(1) Les caravanes d'Abyssinie assurent que l'hyppopotame se trouve encore dans le haut Nil.

que la mer répand quelquefois est due à des œufs ou à des émanations d'êtres vivans. Beaucoup de poissons, d'animaux terrestres, de productions végétales deviennent phosphoriques lorsque l'état de l'air rend leur décomposition prompte. La réproduction & la destruction des êtres vivans s'annonce donc quelquefois par des caracteres semblables. Cependant, comme les crevettes lumineuses étoient des plus grosses, aussi lestes & aussi animées que puissent l'être les insectes de ce genre, nous avons présumé que la clarté qu'elles répandoient, loin d'annoncer un état de foiblesse, manifestoit au contraire cette vigueur nécessaire pour remplir le vœu de la nature, d'autant mieux qu'elle leur a accordé un double organe pour se reproduire.

Ce sujet auroit pu donner lieu à beaucoup d'observations intéressantes. Les circonstances ne nous ont pas permis de le suivre. Mais quoique nous n'ayons qu'un fait isolé à offrir aux naturalistes, nous l'avons cru digne de leur curiosité & propre à exciter leurs recherches.

(*Journal de physique*, &c.)

III.

MÉMOIRES pour servir à l'histoire-naturelle des Hottentots, tirés des voyages de SPARMAN.

» Les Hottentots sont aussi grands que la » plupart des Européens; & quant à ce qu'ils » sont en général plus minces, cette circons- » tance provient de ce qu'ils se retranchent » davantage, & sont plus modérés sur leur

» nourriture, & de ce qu'ils ne s'habituent point » à de rudes travaux. Personne n'a remarqué » jusqu'ici qu'ils ont de petites mains & de » petits pieds, en comparaison des autres par- » ties du corps ; cette particularité peut être » regardée comme une marque caractéristique » de cette nation. «

» La racine du nez est en général très-bas ; » par ce moyen la distance d'un œil à l'autre » est plus grande que chez les Européens ; de » même le bout du nez est très-plat. L'iris n'est » presque jamais d'une couleur claire, mais il » a en général une nuance de brun foncé, qui » approche souvent du noir. «

» Leur peau est d'une couleur brune tirant » sur le jaune, qui ressemble un peu à celle » d'un Européen, qui a beaucoup la jaunisse ; » en même tems toutefois cette couleur ne se » fait point observer dans le blanc des yeux. » On ne voit pas de levres aussi épaisses chez » les Hottentots, que chez leurs voisins les nè- » gres, les Caffres & les Mozambiques. Enfin » leur bouche est d'une grandeur moyenne, & » toujours garnie d'une rangée des plus belles » dents qu'on puisse voir. Le reste de leurs » traits, aussi bien que leur taille, leur port & » maintien ; en un mot leur *tout ensemble* an- » nonce la santé & la gaîté, ou au moins un » air de sans-souci. Cependant cet air indique » en même tems la vivacité & la résolution ; » qualités dont les Hottentots peuvent réellement » donner des preuves dans l'occasion. «

» On diroit que leur tête est couverte d'une

» espece de laine noire crépue, non épaisse ;
» si sa rudesse naturelle ne faisoit voir que ce
» sont des cheveux plus laineux, pour ainsi
» dire, que ceux des négres. Si à d'autres égards
» on découvre par hasard quelques traces de
» barbe ou de poils dans toute autre partie du
» corps, comme on en voit sur les Européens,
» c'est toutefois très-peu de chose, & en général
» c'est de la même espece que les che-
» veux de la tête. «

» Malgré le respect que je porte à la plu-
» part de mes lecteurs, la notoriété du fait
» m'empêche de passer ici ces parties du corps,
» que nos mœurs plus scrupuleuses, mais moins
» naturelles, m'empêchent de décrire, si ce
» n'est par le moyen de circonlocution, de
» termes latins, ou autres dénominations &
» voies inintelligibles pour la plupart des
» lecteurs. Mais ceux qui affectent cette es-
» pece de réserve doivent me pardonner, si
» je ne puis traiter mon sujet avec la délica-
» tesse qu'exige leur modestie. Mon devoir m'o-
» blige de faire voir combien le monde a été
» induit en erreur, & la nation des Hotten-
» tots mal représentée, vu que les femmes ont
» été décrites & regardées, quant aux parties
» de leur sexe, comme des monstres de natu-
» re, & que les hommes ont été rendus tels
» par une coutume barbare. On a cru, par
» exemple, que ces derniers, à l'âge de dix
» ans, étoient par une espece de castration
» privés d'un des organes que la nature donne
» à tout homme ; & que les premieres, ou les

» femmes, ont devant les parties naturelles
» un tablier ou couverture naturelle, circonſ-
» tance inouie dans les femmes de toute autre
» partie du globe. »

» . . . .

» Les hommes ne ſont nullement monorchides
» à préſent, quoiqu'il y ait eu peut-être un
» tems où ils l'ont été. »

» . . . .

» Les femmes n'ont aucunes parties qui ne
» ſoient communes aux autres perſonnes de
» leur ſexe ; mais le *clitoris* & les *nymphæ*,
» particuliérement de celles qui ne ſont plus
» dans leur jeuneſſe, ſont en général très-éten-
» dus ; particularité, qui ſans doute a lieu
» dans cette nation, en conſéquence du relâ-
» chement néceſſairement produit par l'uſage
» où elles ſont de ſe barbouiller le corps, par
» leur fainéantiſe, & par la chaleur du climat. »

» Dans le deſſein de finir le tableau que je
» donne ici des Hottentots, il me reſte à dé-
» crire leur habillement & l'uſage où ils ſont
» de ſe peindre le corps. Cette pratique (ſi l'on
» peut l'appeller peinture) conſiſte à ſe bar-
» bouiller tout le corps de graiſſe, mêlée d'un
» peu de ſuif. On ne l'eſſuie jamais ; au con-
» traire, je ne les ai jamais vus employer quel-
» que choſe pour ſe nettoyer la peau ; ſi ce
» n'eſt qu'après s'être barbouillé les mains de
» goudron & de poix, pour graiſſer les roues
» de leurs chariots, ils ſont dans l'uſage d'en-
» lever ces matieres au moyen de bouſe de
» vache, s'en frottant pardeſſus le marché

» jusqu'aux épaules. Ainsi, comme la poussiere » & l'ordure, avec leur composition de graisse » & de suie, & la sueur de leur corps, doi» vent nécessairement s'attacher en quelque sorte » à la peau, cette circonstance contribue beau» coup à cacher la couleur naturelle du corps, » & en même-tems à la changer d'un clair » brun ombré en un jaune tirant sur le brun, » obscurci par l'ordure & la saleté. «

» Ce qui m'a mis en état d'avancer que la » couleur naturelle de la peau des Hottentots » est d'un jaune-brun, a été le soin scrupuleux » de quelques fermieres qui, en ma présence, » firent nettoyer la peau de leurs filles, afin » qu'elles ne fussent pas trop sales pour avoir » soin de leurs enfans, ou pour faire tout au» tre ouvrage, qui exigeât de la propreté. «

» Plusieurs colons prétendent qu'en se lavant » & nettoyant ainsi, les Hottentots n'en ont » pas pour cela meilleure mine; ils semblent » croire que leur couleur naturelle, jaune-brun, » est aussi désagréable que celle qui est pro» duite par l'usage où ils sont de se barbouil» ler le corps, & qu'un Hottentot barbouillé » paroît moins nud & semble avoir meilleur » air, que celui qui est dans l'état naturel; en » un mot, que la peau d'un Hottentot qui n'est » point graissée paroît annoncer quelque dé» faut dans l'ajustement, comme des souliers » qui ne sont point cirés, &c. Je laisse à d'au» tres à juger si cette idée est fondée sur l'ha» bitude ou sur la nature des choses. «

» Outre que les Hottentots se barbouillent

» le corps de la tête aux pieds, ils se parfu»
» ment encore d'une poudre végétale, qu'ils
» mettent sur leur tête & sur leur corps, s'en
» frottant par-tout, lorsqu'ils se barbouillent.
» Son odeur est forte & aromatique, *narcotico*
» *seu papaverino spirans*, & semble approcher
» beaucoup du pavot mêlé d'aromates. Les di-
» verses plantes employées pour cet effet sont
» de l'espece du *diosma*, appellé par les Hot-
» tentots *bucku*, & regardé par eux comme
» ayant beaucoup d'efficacité dans la guérison
» des maladies. Quelques-unes de ces plantes
» sont très-communes au cap; mais une espece
» particuliere est d'un si grand prix que la me-
» sure d'un dez de sa poudre est donnée en
» échange pour un agneau. «

» Les Hottentots, frottés de graisse & de
» suie, avec de la poudre de *bucku*, sont par
» ce moyen fort à l'abri des influences de l'air,
» & peuvent en quelque sorte se croire plei-
» nement ajustés. A d'autres égards, les hom-
» mes & les femmes aiment à paroître entié-
» rement déshabillés, pour ne pas dire nuds,
» si ce n'est qu'ils cachent, au moyen d'un
» léger tablier, certaines parties de leur corps. «

» Chez les hommes, ce tablier consiste en
» un sac ou bourse de peau, qui tombe par-
» devant, & qui semble destiné à cacher les
» parties que la pudeur exige de voiler; mais
» comme cette garniture, attachée par une pe-
» tite partie de son extrêmité supérieure à un
» ceinturon étroit, voltige à tout vent, ce n'est
» qu'un voile très-imparfait. Aussi lorsqu'un Hot-

» tentot marche ou est en action, cette garni-
» ture ne sert de rien du tout. Cette bourse
» s'appelle du nom hollandois de *jackall*, nom
» d'un animal de l'espece du renard commune
» dans ce pays, parce qu'elle est toujours com-
» posée de la peau de cette bête, dont la fourrure
» est en dehors. «

» On doit peut-être regarder comme un vê-
» tement que la décence exige aussi dans les
» hommes, les deux bandes de cuir, qui pen-
» dent ordinairement du bas de l'échine du dos
» jusqu'aux cuisses; chacune de ces bandes est
» de la forme d'un triangle *insoscele*, ayant la
» pointe ou extrêmité supérieure attachée au
» ceinturon ci-dessus mentionné, tandis que
» l'extrêmité inférieure, tout au plus large de
» trois doigts, pend négligemment jusqu'en bas.
» Ces bandes ont très-peu d'apprêt; de sorte
» qu'elles font un léger bruit, quand un Hot-
» tentot est en course, & probablement en l'é-
» ventant, elles servent à produire une agréa-
» ble fraîcheur. Cependant l'unique & véritable
» but de cette partie de leur ajustement passe
» pour être destiné à fermer un certain orifice,
» lorsqu'on s'asseoit. Alors on fait passer ces
» bandes par-devant, chacune séparément, de
» maniere à couvrir la petite bourse ci-dessus
» mentionnée; en effet, m'a-t-on dit, ces par-
» ties ne doivent nullement être découvertes,
» sur-tout dans les repas. Cependant j'ai re-
» marqué quelquefois que cette coutume décente
» étoit négligée. «

» Chez les Hottentots, aussi-bien que chez

» le reste des hommes dispersés sur tout le glo-
» be, on doit reconnoître le beau-sexe pour le
» plus modeste. En effet les femmes de cette
» nation se couvrent plus scrupuleusement que
» les hommes. Rarement elles se contentent
» d'un seul tablier; elles en ont presque toujours
» deux, & très-souvent trois. Ces tabliers com-
» posés d'une peau préparée & bien graissée,
» s'attachent autour du corps avec une cour-
» roie, à-peu-près comme ceux de nos dames;
» celui qui est extérieur est toujours le plus
» grand, ayant depuis six pouces jusqu'à un
» pied; c'est encore ordinairement le plus beau
» & le plus brillant, & souvent il est orné
» de morceaux de verre enfilés, en différen-
» tes formes, de maniere à faire voir, même
» chez les Hottentots non civilisés, les talens
» supérieurs & le goût du beau-sexe par rap-
» port à l'habillement & à l'ornement, aussi-
» bien que les moyens qui leur sont suggérés
» par l'imagination & le goût, pour paroître
» avec avantage. «

» Le tablier de dessus, qui est entiérement
» pour la montre & la parade, tombe vers la
» moitié des cuisses; celui qui est au milieu
» est d'environ un tiers ou d'une moitié plus
» petit; on le croit nécessaire, par maniere de
» réserve, comme étant un voile additionnel de
» modestie, lorsqu'on quitte l'habillement de
» gala. Le troisieme tablier, à peine plus grand
» que la main, est regardé comme très-utile, dans
» certains périodes, qui sont beaucoup moins
» incommodes dans ce pays au beau-sexe qu'en

le mot *ensuite* ligne 5; on a changé, ligne 5 & 6, un membre entier de phrase; au lieu de: *les vertus qu'elle possede le plus éminemment*, mots qui sont dans l'original, on a mis quatre autres mots, ligne 5 & 6 de votre journal. Qui le croiroit que dans une phrase de six lignes & demie à laquelle on a osé mettre des guillemets, il y ait autant d'altérations. Qu'on ne pense pas cependant qu'on ait cherché cette phrase à dessein, c'est la premiere qui est citée.

Cette phrase n'est pas la seule, car dans la même page 158, & dans la seconde phrase qui suit celle dont nous venons de parler, ligne 12, à deux mots on en substitue un; ligne 13 on en supprime un. Lorsqu'on cite des phrases qui ne se suivent pas, & entre lesquelles il y en a d'intermédiaires qu'on supprime, il est reçu qu'on met plusieurs points de suite. Cependant cette regle qui peut être de conséquence dans bien des occasions, n'est point observée dans l'extrait du journal; car après les mots *économie animale*, ligne 16 de la même page 158, on supprime deux grandes phrases qui sont à la moitié de la page 4me. de l'original. Ensuite on prend de l'original une demi-phrase, on supprime neuf lignes de l'original, & on lie ce qui vient après avec ce qui est placé demi-page plus haut, en ne faisant de tout cela qu'une seule phrase, à laquelle on met néanmoins par-tout des guillemets, & nuls points intermédiaires, afin qu'on croie que cette phrase est dans l'original, comme elle est rapportée dans l'extrait.

Dans la même page, à la ligne 30, on lit: » *Quoique les tentatives faites jusqu'à présent* » *semblent laisser peu d'espoir de succès*. . . . « Cependant dans l'original on voit quelque chose de bien différent: *Quoique les tentatives faites*

jusqu'à présent semblent ne laisser aucun espoir de succès.... pag. 6 du Mémoire. Dans la phrase qui suit on ajoute quatre lignes & demie qui ne sont point dans l'original ; la phrase dans le journal a six lignes, il n'y a qu'une ligne & demie qu'on ait tirée de l'original pour fabriquer cette phrase avec quatre lignes & demie ajoutées par le rédacteur de l'extrait. Cependant on a eu le front de mettre des guillemets tout du long de cette phrase interpolée, comme si elle se trouvoit dans l'original. Voyez, Messieurs, pour en être convaincu, les deux dernieres lignes de la page 158, & les 4 premières de la page 159 de votre journal, & comparez les avec la page 6 du mémoire.

Il seroit trop long & trop ennuyeux de vous citer ici les autres interpolations qui se trouvent dans l'extrait contenu dans votre journal ; ce seroit bien pis si on rapportoit ici toutes celles qui se trouvent dans le mémoire de M. Marat. Je me borne à présent aux suivantes qu'on voit à la page 162, ligne 15 de votre journal : on ajoute une phrase avec point d'interrogation, qui n'est pas dans l'original, page 82, ligne 17. A la ligne 22 de votre journal, on voit encore des retranchemens de choses qui sont dans l'original, retranchemens supprimés sans être annoncés ; cependant par-tout il y a des guillemets.

A la page 163 de votre journal, ligne 8 & suivantes, on observe encore plusieurs altérations ; on supprime le mot *généralement* à la ligne 9, on ôte celui-ci, *le plus souverain ;* à la ligne 10, on supprime les mots *le remede le plus*, qui se trouvent page 90, ligne 18 & suivantes de l'original. Comme si ces changemens ne suffisoient pas, on retranche les 3 phrases qui sui-

vent immédiatement sans l'annoncer par des points intermédiaires; on ajoute ces mots, *mais s'il produit ces effets*, qui ne sont pas dans le mémoire, & on continue. Le tout est garni de guillemets, comme si le texte avoit été copié fidélement.

On voit encore, page 164 de votre journal, ligne 21, une phrase entiere de 6 lignes qui a été ajoutée avec guillemets, quoiqu'elle ne soit pas dans l'original, page 92 de ce dernier, ligne 20. Vous verrez encore des altérations au commencement de la page 165 de votre journal; à la page 160, ligne 22, on ajoute ces mots: *sans cesse pénétré par le fluide électrique de l'air ambiant*, qui ne se trouvent point dans l'original, page 19, ligne 13; & cependant on a la hardiesse d'y mettre des guillemets, comme si toute la phrase étoit exactement tirée du mémoire.

Je ne ferai ici aucune réflexion sur ce procédé nouveau de citer le texte d'un auteur, parce qu'il ne regarde point les rédacteurs de l'*Esprit des Journaux*, ni ceux du *Journal de Médecine*, M. Marat ayant fait lui même cet extrait, sans façon, & étant venu à bout de le faire insérer par surprise dans le *Journal de Médecine*. Les éloges outrés qu'il se donne lui-même, son style empyrique, ses expressions favorites, répétées souvent, une certaine tournure singuliere & les altérations nombreuses de citations étant le cachet auquel on le reconnoît aisément.

Lisez, Messieurs, la page 19 de son mémoire, ligne 18, vous observerez qu'en citant avec des guillemets le texte de la page 31 de mon ouvrage, il a supprimé les lignes 16, 17 & 18 dans lesquelles on voit les paroles suivantes essentielles au sens de la phrase: *& qui differe d'un vaisseau du même genre qui resteroit toujours plein*

de la même quantité individuelle de fluide; & cela afin de donner une autre interprétation à ce que j'établis.

Vous jugez bien, Messieurs, que dans les autres endroits où il me cite, sans y mettre des guillemets, il use au moins de la même liberté. Rien n'est assurément plus commode que cette méthode avec laquelle M. Marat paroît on ne peut plus familiarisé. Il faut être bien profondément persuadé de la foiblesse de sa cause pour employer de semblables ressources; & il faut qu'elle soit bien mauvaise, puisqu'avec elles on ne peut pas même faire un instant d'illusion: tant les vérités qu'on a osé attaquer sont solidement établies, ainsi que je l'ai prouvé dans ma premiere lettre.

Oui, Messieurs, cet extrait que vous avez tiré du *Journal de Médecine*, n'est d'aucun des auteurs de cet ouvrage périodique. Ces Messieurs connoissent trop bien les expériences qui ont rapport à l'électricité, pour avancer les propositions suivantes qui sont à la fin de la page 595, & au commencement de la page 596 de leur journal, & qui se trouvent à la page 161, ligne 20 & suivantes de votre journal: » Mais notre » auteur fait voir par des faits incontestables que » ces propriétés sont fondées sur des hypotheses » purement gratuites; que l'action du fluide élec» trique est nulle, tant qu'il pénetre le corps » d'une maniere imperceptible; & que s'il peut » produire quelqu'effet, c'est lorsqu'il ébranle » les parties qui lui livrent passage. Ce qui res» treint les manieres efficaces de l'administrer, » à celles où il agit comme stimulant. — D'où » il suit que l'électrisation par bains, par im» pression de souffle & par aigrettes, tant posi» tive que négative, est absolument sans efficace

» cité contre toute espece de maladie. « Les auteurs du *Journal de Médecine* connoissent trop bien, ainsi que vous, Messieurs, les expériences des plus habiles physiciens nationaux & étrangers qu'on voit dans divers ouvrages, & sur-tout celles de M. Mauduit qui établissent le contraire, c'est-à-dire, l'efficacité de l'électrisation par bains & par aigrettes. Ce sont ces expériences qui peuvent être regardées comme *incontestables*; elles ont été faites par ordre du roi, communiquées à la société royale de médecine, & consignées dans ses mémoires.

Remarquez, MM., que cette erreur est d'autant plus pernicieuse qu'elle tendroit à empêcher qu'on n'emploie une méthde efficace, qui, dans plusieurs circonstances, est la seule dont on doive user, & par laquelle la prudence prescrit en général de commencer le traitement. C'est ce qui avec plusieurs autres preuves, démontre que M. Marat seul est l'auteur de l'extrait furtivement inséré dans *le Journal de médecine*, & dans lequel, fidele à sa maniere, il a le courage de se prodiguer des éloges.

Dans un autre journal (*) il a fait insérer ce même extrait; plusieurs des altérations mentionnées ci-dessus, sont communes aux deux journaux, dont les auteurs n'auroient pu se rencontrer ainsi par hasard, & d'autres sont particulieres à chacun & different dans les deux cas du texte original, quoiqu'on y ait mis des guillemets. On le demande, à tout esprit judicieux, est-il possible que deux journalistes qu'on suppo-

(*) *Journal encyclopédique*. Juillet, 1e. partie, 1785, pag. 11 & suiv. Voyez, pag. 13, ligne 13; &c. pag 17, ligne 13. Pag. 18, ligne 8, ligne 11, 35, &c. &c. &c.

feroit faire l'extrait du même ouvrage dans différens tems & en divers lieux, s'accordassent ou plutôt se rencontrassent à altérer dans les mêmes pages, les mêmes phrases & de la même maniere, qu'ils supprimassent les mêmes mots, qu'ils en ajoutassent qui fussent les mêmes, placés de la même façon; que les suppressions ou additions de phrases soient dans les mêmes endroits, & que cependant on cite en guillemets toutes ces phrases ainsi altérées, comme si elles étoient dans l'original, tandis qu'elles ne s'y trouvent pas. Cette rencontre fortuite est absolument impossible dans des auteurs qui n'ont aucun intérêt d'ailleurs, & elle s'explique à merveille, en disant que M. Marat, par divers moyens, qu'il est inutile de développer, est venu à bout de faire insérer dans les *Journaux de médecine* & *encyclopédique*, un extrait qui est le même, à quelque différence près, celle de trois ou quatre phrases & de quelques mots, sur 10 pages environ qui sont semblables, à cela près. Aussi voit-on qu'il y a des interpolations différentes dans les deux journaux, de telle sorte que l'original & les citations des deux journaux présentent en quelques endroits trois variantes, & néanmoins dans les deux extraits, on a mis des guillemets, ce qui démontre encore la falsification faite dans les deux journaux; car un même texte de l'original ne peut pas être cité de deux manieres différentes avec des guillemets.

Cet extrait, je le répete, est de M. Marat seul, parce que lui seul a intérêt à préconiser ses opinions erronnées, opposées à la doctrine générale; lui seul est capable d'altérer les citations; lui seul se prodigue des éloges outrés, quand il parle de lui-même. Dans une diatribe de la derniere indécence, qu'il vient de faire

imprimer contre M. l'abbé Sans, il ne craint pas de dire (pag. 8) qu'il *est le premier & le seul encore qui, dédaignant une routine aveugle, ait approfondi la nature du fluide électrique*, &c? Quoi! ni les Allemands, ni les Italiens, ni les Anglois, ni parmi les François, M. Mauduit, &c. ne trouvent graces devant lui, malgré le concert unanime de leurs expériences & de leurs observations; c'est à lui seul qu'il étoit réservé de déchirer le voile épais qui couvroit la vérité: si cette maniere de penser est réellement la sienne, je le plains bien sincérement. Quant à vous, Messieurs, j'ai cru qu'il étoit à propos de désabuser le public, qui a été induit en erreur, ou plutôt que c'étoit une justice qu'on avoit droit d'attendre de votre impartialité & de votre amour pour la vérité; la réclamer à votre tribunal, c'est faire honneur à vos sentimens & montrer l'assurance qu'on a de l'obtenir.

Je suis, &c.



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

*Observations sur l'usage de l'eau durant l'allaitement des enfans ; par M. P***, docteur en médecine.*

Chacun peut éprouver sur soi-même combien la digestion du lait est facilitée par la boisson de l'eau. Il étoit donc naturel de rechercher s'il en étoit de même durant l'allaitement des enfans, malgré le préjugé contraire qui existe. Des observations faites avec soin me paroissent indiquer que l'eau froide a cet avantage, & qu'elle est propre à enlever le résidu des digestions précédentes, à prévenir souvent la colique, & à rendre plus prochaine l'époque du sevrage.

J'avois remarqué que des enfans maigres, & qui paroissoient trouver dans le lait une nourriture insuffisante, se rétablissoient bientôt en y joignant l'usage de l'eau. J'engageai un de mes freres, qui pratique avec succès en province, de renouveller ces épreuves, & de

m'en communiquer le résultat ; il me marque qu'il s'est assuré de l'utilité de l'eau prise de tems en tems en boisson, même dès le second mois de l'âge de l'enfant, il a fait plus de vingt expériences réitérées. Les enfans qui étoient bien portans ont gagné à cette pratique, & d'autres, qui étoient valétudinaires, ont recouvré la santé. On leur présente de l'eau simple trois ou quatre fois par jour. Un instinct naturel leur apprend à se contenter de la quantité qui peut leur convenir : dès qu'ils en ont contracté l'habitude, on les voit saisir avec autant d'avidité le verre d'eau qu'on leur offre, que la mamelle de leur mere. Une femme de la campagne, au mois de juin dernier, allaitoit un enfant de quinze mois. Ce dernier étoit maigre & foible, & la mere réduite à un état d'épuisement. La prévention de ne faire boire les enfans qu'après le sevrage, fit qu'on s'opposa d'abord à l'usage de l'eau qui avoit été conseillé; mais on déféra ensuite aux instances qui furent faites, & on accoutuma l'enfant à cette boisson. Dans moins de quinze jours il en avoit pris tellement le goût, qu'il quittoit la mamelle quand on lui en offroit. Il fut bientôt en état de manger & d'être sevré. La mere se rétablit ensuite sans peine.

On ne négligea point, dans le cas précédent, des lotions d'eau tiede aux parties inférieures, qui étoient excoriées par l'âcreté des urines ou des déjections. Il faut remarquer en général, que les lotions d'eau froide en été & tiede en hiver, sont aussi avantageuses aux enfans que

les bains. On voit très-souvent leur peau recouverte d'écailles ou d'autres saletés. Pourquoi donc ne pas la nettoyer une ou deux fois par semaine, & joindre même à l'eau un peu de pâte d'amande pour mieux enlever les matieres grasses. Ce moyen simple entretient le cours libre de la transpiration, prévient les congestions humorales, & les affections de la peau, si ordinaires à l'âge tendre. La personne dont j'ai parlé ci-dessus me marque qu'elle a fait observer cette pratique sur plus de cinquante enfans, & que tous leurs parens se félicitent de l'avoir embrassée. Il est étonnant qu'on s'oppose à ces moyens simples & salutaires, contre lesquels on ne peut prétexter qu'une routine contraire. *Une* femme du peuple avoit un enfant valétudinaire ; elle s'est toujours refusée à lui faire des lotions d'eau tiede, par la crainte imaginaire qu'elle avoit de le rendre perclus de douleurs & de rhumatismes.

Doit-on faire prendre des bains froids aux enfans, même pendant l'hiver & sans aucune restriction, comme le veut M. Tissot ? L'auteur de l'Emile remarque que c'est encore une coutume observée par une multitude de peuples, mais que parmi nous il faut avoir égard à l'état de dégénération de la race présente, & qu'il faut s'élever à cette pratique par degrés. Quelle que soit l'autorité d'un nom si justement célebre, les faits semblent indiquer que les enfans bien constitués ne doivent être asservis qu'à la méthode dont j'ai parlé ci-dessus, & qu'il ne faut plonger en tout tems dans l'eau froide que

les enfans foibles qu'on a besoin de fortifier comme par une espece de trempe. C'est une méthode assez ordinaire en Angleterre, & je puis en citer un exemple dont j'ai été témoin à Paris. Un enfant délicat & valétudinaire venoit d'atteindre son dix huitieme mois. On avoit tout à craindre de l'extrême foiblesse de sa constitution; il étoit miné sourdement par une fievre lente qui se déclaroit tous les jours vers les trois heures de l'après-midi. On se détermina à lui faire subir chaque jour une simple immersion jusqu'à la tête dans l'eau froide, ayant soin de le retirer aussi-tôt. On continua cette méthode pendant six mois. La fievre lente se dissipa bientôt. Le corps de l'enfant prit le développement ordinaire à son âge; il est maintenant à sa quatrieme année, & il jouit d'une santé parfaite (*).

(*Gazette de santé.*)

(*) Nombre d'observations, bien constatées, viennent à l'appui de cette pratique. Voyez plus bas l'article III, extrait de la médecine domestique du docteur Buchan, où sont appréciés les avantages des bains froids, & les circonstances qui doivent les faire exclure du traitement des maladies.



II.

OBSERVATIONS sur le danger de respirer un air corrompu, extraites de l'adresse du docteur HAWES, au roi & au parlement d'Angleterre, sur les moyens de conserver la vie des hommes.

Les docteurs Priestley & White ont évalué à un plein gallon l'air qu'un homme en santé corrompt en l'aspirant & en le respirant continuellement pendant une minute. D'après cette observation, il est aisé de juger combien l'air d'un sallon de compagnie est vicié par les personnes qui y sont assemblées, & combien doit l'être celui d'une chambre à coucher pendant une nuit, quoiqu'il n'y ait qu'une seule personne qui y repose.

Ce mal, car c'en est un sur lequel on ne réfléchit pas assez, est encore considérablement augmenté par les raffinemens du luxe moderne. L'exactitude mathématique, si l'on peut s'exprimer ainsi, avec laquelle nos portes & nos fenêtres sont fermées, est un obstacle invincible à l'entrée de l'air frais, qui seroit si nécessaire pour renouveller l'air intérieur. On ne néglige rien pour concentrer ce dernier; on s'est empressé de détruire ces appartemens vastes, élevés & bien aérés que nos ancêtres habitoient, & qui étoient peut-être moins commodes, mais infiniment plus sains; on y a substitué de petites boîtes, où un petit nombre de personnes réunies se trouve à l'étroit, & on les ferme encore hermétiquement. Les chambres à cou-

cher fur-tout, qui font closes avec le plus grand soin, ont été prodigieusement diminuées, & à toutes ces réformes funestes, on n'a point manqué d'ajouter l'attention plus dangereuse de dormir entre des rideaux exactement tirés, qui interceptent la communication de l'air de la chambre avec celui de l'intérieur du lit. Ce dernier air, ainsi renfermé, se remplit en peu de tems de ces matieres insensibles & perspirables qui s'exhalent des membres du dormeur, & qui passent à travers les pores imperceptibles de la peau; dans cet état, qui le dénature & le corrompt, il passe & repasse une infinité de fois dans les poumons, où il acheve de se décomposer & de prendre les qualités les plus funestes.

Cette observation, sur laquelle on ne sauroit trop insister, doit faire frémir. On n'y fait aucune attention quand on se porte bien, & on la néglige d'une maniere étrange lorsqu'on est malade : dans les fievres putrides & contagieuses, la négligence de renouveller l'air est ce qui rend les chambres des malades si dangereuses pour le patient, pour son médecin, pour ceux qui le soignent, pour les amis mêmes qui le visitent.

On peut remarquer dans toutes les salles fermées où il y a une compagnie, dans les spectacles publics, dans tous les lieux enfin où il n'y a point de ventilateurs, & où plusieurs personnes sont rassemblées, qu'aussi-tôt que l'air est phlogistiqué à un certain degré, les lumieres s'obscurcissent; nous éprouvons nous-mêmes

un ſentiment déſagréable d'oppreſſion, de langueur & de foibleſſe, & ces ſymptômes ne diſparoiſſent qu'au moment où l'air frais eſt admis. Si l'on négligeoit cette attention, l'air finiroit par ſe corrompre entiérement; il en réſulteroit la cataſtrophe terrible & douloureuſe qu'on éprouva, il y a quelque tems, à Calcutta, à un ſpectacle public dans un lieu fermé.

La flamme & tous les corps brûlans gâtent l'air de la même maniere que la reſpiration. Si l'on place une bougie allumée ſous un grand bocal de verre propre à la recevoir, on voit ſa lumiere pâlir & s'affoiblir graduellement juſqu'à ce qu'enfin elle expire, après en avoir totalement vicié l'air. Cette expérience prouve l'abſurdité du moyen inventé pour purifier un air peſtilentiel, en allumant de vaſtes bûchers qui, au lieu de corriger ſes principes contagieux, en détruiſent la qualité reſpirable.

Une autre conſéquence de cette expérience, & qui eſt trop importante pour n'être pas remarquée, c'eſt le danger de cette profuſion de feux & de bougies qui a lieu dans tous les appartemens des gens riches. Il eſt bon de leur faire ſentir que cette partie de leur luxe qui ne peut que flatter leur vanité, eſt funeſte à leur ſanté; elle ajoute à l'impureté de l'air, déja vicié par la reſpiration, & leur devient infailliblement nuiſible. C'eſt peut-être dans les lumieres, dont on ne peut ſe paſſer lorſque le jour eſt fini, qu'il faut chercher la raiſon pour laquelle l'air de la nuit eſt moins pur que celui du jour. Cette différence eſt à préſent recon-

III.

OBSERVATIONS sur les bains de mer, tirées de la neuvieme édition de la MEDECINE DOMESTIQUE du docteur Buchan.

Aucune partie de la médecine pratique n'est d'une plus grande importance, & ne mérite plus l'attention du médecin, que l'article des bains, vu que beaucoup de personnes ont perdu la vie, & ruiné leur santé, par les bains froids & par l'usage imprudent des eaux minérales..... Je ne connois aucun ouvrage, qui contienne un nombre suffisant d'observations pratiques, pour régler la conduite du malade, lorsqu'il fait usage de ces remedes actifs & importans.

Si l'on ne fait une distinction entre la maladie & la constitution de l'individu, le remede le plus efficace est plus propre à faire du mal que du bien. Chacun sait que le médecin, qui, par le bain froid, avoit guéri Auguste, tua son héritier par l'usage imprudent du même remede. Cette circonstance engagea le sénat Romain à faire des réglemens concernant les bains, afin d'empêcher les malheurs nombreux qui provenoient de l'usage téméraire & inconsidéré de cet article de luxe devenu à la mode. Mais comme de pareilles loix n'existent point dans la Grande-Bretagne, *chacun fait ce qui est juste à ses yeux*, & par conséquent beaucoup doivent faire mal.

On est généralement porté à croire que le pur élément de l'eau ne peut être nuisible, & qu'on peut s'y plonger en tout tems avec impunité. On est toutefois, à cet égard, beaucoup dans l'erreur. J'ai vu des paralysies & des apoplexies causées par le bain froid, des fievres

excitées, en y restant trop long-tems, & d'autres maladies tellement aggravées par son usage constant, qu'elles ne purent jamais être entiérement déracinées. Il y a beaucoup d'exemples dans les tems anciens & modernes, des conséquences dangereuses provenues aussi de l'usage imprudent des bains chauds. . . . .

L'immersion dans l'eau froide est un usage qui remonte à la plus haute antiquité; en effet, elle doit être du même âge que l'homme même. Le besoin d'eau pour la propreté, & le plaisir provenant de son application au corps, dans les pays chauds, doit avoir rendu de bonne heure cet usage recommandable à l'espece humaine; l'exemple même des animaux suffisoit pour en faire naître l'idée; la plupart des brutes se plongent, par instinct, dans l'eau froide; & l'on en a vu languir & même périr, étant privées de cet élément. Mais que la pratique du bain froid soit le résultat de la nécessité, du raisonnement ou de l'imitation, c'est ce qu'il importe peu d'examiner. Notre but est de marquer les avantages qui peuvent en provenir, & de mettre en garde le monde contre l'usage imprudent qu'on en peut faire.

Le bain froid est efficace dans une variété de cas; il est particuliérement bienfaisant pour les habitans des villes peuplées, qui sont oisifs & menent une vie sédentaire. A leur égard, l'action des solides, qui est toujours trop foible, cause une circulation languissante, une masse crue & non digérée d'humeurs, & des obstructions dans les vaisseaux capillaires & dans le systême glandulaire. L'eau froide, par sa gravité, aussi-bien que par sa vertu tonique, est très-propre à prévenir ou à guérir ces symptômes. Elle accélere la circulation du sang, facilite les diverses secré-

dit-on, couverts de sueur & de poussiere, étoient dans l'usage de se jetter dans les rivieres, sans en être incommodés. Quoiqu'ils échappassent souvent, sans danger, à cet acte imprudent, cependant leur conduite étoit certainement contraire à toutes les regles de la médecine; d'autant plus que j'ai connu beaucoup de personnes robustes à qui une pareille épreuve a coûté la vie. Je ne conseillerai pas toutefois à des malades d'aller dans l'eau froide quand ils ont froid; il faut au moins prendre autant d'exercice qu'il en faut, pour exciter une douce chaleur par-tout le corps, sans cependant l'échauffer trop.

Le bain froid est de la derniere importance pour les jeunes gens, & sur-tout pour les enfans. Ses vertus toniques sont très-bonnes pour leurs tendres fibres; il fait grandir, fortifie & prévient une variété de maladies auxquelles l'enfance est sujette. Si les enfans étoient accoutumés de bonne-heure au bain froid, il arriveroit rarement qu'il leur feroit contraire, & nous verrions moins d'exemples d'écrouelles, de nœuds (*) & autres accidens, qui sont funestes à beaucoup de monde, & qui rendent les autres malheureux pour la vie. Quelquefois, ces maladies font que les enfans ne peuvent supporter l'eau froide; ce qui provient de ce qu'ils n'y ont pas été accoutumés de bonne-heure & réguliérement. Il est toutefois nécessaire d'avertir les jeunes gens de ne pas faire un usage trop fréquent du bain; je sais beaucoup de conséquences funestes provenues de la pratique journaliere de se plonger dans la riviere & d'y rester trop long-tems.

Le tems de la journée le plus favorable pour prendre le bain froid est sans doute le matin, ou

(*) Qui viennent aux enfans.

immédiatement avant le dîner; & la meilleure méthode est celle de se plonger la tête la premiere. Comme le bain froid tend constamment à porter le sang & les autres humeurs vers la tête, on doit avoir pour principe de mouiller toujours cette partie la premiere. Si l'on ne néglige rien dans cette circonstance, il y a raison de croire que les grands maux de tête & autres indispositions, qui proviennent souvent du bain froid, peuvent être souvent prévenus.

Le bain froid, continué trop long-tems, non-seulement occasionne un grand flux d'humeurs vers la tête, mais encore refroidit le corps, retire les muscles, relâche les nerfs, & détruit entiérement l'effet des bains; par-là, en ne faisant point attention à cette circonstance, des nageurs habiles sont souvent incommodés, & perdent même quelquefois la vie. Une seule immersion suffit pour répondre au but bienfaisant du bain froid; & le malade doit être bien essuyé, du moment qu'il sort de l'eau, & prendre ensuite de l'exercice, pendant quelque tems.

Quand le bain froid cause des frissons, fait perdre l'appétit, occasionne l'apathie, des maux de poitrine ou d'entrailles, une diminution de forces, de violens maux de tête, on doit le discontinuer.

Quoique ces observations ne soient nullement destinées à indiquer tous les cas où le bain froid peut être nuisible, ni à faire voir son grand avantage, comme remede; cependant on espere qu'elles serviront à mettre en garde le monde contre quelques-unes des erreurs dans lesquelles on est sujet à tomber, faute d'attention; erreurs qui non-seulement mettent la vie en danger, mais décréditent encore un remede excellent.

(*Universal magazine.*)

AGRICULTURE.
ECONOMIE.
INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

Sur la culture d'une plante-racine, *de la plus grande ressource pour l'engrais des bestiaux & la nourriture des gens de la campagne.*

PREMIERE LETTRE.

Lorraine Allemande, à Putelange, le 8 décembre 1785.

Des personnes de tout état, témoins & imitateurs des expériences que j'ai faites, m'engageant à les rendre publiques, je ne sais pas de voie plus sûre, pour en répandre la connoissance, que celle de vos feuilles, dont l'utilité est aussi généralement connue que justement appréciée.

Je cultive depuis plusieurs années, avec le plus grand succès, une plante-racine, qui est d'un produit étonnant; elle est une nourriture très-saine & très-substantielle pour toute espece de bétail, tant en été qu'en hiver.

J'ai lieu de présumer que cette racine est peu ou point du tout connue en France, puisqu'elle

n'a pas même de nom-propre en François, & que je ne puis en trouver la description dans aucun ouvrage de botaniste. En Allemagne, où l'on en tire les plus grands avantages, on l'appelle *dick-rüben* (gros navet); *dick-wurzel* (grosse racine); *mangel-wurzel* (racine de disette), parce que, quand tout autre fourrage manque, elle produit & réussit toujours.

Cette racine n'est point dans la classe des navets ni des carottes; & quoiqu'elle ressemble extérieurement, & par sa graine, assez à la betterave, elle lui est supérieure à tous égards, & paroît former espece.

C'est, Monsieur, cette précieuse racine que je voudrois faire connoître aux cultivateurs & aux habitans de la campagne; j'en ai éprouvé les vrais avantages dans ces deux années de disette de fourrages: non-seulement elle peut y suppléer dans toutes les saisons; mais elle mérite, même dans les meilleures années, à bien des égards, la préférence. Aisée & peu dispendieuse à cultiver & à récolter, elle réussit dans toutes les terres, où l'on peut semer des racines quelconques; on la plante en pleine terre, dans les jacheres, & par-tout où il y a du fonds. Le puceron qui ravage tout, ne la touche pas; aucun insecte, ni en terre ni sur terre, ne lui nuit jamais; & la plus grande sécheresse n'altere pas sa végétation; la nielle même ne lui fait aucun tort: elle n'effrite point le sol qui la nourrit, mais le rend meuble & apte à recevoir le bled avant l'hiver.

Si vous voulez avoir la bonté, Monsieur, d'insérer cette annonce dans votre journal, je m'engage, avec le plus grand plaisir, à vous fournir successivement & par lettre, tout ce qui peut concerner cette racine; le tems & la ma-

niere de la planter & de la cultiver (tout le succès dépend de ces opérations) ; celle d'en récolter les feuilles, qui se succedent sans fin dans la plus grande abondance, & l'usage qu'on en doit faire, sur-tout pour la nourriture des bêtes à corne. Je parlerai ensuite de la récolte des racines, qui se fait en novembre, qu'on peut faire durer & conserver sans altération jusqu'au mois de juin ; de la façon de les préparer pour nourrir & engraisser les vaches, les bœufs, les moutons & les porcs ; ensuite je décrirai les avantages réels & multipliés que j'ai reconnu résulter de l'usage de cette racine pour l'économie rurale, & le soulagement des peuples. Les préjugés les plus opiniâtres, contre tout ce qui est nouveau, ne tiendront pas contre l'évidence d'un produit qui passe toute espérance.

Quelques-uns de mes correspondans viennent de me faire une objection qui se présente naturellement. » Si cette racine n'est pas connue en » France, & que nous voulions en essayer la » culture, qui est-ce qui nous en procurera de » la graine? «

J'en fais venir d'Allemagne ma provision, vers la fin de ce mois-ci, avec celle qui m'a déja été demandée. J'offre aux personnes qui désireront d'en avoir, de leur en procurer en même tems, & de la leur envoyer par la messagerie. La livre de cette graine, rendue ici, me coûte 40 f. Celui que je chargerai de l'expédition, de l'emballage & des frais du transport jusqu'à la premiere messagerie, qui est distante de 4 lieues de Puttelange, demande 5 f. par livre de semence; ainsi, à raison de 45 f. la livre, je pourrois en faire parvenir dans le mois de janvier, à tous ceux qui me feront l'honneur de m'en deman-

ter : mais je les prie de m'adresser les lettres & l'argent franc de ports.

Il faut semer cette graine de bonne heure ; dès la fin de février, si le tems permet de remuer la terre, parce qu'elle y reste près d'un mois avant de lever. Une livre de graine donnera au moins 2000 plants, qu'on replante ensuite à 18 pouces de distance en tout sens, comme je l'indiquerai. On peut calculer la quantité de graine qu'il faut, d'après l'étendue du terrein qu'on veut employer à cette culture.

Je suis, &c. L'abbé de COMMERELL.

(*Journal général de* France.)

DEUXIEME LETTRE.

A PUTTELANGE, le 27 décembre 1785.

Je m'empresse, Monsieur, de remplir les engagemens que j'ai pris dans ma lettre du 8 de ce mois, insérée dans votre journal, de faire connoître en détail tout ce qui peut concerner la *Racine de disette.*

Dès que le temps permet de cultiver la terre, vers la fin de février & dans le mois de mars, on seme la graine de cette racine (comme celles des légumes qu'on replante) ou à la volée, ou en rayons espacés de cinq pouces. Il faut la semer un peu clair, parce qu'outre qu'elle est grosse, on aura plus de facilité d'en arracher les mauvaises herbes ; & les plants en viennent plus beaux, plus vigoureux. On prend ordinairement à cet effet un peu de bonne terre, bien meuble, dans un jardin.

Cette opération faite, on a le temps de préparer le champ destiné à être emplanté de cette racine. Il en est de celle-ci, comme de toutes les autres plantes ; mieux la terre est fumée, pro-

fondément labourée & rendue meuble, & plus ces racines viendront grosses & belles; la récolte de leurs feuilles sera également plus multipliée & plus abondante; dans une terre médiocre, elles ne peseront que 4 à 5 liv. & on ne les effeuillera que 4 à 5 fois; dans une bonne terre elles péseront 9 à 10 liv. & on les effeuillera 8 à 9 fois. En 1784 j'en avois planté une partie dans un sol très médiocre; les plus belles n'ont pesé que 5 livres: cette année-ci je les ai fait mettre dans une bonne terre à bled; elles pesent depuis 7 jusqu'à 10 liv. Voilà le produit d'une terre forte. Dans un terrein léger, sablonneux & gras, cette racine vient encore plus grosse; il s'en trouve pesant 14 liv.

Il est avantageux de semer tous les mois de cette graine, depuis février jusqu'en juin, pour en avoir des plants en tout temps, & dès qu'on a quelque part une place vuide, soit dans les jardins ou dans les champs, on y plante de ces racines. En 1784 les pucerons m'ayant détruit quatre fois de suite mes semailles de navets, j'y ai substitué de ces plants dans le mois d'août; j'en ai récolté les feuilles trois fois, & les racines pesoient encore 3 à 4 liv.

Vers le commencement du mois de mai, la terre étant bien labourée à la beche ou à la charrue, bien dressée & nivelée au rateau ou à la herse, il faut visiter la pépiniere. Si les racines ont 5 à 6 pouces de long, & qu'elles soient de la grosseur d'un fort tuyau de plume à écrire, on doit les tirer de terre, &, sans rien retrancher de leurs fibres, on coupe le haut de leurs feuilles, comme on fait des endives; ensuite avec un plantoir de bois on les plante en ligne & en échiquier, à *18 pouces de distance l'une de l'autre; mais de maniere qu'on puisse voir*

le collet de la racine hors de terre, environ de six lignes : précaution aisée, mais très-essentielle, sans laquelle on ne réussit pas bien. Ces plants reprennent racine dans les 24 heures ; & un homme une fois au fait, peut en planter 1800 à 2000 par jour.

A la fin de juin ou dans les premiers jours de juillet, quand les feuilles extérieures ont environ un pied de long, on en fait une premiere récolte, en les cassant autour de la racine. On peut à cet effet appuyer le pouce en dedans & à la naissance de la feuille, dont il ne faut pas laisser de chicot : mais on n'en doit cueillir à la fois que celles qui se penchent sur la terre, & toujours ménager celles du cœur ; elles se reproduisent & en croissent plus vîte. Aussi-tôt après cette premiere récolte, on donne un labeur ou binage aux racines avec le hoyau. Un enfant peut suivre avec une spatule de bois, *qui lui servira à détourner la superficie de la terre fraîchement remuée, autour de toutes les racines, de maniere qu'elles soient déchaussées d'un pouce & demi ou deux pouces ; elles paroîtront alors être plantées dans un petit bassin de 9 à 10 pouces de diametre.* Dans les terres légeres, il suffit de sarcler la mauvaise herbe, s'il y en a, & de bien faire le travail avec la spatule. Voilà la seconde opération essentielle, après laquelle on n'a plus qu'à récolter. C'est à ce moment que les racines commencent à s'étendre & à croître d'une maniere étonnante : elles ne veulent point de plantes parasites pour voisines ; il leur faut de l'air & de la place pour pouvoir s'abandonner à leur inconcevable végétation.

Dans une bonne terre on peut effeuiller ces racines tous les 12 à 15 jours : on n'est pas plutôt au bout d'un champ, qu'il faut déja recom-

mencer à l'autre bout. J'ai remarqué plus d'une fois, que dans les 24 heures les feuilles croissent de 25 à 30 lignes en longueur, & de 18 à 20 lignes en largeur; aussi dès la seconde récolte, ont-elles 28 à 30 pouces de long, sur 20 à 22 de large. J'en reste à l'usage de ces feuilles, dont la description sera pour une autre fois. Je suis, &c. l'abbé de COMMERELL.

(*Journal général* de France.)

TROISIEME LETTRE.

A PUTELANGE, le 29 décembre 1785.

J'ai eu l'honneur, Monsieur, de vous annoncer dans ma lettre du 27 décembre, que le sujet de ma premiere seroit d'indiquer l'usage des feuilles de la racine de disette, & la maniere de les donner au bétail. Les vaches, les bœufs, les moutons dévorent ces feuilles, s'en nourrissent au mieux, & s'en engraissent facilement; on les leur donne entieres, comme elles arrivent des champs. Toutes les volailles de basse-cour en mangent, coupées ou hachées menu, mêlées avec du son; elles s'en engraissent également : les cochons, les chevaux même s'en accommodent très-bien.

D'après les expériences réitérées & bien suivies, que j'ai fait faire sous mes yeux, je dois prévenir que les vaches à lait, que l'on veut conserver telles, peuvent manger de ces feuilles pour toute nourriture, pendant 8 à 15 jours de suite, sans le moindre inconvénient. On les verra, dès les premiers jours, augmenter en lait & crême de la plus parfaite qualité : mais si l'on veut continuer à les nourrir du même fourrage seul, on les verra également s'engraisser d'une maniere frappante. Peu-à-peu elles diminueront en lait;

&

& sa substance tournera entiérement en graisse. Ces feuilles faisant le même effet sur les bœufs & les moutons, on peut juger de la facilité qu'il y a de les engraisser parfaitement avec cette seule nourriture.

Si l'on veut conserver les vaches à lait dans leur produit, il faut mêler avec ces feuilles, de tems à autre, un tiers ou un quart d'herbes quelconques des champs, dont on les nourrit communément. On peut leur donner de ces herbes une fois par jour, ou, tous les 3 à 4 jours, les en nourrir une journée entiere; &, par ce moyen, on les trouvera d'un rapport aussi étonnant, que leur laitage sera excellent. Ces observations ne concernent que les vaches que l'on nourrit constamment à l'étable.

Quand la pluie ou le mauvais tems menacent, on doit faire provision de ces feuilles, pour deux ou trois jours: mais il faut quelquefois retourner les tas qu'on en fera, afin qu'elles ne s'échauffent pas. Les récoltes multipliées de ces feuilles, ne donnent pas plus de peine que celles des autres fourrages en vert, qu'on est obligé de faucher, de faucilller ou d'arracher dans les prés & les champs, & qu'il faut également ramasser pour les transporter dans les étables. La seule différence, qui est encore en faveur de ces feuilles, est que des enfans peuvent faire cette besogne, tandis qu'il faut des hommes pour faucher les autres fourrages.

En plantant de ces racines, proportionnément à la quantité des bestiaux qu'on veut entretenir, ou engraisser, l'on est sûr de pouvoir leur fournir cette nourriture, quelque tems qu'il fasse, même dans les plus fortes & les plus longues sécheresses, jusqu'au moment où l'on peut commencer à leur faire manger les racines.

J'ai essayé, de diverses manieres, à réduire ces feuilles en fourrage sec; j'y ai réussi : mais je ne conseille à personne d'en faire usage. Les peines de la manipulation, & le peu de produit m'y ont fait renoncer; ces feuilles moelleuses & fort tendres se fondent au soleil; il faut beaucoup de tems pour les sécher : elles disparoissent presque au four; la moindre pluie, la rosée même les putréfient & les réduisent à rien. J'en ai fait enfiler beaucoup, qui ont été séchées à l'air, & qui ont réussi : mais une vache en mangeroit dans un jour, ce dont elle se nourriroit en vert pendant huit jours; d'ailleurs cette opération est trop longue, pénible & dispendieuse pour les habitans de la campagne; l'usage de la racine vaut mieux, & les dédommagera bien de cette difficulté.

Les feuilles de cette racine sont aussi une nourriture très-agréable & saine pour les hommes. On en mange les côtes comme celles des bettes : elles n'en ont pas le goût de terre, & participent à celui du cardon d'Espagne. On peut les préparer de différentes manieres. Les feuilles, apprêtées en légume & en entremets, sont préférées aux épinards par bien des personnes; & comme c'est un des premiers légumes, qu'on mange depuis le printems jusqu'au mois de novembre, il est très-profitable, par sa reproduction continuelle & abondante, aux fermiers, aux gens de la campagne, & dans les maisons où il y a un nombreux domestique. Les racines cuites se mangent avec plaisir en hiver, accommodées de plusieurs façons; c'est un très-bon légume, d'un goût agréable, bien supérieur à la betterave, & au moins aussi bon que le navet. Je suis, &c. l'abbé DE COMMERELL.

P. S. Plusieurs personnes, qui me font l'hon-

neur de m'écrire pour me demander des graines de cette racine, désirent savoir par quel moyen elles pourront m'en faire passer le prix : je croyois l'avoir indiqué. Il y a une direction de la poste aux lettres, établie à Puttelange. C'est la voie la plus sûre & la plus prompte pour me faire parvenir directement lettres & argent à mon adresse, & francs de port. Je vais prendre des précautions pour pouvoir fournir de ces graines jusqu'à la fin de février, ainsi qu'on le désire ; on peut les semer pendant tout le mois de mars, si le tems ne permet pas de le faire plutôt.

(*Journal général* de France.)

II.

EXTRAIT d'un mémoire adressé au gouvernement sur la destruction des mans *& des hannetons* (*) ; *par M.* ADAM, *professeur émérite de l'université de* Caen.

Les hannetons sont des insectes volans de la classe des escarbots. La grande espece est la plus commune & la plus vorace. Ce scarabée est long d'environ un pouce, large de demi-pouce ; il a le ventre noir & le dos couvert d'une écaille roussâtre un peu farineuse, & sous laquelle il replie & cache ses véritables ailes. Il commence à paroître & sort de terre au mois de mai & juin jusqu'en juillet, où il périt & disparoît tout-à-fait. Les fe-

(*) Voyez le journal de *Janvier* 1786, page 355 & suivantes.

melles font plusieurs pontes dans cet espace de tems, & vont déposer leurs œufs, non dans les bois ni les taillis, mais dans les champs, dans les prairies, sous la fiente des bestiaux, & dans les terreins les plus à découvert, en friche & les moins tourmentés, parce que le ver ou man qui en est produit, redoute l'humidité. Les mans restent trois printems sous terre; ainsi les œufs pondus cet été, sont éclos au mois de septembre dernier; mais ils ne compléteront leur derniere métamorphose en hannetons qu'au printems de 1787. Ce ver emploie cet intervalle à prendre son accroissement; il est d'un blanc jaunâtre; il parvient à la longueur de 15 à 18 lignes. La sécheresse générale de l'hiver & du printems qui l'a suivi, a infiniment contribué à sa multiplication.

Ce ver se tient communément à un pouce sous terre dans le printems & l'automne, à un demi-pouce dans l'été, mais il descend aux approches de l'hiver; & selon que le froid est long ou rigoureux, il s'enfonce depuis dix pouces en terre jusqu'à un pied de profondeur. A mesure que le froid se relâche au printems, il se rapproche de la surface, & c'est alors qu'il recommence ses ravages; il attaque indistinctement les graines des plantes semées ou tombées en terre & leurs racines. Ce fléau est même redoutable pour les arbres fruitiers; l'arbre périt lorsque l'abondance de la seve l'invite à en attaquer les racines. D'un autre côté, le hanneton dévore au printems les bourgeons des arbres, leurs feuilles, leurs fleurs, & leurs fruits à peine naissans.

Le moyen le plus sûr, le plus universel & le plus économique de détruire cet insecte, sera de faire ses labours profonds au mois d'avril & de mai prochains, ainsi qu'en septembre & octobre suivans, tandis qu'on fera suivre la charrue par des enfans qui ramasseront les mans que la charrue aura mis à découvert; un second labour, ou du moins une herse pesante qu'on passera sur le premier, achevera de les mettre à nud. Lorsqu'on aura ramassé ces vers, il conviendra de les détruire, & le plus sûr sera de les brûler.

Il ne sera pas moins essentiel, au printems prochain, de déclarer une guerre vive & prompte aux hannetons lorsqu'ils sortent de terre; leur voracité fait qu'ils se jettent par-tout dans les campagnes sur l'herbe jaune, sur les haies & sur les arbres, dont ils détruisent les jeunes pousses, les bourgeons, les feuilles & enfin les fruits. L'heure la plus commode pour les attaquer, est le matin au lever du soleil, lorsque la fraîcheur de la nuit les tient encore engourdis, & que la crainte de la rosée les empêche de déployer leurs ailes & de voler; ensuite dans la grande chaleur du jour, parce qu'alors ils s'accouplent, & que leur accouplement étant fort long, l'épuisement qui y succede fait qu'il suffit de secouer les arbres pour les détacher des feuilles & pour les faire tomber. On ne sauroit trop veiller à la destruction de ce fléau dans ces deux états de man & de hanneton, parce que si la fin de l'hiver & le printems prochain ne sont pas pluvieux, il est iné-

vitable que l'abondance qui en fortira de la terre; ne multiplie l'efpece à l'infini & n'étende à plufieurs années fes ravages (*).

(*Mercure de France.*)

III.

Bons effets d'un moyen économique propofé pour la nourriture des chevaux; par M. Cretté de Palluel, maître de pofte de St. Denis.

Messieurs,

Vous avez publié la lettre que j'eus l'honneur d'adreffer, au mois d'août de l'année derniere, à M. l'intendant de la généralité de Paris, fur un moyen économique auquel la difette des fourrages m'avoit engagé de recourir pour la nourriture de mes chevaux (**). Ce régime confifte en un mêlange de paille hachée, d'avoine & d'orge, l'une & l'autre écrafée fous la meule, & le tout légérement mouillé. La proportion eft de deux boiffeaux de

---

(*) Dans le journal prochain, nous ferons connoitre un mémoire intéreffant fur le même fujet, adreffé à la *Société d'Emulation* de Liege, par M. Godart, médecin à Verviers. On ne peut trop multiplier les moyens de deftruction contre un fléau qui a eu, & qui pourroit avoir encore des fuites funeftes pour les cultivateurs.

(**) Voyez cette lettre dans le journal de *Novembre*, 1785, page 302 & fuivantes.

paille, d'un sixieme d'avoine, & d'un sixieme d'orge pour deux repas; par ce moyen je retranche de la ration de chaque cheval une botte de foin & un quart d'avoine, ce qui de 3 liv. 12 sols que me coûtoit sa nourriture, la réduit à 2 liv. 11 sols.

J'ai coutume de nourrir mes chevaux de la sorte, & l'économie n'est pas le seul avantage que j'y trouve. Ils s'entretiennent très-bien, sur-tout ceux qui, buvant leur avoine, la digerent nécessairement mal. Ils n'éprouvent plus ces tranchées dont ils étoient autrefois si fréquemment atteints, & depuis cette époque, je n'en ai pas perdu un seul de maladies inflammatoires, fléau dont j'étois désolé. M. le baron d'Ogny, informé de ces détails, m'a fait l'honneur de se transporter chez moi, pour vérifier, par lui-même, le compte avantageux qui lui en avoit été rendu, & cet administrateur a adressé à tous les maîtres de postes du royaume, une lettre circulaire pour les engager à adopter ce régime économique, & sur-tout salutaire, qui est actuellement employé par nombre de personnes de considération, & par plusieurs écuyers.

Je profite de la circonstance pour faire connoître les avantages du moulin-hachoir que je viens d'établir; le succès de cette machine surpasse ce que j'en espérois. La paille en sort purgée de toute poussiere, coupée à largeur égale, dépecée & écrasée dans ses nœuds. Ce moulin, dont la construction ne me revient

qu'à 1500 livres, mu par un cheval ordinaire, fait en 12 heures 1500 boisseaux de paille.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Journal de* Paris.)

I V.

Procédé pour le gris, bon teint, sur soie.

On désire depuis long-tems un gris bon teint pour les étoffes & pour les bas de soie. Le procédé que nous allons indiquer donne une teinture qui résiste à l'air, aux acides, & qui conserve même sa couleur au sortir du débouilli de tartre & d'alun. Mettez dans une chaudiere l'eau bouillante, & pour chaque livre de soie une livre de sumac, renfermée dans un sac de toile, dont le grain soit serré. Laissez bouillir le sumac environ un quart-d'heure, après lequel vous retirerez le sac, & vous abattrez la soie dans la chaudiere, en la tournant sur les lisoirs. Lorsqu'elle y aura bouilli, à-peu-près six minutes, ayez soin de la sortir, de la laver & de la tordre à la cheville. Passez-la ensuite dans un baquet, où vous aurez fait dissoudre à froid depuis quatre jusqu'à six onces de couperose par pinte d'eau. La nuance plus foncée ou plus claire que vous désirez doit régler la plus ou moins grande quantité de couperose; faites attention sur-tout de n'employer pour cette teinture que de la couperose d'un beau verd transparent, & rejettez celle qui est d'un verd brun. Au défaut de la premiere, servez-vous de la dissolution de fer par l'acide nitreux, à la dose d'une once de fer pour quatre onces

d'eau-forte, dans une pinte d'eau. En la sortant de ce bain, tordez la soie, ne la lavez point, & repassez-la dans un bain de sumac bouillant, en tournant vivement les lisoirs pendant trois ou quatre minutes; lavez-la ensuite en eau courante.

Observez, 1°. que le bain de couperose ne se salit point, quoiqu'il colore la soie, & conséquemment qu'il peut servir pour une grande quantité de soie; 2°. que la premiere trempe en eau de couperose donne des gris assez solides à l'air; mais que c'est le second bouillon en sumac qui leur donne une grande fixité; 3°. que plus on augmente la dose de sumac, plus les couleurs grises sont vineuses, fleurs de pêcher, lilas; 4°. qu'il est essentiel d'avoir un second baquet dans lequel vous mettrez de l'eau, & une demi-once de vitriol par pinte d'eau. Lorsque les couleurs sont trop vineuses, ou que vous souhaiterez qu'elles tiennent davantage sur le gris de fer, vous les passerez dans ce bain acide, & vous les laverez. S'il arrivoit que certaine soie perdît son lustre, pour avoir trop long-tems bouilli en sumac, vous le lui rendriez en la passant dans ce bain. Vous obtiendrez par son moyen une variété de nuances très-agréables, & il n'y a point à craindre qu'il endommage la soie; 5°. qu'après que la soie a été teinte, il faut la laisser sécher pour fixer davantage la couleur; ensuite vous l'humecterez avec de l'eau pour la passer dans le bain acide; 6°. que si vous remettez de l'eau dans la chaudiere au sumac, & que vous y fassiez de

nouveau bouillir le même sac, vous tirez encore parti de ce vieux bain, en y repassant des soies déja teintes que vous voudrez plus foncées en couleur, ou en y teignant de nouvelles soies; ce qui réduira cette teinture à une dépense bien modique. On peut être assuré que les bas, les satins, les taffetas & les autres étoffes qu'on aura faits avec des soies grises, teintes d'après ce procédé, n'éprouveront point d'altération sensible à l'air, & ne seront point dans le cas d'être tachés par le jus d'orange, de citron, &c.

(*Journal général de* France.)



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

FRANCFORT, le 10 novembre, 1785.

CHAQUE officier & soldat de la brigade Hanoverienne, qui a servi si glorieusement à Gibraltar pendant le siége mémorable de cette place, viennent de recevoir une médaille d'argent, qu'avec l'agrément du roi d'Angleterre, le général Elliot a fait frapper en mémoire de la belle défense de sa garnison. Le roi, la reine, tous les princes & princesses de la maison royale ont accepté une de ces médailles en or. Cette attention si honorable du général Anglois pour les compagnons de ses travaux, l'est devenue encore davantage par la maniere dont le gouverneur de Gibraltar a informé le feld-maréchal Hanoverien de Rhéder, de cette distribution. Voici la traduction littérale de la lettre touchante de M. Elliot.

» Je prends la liberté de m'adresser à votre » excellence dans une circonstance, qui me pa- » roît remarquable à bien des égards. «

» S. M. a daigné me permettre de faire frapper une médaille d'argent pour transmettre à la postérité le souvenir d'une action militaire qui, à ce que je crois, a été jusqu'ici sans exemple. «

» Votre excellence comprendra d'abord que je veux parler de cette brigade renommée des troupes électorales de S. M. qui, aux yeux de toute l'Europe, a montré une vertu si éclatante, pendant si long-tems, & dans des circonstances, qui auroient mis à l'épreuve la vertu des héros les plus sublimes. Votre exc. ne me croira pas capable sans doute de publier ces louanges légitimes dans le dessein de m'emparer pour moi-même d'une partie de leur mérite. «

» Un général peut être tranquille & sans inquiétudes, au milieu même de la guerre, quand il peut compter sur le courage & la fidélité de pareilles troupes, qui joignent la discipline la mieux observée, avec le zele, la patience & la bravoure; que les travaux les plus rudes & continuels ne peuvent rebuter; que les maladies, les blessures & la mort même n'épouvantent point; qui savent, sans se plaindre, avoir presque toujours la famine & la disette devant les yeux, & jamais l'abondance. Votre exc. les connoît; & je ne finirois pas si je disois d'eux tout le bien que j'en sais dans le fond de mon cœur. Comme le roi a bien voulu que je lui présente sur cet événement une médaille d'or, à lui, à la reine, au prince de Galles, à tous les princes & princesses de la maison royale, j'en ai pris occasion d'en faire frapper de semblables en argent, qui doivent arriver incessamment à Hanovre. «

» Oserois-je prier votre exc. d'en accepter
» une pour elle, aussi-bien que pour le géné-
» ral-lieutenant de la Motte, le général-major
» de Sydow & chaque officier & soldat sans
» exception, qui ont servi à Gibraltar depuis le
» mois de juin 1779, & qui ne l'ont quitté
» qu'avec le reste de la brigade. «

» Je me flatte que tous n'y verront qu'une
» preuve de mon amitié, & de ma gratitude,
» qui ne finira qu'avec ma vie. Je crois qu'il se
» trouvera un assez grand nombre de ces mé-
» dailles pour remplir la totalité de mes inten-
» tions; mais dans le cas où il n'y en auroit
» pas assez, je renverrai ce qui manquera le plu-
» tôt possible. «

» M. le général de Freytag, mon vieux ami,
» avec lequel j'ai été en correspondance suivie
» pendant tout ce tems, ne refusera certainement
» point une médaille qui a été frappée sous les
» auspices de S. M. «

» Votre exc. voudra bien me pardonner la
» liberté que je prends de m'adresser à elle;
» mais j'ai cru qu'en passant par ses mains, ces
» médailles recevroient une nouvelle valeur.
» J'ai l'honneur d'être, &c. «

G. A. ELLIOT.

(*Mercure de* France.)

II.

Le port de Dieppe vient d'être témoin d'un nouveau trait de bravoure & d'humanité, digne d'être rapporté.

Dans un fort gros tems, de la matinée du 29 novembre, les bateaux de Dieppe, employés à la pêche du hareng, se disposant à regagner le port, un d'eux a eu le malheur de faire

I V.

Il s'est formé à Copenhague une association de bienfaisance, sous le nom de *Société de la vertu civique*, dont le but est d'encourager tous les genres d'industrie nationale, de récompenser les inventions & les découvertes utiles à la patrie, & en général toutes les vertus publiques & particulieres. Elle fait des avances aux habitans industrieux, se charge même du débit de leurs marchandises, soutient la société d'économie rurale dans ses travaux pour l'amélioration de l'agriculture, & se propose de couronner par des prix des mémoires utiles sur quelques branches d'économie. Les portraits des hommes qui se distingueront par de belles actions, seront placés dans la salle d'assemblée, & au décès de ces citoyens vertueux, on y prononcera leur éloge. Toutes les actions vertueuses qui parviendront à la connoissance de cette nouvelle société, seront récompensées d'une médaille ou d'un équivalent en argent.

(*Journal encyclopédique*)

V.

M. Hermand de Gairy, ancien avocat aux conseils, & chargé de l'administration des charités à St. Sulpice, (écrit-on de Paris) a travaillé pendant 10 ans à composer un petit ouvrage intitulé : *La route du bonheur, tracée par un pere à sa postérité.* Cet opuscule offre un tableau de tous les devoirs à remplir, tant par rapport à la religion que par rapport à la vie

civile, & assurément on ne sauroit trop louer les vues de l'auteur, pere d'un fils ci-devant consul à Lisbonne, & de deux filles avantageusement mariées. Il entend par son testament que son ouvrage soit lu, après son décès, devant ses enfans une fois l'année; & pour qu'on ne manque pas à cette obligation, il a placé 12000 liv., dont la rente est de 600 liv., & sera distribuée ce jour-là, après la signature du procès-verbal qui constatera la lecture, savoir: 150 liv. à chacun de ses enfans, 90 liv. pour indemnité à la personne chez qui on aura dîné, 24 liv. à l'ecclésiastique qui aura lu l'ouvrage, & 36 liv. à une sœur grise qui sera de la fête, & les employera au soulagement des pauvres.

(*Journal encyclopédique.*)



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

Un plaisant vient d'énumérer & de classer comme il suit les mariages dans Londres, en proposant de publier chaque année cet état, à l'*instar* des bills de mortalité. Il compte :

De femmes échappées de chez leurs maris.	1,132
De maris qui ont fui leurs femmes.	2,348
D'époux en séparation concertée ou légale.	4,175
... Vivans en guerre ouverte.	17,345
... En inimitié domestique, quoique unis en apparence aux yeux du public.	13,279
... Indifférens les uns aux autres. .	55,246
... Censés heureux.	3,175
... Heureux comparativement. . . .	127
... Réellement heureux.	13
Total des mariages.	96,840

II.

Les *Vies des poëtes Anglois*, par le célebre Samuel Johnſon, ſe trouvent ſemées d'anecdotes qui en rendent la lecture très-piquante. Parmi ces anecdotes, il y en a de ſingulieres. Telle eſt, entr'autres, celle-ci qu'on trouve dans la vie de Milton. Jacques II, pendant qu'il n'étoit que duc d'Yorck, alla un jour faire une viſite à Milton, qui vivoit alors dans la retraite & dans l'obſcurité, oublié par la cour qui ne lui pardonnoit pas ſon ancien attachement au protecteur, & ſes écrits en faveur de la cauſe des rebelles contre celle du roi. Milton étoit aveugle; le duc d'Yorck, dans le cours de la converſation, lui demanda s'il ne regardoit pas ſon aveuglement comme un juſte jugement de dieu, qui le puniſſoit d'avoir écrit contre Charles I ſon pere. Le poëte, qui au milieu du changemant de ſa fortune, & de la révolution qui avoit rétabli l'ancienne conſtitution, conſervoit ſon eſprit & ſes principes républicains, lui répondit froidement : *Si votre alteſſe royale penſe que les calamités qui tombent ſur les malheureux habitans de la terre, annoncent les jugemens du ciel, de quelle maniere devons-nous enviſager le ſort du roi votre pere? Dans votre ſuppoſition, la colere du ciel s'eſt manifeſtée d'une maniere bien plus grave & bien plus terrible contre lui que contre moi : elle l'a privé de ſa tête, & elle ne m'a ôté que les yeux.*

III.

L'alderman Barber étoit un de ces hommes que le monde distingue par la dénomination d'*hommes de plaisir*, & qui quittent difficilement dans la vieillesse les habitudes qu'ils ont prises pendant qu'ils étoient jeunes. C'étoit un vieux garçon qui aimoit encore la compagnie du beau-sexe, & qui n'étoit pas toujours délicat sur le choix des jeunes personnes qu'il attiroit chez lui. Il arriva qu'un jour un de ses amis, membre du parlement, vint le voir & entra familiérement dans sa chambre, parce qu'on lui avoit dit qu'il étoit alors dans les douleurs d'un accès de goutte. Le député, après les complimens ordinaires, s'assied & entre en conversation; mais bientôt remarquant que les rideaux du lit étoient fermés assez soigneusement, les couvertures relevées, & l'échevin un peu embarrassé, il soupçonna qu'il n'étoit pas seul & que sa visite étoit importune. En portant les yeux de tous côtés, il apperçut un soulier de femme sous le lit. J'espere, dit-il alors à l'alderman, que vous n'êtes pas tout-à-fait dans l'état où l'on m'avoit dit que vous étiez. Je suis, répondit Barber, prodigieusement tourmenté dans les pieds. Je ne m'en étonne point, répliqua l'autre, en lui présentant le soulier qu'il avoit découvert, puisque vous vous servez de chaussures aussi étroites. L'échevin ne put s'empêcher de rire; & renonçant sur le champ à toute réserve, il dit à son ami : Vous avez raison, je me pourvoirai d'une autre paire.

IV.

M. de Saint-Foix, dont tout le monde à connu la pétulance, eut une querelle des plus fortes à la bibliotheque du roi, avec le laborieux abbé *Boudot*. Cela en vint aux invectives les plus insultantes, sur-tout de la part de l'auteur des *Essais sur Paris*, qui, perdant enfin la tête, tira à moitié son épée contre Boudot. Cependant l'abbé, sans se déconcerter, lui dit : *M. de Saint-Foix, je ne vous crains pas, mon rabat a le fil.*



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

Della proporzione frai delitti, &c. *De la proportion entre les délits & les peines, &c.* Avec cette épigraphe. *Sat pœnæ datum.* A Florence, 1785. *In-8vo.*

On peut appliquer à cet ouvrage ces paroles : *Nihil dictum, quod non dictum sit prius.* — De toutes les connoissances humaines, une des plus importantes est sans doute la jurisprudence criminelle : après ce qu'a écrit sur cette matiere le marquis de Beccaria, il est difficile d'en traiter.

(*Novelle letterarie.*)

Ægyptiorum codicum reliquiæ Venetis in bibliotheca Naniana asservatæ. Fasciculus primus, & fasciculus alter. Typis Lælii à Vulpæ, 1785. *In-4to.*

L'auteur est le P. Mingarelli. Les *fragmens* sont au nombre de 17; le dessein de l'auteur étoit de les renfermer tous dans un même volume; mais pour faire plaisir à quelques-uns de ses amis & entr'autres à M. Void de Londres, & à M. Adler de Copenhague, qui attendoient avec impatience ces *fragmens*, pour s'en servir dans leurs

recherches sur la bible, le P. Mingarelli s'est déterminé à diviser son travail en deux *fasciculi.* Quoique tous les *fragmens* soient précieux, on distinguera néanmoins le VIIIe. qui présente deux lettres, dans la langue de la Thébaïde, de St. Antoine, abbé, la premiere adressée à St. Théodore, & l'autre à St. Athanase. Un prix commun à tous ces morceaux est la vénérable antiquité qui les caractérise; un autre prix non moins remarquable, c'est que par le moyen des moindres restes de ces manuscrits, on espere de faire revivre la langue de la Thébaïde.

(*Efemeridi lettetarie.*)

CENTO favole, &c. *Cent fables de l'abbé* Bertola. A Bassano, 1785. *In-12.*

Ces fables ont beaucoup de mérite. L'auteur est du petit nombre des Italiens, qui s'exercent dans le genre simple & instructif de l'apologue, & qui font honneur à l'Italie. Nous donnerons ici une fable, qui est la LIVe.; elle fera juger du genre de l'auteur.

LA TOLETTA E IL LIBRO.

TOLETTA. — Chi sei tu che il mio governo
A turbar vieni in mal ora?
LIBRO. — Un filosofo moderno
Che istruice la Signora.
TOLETTA. — Oh mi di cosa le insegni:
LIBRO. — Ogni effetto e ogni cagione
A pesar popoli, e regni,
A purgar la sua ragione.
TOLETTA. — Strane voci! ho qui servite
E le suocere, e le nonne,
Ne da lor giammai le ho udite,
E pur eran savie donne.

LIBRO. — Altri tempi, ed altra usanza,
Altri studi, altri costumi;
Gia fu il secol d'ignoranza;
Questo e il seclo de' luni.
TOLETTA. — E il suo spirto é dunque giunto
Del sapere all' alta sfera?
LIBRO. — Sol da un mese.....
TOLETTA. — Ah un mese é appunto
Che e piu pazza, che non era.
(*Esfemeridi letterarie.*)

RACOLTA di opuscoli, &c. *Recueil d'opuscules medico-pratiques.* Volume IX. A Florence, 1785. *In-8vo.* de 377 pag.

Les matieres, qui sont contenues dans ce recueil, sont les suivantes :

1°. — *Mémoire sur la petite-vérole, qui eut lieu dans la ville & province de* Mantoue, *en 1784, &c. par M. le docteur* Felix Asti.

2°. — *Discours sur les fievres, qui sont appellées putrides, suivi de deux dissertations sur les fievres èpidémiques, qui eurent lieu dans la ville & territoire de* Gênes, *dans les années 1741, 1742 & 1743; par* M. Joseph Pratolongo.

3° — *Examen de quelques opinions sur la nature de la cause des fievres putrides; par le docteur* François Milman, *membre de la société & du college royal de médecine de* Londres; *traduit de l'anglois.*

4°. — *Discours sur la contagion de la phthisie; par M. le docteur* Felix Asti.
(*Novelle letterarie.*)

OMILIE di Monsignor vescovo di Pistoia, &c. *Homélies de Mgr. l'évêque de Pistoia & Prato, à l'occasion de la consécration des églises paroissiales de St. Germain à Santonuovo, & de St.*

St. Jérôme à Collina, *le 18 & le 25 septembre* 1785. A Prato, chez Vincent Vestri, imprimeur *In-8vo.* de 22 pages.

Le sens mystique des rites sacrés, usités dans la solemnité qui fait le sujet de ces discours, y est expliqué ponctuellement. Le peuple y est exhorté à la pratique des vertus chrétiennes.

(*Novelle letterarie.*)

HISTOIRE *de la théologie : ouvrage posthume du P. D. Bonaventure d'Argonne, chartreux; publié par le P.* Vincent Fossini, *de l'ordre des freres prêcheurs, professeur d'écriture sacrée & d'histoire ecclésiastique, dans l'université de Pise.* A Lucques, 1785, chez François Bonsignori. 2 volumes *in-4to.* d'environ 340 pag. chacun.

Avant de parler de l'ouvrage, nous parlerons de l'auteur. Noël d'Argonne, de la ville de Paris, changea de nom, & prit l'habit de chartreux à l'âge de 28 ans. En 1688, il publia un excellent ouvrage intitulé : *Petit traité de la lecture des peres de l'église, ou la méthode pour les lire utilement*; il en parut une édition considérablement augmentée en 1697. M. Dupin en parle avantageusement dans sa *Bibliotheque des auteurs ecclésiastiques*, tome XIX, édition de 1715, page 352. On lui attribue les *mélanges de litterature & d'histoire*, sous le nom de *Vigneul de Marville*, & l'ouvrage qui a pour titre : *Education, maximes & réflexions de Moncade, avec un discours du sel dans les ouvrages d'esprit.* Cet auteur mourut en 1704, à l'âge de 69 ans, dans la chartreuse de Gaillon, en Normandie.

L'ouvrage que nous annonçons, commence dès l'origine du monde, & va jusqu'au dernier

des SS. Peres, S. Bernard; il est divisé en six livres. On peut regarder cette histoire comme une analyse exacte de la doctrine de l'église catholique, & elle eut pu être intitulée : Histoire de la religion & de ses dogmes. L'auteur s'y montre profond dans l'interprétation de l'écriture, savant dans la lecture des SS. Peres, critique habile, & versé dans les langues étrangeres.

Le premier livre commence à Adam, lequel étant à la fois législateur & prêtre, en conséquence des lumieres spéciales qu'il avoit reçues d'en-haut, établit le culte, que l'on doit rendre à dieu, & finit à Moïse.

Le deuxieme livre va depuis Moïse jusqu'à Jesus-Christ; alors le monde étoit divisé en deux religions dominantes, puisque Jesus-Christ abolit les cérémonies légales, & détruisit l'idolâtrie.

Tout le nouveau testament forme la matiere du troisieme livre, lequel se termine inclusivement au siecle des apôtres.

Le quatrieme livre est consacré aux disciples des apôtres ou aux SS. docteurs, lesquels sont les interprêtes des apôtres & des prophetes; ce livre va jusqu'au troisieme siecle de l'église.

Le cinquieme traite pareillement de la théologie des peres depuis le susdit siecle jusqu'au septieme.

Le sixieme livre conduit le lecteur jusqu'au dix-huitieme siecle.

L'original de cet ouvrage est conservé dans la chartreuse de Grenoble.

(*Novelle letterarie.*)

TAVOLE delle efemeridi romane, &c. *Table des éphémérides romaines pour l'année 1786, &c.*

dédiées à S. E. Mr. D. François Gaetani, duc de Sermonetta, & S. Marc, prince de Tiano, &c. A Rome, 1785, *in-8vo.* chez Antoine Fulgoni.

Ce volume est beaucoup plus intéressant que celui de l'année derniere.

(*Efemeridi letterarie.*)

RIFLESSIONI sopra l'origine, &c. *Réflexions sur l'origine de la langue hébraïque ; par l'abbé* Ange Zendrini, *éleve de l'académie des sciences, arts & belles-lettres de Padoue, in-8vo.* de 54 pages. A Venise, 1785.

La langue hébraïque est-elle la même que celle d'Adam. (*) Et si elle est telle, devra-t-on dire encore qu'elle soit la langue originale de l'écriture ? La plupart des savans commentateurs de la bible le veulent ainsi. Mais M. l'abbé Zendrini est de tout autre avis. Il cherche quelle fut la langue dans laquelle furent écrits les livres de l'écriture, appellés *hébraïques* ; & il prétend qu'il est très-vraisemblable qu'elle est la même langue que parloient les Egyptiens, dans le temps que le peuple hébreux sortit de l'Egypte, sous Moïse. Les argumens dont il

(*) Les rabbins, & beaucoup de SS. peres enseignent que l'hébreu étoit la langue d'Adam. Voyez Abrahanel, Alben-Ezra, Tarchi, *ad genes.* XI. 1. 2. Origene, *homil. in numer.* S. *August. de civitate lib.* XVI. *cap.* XI. & *lib.* XVIII, *cap.* XXXIX. Les Egyptiens, les Arméniens, les Ethiopiens, les Arabes, les Chinois, & beaucoup d'autres peuples veulent que leur langue soit la premiere qu'aient parlé les hommes : & Goropé Becan a soutenu par le plus ridicule des paradoxes, que le flamand avoit été la langue d'Adam.

appuie sa these, sont tirés de l'histoire, tant de l'émigration de Jabob, avec toute sa famille, du pays de Canaan en Egypte, que du long séjour que les hébreux y firent pendant plus de 400 ans.

(*Novelle letterarie.*)

LAMINII theologi Argivi ad Thaddeum S. R. I. comitem de Trautsmandorf, *contra librum DE TOLERANTIA ECCLESIASTICA ET CIVILI*, *epistolæ tres*, *in-8vo.* 1785. A Perouse.

Ces trois lettres doivent être regardées comme un supplément au traité sur la tolérance de M. l'abbé Cuccagni, dont nous avons donné une analyse détaillée.

(*Efemeridi letterarie.*

DELLE assicurazioni maritime, &c. *Traité des assurances maritimes*, *tome I*; *par l'avocat* Ascagne Baldasseroni. Florence, 1786, de l'imprimerie de Bonducci.

Cet ouvrage intéressant sera divisé en trois volumes. Le premier, qui est celui que nous avons sous les yeux, traite de tout ce qui a rapport à la constitution des contrats d'assurance, & des actions qui competent à l'assuré contre l'assureur.

Le deuxieme volume traitera de ce qui concerne les exceptions qui competent à l'assureur contre l'assuré.

Le troisieme volume sera un recueil de toutes les constitutions & statuts particuliers, relatifs aux assurances des principales places de l'Europe.

(*Novelle letterarie.*)

STORIA moderna dei Cinesi, &c. *Histoire moderne des Chinois, des Japonnois, des Indiens, des Persans, des Arabes, des Turcs, des Grecs, des Africains, des Russes, des Américains, composée par M. l'abbé* Marcy *jusqu'au tome VII, & quant au reste; par M.* Richer, *pour servir de continuation à l'histoire ancienne de* M. Rollin. A Naples, 33 volumes *in-8vo.*, dont il ne paroît que le premier.

Le but de cette histoire est de développer tout ce qui concerne l'origine & les progrès des peuples qui y sont mentionnés; d'indiquer l'époque & les circonstances les plus notables de leur établissement, l'ordre de leurs dynasties, les princes les plus célebres, les plus fameuses révolutions; d'observer avec exactitude la situation, l'étendue & les limites de chaque empire, les principales villes, les monumens des arts, les productions de la nature, &c.

(*Novelle letterarie.*)

JOANNIS *Devoti Patritii Civitatis Plebis, advocati & antecessoris romani institutionum canonicarum libri IV, tomus I. Apud Paulum Giunchi, 1785, in-8vo.*

L'auteur de cet ouvrage est très-connu dans la république littéraire par son livre *De notissimis in jure legibus*, qu'il publia à l'âge de 20 ans. Aujourd'hui il nous présente le LIVRE I des *Institutions canoniques*, qui comprend les droits des personnes.

Cet ouvrage est dédié au pape Pie VI. L'auteur dans une préface bien sensée rend compte de la méthode qu'il a suivie, & parle en général des auteurs, dont il veut que les étudians en droit canon s'abstiennent. Après la préface vien-

nent les prolégomenes, divisés en sept chapitres; dans le premier, il est question de l'église, de sa nature & caracteres : dans le deuxieme, de son gouvernement & pouvoir : dans le troisieme, des loix ecclésiastiques & particuliérement du droit écrit : dans le quatrieme, du droit non écrit : dans le cinquieme des anciens recueils de loix ecclésiastiques : dans le sixieme, des recueils plus récents, qui forment ce qu'on appelle proprement le droit canonique : dans le septieme, des constitutions qui approchent davantage de nos tems, particuliérement des bulles des souverains pontifes. L'ouvrage est divisé en IX titres. La briéveté de nos notices ne nous permet pas d'entrer dans un plus long détail sur ce livre intéressant. Quiconque le lira, admirera l'élégance, la clarté, l'érudition, le profond savoir de l'auteur, & conviendra, avec nous, qu'en fait d'institutions canoniques, nous n'avons rien à désirer après celles de M. l'avocat Devoti.

(*Efemeredi letterarie.*)

INSTITUZIONI glittografiche, &c. *Institutions lithographiques*, ou *de la maniere de connoître la qualité & nature des pierres précieuses gravées, & de juger du contenu & de leur mérite, rédigées & mises au jour par* Joseph-Antoine Aldini, *docteur & premier professeur dans les écoles publiques de la ville de Césene, associé de l'académie étrusque de Cortona, &c.* A Césene, 1785, chez Grégoire Biasini, *in-8vo.* de 349 pag.

Les auteurs qui ont traité des pierres précieuses & fines, sont en grand nombre, & il paroît qu'on peut les ranger en trois classes. Les uns sont physiciens ou historiens naturalistes, comme Pline, George Agricola, Ulysse Aldro-

vandi, Hyacinthe Gimma, Gersaint, M. Dulens, &c. D'autres se sont bornés à écrire sur la pratique & sur la maniere de les graver, comme Pomponius Gauric, Alde Manuce, Monjosieu, Bullengero, André Félibien, &c. Les derniers sont les savans, qui ont parlé des pierres gravées, & en ont donné l'explication, comme Michel-Ange Causeo, Léonard Agostini, Mariette, l'abbé Passeri, &c. &c. Notre auteur a embrassé ces trois genres, qui sont la matiere de ses *Institutions*, qui servent à initier tout amateur quelconque dans l'étude de la lithographie, partie la plus délicate des antiquités. Mais un pareil ouvrage ne peut s'exécuter qu'avec beaucoup de difficultés. Cependant M. le docteur Aldini est parvenu à traiter son sujet avec succès. Ce laborieux écrivain donne premiérement une idée générale de la science lithographique; de-là il particularise les pierres dont se sont servis ordinairement les graveurs pour exprimer dessus leurs idées, ou copier celles des autres; il présente ensuite un catalogue des artistes les plus célebres dans ce genre, tant anciens que modernes, & tant en Italie qu'ailleurs, & traite des manieres dont ces pierres sont travaillées, & comment elles sont ordinairement distinguées par les savans; il nous apprend comment on les contrefait, comment on doit se mettre sur ses gardes à ce sujet, & par quelles méthodes différentes on peut composer & mettre en ordre une collection de pareilles pierres. Tels sont les objets qui font la matiere de ce volume. Il est difficile de trouver un livre aussi peu volumineux, qui réunisse tant de choses dans ce genre.

(*Efemeridi letterarie; Novelle letterari.*)

mage patriotique à l'éminentiss. prince le cardinal Joseph Garampi. A Rimini, de l'imprimerie d'Albertini, *in-4to.*

M. l'abbé Bertola est l'auteur de cet *hommage patriotique.* --- Le jour que monsig. Joseph Garampi a été revêtu de la pourpre, a causé la plus joyeuse sensation aux habitans de Rimini. C'est cette auguste circonstance, qui a inspiré la muse de notre poëte. Toute la ville a manifesté son allégresse à cette occasion. M. le chanoine Brunelli entr'autres a consigné cet événement dans une inscription latine, qui mérite d'être connue; en conséquence nous la donnerons ici.

Omnipotenti · deo · conservatori · exorato · sacrum

Supplicatio · ad · triduum · decreta · communibus · votis · solvendis

Quod · Pio · Sexto · p. m. prin. sapientissimo · & · providentissimo Josephus · Garampus · postridie · idus · februarias · MDCCLXXXV · in · amplissimum · patrum · cardd. collegium · cooptatus · fuerit

Qui · annos · natus · XXIII. bened. XIV. praefectus · pontifical · tabular. postea · ad · D. Petri · inter · canonicos · adlectus

Clemente · XIII. primum · in · Germaniam · missus · vice · sacra · I. C. coenobio · salmanswilleren. tranquillitatem · veteremque · virtutis · splendorem · restituit

Iterum · Francof. ad · Moenum · regis · romanorum · eligendi · causa · Nicolao · Oddio · comes · itinerum · & · negotiorum · datus

Inde · ab · epistulis · arcanis · praepositus · cunctisque · patrum · purpuratorum · suffragiis · per · interregnum · refectus

d'Arezzo, *deuxieme centurie*. A Arezzo, 1785, *in-12*. de 104 pages.

La promesse de M. Guadagnoli de nous donner deux cens sonnets, a été remplie dans l'espace de très-peu de tems. L'auteur est déjà connu par plusieurs compositions poétiques. Il s'est déja distingué par une traduction du *Tableau de Cébès*, en rime octave, par des poésies anacréontiques, & par des fables : aujourd'hui nous le voyons tenter le genre du sonnet, où il réussit parfaitement. L'auteur contre la coutume des poëtes, se déclare l'ennemi du délire érotique. Le sonnet que nous citons est le XIII de la premiere centurie : le sujet est l'enlevement d'Hélene.

Mentre l'Ideo Pastor le infide navi
Coll' ospite traea pei salsi argenti,
Sorse dall' onde e fermo l'ali ai venti
Nereo presago dei destin piu gravi :
  Mal del vietato incarco il legno aggravi,
Che sveglierà di rabbia i greci ardenti,
A ricovrar la tolta preda intenti,
E a far che il sangue tuo la colpa lavi.
  Invano allor sul biondo crine avrai
I molli fregi. Invan vorrui la vita
Campar col pie fugace, e alfin cadrai ;
  Tacque e disparve. Ai detti suoi l'impuro
Sorrise, e volto alla belta rapità,
Te amó le disse, e l'avvenir non curo.

Dans la *deuxieme centurie*, on distingue surtout deux sonnets, le premier sur la mort de Métastase, & le second sur la mort de *Lucrezia*.

(*Novelle letterarie.*)

Aloysii Cremani Ticinensis antecessoris in li-

*avec l'addition d'un traité sur la nature & les effets des plaisirs de Vénus; par un médecin de Bristol; ouvrage traduit de l'anglois par le docteur **** 1785. A Venise, *in-8vo.*

» Dans un siècle de libertinage comme le » nôtre (disent les rédacteurs des *Ephém. litt.* » *de Rome*) il est nécessaire que les médecins » même élevent la voix contre ses pernicieux » effets, & s'appliquent ensuite plus que jamais » à chercher le moyen d'y remédier, autant » qu'il est possible. Entre les divers genres de » consomption, la plus lente dans ses progrès, » & la plus funeste dans ses conséquences, c'est » la *maladie dorsale*, tabe dorsale, ainsi dite, » parce qu'elle est caractérisée par une douleur » notable & poignante dans le dos. Elle attaque » principalement les hommes (continuent les » mêmes) qui sont disposés à la *salacité*, & » provient des plaisirs précoces de Vénus, de » leur excès & de la pollution. «

La meilleure description de cette funeste maladie, est celle qu'Hypocrate nous a laissée dans ses écrits. » Tabes dorsalis, *dit-il*, ex spinali » medulla oritur; præcipue vero recentes spon» sos & libidinosos corripit; febris sunt expertes, » bene comedunt, & colliquantur. Quod si ita » affectum perconteris, asseret sibi videri ex su» perioribus partibus à capite velut formicas in » spinam demitti; cumque urinam aut stercus » reddit, semen genitale copiosum & liquidum » ei prodit, neque generatio fit; & inter dor» miendum, cum uxore dormiat nec ne Vene» ris ludibria patitur. Cumque alias, tum præ» cipue per locum aridum iter fecerit, aut per» currerit, anhelosus & imbecillis evadit. Caput » gravatur, & aures sonant. Hic temporis pro-

» gressu, vehementibus febribus correptus perit
» ex lipyria febre «.

(*Efemeridi letterarie.*)

POESIE scelte, &c. *Poésies choisies de Gabriel Chiabrera, avec un discours sur ces mêmes poésies; par le P. D.* François Soave, &c. A Milan, 1785, chez Gaetan Motta, *in-12.*

Ce poëte méritoit une réimpression; il méritoit encore qu'on fît un choix de ses œuvres. C'est ce qu'a exécuté le P. Soave.

Chiabrera a composé des poésies dans tous les genres; ses poésies lyriques sont les plus estimées; elles lui ont acquis le nom du Pindare d'Italie; il y montre beaucoup de force & d'enthousiasme. M. l'abbé Poallucci a donné une édition de ses œuvres à Rome, en 3 volumes in-8vo. Les poëmes héroïques de Chiabrera, sont : l'*Italia liberata*; *il Foresto*; *il Rugiero*; *Amadeida*, ou la *Conquête* de Rhodes par Amedée de Savoye.

(*Novelle letterarie.*)

L'EPISTOLE d'Ovidio, &c. *Les Epîtres d'Ovide, en vers par* Jérôme Pompei, *gentilhomme Véronois.* A Bassano, 1785, *in-8vo.*

L'auteur est avantageusement connu par une élégante traduction des vies de Plutarque. Celle des héroïdes d'Ovide, que nous annonçons ici, est la *reine des traductions poétiques* (la reina delle poetiche traduzioni.)

(*Efemeridi letterarie.*)

ANGLETERRE.

A TRIP to Holland, &c. *Tournée en Hollande, contenant des esquisses de caracteres, avec des observations légeres sur les mœurs & coutumes des Hollandois; petit in-8vo.* 1786. A Londres, chez Becket.

Voici un échantillon du genre de l'auteur. » J'ai lu un écrivain, qui dit qu'il regarde la » propreté comme une des *demi-vertus* (comme » les appelle proprement Aristote, en parlant de » quelques-unes de nos moindres perfections;) » une Hollandoise considere certainement la pro- » preté comme une vertu entiere. «

» Personne n'est plus grand admirateur de la » propreté que moi; dans ce pays (en Hollande) » elle est sans doute portée à l'excès; & à peine » peut-on y voir le *Simplex munditiis* d'Horace. » Tout, en un mot, y est artificiel & travaillé » à l'extrême. «

» Revenant un matin de la parade, il survint » une ondée, comme j'étois à un quart de mille » du logis. Je courus immédiatement vers une » maison, dont la porte ouverte sembloit invi- » ter à y entrer; mais je fus à peine sur le » seuil, que plusieurs femmes & enfans m'envi- » ronnerent, en me pressant fortement de sor- » tir. Je leur représentai que j'avois un froid » terrible, & que je serois certainement mouillé » jusqu'aux os. On me répondit que cela étoit » égal; la maison venoit d'être nettoyée, & » on me dit que je ne la salirois pas. — Non, » non, sortez d'ici, — sortez d'ici, me répli- » qua-t-on. «

» *Ma belle! m'amie!* répondis-je, en m'a- » dressant à une vieille femme effroyable. *Ma*

» *petite mignonne* ! dis-je à une jeune ; mais rien » ne réussit ; on s'arma de balais, &c. & on » me poussa dans la rue. «

» Y eût-il jamais rien d'aussi ridicule, dis-je, » & tout mouillé, je regagnai l'hôtel. «

On trouve dans cette légere imitation du *Voyage sentimental* plusieurs autres traits caractéristiques des Hollandois.

(*Monthly review.*)

DE motibus planetarum, &c. *Dissertation sur le mouvement des planetes en orbites excentriques, suivant la théorie de Newton ; par* W. Hales, *bachelier docteur, membre du college de la Trinité de Dublin. In-8vo.* Imprimé à Dublin, & se vend chez Faulder à Londres.

Dans ce traité on trouve une légere & ingénieuse explication de la seizieme explication du premier livre des élémens du chevalier Isaac Newton. L'auteur y a en même tems ajouté quelques particularités curieuses concernant les cometes. Cet ouvrage est très-sensé & très-clair.

(*Monthly review.*)

MEDICAL sketches, &c. *Ebauches médicales* : PARTIE I ; *par* Richard Pew, *membre de la société royale de médecine, à Edimbourg, in-8vo.* 1785, chez Bew.

Cette premiere partie traite de l'épilepsie, qui, selon l'auteur, se rapporte :

1°. A quelque inégalité des os, occasionnant une disproportion entre le crâne & son contenu.

2°. Aux tubérosités ou exostoses extraordinaires dans l'intérieur du crâne.

3°. A l'inflammation, enflure, séparation du

reté ou offification des membranes qui couvrent la cervelle, ou de la cervelle même.

4°. Aux hydathides, qui se forment dans le crâne.

5°. A un état d'acrimonie des humeurs en général, ou dans le crâne en particulier.

6°. A l'inanition.

7°. A la crainte, & sur-tout à la frayeur subite.

L'auteur rapporte des cas pour éclaircir & confirmer la théorie des causes, dont on vient de donner l'énumération.

(*Monthly review.*)

A CANDID and impartial sketch, &c. *Précis sincere & impartial de la vie & de la conduite du pape* Clément XIV : *contenant plusieurs anecdotes intéressantes, durant ce période de l'histoire de l'église, dans une suite de lettres de Rome. In-12.* Vol. II. A Londres, 1785, chez Symonds.

Ce volume fait connoître la conduite du pape Ganganelli, après qu'il fut monté sur le trône papal ; cet événement place son caractere dans un point de vue remarquable. Quant aux cours catholiques, ce pontife paroît s'être conduit à leur égard d'après les principes de la bonne politique. Quant à sa conduite domestique, il mérite le même éloge.

(*Critical review.*)

ENGLISH classes abridged, &c. *Classiques anglois abrégés*, ou *Choix des Œuvres d'*Addison, *de* Pope *& de* Milton, *adapté à l'usage de la jeunesse, de l'un & de l'autre sexe ; précédé d'observations sur chaque écrivain, adressées aux peres & meres, & aux précepteurs ; par*

J. Walker, *auteur des Elémens de l'élocution, de la Grammaire de rhétorique, &c. In-8vo.* 1785. A Londres, chez Robinson.

On ne peut qu'approuver le plan de l'auteur, dont le but est de former le goût des jeunes gens par la lecture des meilleurs morceaux des bons écrivains Anglois.

(*Critical review.*)

INTERESTING memoirs, &c. *Mémoires intéressans, en deux volumes. In-12.* 1785. A Londres, chez Cadell.

Ces mémoires sont intéressans à plusieurs égards; les devoirs moraux & religieux y sont très-bien détaillés, & inculqués avec un zele qui mérite d'être couronné par le succès. A d'autres égards, ces mémoires sont amusans.

(*Critical review.*)

POEMS on various subjects, &c. *Poésies sur divers sujets; par* Anne Thomas. *In-4to.* 1785. A Londres, chez Law.

Mistriss Thomas est la veuve d'un officier de la marine royale. Dans quelques-unes de ses poésies, elle célebre les événemens de la derniere guerre. Il y auroit de la malhonnêteté à montrer de la sévérité dans la critique de l'ouvrage de la veuve d'un officier, qui a combattu pour la défense de sa patrie.

(*Critical review.*)

MEDICAL transactions, &c. *Transactions médicales, publiées par le college des médecins de Londres.* VOL. III. 1785. A Londres, chez Dodsley. *In-8vo.*

Après des efforts répétés, le college des mé-

appellée vulgairement fievre de prison ou d'hôpital; *par* John Hunter, *docteur en médecine*.

Article XXIII. -- *Deux cas d'obstruction au foie, suivie d'hydropisie, heureusement traités par la friction mercurielle*; *par* François Knight, *chirurgien*.

Article XXIV. -- *Détail d'une division du foie, occasionné par une chûte*; *par* George Pearson, *docteur en médecine*.

Article XXV. -- *Détail d'un fait singulier, dans la pratique de l'inoculation de la petite-vérole*; *par* M. John Dawson, *chirurgien*.

Article XXVI. -- *Sur la rougeole*; *par* William Heberden, *docteur en médecine*.

Article XXVII. -- *Nouvelles observations concernant la colique de Poitou*; *par* sir George Baker.

Cet ouvrage est de la plus grande importance pour les gens de l'art.

(*Critical review.*)

FIVE dissertations, &c. *Cinq dissertations sur ce que l'écriture rapporte de la chûte du premier homme, & sur ses conséquences*; *par* Charles Chauncy, *docteur en théologie*. 1785. *In-8vo.* A Londres, chez Dilly.

Le sujet de la premiere dissertation est : *le premier homme, Adam, dans son état d'innocence*.

Dissertation II. -- *Le premier homme, Adam, dans son état de chûte, avec la tentation qui l'y porta*.

Dissertation III. -- *De la postérité du premier homme, comme tirant son existence de lui, non dans son état d'innocence, mais de chûte*.

Dissertation IV. -- *De la différence entre le premier homme, Adam, dans son état d'innocence, &*

& sa postérité descendant de lui, dans son état de chûte.

Dissertation V. -- *Sur le verset 12 jusqu'à 20 -- Rom. & sur-tout sur ces paroles :* Per inobedientiam unius hominis, peccatores constituti sunt multi.

Le docteur Chauncy déploie de l'érudition sur la préposition & le relatif ἐφῷ ; cette digression annonce de l'ostentation. C'est se servir d'un levier pour soulever une plume. Du reste ces cinq dissertations sont claires & sensées, & méritent l'attention de ceux que le sujet intéresse.

(*Critical review.*)

THE Bhagvat-Geeta, &c. *Le Bhagvet-Geeta ou dialogues de Kreeshna & d'Arjoon ; en dix-huit lectures ; avec des notes, traduit de l'original, en sanskrit ou ancienne langue des brachmanes ; par* Charles Wilkins, *junior, négociant au service de l'honorable compagnie des Indes-Orientales, dans leur établissement du Bengal. In-4to.*

On doit beaucoup à M. Hastings, ci devant gouverneur-général du Bengal, pour avoir essayé d'introduire la connoissance de la littérature indienne en Europe, comme l'ouvrage que nous annonçons le prouve.

Dans une lettre de M. Hastings, datée de Banaris, le 4 octobre 1784, cet échantillon curieux de la littérature, de la mythologie & de la morale des anciens Indiens est appellé, » un extrait épisodique du Mahabharat, « poëme très-volumineux que l'on assure avoir été écrit il y a plus de 4000 ans », par Kreeshna Dwypayen Vecas, savant bramine, auquel est aussi attribué le recueil des quatre Vedes ou Be-

des, les seuls écrits originaux qui existent de la religion de Brama.

Le sujet des lectures sont — 1°. Le chagrin d'Arjoon. — 2°. De la nature de l'ame & des préceptes spéculatifs. — 3°. Des ouvrages. — 4°. Sur l'abandon des ouvrages. — 5°. De l'abandon des fruits des ouvrages. — 6°. De l'exercice de l'ame. — 7°. Des principes de l'ame & de l'esprit vital. — 8°. De Pooroosh. — 9°. Du chef de la science & du prince de la science. — 10°. De la diversité de la nature divine. — 11°. Développement de la nature divine dans la forme de l'univers. — 12°. De l'action de servir dieu dans ses formes visibles & invisibles. — 13°. Explication des termes *kshetra* & *kshetra-gna*. — 14°. Des trois Goon ou qualités. — 15°. De Pooroosh otama. — 16°. De la bonne & mauvaise destinée. — 17°. De la foi divisée en trois especes. — 18°. De l'abandon des fruits d'une action pour obtenir le salut éternel. — Avec des notes.

(*Genleman's magazine*).

A biographical dictionary, &c. *Dictionnaire biographique; contenant un précis historique de tous les graveurs depuis l'origine de la gravure jusqu'aujourd'hui, & un catalogue abrégé de leurs ouvrages les plus estimés : avec les chiffres, monogrames & marques particulieres, que chaque maître employoit, exactement copiés d'après les originaux & clairement expliqués : le tout précédé d'un essai sur l'origine, & le progrès de l'art de la gravure, tant sur cuivre que sur bois; avec plusieurs exemples curieux des ouvrages des plus anciens artistes : par* Joseph Strutt, vol. 1. *in-4to*, 1785. A Londres, chez Faulder.

Cet ouvrage est très-utile quant à l'exécution

& quant au dessein. L'auteur paroît non-seulement savant biographe, mais encore artiste & connoisseur.

(*Westminster magazine.*)

REMARKS on the journal, &c. *Remarques sur le journal d'un voyage aux Hébrides, dans une lettre à* James Boswell, *écuyer. In-8vo.* 1785. A Londres, chez Debrett.

L'auteur attaque M. Boswell pour la vanité qu'il montre dans le journal de son voyage aux Hébrides, & pour la nature minutieuse des observations, qu'il y a insérées. Le docteur Johnson n'est point épargné; il est critiqué pour son intolérance & ses préjugés.

(*Critical review.*)

CARACTER of the late, &c. *Caractere du feu lord vicomte* Sackville. *In-8vo.* 1785. A Londres, chez Dilly.

Quoique cet éloge puisse être regardé comme un sacrifice à l'amitié, cependant il respire un air de candeur & de vérité, bien rare dans ces sortes d'ouvrages. Dans le portrait que M. Cumberland a tracé de son noble & digne ami, il a cru présenter une ressemblance favorable de son original; cependant nous ne soupçonnons point qu'il y ait de la flatterie.

(*Monthly review.*)

A general and complete dictionary, &c. *Dictionnaire général & complet de la langue angloise, auquel est ajouté un catalogue alphabétique des divinités payennes, avec une liste des villes, bourgs & villages remarquables en An-*

gleterre & dans le pays de Galles. Petit in-12. 1785. A Londres, chez Peacock.

Les qualités particulieres de ce dictionnaire, si l'on peut s'exprimer ainsi, sont la commodité du format portatif --- sa correction --- & la netteté extraordinaire de l'impression.

(*Monthly review.*)

A journey from Birmingham, &c. *Voyage de Birmingham à Londres, par* W. Hutton, *membre de la société des antiquaires de Londres. Petit in-8vo.* 1785, chez Baldwin. A Londres.

L'auteur a voulu imiter le *Tableau de Paris* de M. Mercier; mais on peut dire qu'il est *proximus huic — longo intervallo.* Les sujets dont il traite sont les suivans : — Soliloque — Londres — Lampes — Maisons — Rues — Eau — Eglises — la Tamise — St. James — La banque — Guidhall — les Dames de Bonne-Volonté — le Panthéon — l'abbaye de Westminster --- la chapelle de Henri VII --- la duchesse de Buckingham & Richemond --- Edouard V --- la reine Elisabeth --- Charles II --- Marie, reine d'Ecosse --- la chapelle de St. Edouard --- le tombeau d'Edouard I --- Edmond, duc de Buckingham --- Richard II, &c. &c. &c.

Voici quelques réflexions au sujet de l'hôpital des Enfans-Trouvés : » On ne peut, dit l'au» teur, jetter un coup-d'œil sur ce vaste assem» blage de fruits négligés de l'amour illégiti» me, sans sentir pour eux, plus qu'ils ne sen» tent pour eux-mêmes. Retranchés des géné» rations passées, ils sont les premiers de leur » ligne. Ils sont fondateurs de familles. Chacun » compte sur son propre mérite. Ils donnent de

» l'instruction à leurs enfans ; n'ayant rien reçu » de leurs peres, ils ne peuvent par mauvaise » conduite les déshonorer. Les actions de leurs » peres ne parviennent point aux oreilles de leur » postérité. Aucune action de famille n'est ré» pétée par leur sage pere. Le fils ne s'éleve » point en jugement contre son pere. Ils sont » étrangers aux tendres embrassemens d'une mere. » Ils ne connoissent point l'amour fraternel.... » Ils n'envient la mort de personne ; ils n'atten» dent des richesses de personne ; ils n'ont aucun » bien qui doive leur revenir, aucun habit de » deuil à porter, ni de larmes funebres à ré» pandre. . . . . «

» C'est ici seulement que l'orgueil de la nais» sance n'entre jamais ; une égalité générale regne » entre eux tous. Ils paroissent aussi heureux » que ceux qui sont environnés de parens. Ne » se fiant que sur eux-mêmes, ils seront peut» être plus heureux que ceux qui dépendent à » cet égard des autres. On n'a point de plus » ferme appui que soi-même. «

» Si cet excellent établissement n'eût pas été » adopté, quelques-uns de ces enfans, qui peu» vent devenir utiles pour l'avenir, n'existeroient » peut-être pas actuellement . . . . . «

(*Critical review.*)

THE satyres of Juvenal, &c. *Les satyres de* Juvenal, *traduites en vers anglois, avec le texte correct de l'original latin à côté de la traduction : purgées de tous les passages trop libres, & enrichis de notes à la marge, tirées des meilleurs commentateurs : de plus les satyres de* Perse, *de l'édition du Dr.* Brewster, *avec l'original à côté de la traduction & des notes de Casaubon, pour éclaircir le dessein & la méthode,*

aussi-bien que le sens de ses différentes satyres ; par E. Owen, *maître-ès-arts.* 2 vol. *in-12.* A Londres, 1785, chez Lowndes.

Juvenal, dit l'auteur de cette traduction, est un écrivain très-inégal. Dans quelques satyres entieres, & dans quelques endroits de ses meilleures » (c'est-à-dire, suivant le traducteur, la » troisieme, la quatrieme, la sixieme, la sep» tieme, la huitieme, la dixieme, la treizieme & » la quatorzieme) il paroît, comme Pope l'a dit » de Shakespéare, être devenu immortel mal» gré lui-même; « en style plus clair, avoir écrit avec peu de soin.

Dans la satyre IV, Juvenal parle d'une anecdote plaisante de Domitien. « Il commence cette satyre par invoquer la muse héroïque; il nous assure que » *Res vera agitur*, & conserve » le style élevé & enflé dans tout le récit, pour » rendre le burlesque plus frappant. «

Cum jam semianimum laceraret Flavius orbem
Ultimus, & calvo serviret Roma Neroni,
Incidit Adriaci spacium admirabile rhombi,
Ante domum Veneris, quam Dorica sustinet Ancon,
Implevitque sinus; neque enim minor hæserat illis
Quos operit glacies Maeotica, ruptaque tandem
Solibus effundit torpentis ad ostia Ponti,
Desidia tardos, & longo frigore pingues.

Le traducteur observe que le poëte donne ici dans l'héroï-burlesque, qui, en latin est soutenu principalement par une exagération extravagante. C'est une assertion sans preuve.

La note sur le vers suivant, qui est très-connu, n'est pas plus heureuse.

O fortunatam natam me consule Romam!

» Ce fut la vanité de l'écrivain, qui choqua » le plus Rome. Les sons homogenes étoient » tolérés, sinon admirés, dans ce tems-là. La » phrase elle-même est pure & élégante. «

Nous ne voyons point en quoi consiste la pureté & l'élégance. — Cicéron & plusieurs autres écrivains célebres de l'antiquité, aimoient beaucoup le jeu de mots; mais à cet égard au moins Juvenal avoit un meilleur goût, comme l'annonce son commentaire contempteur, sur le passage précédent. Il donne à entendre que, si l'orateur Romain eût eu moins de vanité, il eût échappé à la fureur de ses ennemis, mais que s'il n'eût écrit que de pareils méchans vers, son peu d'importance l'eût mis à l'abri.

Antoni gladios potuit contemnere, si sic
Omnia dixisset.

Le traducteur a travaillé principalement pour les étudians; il a omis deux cens vers de l'original, à cause de la trop grande liberté qui y regne : pour la même raison, il eût dû en retrancher beaucoup plus, s'il eût strictement suivi le precepte bien connu de Juvenal :

Maxima debetur puero reverentia. —

Critical review. Y

DISCOURSES on various subjects, &c. *Discours sur differens sujets; par* Thomas Balguy, *docteur en théologie, archidiacre & chanoine de Winchester, &c.* 1785, *in-8vo.* A Londres, chez Davis.

Tout ce qui sort de la plume du docteur Balguy, est caractérisé par l'exactitude & la précision; peu d'écrivains ont plus de logique,

pensent plus justement ou raisonnent plus conséquemment.

Le discours I traite des différens caracteres de l'âge & de la jeunesse, d'après ces paroles : *Malitiâ parvuli estote ; sensibus autem perfecti estote.* I. Cor. XIV. 20.

Le sujet du discours IIe. & IIIe. est la vanité & la peine de nos soins, pour chercher la science, d'après ces paroles : *Quod in multa sapientia, multa sit indignatio ; & qui addit scientiam, addit & laborem.* Eccles. I. 18.

Le discours IVe. est au sujet du rétablissement du roi Charles II, d'après ces paroles : *Ad reducendum regem in domum suam, &c.* 2. Reg. XIX — II.

Le discours Ve. (prêché le 13 décembre 1776, jour désigné par autorité pour un jeûne général, à cause de la guerre d'Amérique) a pour texte ces paroles : *Viri, fratres, estis, ut quid nocetis alterutrum ?* Act. VII — 26.

Le sujet du discours VIe. & VIIe. est l'autorité de l'église, d'après ces paroles : *Obedite præpositis vestris & subjacete eis. Ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri, ut cum gaudio hoc faciant & non gementes : hoc enim non expedit vobis.* Hæbr. XIII — 17. *Subjecti igitur estote omni humanæ creaturæ propter deum, &c.* Pet. II. 13.

Le sujet du discours VIIIe. est sur les difficultés qui accompagnent l'étude de la religion, d'après ces paroles : *Vere tu es deus absconditus, deus Israel salvator.* Isa XLV. 15.

Le sujet du discours IXe. est le salut par le moyen de la foi en J. C. d'après ces paroles : *Gratia enim estis salvati per fidem ; & hoc non ex vobis, dei enim donum est.* Ephes. II. 8.

Le reste du volume contient des charges adressées au clergé de Winchester.

(*Monthly review.*)

1°. AN aufwer to the rev. James Ramsay's essay, &c. *Réponse à l'essai du rév. James Ramsay, sur le traitement & la conversion des esclaves, dans les colonies à sucre Britanniques; par quelques particuliers de St. Christophe. In-4to.* (imprimé à St. Cristophe.)

2°. CURSORY remarks upon the rev. M. Ramsay's essay, &c. *Remarques légeres sur l'essai de* M Ramsay, *&c. In-8vo.* 1785, chez Wilkie.

3°. A reply to the personal invectives, &c. *Réplique aux invectives & objections personnelles, contenues dans deux réponses, publiées par certaines personnes anonymes, à un essai sur le traitement & la conversion des esclaves d'Afrique, dans les colonies à sucre Britanniques; par* James Ramsay, *maître-ès-arts, vicaire de Teston. In-8vo.* 1785. A Londres, chez Phillips.

Il étoit naturel que M. Ramsay, qui, dans son essai a voulu l'abolition de l'esclavage des negres, excitât l'alarme générale parmi les maîtres de plantations, intéressés à perpétuer une pratique répugnante à l'humanité & contraire à la religion chrétienne.

1. Les auteurs du premier ouvrage s'efforcent de justifier l'esclavage des negres, par des exemples des autres siecles & pays, & même par l'autorité de l'écriture.

2. L'auteur des remarques vient à l'appui de l'ouvrage précédent.

3. Dans sa réplique, M. Ramsay réfute les invectives injurieuses de ses adversaires, avec toute l'honnête indignation, excitée par des reproches non mérités, & avec tout le bon-sens d'un homme judicieux. Au reste, la cause qu'il prend, qui est celle de l'humanité, fait honneur à ses sentimens & à son cœur. On ne peut dire que c'est un intérêt personnel, qui le guide; reproche, que l'on pourroit faire, avec plus de fondemens, à ses adversaires.

(*Critical review.*)

TWO letters to David Hume, &c. *Deux lettres à David Hume, par un de ceux qui sont appellés Quakers. In-8vo.* 1785. A Londres, chez Crowder.

Ces lettres ne contiennent rien autre chose que quelques observations sur la nature & le but des principes moraux de M. Hume : ces observations sont exprimées dans le style ordinaire des Quakers.

(*Critical review.*)

PRECEDENTS of procedings, &c. *Maniere de procéder dans la chambre des communes.* VOL. III, *concernant les lords & les subsides. In-4to.* 1785. A Londres, chez Dodsley.

Les deux premiers volumes de cet ouvrage ont été publiés il y a quelques années, le premier en 1776, le deuxieme en 1781. Ce livre, par sa nature, est utile à tous les membres du parlement; mais par les instructions importantes qu'il donne, il doit encore être intéressant pour tout lecteur politique.

(*Critical review.*)

A COMPENDIUM of usefal knowledge, &c. *Précis des sciences utiles ; par le Dr.* Jean Truster. *In-12.* A Londres, 1785, chez Baldwin.

Cet abrégé contient une exposition précise de tout ce qu'un jeune homme doit savoir, afin d'être en état de parler sur toute sorte de matieres ; ce qui est contenu dans cent soixante pag. in-12.

(*Critical review.*)

THE school of arts, &c. *L'Ecole des arts, ou Introduction aux sciences utiles ; par* John Imison: *In-8vo.* 1785. A Londres, chez Murray.

Cet ouvrage est une collection d'expériences relativement à différentes branches de sciences, comme les méchaniques -- l'électricité -- l'optique --- la construction des instrumens d'optique --- l'horlogerie --- l'astronomie --- le dessin --- la gravure à l'eau-forte --- la gravure, proprement dite --- la peinture au pastel --- la dorure, &c. &c.

(*Critical review.*)

SIXTEEN discourses, &c. *Seize discours sur différens textes de l'écriture, adressés aux assemblées chrétiennes des villages des environs de Cambridge, auxquels sont ajoutés six exercices du matin ; par* Robert Robinson. *In-8vo.* A Londres, 1786, chez Dilly.

Les sujets des discours sont :

I. *La religion chrétienne facile à être comprise.*

II. *Dieu tout-puissant est le tendre pere de tous les hommes.*

III. *Nous devons être contens de la providence.*
IV. *L'écriture est un livre excellent, composé par l'inspiration divine.*
V. *Jesus-Christ est la principale personne mentionnée dans l'écriture.*
VI. *Le mérite de Jesus-Christ le distingue de toutes les autres personnes.*
VII. *Jesus-Christ est le meilleur de tous les maîtres.*
VIII. *La mort de Jesus-Christ a obtenu la rémission des péchés.*
IX. *La mort de Jesus-Christ est le gouverneur de ses disciples.*
X. *La religion chrétienne ne devroit point être confondue avec le paganisme.*
XI. *La religion chrétienne ne doit point être mêlée de celle des Juifs.*
XII. *Les chrétiens doivent bien se comporter envers ceux qui donnent des détails confus de la religion.*
XIII. *L'esprit de dieu guide tous les gens de bien.*
XIV. *La foi & la sainteté sont inséparables.*
XV. *Les pécheurs incorrigibles seront sans excuse au dernier jour.*
XVI. *Toute personne, qui comprend la religion chrétienne, peut l'enseigner.*

Les matieres des *Exercices du matin* sont :

I. *L'industrie.*
II. *La prudence.*
III. *La frugalité.*
IV. *L'avarice.*
V. *La conservation de soi-même.*
VI. *Les Juifs.*

(*Critical review.*)

APOCALYPSIS *explicata secundum sensum spiritualem; ubi revelantur arcana, quæ ibi prædicta & hactenus ignota fuerunt : ex operibus posthumis Emmanuelis Swedenborg.* 1786. A Londres, vol. I. *In-4to.*

Cet ouvrage précieux, qui sera composé de quatre volumes, est imprimé par souscription. Nous ne nous étendrons point sur le mérite de ce livre, dont l'auteur est généralement connu. (*Critical review.*)

LIVRES NOUVELLEMENT PUBLIÉS A LONDRES.

1°. The plays of William Skakspeare, &c. Les pieces de théatre de Guillaume Shakspeare, avec des corrections & des éclaircissemens de différens commentateurs, auxquels sont ajoutées des notes; par Samuel Johnson & George Steevens : troisieme édition, revue & augmentée, 10 volumes *in-8vo.* 1786. *A Londres.*

2°. The philosophicale Dictionary, &c. Le Dictionnaire philosophique, *ou* les Opinions des philosophes modernes sur les sujets métaphysiques, moraux & politiques; 2 vol. *in-12.* chez Robinson.

3°. The original works, &c. Les Œuvres originales, en prose & en vers, de Guillaume King, docteur en droit, &c. avec des notes historiques; par J. Nichols, 3 vol. *in-8vo.*

4°. Miscellanies in verse and prose, &c. Mêlanges en vers & en prose, dont la plupart n'ont pas encore été publiés; par M. Pratt, 4 vol. *in-8vo.*

5°. Letters to a young planter, &c. Lettres à un jeune maître d'un plantage, *ou* Observations sur la direction d'une plantation à sucre. *in-8vo.*

ALLEMAGNE.

Handbuch der geschichte und erdbeschreibung Preussens. *Manuel d'histoire & de géographie prussienne ; par* M. de Baezko. A Dessau & à Leipzig, dans la librairie des savans, 1re. & 2de. partie, 1784, grand *in-8vo.* de 260 & 482 pag.

La vie de l'auteur n'est qu'un tissu de malheurs. Il est né boiteux : il a eu le bras droit fracassé dans sa jeunesse. Pendant ses études à l'université de Kœnigsberg, il a perdu un œil des suites de la variole, & à l'âge de vingt & un an il est devenu entiérement aveugle. Sans bien & chargé de dettes, il ne savoit plus comment se procurer du pain, lorsque M. de Dombardt, capitaine de cavalerie, lui a obtenu pour trois ans les secours d'une société d'hommes généreux, à la charge d'employer ce tems à travailler à l'histoire de Prusse. Le présent manuel est une preuve qu'il a répondu à la confiance de ses bienfaiteurs. M. Krans lui a ouvert la bibliotheque, dont il a la garde, & M. Otton, jeune homme d'une grande expérience, a servi à l'auteur d'œil, de main & de pied, jusqu'à ce que cet infortuné jeune homme se soit noyé par accident le 8 juillet 1784. Ce nouveau malheur suspend peut-être pour toujours la continuation des ouvrages de M. Baesko, sur l'histoire de Prusse.

Il est à peine croyable qu'un aveugle ait pu non-seulement concevoir un si beau plan ; mais aussi commencé à l'exécuter avec la plus parfaite exactitude historique. Ce manuel écrit avec élégance & précision, n'est que le sommaire ou

les simples résultats d'une histoire qui doit être bien plus étendue. La Ire. partie contient 5 chapitres. 1o. L'histoire de l'ordre Teutonique, depuis sa fondation jusqu'à son entrée en Prusse, de 1190 à 1226. 2°. L'état de la Prusse & de ses habitans à l'arrivée de l'Ordre, & ses conséquences par rapport à l'état suivant. 3°. L'histoire de l'ordre depuis Herman de Salza en 1226, jusqu'à Sigefroi de Fruchtwangen en 1309, c'est-à-dire, la conquête de la Prusse. 4°. L'état florissant de l'ordre depuis Sigefroi de Fruchtwangen en 1309, jusqu'à la mort d'Ulric de Jungingen en 1410. 5°. La décadence de l'ordre après la bataille de Tannenberg jusqu'à la sécularisation de la Prusse en 1525.

La seconde partie du manuel contient, 6°. l'histoire de la Prusse orientale, qui fut un duché sous la domination des Polonois. 7°. L'histoire de la Prusse occidentale sous la même domination. 8°. L'histoire de Prusse jusqu'au tems présent. Un mémoire géographique & politique approprié au manuel le termine. Avec les talens que l'auteur a pour l'histoire, s'il continue d'être soutenu, on a lieu d'en espérer une très-belle histoire de Prusse en grand.

GESCHICHTE von Baiern. *Histoire de la Baviere, à l'usage de la jeunesse & du peuple, publiée en vertu de l'ordre suprême de son altesse électorale, par son académie des sciences.* A Munich, chez Strobl, 1785, grand *in-8vo.* de 432 pag.

Dans un tems de tranquillité & d'insouciance, dit l'académie dans la préface, rien n'est plus propre que l'histoire de la patrie, à relever l'esprit abattu d'une nation, à la ranimer & à lui rendre la confiance en elle-même. Cette

histoire, telle qu'elle est ici partagée en trois parties, ne va que jusqu'en 1180. Il faut espérer que l'académie ne s'en tiendra pas là.

Il y a une *seconde lettre à Monf. de* Cruse, — *sur les os fossiles d'éléphans & de rhinoceros qui se trouvent en Allemagne, & particulièrement dans le pays de Hesse-Darmstadt; par* M. Merk, *conseiller de guerre.* A Darmstadt, de l'imprimerie de la cour, 1785, *in-4to.* de 25 pages. Elle renferme la relation des nouvelles découvertes qui n'ont été connues de l'auteur qu'après l'impression de sa premiere lettre. On a déterré à Lampertsheim, près de Worms, une tête de rhinoceros; des morceaux de la tête & de la mâchoire de rhinoceros au pays de Rudolstadt; des dents de rhinoceros près de Mayence; on connoît six os de rhinoceros déterrés en Allemagne : ce que M. Merk regarde comme autant d'indices d'anciennes révolutions de notre globe.

Depuis que l'empereur a licentié un grand nombre de moines qu'il a jugés inutiles dans leur état, chaque jour a enfanté contre eux en Allemagne des libelles, dont la plupart sans décence & sans érudition, ont mérité le mépris même des protestans judicieux, comme les auteurs des *Hallische Gelehrte Zeitungen*, qui en annonçant le colosse du monachisme ébranlé jusques dans ses fondemens, *Grundlage erschutterte kolofs des Moenchthums*, ou pensées raisonnables sur l'origine, l'essence & la constitution des ordres célibataires; à Ingolstadt, *in-8vo.* de 13 feuilles [9 gr.] censurent tous les auteurs sans vocation, qui osent donner publiquement leur voix sur ce sujet. Le kolofs se distingue parce qu'il est écrit avec assez de bon sens, vraisemblablement par un catholique, qui cependant a trop négligé le style.

Il n'eſt pas favorable au monachiſme, quoique modéré. Loin de ſe dechaîner contre les moines & de propoſer de les rendre malheureux en les ſupprimant violemment, il invite les puiſſances à adoucir leur ſort & à procurer leur bonheur. On diſtingue encore *Ueber die burgerliche und geiſtliche verbeſſerung der moenchſweſens*; de l'amélioration civile & eccléſiaſtique du monachiſme; par M. Winkopp, à Gera, chez Beckmann, *in-8vo.* de 13 feuilles, auquel on attribue encore *Von dem einfluſs des moenchſweſens auf ſtaat und religion*; de l'influence du monachiſme ſur l'état & la religion. Il n'eſt dû que le dernier mépris à l'almanach pour l'inſtruction des abbés & des ſuppérieurs des cloîtres catholiques ſans lieu d'impreſſion.

La débacle des glaces de 1784, qui cauſa aux ponts de ſi grands dommages, a donné lieu à M. Lœſcher d'imaginer un pont mobile de bois qui eſt toujours parallele à la ſurface de l'eau, quoiqu'il ait 60 pieds de large, & doit coûter moins que les autres. *Angabe einer ganz beſondern Haengewerksbrucke.* A Leipzig, chez Cruſius, 1784, grand *in-4to.* de 45 pages, & en quatre grandes planches. Un bois moindre que l'ordinaire employé pour les arcades ſuffit : il doit cependant être en état de ſupporter les plus grands fardeaux, être moins coûteux, & garanti des glaces. Le développement de ce deſſin fait honneur à l'auteur. Il ſe repoſe peut-être un peu trop ſur les expériences qu'il a faites de ſa méthode de fortifier les bois, car ſon bois foible, expoſé à l'air, y doit perdre inſenſiblement de ſa force, & devenir chaque jour moins propre à porter de gros fardeaux, & par conſéquent moins ſûr.

Le même Cruſius, dont les preſſes ne roulent

que pour des livres utiles, a imprimé une version en allemand, par M. Léon Hardi, grand in-8vo. de 224 pages, des expériences chymiques de M. Bayen sur l'étaim, en françois : *Chymische untersuchunger ueberdas zinn.* La version est accompagnée de bonnes remarques.

Le même Crusius a aussi publié : *Herrn Demachy, &c. laborant im grossem :* le chymiste en grand de M. de Machy, avec des remarques de M. le Dr. Struves, un supplément de M. l'apothicaire Wregleb, des additions de M. le Dr. Hahnemann, 2 vol. grand *in-8vo.* Le fonds de ces ouvrages est tiré de la *Description des arts & métiers*, suivant l'édition *in-4to.* de Neufchâtel, qui contient aussi les observations de M. le Dr. Struves, physicien de Berne. M. Hahnemann a rendu service au public en le traduisant, l'augmentant & le perfectionnant. Quoiqu'on ne manque pas de laboratoires chymiques en Allemagne, les artistes ou fabricans y font trop un secret de leurs procédés, pour vendre plus cher le résultat de leur travail, en prévenant la concurrence.

Ceux qui désirent se procurer une assez bonne carte des Pays-Bas Autrichiens pour un écu d'empire ou cinq livres de France, ils peuvent s'adresser à Leipzig, chez le libraire Goeschen. M. Crome, géographe connu, l'a rédigée en partie d'après la grande de Ferrari en 25 feuilles, en partie d'après la belle de Frix, qui contient tous les Pays-Bas en 28 feuilles, & celle d'Isaac Tirion, dont la carte des Provinces-Unies de 1773, est gravée avec beaucoup d'exactitude.

Taubel, imprimeur à Halle, a annoncé un manuel orthotypographique, ou introduction à la connoissance de l'art de l'imprimerie, par M. Tauebel, in-8vo. d'environ 28 pag. avec fig.

ouvrage indispensable aux correcteurs & à tous les écrivains, &c.

AVIS.

B. Wild, libraire à *Utrecht*, vendra le premier de mai 1786, & les jours suivans, en détail, au plus offrant la riche *collection* de *médailles* & de *monnoies* de toutes les nations, rassemblée avec beaucoup de dépenses depuis plus d'un siecle par les ancêtres de feu Messire *Milan de Visconti, baron du St. Empire, secrétaire d'état de la province d'Utrecht*. Ce cabinet est un des plus complets que jamais particulier ait possédé; le catalogue se vend à 11 sols d'hol. : chez le susdit *B. Wild*, à qui l'on peut adresser les commissions, ainsi que chez Th. Martin, Kingstreet Covent-Garden & John Robson, libraires à *Londres*, Gogué, quai des Augustins à *Paris*, Betnuzet à *Lyon*, Trattner à *Vienne*, Bohn à *Hambourg*, Weidemann & Reich à *Leipzig*, Weitbrecht à *Pétersbourg*, Uthoff à *Moscou*, la nouvelle société typographique à *Berne*, E. Tourneisen à *Basle*, Fr. Grasset à *Lausanne*, Varentrap Wenner à *Francfort*, Fr. Nicolaï à *Berlin*, la maison des orphelins à *Gottingue*, Grangé à *Anvers*, Le Francq à *Bruxelles*.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

DÉDIÉ

A Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince régnant de la TOUR ET TASSIS, *&c. &c.*

AVRIL, 1786.

TOME IV.

QUINZIEME ANNÉE.



A PARIS,

Chez la veuve VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves; & pour les Pays-Etrangers, à Liege, chez J. J. TUTOT.

Avec Approbation et Privilege du Roi.

Conditions pour l'Abonnement.

Le prix de la Souscription de l'*Esprit des Journaux*, pris à Liege & à Bruxelles, est de 24 liv. argent de France, pour l'année entiere, que l'on paiera en souscrivant.

Le prix de chaque Volume sera de 50 sols pour les personnes qui n'auront pas souscrit.

On s'adressera chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, en Vinave-d'Isle, à Liege, & au Bureau des Postes Impériales, & dans tous les Bureaux des Postes de l'Allemagne.

A Bruxelles, chez Lemaire, Libraire, au Bureau de l'*Esprit des Journaux*, rue de la Magdelaine; à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens; chez *B. Lefrancq*, Libraire, & chez *Dujardin*, L. de LL. AA. RR. au Bureau du *Mercure de France*.

A Amsterdam, chez *B. Vlam*, Lib. *Avan Harrevelt-Soetens*, Lib. dans le Kalvestraat, & *Thimotheus Van Harrevelt*, Lib. sur le Heeregragt entre l'Oude Spregelstraat & Stapiecq, & *D. J. Changuion* & *Dusaulchoy*, Libraires, dans le Kalvestraat.

A La Haye, chez *Gosse & Detuné*, Libraires.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Graffer*, Libraire.

A Hambourg, chez *Ambroise Daclin*, Libraire, pour tout le Nord.

A Francfort, chez *J. P. Streng*, Libraire.

A Geneve, chez *Chirol* & *Bassompierre*, Libraires, pour toute la Suisse.

A Londres, chez *Thomas Hookham*, Libraire, N°. 147, *New Bond street*, *Corner of Bruton-street.*

A Paris, chez la veuve *Valade*, Impr.-Libr. rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves, pour toute la France, au prix de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour les Provinces, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Nancy, chez *Matthieu*, Libraire, pour toute la Lorraine.

On s'adressera chez les mêmes pour le *Journal Historique & Politique*, 52 cahiers de 48 pag. chacun par an, qui paroît réguliérement une fois chaque semaine. La Souscription est de 12 liv. de France.

*On pourra adresser les différentes pieces que l'on desireroit faire paroître dans l'*Esprit des Journaux, à M. Horgnies à Bruxelles; à Liege, au Bureau des Postes Impériales.



L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

DISSERTATIONS critiques pour servir d'éclaircissemens à l'histoire des Juifs avant & depuis Jesus-Christ, & de supplément à l'histoire de M. BASNAGE; par M. DE BOISSI. A Paris, chez Lagrange, libraire, au palais-royal, N°. 123; & Nyon l'aîné, libraire, rue du Jardinet, 1785. Avec approbation & privilege du roi, 2 volumes *in*-12, d'environ 350 pages.

L'HISTOIRE des Juifs de Jacques Basnage; cet écrivain calviniste né en France, réfugié en Hollande, & dont on a dit qu'il étoit plus propre à être ministre d'état que d'une paroisse,

est mise au rang des livres classiques qu'on trouve aujourd'hui très-fatiguant de lire, & encore plus de composer. Esprit juste, critique habile, & philosophe tolérant, Basnage détruisit la plupart des mensonges impertinens que le faux zele avoit dictés sur la conduite des Juifs modernes; il s'éleva contre cette rage de persécuter d'une main, de calomnier de l'autre, & sut réunir le savoir à la saine philosophie.

Cette histoire cependant n'est ni exempte d'erreurs, ni complette. Soit que l'auteur se fût épuisé en recherches sur les annales des anciens Hébreux, soit que les matériaux lui eussent manqué pour suivre les transmigrations de ce peuple, ses établissemens, ses miseres depuis le regne du christianisme, M. Basnage a rendu nécessaire un supplément à son ouvrage; & celui que nous donne M. de Boissi n'est pas encore assez étendu.

» M'étant appliqué, dit ce savant estimable, » à l'étude de la religion, de l'histoire & de » la littérature des Juifs, j'avois rassemblé sur » ces différens objets les matériaux d'un ou» vrage assez considérable.... Je l'aurois repris » avec la même ardeur que je l'avois commen» cé, si le goût de l'érudition se fut soutenu en » France; mais le bel-esprit & une fausse phi» losophie sont venus à bout de l'en bannir... » J'ai donc senti qu'il étoit inutile de continuer » un travail dont le succès ne seroit pas pro» portionné à la peine de mes recherches. «

Quelque fondée que puisse être cette plainte, il est encore des hommes qui auroient pu ap-

précier le travail de l'auteur : parmi ceux qui liront ce qu'il s'est au moins résolu à nous en donner, nous sommes persuadés que le plus grand nombre regrettera qu'il se soit ainsi laissé décourager. Toutes ses dissertations annoncent, non-seulement beaucoup de recherches, mais même un homme de lettres qui sait mettre le public à portée d'en profiter, par l'ordre & la clarté avec laquelle il les expose.

Ces dissertations sont au nombre de douze. La premiere a pour sujet l'*Idolâtrie d'Abraham avant sa vocation.* C'est un sentiment universellement reçu, que l'idolâtrie s'introduisit dans le monde quelques siecles après le déluge, dans la postérité de Cham & de Japhet ; celle de Sem s'y trouva engagée par succession de tems. On en rapporte communément l'origine à Sarug, aïeul de Tharé. Il paroît très-probable qu'il fut au moins l'auteur du culte des images consacrées à la mémoire des morts qui, pendant leur vie, s'étoient distingués par leurs belles actions & leur bienfaisance envers leurs semblables ; mais très-probablement aussi, ce culte ne passa point d'abord les bornes d'un respect tout au plus religieux, & l'idée de *Jehova*, le vrai dieu, ne s'effaça que bien plus tard de la mémoire des descendans de Noé. Les successeurs de Sarug, accoutumés aux représentations matérielles, y soumirent aussi la divinité ; de-là les statues, & enfin les faux dieux, l'idolâtrie. Elle étoit déja répandue du tems de Tharé, qui fut, dit-on, lui-même marchand d'idoles.

Dans cette opinion, il est très-vraisemblable qu'Abraham eut aussi quelque part à l'idolâtrie avant sa vocation. Cependant on présume que ce patriarche y avoit renoncé bien antérieurement à cette époque. Les docteurs Juifs font même une très-longue histoire suivant laquelle une femme étant venue acheter des idoles en l'absence de Tharé, Abraham indigné les brisa toutes à coups de hache. Déféré à Nemrod, il en reçut ordre d'adorer le feu. Pourquoi ne pas adorer plutôt l'eau, répondit Abraham, puisqu'elle éteint le feu?

» Nemrod consentit qu'il adorât l'eau, puis-
» que cela lui paroissoit raisonnable. Abraham
» s'en défendit en disant qu'il étoit plus conve-
» nable d'adorer les nuées qui soutiennent les
» eaux. Nemrod lui ordonna donc d'adorer les
» nuées. Abraham représenta alors qu'il falloit
» plutôt adorer le vent qui dissipe les nuées.
» Nemrod exigea de lui qu'il adorât le vent.
» Abraham refusa encore d'obéir, en disant
» qu'il convenoit mieux d'adorer l'homme qui
» résiste au vent. «

Lassé de ses réponses, Nemrod fait jetter Abraham dans une fournaise; mais dieu le protege, & le conserve au milieu des flammes.

M. de Boissi nous semble très-bien prouver que l'histoire de cette fournaise n'est fondée que sur l'équivoque du mot UR, qui peut également signifier l'élément du *feu* & UR ville de Chaldée, dont dieu avoit tiré Abraham. Les motifs d'après lesquels les rabbins font combattre l'idolâtrie par ce patriarche, ne sont qu'une

fable assez ingénieuse pour démontrer l'absurdité de ce culte.

Leur narration peche au moins évidemment dans une de ses principales circonstances : car elle suppose qu'Abraham étoit contemporain de Nemrod, quoiqu'il paroisse par le nombre des générations qui s'étoient écoulées entre l'un & l'autre, que Nemrod avoit cessé de vivre plusieurs années avant la naissance d'Abraham. Nous ne suivrons pas l'auteur dans toutes les preuves qu'il oppose à cette fiction : il suffira de dire que, suivant l'opinion qu'il établit, le pere d'Abraham avoit été réellement élevé dans ce culte, mais qu'il le rejetta dès que les premieres notions du raisonnement & l'exemple de divers autres célebres personnages lui en eurent fait connoître la fausseté ; qu'il ramena même Tharé son pere au culte du vrai dieu.

La seconde dissertation concerne *les deux Abimelech, rois de Gérare*, dont il est parlé dans l'écriture, & dont plusieurs n'ont fait qu'un seul & même roi. M. de Boissi pense que ce mot *Abimelech* étoit alors un nom commun aux princes de cette ville, comme celui de Pharaon le fut long-tems aux rois d'Egypte, & qu'il faut nécessairement admettre deux Abimelech, dont le premier fit alliance avec Abraham, & le second 80 ans plus tard, avec Isaac.

L'auteur prétend que Sara, qui avoit quatre-vingt-dix ans lorsque ce prince voulut en faire sa femme, ne la croyant que la sœur d'Abraham, doit être considérée sur le même pied qu'on regarde actuellement une femme de qua-

rante à quarante-cinq ans, si on met en parallele la durée de la vie humaine dans ces tems-là avec celle d'aujourd'hui. Il est pourtant à remarquer que l'écriture sainte dit qu'Abraham & Sara, laquelle ne vécut que 127 ans, étoient vieux & fort avancés en âge, lorsque celle ci fut avertie qu'elle auroit un fils, & que ce fils ne vint au monde qu'après l'aventure de Gérare.

Quant à la maladie que la conduite de ce prince attira sur sa famille, il convient qu'elle se manifesta d'une maniere qui nous est inconnue, après avoir rapporté sur ce point les idées de quelques interpretes. Le discours que ce prince tint à Sara, en la rendant à Abraham, à qui il donna des brebis, des bœufs, des serviteurs, des servantes & mille pieces d'argent, ont fait la torture des commentateurs. Le savant auteur, après avoir rapporté différentes interprétations, préfere comme plus vraisemblable, celle de Mercerus, qui se réduit à ceci: » La plaie dont dieu a frappé ma maison, l'a» vertissement qu'il m'a donné dans un songe, » le présent que je fais à ton mari, tout cela » sera un indice très-certain de ta pudicité, te » servira de voile, & par conséquent de juste » défense auprès de tes gens, & de tous au» tres, quand ils apprendront de quelle maniere » l'Etre suprême, qui prend soin de l'honneur » de ton mari, m'a empêché de te toucher. « Les mots hébreux, *ve nocachat* qui suivent, en terminant cette phrase, offrent une autre difficulté. M. de Boissi ayant exposé les différentes

opinions des critiques, se décide pour ce sens, *& tu es pleinement justifiée.*

Dans la troisieme dissertation, qu'on peut regarder comme une discussion historique, sur la vie du grand-prêtre Aaron, on remarque sur-tout deux objets dignes d'attention. Le premier regarde la verge d'Aaron. Moïse, dans le livre des nombres, dit qu'elle fut placée devant le *témoignage*. Il est constant que Moïse désigne indifféremment par ce mot l'arche d'alliance, ainsi que les tables de la loi, quelquefois même tout le tabernacle, qui contenoit l'arche, où étoient renfermées les tables; de-là quelques-uns ont conclu que la verge d'Aaron, étoit immédiatement posée dans l'arche devant les tables de la loi; & le témoignage de l'auteur de l'épître aux Hébreux, paroît confirmer cette opinion. Cependant on lit au second des Paralip., chap. 5, & au troisieme des Rois, chap. 8, qu'il n'y avoit dans l'arche que les tables de la loi. L'auteur, en exposant les différentes idées des interpretes, pour concilier cette contradiction apparente, finit par celle des critiques qui pensent, que du tems de Moïse & de Salomon, il n'y eut dans l'arche que les tables de la loi; mais que dans la suite, lorsque Jérémie la prit pour la cacher, la verge d'Aaron, & l'urne de la manne y furent mises, pour être plus sûrement conservées. C'est une tradition dont saint Paul a pu être instruit par Gamaliel, & qui, selon Théophilacte, étoit communément reçue chez les Juifs attachés à la secte des Phariciens. Mais, au jugement de M. de Boissi, cette tra-

dition n'a aucun fondement solide, & on n'en trouve pas la moindre trace dans les écrits de Philon & de Joseph. D'ailleurs le but de l'auteur de l'épître aux Hébreux, n'est point de parler du tems de Salomon ni de son temple, mais du tems de Moïse & de son tabernacle. Il est donc plus probable, dit-il, que la verge d'Aaron, & l'urne de la manne avoient été placées dans l'arche avec les tables de la loi, par ce législateur, & qu'elles y demeurerent jusqu'à la construction du temple. Elles auroient été exposées à se perdre, si on n'eût pas pris cette précaution, l'arche elle-même ayant tant de fois changé de lieu dans le désert, & dans la terre de Chanaan, jusqu'au moment qu'elle fut transportée par les sacrificateurs dans le temple construit par Salomon. Il paroît donc probable à l'auteur que ce fut alors qu'on en ôta l'urne de la manne, & la verge d'Aaron, qui ne couroient plus les mêmes risques, pour les placer dans un lieu convenable. On conçoit ainsi pourquoi l'auteur du livre des rois, décrivant le temple & ce qu'il contenoit, ne fait, à l'occasion de l'arche, mention que des tables de la loi, qui étoient pour lors la seule chose qui y fût renfermée, & par-là, il se concilie aisément avec St. Paul.

Le second objet, digne de remarque, est la discussion sur le lieu où mourut Aaron. C'est le mont Hor, selon le livre des nombres XXXIII, 38, c'est Mosera, suivant le deutéronôme X, 6. Après avoir rapporté ce qu'ont écrit les plus habiles critiques, pour concilier les deux tex-

tes, M. de Boiffi penſe qu'il vaut mieux avouer que le texte du deutéronôme a été altéré par la mépriſe des copiſtes. L'erreur eſt d'une date bien antérieure à l'ere chrétienne, puiſqu'elle ſe trouve dans les ſeptante, ſuivis par la vulgate, & par les anciennes verſions. Elle n'eſt pas dans le texte ſamaritain, où les expreſſions du deutéronôme ſont conformes à celles des nombres. Mais, ajoute l'auteur, nous n'avons aucune preuve que les anciens exemplaires ſamaritains, aient porté cette leçon. Peut-être les critiques Samaritains qui ont revu le texte ſacré, ont-ils fait de leur chef une pareille correction. « Cependant, il eſt plus que vraiſemblable, que » Moïſe a dû parler d'une façon à-peu-près » équivalente, pour être d'accord avec lui-» même. »

Il s'agit auſſi, dans cette diſſertation, du crime d'Aaron, qui conſtruiſit le veau d'or dans le déſert. Quelques uns ont cherché à le trouver abſolument innocent dans cette circonſtance; d'autres au contraire, l'ont regardé comme porté de lui-même au culte des Egyptiens. On ſuivra, avec notre auteur, une opinion moyenne, en ſe contentant de l'accuſer de lâcheté, & d'une complaiſance très-coupable, il eſt vrai, pour les Juifs; mais on ne croira point que ſa propre inclination l'eût éloignée de l'adoration du vrai dieu, auquel il reſta dans la ſuite fidélement attaché.

On ignore le lieu de la naiſſance, les circonſtances de la vie, le tems de la miſſion & de la mort du prophête Abdias, qui fait le ſu-

jet de la quatrieme dissertation. L'auteur ne trouve aucun inconvénient à placer ce prophete sous le regne d'Achaz, & ne juge pas bien pressantes les raisons des critiques, qui le font contemporain, ou d'Elie, ou de Jérémie. Suivant les Thalmudistes, c'étoit un Iduméen, qui, ayant renoncé à la religion de son pays, pour embrasser le judaïsme, acquit du crédit à la cour d'Achab, & en obtint l'intendance de sa maison. Cette tradition, qui feroit Abdias le plus ancien des douze petits prophetes, n'est sans doute fondée que sur ce que la prophétie d'Adias regarde les Iduméens. Ces peuples ayant aidé de leurs forces Rasin, roi de Syrie, & Phacée, roi d'Israël, lorsqu'ils se liguerent ensemble, pour attaquer Achaz qui fut défait, partagerent le butin, & emporterent d'amples dépouilles, après avoir tué un grand nombre de Juifs; ce qui arriva vers l'an 740 avant l'ere chrétienne. Rien n'empêche de croire qu'Abdias s'éleva contre cette conduite des Iduméens, & qu'il les menace d'une destruction totale, pour s'être joints aux Syriens dans cette entreprise funeste à la Judée. Il prédit aussi le retour des Juifs & des Israélites de leur captivité; mais on ne peut par-là déterminer le tems où il prophétisoit.

Dans la dissertation cinquieme, l'auteur traite de *l'opinion des Saducéens & des Samaritains sur les anges.* » C'est une chose digne de remarque, » dit-il, que dans le paganisme même on a re» connu des êtres moyens entre la divinité & » les hommes. Il y a des savans qui sont per-

» ſuadés que, pour peu qu'on remonte à la
» ſource de cette croyance généralement éta-
» blie, on la trouvera dans la théologie des
» Hébreux. Si l'on conſidere l'ancienneté de leur
» origine, on n'aura point de peine à avouer
» que les autres peuples l'avoient reçue d'eux
» par le canal de la tradition. C'eſt ainſi que la
» connoiſſance des êtres intermédiaires fut tranſ-
» miſe aux Iſmaélites par Hagar & Iſmaël ſon
» fils; aux Moabites & aux Ammonites par
» Loth; aux Egyptiens & aux Aſſyriens, en
» partie par les Iſmaélites, en partie par les
» Hébreux; & les Phéniciens la tinrent de
» ceux-ci dont ils étoient voiſins. Elle paſſa des
» peuples orientaux aux peuples occidentaux
» par la même voie de communication. Il eſt
» vrai qu'on la corrompit par les fauſſes opi-
» nions qu'on y mêla dans la ſuite. «

Il eſt ſi ſouvent parlé des anges dans les li-
vres de Moïſe, qu'on a peine à concevoir com-
ment les Saducéens en ont pu nier l'exiſtence.
Comme nous n'avons de cette ſecte aucun écrit
qui puiſſe nous apprendre de quelle maniere
ils expliquoient à cet égard les paſſages du
Pentateuque, » il vaudroit peut être mieux, à
» l'exemple de ſaint Grégoire de Nazianze &
» de Scaliger, avouer là-deſſus ſon ignorance,
» que de recourir à des conjectures qui ont
» preſque toujours le caractere de l'incertitu-
» de. « Ce qu'il y a de plus probable, c'eſt
que ces ſectaires ne concevoient, ſous la dé-
nomination d'anges, » que des êtres revêtus
» des apparences de corps humains, que dieu

» produisoit seulement pour le peu de temps » qu'il employoit leur ministere, & qu'il dé» truisoit ensuite avec les corps dans lesquels » ils apparoissoient & agissoient aux yeux des » hommes. Ainsi, à proprement parler, ils ne » retenoient que le nom d'anges. Car dans le » fait, ils nioient la réalité de ces esprits ad» ministrateurs, dès qu'ils n'admettoient pas » leur durée permanente. «

Léonce de Byzance a imputé aux Samaritains, dont la secte subsiste encore, de ne *croire ni l'existence des anges, ni l'immortalité de l'ame, ni la résurrection.* Cependant saint Epiphane, antérieur de deux siecles à cet écrivain, distingue les Samaritains des Saducéens par cela même, que les premiers admettoient l'existence des anges, niée par les seconds. Le mot d'*ange* se lit souvent dans le pentateuque des Samaritains, & dans leur chronique, dont Hottinger a donné le premier des extraits, ce qui a fait croire que Léonce avoit confondu ces deux sectes. Réland, qui avoit d'abord été de cette opinion, n'a plus pensé de même, après un examen attentif des divers textes du pentateuque & de la chronique des Samaritains. Il a reconnu que ces sectaires ne se servent du nom d'*ange* que pour exprimer une *vertu* qui n'est pas différente de dieu lui-même, & qu'ils appellent son *commandement*, pour indiquer ou sa *puissance*, ou sa *volonté*, ou même un instrument que le créateur emploie pour l'exécution de ses ordres. D'où il suit qu'ils n'admettent point l'existence réelle des anges, & leur

opinion à cet égard paroît être à-peu-près la même que celles des hérétiques dont parle saint Justin. » Ils conviennent donc avec les » Saducéens, en ce qu'ils nient comme eux, » l'existence des anges. Mais, ils en différent, » en ce qu'ils admettent l'immortalité de l'a» me, & la résurrection des corps, que ceux» ci rejettoient également. Ainsi Léonce de By» zance se trompe, lorsqu'il les accuse de ne » croire ni l'une ni l'autre. «

L'auteur, dans la sixieme dissertation, s'occupe des lieux nommés *Abel* & *Abila*, & d'*Ælia Capitolina*. Il en distingue sept du premier nom. Nous ne dirons qu'un mot de la septieme qui portoit le nom d'*Abila de Lysanias*, & qu'il ne faut pas confondre avec Abila de la Batanée, ni avec Abila de la Pérée. L'anti-Liban bornoit la contrée dont elle étoit capitale, à l'occident & au midi, la Chalcide au septentrion, & le fleuve Abana à l'orient. Henri de Valois, sous prétexte de concilier saint Luc avec Joseph, veut faire dans le texte sacré une correction *aussi hardie que peu nécessaire*, au jugement de M. de Boissi. » Lysanias, » possesseur de la tétrarchie d'Abylene, dont » parle Joseph, est, dit-il, différent du Ly» sanias qui a tenu la Chalcine & l'Iturée sous » sa domination, & par conséquent le même » que celui qui est désigné sous le titre de » tétrarque dans l'évangile de S. Luc. «

Ælia Capitolina est le nom de la ville que l'empereur Adrien fit bâtir sur les ruines de l'ancienne Jerusalem, que Titus avoit fait ra-

ser, n'y laissant que les trois tours d'Hippique, de Phahaël, & de Mariamne, avec la partie occidentale du mur qui formoit son enceinte, pour loger les six mille soldats qu'il mit en garnison. Le témoignage de Joseph, qui avoit été présent au siege de cette ville, est si précis, qu'il est étonnant que des écrivains ecclésiastiques, bien postérieurs, aient pu le démentir. Après avoir discuté les diverses idées des savans sur cette ville, voici celle qu'admet M. de Boissi, & qui nous paroît démontrée.

» Dans l'intervalle de plus de 50 ans qui » s'écoulerent depuis la prise de Jerusalem jus- » qu'au regne d'Adrien, beaucoup de Juifs va- » gabonds profiterent d'une sorte de liberté » qu'on leur accordoit alors, pour y retour- » ner, & releverent un grand nombre de mai- » sons ensevelies sous les ruines. Les nouveaux » établissemens qui s'y formerent peu à peu, » donnerent à ces restes habités l'apparence » d'une ville. Ils subsisterent en cet état jus- » qu'au tems de l'empereur Adrien, qui, haïs- » sant cette nation, fit abattre les édifices qui » avoient été conservés ou rétablis, & jetta » les fondemens d'une nouvelle ville à la place » de l'ancienne, & y mit une colonie romai- » ne. Les Juifs, qui ne s'attendoient pas à être » troublés dans la possession du domaine ruiné » de leurs ancêtres, firent éclater leur mécon- » tentement, quand ils le virent peuplé d'é- » trangers & d'idolâtres. Ils se souleverent gé- » néralement, & cette animosité fut si grande, » qu'elle alluma entr'eux & les Romains une

» guerre qui dura 3 ans.... Les succès qu'ils » eurent d'abord, les rendirent même formidables. Adrien, qui avoit commencé par mépriser leur révolte, en fut alarmé. Il ne pût » venir à bout de les mépriser, qu'en envoyant » contre eux Jules Sévere, le plus habile de » ses généraux, qui les réduisit, après leur » avoir coupé les vivres. Ils furent défaits dans » divers combats qui furent suivis d'un horrible massacre ; ce qui aggrava plus que jamais le joug de leur nation. L'on reprit les » travaux que la guerre avoit fait interrompre, » & l'on acheva la ville, qu'Adrien appella » *Ælia* de son nom de famille *Ælius*. Pour en » éloigner davantage les Juifs, il fit ériger un » temple à Jupiter Capitolin dans le même endroit où avoit été le temple de dieu. C'est » pourquoi elle fut nommée *Capitolina*. «

C'est sous ce nom que l'itinéraire d'Antonin & la table peutingerienne en font mention. Elle ne commença que sous Constantin à être de nouveau appellée *Jerusalem*, nom qu'elle a repris enfin dans toutes les géographies, quoiqu'elle ne soit pas absolument à la même place que l'ancienne capitale, puisqu'elle est éloignée d'environ 60 pas de la montagne de Sion, & renferme le calvaire, qui étoit autre fois hors des murs.

La septieme dissertation concerne l'état des Juifs en France sous la premiere, la seconde race, & les commencemens de la troisieme.

» Il est fâcheux, dit l'auteur, que les anciens écrivains de notre nation, qui ont parlé

» des Juifs répandus dans les Gaules, n'aient » pas pris le soin de marquer précisément en » quel tems ce peuple commença à s'y établir; » mais il est vraisemblable que les Juifs entrerent dans la Belgique par la Germanie. Leur » établissement en cette partie de l'Europe remonteroit bien avant la ruine du second temple, s'il falloit ajouter foi à certaines lettres qu'on suppose avoir été écrites de Jerusalem à ceux de leur nation qui habitoient » la province de Suabe, pour les informer de » la mort de Jesus-Christ. Mais quel confiance » ajouter à ces lettres, si elles ressemblent à » celles qu'on dit avoir été trouvées à Ulm, » en 1348 ? La seule inscription : *Aux Juifs* » *qui sont à Ulm dans la Suabe*, démontre l'ignorance de celui qui l'a supposée. La ville » d'Ulm n'existoit pas alors, & le pays qu'on » appelle *Suabe*, n'a reçu ce nom que sous » les derniers empereurs romains. Les Juifs » donnerent sans doute lieu à la supposition » de pareilles pieces, en s'attribuant une haute » antiquité de domicile dans diverses villes d'Allemagne. Ceux de Worms, qui prétendent » que leurs ancêtres y étoient habitués avant » la naissance du christianisme, ont fait valoir » cela comme une raison qui doit les disculper » auprès de l'empereur & des états de l'empire, puisqu'il y auroit de l'injustice à leur » imputer la mort de Jesus-Christ, à laquelle » ils n'ont pu avoir aucune part, étant dans » un si grand éloignement de la Judée. On » pense que c'est en cette considération qu'ils

» ont obtenu des privileges dont leur nation » est privée ailleurs. «

M. de Boissi, sans ajouter foi à ces prétentions, ne trouve au moins aucune difficulté à croire que l'arrivée des Juifs dans la Germanie ait suivi d'assez près la destruction de Jerusalem. L'édit de l'empereur Constantin, adressé aux décurions de Cologne, atteste qu'il y avoit des Juifs habitués depuis long-tems dans cette ville. C'est de-là probablement qu'ils pénétrerent dans l'intérieur de la Gaule. On les voit dans le 5e. siecle accourir en foule aux obséques de St. Hilaire, dont ils avoient éprouvé la charité en bien des circonstances; il est même à remarquer, suivant St. Honorat, disciple de St. Hilaire, que les circoncis qui assisterent aux funérailles de ce digne évêque, y chanterent des prieres en hébreu pour honorer sa mémoire.

Au milieu du 6e. siecle, les habitudes & les liaisons des Juifs & des Chrétiens étoient-telles, qu'on voyoit souvent un Juif épouser une Chrétienne, ce qui fut défendu par divers conciles. Comme on étoit encore dans l'usage d'avoir des esclaves, les Juifs en avoient de Chrétiens. L'empereur Constance le leur avoit défendu par une loi qui adjugeoit au fisc les biens du Juif coupable de transgression; mais dans l'empire d'Orient, on suivoit la loi d'Honorius, qui se contentoit de défendre aux Juifs d'empêcher ces esclaves de pratiquer les devoirs de leur religion. Les abus occasionnerent de nouvelles loix. Le sort des Juifs devint toujours

fois par an, on assujettissoit un Juif à être souffleté publiquement. Hughes, chapelain d'Aimeri, vicomte de Rochechouart, ayant été chargé de ce ministere un jour de pâques, fit sauter la cervelle & les yeux du patient, qui expira sur la minute. L'histoire des nations les plus sauvages n'offre pas de pires atrocités; & c'étoit un gentilhomme qui, par honneur & par dévotion, devenoit ainsi un bourreau décoré! Nous avons parlé des horreurs exercées en Allemagne par les croisés contre ces mêmes descendans d'Abraham, adorant le même dieu que nous, suivant la loi mosaïque, dont le fondateur est l'objet de notre vénération.

M. de Boissi ne recueille point ces énormités sans en faire sentir l'injustice; il réfute, & toujours avec avantage, la plupart des accusations qui en fournirent le prétexte: la raison de l'auteur le sert par-tout aussi bien que son érudition.

Le huitieme chapitre sur l'état des Juifs en Afrique offre des notions éparses en divers livres obscurs ou dans des voyages estimés. Il en résulte qu'il existe quatre cent mille Juifs dans les seuls royaumes d'Alger, de Fez & de Maroc. L'auteur distingue & détaille avec exactitude les différens privileges dont jouit cette nation sous les régences barbaresques: exposé d'après lequel on peut s'étonner que les hébreux s'obstinent à rester en Europe.

M. de Boissi a consacré deux dissertations au rabbin Isaac Abarbanel & à Uriel Ucosta, tous deux célebres par leur savoir & par leurs

infortunes ; le premier traînant une carriere agitée de cour en cour, instrument & victime de leurs intrigues, passant du cabinet des princes dans l'obscurité d'un exil, &, au milieu de ces vicissitudes, toujours appliqué, infatigable, composant une infinité d'ouvrages où les rabbins ont pris des textes de disputes, les ennemis du christianisme des armes dont ils se sont bien gardés de nommer l'arsenal ; le second, sceptique & cependant apostat, passant & repassant d'une croyance à l'autre, tantôt par conviction, tantôt afin d'échapper au fanatisme, entraîné lui même par un zele aveugle en ses inconstantes opinions, également odieux aux Chrétiens & aux Juifs, fouetté par ces derniers en pleine synagogue, & n'échappant à l'assassinat tenté sur lui, qu'en finissant en 1647 sa déplorable vie par le suicide. Ce docteur hardi a lui même tracé l'histoire de ses malheurs dans le fameux ouvrage intitulé : *Exemplar humanæ vitæ*, publié par le théologien Limborch. M. de Boissi en donne un extrait fidele & intéressant.

On doit regretter que les recherches de l'auteur n'aient pas embrassé plus universellement les Juifs modernes ; qu'il ne les ait pas suivis en Allemagne, à Livourne, à Londres, à Amsterdam, en Espagne, en Pologne & en Asie ; qu'il ne nous ait pas instruits de leur nombre dans ces divers établissemens, des droits qu'ils y conservent, de leurs mœurs, de leurs occupations, des altérations plus ou moins considérables qui se sont glissées dans leur doctrine. M. de Boissi doit être certain que l'Europe entiere liroit avec

intérêt ce tableau complet de la seule nation qui, durant trois mille ans, ait résisté à l'erreur générale de l'idolâtrie, & dont la législation, le culte, les coutumes, malgré les efforts de dix-huit siecles persécuteurs, ont survécu aux religions, aux loix, à la puissance de tant de peuples redoutables & florissans, dont il ne reste qu'un éclatant souvenir.

(*Journal des savans ; Journal encyclopédique ; Mercure* de France ; *Année littéraire ; Journal* de Paris.)



HISTOIRE de Kentucke, nouvelle colonie à l'oueſt de la Virginie : contenant 1°. la découverte, l'acquiſition, l'établiſſement, la deſcription topographique, l'hiſtoire-naturelle, &c. du territoire : 2°. la relation hiſtorique du colonel Boon, un des premiers colons, ſur les guerres contre les naturels : 3°. l'aſſemblée des Piankas Haws au poſte Saint-Vincent : 4°. un expoſé ſuccinct des nations Indiennes qui habitent dans les limites des treize Etats-Unis, de leurs mœurs & coſtumes, & des réflexions ſur leur origine, & autres pieces : avec une carte. Ouvrage pour ſervir de ſuite aux Lettres d'un cultivateur Américain ; *traduit de l'anglois, de M. JOHN FILSON, par M. PARRAUD, de l'académie des arcades de Rome.* A Paris, chez Buiſſon, libraire, hôtel de Meſgrigny, rue des Poitevins, N°. 13, un volume *in-8vo.* d'environ 250 pages ; prix 3 liv. broché, & 3 liv. 10 ſols, franc de port, par la poſte. *On affranchit l'argent & la lettre d'avis.*

A PEINE le nom de *Kentucke* eſt-il connu en Europe. Ce n'eſt que depuis peu qu'il l'eſt même dans le nouveau monde. Habité juſqu'ici par des ſauvages & par des bêtes féroces, il

avoit échappé aux recherches & à la curiosité des colons Américains. Quel pays cependant méritoit plus de fixer leur attention? Le Kentucke est un vaste territoire, à l'ouest de la Virginie, borné en partie par l'Ohio, qu'on appelle autrement la belle riviere, & qui, en lui apportant le tribut de ses eaux, lui procure une communication facile avec toutes les parties de l'Amérique septentrionale.

Son nom lui vient d'une des principales rivieres qui l'arrosent, & qui est aussi connue sous le nom de *Kuttawa*. Cette magnifique contrée renferme environ deux cens cinquante milles en longueur, & deux cens en largeur. Son climat est très tempéré, & son territoire extrêmement fertile. Parmi les animaux naturels à Kentucke, on distingue l'urus, ou zorax, décrit par César, que nous nommons *bison*, (*buffalo.*) Il ressemble beaucoup au bœuf : sa tête est fort grande, ses cornes épaisses, courtes & recourbées ; & il est plus gros devant que derriere. Sur ses épaules est une grande masse de chair, couverte d'une touffe fort épaisse, d'une longue laine & de poils frisés, d'un brun foncé. Cet animal ne marche point comme notre bétail, mais il saute tout d'un coup sur ses pieds : il pese depuis cinq cens jusqu'à mille livres. Sa chair est fort bonne, & supplée en plusieurs endroits au bœuf : sa peau forme un excellent cuir. Ils paissoient par milliers avant que les colons eussent pénétré dans le Kentucke ; ces animaux sont doux & très paisibles.

Le premier homme blanc qui ait eu connoiſſance de Kentucke eſt M. James Bride; en 1754 il deſcendit l'Ohio dans des canots, & reconnut cette ſuperbe contrée. Cette découverte intéreſſante fut négligée juſqu'en 1767, que M. Jonh Frinley, & quelques autres perſonnes, commerçant avec les naturels, pénétrerent dans cette fertile région, appellée par les ſauvages, *terre d'obſcurité*, *terre de ſang*, *terre moyenne*, à cauſe de ſa ſituation & des fréquens combats qu'ils s'y livroient. Ce pays frappa beaucoup M. Frinley; mais il fut bientôt obligé d'en ſortir par les ſuites d'une querelle qui s'éleva entre les commerçans & les naturels.

Celui enfin à qui l'on doit l'établiſſement d'une colonie dans le Kentucke, eſt M. Daniel Boon; ſon courage, ſa patience ſont dignes des plus grands éloges. Frappé du récit que lui avoient fait les premiers voyageurs, il part accompagné de cinq autres perſonnes, & après une marche très-longue & très-pénible, il parvient au ſommet d'une montagne, d'où il découvre les belles plaines de Kentucke. La relation des obſtacles qu'il eut à vaincre eſt intéreſſante. Il fit des courſes dans cette contrée avec ſon frere qui fut obligé quelque tems après de le laiſſer ſeul, ſans pain, ſans ſel, ſans compagnie d'être raiſonnable, pas même d'un cheval ni d'un chien; au riſque continuel d'être la proie des ſauvages ou des loups. Dans un autre voyage qu'il a entrepris au même territoire, avec un certain nombre d'hommes armés, il eut à eſſuyer les attaques réitérées des ſauvages qui le firent enfin

prisonnier, & le traiterent beaucoup mieux qu'il ne s'y attendoit. » Je fus, dit-il, adopté selon » leur coutume, dans une famille dont je de» vins le fils, & j'eus la plus grande part à » l'affection de mes nouveaux parens, freres, » sœurs & amis. J'étois très-familiérement & » très-amicalement avec eux, me montrant tou» jours aussi joyeux & aussi content qu'il m'é» toit possible, & ils prirent grande confiance » en moi. J'allois souvent à la chasse avec eux, » & fréquemment j'obtenois leurs applaudisse» mens pour mon activité & mon adresse à » tirer. J'étois attentif néanmoins à ne pas sur» passer un grand nombre de sauvages à cet » exercice; car il n'y a pas de peuple plus ja» loux à cet égard. Il m'étoit facile de voir dans » leur contenance & dans leurs gestes les plus » vives expressions de la joie, quand ils me » surpassoient, & de la jalousie quand le con» traire arrivoit. Le roi des Shawaneses voulut » me connoître, & me traita avec une espece » de vénération & l'amitié la plus tendre, me » permettant souvent d'aller chasser tout seul, » &c. « Malgré tous ces bons traitemens, le colonel n'en saisit pas moins la premiere occasion de s'échapper. Il reste bientôt tout seul dans cette contrée magnifique, mais qui n'avoit d'autres habitans que les animaux, & des sauvages qu'il devoit redouter. Parmi ses compagnons, les uns avoient été tués, les autres étoient retournés dans leur patrie. Sans cesse en garde contre les ennemis qui l'environnoient, il parcouroit seul ces plaines immenses & déser-

tes, & vivoit du produit de sa chasse. Si l'idée d'une épouse & d'une famille chérie affligeoit quelquefois son ame, le spectacle de la nature lui rendoit le calme & la tranquillité. Voici comment il décrit lui-même une de ses courses.

» Un jour j'entrepris une course à travers
» le pays; la diversité & la beauté de la na-
» ture que je voyois dans une aussi agréable
» saison, chassa de mon esprit toutes les pen-
» sées tristes & fâcheuses. Le jour baissa, les
» zéphirs se retirerent & laisserent l'air dans
» un calme profond; pas le moindre souffle
» qui agitât les feuilles les plus légeres des ar-
» bres. Je gagnai le sommet d'une hauteur qui
» dominoit sur le pays, & regardant tout au
» tour dans un étonnement délicieux, je voyois
» sous mes pieds de vastes plaines, une im-
» mense étendue du paysage le plus charmant.
» D'un autre côté je voyois la magnifique ri-
» viere d'Ohio, roulant ses eaux dans un silence
» majestueux & traçant à l'ouest les limites de
» Kentucke. Dans le lointain j'apperçois les
» montagnes élevant leurs têtes superbes jus-
» qu'aux nues. Je voulois encore jouir de la
» vue de ce magnifique spectacle. J'allumai du
» feu près d'une source d'eau douce; j'y fis
» rôtir une longe d'un chevreuil que j'avois
» tué peu d'heures auparavant, & je m'en ré-
» galai. Les ombres de la nuit couvrirent bien-
» tôt tout l'hémisphere, & la terre sembloit
» soupirer après la douce rosée. La course
» que j'avois faite pendant le jour avoit fati-
» gué mon corps & diverti mon imagination.

» Je m'étendis ſur un tas de feuilles, où je » dormis profondément, & ne me réveillai que » lorſque le ſoleil eut chaſſé la nuit. Je me » levai, je continuai ma courſe & en peu de » jours je parcourus une partie conſidérable » du pays, toujours avec autant de plaiſir que » le premier jour.... Je me trouvai dans l'a- » bondance au ſein de l'indigence même. J'étois » heureux au milieu des dangers & des cir- » conſtances les plus fâcheuſes. Dans une telle » diverſité d'objets & de ſenſations, il étoit » impoſſible que je fuſſe diſpoſé à me livrer » à la mélancolie. Non, les cités les plus peu- » plées avec toutes les variétés du commerce, » de l'induſtrie & des édifices les plus ſomp- » tueux qu'elles préſentent, ne pourroient pro- » curer à mon cœur autant de plaiſir que les » beautés ſimples de la nature, que je trou- » vois dans ces lieux ſauvages. «

Après avoir demeuré environ deux ans dans ce pays quelquefois ſeul ou avec ſon frere qui l'étoit venu joindre, M. Boon retourne dans ſa famille, prend tous ſes biens, & vient s'établir pour toujours dans le Kentucke. On lira avec beaucoup d'intérêt le détail des obſtacles qu'il eut à éprouver de la part des ſauvages. La guerre qui s'alluma entre les Colonies & l'Angleterre augmenta encore ſes dangers & ſes travaux. Il ſoutint pluſieurs ſieges dans le petit fort Boonsboroug qu'il avoit conſtruit, livra des combats, fut pris, eut deux de ſes enfans tués; perdit beaucoup de ſes compagnons, & triompha enfin des efforts de ſes ennemis par ſon courage & ſa ſageſſe.

Parmi les différentes ſcenes de cette guerre cruelle & ſanglante, celle qui ſuit nous a paru une des plus frappantes : » au mois d'octobre » ſuivant, (1782) un parti de ſauvages fit » une incurſion dans le diſtrict appellé *Crabo-* » *chard ;* & l'un d'eux s'étant avancé à quelque » diſtance des autres, entra hardiment dans » l'habitation d'une pauvre famille ſans défenſe, » où il ne trouva qu'un negre, une femme & » ſon enfant, qui furent ſaiſis de terreur à la » vue de ce ſauvage. Celui-ci voyant qu'ils » n'étoient point en état de ſe défendre, ſans » faire aucune violence à la femme ; voulut » s'emparer du negre, qui heureuſement ſe » défendit & le terraſſa ; pendant le combat, » la femme tirant une hache d'un coin de la » cabane, lui coupa la tête, tandis que ſa pe- » tite fille fermoit la porte. Les ſauvages ar- » riverent dans le moment, & tâcherent d'en- » foncer la porte avec leurs tomahaws, ou » caſſe-tête. Il y avoit dans la cabane un vieux » fuſil tout rouillé & ſans platine : la femme » s'en empara, le paſſa à travers une petite » fente de la porte, & les ſauvages l'ayant ap- » perçu prirent la fuite.

Le Kentucke jouit maintenant de tous les biens que procurent la paix & l'abondance. Déja ſa population eſt portée à trente mille habitans. La beauté du climat, la fertilité du ſol, la ſageſſe des loix ne peuvent que l'augmenter de jour en jour. Ce pays eſt diviſé en trois comtés, *Lincoln*, *la Fayette* & *Jefferſon*,

& il fait partie des nouveaux Etats-Unis de l'Amérique.

Ce volume renferme d'autres morceaux qui n'ont pas un rapport fort direct avec l'histoire de Kentucke, & que le traducteur a ajoutés à l'original. Telle est une esquisse des moeurs & des usages des sauvages, & un recueil de quelques-unes de leurs harangues. Si les discours que cite ici l'auteur ont été réellement prononcés, tels qu'on les présente au public, on ne sauroit refuser aux sauvages une sorte d'éloquence vive & animée, remplie d'images & de sentimens. M. de Boisbriant, officier distingué, parfaitement instruit de la langue des sauvages, venoit de haranguer la nation des Illinois pour les engager à vivre en paix avec les François : voici quelle fut la réponse du chef de la nation.

» Ta parole a pénétré dans nos cœurs aussi » promptement que le trait d'un arc. Nos guer- » riers & nos jeunes gens, qui souvent ne » jugent que sur l'apparence, *t'avoient aupara- » vant, comme des ignorans, méprisé*; ils recon- » noissent présentement avec justice, que tu » es plus haut en lumiere & en valeur que » ne sont les étoiles sur nos têtes, & que tu » es plus profond en pénétration & en con- » noissance que les gouffres du fleuve de Mé- » chassepi. Ils pensent comme moi, que c'est » la force de ton esprit qui a empêché ton » corps de croître. Aussi *le maître de la vie*, » ou l'auteur de la nature t'a copieusement dé- » dommagé de la petitesse de ton corps, en

» t'accordant la grandeur de l'ame avec des
» sentimens vraiment héroïques, pour défendre
» & protéger contre leurs ennemis, les hom-
» mes *illinois* & leurs alliés, qui s'efforceront
» de gagner ton amitié, & en même-tems qui
» chérissent l'adoption qu'a bien voulu faire
» de notre nation le grand chef des François.

» En conséquence, nous te prions très-ins-
» tamment de mander dans *l'écorce qui parle*, à
» notre pere, le grand chef des hommes blancs,
» que nous ne trouvons point dans notre lan-
» gue des termes assez expressifs pour le re-
» mercier de l'attention paternelle qu'il a bien
» voulu avoir pour notre nation, en envoyant
» résider sur notre terre, afin de la conserver
» toujours blanche, un capitaine de valeur tel
» que toi. Aussi, pénétrés d'amour envers ce
» digne chef, & pour lui en marquer notre
» sincere & vive reconnoissance, nous dépu-
» terons des confédérés & des notables pour
» aller de l'autre côté du grand lac d'eau sa-
» lée, assurer notre pere, dans sa grande ca-
» bane, au grand village des François, que
» nous voulons vivre & mourir ses plus fideles
» alliés & enfans, les *hommes rouges* illinois.

A l'article où l'auteur parle des mœurs & des coutumes des sauvages, on en remarque une singuliere : c'est un festin qui se fait parmi eux lorsque quelqu'un tombe malade. » Alors on
» tue un chevreuil, on le fait bouillir; on in-
» vite les amis & les voisins; & après avoir
» jetté du tabac dans le feu, qu'ils couvrent
» entiérement, ils s'asseyent par terre autour

» du feu & pouſſent un cri lamentable; en-
» ſuite ils découvrent le feu, le rallument, &
» font paſſer la tête du chevreuil, dont chacun
» prend un morceau en faiſant une eſpece de
» croaſſement ſemblable à celui de la corneille.
» Après cela, ils ſe mettent à manger le che-
» vreuil en chantant des airs harmonieux &
» mélancoliques, genre dans lequel leur muſi-
» que excelle.

L'auteur parle auſſi de l'origine de ces ſauvages; mais ſans décider la queſtion, il cite un fait qui, s'il eſt vrai, comme il paroît l'être, peut jetter quelque jour ſur cette matiere. Il aſſure, ſur des rapports de la véracité deſquels il ne doute point, qu'on a trouvé une nation ſauvage ſur la riviere des Miſſouris, laquelle parle la langue galloiſe; ce qui eſt confirmé par l'extrait de la relation du capitaine Iſaac Stewart, que le traducteur a ajouté à la ſuite de l'ouvrage.

En général, ce livre eſt intéreſſant par les choſes curieuſes qu'il renferme; mais s'il fait ſuite aux *Lettres d'un cultivateur Américain* (*), il en differe beaucoup par la maniere dont il eſt écrit. L'établiſſement de Daniel Boon dans le Kentucke eſt une narration froide, où l'on ne trouve ni l'art de peindre, ni la force des tableaux du *cultivateur*.

(*Année littéraire; Journal général de* France; *Journal de* Paris.

(*) Journal de *Mars*, 1785, page 3--42.

COLLECTION *académique, composée de mémoires, actes, ou journaux des plus célebres académies & sociétés littéraires de l'Europe; concernant l'histoire-naturelle, la botanique, la physique, la chymie, la médecine, l'anatomie, la méchanique*, &c. Tomes VIII & IX. *Partie françoise, contenant la suite de l'histoire & des mémoires de l'académie des sciences de Paris.* A Paris, chez Cuchet, libraire, rue & hôtel Serpente; à Liege, chez C. Plomteux, imprimeur des états. 1785. 2 volumes *in-4to.* avec figures. Prix, 12 liv. 10 s. broc. 14 liv. rel.

Nous avons déja observé combien l'idée de cette collection étoit heureuse, combien elle étoit sur-tout utile à ceux qui voudroient nous tracer l'histoire du progrès des sciences (*). C'est ce dont les deux volumes que nous annonçons doivent encore mieux nous convaincre. Nous y trouvons principalement une foule d'objets sur lesquels les physiciens sont aujourd'hui bien plus instruits qu'ils ne l'étoient il n'y a pas un demi siecle; mais c'est à ces mémoires qu'il faudra recourir pour connoître &

(*) Journal de *Juin*, 1785, page 63 & suiv.

les progrès qu'ont faits ces différentes branches de la physique, & les moyens qui les ont favorisés, & les savans auxquels nous les devons.

C'est ainsi, par exemple, que le premier mémoire du 9e volume nous montre les efforts que faisoient encore en 1741 les disciples de Descartes pour soutenir la fameuse hypothese des tourbillons, & par quelles expériences ce système de l'imagination fut forcé de céder enfin aux découvertes qu'un génie plus sage avoit faites des loix de la nature; c'est ainsi qu'on y voit la vraie théorie du son, de la lumiere, de l'électricité naître, pour ainsi dire, de nos jours, & acquérir, par chaque nouveau mémoire, une étendue & des preuves nouvelles. L'histoire-naturelle, la botanique, la chymie, la médecine, l'anatomie, la méchanique s'enrichissant également, n'y font pas moins admirer les progrès de l'esprit humain, & n'excitent pas moins notre reconnoissance envers ceux à qui nous en sommes redevables.

Ils sont trop multipliés, ces mémoires, pour que nous essayions seulement de les annoncer tous; mais tâchons d'en faire connoître quelques-uns, ainsi que la maniere dont nos savantes compagnies ont constaté leurs découvertes, & les ont rendues plus exactes. Choisissons pour cela le mémoire sur la vîtesse du son.

Depuis assez long-tems l'académie des sciences de Paris avoit déterminé par diverses expériences cette vîtesse à 180 toises par seconde; d'autres compagnies ou des savans particuliers avoient cru s'appercevoir qu'elle étoit moindre;

l'académie, qui ne se pique point d'infaillibilité, résolut en 1738 de recommencer ce travail. On sait qu'il est fondé sur ce principe, que quand une lumiere & un son partent en même tems, comme d'une arme à feu, la lumiere arrive beaucoup plutôt à l'œil que le son à l'oreille; on peut même compter qu'elle arrive à l'œil précisément dans l'instant qu'elle part, au lieu que le son n'arrive à l'oreille que dans un tems fini & sensible. C'est ce tems qu'il faut mesurer exactement, aussi bien que la distance du lieu d'où partent la lumiere & le son au lieu où est l'observateur.

Nous supposons ici avec les rédacteurs, qu'on tire un canon dans l'un des deux lieux, & qu'on observe dans l'autre; qu'il y a même un ou plusieurs observateurs intermédiaires dans l'espace que le son & la lumiere doivent parcourir pour arriver au plus éloigné. Heureusement l'observatoire de Paris est comme le centre d'un grand nombre de lieux, dont, à l'occasion de la méridienne de la France, & de la parellele de Paris, les distances ont été observées par des opérations trigonométriques. On avoit un nombre suffisant de personnes accoutumées à observer; on les plaça dans le même tems aux différens postes; MM. Maraldi & de Thury étoient à la tête, & tout répondoit à l'observatoire comme à une métropole de colonies. L'académie s'examinant, pour ainsi dire, elle-même, reprit ses expériences, & reconnut qu'elle s'étoit véritablement trompée dans les premieres qui avoient été faites: au lieu de

180 toises par seconde, il fut bien constaté que le son n'en parcouroit que 173. Voici les résultats de ce nouveau travail.

» 1°. Quand le vent est perpendiculaire à » la ligne qui joint le lieu d'où part le son & » celui où il arrive, la vîtesse du son n'est ni » augmentée, ni diminuée : c'est la même cho» se que s'il n'y avoit point de vent. Il est » aisé d'en voir la raison ; & si au contraire, » le vent souffle dans la direction de la ligne » qui joint les deux lieux, il augmente ou di» minue la vîtesse du son pour le lieu où le » son arrive. «

» 2°. Il l'augmente ou la diminue de toute » celle qu'il a lui-même. C'est le même cas que » celui d'un corps qui se meut dans un bateau » qui se meut aussi. «

» 3°. La vîtesse du son est uniforme. «

» 4°. Elle est la même, que le son soit plus » ou moins fort. Ces deux dernieres propriétés » marquent que le son est causé par un mou» vement élastique. «

» 5°. Le jour ou la nuit ne font rien à la » vîtesse, du son ; seulement on entend la nuit » de plus loin à cause du silence, & ce silence » y contribuera tant que le bruit d'un vent favo» rable au mouvement du son pourra empêcher » qu'on ne l'entende «.

» 6°. Il n'a pas paru que le chaud ni le froid, » ni le beau tems, ni la pluie, ni les différentes » pesanteurs de l'air influassent en rien sur le » son «.

Nous avons choisi l'extrait de ce mémoire,

non que les vérités qu'il présente puissent être aujourd'hui ignorées des physiciens, mais, comme nous l'avons déja insinué, pour rappeller leur reconnoissance à ceux dont les travaux les ont rendues communes. Il en feroit de même de bien d'autres. Qui ne sait, par exemple actuellement, que la rosée s'éleve de la terre, au lieu de tomber comme la pluie? Ce n'est cependant qu'en 1736 que cette découverte fut constatée; il fallut même, pour cela, répéter bien des expériences, ainsi que nous le voyons par un mémoire de la même année. Quelques membres de l'académie des sciences de Paris avoient eu cette idée dès 1687; mais Musschembroek l'avoit révoquée en doute, & diverses observations l'avoient presque persuadé du contraire. Il étoit réservé à M. Dufay de fixer là-dessus l'opinion des savans.

Ce mémoire prouve, non-seulement que la rosée monte; mais qu'elle monte toute la nuit d'un cours continu. M. Dufay y ayant exposé pendant une nuit du mois de juin, un morceau de drap qu'il avoit la curiosité d'aller visiter & peser presque d'heure en heure, le trouva toujours augmenté de poids à chaque pesée par rapport à la précédente.

» Venons maintenant, disent les rédacteurs, » à des faits beaucoup plus curieux, dus en premier lieu à Musschembroek. Il a observé, & » M. Dufay l'a très-soigneusement vérifié après » lui, que plusieurs différens corps exposés à la » même rosée s'en chargent très-différemment; » les uns plus, les autres moins, quelques-uns

» point du tout. Il femble qu'elle y faffe un
» choix. Les verres & les cryftaux font ceux
» qu'elle préfere à tous les autres. Elle ne touche
» point aux métaux. Il nous fuffit de fixer ces
» deux extrêmes.... Ils font fi bien marqués,
» qu'un vafe de cryftal étant mis fur un plat
» d'argent qui déborde tant qu'on voudra, le
» vafe fera tout humecté de rofée, & les bords
» du plat refteront parfaitement fecs. La por-
» celaine eft une efpece de verre : 6 livres de
» mercure ayant été mifes par M. Dufay dans
» un plat de porcelaine, la rofée couloit fur
» fes rebords comme de petits ruiffeaux de li-
» queur, tandis qu'il n'y en avoit pas la moin-
» dre apparence fur la furface du mercure «.

Il eft bien naturel de croire que la rofée reçue par différens corps s'évaporera plus aifément de deffus les uns que de deffus les autres, qui la retiendront moins, & que, par conféquent, on trouvera les uns fecs, & les autres humides; mais M. Dufay a aifément prouvé que dans ceux qu'on trouve fecs, il faudroit que l'évaporation fe fît avec une promptitude qui n'eft pas poffible, vu les obftacles ou les retardemens qu'il a eu foin d'y apporter. Il refte donc avéré que la rofée s'attache à certains corps, & non pas à d'autres, à peu près comme l'eau d'un étang mouillera violemment un barbet, & nullement un cygne. Ce fera un grand liquide qui, augmentant toujours pendant le cours d'une nuit, fe répandra dans l'air en tout fens, mouillant ou ne mouillant pas les corps qu'il rencontrera, felon les difpofitions de leurs

surfaces. M. Dufay entrevoit ici quelques rapports entre les phénomenes de la rosée & ceux des corps électriques, & des corps qui donnent des phosphores; il a découvert que tous les corps qui peuvent être frottés, deviennent phosphoriques. Les métaux ne reçoivent absolument point de rosée, & apparemment sont les seuls qui s'y refusent. Il pourroit bien y avoir là quelque liaison; mais à qui est-il réservé de découvrir ces analogies? Il faut que ce soit une grande étude des parties de détail qui nous éleve à la connoissance de leurs rapports, & à celle du grand ensemble, ou des loix générales. On croiroit au premier instant que chacun peut se livrer à ces observations de détail : la plupart des objets sont sous nos yeux, comme la rosée; quoi de plus facile que de les étudier? Cependant personne, avant M. Dufay, n'avoit fait les observations dont résultent sur un objet si commun, les connoissances qu'il a développées. C'est principalement par ces expériences de détail que sont précieux les divers mémoires dont on nous donne ici le recueil; mais il faut les lire & les relire pour en sentir tout le prix, & pour apprendre à observer de même.

Dans les 8e. & 9e. volumes, on trouvera une foule de ces détails les plus variés, les plus intéressans pour les physiciens. Il y en a sur les couleurs accidentelles, sur les inondations, sur la formation de la glace dans les grandes rivieres, sur différentes loix de la nature qui avoient paru jusqu'ici incompatibles, sur l'imbibition & le desséchement des bois, la dilata-

tion des métaux, l'aimant, &c. Il y en a encore, pour la partie seule de la physique, sur la pourpre des coquillages de Provence, sur les étincelles produites par l'acier contre un caillou, sur la réflexion, la réfraction & la diffraction de la lumiere, sur l'élévation du mercure aux diverses hauteurs du Puy-de Dôme, du mont d'Or & du Canigou. Ces objets sans doute sont bien disparates; mais ils sont tous dans cette nature que le physicien s'étudie à connoître, & c'est, par conséquent, de leur réunion seule que pourra naître la vraie science. Pour donner une véritable idée de celle qu'il est possible d'acquérir en lisant ces mémoires, il faudroit encore mettre au moins ici les titres de mille observations très-curieuses, comprises de tems à autre, sous le nom d'*observations générales* : nous n'en choisirons qu'une qui mérita spécialement l'attention de l'académie des sciences de Paris.

» Un mouvement de pendule, qui avoit été » achevé le 8 juillet 1736, fut enfermé tout » de suite dans une boîte de bois vernie en » dehors & en dedans d'un vernis à l'imitation de celui de la Chine, & posée en même temps sur un serre-papiers & sur un bureau vernissés de même. En 1738, la pendule cessa d'aller, & l'on trouva ses roues, » ses platines & toute les pieces de cuivre ou » de laiton qui la composoient couvertes de » verd-de-gris. Elle fut envoyée à l'horloger » qui l'avoit faite, & qui la nettoya, la repolit, & en travailla de nouveau le mouve-

» ment; mais en juillet 1740, la pendule s'ar-
» rêta encore, & les mêmes pieces se retrou-
» verent couvertes de verd-de-gris. L'horlo-
» ger, que l'on vouloit rendre responsable de
» cet accident, fit remarquer que depuis la
» premiere époque où la rouille avoit fait ar-
» rêter le mouvement, jusqu'à la seconde, il y
» avoit 4 mois de plus que depuis le jour où
» la pendule fut livrée jusqu'à la premiere;
» d'où il conclut que le vernis étoit l'unique
» cause de cette rouille, & que l'impression
» en avoit été d'autant plus prompte, qu'il
» avoit été plus récemment appliqué & moins
» sec. L'académie, consultée sur ce sujet, ju-
» gea provisionnellement que l'horloger ne de-
» voit point être responsable de cet accident;
» mais il falloit qu'il y eût ici quelque cir-
» constance singuliere ou dans le vernis, ou
» dans le métal, ou dans les deux à la fois:
» car on a vu d'autres pendules ainsi renfer-
» mées dans du bois vernissé, auxquelles il
» n'est rien arrivé de pareil. La chambre où
» étoit le bureau, & le mur contre lequel il
» étoit appuyé, y entreront peut-être pour
» quelque chose. Il faudroit souvent des re-
» cherches sans fin pour expliquer les plus pe-
» tits phénomenes. »

Ici se termine la premiere mention que l'on fait de celui dont il s'agit; mais quelque tems après, nouveau mémoire; l'académie ne néglige rien pour la décision du procès dans lequel elle a été choisie pour juge; elle fait racler & enlever le vernis pernicieux, & la pen-

dule, dès-lors, se conservant dans l'état le plus parfait, constate la cause de cette rouille singuliere qui en avoit étonné & l'auteur & le possesseur. On peut voir dans le mémoire même, l'explication de quelques autres phénomenes qui ont eu lieu en semblables occasions, notamment la fracture d'un grand ressort en plus de 30 pieces. Mais c'est assez nous arrêter sur la partie physique de ces 2 volumes.

Dans la partie de la botanique, on trouve des mémoires sur la sensitive, sur la maniere dont les arbres croissent, & sur les dommages que la gelée leur fait, sur un moyen d'augmenter la solidité, la force & la durée du bois, sur le quinquina, sur une racine qui a la faculté de teindre en rouge les os des animaux vivans, sur la conservation & le rétablissement des forêts, &c. Nous extrairons un article de ce dernier, qui n'est pas, à beaucoup près, le moins intéressant.

» Un pere de famille, un homme qui se » trouve propriétaire d'une quantité un peu » considérable de bois taillis, commence par » les faire arpenter, borner, diviser, & met» tre en coupe réglée ; il s'imagine que c'est » là le plus haut point d'économie ; tous les » ans, il vend le même nombre d'arpens ; de » cette façon, ses bois deviennent un revenu » annuel ; il se fait bon gré de cette regle, & » c'est cette apparence d'ordre qui a fait pren» dre faveur aux coupes réglées ; cependant » il s'en faut bien que ce soit là le moyen » de tirer de ses taillis tout le profit qu'on

» en peut tirer : ces coupes réglées ne sont » bonnes que pour ceux qui ont des terres » éloignées, qu'ils ne peuvent visiter. La coupe » réglée de leurs bois est une espece de fer» me ; ils comptent sur le produit, & le reçoi» vent sans s'être donné aucun soin. Cela doit » convenir à un grand nombre de gens ; mais » pour ceux dont l'habitation est fixée à la » campagne, & même pour ceux qui vont y » passer un certain tems toutes les années, il » leur est facile de mieux ordonner les coupes » de leurs bois taillis. En général on peut as» surer que dans les bons terreins on gagnera » à les attendre, & que dans les terreins où » il n'y a pas de fonds, il faudra les couper » fort jeunes ; mais il seroit bien à souhaiter » qu'on pût donner de la précision à cette re» gle, & déterminer l'âge où l'on doit cou» per les taillis. Cet âge est celui où l'accrois» sement du bois commence à diminuer. Dans » les premieres années, le bois croît de plus » en plus, c'est-à-dire, que la production de » la seconde année est plus considérable que » celle de la premiere ; l'accroissement de la » troisieme est plus grand que celui de la se» conde ; ainsi l'accroissement du bois augmente » jusqu'à un certain âge, après quoi il dimi» nue : c'est ce point, ce *maximum* qu'il faut » saisir pour tirer de son taillis tout l'avantage » & tout le profit possible ; mais comment le » reconnoître, comment s'assurer de cet ins» tant ? Il n'y a que des expériences, telles » que M. de Réaumur les a indiquées, qui

» puiſſent nous l'apprendre. Elles conſiſtent à » couper & peſer tous les ans le produit de » quelques arpens de bois, pour comparer » l'augmentation annuelle, & reconnoître au » bout de pluſieurs années l'âge où elle com» mence à diminuer. »

M. de Buffon, auteur de ces recherches, demande au moins une expérience de 10 ans qu'il ſe propoſe lui-même de faire, pour donner ſur cette matiere, des leçons plus certaines.

On voit par ce mémoire que nos ſavans ne traitent pas toujours de ſimples objets de curioſité. Cent exemples divers que nous pourrions encore tirer de ce recueil, prouveroient que leurs recherches ne ſont jamais plus ſoignées que lorſqu'ils peuvent les faire contribuer à l'utilité publique.

Nous terminerons cet article par la notice ſuivante, extraite du neuvieme volume, & où il s'agit de la réforme de quelques abus qu'il eſt bon de remettre de tems en tems ſous les yeux du public.

M. Winſlow eſt un des premiers médecins qui ſe ſoit élevé en France contre certains habillemens propres, non-ſeulement à déformer le corps, mais même à lui cauſer des infirmités, qui, avec le tems, deviennent incurables. Certaines attitudes négligées que l'on croit pouvoir contracter ſans conſéquence, ſont encore capables elles ſeules de cauſer au corps humain quantité d'incommodités, & même des maladies conſidérables. M. Winſlow a vu une dame d'une

grande taille, bien faite, bien droite, qui, ayant pris l'habitude d'être assise, tantôt courbée, tantôt en avant, tantôt de côté & d'autre, eut au bout de peu d'années, l'épine du dos courbée latéralement & d'un sens contraire, à-peu-près comme une S romaine. Les écoliers qui écrivent sur leurs genoux dans les classes publiques, les jeunes personnes qui apprennent à écrire, se tiennent souvent si courbées, qu'elles peuvent être très-incommodées de la compression que cette attitude contrainte & réitérée cause au bas de la poitrine, & aux visceres contenus dans l'épigastre. C'est à quoi les instituteurs de la jeunesse doivent faire une attention particuliere.

Les effets de certains habillemens ne sont pas moins pernicieux. On condamne, avec raison, l'usage des corps ou corsets de baleine, qui compriment les principaux visceres du vas-ventre, resserrent la poitrine au point d'estropier les personnes les mieux faites. Le serrement du cou par des cravattes, des porte-rabats, des collets de chemise, a causé des maux de tête, des maux d'yeux, des étourdissemens, des vertiges, des menaces de syncope, des saignemens de nez, &c. Les chaussures trop étroites, ou trop hautes, ont des inconvéniens si considérables, sur-tout pour les jeunes gens, & en particulier pour les femmes, qu'on ne sauroit les proscrire avec trop de soin.

(*Journal général* de France; *Journal encyclopédique; Mercure* de France.)

LETTERS on the ſpirit of patriotiſm, &c. *Lettres ſur l'eſprit de patriotiſme, ſur l'idée d'un roi patriote, & ſur l'état des partis à l'avènement du roi GEORGE I. In-12.* Nouvelle édition. A Londres, chez les principaux libraires.

DERNIER EXTRAIT.

L'AUTEUR n'eſt point de ces eſclaves Orientaux, qui penſent qu'il y a une préſomption criminelle à élever les yeux ſur ceux de leur roi; il lui ſemble au contraire qu'il n'y a pas de ſecret plus important, ni de cœurs qui méritent d'être approfondis avec plus de curioſité & d'attention que ceux des princes. Les principes de l'illuſtre écrivain ſont fondés ſur le ſyſtême de la nature; ils ſont tirés de cette ſource d'où naiſſent tous les devoirs publics & particuliers, lorſqu'ils ne ſont pas fauſſement ou précairement établis.

» Par l'inſtitution de la nature & par la volonté du créateur, nous ſommes ſujets à deux loix; l'une, qui eſt commune à tous les hommes, les aſſujettit aux mêmes obligations, & leur eſt immédiatement donnée par dieu; l'autre donnée à l'homme par l'homme, ne les ſoumet pas tous à de pareils devoirs; quoique fondée ſur les mêmes principes, elle varie par différentes applications & change ſelon les tems, les

les caracteres & un nombre infini de circonstances. « Par la premiere, l'auteur entend la loi universelle de la raison; & par la seconde, les loix particulieres auxquelles chaque état s'est soumis volontairement; comme il pense qu'une monarchie est le meilleur des gouvernemens, il pense aussi que la monarchie limitée est la meilleure des monarchies. Entre beaucoup de raisons, qui le déterminent à préférer la monarchie à toute autre forme de gouvernement; la principale est que, lorsque la monarchie en est la forme essentielle, on peut plus aisément & plus utilement la tempérer avec l'aristocratie ou la démocratie, & même avec l'une & l'autre, qu'on ne tempéreroit ces deux formes de gouvernement avec la monarchie.

» Comme l'homme est porté à se regarder comme le plus parfait de tous les êtres, il se croit aussi la cause finale de toute création. C'est sur ce fondement que les philosophes, réputés orthodoxes dans tous les siecles, ont enseigné que le monde a été fait pour l'homme, la terre pour sa demeure, & tous les corps lumineux de cette immense étendue, qui l'environne, pour lui servir de spectacle. Les rois n'en font pas davantage; ils n'en font pas même tant, lorsqu'ils s'imaginent être la cause finale, pour laquelle toutes les sociétés ont été formées, & les gouvernemens établis. Cette erreur dans laquelle l'éducation confirme presque tous les princes est si capitale, que par sa conséquence naturelle, il n'y auroit point d'iniquité qu'ils n'eussent le droit de commettre; mais d'autres cau-

ses contribuent encore à corrompre leur caractere. » L'auteur observe que la conduite de ceux qui sont auprès des princes est une autre source de leurs erreurs. . . . . Le bien du peuple est la derniere & la vraie fin du gouvernement. Les gouverneurs sont donc nommés pour y répondre, & la constitution civile, qui les revêtit du pouvoir, y est engagée par la loi de la nature & de la raison, qui a déterminé cette fin, & qui admet cette forme de gouvernement, comme le plus sûr moyen pour y parvenir. Le plus grand bien du peuple, c'est la liberté; celle-ci est au corps de l'état ce que la santé est à chaque individu. Sans la santé, l'homme ne peut goûter de plaisir, sans la liberté le bonheur est banni des états. Un roi patriote sent que l'obligation de défendre & de maintenir la liberté est le plus sacré de ses devoirs. Les rois, dont l'esprit est foible & le cœur corrompu, qui sont aveuglés par les préjugés, enflammés par les passions, & dominés par l'amour-propre & la présomption, s'imaginent, & se comportent de façon à faire croire à la plupart de leurs sujets, que le roi & le peuple, dans un gouvernement libre, sont des puissances rivales, dont les intérêts sont tout-à-fait différens, & dont par conséquent les vues ne sont pas les mêmes. A leurs yeux, les droits & les privileges du peuple sont des usurpations sur les droits & sur les prérogatives de la couronne; & les regles de la justice, faites pour la sûreté de leurs sujets, sont des bornes à leur dignité & à leur pouvoir. «

Un roi patriote, selon l'auteur, pense autrement à cet égard; il considere la constitution de l'état comme une loi composée de deux tables, contenant les regles de son gouvernement & la mesure de l'obéissance de ses sujets; ou comme un systême composé de différentes parties, sagement proportionnées les unes aux autres, & contribuant par leur harmonie à la perfection du tout. Il fait cette seule distinction entre ses droits & ceux de son peuple; il regarde les siens comme un dépôt, & les leurs comme une propriété. Il sent que son droit se borne à ce qui lui est confié par la constitution de son état; il reconnoît que le peuple, qui, par la loi de la nature, avoit un droit originel au tout, peut seul avoir un droit irrévocable à chaque partie, & qu'il a réellement ce droit sur celle qu'il s'est réservée. En un mot, il respecte la constitution de l'état, comme la loi de dieu & de l'homme, dont la force le lie autant que ses moindres sujets, & dont la raison l'enchaîne encore plus qu'eux.

» Un roi patriote doit être patriote dès le premier moment : il doit l'être en résolution, avant de pouvoir l'être en pratique; il doit fixer d'abord les principes généraux, & les fins de toutes ses actions, & se déterminer à les prendre pour la regle & l'objet de sa conduite. Alors il aura si puissamment dirigé le penchant de son esprit vers les perfections de caractere de roi, qu'il en exercera toutes les vertus avec facilité & comme s'il y étoit déterminé naturellement : elles lui seront suggérées en toute

occasion par les principes dont son esprit se trouvera imbu, & par les fins, qui seront constamment les objets de son attention. « L'auteur examine ensuite de quelle maniere & avec quel succès un pareil roi se conduira dans la plus grande occasion qu'il puisse avoir d'exercer ses vertus ; la conservation de la liberté & le rétablissement d'une constitution libre. » La liberté d'une constitution est fondée sur deux articles ; les *ordres* sont le premier, comme les appelle Machiavel ; & je ne crois pas dit l'auteur, qu'on puisse leur donner un nom plus expressif ; il entend par-là non-seulement les formes & les coutûmes, mais les différentes classes & assemblées des hommes, avec leurs différens pouvoirs & privileges ; l'autre article consiste dans l'esprit & le caractere du peuple ; de leur conformité & de leur harmonie dépend la conservation de la liberté. Il n'est pas possible de détruire & de changer essentiellement les ordres, tandis que l'esprit & le caractere du peuple demeurent dans la pureté & la vigueur de leur origine ; & la liberté ne peut être détruite par ce moyen, à moins que l'entreprise ne soit faite avec une force militaire, suffisante pour conquérir la nation qui ne se soumettroit pas alors, mais qui seroit conquise, sans même que le conquérant y trouvât beaucoup de sûreté ; mais les ordres de l'état peuvent être essentiellement altérés ; & si l'esprit & le caractere du peuple étoient perdus, cette altération des ordres entraîneroit plus certainement la perte de la liberté, que

s'ils étoient anéantis. Ce moyen de détruire la liberté est si dangereux à divers égards, & particuliérement lorsque les circonstances le favorisent, que le regne du prince même le plus foible & la politique du ministre le moins entreprenant, peuvent opérer cette destruction. Si un peuple se corrompt, il n'est pas besoin de capacité pour inventer, ni d'insinuation pour gagner, ni de plausibilité pour séduire, ni d'éloquence pour persuader, ni d'autorité pour imposer, ni de courage pour entreprendre. Les hommes les plus incapables, les plus mal-adroits, les plus scélérats & les plus timides, revêtus du pouvoir, & maîtres des finances, suffiront pour accomplir cet ouvrage, dès que le peuple en sera complice. Le luxe est avide, nourrissez-le; plus il est nourri, plus sa profusion augmente. L'indigence est la conséquence de la profusion, la vénalité est celle de l'indigence, la dépendance celle de la vénalité. Par cette progression, les premiers hommes d'une nation deviendront les pensionnaires des moindres sujets, & celui qui a des talens deviendra un instrument aveugle & secret de celui qui n'en a point; le désordre ne s'arrêtera pas à une seule partie, il s'étendra bientôt & corrompra le corps entier de l'état. «

Machiavel a traité cette question, savoir si lorsqu'un peuple est corrompu, un gouvernement libre, peut être conservé, s'il en jouit, ou être établi, s'il n'en jouit pas; & là-dessus, il conclut pour la difficulté, ou plutôt pour l'impossibilité de réussir dans aucun de ces deux

cas. Il sera bon de suivre un moment sa maniere de raisonner. Il assure avec vérité, & prouve par l'exemple de la république Romaine, que ces ordres, qui sont faits pour maintenir la liberté, tant qu'un peuple n'est point corrompu, deviennent inutiles & nuisibles, quand une fois le peuple est livré à la corruption : pour remédier à cet abus, de nouvelles loix ne seront pas suffisantes : ces ordres, selon lui, doivent donc être changés, & la constitution doit se plier aux mœurs dépravées du peuple; mais il montre qu'un tel changement dans les ordres, & dans les parties qui constituent le gouvernement est impraticable, soit que l'entreprise soit faite avec ménagement & par degrés, soit que les mesures soient violentes & précipitées; & delà il conclut qu'une république libre ne peut être, ni maintenue, ni rétablie par des peuples corrompus. Mais il ajoute que si cela étoit possible, ce seroit en ramenant la constitution à une forme de gouvernement monarchique, afin qu'un peuple corrompu, que la loi ne peut arrêter, ni corriger, pût être retenu & réprimé par un roi (*). . . . .

Après quelques observations, l'auteur traite des mesures particulieres que doit prendre un roi patriote, pour mériter un titre plus noble que tous ceux que tant de princes sont si ja-

(*) *Accioche quelli huomini, i quali dalle legi non possono essere corretti, fussero da una podestà in qualche modo frenati.*

loux d'obtenir. Il doit d'abord commencer à gouverner, aussi-tôt qu'il commence de régner; car les premiers pas qu'il fera dans le gouvernement, donneront la premiere impression, & seront, pour ainsi dire, le présage de son regne : outre la réputation qu'il en obtiendra, ils pourront être d'une grande importance à bien d'autres égards. Son premier soin sera sans doute de réformer sa cour, & d'admettre dans son conseil des hommes qui suivront ses principes. Si le regne de son prédécesseur a été mauvais, nous savons comment la cour sera composée. Les gens qu'il trouvera en place, seront de ces aventuriers entreprenans & hardis, qui se poussent & se jettent de bonne-heure dans les intrigues d'un parti, ou dans les maniement des affaires d'état, souvent sans talent, toujours sans une ambition louable, & même sans les apparences de la vertu; gens qui n'ont d'autre vue que de faire fortune, qui ne cherchent qu'à satisfaire leur avarice, & à flatter leur orgueil par des titres & des honneurs. De pareilles personnes sont sûres d'être employées par un roi foible ou méchant; ils séduisent l'un, ils seront choisis par l'autre; & il n'est pas surprenant qu'ils le soient, puisque leur peu de probité dédommage de leur incapacité, & que tous leurs défauts deviennent des perfections de ministre, sous un regne, dont les mesures sont prises & les desseins formés, de façon à être désapprouvés de tout homme de probité. Tous ces gens prostitués, qui se mettent en vente, ces sangsues qui dévo-

rent le pays, cette troupe d'espions, de parasites & de flatteurs, qui entourent le trône, sous la protection de tels ministres; ces essaims de petits insectes nuisibles, qui bourdonnent dans chaque coin de la cour, seront chassés, avec les ministres qui les protégent, par un roi patriote. Il en abandonnera peut-être quelques-uns non à la furie d'un parti, mais à la justice de la nation, non pour assouvir des ressentimens particuliers & servir des intérêts personnels, mais pour expier les torts faits à leur pays, & devenir des exemples de terreur aux administrations futures.

Pour ce qui est des ministres, un bon prince ne choisira pas plus un méchant homme, qu'un prince habile ne choisira un imbécile. Il est cependant plus aisé d'être trompé dans un cas que dans l'autre, parce qu'un fripon peut être un hypocrite adroit, au-lieu qu'un imbécile ne pourroit jamais se faire passer pour homme d'esprit, sur-tout chez les Anglois, où tout homme que le rang & le nom élevent assez pour être appellé au conseil de son roi, doit avoir donné auparavant des preuves de son patriotisme, aussi bien que de son mérite. Il y a toutefois, sur la capacité d'un ministre, une distinction à faire; celle qu'on doit faire entre l'homme rusé & l'homme habile; elle est fondée sur une différence manifeste, quelque imperceptible qu'elle puisse être à des yeux foibles, ou fascinés par l'habitude. Milord Bacon dit que la ruse est une habileté détournée. Mais il vaudroit mieux dire qu'elle est une

partie de l'habileté la plus méprisable, employée par quelques-uns, parce qu'ils ne possedent que celle-là, & par d'autres, parce qu'elle leur paroît suffire pour les actions limitées qu'ils se prescrivent, & pour les fins qu'ils se proposent. Il n'y a point de différence dans le genre, mais uniquement dans le degré & dans l'application.

La véritable image d'un peuple libre, gouverné par un roi patriote, est celle d'une famille patriarchale, dont la tête & tous les membres sont unis par un intérêt commun & animés par un même esprit; si quelqu'un étoit assez pervers pour en avoir un autre, il seroit aussi-tôt accablé, & loin de faire une division, il ne feroit que confirmer l'union de ce petit état.

Un roi patriote ne néglige, ni ne sacrifie les intérêts de son pays; aucun intérêt, ni étranger, ni domestique, ni public, ni particulier ne pourra l'y engager. Il ne multiplie pas follement les impôts, ni ne conserve sans besoin ceux que la nécessité auroit obligé d'établir. Il ne perpétue pas les dettes de la nation par toute sorte de profusions & de manœuvres politiques, afin d'opprimer & d'appauvrir le peuple, dans le dessein de pouvoir avec plus de facilité, en corrompre quelques membres, & gouverner le tout selon les mouvemens de ses passions, & selon sa volonté arbitraire; il regarde les richesses de ses sujets, comme ses propres richesses. Il trouve dans la sûreté & dans l'honneur de sa nation, sa propre sûreté

& son propre honneur. Le commerce est protégé & favorisé par un tel souverain.

Quant au dernier point sous lequel l'auteur considere le caractere & la conduite d'un roi, il n'est pas le moins important, quoiqu'il puisse avoir pour objet des apparences, plutôt que des réalités, & n'être qu'une suite du caractere & de la conduite d'un tel roi; c'est sa vie privée aussi bien que sa vie publique; c'est ce *decorum* des latins, de cette *bienséance* des François, & de ce πρεπον des Grecs, qui ne se trouvera jamais dans aucun caractere, s'il n'est fondé sur la vertu. Mais faute de cet avantage, un caractere vertueux perdra toujours une partie de son éclat, & ne sera pas estimé autant qu'il mérite de l'être.

» Il y a, selon l'auteur, un certain *species liberalis*, plus aisé à étendre qu'à expliquer, & plus facile à sentir qu'à définir, qu'un prince doit acquérir & tourner en habitude. Une certaine propriété d'expressions & d'actions, qui résultent de leur conformité avec la nature & le caractere du prince, doit toujours l'accompagner, & doit lui créer un air & des manieres, qui regnent également dans toute sa conduite. Cet air & ces manieres sont si éloignés de l'affectation, qu'on ne peut les avoir, à moins qu'on ne soit totalement exempt de toute affectation. Pour rendre ceci plus sensible, réfléchissons sur la conduite des auteurs dramatiques ou épiques; ils tirent de la nature les caracteres qu'ils mettent sur la scene; ils les soutiennent pendant tout le cours de la piece;

& leurs acteurs ne disent, ni ne font rien qui ne soit exactement convenable au caractere que chacun d'eux représente. *Oderint, dum metuant*, convient dans la bouche d'un tyran ; mais Eurypide n'aroit jamais mis cette exécrab'e maxime dans celle de Minos ou d'Œacus. Un homme sensé & vertueux ne sortira jamais assez de son caractere, pour tomber dans de telles inconséquences ; & dans sa conduite, il ne se permettra pas les indécences les plus grandes : mais il peut tomber par surprise dans de légeres, & y être entraîné par cent façons différentes. Les hommes incapables de tomber dans des fautes capitales, doivent être sur leurs gardes, pour ne pas tomber dans de plus légeres. Cette précaution regarde les princes plus que les autres hommes. Lorsque leur esprit est rempli, & leur cœur échauffé des vraies idées du gouvernement, lorsqu'ils connoissent leurs devoirs & qu'ils aiment leurs peuples, ils n'échoueront pas dans les grands rôles qu'ils doivent jouer, soit dans les conseils, soit dans les armées, soit dans toutes les affaires difficiles qui sont du ressort de leur place ; du moins ce n'est pas là où ils commenceront à broncher ; mais ils sont hommes, susceptibles des mêmes impressions, sujets aux mêmes erreurs, en butte aux mêmes passions, & même exposés à de plus fortes tentatives ; si leur élévation leur donne de grands avantages, elle leur donne aussi de grands désavantages, qui les contrebalancent bien. Le moindre mérite du prince est bientôt vu & senti par le grand

nombre; il est multiplié, & par conséquent sa réputation croît; mais, aussi de petits défauts sont apperçus & sentis de même; ils sont multipliés de même, & leur réputation diminue dans la même proportion. «

Alexandre, est-il dit, avoit de violentes passions, & celles qu'il eut pour le vin & pour les femmes étoient les plus fortes après l'ambition : elles furent des taches dans son caractere, avant qu'elles prévalussent par la force de l'habitude; dès qu'elles commencerent à dominer, le roi & le héros parurent moins, & le caractere du débauché l'emporta. Persepolis fut brûlé à l'instigation de Thaïs, & Clitus fut tué dans un moment d'ivresse. Il se repentit de ces deux horribles actions, opposées au caractere du roi & du héros, & il redevint l'un & l'autre dans bien des circonstances. Mais il ne se gardoit pas assez des attraits de la vanité & des plaisirs, lorsqu'au milieu d'une cour voluptueuse, il demeuroit entouré de flatteurs, de femmes, de parasites & de bouffons. Ceux qui ne pouvoient approcher du roi, approchoient de l'homme, & en séduisant l'homme, ils égaroient le roi. Ses défauts dégénérerent en habitude : les Macédoniens, qui ne voyoient, & ne vouloient pas voir l'un, s'apperçurent de l'autre : & il devint la victime de leur ressentiment, de leurs craintes, & de ces factions, qui naîtront toujours sous un gouvernement odieux, ou qui tombe dans le mépris. L'auteur trouve ensuite occasion de parler de Scipion l'Africain & du vieux Caton.

» La réputation du premier Scipion, dit-il, n'étoit pas sans reproche, dans sa vie privée, comme dans sa vie publique : & tout le monde ne convenoit pas que ce fut un homme d'une vertu aussi sévere, que celle qu'il affectoit, & que l'on exigeoit dans l'âge où il vivoit. On croit que Nevius parle de lui dans quelques vers que Gellius a conservés ; & Valerius Antias ne se faisoit pas scrupule d'assurer qu'au lieu de rendre la belle Espagnole à sa famille, il la débaucha & la retint. Malgré cette conduite, quelle autorité n'a-t-il pas conservée ? En quelle vénération n'a-t-il pas vécu & n'est-il pas mort ? Quels éloges tous les écrivains à l'envi ne lui ont-ils pas prodigués, & n'ont-ils pas transmis jusqu'à nos jours ? Ce qui n'auroit pas eu lieu, si le vice qu'on lui impute s'étoit montré scandaleusement, de façon à éclipser l'éclat du général, du consul & du citoyen. «

» On peut dire la même chose, au sujet de Caton, qui aima le vin, autant que Scipion aima les femmes. Les hommes ne jugeoient peut-être pas dans le tems du vieux Caton, comme dans le tems du plus jeune Caton, Sénéque, qui disoit que l'ivrognerie ne seroit pas un crime, si Caton buvoit. Mais la passion de Caton, aussi-bien que celle de Scipion, fut subjuguée & cachée sous son caractere public ; sa vertu, au lieu de se refroidir, s'échauffoit en se livrant ainsi à son tempérament naturel ; & l'on peut inférer de ce que Cicéron lui fait dire, dans son traité de la vieillesse, que mê-

me son goût pour le vin étoit utile, bien loin d'être préjudiciable aux mesures qu'il prenoit pour le bien public. «

De-là l'auteur insiste un peu sur les deux premiers Césars & sur Marc-Antoine. Il ne prétend pas les citer comme des hommes vertueux, mais comme de grands hommes.

» Le vieux Caton, dit-il, appelloit Jules-César le mari de toutes les femmes & la femme de tous les maris, à cause de ses adulteres connus, & des complaisances dont il fut soupçonné dans sa jeunesse pour Nicomede; ses soldats même, dans la licence d'un triomphe, chanterent des vers satyriques sur sa profusion & sur ses débauches. La jeunesse d'Auguste fut aussi diffâmée que celle de Jules-César, & toutes deux autant que celle d'Antoine. Ce dernier se porta-t-il à de plus grands excès que ceux qu'Auguste & que Jules-César se permirent, lorsque l'un fit saccager Rome, & dépouiller les femmes & les filles, pour choisir celles qui étoient les plus propres à ses plaisirs; & que l'autre ne mit de bornes à ses débauches en Egypte, que celle que la satiété lui imposa (*)? Lorsqu'il s'oublia avec Cléopatre, dans la crise d'une guerre civile, & que ses troupes refuserent de le suivre plus loin, dans son voyage efféminé du Nil, Antoine en fit-il davantage? Non, tous trois avoient des

(*) *Postquam epulis bacchoque modum lassata voluptas imposuit.*

vices qui n'auroient pas été soufferts dans le premier âge de Rome ; & certainement tout homme, qui en auroit été accusé n'auroit acquis aucun pouvoir. Mais on ne doit pas être surpris, que le peuple qui supportoit alors des tyrans, ait supporté les libertins ; & il n'est pas surprenant que les vices de ces grands hommes aient trouvé tant d'indulgence, dans le tems de la corruption & de la ruine totale des mœurs ; cependant dans cette même ville, & parmi ces Romains dégénérés, il est certain qu'avec les mêmes vices, des apparences différentes servirent à maintenir les Césars, & causerent la ruine d'Antoine. Plusieurs anecdotes pourroient faire voir comment César & Auguste sauverent les apparences, tandis que leurs vices étoient portés au comble ; & comment ils réparerent les apparences qu'ils ne purent sauver, par celles d'une espece contraire ; de sorte qu'une grande partie de ce qui a été dit pour les diffamer passoit pour les calomnies d'un parti. Mais Antoine se débarrassa de toute décence, & se comporta ainsi jusqu'à la fin. Non-seulement il tourna le vice en habitude, mais aussi l'indécence ; il cessa d'être général, consul, triumvir, citoyen de Rome. Il devint un roi Egyptien, plongé dans la mollesse, & prouva qu'il n'étoit pas en état de gouverner les hommes, puisqu'il se laissoit gouverner par une femme. Ses vices lui firent tort : ses habitudes causerent sa ruine : si par une modestie politique, il avoit cherché à les cacher, il auroit pu éviter sa perte ; mais il sauvoit si peu les apparences, que dans un

fragment d'une lettre à Auguste, conservé par Suétone, il s'efforce de justifier ses habitudes: — *Pourquoi as-tu changé*, dit-il, *est-ce parce que j'ai une reine pour maîtresse? Mais ce n'est pas d'aujourd'hui que je l'aime, il y a neuf ans qu'elle est ma femme: & toi ne connois-tu que Drusille? Cette lettre te trouvera peut-être entre les bras de Tertulle ou de Terentille, de Rufille ou de Salvie; qu'importe laquelle soit ta concubine.* «

Ces grands exemples ont été ici avancés, non pour encourager le vice, mais pour montrer plus fortement les avantages de la décence. Celle-ci est si essentielle à un prince, que toutes les fois qu'il la néglige, sa vertu perd beaucoup de son éclat, & ses défauts s'augmentent. Il y a plus, c'est qu'en ne ménageant pas assez les apparences, leurs vertus mêmes peuvent se tourner en défauts, leurs défauts en vices, & leurs vices en habitudes, indignes des princes, & indignes de l'homme.

Que les princes ne se flattent pas, ils seront examinés secretement dans leur vie privée, comme dans leur vie publique, & jugés sur les apparences, par ceux qui ne peuvent pas voir plus loin: pour obtenir la confiance de leur peuple, qui est fondée sur l'estime & sur l'affection, ils doivent maintenir leur caractere public & particulier; & pour cet effet ils doivent ménager les apparences, & observer les décences nécessaires. Rois, ils ne doivent jamais oublier qu'ils sont hommes; hommes, ils ne doivent jamais oublier qu'ils sont rois. . . . .
Un prince sage saura maintenir sa dignité, lors

même qu'il se dépouillera de sa grandeur : il osera paroître comme un homme privé, & sous ce caractere, il s'attirera un respect moins rempli d'ostentation, mais plus réel, & plus agréable que ceux qu'on rend aux monarques; en ne disant jamais que ce qu'il lui sied de dire, il n'entendra jamais que ce qu'il lui convient d'entendre; en ne faisant point ce qu'il ne lui convient pas de faire, il ne verra point ce qu'il ne lui conviendra pas de voir. La décence, loin d'affoiblir les plaisirs de la vie, leur donne plus de vivacité & en releve le goût; loin de restreindre la liberté & l'aisance de la société, elle en bannit la licence qui les empoisonne. Les cérémonies sont les barrieres, contre cet abus de la liberté, dans les assemblées publiques; la politesse & la décence les sont dans les sociétés particulieres; & le prince qui les pratique & les exige, s'amusera beaucoup mieux, & obligera ceux qui ont l'honneur d'être dans son intimité & de partager ses plaisirs, beaucoup plus qu'il ne pourroit le faire par la familiarité la plus grande & la moins bornée.

L'auteur recommande beaucoup de précaution aux princes dans le choix de leurs amis, comme dans celui de leurs ministres. S'il confie à ceux-ci les affaires de l'état, il confie aux autres son caractere, & son caractere dépendra d'eux beaucoup plus qu'on ne le pense communément. L'expérience générale porte les hommes à juger que c'est la ressemblance du caractere qui détermine le choix; même lorsque le hasard, trop de complaisance pour les

assiduités, un bon naturel ou le défaut de réflexion, sont les seuls motifs, qui ont introduit auprès du prince, des personnes indignes de sa faveur. Cependant il est certain que ceux qui, dans ces derniers cas, auront d'abord jugé trop légérement, se trouveront dans la suite avoir bien jugé. Supposons, par exemple, que le prince ne soit pas ami de la frivolité; s'il prend dans sa plus étroite intimité des créatures futiles, des gens d'un caractere bas, ou qui n'en ont nullement; il montre une disposition à leur ressembler; & il leur ressemblera, à moins qu'il ne rompe ses habitudes, avant que ses amusemens puérils ne deviennent l'unique affaire de sa vie. L'esprit des princes, comme celui des autres hommes, prend insensiblement le ton de ceux qu'ils fréquentent: une conséquence plus fâcheuse encore peut résulter du peu de discernement des princes, dans le choix de leurs amis, & de leur peu d'attention sur leur conduite dans leur vie privée. Des rois foibles se sont abandonnés à leurs ministres, ont permis qu'ils demeurassent entre eux & leur peuple, & n'ont formé aucun jugement, ni pris aucune mesure d'après leurs propres connoissances; mais se sont toujours soumis aveuglément aux représentations de ceux à qui ils avoient cédé les rênes du gouvernement; des rois d'une capacité supérieure se sont pareillement abandonnés à leurs maîtresses & à leurs favoris; ils ont souffert qu'ils demeurassent entre eux & leurs ministres les plus fideles & les plus capables. Leurs jugemens ont été suggérés, & leurs mesures diri-

gées par les insinuations des femmes, ou par des gens, qui par leur caractere & leur éducation, méritoient aussi peu qu'elles d'être écoutés dans les grandes affaires du gouvernement. L'histoire fourmille de pareils exemples, tous tristes, plusieurs tragiques, lesquels pourroient suffire pour engager les princes, s'ils y faisoient attention, à empêcher que les instrumens de leurs plaisirs, & les compagnons de leurs heures de loisir, passassent les bornes de leurs emplois. Un ministre d'état, qui prétendroit disputer avec un d'eux, sur l'ornement d'une salle, sur la maniere de régler un cercle, sur la décoration d'un bal, sur la parure d'une belle *femme*, seroit trouvé ridicule, & il le seroit effectivement. Mais ceux-là ne sont-ils pas aussi impertinens, qui s'ingerent dans des choses au moins autant au-dessus d'eux, que celles ci-dessus mentionnées, sont au-dessous des autres? & les princes, qui les soufrent, sont-ils excusables? Il résulte donc que le caractere d'un roi patriote ne sera jamais accompli, quelques grandes & bonnes que soient ses qualités à tous autres égards, s'il prête l'oreille à la flatterie des courtisans, s'il cede à la séduction des femmes, & s'il se laisse aller aux partialités, & aux penchans que trop d'indulgence dans la vie privée fait contracter facilement. Aussi le prince, qui désire acquérir ce caractere, doit observer la décence, & être en garde contre lui-même, afin d'éviter qu'on puisse même le soupçonner de se conduire par de telles insinuations; car comme la réalité le perdroit, le soupçon

s'affoibliroit dans l'opinion des hommes ; & de l'opinion des hommes, qui fait la renommée après la mort, les princes tirent, dans cette vie, leur premiere force & leur plus grande autorité.

Les principes que l'auteur établit, pour constituer un roi patriote, le plus grand & le plus glorieux des êtres humains, sont fondés sur des propositions vraies, qui sont évidentes d'elles-mêmes & dont plusieurs sont démontrées; ils sont confirmés par l'expérience universelle; en un mot aucun entendement ne peut s'y refuser, & il n'y a que les esprits les plus foibles, qui puissent se tromper & être égarés dans leurs applications.

Quant à la *lettre sur l'état des partis, à l'avénement de George I, au trône de la Grande-Bretagne*, nous n'entrerons dans aucun détail à son sujet, vu qu'elle n'est pas d'un intérêt essentiel pour le général des lecteurs : au reste elle ne dépare point les deux lettres précédentes, dont nous avons rendu compte.

(*Monthly review*).



FRIEDRICH-Christoph-Jonathan FISCHERS; geschichte des teutschen handels, &c. *Histoire du commerce d'Allemagne; par M. FRÉDÉRIC-CHRISTOPHE-JONATHAS FISCHER, professeur à Halle.* Tome IIe. grand *in-8vo.* de 672 pages. A Hanovre, chez Helving. 1785.

Nous avons déja fait connoître le plan de cet ouvrage en rendant compte du premier volume (*). Il embrasse tout ce qui concerne, relativement à l'Allemagne, l'origine de la navigation, de la pêche, des inventions des arts, des métiers, de l'agriculture, des manufactures, de la police, des servitudes personnelles, des péages, des monnoies, des mines, de la culture des mûriers, & du produit de la soie, enfin de tous les objets de luxe. C'est un entassement de faits & de dates, qui n'est pas susceptible d'analyse, mais que l'on doit considérer comme un répertoire utile, où ceux qui voudront étudier ou traiter quelqu'une de ces matieres, puiseront sans être obligés de recourir aux sources qui ne seroient point à leur portée.

Le deuxieme volume est divisé en 62 articles, dont les titres prendroient ici trop de

(*) Journal d'*Août.* 1785, page 79--91.

place. Ils contiennent la seconde moitié du 13e. siecle, le 14e., le 15e. & la premiere moitié du 16e. Un seul morceau suffira pour faire juger du reste, & engager les lecteurs à n'en rien perdre.

La *Hanse*, ou *Ligue Hanséatique* joue un si grand rôle dans l'histoire du commerce d'Allemagne, que nous choisissons par préférence les détails relatifs à son origine & à ses progrès.

Au commencement du 13e. siecle, le commerce avoit encore les plus fortes entraves, & rencontroit des obstacles qu'on n'auroit pas cru pouvoir être surmontés. Les négocians ou marchands étoient regardés & traités avec le dernier mépris. La noblesse avoit rénoncé au commerce en grand avec l'étranger; elle s'étoit entiérement livrée à l'esprit féodal, & ne pensoit qu'à courir le monde pour chercher des aventures de chevalerie. Le penchant militaire de nos ancêtres, observe l'auteur, avoit posé pour base de la constitution politique un principe qui rompoit nécessairement tout lien d'association entre les citoyens: c'étoit de ne faire aucun cas des arts & des métiers. Dans la suite les grands de l'Empire inviterent, à la vérité, d'une maniere attrayante, les marchands à venir s'établir dans leurs états; mais ils ne tardoient point à les en chasser, après les avoir dépouillés de ce qu'ils y avoient gagné. On multiplioit à l'infini les impôts sous toutes sortes de dénominations. Suivant la volonté, ou plutôt le caprice des seigneurs des domaines, tantôt les grands chemins étoient libres, tantôt ils étoient

fermés; & dans les tems de guerre, les parties belligérantes confisquoient, sans aucune forme de procès, toutes les marchandises des états neutres qui passoient par leur pays, sous prétexte que c'étoient des provisions & des secours pour l'ennemi. On méconnoissoit tellement les premiers élémens du commerce, qu'on étoit accoutumé à taxer publiquement & arbitrairement le prix des marchandises. Non-seulement les chevaliers errans pilloient impunément tous ceux qu'ils rencontroient, mais les seigneurs ne se croyoient pas obligés au paiement de leurs propres dettes, ni à permettre que l'étranger exigeât de leurs sujets celles qu'ils avoient contractées.

Le commerce se faisoit toujours par caravanes, & avec une escorte de gens armés, destinés à les défendre dans les lieux où se tenoient les foires. Pour achever de se mettre en sûreté, les marchands étoient obligés de gagner la bienveillance du peuple par toutes sortes de moyens. Ils traînoient à leur suite des baladins, des charlatans, des musiciens, & tout ce qui peut amuser la populace. Il en résultoit toutes sortes d'excès, qui donnoient matiere aux censures des prêtres & aux peines ecclésiastiques. A tout moment les marchands étoient excommuniés & abandonnés aux outrages du peuple.

Les Juifs avoient presque tout le commerce de détail; mais ils étoient traités avec bien moins de ménagemens. Lorsqu'on leur laissoit le tems d'amasser des richesses, sur-tout par

l'usure, les théologiens fondoient impitoyablement sur eux, & les dénonçoient aux magistrats, qui leur imposoient les plus fortes amendes, confisquoient souvent tous leurs biens, ou même les condamnoient au dernier supplice. Quelquefois les empereurs accordoient aux nobles des privileges qui les dispensoient de payer aux Juifs ce qu'ils leur devoient : de-là vint l'accroissement de la force du droit de change, par lequel on tâchoit de lier indissolublement les débiteurs.

Vers le milieu du 13e. siecle, on ôta aux négocians le droit de se faire escorter dans leurs voyages par des gens armés. Les seigneurs s'arrogerent comme un droit de régale celui de fournir ces escortes, dont ils se faisoient largement payer; ce qui leur servoit à entretenir leur milice; mais l'exercice de ce droit ayant été poussé trop loin, il en résulta des dissensions entre les états voisins, fondées sur ce que les escortes avoient passé les limites des territoires pour lesquels elles étoient destinées. Pendant ce tems-là les pauvres négocians se trouvoient entre deux feux, & ne s'en tiroient qu'avec les plus grands risques, ou les plus énormes frais.

Les inconvéniens du systême féodal s'accrûrent beaucoup durant les longues divisions du sacerdoce & de l'Empire; & bientôt le commerce ne pût trouver nulle part ni sûreté, ni asyle. Les guerres n'étoient que des pillages sans fin & sans remede. Deux villes cependant, (& ceci nous conduit à l'origine de la Hanse) Lubeck

Lubeck & Hambourg, la premiere à la tête de toutes les villes de la mer orientale, & le centre du négoce sur cette mer, l'autre en possession du trafic avec tous les pays occidentaux de l'Europe, marchoient à la prospérité dont on les vit jouir dans la suite; mais le puissant roi de Danemarck, Waldemar II, inquiétoit beaucoup les Hambourgeois par rapport à leurs pêches sur les côtes de Norwege. S'étant délivrés de cette oppression pendant les divisions qui survinrent après la mort de ce souverain, entre ses fils, ils songerent à se mettre pour l'avenir dans un état de résistance qui assurât leur repos. D'abord ils firent des alliances particulieres avec des villes maritimes du Holstein & de la Frise, afin de se garantir réciproquement la liberté de la navigation. Le duc de Brunswick ayant encore, en 1239, vexé le commerce des Hambourgeois à Lunebourg, ils chercherent à former, en 1241, une alliance ou ligue assez forte pour se faire respecter. Il fut résolu en conséquence, d'armer quelques vaisseaux de guerre, & de tenir assez de troupes réglées pour rendre sûre la route entre la Trave & l'Elbe, ainsi que pour purger les eaux depuis Hambourg jusqu'à la mer septentrionale, de toute piraterie.

Il y a des écrivains qui datent de là l'origine de la Hanse, tandis que d'autres la font remonter beaucoup plus haut. On peut, selon M. Fischers, dire que les uns & les autres ont raison. L'on trouve dans des tems fort antérieurs, des associations de villes commerçan-

tes, non-seulement en Allemagne, mais en Angleterre, en Russie, &c. C'étoit même la coutume, que lorsqu'un négociant vouloit envoyer des marchandises hors du pays, il s'associoit à d'autres, aux mêmes risques & profits. Cela s'appelloit dès-lors Hanse, témoin le privilege du roi d'Angleterre Henri III, énoncé en ces termes dans le tome I des *Actes* de Rymer: *Concessimus mercatoribus quod ipsi habeant* HANSAM *suam...., eodem modo quo burgenses & mercatores Colon.* HANSAM *suam habent.*

Ainsi, dès que Lubeck & Hambourg se réunirent pour la sûreté de leur commerce, ce fut une Hanse qui n'existoit plus entre de simples particuliers, mais entre deux villes libres. Alors, en 1241, ce qui n'avoit été qu'une affaire particuliere, devint une affaire d'état & un objet de politique. Les villes réunirent leurs forces, & commencerent par rassembler assez de troupes pour prendre & ruiner les châteaux de leur voisinage, lesquels étoient des repaires de brigands. Elles équiperent ensuite une flotte qui purgea la mer & les grands fleuves de tous les capres de corsaires. Il fallut redoubler ces efforts, quand Eric V, successeur de Waldemar, voulut s'emparer à main armée de ces villes & de leur commerce : il trouva une résistance qui fit évanouir tous ses projets; l'amiral de la Hanse, Alexandre Soltwedel, remporta une victoire signalée, laquelle fut suivie d'une paix avantageuse avec les royaumes du nord, & même de la concession de plusieurs privileges importans. Brunswick, qui étoit alors

le grand entrepôt de toutes les denrées & productions de l'Italie & de la haute Allemagne, voyant que ses souverains cherchoient à mettre des entraves à son commerce, entra dans l'association en 1247. Plusieurs autres cités, particuliérement les anciennes villes maritimes venedes, Wismar, Rostock, Stralsund & Gripswald, s'empresserent d'imiter cet exemple. Voilà les véritables commencemens de la Hanse, dont les vues & les opérations se tournerent d'abord du côté de la Norwege & des autres Etats septentrionaux, absolument dépourvus de manufactures. Les négocians des Pays-Bas, de la Frise & de Westphalie étoient entrés dans la Hanse d'Angleterre, & avoient obtenu des privileges des rois de la Grande-Bretagne. De là vint la double dénomination des négocians d'Allemagne, dits *Westerlinge* & *Œsterlinge*. Les premiers étoient ceux qu'on vient d'indiquer, & parmi lesquels ceux de Cologne tenoient un des premiers rangs; les autres, situés le long des côtes de la mer orientale, étoient les négocians venedes, saxons, prussiens & livoniens. Ces derniers poserent les fondemens de ce qu'on appella depuis la grande Ligue Hanséatique, à laquelle accéderent ensuite les villes occidentales, à la tête desquelles on mettoit Cologne.

Pour retracer la marche de cette association, nous observerons que Hambourg & Lubeck furent d'abord les seules villes qui la formerent; ensuite Brunswick s'y joignit; puis vinrent Wismar, Rostock, Stralsun & Gripswald,

qu'imiterent Colberg & Stolpe, enfin Stettin & Anclam. Wisby & Riga datent de l'année 1284. Les villes des Pays-Bas ayant terminé leurs différends avec Londres, se rangerent les unes après les autres dans la grande Hanse, Groningue, Campen & Stavern en 1289, Lunebourg en 1293, Elbing en 1294, Breme en 1284, quoiqu'il y en ait qui prétendent que son accession avoit eu lieu dès 1280; mais depuis, ses liaisons avec Eric, roi de Norwege furent cause qu'on ne voulut plus la garder dans l'association. Stade, Magbourg, Halle & Goslar sont de l'année 1294, en sorte qu'à la fin du 13e. siecle la Hanse consistoit en 23 villes qui formoient une chaîne depuis la mer Baltique jusqu'au Rhin. Les princes au territoire desquels ces villes appartenoient, leur accorderent des privileges propres à faire fleurir leur commerce & à en assurer la liberté.

En 1260, les plus anciennes villes de la ligue hanséatique tinrent leur premiere diete, & y prirent des mesures pour avoir des entrepôts à Londres & à Bruges, ainsi que pour obtenir des privileges plus étendus en Norwege & à Moscou. C'étoit la premiere compagnie de commerce qui eût pris consistance en Europe, & y eût acquis une forme systématique. Son objet avoit d'abord été de se garantir des brigandages dont le nombre & les excès alloient au delà-de tout ce qu'on peut imaginer. Encore en 1322, les troupes de la Hanse ayant fait une irruption dans le Mecklenbourg, ruinerent les châteaux de Tessin & de Camin,

où ils trouverent un grand nombre de négocians égorgés ou prisonniers, & quantité d'or, d'argent, de bijoux & d'autres marchandises précieuses.

Lubeck obtint en 1274, de Rodolphe, roi des Romains, la confirmation du droit de faire des alliances, de conclure des traités, & en fit usage contre les déprédations d'Eric II, roi de Norwege, en s'associant plusieurs villes maritimes, situées sur la mer occidentale & sur la mer Baltique, lesquelles avoient les mêmes griefs. Cette grande alliance la mit en état de résister à un ennemi aussi puissant. Lubeck eut l'inspection & le commandement de la flotte qui avoit été principalement armée en faveur des villes venedes. En 1294, Philippe IV, roi de France, après avoir défendu l'entrée de toutes les marchandises d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, l'accorda aux villes hanséatiques dans tous les ports de ses états, moyennant les péages ordinaires.

Assurément rien n'a jamais été plus judicieux ni plus conforme, tant au droit naturel qu'à la saine politique, que l'association dont on vient de déterminer l'origine. Ceux qui, avec les plus grands frais & les plus grands risques, consacrent leur tems & leurs travaux à ouvrir de nouvelles sources & les sources les plus fécondes de la prospérité nationale, doivent incontestablement obtenir des privileges exclusifs, auxquels ne sauroient prétendre ceux qui ne rendent pas les mêmes services. L'ignorance où l'on étoit alors, relativement à la navigation,

obligeoit de faire partir les vaisseaux réguliérement dans une certaine saison, & d'en attendre le retour dans une autre. Ajoutons que, dans les divers états de l'Europe il y avoit peu de foires proprement dites, & un très-petit nombre d'ouvriers qui pussent travailler les productions de leur pays, en sorte qu'il falloit traverser des provinces entieres pour acheter ces productions sur les lieux, commander les ouvriers long-tems à l'avance, & faire avec eux des accords où toutes les conditions fussent exactement stipulées. Tout cela demandoit une multitude d'employés, dont l'entretien étoit fort dispendieux, ainsi que celui des entrepôts dans les pays étrangers, lesquels absorboient d'immenses capitaux. Il n'y avoit donc point de particuliers qui fussent en état de former & de soutenir de semblables entreprises, & de faire des avances dont il falloit attendre le remboursement pendant quelques années.

Nous invitons le lecteur à suivre dans l'ouvrage même la marche de cet important commerce, & le sort de toutes les autres entreprises de ce genre qui lui succéderent.

(*Journal encyclopédique*).



RAGIONAMENTI filosofici, &c. *Discours philosophiques* : partie I & II, *avec cette épigraphe* : Non ullam aut vim aut insidias hominum judiciis fecimus aut paramus : Verum eos ad res ipsas, & rerum fœdera adducimus, ut ipsi videant, quid habeant, quid arguant, quid addant, atque in commune conferant.

FRANC. BAÇO DE VERULAMIO in præfat. novi organi scient.

A Rome, 1785, *in-8vo.* chez Joachin Puccinelli.

DEUXIEME ET DERNIER EXTRAIT.

L'AUTEUR traite en premier lieu de l'œil, & en donne la description anatomique, démontrant en quel endroit se fait la vision, & expliquant ensuite pourquoi les objets se peignant à l'envers, on les voit droits, & pourquoi, les voyant avec les deux yeux, on ne les voit point doubles; il explique encore d'autres phénomenes concernant la vision. De-là l'auteur passe au principal objet de l'œil, qui est la lumiere; ce sujet donne lieu à beaucoup de recherches philosophiques. La plus remarquable est celle-ci, savoir : si la lumiere nous vient du soleil; ou si elle est répandue par-

tout. Le savant écrivain propose les difficultés tant pour un sentiment que pour l'autre, avec les réponses convenables; il adopte ensuite le second sentiment & en explique tous les phénomenes. Un savant admirateur des merveilles de la nature s'exprime ainsi au sujet de la vue & de la mécanique de la vision : » De tous les sens, la vue est celui qui fournit à l'ame des perceptions plus promptes, plus étendues, plus variées. Il est la source féconde des plus riches trésors de l'imagination, & c'est à lui principalement que l'ame doit les idées du beau, de cette unité variée qui la ravit. «

» Aveugles infortunés, qu'un sort trop rigoureux a privés, dès la naissance, de l'usage de cet incomparable sens! Je ne puis assez m'attendrir sur votre malheur. «

» Hélas! le plus beau jour ne différe point, pour vous, de la nuit la plus sombre. La lumiere n'apporta jamais la joie dans vos cœurs. Vous ne la voyez point se jouer dans le brillant émail d'un parterre, dans le plumage varié d'un oiseau, ou dans un arc-en ciel majestueux. Vous ne contemplez point du haut des montagnes les côteaux couronnés de pampres verdoyans, les champs vêtus de moissons dorées, les prairies couvertes d'une riante verdure, arrosées de rivieres, qui fuyent en serpentant, & les habitations des hommes dispersées çà & là dans ce grand tableau. Vous ne promenez point vos regards sur l'immense océan. Vous n'admirez point les flots entassés, qui s'élevent jusqu'aux nues, & qui viennent expirer

vers la ligne que le doigt de dieu leur a tracée sur le sable. Vous ne goûtez point la délicieuse satisfaction de découvrir chaque jour dans les ouvrages du créateur de nouveaux sujets d'exalter sa puissance & sa sagesse. L'optique ne prodigue point pour vous ses miracles. Le spectacle intéressant des machines organisées vous est inconnu. Les légions innombrables de l'armée des cieux ne s'offrent point à votre imagination étonnée. Vous ne compassez point leur marche dans des orbes tracés par vos mains. Les plus belles productions de la mécanique & des arts ne percent point, sans s'altérer l'épaisse obscurité qui vous environne. Enfin, vous ne pouvez jouir de la contemplation de l'homme, & considérer en lui ce que la nature a de plus grand ou ce que vous avez de plus cher. «

» Mais la pitié me fait illusion : on ne desire point ce que l'on ne connoît point (*), & l'on n'est pas malheureux par la privation absolue de biens qu'on ignore. Nous ne nous affligeons point de n'avoir pas un sixieme sens, qui a été peut-être accordé à d'autres êtres. Si vous avez un sens de moins que nous, vous êtes d'un autre côté, dans l'impossibilité d'apprécier cette privation ; & cette imperfection de votre être est compensée d'ailleurs par divers avantages. La multitude & la variété des perceptions que nous recevons à chaque instant par le sens de la vue, nous rendent dis-

---

(*) *Ignoti nulla cupido*.

traits, & enlevent aux autres sens une partie de cette activité, qu'ils conservent chez vous toute entiere. Le toucher si obtus, si incertain pour le commun des hommes, devient pour vous si exquis, si sûr, qu'il semble suppléer, en quelque sorte, au défaut de la vûe. «

» Mais de plus grands dédommagemens vous sont réservés dans l'avenir : un jour vos ténèbres seront changées en lumiere, & devenus habitans du ciel, vous porterez vos regards perçans dans toutes les parties de l'univers. «

» Je m'adresse aussi à vous, hommes studieux, en qui une trop forte application ou quelque accident ont affoibli le sens précieux dont je parle. Vous vous en affligez ? Hélas !.. . . . . Songez cependant à ce que vous avez déja acquis ; & considérez que cette vue débile deviendra un jour supérieure à celle de l'aigle. «

» La nuit a retiré peu-à-peu son voile lugubre de dessus la face de la terre; la riante aurore nous annonce le lever de l'astre du jour. Il paroît, & la nature semble créée de nouveau. Quelle majesté! quel éclat! quelle lumiere! quelles couleurs! «

» Mais par quelle secrette méchanique, mes yeux ont-ils été rendus capables de me communiquer des perceptions si vives, si variées, si abondantes? Comment découvre-je avec tant de facilité & de promptitude, tout ce qui m'environne?

» Trois humeurs de différente densité, logées chacune dans une capsule transparente,

partagent l'intérieur du globe de l'œil en trois parties. Sur le fonds est tendue une espece de toile ou de membrane très fine, qui n'est que l'expension d'un nerf, dont l'extrémité aboutit immédiatement au cerveau. Une peau noire tapisse intérieurement tout le globe. A sa partie antérieure est une ouverture ronde, qui se contracte ou se dilate, suivant que la lumiere est plus ou moins forte; six muscles placés à l'extérieur du globe se meuvent en divers sens, & la rapidité de ces mouvemens est extrême. «

» Pourquoi ces humeurs, cette toile, cette tapisserie, cette ouverture, qui se contracte & se dilate? «

» La lumiere vient en ligne droite des astres à nous : mais ses rayons se courbent ou se plient, lorsque la densité des milieux qu'ils traversent augmente ou diminue «

» Si le milieu est plus dense, les rayons se courbent ou se plient, selon que la densité des milieux qu'ils traversent augmente ou diminue. «

» Si le milieu est plus dense, les rayons se courbent, en s'approchant de la perpendiculaire, qu'on suppose abaissée sur sa surface. Ils s'éloignent au contraire de cette perpendiculaire, si le milieu est plus rare. Cela se nomme la réfraction de la lumiere. «

» Ainsi deux rayons, qui tombent paralleles sur une lentille de verre, changent de direction, & tendent à se réunir en un point derriere la lentille. Là est une image distincte du soleil. De là ou deçà ce point, l'image est confuse. Elle le devient pareillement, si l'on

fubftitue à la lentille un verre plus ou moins convexe, ou un corps tranfparent plus ou moins denfe que le verre. «

» A la propriété de fe réfracter, la lumiere joint celle de fe réfléchir de-deffus les corps qu'elle éclaire. Il part de tous les points des objets des traits lumineux, qui portent l'image de ces points. Ces traits tendent à s'écarter les uns des autres, mais ils fe rapprochent, dès qu'ils rencontrent des milieux plus denfes ou plus convexes : & leur réunion fe fait d'autant plus promptement que ces milieux ont plus plus de denfité ou de convexité. «

» Placez une lentille de verre à l'ouverture menagée dans le volet d'une chambre obfcure; préfentez un carton à cette lentille, vous aurez fur le champ un tableau, où tous les objets du dehors feront peints dans la plus grande précifion, & fuivant toutes les regles de la perfpective la plus exacte : ce fera même un tableau mouvant, fi ces objets fe meuvent. Vous y verrez les ruiffeaux fe précipiter du fommet des montagnes, & ferpenter dans les plaines ; les oifeaux planer dans les airs, les poiffons fe jouer à la furface de l'eau; les troupeaux bondir dans les prairies ; tantôt vous y fuivrez la manœuvre d'une flotte, qui cingle à pleines voiles, ou qui fe prépare au combat. Tantôt vous y obferverez les différentes évolutions d'un corps d'armée. Tantôt vous y jouirez du fpectacle d'une foire, d'une courfe de chevaux ou d'une tempête. «

» Subftituez à la lentille un œil de bœuf

naturel, dépouillé fraîchement de ses envelop- pes, vous y verrez sur la toile, qui en couvre le fond, un tableau semblable au précédent, mais dont toutes les figures seront peintes beaucoup plus en petit. Vous ne vous lasserez point d'admirer la délicatesse extrême de cette mignature, & vous ne pourrez revenir de votre étonnement de voir une campagne de cinq à six lieues quarrées, exprimée en détail sur un velin de quelques lignes. «

» La structure de l'œil du bœuf est la même, pour l'essentiel, que celle de nos yeux; ainsi vous pénétrez déja la méchanique de la vision; les humeurs de l'œil sont la lentille de la chambre obscure; la toile ou la rétine en sont le carton. La peau noire qui tapisse l'intérieure du globe, fait l'office du volet, qui écarte le jour; elle éteint les rayons, dont la réflexion rendoit l'image moins distincte; la prunelle, en se contractant ou se dilatant, suivant que la lumiere est plus ou moins forte, modere l'action des rayons sur la rétine; le nerf placé derriere celle-ci, communique au cerveau les diverses ébranlemens qu'elle reçoit, auxquels répondent diverses perceptions. «

Tels sont les rapports que la nature a mis entre nos yeux & la lumiere; rapports qui méritent l'attention du philosophe.

Notre auteur parle de la substance de la lumiere, ainsi que des phosphores naturels & artificiels; il ne veut point séparer de la lumiere la matiere électrique; il explique l'électricité tant naturelle qu'artificielle, & traite

des barres électriques, exposant en même-tems le systême du célebre Franklin. En examinant ensuite la nature du fluide électrique, il est d'avis qu'elle ne differe point de la nature de la lumiere, & propose les raisons qui le portent à penser ainsi, & la maniere comme cela doit s'entendre. Notre auteur veut rapporter à la lumiere le grand phénomene de l'aurore boréale, dans l'explication de laquelle entre la lumiere zodiacale & l'atmosphere solaire avec l'atmosphere terrestre; & après avoir démontré que l'aurore boréale ne peut être un phénomene de l'atmosphere terrestre, vu la hauteur de l'aurore même, il passe à l'examen du sentiment de Mairan sur l'atmosphere solaire, & a occasion de parler des opinions de Franklin, & de l'astronome Hell. Comme les principales propriétés de la lumiere sont les forces de réflexion, réfraction, &c. & que de ces propriétés dépendent beaucoup de choses dans la nature; l'auteur traite des susdites propriétés & de la maniere dont elles ont lieu, tant dans le corps opaque que diaphane; il examine les loix de la lumiere dans la réflexion, lesquelles regardent la catoptrique, tant dans les miroirs unis que dans les convexes & concavès; il traite en même-tems des miroirs ardens d'Archimede & de Proclus; delà il explique les loix de la lumiere qui se brise, lesquelles regardent la dioptrique, & la raison de la réfraction de la lumiere, n'omettant point de parler des instrumens d'optique, comme lunettes, chambre optique, télescopes, mycros-

copes & lanterne magique. Notre auteur parle aussi des couleurs qui proviennent de la lumiere, & explique la théorie de la lumiere. Delà il passe à l'iris ou arc-en-ciel, & après avoir exposé les divers sortes d'iris, il parle des sentimens des anciens à ce sujet. Les rapports qui sont établis entre la lumiere & les surfaces des différens corps, d'où naissent les couleurs, méritent notre attention. « Un rayon, qui tombe sur un prisme de verre, s'y rompt & s'y divise en sept rayons principaux, qui portent chacun leur couleur propre. L'image oblongue que produit cette sorte de réfraction, présente donc sept bandes colorées, distribuées dans un ordre constant. La premiere bande, en comptant de la partie supérieure de l'image, est rouge; la seconde, orangée; la troisieme jaune; la quatrieme verte; la cinquieme bleue; la sixieme indigo; la septieme violette; ces bandes ne tranchent point, mais l'œil passe des unes aux autres par gradations ou par nuances. Les rayons, qui portent les couleurs les plus hautes, comme le rouge, l'orangé, le jaune, sont ceux qui se rompent ou se courbent le moins dans le prisme. Ils sont aussi ceux qui se réfléchissent les premiers, lorsqu'on incline l'instrument. Il suit de-là que chaque rayon a son essence ou son degré de réfrangibilité. Faites passer en même-tems par plusieurs prismes un de ces rayons, il ne vous donnera pas de nouvelles couleurs; mais il conservera constamment sa couleur primitive; preuve invincible de son

immutabilité. Aux ſept rayons diviſés par le priſme, préſentez une lentille, vous les réunirez de nouveau en un ſeul rayon, qui vous offrira une image ronde d'un blanc éclatant. Ne prenez avec la lentille que cinq à ſix de ces rayons, vous n'aurez qu'un blanc ſale. Réuniſſez ſeulement deux rayons, vous ferez une couleur qui tiendra de l'un & de l'autre. Un trait de lumiere eſt donc un faiſceau de ſept rayons, dont la réunion forme le blanc, & dont la diviſion produit ſept couleurs principales & immuables. Quelle eſt maintenant la ſource de cette diverſité infinie de couleurs, qui différencie les corps, & qui embellit toutes les parties de notre demeure? Les lamelles ou les particules qui compoſent la ſurface des corps, ſont autant de petits priſmes différemment inclinés, qui rompent la lumiere, & reflêchiſſent différentes couleurs. L'or diviſé en lames très-minces paroît bleu, oppoſé au grand jour. Les matieres qui rongent, & qui diviſent le tiſſu des parties, changent leurs teintes. Le plus ou le moins d'épaiſſeur des lamelles contribue donc auſſi à la diverſité des couleurs. D'où vient ce bel azur qui teint la voûte céleſte? Le fond du ciel eſt noir, ce fond vu au travers de la couche d'air, qui nous environne, doit nous paroître bleu par tranſmiſſion. D'où procede cette riante verdure qui pare nos campagnes & réjouit nos yeux? Les lamelles de la ſurface des plantes ont été faites & diſpoſées de maniere qu'elles ne renvoient que les rayons verds, tandis qu'elles donnent un libre paſſage aux

autres rayons. Si le verd réjouit notre vue, c'est qu'il tient précisément le milieu entre les sept couleurs principales. . . . .
Les couleurs ne sont dans la lumiere & dans les objets qu'une certaine nature & un certain arrangement de parties totalement distinctes des perceptions qu'ils font naître dans notre ame. Ce donc par un jugement erroné que nous transportons à la lumiere & aux objets les couleurs que nous voyons. Ces couleurs sont en nous; elles sont des modifications de notre ame, & il en est de même de toutes nos perceptions & de toutes nos sensations. Les sons, les odeurs, les saveurs, ne sont pas plus dans les objets que les couleurs. Toutes ces sources de rapports naissent de la diversité des instrumens par lesquels l'ame juge des objets. Ces instrumens sont les sens: en nous présentant les corps sous plusieurs faces, ils nous en manifestent différentes qualités, & à ces qualités répondent dans l'ame différentes idées. Concluons de-là que les mêmes objets n'effectent pas d'une égale maniere tous les êtres sentans, & qu'il est même douteux que deux individus de même espece aient précisément les mêmes perceptions à la présence des mêmes objets. S'il nous étoit permis de contempler le monde par les organes de tous les êtres sentans qui l'habitent, nous verrions peut-être autant de mondes que nous employerions de lunettes. Quelle différence du mûrier éprouvé par les organes du ver-à-soie, à celui que nous connoissons! quelle diversité entre les étamines vues par les yeux des abeilles, &

celles que le botaniste observe ! Quelle science que celle de l'être qui connoîtroit toutes ces différentes impressions ! puisque les qualités des corps ne sont que de pures relations, est il bien sûr que la matiere soit hors de nous telle qu'elle nous paroît ? Existe-t-il réellement une substance étendue & solide ? tout composé est formé d'êtres simples. L'étendue réduite à ses plus petites parties n'en est pas moins étendue ; il est peut-être des habitans de certains mondes, aux yeux desquels ces particules sont des masses sensibles. Si ces êtres raisonnent, ils peuvent demander comment ces masses sont produites ? Seroient-ils satisfaits, si on leur répondoit qu'elles sont étendues de leur nature, sans être composées ? Seroient ils plus contens d'entendre que l'étendue solide n'est, comme les qualités sensibles, qu'une simple apparence ; que la matiere est formée d'unités, ou d'êtres simples & actifs, qui, sans être étendus ni solides, ont cependant la propriété d'exciter en nous la perception de l'étendue & de la solidité, de la même maniere à-peu près que les corps éclairés nous donnent le sentiment des couleurs ; que ces unités, qui nous occasionnent l'idée de la matiere, excitent chez des êtres construits sur d'autres modeles que nous, des perceptions de genres tout différens ? » Tel est le sentiment d'un célebre auteur qui a écrit sur la nature.

Après avoir parlé de l'œil & des objets qui y ont rapport, M. l'abbé Lascaris passe à l'oreille ; & en donne pareillement la description anatomique, démontrant où est le siege de

l'ouie. Il traite du son, qui est l'objet de l'ouie, tant dans le corps sonore, que dans notre organe ; il explique en même-tems comment se forme & se propage le son. Il parle de la célérité & de l'intensité du son, des porte-voix, & de l'écho ; il est aussi question de l'harmonie & de ce qui la concerne. Enfin il fait voir comme l'ame connoît le son & ses variétés.

Le nez étant une partie du corps où réside l'odorat, l'auteur en examine les parties, ainsi que le siege de l'odorat. Il traite des odeurs & de leur nature, & explique différens phénomenes à ce sujet.

M. l'abbé Lascaris passe ensuite à la langue & à l'organe du goût.

De là le savant auteur parle du toucher, qui est l'organe répandu par tout le corps, & traite des objets froids, chauds, durs, mols, secs, humides, &c. exposant en même tems les particularités qui les concernent.

On attend avec impatience le tome III, où il sera question de l'astronomie, ainsi que le tome IV, qui traitera de la dialectique & de la métaphysique. Lorsque cet ouvrage sera terminé, ce sera un cours complet de philosophie, que l'on pourra lire avec plaisir & avantage.

(*Efemeridi letterarie.*)

Résultats des expériences faites à Rambouillet sous les yeux du roi, relativement à la maladie du froment, appellée carie; *procédés capables de l'en préserver, & plan des expériences propres à constater la quantité de semence qu'on doit employer dans chaque pays pour chaque terrein; par M. l'abbé Tessier, D. M. P. de l'académie des sciences, de la société de médecine, censeur royal,* &c. Prix, 6 sols, 19 pages *in-8vo.* A Paris, chez la veuve Hérissant, imprimeur-libraire, rue Neuve Notre-Dame, & Théophile Barrois-le jeune, libraire, quai des Augustins, n°. 18, 1785.

Le premier ouvrage intéressant, qui ait été publié sur la maladie du froment, appelée *carie*, est celui de M. Tillet, de l'académie des sciences. C'est l'exposé détaillé, simple & vrai des expériences suivies que ce savant a faites pour en connoître la cause & les moyens préservatifs. Cet ouvrage a pour titre: *Dissertation sur la cause qui corrompt les bleds*, &c. En le lisant, on voit la marche d'un homme sage, qui, ne perdant point de vue son objet, le poursuit pour ainsi dire, & cherche la vérité de bonne foi pour la montrer aux autres. Son but a été rempli, sinon en totalité, au moins en grande partie, & il a eu la gloire de dé-

couvrir que la carie étoit contagieuse. Ce trait de lumiere a éclairé tout ce que les préjugés obscurcissoient. En connoissant la principale cause du mal, on a conçu l'espérance de le prévenir. Chargé d'examiner les maladies des grains sous tous les rapports, M. l'abbé Tessier s'est aussi occupé de la carie, avec d'autant plus d'intérêt que cette maladie, indépendamment de ce que ses produits pouvoient être nuisibles à la santé des hommes, faisoit un tort considérable à la fortune des cultivateurs. Après avoir fait les analyses chymiques de la carie, & s'être livré à d'autres examens non moins nécessaires, l'académicien a cru devoir répéter toutes les expériences de M. Tillet sur les causes dont elle dépend. Ces recherches, comme il arrive toujours, l'ont conduit plus loin que M. Tillet. Le traité des maladies des grains, où sont consignées en partie les observations nouvelles, en est une preuve. M. l'abbé Tessier a comparé avec attention toutes les préparations de semences, indiquées dans diverses méthodes, comme des préservatifs de la carie, en commençant par celle de M. Tillet, à laquelle on avoit le plus de confiance. Pendant plusieurs années, elles ont eu toutes des succès marqués : dans les unes, la chaux étoit unie avec l'infusion de fiente ou crotin d'animaux; dans les autres, avec le jus de fumier; & dans d'autres, avec différentes dissolutions salines. Celle de M. Tillet consiste à faire une forte lessive avec de la cendre de bon bois, à y mêler de la chaux en certaine proportion, & à en laver le froment destiné à

ſervir de ſemence. En réfléchiſſant ſur le ſuccès uniforme de ces méthodes compoſées d'ingrédiens différens, mais parmi leſquels il devoit toujours y avoir de la chaux, M. Teſſier ſoupçonna que c'étoit à cette ſubſtance ſeule qu'étoit dû le préſervatif, & que les autres, ſans nuire aux préparations, ne leur ſervoient point. Dès 1780 (*) il en fit l'expérience, qui a été continuée depuis, d'année en année, & qui ne s'eſt pas démentie. » Il ne nous eſt donc plus » poſſible, dit l'auteur en faiſant connoître ſon » mémoire dans le *Journal des ſavans*, d'adopter » concurremment les méthodes que nous avons » rapportées dans le traité des maladies des grains, » & nous donnons la préférence à l'uſage de » la chaux ſeule, mais à doſe ſuffiſante & plus » forte que celle qu'emploient les cultivateurs qui récoltent du froment carié. C'eſt » la publication de cette vérité qui eſt le but » principal de l'ouvrage dont nous rendons » compte. Nous ne pouvions plus la différer » dans un inſtant où on ſe plaint par-tout de » l'abondance des épis cariés; tandis que cette » année, nous & ceux qui ont employé la » chaux dans les proportions que nous regardons comme certaines, nous n'en avons preſque pas récolté; tandis qu'avec les autres mé» thodes, & celle même de M. Tillet, où il » y a moins de chaux, on a eu du bled en-

(*) Voyez le traité des maladies des grains, pages 283, 284, 285.

» taché de carie. Ce petit écrit ne contient que » des résultats de toutes nos observations & » expériences relatives à la carie, parce que » les détails n'intéressent que la classe des hom» mes savans auxquels il faut des preuves rai» sonnées. Nous avons cru devoir les suppri» mer dans un écrit destiné aux habitans des » campagnes. Nous nous proposons de les don» ner, en forme de supplément, au traité des » maladies des grains. En attendant, on verra » dans les *résultats* dont il est question, pour» quoi il y a eu tant de carie dans les fromens » de la derniere récolte; cette grande multi» plication dépend de causes accessoires que nous » avons étudiées. Les cultivateurs les connois» sent; mais ils les prennent pour la cause prin» cipale qui est la contagion : elles sont mé» connues des auteurs qui ont traité de cette » maladie du froment. On verra qu'il y a des » circonstances, dépendantes de l'état de l'air » pendant les semailles, de celui des champs » qu'on ensemence, de celui du grain qu'on » seme, qui développent plus ou moins la con» tagion, & concourent avec elle au progrès » du mal. Ces circonstances se sont réunies au » tems des semailles de 1784; & nous sommes » fondés à croire que, n'ayant pas eu lieu, » sur-tout dans la Beauce, à l'époque des se» mailles dernieres, on y récoltera, à prépa» ration égale, moins de carie l'année prochaine.

» Malgré l'activité de la cause principale & » celles des causes accessoires de la carie, rien » n'est plus facile que de s'opposer à sa re-

» production, sinon entiérement, au moins en » très-grande partie, puisqu'à Rambouillet (& » à Andouville en Beauce) dans les champs » dont la semence a été convenablement pré- » parée, des cultivateurs ont eu bien de la » peine à y trouver quelques épis cariés; peut- » être ne s'y sont-ils formés qu'à cause des fu- » miers que nous n'avions pas été le maître » de choisir. «

Les doses du préservatif de la carie sont cinquante boisseaux de chaux vive & récente; le boisseau d'environ dix huit livres, & cinq mille pintes d'eau de puits ou de riviere; la pinte du poids de deux livres, pour cent septiers de froment, mesure de Paris, pesant deux cens quarante livres, c'est-à dire, un demi-boisseau, ou neuf livres de chaux par septier, & environ cinquante pintes d'eau.

» La dose de chaux que nous sommes d'avis » qu'on emploie, n'est peut-être pas toujours » nécessaire; une moindre dose pourroit pré- » server le froment de carie dans les années » ordinaires; mais elle ne l'en préserveroit qu'im- » parfaitement dans une année où toutes les » circonstances se réunissent pour la multiplier » davantage. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec » des quantités graduées de chaux seule, cette » année, nous avons préservé de carie le fro- » ment plus ou moins parfaitement, selon que » nous avons employé plus ou moins de chaux. «

» La meilleure maniere d'employer la chaux » est de la faire dissoudre dans l'eau bouillan- » te, & d'y tremper le froment par immer- » sion

» sion, selon le conseil sage de M. Tillet, » parce qu'on enleve avec une écumoire les » grains cariés qui s'écrasent quand on chaule » le froment sur le plancher, en versant dessus » la chaux, & le remuant à la pelle. On est » encore plus sûr de ne point récolter de carie, » si on laisse le froment séjourner quelque » tems dans une forte eau de chaux, d'après » la méthode de M. Bagot, médecin à Saint-» Drieux, qui a été rendue publique (*); » nous ne savons pas encore si elle seroit pra-» ticable *en grand*; nous l'essayerons avec d'au-» tant plus d'empressement que la semence, qui » a subi cette préparation, a été entiérement » exempte de carie «.

Ce qui a fait insister M. l'abbé Tessier sur la nécessité de trouver un préservatif de la carie, différent de celui de M. Tillet, c'est que ce dernier préservatif est impraticable dans la Beauce, pays où le bois est très-rare, & où l'on ne fait pas assez de cendre pour l'usage des lessives de linge. Il en exige cent livres pour soixante boisseaux de froment, ou cinq septiers, mesure de Paris; ce qui fait dix mille livres pour cinq cents septiers. Il y a peu de village en Beauce qui n'en eût besoin de cette quantité. D'après les expériences de M. Lavoisier, une corde de bois neuf ne produit que quarante-une livres de cendre. Dix mille livres de cet ingrédient feroient le produit de deux cents

(*) Journal de *Novembre*, 1784, pag. 390 & suiv.

quarante-quatre cordes de bois. La Beauce entiere ne fourniroit pas de quoi préparer les femences d'un feul village.

Puifque la chaux feule fuffit, puifqu'il ne manque aux cultivateurs que d'en employer des dofes plus fortes, puifque par-tout on fait ufage de la chaux, l'auteur propofe donc une méthode fimple, peu difpendieufe, praticable, & d'autant plus précieufe qu'elle ne dérange point des ufages reçus. On n'en doit pas moins de reconnoiffance aux perfonnes qui, par zele & par des motifs eftimables, en ont confeillé d'autres qu'ils croyoient toujours efficaces, & particuliérement à M. Tillet, qui nous a donné le fil de ce labyrinthe.

A la fuite des *réfultats*, on préfente au public un plan d'expériences relatives à la quantité de femence qu'on doit répandre dans chaque terrein. Des obfervations de pratique ont appris à l'auteur que, dans quelques cantons de la Beauce, on femoit trop dru, toute déduction faite de l'effet des gelées, de ce que les oifeaux mangent de grain, &c. Cette obfervation a auffi été faite en Angleterre & en Tofcane. Mais, comme on ne peut fur cela donner de regles générales, il nous paroît plus avantageux de tracer un plan d'expériences que chaque cultivateur peut répéter dans fes différens terreins. » Il y a des pays où on feme » trop; il peut y en avoir où l'on ne feme » que ce qui convient, & d'autres où l'on ne » feme pas affez «. Nous n'avons pas befoin de dire le but de ce plan d'expériences; tout le monde le faifira fans peine.

Dans un *post-scriptum*, l'auteur ajoute que le *chaulage*, qu'il conseille pour préserver le froment de carie, est capable aussi de préserver de *charbon* le froment, l'orge & l'avoine, & il soupçonne fortement que le seigle *chaulé* seroit moins susceptible d'*ergot*; maladie plus fâcheuse que les deux autres, puisque la graine qu'elle produit cause aux hommes la mort.

M. l'abbé Tessier ne donne dans ce mémoire que des résultats; il réserve les détails des expériences pour faire un supplément à son traité des maladies des grains. L'exactitude de l'auteur, son travail, ses connoissances, doivent inspirer la plus grande confiance; & tous les cultivateurs s'empresseront, sans doute, de suivre les procédés qu'il indique.

(*Journal des savans; Gazette de santé; Journal général* de France.

Archæologia or miscellany tracts, &c. *Archiæologia, ou traités divers, relativement à l'antiquité : publiés par la société des antiquaires de Londres.* Vol. VII, *in-4to.* A Londres, chez White.

Deuxieme et dernier extrait.

Art. XXV. — *Remarques sur quelques anciens instrumens de musique, mentionnés dans le roman de la Rose; par le révérend* Jean Bawle.

ART. XXVI. — *Mémoire sur les tombeaux des anciens Tartares ; par le révérend* Guillaume Tooke, *chapelain de la factorerie angloise à St.-Pétersbourg.* — Entre les tombeaux que l'on voit dans les parties méridionales de la Russie & de la Sibérie, quelques-uns sont de parfaits *tumuli*, élevés à une hauteur excessive, tandis que d'autres sont presque au niveau de la terre. Quelques-uns sont environnés d'un mur quarré de grandes pierres de taille, placées dans une position droite. D'autres ne sont couverts que d'un petit tas de pierres ; ou ils ont la forme des *tumuli*, ornés de pierres à la partie supérieure. Les uns sont garnis de briques & voûtés ; les autres ne sont que des creux ou fosses ordinaires. Dans quelques-uns la terre est creusée à plusieurs brasses de profondeur ; d'autres, sur-tout ceux qui sont couverts d'un grand *tumulus*, ne sont qu'une fosse d'un pied de profondeur, suffisante pour couvrir le corps.

Il n'est pas peu surprenant que, quoique quelques-uns de ces tombeaux soient construits de grandes pierres de taille, on ne voit pas même un roc dans les environs. M. Tooke observe donc à ce sujet que les pierres doivent y avoir été transportées de distances immenses, par les efforts les plus étonnans, vu que les habitans de ces endroits n'ont aucune idée d'une machine qui puisse répondre à cet objet.

On trouve souvent des squelettes de chevaux dans ces demeures des morts ; circonf-

tance de laquelle M. Tooke infere que les mêmes opinions superstitieuses, qui prévalent chez quelques nations de l'orient, étoient pareillement adoptées par cet ancien peuple.

Quelques-uns des tombeaux sont riches, surtout ceux qui sont sur les bords du Volga, du Tobol, de l'Irtish, & de l'Ob; mais dans d'autres on ne trouve rien de précieux.

ART. XXVII. — *Description d'un ancien château de Rouen en Normandie, appellé le château du vieux palais, bâti par Henri V, roi d'Angleterre; par* Edmond Tourner, jun, *écuyer.*

ART. XXVIII. — *Mémoire sur certaines fosses ou cavernes, faites dans la terre, dans le comté de Berks; par l'honorable* Daines Barrington. — Ces creux sont situés environ à un demi-mille du petit Coxwell, & sont connus sous le nom de COLE'S-PITS. M. Barrington, après avoir produit quelques fortes preuves pour réfuter ceux qui prétendent que ces creux ont été faits pour tirer de la houille, de la pierre, du marbre ou autres matériaux, nous présente les remarques suivantes.

» Je conçois, dit-il, que cet endroit a été
» une ville considérable des Bretons, dans le
» tems des premiers habitans de cette isle,
» lesquels, (selon le calcul de cinq personnes
» par chaque fosse) pouvoient monter à près de
» 1400. «

» On ne put jamais creuser un endroit plus
» propre pour un peuple non-civilisé, vu
» que les fosses sont pratiquées dans le sable

» le plus sec, & situées dans la riche vallée
» de Whitehorse. «

» Peut-être que beaucoup de personnes s'é-
» tonneront de cette idée, qui, j'en conviens,
» est nouvelle & extraordinaire; mais nous
» trouverons que les premiers habitans de la
» plupart des pays ont éprouvé le besoin de
» pareilles demeures; & que ce besoin a tou-
» jours lieu, dans les endroits où les rafine-
» mens du luxe n'ont point été introduits. «

» Les Romains, tout ambitieux qu'ils étoient
» d'étendre leur domination, ne pénétrerent
» jamais dans des pays si barbares; car la
» Grande-Bretagne, du tems de l'invasion de
» César, n'étoit nullement dans ce cas. . . . .
» . . . . «

» Néanmoins Strabon fait mention que, dans
» l'enceinte des limites de l'empire Romain,
» dans l'isle d'Egine, pour s'épargner la peine
» de faire des briques, les habitans étoient
» dans la coutume de vivre dans des creux,
» qu'ils faisoient sous terre. Cette coutume ré-
» gne encore dans quelques endroits de la
» Pologne, où des demeures de cette sorte
» sont appellées LIM-SINKS. «

» Dans les pays, où il y a des rochers,
» les barbares sont quelquefois dans l'usage de
» se creuser des habitations; on en trouve plu-
» sieurs à Malte & à Minorque. «

» Virgile, probablement d'après l'autorité de
» quelque écrivain grec, qui vivoit à une
» petite distance du *Palus maeotis*, s'exprime

» ainsi quant à la maniere dont les habitans passoient l'hiver :

» *Ipsi in defossis specubus, secura sub altâ*
» *Olia agunt terrâ...... GEORGIC. III, 376.*

» mais pour prendre des autorités plus modernes, Leland, dans son itinéraire, nous donne le détail suivant de ce qu'il a observé dans cette rangée de montagnes en Camarthenshire, que l'on appelle en général BLACK-MOUNTAINS, (montagnes noires). «

» Il s'y trouve, dit-il, un grand nombre de trous faits à la main, de la grandeur d'un plat, & étroit au fond, couverts en dedans de beau gazon ; il y en a de dispersés çà & là vers l'endroit où la riviere de Kenner prend sa source, & quelques-uns de ces derniers pourroient contenir cent hommes. «

» Je suis persuadé que ces trous, ainsi décrits par Leland, furent creusés par les naturels de cette isle pour leur servir d'habitations, d'autant plus qu'il n'y a point de mines à présent d'aucune espece que ce soit, dans cette partie des montagnes noires. . . .
» . . . .

» Heureusement, toutefois, pour la conjecture que j'ai faite à cette occasion, il y a présentement des habitans de Kamskatka, qui sont aussi peu civilisés que les premiers habitans de la Grande Bretagne, & qui se creusent pareillement des demeures sous terre. «
L'ingénieux auteur appuie sa conjecture par

d'autres exemples de cette nature, & n'omet rien de ce qui peut confirmer son opinion.

ART. XXIX. — *Mémoire sur le* HOCK-DAY (*) *: par le rév.* M. Denne. Le *hok day* fut dans l'origine un tems de fête en Angleterre; mais on ignore ce qui y a donné lieu. Quelques antiquaires regardent cette fête, comme les restes d'une coutume du paganisme, tandis que d'autres supposent qu'elle fut instituée pour célébrer la délivrance des Anglois de la domination des Danois. Entre ceux qui favorisent cette derniere opinion, quelques-uns ont attribué cet établissement au massacre des Danois, sous le regne d'Ethelred II, & d'autres à la mort d'Hardicanute, le dernier monarque de la race des Danois, arrivée à un festin de noces, le 8 juin 1042. La derniere opinion mentionnée est celle qui est embrassée par M. Denne.

ART. XXX. — *Lettre du gouverneur* Pownall *au rév.* Michel Lort, *docteur en théologie, contenant une lettre de* M. Ledwich *sur quelques monumens d'Irlande.*

Voici la description d'un monument dans le comté de Mayo.

» Sur une hauteur conique, isolée, environ » à deux milles du MULLET, sur la côte occi» dentale du comté de Mayo, est un très» ancien & curieux monument, lequel est con-

---

(*) On appelle ainsi une fête qu'on célébroit autrefois en Angleterre, en mémoire de l'expulsion des Danois hors d'Angleterre.

» servé en bon état. Les murailles sont de deux » pieds d'épaisseur, & formées de rangées de » pierres bien jointes, mais sans ciment. Leur » élévation jusqu'au toit est de sept pieds; la » longueur de la place de quinze pieds; la lar» geur est inégale, & la surface du sol forme » un triangle curviligne. La porte placée sur un » côté, est composée de trois grandes pierres. » . . . . Le toit est fait de » grandes pierres plates, couvertes de gazon. » Il n'y a point de tradition concernant ce » monument. Les naturels l'appellent LEABBA » NA FATHACH, ou le lit du géant. «

ART. XXXI. — *Observations sur l'alphabet des Irlandois païens, & sur le tems où vécurent* Finn & Oisin (Ossian:) *par le colonel* Charles Vallancey. — L'auteur, après avoir mis devant les yeux de ses lecteurs une lettre de M. O'flanagan, relativement à un ancien monument, observe qu'elle éclaircit deux faits curieux. L'un est que l'ancienne langue irlandoise eut un caractere alphabétique avant l'arrivée de St. Patrice, & l'autre, que ce fut vers la fin du troisieme siecle que vivoit ce saint si renommé en Irlande par son purgatoire. » A deux lieues à l'orient de Dungall, on rencontre un petit lac, nommé Dirg ou Derg, anciennement Liffer, au milieu duquel est une isle fort célebre autrefois pendant le catholicisme, parce qu'on croyoit que le fauxbourg du purgatoire étoit-là. Cette isle s'appelle Reglis, ou Raghles, & les Irlandois la nomment ELLANU FRUGADORY, c'est-à-dire, l'isle du purgatoire. Les

moines y avoient bâti une cellule auprès d'une profonde caverne, & avoient fait accroire au monde que quiconque avoit le courage d'y entrer, alloit en purgatoire, où il voyoit & entendoit des choses extraordinaires; pour soutenir cette fantaisie, on disoit que St. Patrice, prêchant dans cette isle à des Irlandois obstinés & incrédules, obtint de dieu, par ses prieres, que la terre s'ouvrît en cet endroit jusqu'au purgatoire, afin que ses auditeurs fussent convaincus, par leurs propres yeux, de la vérité de sa prédication au sujet de l'immortalité de l'ame, & des peines des méchans après cette vie. Mais il est certain que du tems de St. Patrice on ne savoit ce que c'étoit, & qu'on en a ouï parler que plusieurs siecles après sa mort. L'imposture n'a été découverte que dans le siecle dernier, vers la fin du regne de Jacques I. Deux seigneurs; savoir Richard Boyle, comte de Corke, & Adam Loftus, chancelier d'Irlande, poussés de la légitime curiosité de découvrir le vrai de cette affaire, envoyerent faire d'exactes perquisitions sur les lieux par des personnes de probité. L'on trouva que cette caverne que l'on faisoit passer pour le chemin du purgatoire n'étoit autre chose qu'une petite cellule creusée dans le roc, où il n'entroit de jour que par la porte; si basse qu'à peine un homme de grande taille s'y pouvoit tenir debout, & si étroite, qu'elle ne contenoit que six à sept hommes à la fois (*). «

(*) Beverell. Délices de la Grande-Bretagne, tome VIII.

ART. XXXII. — *Mémoire sur quelques cavernes, ouvrages de l'art, dans le voisinage de Bombay*; par M. William Hunter, *chirurgien dans les Indes Orientales*.

ART. XXXIII. — *Dissertation sur la religion des druydes*, par Edouard Ledwich, *docteur en droit, vicaire d'Aghaboe, dans le comté de Queen, en Irlande*. — L'ingénieux auteur combat avec beaucoup de force & de raison, le sentiment maintenu par quelques antiquaires, savoir que les druydes étoient versés dans les sciences. Son opinion est que » les druydes ne possédoient aucune doctrine *intérieure* ou *extérieure*, soit voilée de symboles, soit enveloppée d'énigmes, ou de dogmes religieux, à l'exception de ce qui caractérise les prêtres barbares & de la plus grossiere superstition payenne.

ART. XXXIV. — *Précis sur une curieuse pagode près de Bombay, composé par le capitaine* Pyke, *depuis gouverneur de Ste. Hélene, & extrait de son journal par* Alexandre Dalrymple.

ART. XXXV. — *Extrait* (*par feu* Smart Lethieullier, *écuyer*) *des papiers de feu* Charles Boon, *écuyer, gouverneur de Bombay, lequel rend compte de la grande pagode de l'isle de* Salset.

ART. XXXVI. — *Registre de subsides sous* Edouard III, *communiqués par* Jean Topham, *écuyer*. — Ce registre est une copie d'un mémoire contenant quelques faits historiques, qui tendent à éclaircir l'état de la population & des revenus de la Grande-Bretagne, dans le tems auquel ce mémoire a rapport.

ART. XXXVII. — *Sur les lettres radicales des Pelasgiens & de leurs dérivations*, *par* Thomas Astle, *écuyer*. — Les Pelasgiens sont les plus anciens habitans de la Grece, dont il soit fait quelque mention. Les meilleures autorités concernant leur langage ont été tirées des monumens de leurs colonies, qui s'établirent, de bonne heure, en Etrurie & autres endroits d'Italie : il y a raison de croire que l'alphabet que les Pélasgiens apporterent en Italie fut tiré de Phénicie, avant que les Phéniciens eussent augmenté le nombre des lettres radicales, dont il étoit originairement composé. Suivant M. Swinton, cet alphabet étoit composé de treize lettres ; mais Gori prétend que le nombre n'étoit que de douze ; & M. Astle, après beaucoup de recherches, se déclare pour la même opinion.

ART. XXXVIII. — *Observations sur un sceau de* Thomas, *évêque suffragant de Philadelphie ; par le rév.* M. Pegge.

ART. XXXIX. — *Observations sur les restes d'un amphithéatre de* Flavius Vespasien *à Rome*, *tel qu'il étoit en l'année 1777 ; par* M. Thomas Hardwick.

ART. XL. — *Observations sur une ancienne épée ; par le lieutenant général* Melvill.

ART. XLI. — *Lettre du rév.* M. James Douglas *au général* Melvill, *sur l'épée mentionnée dans l'article précédent.*

ART. XLII. — *Détail de quelques antiquités trouvées dans la province de Glocester ; par le rév.* M. Murlow.

ART. XLIII. — *Observations sur le langage des*

personnes, communément appellées Bohémiens; par M. Marsden. L'auteur de ces observations nous apprend qu'après beaucoup de recherches on trouvera une grande ressemblance entre le langage de l'Indostan & celui des Bohémiens de la Grande-Bretagne. Il établit une comparaison par rapport à un grand nombre de mots, laquelle paroît justifier sa remarque.

ART. XLIV. — *Sur le Zingara ou langage des Bohémiens; par* Jacob Briant, *écuyer.* — Cet article, qui paroît destiné pour supplément à celui qui précede, contient cinq pages d'un vocabulaire du zingara ou langage des Bohémiens, dont la plupart des mots s'accordent avec d'autres du persan naturel, ou du persan de l'Indostan. L'auteur produit pareillement plusieurs exemples d'une ressemblance remarquable entre des mots du zingara & autres langues, du nombre desquelles sont l'hébreu, le grec & le latin.

ART. XLV. — *Description & plan de l'ancien pont de bois de Rochester, tirée de deux manuscrits &c. &c.*

Dans l'appendice à ce volume, sont contenus des extraits des mémoires, qui dans l'assemblée de la société des antiquaires n'ont pas été jugés propres à être publiés en entier.

Les principaux sujets sont : *Détail d'une figure en cuivre d'ouvrage Romain, trouvée à Cirencester : — Détail de découvertes faites à Allington dans le comté de Kent : — Description d'un pavé romain, trouvé à Caerwent, en 1778.*

L'établissement de la société des antiquaires a contribué non-seulement à répandre la con-

noissance des antiquités, mais encore à tourner l'attention des savans vers les recherches & les travaux qui y sont relatifs. Par conséquent outre que les mémoires de cette société sont un ouvrage d'agrément, ils ont encore l'avantage d'étendre nos connoissances par rapport à l'état des tems anciens. Ces mémoires sont en Angleterre ce que sont ceux de l'académie des inscriptions & belles lettres en France.

(*Critical review.*)

ETRENNES du Parnasse ; choix de poésies recueillies par M. MAYEUR DE ST. PAUL, avec cette épigraphe :

Erat quod tollere velles.
HORAT.

Prix 1 liv. 10 s. A Paris, chez Belin, libraire, rue St. Jacques, près St. Yves. Année 1786.

ON a comparé souvent, & non sans quelque raison, les titres pompeux de certains livres modernes à ces édifices, dont la superbe façade n'éblouit d'abord les yeux que pour nous conduire à des ruines. Assurément, *les Etrennes du Parnasse* sont à l'abri de ce reproche. Ce recueil ne promet rien qu'il ne tienne, & vient prendre sa place immédiatement après *l'Almanach des Muses*, dont il est en quelque sorte

le complément. Cinq pieces méritent sur-tout d'être remarquées, tant par leur caractere que par leur étendue : savoir, deux odes fort belles dont l'une, intitulée : *le luxe*, par M. Sabatier de Cavaillon ; & l'autre intitulée : *Eloge de Voltaire*, par M. de la Vicomterie de St. Samson. Ensuite un *chant IV*, du poëme de la *fronde* ; par un anonyme ; une *paraphrase* du pseaume 101, par M. Coquelin, & enfin un épître de *l'âne à l'homme*, par M. Demival de Brabon.

Comme la peinture du luxe devient frappante dans la 2me. de ces deux strophes !

De nos simples ayeux je cherche envain les traces.
Hélas! pourriez-vous bien reconnoître vos races,
Peres de vils enfans sous le vice abattus ?
Quel génie infernal, du poison de sa bouche,
A fait mourir la souche
Des antiques vertus ?

C'est toi, luxe orgueilleux, dont l'affreuse imposture
De son berceau sacré fit sortir la nature :
Tu souffles dans son sein la fureur des désirs ;
Ta magie a changé le devoir en problême,
Le bonheur en systême,
Les vices en plaisirs.

Enfin après un tableau énergique des ravages du luxe, le poëte couronne son ouvrage par cette strophe qui renferme une comparaison si juste.

Mais d'un immense état devons-nous te proscrire ?
Non, il faut te guider & borner ton empire ;
De nos mœurs, de nos arts, n'arrête point l'essor ;
Et fleuve resserré dans des canaux utiles,

Sans inonder nos villes,
Fais circuler ton or.

Cette ode ne peut que soutenir la haute réputation que M. Sabatier s'est acquise en ce genre. Elle réunit, ainsi qu'on l'a remarqué dans ses autres odes, la sagesse du plan, la chaleur de l'exécution, l'enthousiasme & la philosophie.

Dans l'*Eloge de Voltaire*, l'auteur s'y montre souvent le digne panégyriste de son héros. Cette seule strophe que nous allons citer en fait foi :

Quand l'oubli couvrira cette ville célebre, (*Paris*)
Ses théatres, ses dieux, ses temples, ses palais,
Et que l'homme égaré dans un calme funebre
Fixera ses regards sur des débris muets,
Plus d'Anitus, plus de Zoïle :
L'Erebe est leur unique asyle,
Eux & leurs noms sont disparus ;
Mais quand la tombe les dévore,
Les humains pleureront encore
Zaïre, Tancrede & Brutus.

S'il faut en juger par la paraphrase du pseaume 101, la harpe de David n'est point étrangere aux mains de M. Coquelin. Sa poésie a l'action que demandoit le sujet, & la variété du rythme & des suspensions heureuses prouvent que cet auteur est digne de sentir & de rendre les beautés des ouvrages sacrés.

On lira avec plaisir quelques endroits de l'épitre de *l'âne à l'homme*. Nous aimons ce mot;

ceau où l'âne, cherchant à rentrer dans ses droits, cite ce que Boileau a dit à son avantage :

Dans le siecle vanté des célebres esprits,
Boileau, le grand Boileau, l'Horace de la France,
Boileau qui poursuivit son siecle & l'ignorance,
Dans ses sublimes vers, à Morel adressés,
Rendit tout leur éclat aux baudets offensés.
Il nous égale à l'homme, & par ses doctes veilles,
Découvre notre esprit sous nos longues oreilles.

La tirade qui suit offre des réminiscences de Boileau même, mais elle trouve sa place si naturellement, que nous n'insistons point sur ce reproche :

. . . .
Dis-moi si dans les champs on vit jamais un âne,
Orgueilleux de servir un opulent meunier,
Mépriser le baudet d'un pauvre jardinier ?
Si deux ânes fougueux, attaqués de folie,
Pour des propos en l'air vont s'arracher la vie,
Et mettant leur honneur au bout d'un pistolet,
Pensent laver ainsi l'affront qu'on leur a fait ?
Voyons-nous une ânesse, à ses transports livrée,
Observer d'un ânon la brillante livrée,
Et comme les Laïs accourant dans vos bras,
Au plus enchérisseur accorder ses appas.
. . . .
Un baudet, s'arrogeant la puissance absolue,
Ne veut point qu'un baudet en passant le salue.
. . . .
Vit-on jamais un âne, impudent bel-esprit,
Des veilles d'un auteur s'approprier le fruit,
Traînant à ses côtés une muse affamée,
Voler effrontément toute sa renommée, &c... ?

Il faut lire le chant tout entier du poëme de

la fronde pour juger de son mérite. A peu de vers près, ce morceau est plein d'intérêt, & promet un écrivain distingué. Ce vers, où l'auteur peint *l'oisiveté*, qui

Semble excédée, à force de repos,

est un vers charmant par sa précision & sa justesse.

Nous ne devons pas non plus passer sous silence une épître à *mon jardin*, par le rédacteur même de ce recueil. Le fragment qui suit annonce dans M. Mayeur de St. Paul, une oreille exercée à l'harmonie imitative :

Entends-je du moineau le monotone chant ?
Saisissant mon fusil, je l'arme promptement ;
Je mesure de l'œil ma proie & la distance
Qui l'éloigne de moi ; soudain j'ajuste, avance,
Et pressant d'un doigt sûr l'acier obéissant,
La pierre rend des feux renfermés en son flanc ;
Le salpêtre enflammé chasse avec violence
Le plomb mortel. Il part, siffle dans l'air, s'élance
Et va fraper l'oiseau qui tombe, en expirant.

Parmi les autres productions moins importantes, il s'en trouve de fort jolies, & pour s'en convaincre, il suffit de lire les différentes pieces de MM. de Voltaire, le Bailli, Mérard de St. Just, le Gay, D*** F***, le chevalier de Bruix, Willemain d'Abancourt, Baudrais, Duchosal, Hoffman, Bodard, &c... Si à côté de ces pieces légeres & agréables, il s'en rencontre de médiocres, qu'on se rappelle l'épigraphe dont le rédacteur a fait choix : *Erat quod*

tollere velles; d'ailleurs, c'eſt le vice inévitable de tout recueil, & quelques plantes paraſites & ſans odeur, ſemées çà & là dans un brillant parterre, ne doivent point bleſſer l'œil de l'amateur qui trouve à y admirer l'éclat de mille fleurs nouvelles.

Le rédacteur a mis à la ſuite de ſon recueil une notice de quelques ouvrages qui ont paru dans le cours de l'année derniere (*). Ses jugemens ſont dictés par un goût ſain, & le ſoin qu'il a pris d'y venger un homme de lettres très-eſtimable (**) qu'on avoit injuſtement dépouillé, fait autant d'honneur à ſon cœur qu'à ſon eſprit.

(*) Les auteurs qui voudront faire annoncer leurs ouvrages dans cette notice, les feront remettre au rédacteur, rue Fontaine au roy, F. du Temple, à Paris.

(**) M. le Prévoſt d'Exmes.



Causes-célebres, curieuses & intéressantes, &c. Paris, 1786.

I.

Notice d'une cause singuliere, jugée au parlement de Metz.

> Qui l'auroit dit, en ces jours pleins de charmes,
> Qu'en pure perte on cultivoit ses moeurs.
> *Ver-Vert, chant premier.*

Un serin a donné lieu à ce procès, entre le sieur Boulanger, ancien chirurgien-major en chef de l'hôpital militaire de Metz, & pensionné de S. M. & le baron d'Huart, ancien capitaine d'infanterie, & chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

» Tel pourra me dire, observe le sieur Boulanger dans un mémoire imprimé (*), que c'est un procès fou, & il n'aura pas tort; quoiqu'à tout prendre, il n'y en ait peut-être point de sages, quels qu'en soient les objets : au reste chacun veut avoir le sien, n'ayant ni charge, ni terre, ni fortune, je ne puis pas plaider pour un banc dans le choeur à l'église, pour obtenir le pas à la procession sur des marguilliers,

(*) Ce mémoire curieux formant 95 page in-8vo. se trouve à Metz, chez *Bouchard*.

poŭr être encenſé au *magnificat*, pour jouir du *droit du ſeigneur*, en un mot pour de grands intérêts. «

» Je plaide donc pour un oiſeau, parce qu'il eſt mon bien, & parce qu'il m'étoit cher au ſein de ma médiocrité. «

Voici les faits que l'auteur expoſe enſuite.

» Il y avoit un an & plus que j'élevois cet oiſeau charmant; je ſupprime le détail des ſoins que j'en ai pris, je dirai ſeulement que, loin de les regretter, j'avois tous les jours à m'en applaudir. Formé par le goût de *Favart*, & exercé par l'un de ſes pipeaux, mon ſerin chantoit l'air, *le cœur de mon Annette.* Ses leçons avoient occupé mes loiſirs, ſes ſuccès & ſa mélodie charmoient mes ennuis, je n'en étois que plus empreſſé de ſatisfaire à ſes beſoins, & de répondre à ſes fantaiſies; c'étoit-là tout mon bonheur. «

» Hélas! il n'en eſt point de durable : je l'ai perdu par une imprudence. Un jour que je lui donnois à manger les fenêtres de ma chambre étant ouvertes, ſoit diſtraction de ma part, ſoit excès de confiance, ſoit fatalité, je néglige de veiller à la porte de la cage, mon priſonnier profite de l'ouverture qu'il apperçoit pour eſſayer l'uſage de ſes aîles, encore tout nouveau pour lui. En un clin-d'œil, ſon premier eſſor l'emporte au-deſſus & loin de moi : bientôt ma voix, mes cris, les doux noms que je lui prodigue, ne ſont plus entendus, mes yeux le ſuivent dans les airs, errant çà & là ſans route certaine & ſans expérience, je tremble pour

les dangers auxquels il s'expose; j'aurois dans ce moment, afin de le sauver, partagé l'audace & bravé les périls de l'infortuné *Pilâtre*, je m'élance en idée jusqu'aux nues, mais manquant de globe, de gaz, de parachûte, & cloué par mon poids à la terre, je ne forme que de vains desirs pendant que mon fugitif ailé, porté sur les vents, disparoît à ma vue; il m'en souviendra toujours, c'est *le 12 du mois d'août 1784* que je fus mis à cette cruelle épreuve. «

» Cependant je ne me décourageai pas entiérement; l'espoir restoit encore au fond de mon cœur : je me persuade que, plus étourdi que vigoureux, *Azor* (c'est le nom que j'avois donné à mon oiseau) ne franchira pas l'enceinte de la ville; qu'affoibli par la fatigue, & pressé par la faim, il ne tardera point à se réfugier quelque part; qu'il pourra m'être permis de découvrir son asyle, & d'espérer qu'il me sera rendu. «

» Je prends mes mesures en conséquence; je me mets en campagne avec tout ce que j'ai d'amis qui s'intéressent à ma perte; je dénonce mon déserteur, j'envoie son signalement; les nouvelles à la main, les placards imprimés, les petites affiches, le répandent par tout; par-tout il y a récompense promise à qui pourra le livrer vif & en plumes à *M. de Chenevière*, capitaine de chasseurs au régiment de Piémont : cet officier m'avoit permis d'emprunter son nom & son adresse pour aider au succès de mes perquisitions. «

» Elles ne me réussissent pas d'abord; rien ne

me rebute ; j'en fais de nouvelles, je les réitere, & puis d'autres encore ; enfin j'apprends que l'objet de toutes mes recherches est depuis quelques jours au pouvoir de M. le baron d'*Huart*, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Bouillon.

» Dieu soit loué ! m'écriai-je, je n'aurai pas perdu mes peines : un chevalier François, franc, loyal & généreux, comme ils le sont tous, est l'heureux possesseur de mon bien ; il ignore tous les mouvemens que je me donne pour le recouvrer ; il va me le rendre en les apprenant, & il ne voudra profiter du hasard qui l'a si bien servi, que pour en prendre occasion de commettre une action louable & honnête. «

» Tout plein de ces réflexions, je me transporte chez M. le baron d'*Huart* : le premier objet qui me frappe en entrant dans sa chambre, est *Azor* ; à l'impatience de ses mouvemens, à ses battemens d'ailes, à ses sons articulés à demi, je reconnois sa surprise, ses regrets, la joie que lui cause la vue de son maître. Vous voyez, dis-je, à M. le baron après les complimens d'usage, & en lui montrant l'oiseau, vous voyez, Monsieur, le sujet de ma visite : il est à moi, ce serin ; depuis quelques jours il s'est échappé de mes mains ; je suis charmé que sa bonne fortune, & la mienne, l'aient fait tomber entre vos mains ; vous permettrez que je le reprenne & que je vous en remercie ; je voudrois savoir une autre maniere de vous en témoigner ma reconnoissance ; celle que vous voudrez bien m'indiquer, sera toujours celle

que je préférerai. Disant ces mots, je porte la main à la cage, que je promets de renvoyer aussi tôt. «

» Il n'en sera rien, s'il vous plaît, me répond *M. d'Huat :* ce serin m'appartient, cherchez le vôtre où bon vous semblera; celui-ci n'est pas fait pour sortir de chez moi où je l'éleve depuis 14 mois. — Depuis 14 mois M. le baron, mais faites attention que j'ai perdu cet oiseau le 12 de ce mois; que j'ai preuve certaine qu'il n'est en votre possession que depuis le 13, & que c'est depuis le 14 seulement que vous vous êtes procuré la cage qui le renferme, & la serinette qui l'entretient dans l'air qu'il siffle. — Il est plaisant que vous parliez de preuve *à un homme comme moi :* en est-il qui puisse prévaloir sur ce que je dis? Ce serin encore un coup m'appartient depuis long-tems; faites attention vous-même à qui vous parlez; je n'aime ni ne souffre les répliques. «

» Je répliquai pourtant, mais sans succès; je fus obligé de quitter M. le baron, sans en rien obtenir, bien assuré qu'*un homme comme lui* me retenoit mon serin; bien convaincu que tous les *barons* n'étoient pas des chevaliers François, mais bien résolu sur-tout à ne me désister qu'après que toutes ressources me manqueroient. «

» Je lui fis parler par des personnes auxquelles il devoit de la considération, mais qui ne furent pas plus heureuses que moi: son grand argument, étoit toujours qu'*un homme comme lui* ne pouvoit pas avoir tort. On avoit beau lui

représenter

représenter que cette logique ne valoit rien ; qu'il étoit ici question d'un fait qui gît en preuve, & qu'en pareil cas le dire d'un baron, n'en étoit pas plus une que le dire d'un manœuvre, quand le manœuvre & le baron y étoient personnellement intéressés : M. le baron trouvoit cette maxime absurde. «

» Moi je trouvai son procédé cent fois pire encore : ne pouvant m'en faire rendre raison par MM. les maréchaux de France, je le fis ajourner le 30 du mois d'août pardevant MM. du présidial de cette ville, (Metz) pour le faire condamner à me restituer mon serin. On lit dans ma requête que, sur le refus qu'il avoit fait de me le rendre, & alléguant qu'il le possédoit depuis long-tems, je l'avois convaincu de la fausseté de son assertion. Cette phrase n'étoit pas exacte : car on sent bien qu'il en étoit tout convaincu sans moi. Le lendemain 31, il me fit répondre qu'il n'a jamais eu, qu'il n'a point à présent, & qu'il ne veut pas avoir mon oiseau jonquille ; pourquoi, dit-il, il me prévient qu'il demandera son renvoi sur ce point ; mais ce n'est rien que cela. «

» M. le baron me prévient en outre que, de calcul fait, il a trouvé trois calomnies dans l'exposé de ma requête : la premiere, pour y avoir dit que j'étois parvenu à découvrir que mon serin étoit en sa possession ; la seconde pour avoir ajouté que m'étant rendu dans son domicile, je m'étois certioré par moi-même qu'il le détenoit effectivement ; la troisieme enfin pour avoir assuré que je lui avois donné des preuves

de ce fait, & que je l'avois convaincu de la fausseté de son assertion contraire. «

» Pour réparation de quoi M. le baron proteste qu'il me fera condamner à son tour, à déclarer par acte, ou en présence de telles personnes qu'il voudra choisir, que je me repens d'avoir écrit icelles calomnies, que je m'en dédis, & le prie de m'excuser, comme aussi de recevoir l'hommage que je fais à sa délicatesse & à sa probité; bien entendu qu'outre les dépens, je consoliderai cet hommage par 500 liv. de dommages & intérêts, dont il consent que l'application se fasse en œuvres pies, pour que gloire en soit rendue à dieu, souverain maître de toutes choses, des barons comme des serins. «

» C'est ainsi que mon rôle s'est compliqué. Je suis devenu, comme on le voit, attaquant, attaqué, & obligé, tout en poursuivant la restitution de mon oiseau, de défendre à la fois ma bourse & mon honneur, ne voulant faire l'aumône que librement & en mon nom, & nullement à titre de calomniateur au nom d'autrui. «

C'est sur ce pied que les parties ont plaidé à l'audience présidiale du 5 janvier 1785, où le Sr. *Boulanger* a établi les faits qu'on vient de lire, & le baron d'*Huart* en a posé d'autres qu'il a offert de justifier par le témoignage de plusieurs personnes; la preuve en a été reçue dans les termes suivans :

» Le siege présidial, par jugement en dernier ressort, avant de faire droit sur les demandes principale & incidente, a admis la partie de M. *Dauquet* : (le baron d'*Huart* :) de

son consentement, à faire preuve dans huitaine du fait par elle posé. Savoir : que bien antérieurement au 22 août 1784, elle avoit chez elle, & lui appartenoit un serin de Canaries, sifflant l'air : *Le cœur de mon Annette*; sauf la preuve contraire dans pareil delai. «

Il y a eu deux enquêtes, l'une *directe*, de la part du défendeur; l'autre *contraire* de la part du demandeur. Le premier a produit 18 témoins; le second 21. On trouve dans le mémoire toutes leurs dépositions.

Celle de Me. *Etienne-François Barbé*, avocat au parlement, le 19e. témoin que le Sr. *Boulanger* a fait intervenir, porte *qu'il y a très-long tems qu'il a l'honneur d'aller rendre ses devoirs à la Dlle. Nivoi, sa tante, dont l'appartement est précisément au-dessous de celui occupé par le sieur Boulanger, & y entendoit toutes les fois qu'il étoit chez la Dlle. sa tante, un serin sifflant l'air : LE CŒUR DE MON ANNETTE, air que cet oiseau ne siffloit pas complettement, y mêlant sur la fin son ramage naturel; que le 22 août 1784, s'étant rendu chez sa tante, & n'entendant pas le même oiseau, le déposant ayant demandé ce qu'il étoit devenu, apprit qu'il s'étoit envolé; que de cette époque à celle du 16 ou 17 du même mois, il apprit dans le public que cet oiseau avoit été attrapé par un soldat de Piémont, qui l'avoit vendu au sieur baron d'Huart.*

Le 16 mars 1785, une sentence du présidial à condamné le baron d'Huart à restituer le serin au Sr. Boulanger, ou à lui payer 72 liv., somme à laquelle ce dernier avoit éva-

tué l'oiseau, supposé qu'il ne put point lui être rendu vivant, par quelque accident volontaire ou forcé, l'a débouté de sa demande en réparation d'honneur, & condamné à tous les dépens.

Le défenseur a interjetté appel de cette sentence au parlement, & a demandé la suppression du mémoire de son adversaire. Voici le prononcé de l'arrêt rendu le 10 décembre 1785, suivant les conclusions de M. l'avocat général de Pont.

» La cour a reçu la demande incidente, formée sur le barreau par la partie de Sequerre: (le baron d'Huart), en suppression du mémoire signé par la partie de la Tour (le Sr. Boulanger); & sans s'y arrêter faisant droit sur l'appel, a mis l'appellation au néant, ordonne que la sentence dont est appel, sortira son plein & entier effet, condamne l'appellant à l'amende ordinaire de 12 liv., & aux dépens de cause d'appel. «

Le plaidoyer de M. de Latour, lequel a duré au moins une heure, le discours de M. l'avocat-général, enfin l'arrêt, ont été vivement applaudis; aux battemens de mains se joignoient les cris redoublés de *bravo*. Jamais on n'avoit vu dans la grand'chambre une telle affluence de personnes de tout état, particulièrement d'officiers; les deux lanternes étoient remplies; M. l'intendant s'y trouvoit avec son épouse: en un mot, le triomphe du Sr. Boulanger a été des plus brillans & des plus complets.

II.

POLICE.

Lettre sur les inhumations précipitées.

Il est malheureusement très-vrai qu'on ne s'est jamais assez occupé en France, de la police des inhumations. Si l'on composoit un recueil de toutes les anecdotes connues d'enterremens trop précipités, son volume seroit considérable, & il n'est personne qui, en lisant cette chronique funeste, ne fut tourmenté de la crainte de grossir un jour la liste des malheureuses victimes d'une mort apparente. Je ne rapporterai qu'un fait assez extraordinaire pour mériter de trouver place ici : il est tiré des mémoire d'*Amelot de la Houssaye* : le cardinal *Spinola*, ministre de *Philippe II*, roi d'Espagne, étoit venu au monde dans le cercueil de sa mere, au milieu d'un clergé nombreux qui célébroit l'office des morts pour cette femme, qui a, pour ainsi dire, survécu 14 ans à elle-même : ce même *Spinola* eut une destinée à-peu-près semblable à celle de sa mere : étant tombé en léthargie, on le crut mort ; un chirurgien fut appellé pour l'ouvrir : réveillé par les douleurs d'une incision cruelle, il porta la main au scalpel qui lui déchiroit les entrailles ; mais, moins heureux que sa mere, il expira dans le même moment.

Quelques peuples anciens avoient établi des loix contre le danger des inhumations précipitées. A Rome aucun cadavre ne pouvoit être enterré qu'il n'eût été vu par des officiers char-

gés de visiter les morts & de constater, par des épreuves, le genre, & la cause du décès.

Les Anglois ont un réglement de police puisé dans les principes de la juriprudence romaine. Il oblige les vivans à vérifier juridiquement l'état des morts. Aucun cadavre ne doit être mud en terre, que les experts n'ayent certifié que ni le fer ni le poison n'ont abrégé les jours du défunt; un crime atroce a, dit-on, donné lieu à cette loi. Une marchande de Londres avoit eu successivement six maris; un Anglois fut assez hardi pour l'épouser en septième nôces. L'amour la rendant indiscrete, elle fit, dans les bras de son nouvel époux, la satyre de ses prédécesseurs qu'elle n'avoit dit-elle jamais regrettés ni pleurés, parce qu'ils étoient ivrognes & infideles. Curieux de connoître encore plus particuliérement le caractere de sa femme, le mari affecta de s'absenter souvent, de rentrer tard & de paroître toujours dans l'état d'un homme ivre. D'abord on ne lui en fit que des reproches, les menaces succéderent : mais rien ne parut pouvoir le corriger, principalement sur l'article du vin. Un soir que la femme crut son mari plus ivre que de coutume, & qu'il feignoit de dormir, elle détacha un plomb de la manche de sa robe, le fit fondre, & s'approcha pour le lui verser dans l'oreille. Le mari ne doutant plus de sa scélératesse, prit le parti de la faire conduire sur le champ en prison. Les six cadavres ayant été exhumés, on reconnut, sans peine, le genre de mort des six premiers maris. *Elle fut condamnée au dernier supplice.*

Parmi nous, les rituels seuls défendent d'enterrer aucun corps sans des raisons suffisantes, avant 24 heures écoulées depuis la mort, & avant deux fois 24 heures si le décès a été subit; mais les rituels ne sont connus que du clergé, & d'ailleurs ont-ils la même force que l'autorité séculiere pour s'opposer à la cupidité d'hommes impatiens de s'enrichir d'une riche dépouille? Ont-ils l'autorité nécessaire pour prévenir où réprimer ces crimes atroces, dont l'idée seule fait frémir, ces crimes dont la preuve est souvent engloutie dans le même tombeau, où des assassins avides se sont empressés de précipiter leur malheureuse victime?

Pour obvier aux abus qui résultent du silence de nos loix, quelques tribunaux ont fait des réglemens; je saisis avec joie cette occasion de rendre un hommage public au zele & aux sentimens d'humanité des magistrats d'Arras.

Par un réglement du lieutenant-général & des mayeur & échevins, en date du 24 janvier 1772, il a été ordonné aux gardes & autres personnes qui se trouverent auprès des malades au moment de leur mort, d'en laisser les corps dans le lit où ils seront, & de placer les corps de ceux qui mourront dans leur fauteuil ou ailleurs sur le lit le plus voisin; d'y tenir ces corps couverts, & d'en laisser la tête libre jusqu'au moment de les mettre dans le cercueil, avant lequel moment il a été défendu de les ensevelir, à peine de 500 l. d'amende, & même de plus grande peine s'il y échet.

Il a été défendu à tous menuisiers & autres

NACHRICHTEN vom zustande der stadt Juvavia, &c. *Notices sur l'état de la ville de Juvavia, pendant & après la domination des Romains jusqu'à l'arrivée de St. Rupert, & sur son changement dans le Salzbourg moderne. In-fol. de 610 pages, avec une appendice diplomatique, contenant plusieurs titres & documens manuscrits des VI --- XIe. siecles en 311 pages in-fol.* A Salzbourg, dans la librairie de la cour & de la maison académique des Orphelins.

LE jubilé millénaire célébré à Salzbourg il y a deux ans & demi, a donné occasion à cet ouvrage, rempli de connoissances vastes de l'histoire ancienne & moderne, des diverses relations & constitutions relatives à cette contrée. Ces recherches sont distribuées en trois parties terminées par un code diplomatique.

PREMIERE PARTIE. *De l'état de la ville de Juvavia & de ses environs jusques à l'arrivée de St. Rupert.* Après avoir décrit la situation de tout le *Noricum* en général sous les Romains, l'anonyme donne l'étymologie de *Juvavia*, fixe l'époque de sa construction, détermine l'étendue & le site de cette ville. Il croit que *Juvavia* est composé de *Juva* & *via*, parce que ce lieu a servi aux Romains pour couvrir le passage du *Noricum* méditerrané au *Noricum Ri*

pense. Il est probable que dans le principe c'étoit un fort, qui, sous l'empereur Adrien, est devenu une colonie ; & quoique Septimius Severus ait peut-être beaucoup contribué à la rendre florissante, on peut douter, avec l'auteur, que le nombre des colons ait été porté à 36000 ames. Ce qu'on dit ici de la constitution politique & militaire de Juvavia sous les Romains (pag. 40--56), ne differe de ce qu'on sait en général que par son application au Noricum. Il en faut néanmoins excepter les détails concernant les grands chemins romains de cette province. Dans les recherches sur l'état de la religion, l'auteur ne s'attache qu'à ce qu'il importe de savoir pour entendre les inscriptions & éclaircir les monumens de l'antiquité. Libre de tout esprit de parti, & de toute prévention pieuse, il n'a point fait remonter le commencement du christianisme dans ces contrées au-delà du tems indiqué par des auteurs dignes de foi. Il pense que les évêques de ce pays des 4e. & 5e. siecles, dont il est fait mention, étoient plutôt des *Regionarii* que des évêques ordinaires, & que leurs sieges, s'ils en avoient, ont été ensuite perdus. Il est probable que la ruine & la démolition de *Juvavia* tombent dans les tems d'Attila & d'Odoacer. Depuis cette triste époque jusqu'à l'arrivée de St. Rupert, la situation de *Noricum* changea beaucoup. Les Bajores s'introduisirent peu à-peu. Le pays prit un autre nom, & reçut, sous la domination des Francs, des ducs qu'il n'avoit eus ni sous l'empire des Romains, ni sous celui des Goths,

dans le même siecle, en ont fait remettre 16, 20 & même 30 mille. Aucun des évêques Allemands n'a si bien réussi que celui de Salzbourg à reprendre peu-à-peu sur la cour de Rome ses anciens droits : cependant il n'a su parvenir à récupérer les parties démembrées de son ancien district métropolitain. En parlant de ces diminutions, l'auteur présente quelques remarques historiques très-intéressantes sur les couvens & les ordres qui jouissent d'exemptions. Il n'y a peut-être pas de pays catholique que le Salzbourg, dans lequel se trouvent si peu de monasteres. Sur une étendue de 240 milles (d'Allemagne) quarrées, il n'y a que 18 maisons religieuses, qui d'ailleurs n'ont aucun droit de faire valoir les exemptions accordées à leurs ordres en vertu de leurs institutions. Ceux qui sont privilégiés le sont par des conventions particulieres.

La dignité de légat apostolique, dont déja les premiers archevêques furent décorés, les lia plus que toute autre chose à la cour de Rome; aussi furent-ils lors de la grande rixe entre l'empereur & le pape, puisque toujours du parti de ce dernier, jusqu'à ce que dans le quinzieme siecle, il se développa un esprit de liberté qui fût plus hardi & plus tenace que le courage de tous les autres archevêques & evêques Allemands. Cela conste par l'histoire des concordats d'Archaffenbourg : l'archevêque d'alors ne voulut jamais les recevoir bien que l'empereur l'en eût prié. Il excita au contraire de grands mouvemens à Rome, & le pape pour l'appai-

ſer, fut obligé de déclarer que ces concordats ne priveroient point l'archevêque régnant ni ces ſucceſſeurs, du droit de nommer aux évêchés de Gurk, Sekau, Chiemſée & Lavant. Il lui accorda de plus la collation de quelques canonicats & de quelques cures, quoiqu'ils fuſſent réſervés à la diſpoſition apoſtolique. Enfin il fit expédier de ſon propre mouvement, à Burkard, cardinal-archevêque, l'indult de conférer les bénéfices pendant les mois du pape, à condition toutefois que le nouveau titulaire, ſix mois après ſa priſe de poſſeſſion, auroit à demander des proviſions en cour de Rome, & à payer les annates. Cependant, comme les archevêques de Salzbourg ſe croyoient déja poſſeſſeurs de ces privileges, ils ne firent pas grand cas de cet indult : ils n'en demanderent jamais la confirmation, ils déclarerent même hautement qu'il étoit inutile, & ne remplirent dans aucun tems les conditions qui y étoient exigées. Ce fut avec cette fermeté que les archevêques des deux derniers ſiecles ſoutinrent leurs droits : mais leur exemple prouva, en même-tems, que tous les anti curaliſtes ſont les plus violens perſécuteurs des proteſtans, comme ſi le reproche d'une pente ſecrete vers la réforme, dont chaque anti-curaliſte eſt menacé, ne pouvoit être plus ſûrement évité que par une intolérance rigoureuſe. L'auteur fait pluſieurs remarques très intéreſſantes à l'occaſion de l'hiſtoire de ces perſécutions, mais on ne trouve point celles qui ſont fondées ſur la conſtitution intérieure du gouvernement. Les bornes étroites

qui nous sont prescrites, nous obligent de passer plusieurs chapitres, quoiqu'ils contiennent, ainsi que les précédens, beaucoup de choses nouvelles & importantes, étayées par des documens des droits & privileges des archevêques de Salzbourg concernant la nomination, l'investiture & la translation des quatre suffragans de Gurk, Sakau, Chiemsée & Lavant. De la primatie de l'Allemagne, dont la chancellerie de l'Empire même accorde le titre à l'archevêque de Salzbourg, de quelques mérites distingués des archevêques, & particuliérement de la distribution bien entendue de l'hiérarchie diocésaine de Salzbourg. Des synodes & conciles provinciaux de Salzbourg, dont l'auteur fait espérer une édition séparée : des preuves de désintéressement & de générosité des archevêques de Salzbourg, tirées des fondations, tant dans le pays même que chez l'étranger, d'hospice de charité, de la distribution des dixmes, de l'usage modéré du casuel, du *cathedratici*, du *subsidii charitativi*, &c. de la garantie & de l'irrévocabilité des prérogatives de cet archevêché.

TROISIEME PARTIE. *De la situation de l'archevêché de Salzbourg, quant au temporel. 1re. section.* De l'acquisition des biens & possessions temporelles, & de leur affranchissement accordé par les empereurs & par les rois. *2me. section.* Les diverses révolutions qu'ont subi ces possessions temporelles, & des restes sauvés du naufrage. L'auteur décrit ici les guerres, conventions & dissentions réitérées entre l'Autriche & la Baviere, & communique enfin un

exposé détaillé de tout le territoire que les archevêques possedent encore. Il parle des tribunaux d'administration & de justice; des villes, bourgs & fermes, des avantages physiques, des *servitudines juris publici*, auxquelles l'archevêché est astreint à l'égard de quelques-uns de ces avantages, tels que les eaux, le sel, le commerce & les bois. *3me. section.* Des prééminences & prérogatives temporelles. Chapitre I. De la constitution intérieure politique d'état & d'administration : des colleges de conseil & des états ; du cercle d'activité de ces colleges fixé par la convention & l'acte d'établissement de 1628 (page 490 & suiv.), de la cour; des charges héréditaires ou grands emplois, de l'ordre de la noblesse. Il n'y a point de capitulation d'élection qui mette des entraves à l'administration de l'archevêque, ou l'oblige à rendre compte de sa gestion au chapitre. Il ne lui est cependant pas permis d'aliéner sans le consentement du chapitre quelques parties des biens domaniaux ou des droits de l'archevêché, & il est obligé de demander le consentement des états lorsqu'il veut créer de nouvelles taxes générales. Le *privilegium de non appellando* a été porté en 1777 de 400 écus à 2000 florins. Depuis 1633 il existe une milice réglée, & dans les années 1744 & 1745 on a fait pour la derniere fois usage du drapeau des états. Les *primæ preces* de l'empereur, (pag. 481.) ne sont en usage que pour les canonicats de la cathédrale. *Le pain des abbayes* n'a jamais été donné, pas même pour

la forme, ni à la suite des menaces du conseil impérial. Il n'existe à Salzbourg de conseiller intime que depuis 1699 : il n'y avoit jusques là qu'un conseiller aulique extraordinaire. L'établissement de la conférence secrete date de 1772. Autrefois le chapitre de la cathédrale se réservoit, dans la capitulation, que tous les corps (conseil de la cour, conseil de guerre, &c.) seroient présidés par un d'eux, & que les postes les plus considérables de la cour leur seroient conférés. Chapitre II. De la préséance & de la direction au conseil des princes d'Empire, comme aussi des contestations qui se sont élevées à ce sujet entre l'Autriche & la Bourgogne. Chapitre III. Du droit de convocation & de la direction dans le cercle de Baviere. Le premier rang & la direction dans le conseil des princes fut disputé pour la premiere fois en 1300 à l'archevêque de Salzbourg, par la maison d'Autriche. Les ambassadeurs de Baviere & autres ne voulurent pas dans ce tems lui faire place sur le banc des séculiers; il passa donc au banc des ecclésiastiques. Sébastien Jesung, qui représentoit alors l'archevêque de Salzbourg, consentit pour *cette diete seulement*, que l'ambassadeur d'Autriche auroit la preséance, en exigeant néanmoins que celui-ci donneroit une déclaration, comme quoi cette innovation s'étoit faite à l'insu, & à plus forte raison sans le consentement de son maître. Depuis ce tems l'Autriche a prétendu à la possession, & le Salzbourg a été enfin obligé de se prêter à l'alternative,

comme aussi de souffrir, depuis 1556, que la Bourgogne suivit immédiatement l'Autriche. Ce fut de la même maniere que cet archevêché perdit contre la Baviere la direction du cercle. Au commencement le Salzbourg avoit seul la direction; mais en 1555 les ducs de Baviere prétendirent y avoir également droit, & depuis 1623 la Baviere usurpa la préséance en qualité d'électeur. Notre auteur croit que cette usurpation doit cesser depuis l'extinction de l'électorat. Chapitre IV. Du privilege en vertu duquel les évêques de Gurk, Chiemsée, Sokau & Lavant, sont élevés au rang de prince d'Empire, aussi-tôt que l'archevêque les a nommés & confirmés. Chapitre V. De la cour féodale, très-considérable. Chapitre VI. De l'égalité dans le cérémoniel avec les électeurs ecclésiastiques. Un décret impérial daté de 1663, accorde à l'archevêque de Salzbourg les titres de HORHWURDIG, & d'EUER LIEBDEN. Lorsqu'il fait sa cour à l'empereur, il a non-seulement une chaise, mais un fauteuil. Jamais le Salzbourg ne donne à un ambassadeur ou conseiller intime électoral, le titre d'*excellence*, si ce n'est d'un accord mutuel. On ne traite que depuis l'archevêque François-Antoine de Harrach (1709-1727.), les conseillers intimes de l'empereur d'excellence. *4me. section* De l'origine des revenus & des droits du chapitre de la cathédrale. Il est incontestable que les moines de St. Pierre étoient au commencement le clergé qui occupoit le premier rang après l'archevêque, lequel étoit en même-tems

leur abbé, & vivoit avec eux en communauté. Ce fut Virgile qui bâtit la grande église de saint Ruppert, & y établit quelques chanoines, sans que pour cela les archevêques cessassent d'être abbés. En 987 l'archevêque Friedrich sépara les revenus du couvent de saint Pierre, & donna aux moines un abbé particulier. Cent vingt-trois ans après, l'archevêque transporta sa résidence du couvent à l'église de St. Rupert. En 1122 il assujettit les chanoines à la regle de St. Augustin. Depuis lors le chapitre commença à acquérir en peu de tems plusieurs droits & privileges; son prévôt devint archidiacre de l'archevêque, & outre des possessions très-étendues que les archevêques abandonnoient à ce chapitre, ils lui accorderent encore d'autres privileges : il obtint le *jus parochianum* à Salzbourg; cependant l'abbé de St. Pierre se réserva sa voix lors de l'élection d'un archevêque, & il fut stipulé expressément que les moines, dans les cérémonies publiques, auroient le pas sur les chanoines. Les tems sont changés depuis, au point que l'on a suspecté l'authenticité d'un document qui contient de pareilles choses. En 1514 le chapitre de la cathédrale fut sécularisé à la suite d'une convention secrete avec l'archevêque & cardinal Mathieu : cette sécularisation fut confirmée par l'empereur. Le droit exclusif qu'a ce chapitre d'élire l'archevêque & de gérer les affaires tant ecclésiastiques que temporelles pendant que le siege est vacant, souffrit beaucoup de contestations, sur-tout de la part des ministres jusqu'au

quinzieme siecle. L'usurpation illégale de ce chapitre date de l'époque de la capitulation épiscopale. On en trouve déja, à la vérité, des traces en 1514; cependant ce n'est que quarante ans après qu'elle est parvenue peu à peu à cette extrémité où elle a été portée au commencement de ce siecle, & qui a dû à la fin la faire cesser. La capitulation qu'on fit jurer en 1687 à l'archevêque Jean-Ernest contient 93 articles, & porte la somme que la chambre archiépiscopale payoit pour la manse chapitrale de 12000 florins à 40000. *5me. section.* Des divers états des personnes de l'archevêché; des serfs, des affranchis, des paysans en général, des hommes libres, des nobles & des ministres. *6me. section.* Des jurisdictions de toute espece, des corvées, &c.

Malgré l'étendue que nous avons donné a cet article, nous n'avons encore pu indiquer qu'une partie des matieres qui sont traitées dans cet ouvrage avec une érudition & une étendue qu'elles méritent. Nous souhaiterions pouvoir encore donner une annonce détaillée du code diplomatique, attendu que plusieurs pieces présentent de riches regles & des recherches historiques; mais peut-être que la promesse d'une continuation, faite dans la préface, sera accomplie, & dans ce cas il nous reste l'espoir de revenir à ce savant ouvrage diplomatique. A en juger d'après plusieurs preuves très-modernes, le chapitre de Salzbourg paroît surpasser de beaucoup tous les autres en lumieres solides, générales & satisfaisantes. Treves a un de

Hontheim; mais Cologne, quand sera-ce qu'il en aura un? Quand sera-ce que l'histoire de Constance verra paroître l'aube de son jour? L'activité littéraire qu'on remarque à Mayence fait espérer que l'histoire de cet archevêché sera traitée avec le même succès que celle de Salzbourg l'est dans celui-ci; & sur laquelle les efforts de Johannis & de Gudenus n'ont pas pu répandre encore tout le jour & toute la certitude.

(*Annonces littéraires* de Gottingue.)

---

*Tableau historique de l'esprit & du caractere des littérateurs François, depuis la renaissance des lettres jusqu'en 1785, ou recueil de traits d'esprit, de bons mots & d'anecdotes littéraires; par M. T**, avocat en parlement, trésorier de la guerre, & subdélégué de l'intendance de Champagne.* A Versailles, chez Poinçot, libraire, rue Dauphine; & à Paris, chez Nyon, libraire, près le college des Quatre-nations, 1785, 4 volumes *in-8vo*. Prix 15 livres broché.

POUR donner une idée de cet ouvrage, il nous suffira de transcrire le commencement de la préface. » Le recueil, dit l'auteur, que je » mets au jour, n'étoit d'abord qu'un répertoire » de traits ingénieux & d'anecdotes littéraires, » pour mon usage particulier. Des personnes

de goût en ayant jugé la lecture aussi instructive qu'amusante, leur suffrage m'a déterminé à le rendre public. Dès-lors je me suis attaché à la perfectionner, en y ajoutant ce qui pouvoit intéresser l'esprit & la raison, ou piquer la curiosité. Plus de mille ouvrages ont été consultés dans cette vue. Journaux, dictionnaires, vies particulieres, mémoires, éloges historiques, tout a été mis à contribution pour l'enrichir. Des gens de lettres connus ont bien voulu nous seconder dans nos recherches, & nous communiquer sur plusieurs écrivains de ce siecle un grand nombre d'anecdotes qui n'avoient pas été publiées : telles sont la plupart de celles qu'on trouvera dans les articles *Helvetius*, *Piron*, *la Baumelle*, *d'Alembert*, *Diderot*, *Pompignan*, *&c.* »

M. T**, (*M. Taillefer*) a divisé cet ouvrage par articles, dans chacun desquels se trouvent rassemblés les traits d'esprit, les traits de caractere, les anecdotes, les particularités qui concernent un même écrivain ; & dans la distribution des articles, il a suivi l'ordre nécronologique, c'est-à-dire, celui de la mort des écrivains. » Les gens de lettres, dit-il, me sauront » gré d'avoir réuni, dans un même ouvrage, » une infinité de traits qui honorent leur pro» fession ; & les gens du monde qui cherchent, » dans la lecture, un délassement instructif, ne » pourront s'empêcher d'applaudir à mes re» cherches. « Sans doute il est des lecteurs qui eussent mieux aimé le choix que l'abondance ; mais nous croyons qu'on doit faire grace à un

certain nombre de traits fort peu intéressans; même peu ingénieux, en faveur de beaucoup d'autres, amusans ou instructifs.

Le troisieme & le quatrieme volume sur-tout offrent des anecdotes d'autant plus intéressantes, qu'elles concernent des auteurs dont la plupart ont été nos contemporains. On y trouve des détails très-curieux sur l'origine, l'enfance & l'éducation de M. d'Alembert. L'article de M. Diderot n'est pas moins piquant. En voici le début.
» Il étoit fils d'un coutelier de Langres, & ne » rougit jamais de son origine. Il sentoit qu'il » est plus glorieux d'illustrer son nom, que » d'hériter d'un nom illustre. Dans un état mo» narchique, où la noblesse peut s'élever à » tout, c'est sans doute une distinction précieuse » du sort, que de naître d'un sang noble; mais » cet avantage, qui n'est dû qu'au hasard, est» il comparable à la considération que donnent » les talens? Celui qui n'a que l'éclat du rang, » n'est guere connu que des gens qui l'environ» nent ou qui sont soumis à son autorité; sa » réputation ne s'étend pas au-delà de sa ville » ou de sa province, & son existence finit avec » sa vie; mais l'homme qui a su se distinguer » par des ouvrages utiles est connu, honoré » chez tous les peuples éclairés; & lors même » qu'il n'a pu donner à ses créations le degré » de perfection qui les eût rendues immortelles, » son nom, inscrit dans les fastes littéraires, » l'empêche du moins de mourir tout entier. » M. Diderot fit ses premieres études au college » de Langres, chez les Jésuites, &c. »

L'opinion de l'auteur au sujet des anecdotes qui semblent compromettre les sentimens de Rabelais sur la religion & les mœurs, nous paroît judicieuse.

» Malgré tout ce qu'on a publié contre cet » écrivain, il eût, remarque-t-il, les mœurs » assez pures, & il mourut d'une maniere édi» fiante : il faut donc *mettre* au nombre des fa» bles les circonstances ridicules qu'on rapporte » de sa mort, telles que celle du *domino* qu'il » voulût *mettre* dans ses derniers momens, parce » qu'il est dit dans l'écriture : *Beati qui in Do-* » *mino moriuntur.* «

M. T**. n'ajoute pas plus de foi à cette prétendue réponse de Rabelais au page que le cardinal du Bellay lui envoya pour s'informer de sa santé : *Dis à Mgr. l'état où tu me vois. Je vais chercher un grand peut-être. Il est au nid de la pie : dis-lui qu'il s'y tienne ; & pour toi, tu ne seras jamais qu'un fou. Tirez le rideau : la farce est jouée.*

Il apprécie de même le testament qui suit : *Je n'ai rien de vaillant, je dois beaucoup, je donne le reste aux pauvres.* Des gens qui ne connoissoient le curé de Meudon que par certains préjugés populaires, ont inventé long-tems après sa mort tous ces traits & plusieurs autres semblables.

Les *regrets de M. Diderot sur sa vieille robe-de-chambre* sont une piece vraiment originale. On y reconnoît l'esprit & l'ame de l'auteur. En voici une partie.

» Pourquoi ne l'avoir pas gardée ? Elle étoit

d'ensevelir & renfermer un défunt dans le cercueil avant 24 heures depuis le décès, & avant 28 heures, au moins, si la mort a été *subite*.

Il a été défendu aux gardes-malades, domestiques, &c. de dépouiller aucun défunt, & de s'approprier le moindre vêtement, à peine d'être poursuivis comme coupables de vol.

Enfin, & ce qui est de la plus grande importance, il a été enjoint aux gardes-malades, aux domestiques & aux parens des défunts, de faire constater leur mort aussi-tôt qu'ils les croiront décédés.

Cette derniere formalité, si sage pour prévenir le danger d'enterrer un homme encore vivant, est rigoureusement usitée à Geneve, en Hollande & dans quelques autres pays.

Par M. Boucher d'Argis, conseiller au Châtelet.

P. S. Indépendamment du mémoire du docteur *Pineau*, médecin à Niort en Poitou, il existe encore deux autres ouvrages sur la matiere des inhumations précipitées, l'un de M. Winslow, l'autre de M. Brahier.

III.

Questions importantes.

Deux questions très-importantes sont en ce moment agitées en la grand'chambre du parlement de Paris.

Premiere question. Les enfans nés en pays étranger, d'une Françoise sortie du royaume sans

permiſſion du roi, mariée en pays étranger, & avec un étranger, à l'inſu de ſa famille, & ſans la permiſſion du roi, morte après 37 années de ſéjour chez l'étranger, ſans avoir jamais montré qu'elle eût *l'eſprit de retour*, peuvent-ils ſuccéder en France aux parens que leur mere y laiſſe? Si ces enfans peuvent hériter en France, eſt-ce comme François en venant s'établir à perpétuité dans le royaume, & en ſe ſoumettant à ne point aliéner les biens héréditaires? Pourroient-ils, pour éviter les conditions, ſe préſenter comme étrangers, en vertu des traités faits entre la France & l'état dans lequel ils ſont fixés.

Seconde queſtion. Le traité conclu le 6 décembre 1768, entre le roi & l'évêque-prince de Liege, eſt-il reſté dans les bornes *d'une abolition entiere du droit d'aubaine*, ou a-t-il conféré aux Liégeois le droit de ſuccéder en France *à des François.*

Cette cauſe eſt agitée entre le ſieur *d'Eſtrées*, brigadier des armées du roi, &c. François intimé, défendu par M. *Cayer de Gerville* & les ſieurs *Delleveaux*, freres & ſœurs, Liégeois appellans, défendus par M. *Molé.* Nous aurons ſoin d'en donner une notice exacte avec l'arrêt qui l'aura décidée.

» chez moi.... Le réduit édifiant d'un philo»
» sophe s'est transformé dans le cabinet scan-
» daleux d'un publicain. J'insulte aussi à la mi-
» sere nationale. De ma médiocrité premiere,
» il n'est resté qu'un tapis de lisieres; ce tapis
» mesquin ne cadre guere avec mon luxe, je
» le sens; mais j'ai juré, & je jure (car les
» pieds de Denys le philosophe ne fouleront
» jamais un chef-d'œuvre de la savonnerie)
» que je réserverai ce tapis, comme le paysan
» transféré de sa chaumiere dans le palais de son
» souverain réserva ses sabots. Lorsque le ma-
» tin, couvert de la somptueuse écarlate, j'en-
» tre dans mon cabinet, si je baisse la vue,
» j'apperçois mon ancien tapis de lisieres : il
» me rappelle mon premier état, & l'orgueil
» s'arrête à l'entrée de mon cœur. «

» Non, mon ami, non, je ne suis point cor-
» rompu. Ma porte s'ouvre au besoin qui s'a-
» dresse à moi; il me trouve la même affabi-
» lité; je l'écoute, je le conseille, je le se-
» cours, je le plains. Mon ame ne s'est point
» endurcie; ma tête ne s'est point relevée;
» mon dos est bon & rond, comme ci devant;
» c'est le même ton de franchise; c'est la mê-
» me sensibilité. Mon luxe est de fraîche date,
» & le poison n'a point encore agi. Mais, avec
» le tems, qui sait ce qui peut arriver? Qu'at-
» tendre de celui qui a oublié sa femme & sa
» fille, qui s'est endetté, qui a cessé d'être époux
» & pere, & qui, au lieu de déposer au fond
» d'un coffre fidele une somme utile.... Avec
» le tems, les dettes s'acquitteront, le remords

» s'appaisera, & j'aurai une jouissance pure.
» Ne craignez pas que la fureur d'entasser de
» belles choses me prenne; les amis que j'avois,
» je les ai, & le nombre n'en est pas augmenté;
» j'ai Laïs, mais Laïs ne m'a pas.... «

Il faut lire dans le recueil même l'article de *Voltaire*, auquel M. T** a donné beaucoup d'étendue, & qu'il a divisé en deux parties : la premiere est spécialement consacrée à son éloge; la deuxieme est un résumé de tout ce que l'on a écrit, & publié sur les disputes littéraires de cet homme célebre, avec J. B. Rousseau, MM. de Pompignan, Fréron, la Beaumelle, Vernet, l'abbé Sabatier de Castres, &c. » Un ouvrage, » dit-il, principalement consacré à la gloire des » gens-de-lettres, devoit nécessairement offrir » la réfutation des calomnies publiées contre » plusieurs d'entre-eux; car étant diffamantes, » elles ne pourroient que tourner à la honte » de tous; & même à celle de notre littéra- » ture si on les laissoit accréditer.... Nous som- » mes pénétrés plus que personne, ajoute-t-il, » d'admiration & de reconnoissance pour les » grands talens de M. de Voltaire, & pour les » bons ouvrages dont ils nous a enrichis; mais » ses plus vifs admirateurs ne sauroient discon- » venir qu'un excès d'amour-propre & de sen- » sibilité ne lui ait souvent fait oublier, à » l'égard de ses confreres, les loix de la jus- » tice & de l'honneur. Qui pourroit honorer » les lettres & estimer ceux qui les cultivent, » s'il falloit ajouter foi, à tout ce qu'il a dé-

» bité contre l'abbé Desfontaines, Maupertuis,
» les deux Rousseau, &c. &c.

(*Journal général de* France; *Journal encyclopédique.*)

SELTENE chirurgische und medicinische vorfælle, &c. *Cas rares de chirurgie & de médecine décrits par* CHARLES-LOUIS SCHMALZ, *docteur en médecine & en chirurgie, avec des gravures.* A Leipzig, chez Friedrich-Gotthold Jacobieer, *in-8vo.* de 239 pag.

TUMEUR *de l'ovaire.* Rien n'indique la cause de cette tumeur. La malade jouissant d'une bonne santé fut tout-à-coup prise en travaillant, d'une douleur brûlante au bas-ventre, suivie le lendemain d'abattement. Dans la suite elle devint pâle, & le ventre s'enfla comme si elle étoit enceinte. L'auteur ayant examiné cette femme sept mois après le commencement de la maladie, sentit de la fluctuation dans l'abdomen, ses mamelles étoient gorgées de lait, l'orifice de la matrice dans son état naturel, & la malade travaillée de mouvémens fiévreux. La ponction donna issue à 16 livres d'une eau claire inodore; après quoi on sentoit très-distinctement un corps dur placé dans l'intérieur du ventre. Au bout d'autres sept mois la constipation, le retour de la douleur brûlante, le hoquet, le vomissement, la courtesse d'haleine conduisirent

la malade au tombeau. A l'ouverture du cadavre on tira 18 livres d'eau, & on trouva dans la capacité de l'abdomen un corps d'une forme inégale, ayant plusieurs éminences rondes de différentes grandeurs, qui s'étendoit depuis l'estomac jusques à la vessie, placé plutôt à droite qu'à gauche. Ce corps n'étoit rien autre chose que l'ovaire & pesoit onze livres & demi. Plusieurs athéromes & hydatides, dont quelques-uns avoient le volume d'une tête d'enfant, d'autres celui d'un œuf de poule, & contenoient des liquides de différente couleur, formoient cette tumeur. M. Schmalz croit qu'on auroit pu ouvrir le bas-ventre & le sac, afin d'évacuer les liquides & ensuite extirper l'ovaire même. Cette opération n'auroit point été embarrassante ni probablement dangereuse, parce que la tumeur n'étoit adhérente nulle part, & que les attaches de l'ovaire à la matrice, étoient changés dans une espece de cordon charnu. On lit dans les transactions philosophiques, que Robert Houlston a fais une pareille opération avec succès.

Cas pareil d'un ovaire endurci accompagné d'ascite. On prit d'abord cette tumeur pour une grossesse. Au bout de quelque tems le nombril fit saillie & forma une vessie, laquelle s'étant crevée laissa écouler plusieurs pintes d'eau, & devenoit dans la suite un égoût par où la malade rendoit une humeur aqueuse, jusqu'à ce qu'entiérement émaciée, elle périt.

Une femme enceinte & hydropique en même tems. Pendant les derniers mois de la gestation, l'en-

flure gagna les bras & le visage : la respiration devint si courte, que la femme osa à peine faire quelques pas sans craindre d'étouffer. Elle accoucha d'un enfant bien portant, & rendit ensuite beaucoup d'eau pendant huit jours, sans que l'enflure se dissipât. Elle fut guérie par les bandages appliqués depuis les pieds jusqu'au ventre, & par les remedes attenuans & diurétiques qui eurent le plus grand effet.

Goutte sereine survenue à la suite d'une couche hâtive & inattendue. Cette affection céda à l'usage des laxatifs antiphlogistiques, suivis de celui de pilules composées de gomme ammoniac, & de galbanum, de savon d'Espagne, de kermès-minéral & d'extrait de pulsatille; enfin d'un mélange de parties égales de liqueur de corne de cerf karabique & de liqueur anodyne minérale de Hoffmann.

Grossesse de sept ans. La femme eût à la fin du neuvieme mois de sa gestation des douleurs d'enfantement, qui l'ayant travaillée pendant quatre semaines, se dissiperent enfin. Cependant il lui survint un écoulement sanieux, inodore, par les parties, qui continua un an. Au bout de ce tems elle se trouva si bien, qu'elle put vaquer facilement aux soins de son ménage, & que le flux menstruel reprit son cours ordinaire. Cinq ans après, une diarrhée de matieres très-fétides, accompagnée de violentes douleurs & d'épuisement, précéda l'évacuation d'ossemens d'un enfant par l'anus. Ces garde-robes d'os ayant continué pendant 18 semaines, la diarrhée s'arrêta, la femme récupéra sa santé & l'a conservée depuis.

Imperforation du vagin. Une fille de 20 ans souffroit tous les mois une violente pression dans les parties. On en découvrit enfin la cause, on incisa la peau qui bouchoit le vagin, il s'en écoula six pots d'un fluide rouge, inodore, & tous les accidens se dissiperent.

Imperforation de l'anus. On ne voyoit à l'extérieur aucune marque du fondement, & une incision de deux pouces de profondeur n'avoit pas encore atteint le rectum; ce ne fut qu'après avoir enfoncé d'un pouce de plus un trois-quart, qu'il en sortit des vents & des excrémens.

Hernie complette gangrenée. Tout le scrotum étoit noir, l'abdomen dur, & les excrémens sortoient par plusieurs ouvertures. Les minoratifs, en faisant rendre beaucoup de selles fétides, procurerent déja du soulagement. En administrant ensuite le quinquina & d'autres remedes convenables, les escarres tomberent & la plus grande partie du scrotum se détacha. Il ne fallut que 16 semaines pour la parfaite guérison, à l'exception d'une fistule stercorale, qui ne se cicatrisa pour toujours qu'au bout d'un an.

Paralysie de l'ésophage. La cause est ignorée. Le malade, quoique mourant de faim, ne put absolument plus rien avaler les derniers jours de sa vie. Tout ce qu'il avaloit revenoit au bout de quelques minutes dans la bouche. On le soutint durant trois mois au moyen de lavemens, de bains; mais à la fin il périt de marasme. L'ouverture du cadavre ne procura aucun éclaircissement sur cette maladie : l'ésopha-

ge étoit ouvert d'un bout à l'autre, & n'avoit rien de contre nature.

Abcès très-considérable au fondement. Cet apostème étoit un dépôt consécutif de la fievre. Etant ouvert il rendit deux pots de pus : l'urine charrioit de la matiere purulente, & s'écoula indifféremment par les voies naturelles & par l'ulcere. Preuve évidente que la vessie étoit percée. Cependant cette plaie se guérit à l'aide d'un traitement ordinaire : les duretés qui bordoient l'ulcere engagerent M. S. à ordonner un usage libéral de la ciguë, auquel il attribue une grande partie de cette guérison.

Une tumeur dure, enflammée, au côté gauche du rectum s'étant terminée par la suppuration, fournit un pus mêlé d'excrémens ; ayant ensuite dégénéré en fistule, l'auteur l'ouvrit avec le bistouri de Pott, & obtint une guérison facile. Il remarque à cette occasion qu'il panse toutes ces fistules de la maniere la plus simple : il n'applique à l'extérieur qu'un plumaceau, & la guérison se fait plus solidement & plus promptement, que si conformément à l'ancienne méthode, on tamponne la plaie de charpie & de tentes.

Fistule à l'anus. Quoique le doigt ne put point atteindre l'orifice intérieur de cette fistule, l'observateur n'en fit pas moins l'opération. L'ouverture externe étoit à trois doigts de la marge de l'anus. Il perça au moyen d'un bistouri courbe pointu, le rectum à la hauteur du doigt, fendit tout ce qui étoit compris entre le doigt & l'instrument, n'appliqua que des

plumaceaux & obtint une guérison radicale dans l'espace de quatre semaines.

Un *abcès au fondement avec dénudation du rectum*, guérit sans opération par un traitement très-simple.

Anevrisme. Une saignée mal faite avoit donné lieu à cet anevrisme. Tout le bras, depuis les bouts des doigts jusqu'à l'aisselle, étoit plutôt noir que bleu : à l'endroit de la saignée on vit une tumeur de la grosseur d'une tasse à thé, qui en la touchant, donnoit un son singulier de crépitation. L'auteur prescrivit tous les jours des minoratifs antiphlogistiques, enveloppa le bras jusqu'à l'épaule, conformément à la méthode de M. Theden ; après avoir placé sur la tumeur une forte compresse, arrosa souvent le bandage avec de l'eau d'arquebusade de M. Theden, renouvella tous les jours le bandage, & guérit radicalement le blessé dans l'espace de cinq semaines.

Tumeur sanguine au genou. Un homme ressentit inopinément en marchant & sans cause occasionelle, un élancement si vif dans le genou qu'il tomba par terre, & fut obligé de se faire porter au logis. L'auteur ayant été appellé au bout de cinq semaines, trouva le genou fort gros & toute la jambe enflée. Les douleurs excessives que le malade avoit souffertes durant les premieres semaines étoient calmées depuis huit jours. Comme il y eut une fluctuation manifeste dans la tumeur, M. S. fit une incision sur la rotule un peu à côté, & donna jour à une pinte de sang. Il introduisit un peu de

charpie entre les levres de la plaie, enveloppa tout le pied depuis les orteils jufqu'au ventre, & eut la fatisfaction au bout d'un mois de voir fon malade rétabli à une légere roideur près, qui céda peu-à-peu aux frictions avec des topiques émolliens.

Extirpation d'une mamelle pesant trente livres. Ce sein avoit commencé à se nouer vers le tems de la ceffation du flux périodique, il ne lui avoit fallu qu'un an pour acquérir tout fon volume. Ce ne fut qu'après de fortes inftances que l'auteur confentit à procéder à l'opération. Une fievre continuelle, l'infomnie, l'altération, l'enflure des jambes, un amaigriffement exceffif ne laiffoient guere d'efpoir de guérifon. L'opération ne préfente rien de particulier : la mamelle fut détachée avec facilité & fans reftes du mufcle pectoral. L'auteur rapprocha avec des languettes d'emplâtre agglutinatif, les lambeaux de peau qu'il avoit menagés, & aucun accident extraordinaire n'ayant retardé la guérifon, cette plaie fut cicatrifée dans l'efpace de cinq mois.

M. S. a fait avec quelque fuccès une opération pareille dans des circonftances encore plus fâcheufes. La malade, âgée de 24 ans, portoit au fein un fqirre de la groffeur d'un œuf de poule, entouré de plufieurs autres, du volume d'une noifette. Trois des glandes axillaires étoient égalément endurcies. L'une d'elles égaloit un œuf de poule en groffeur, la malade avoit le teint pâle, & fortoit d'une famille dont trois perfonnes étoient mortes de

cancers. L'auteur excisa d'abord les glandes axillaires, & ensuite les nodosités de la mamelle. Huit semaines après l'opération, la malade fut guérie, elle se porta bien pendant deux ans: une toux étique qui survint alors, lui arracha la vie.

L'auteur assure qu'il n'a jamais rencontré de rechute quand il a pratiqué l'opération avant que le sqirre ne fut devenu douloureux; tandis qu'il est rare de réussir, lorsque la douleur se fait sentir, & que la peau qui le recouvre prend une couleur rouge-brun. On doit s'attendre à un retour prompt de la maladie, lorsqu'on opere un cancer ouvert. M. S. a néanmoins connu une femme qui a passé sept ans avant que la maladie ne fut revenue.

Cancer au sein, guéri au moyen de l'arsénic. Une femme de 63 ans portoit depuis très-long-temps une dureté indolente à la mamelle. Cette nodosité ayant commencé à devenir douloureuse, un chirurgien y appliqua des émolliens, & l'ayant, à son avis, amené à suppuration, il l'ouvrit; le peu d'ichor fétide qui en sortit n'amena aucun changement avantageux; au contraire les douleurs devinrent atroces, & il falloit appeler l'auteur. L'âge de la malade & ses yeux rouges chassieux le détournerent de l'opération de ce cancer ouvert: il résolut d'essayer l'arsénic. Il prescrivit d'abord quelques doux évacuans: ensuite il fit fondre quatre grains d'arsénic blanc, bien luisant, dans deux livres d'eau. La malade en prit une cuillerée avec autant de lait & un peu de sirop diacodé pen-

dant les premiers huit jours seulement tous les matins : la seconde semaine elle ajouta à cette premiere dose une seconde tous les soirs ; & dès la troisieme semaine elle en avala une dose pareille le matin, à midi & au soir. Comme la patiente n'en essuya pas le moindre inconvénient, M. S. prépara une solution de six grains d'arsénic sur deux livres d'eau, & porta la dose à deux cuillerées, d'abord deux fois par jour, & ensuite trois. Il survint alors de légeres nausées. La boisson ordinaire fut une décoction de chien-dent coupée de lait, la malade fut légérement purgée tous les huit jours, & eut recours aux lavemens toutes les fois que le ventre étoit paresseux. Le soins qu'on donna à l'ulcere consistoient en ce qu'à chaque pansement, après l'avoir bien nettoyé, on le lavoit avec la solution d'arsénic, & appliquoit ensuite un cataplasme composé d'une livre de jus de carottes, d'une demi-once de sucre de saturne, d'autant d'arsénic dissout dans du vinaigre, d'un demi-gros de laudanum liquide de Sydenham, & de quantité nécessaire de feuilles de ciguë pulvérisées, pour donner la consistance d'un cataplasme. La troisieme potion de solution arsénicale approchoit déja de sa fin, lorsque la dûreté du sein se détacha, & laissa une plaie nette, chargée à sa superficie d'un pus louable. On continua l'usage des remedes, tant internes qu'externes, on ouvrit un cautere au bras, & on obtint par ce moyen, dans l'espace de cinq semaines, une guérison parfaite. Ce traitement avoit demandé vingt-huit

grains d'arsénic. La guérison & la bonne santé de cette femme s'étant soutenue pendant deux ans, elle se vit ensuite plongée dans de grandes peines & de cuisans chagrins; la mamelle commença alors à redevenir douloureuse & à se tuméfier : en un mot, il se forma un nouvel ulcere cancereux qui trancha ses jours. Reste à savoir si, sans les peines d'esprit, & en continuant encore les remedes quelque tems après la guérison, la malade auroit été garantie de cette récidive ? Quoi qu'il en soit, cette observation n'en constate pas moins l'innocence & l'utilité de l'usage modéré de l'arsénic dans les ulceres cancereux.

Une jeune femme tomba vers la fin de sa deuxieme grossesse, & après le part, dans la mélancolie, sans qu'on sut pourquoi; le sein gauche se noua en même tems. Cinq grains de belladonna & autant de rhubarbe donnés soir & matin, dissiperent la mélancolie dans l'espace de quinze jours; mais la dureté à la mamelle avoit augmenté pendant ce tems & étoit devenue douloureuse. M. S. la couvrit de l'emplâtre noir de Bechholz, & par-dessus de cataplasme émollient. En six semaines la partie inférieure de la tumeur s'étoit apostumée, & en continuant les mêmes pansemens, tout le reste a fourni une bonne suppuration.

Exulcération rare du sein d'une femme en couches. Un violent saisissement avoit occasionné une inflammation à la mamelle qui s'étoit terminée par la suppuration. Il se fit dans cet abcès une espece de végétation charnue de la

grosseur d'un tuyau de plume à écrire, dont pendant quinze jours l'observateur retrancha tous les jours une portion. La derniere avoit trois aunes & demie de long. Cette résection faite, la cure n'essuya plus aucun retard, & la mamelle en étoit si peu diminuée que la femme put en donner à tetter à son enfant.

Gangrene aux doigts des pieds d'un homme âgé. Cette gangrene avoit été précédée pendant quelque-tems d'une douleur au doigt du pied : il s'étoit ensuite formé un petit ulcere, lequel après s'être étendu étoit devenu gangreneux ; l'orteil entiérement noir & desséché exhaloit une grande puanteur, en même-tems que les souffrances excessives empêchoient le malade de goûter aucun repos. La gangrene gagna l'orteil voisin, & le patient ayant le pouls fréquent, amaigrissoit considérablement. On eut recours au quinquina qui aggrava évidemment les accidens. Les douleurs devinrent plus atroces, & la gangrene fit des progrès. On administra donc outre l'écorce du Pérou tous les jours, soir & matin, un grain d'opium. Les souffrances en furent moindres, mais la mortification alla son train, trois doigts du pied en étoient attaqués, & la sensibilité des parties étoit telle que le malade ne put souffrir aucun topique, enfin le pied commença à enfler & à devenir rouge. On renonça au quinquina, & on donna trois fois par jour un grain d'opium. Le troisieme jour de ce traitement les douleurs furent moindres, le malade fut tranquille, les parties gangrenées commencerent de s'humecter. L'auteur porta la dose

de l'extrait de pavot à un grain, & un tiers, trois fois par jour. Au bout de quelques jours les escarres se détacherent peu à peu & la guérison s'opéra. La cure tirant sur sa fin, l'observateur diminua la dose d'opium, & n'en donna plus qu'un demi-grain de trois jours l'un, jusqu'à ce qu'il en supprima entiérement l'usage.

Ulcere cancéreux dans le bas-ventre survenu à la suite d'une dyssenterie. Il étoit resté à la malade une douleur gravative, souvent lancinante, au bas-ventre, accompagnée de constipation, nausées, rots, &c. Quelques années après les selles sont devenues purulentes, & la femme est morte étique. A l'ouverture du cadavre on a trouvé un ulcere dans la duplicature du péritoine : les intestins & le mésentere étoient adhérens, endurcis & rongés.

Ulcere cancéreux au bas-ventre. La premiere cause occasionnelle de cette maladie est ignorée. La mort seule a pu mettre fin à ces tourmens.

Ulcere au bas-ventre avec resserrement de l'ileum.

Ulcere dans l'abdomen qui s'est vuidé par le nombril. Le malade étoit un enfant de sept ans : on soupçonna d'abord des vers. Les premiers symptômes étoient la douleur & la fievre; il se forma ensuite une tumeur au nombril, laquelle s'étant ouverte d'elle-même rendit huit pots de matieres : le soulagement qui suivit cette évacuation ne fut pas de durée. La tumeur à l'ombilic reparut, elle s'ouvrit de nouveau, & donna jour au pus qui s'y étoit amassé. La guérison de cet enfant n'a rien de particulier.

Un homme qui crachoit du véritable pus, & avoit toutes les marques d'une phthisie pulmonaire ulcérée, a été guéri parfaitement par l'usage intérieur de la décoction du polygala amer. Quatre ans après cette guérison il a encore joui d'une très-bonne santé. M. Schmalz assure que le même remede lui a réussi sur différens autres malades, quoiqu'il l'ait aussi vu manquer son effet.

Il a encore rendu la santé au moyen du jus de concombre à un jeune homme de 16 ans, qui, par les efforts du chant, étoit devenu pulmonique.

Salivation de sept semaines survenue à la suite d'une fievre putride.

Petite-vérole mortelle. De 500 personnes inoculées par l'auteur, depuis douze ans, il n'en est mort que deux; l'un d'apoplexie, & l'autre de catarrhe suffocant.

Maladie spasmodique, chronique. Le sujet de cette observation est une fille : l'assa-fétida & le camphre lui ont rendu la santé.

Osteosteatome à la tête. (Cette maladie paroît appartenir à celles de la cavité de la mâchoire supérieure.)

Hydropisie périodique au genou. Une femme ayant répercuté une éruption dartreuse au front, devint sujette à cette maladie, qui parcouroit ses périodes en douze jours précis. Elle augmentoit pendant quatre jours, elle mettoit autant de tems à diminuer, & restoit quatre jours sans reparoître. Lors des jours libres, on ne voyoit absolument rien d'extraordinaire au genou, & la

malade n'y sentoit pas la moindre gêne. Mais dès que l'enflure paroissoit la jambe devenoit pesante, & il y avoit tension au genou ; l'articulation se tuméfioit, & on sentoit une fluctuation dans laquelle la rotule sembloit nager. Les remedes que l'auteur emploia furent d'abord les minoratifs, ensuite le quinquina uni au sel ammoniac & à la rhubarbe. A l'extérieur, le baume de vie avec l'eau de goulard & le sel ammoniac ; le traitement emporta bien la maladie, mais il resta une grande foiblesse & une grande maigreur de la jambe. Sept ans s'étant presqu'écoulés sans que la maladie fut revenue, un saisissement la fit reparoître : & bien qu'elle en fut délivrée de nouveau, l'atrophie & l'extrême foiblesse de la jambe résisterent.

Nourrisson qui, ayant gagné la maladie vénérienne, l'a communiquée à sa mere. Celle-ci étoit enceinte, & a été guérie par le sublimé corrosif. L'enfant est mort.

Maladie vénérienne accompagnée de grande foiblesse, guérie par le quinquina associé aux frictions ménagées.

Hydropisie extrêmement longue. Le malade y succomba à la fin. L'ouverture du cadavre fit voir un grand nombre de kystes & de tumeurs, comme aussi plusieurs altérations & duretés aux intestins.

Carie à l'os parietal droit. Ce mal provenoit d'une cause vénérienne ; il avoit l'étendue d'un florin. L'auteur fit donner de légeres frictions, appliqua le trépan perforatif, & pansa avec le baume du commandeur. Il se fit au bout d'un

certain tems une exfoliation, qui mit à nud la dure-mere dans l'étendue d'un florin. L'os perdu ne s'eſt point régénéré complettement, il eſt reſté un enfoncement qui étoit mol, & cédoit facilement à la compreſſion.

Conſtipation dangereuſe dans une femme en couche. Elle céda enfin aux purgatifs & aux lavemens. L'auteur prend occaſion de ce cas pour expoſer les avantages qu'on peut retirer de l'uſage des minoratifs chez les femmes en couches. Il aſſure, que par ce moyen, on peut les garantir de beaucoup d'accidens fâcheux.

Conformation vicieuſe du fondement & des parties génitales d'un enfant nouveau-né.

Traitement de la fracture de la rotule. L'auteur ſuit dans la partie eſſentielle les principes connus.

Obſervations ſur le tænia.

Gangrene aux orteils guérie avec l'opium.

Trois rapports juridiques d'ouvertures de cadavres.

(*Bibliotheque chirurgicale de* M. Richter.)



comme sa parure à laquelle elle n'est point accoutumée, la gêne & lui inspire une vanité gauche & puérile, jointe à une mauvaise honte d'être surprise par le marquis dans ce déguisement, elle lui paroit sans grace, sans maintien, sans décence, il s'étonne de tout le bien qu'il en a entendu dire; le chevalier, qu'il est assez surpris de trouver dans ce séjour, redouble son étonnement par le transport d'admiration & d'amour avec lequel il parle de Lucile : le marquis le croit aveuglé par une folle passion, & ne lui répond que par des plaisanteries :

Dieu conserve vos yeux pour le bonheur des belles.

Le chevalier, qui ne le comprend pas plus qu'il n'en est compris, lui demande la permission d'épouser Lucile; le marquis s'irrite d'une inclination si déraisonnable, & dans un mouvement d'impatience lui déclare qu'il n'est pas son pere.

D'un autre côté, le comte, qui ne comprend rien non plus à la froideur désobligeante avec laquelle le marquis lui a parlé d'une fille que le comte lui envie, le comte a un entretien avec Lucile, celle-ci lui avoue qu'elle aime le chevalier, qu'elle en est aimée : elle prie ce tendre pere qui ne lui a jamais rien refusé, de faire son bonheur en l'unissant au chevalier, si le marquis y consent. Cette demande fait sentir plus vivement au comte le chagrin d'être privé de cette fille aimable, & de n'avoir pas le droit de disposer d'elle comme elle le desire; il ne peut contenir sa tendresse & sa douleur, & ne voulant pas non plus se charger à

ses yeux de l'apparence d'un refus, il lui avoue en gémissant qu'il n'est point son pere. On a trouvé de la ressemblance & de la répétition dans la maniere dont les deux peres annoncent aux deux enfans ce changement d'état; cependant ce changement, dit l'auteur, quoique le même pour l'un & pour l'autre, s'opere par des causes differentes qui proviennent de la différence des caracteres : en effet le secret du marquis lui échappe par un mouvement d'impatience & de colere, le comte ne laisse pas échapper le sien, il le dit à bon escient lorsqu'il ne peut plus le taire, & il le dit par un mouvement de tendresse & de regret, lorsqu'il va perdre celle qui se croit sa fille, avec tous les droits qu'il avoit paru avoir sur elle, & surtout le droit qu'il regrette le plus dans ce moment, le droit de la rendre heureuse.

Si le marquis a été surpris du ton de celle qu'il prenoit pour Lucile, il l'est bien davantage du ton noble, modeste, touchant, de celle qu'il prend d'après son habit pour une simple bergere; il résulte de ce mal-entendu une équivoque, un *imbroglio* qui régne dans toute la piéce, le sort des deux amans ne s'explique pas tout entier à la fois, il ne se développe que successivement & par parties, ce qui fait qu'ils passent plusieurs fois de l'espérance à la crainte, & de la crainte à l'espérance. Ils finissent par être unis, par être heureux. Leur bonheur est la suite d'événemens que la vertu, la bienfaisance de Lucile ont préparés de loin. Ces événemens ont paru un peu épisodiques, ils sont cependant

cependant liés au sujet par une chaîne qu'il est aisé de retrouver ; ils naissent de la vertu de Lucile, cette vertu tient à son éducation, & l'auteur n'a pas prétendu dissimuler sa prédilection pour l'éducation & la vie des champs. On a trouvé encore que cet éloge de la vie champêtre, & les sarcasmes contre la cour revenoient un peu souvent. La réponse à cette objection est, que cette comparaison, ce contraste des mœurs de la campagne & de celles de la cour, est proprement le fond du sujet ; au reste on peut toujours raisonner & toujours disputer sur les détails de la contexture d'une piece, sur le rapport & la convenance de toutes ses parties, sur le choix des incidens, sur leur à-propos, sur le degré de vraisemblance, sur la meilleure maniere de les amener, sur le mérite des principaux traits qui peignent & différencient les caracteres, sur ce qu'on appelle l'intelligence du théatre, mais on ne peut nier que l'esprit général de cette piece ne soit très-estimable, & que plusieurs de ses détails n'ayent beaucoup d'agrément, & n'offrent beaucoup de vers bien faits & de bon goût. De ces détails, les uns dans le genre purement comique, sont recommandables par la gaîté, comme quand Frontin dit, en faisant le portrait du marquis son maître :

Sans qu'on ait pu chercher il veut qu'on ait trouvé ;
A peine il dit, partons, qu'il veut être arrivé.
La contradiction lui fait perdre la tête
Jusqu'à me dire, à moi, que je suis une bête.

Le portrait suivant de quelques gens toujours affairés, occupés, pressés sans motif suffisant, a de la vérité, & rappelle ces vers de Phedre:

Est ardelionum quædam Romæ natio
Trepide concursans, occupata in otio,
Gratis anhelans, multa agendo nihil agens.

En donnant le bon jour nous faisons nos adieux.
Nous allons, nous courons sans presque avoir de gîte,
Nous arrivons grand train pour partir au plus vîte;
A rendre des devoirs, à visiter les gens,
Nous mettons postillons & chevaux sur les dents.
Dissipés sans objets, occupés sans affaires,
A perdre notre argent pendant des nuits entieres,
Ennuyés de plaisirs, de fatigue excédés,
Je crois que du démon nous sommes possédés.

C'est ce qu'Horace a dit aussi :

Strenua nos exercet inertia, navibus atque
Quadrigis petimus bene vivere, quod petis hic est.

Il faut venir ici pour trouver des cruelles,

est encore un vers assez plaisant dans la bouche d'un valet de cour.

Les autres traits, que nous nous ferons un plaisir de rapporter, sont dans un genre plus noble, ils ont ce caractere philosophique & sentencieux qui convient à des gens d'un esprit cultivé, & qui plaît tant au théatre, quand il est en action. Lucile dit au comte, que si le chevalier n'est pas riche, c'est une raison de plus pour lui de vivre avec elle dans la retraite.

Ah! s'il est pauvre, il sait qu'une retraite obscure
Épargne à l'indigent & la honte & l'injure.
Et la pitié cruelle, & le dédain altier
D'un monde fastueux prompt à l'humilier.

Voilà quatre vers bien sentis, exprimant avec feu une importante vérité.

Opulente sans bien, tranquille sans ennuis

est encore un joli vers.

Ah! par-tout aujourd'hui l'aspect des malheureux,
Sans attendrir le cœur, fait détourner les yeux.

Ces deux vers sont encore du genre des quatre précédens, ils expriment bien un sentiment vrai.

L'amour d'un bel objet honore une belle ame.

Ce vers chevaleresque sort du ton des maximes d'amour vulgaires, & prend le caractere d'une vérité morale.

Le ciel aime à jetter un regard complaisant
Sur le pauvre assisté par l'homme bienfaisant.

Cette maxime semble associer noblement le pauvre vertueux à la gloire de son bienfaiteur. Elle a d'ailleurs le mérite d'être dans la bouche d'un vieillard pauvre qui fait dans le moment une action généreuse, assez semblable à celle de Philippe Hombert dans *Nanine*. Toute cette tirade est belle & touchante, d'un style noble & simple.

Messieurs les gens de cour, c'est ainsi que vous êtes,
Indifférens à tout, même au bien que vous faites.

La Fontaine avoit dit :

Je définis la cour un pays où les gens
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférens,
Sont ce qu'il plaît au prince.

Mais ce trait : *même au bien que vous faites*, rajeunit la pensée & la rend propre à M. de Rochefort.

Nous ne pousserons pas loin cet examen : nous en avons assez dit pour faire connoître qu'on peut se savoir quelque gré d'avoir fait cet ouvrage. En lisant d'autres pieces, on dit : *c'est l'ouvrage d'un homme d'esprit* : en lisant celle-ci, quelqu'en soit le jugement qu'on en porte, on sent que *c'est l'ouvrage d'un homme de lettres.*

(*Journal des savans.*)

Plainte de la typographie contre certains imprimeurs ignorans, qui lui ont attiré le mépris. Poëme latin ; par Henri Etienne, *traduit en françois par un imprimeur de Paris.* A Paris, chez Lottin, 1785, brochure *in-4to.*

S'il est vrai, comme l'assure le traducteur françois de ce petit poëme, que la France n'ait plus à regretter le bel âge des *Vascosan*, des *Patisson*, des *Vitré*, sur-tout pour *la parfaite leçon des textes*, & *pour la correction* des livres, on demandera, peut-être, pourquoi l'on choisit précisément le tems de la gloire de l'imprimerie, pour reproduire à Paris une plainte de cet art contre les imprimeurs ignorans qui l'ont fait mépriser, & pour traduire en françois cette même plainte. Sans nous charger de répondre

à cette qustion, voyons ce que contient la brochure de M. Lottin.

L'imprimerie, l'une des plus heureuses inventions de l'esprit humain, a été sujette, comme tous les autres arts, à diverses révolutions, selon les mains qui l'ont pratiquée. Ce que dit M. L**, qu'au moment de sa naissance, elle *fut accueillie comme un présent du ciel*, n'est pas vrai dans sa généralité; on sait en effet qu'elle excita la mauvaise humeur de cette multitude de copistes de livres qui vivoient de leur état; qu'ils virent avec chagrin l'invention d'un art qui les rendoit inutiles; & que liant, selon l'usage des gens intéressés, les abus que l'on pouvoit faire, (& que l'on a fait) de cet art, avec l'art lui même, les copistes de livres s'éleverent avec humeur contre l'invention récente. Quand M. L**. ajoute qu'*il n'y eut d'abord que des gens de lettres* qui osassent exercer l'imprimerie, il nous paroît encore manquer d'exactitude. Les premiers imprimeurs, les *Fust*, les *Schoyffer*, les *Swenkaym* & *Pannait*, les *Gering*, les *Friburger*, *&c.* ne furent point des gens-de-lettres dans le vrai sens de ce mot; aussi M. L** ne cite-t-il en preuve que les Bade, les Etienne, les de Colines de France, qui n'exercerent l'art que bien après sa naissance.

En homme qui connoît bien le technique de son art, M. L** insiste avec raison sur l'encre, dont la bonté est si essentielle à l'impression des livres: mais ne se méprendroit-il pas lorsqu'il avance que *l'encre étoit imparfaite jusqu'à ce jour*, en ce que sa partie huileuse se

déchargeoit d'une feuille sur une autre? On ne trouve point ce défaut dans l'encre employée par les premiers imprimeurs. Jettez les yeux sur le *Catholicon* de 1460, sur la bible de 1462, &c.; loin que les pages de ces livres aient *maculé*, on voit au contraire que l'encre en étoit parfaitement dégraissée, qu'elle étoit même d'une beauté & d'une perfection si grande, que des imprimeurs habiles de nos jours n'ont pu souvent se lasser d'admirer, en notre présence, ces premiers livres, tant pour l'encre, que l'égalité du tirage & les autres parties essentielles de l'impression. Nous ne nous arrêterons pas à ce que dit M. L**. de la presse récemment imaginée, qui ménage les forces de l'ouvrier, en le dispensant de tirer le barreau de la presse, sans que cet allégement *ôte rien* à la force comprimante; & nous jetterons un coup-d'oeil sur la traduction françoise de M. L**.

En général le principal mérite d'une traduction est la fidélité; mais quand c'est un poëme que l'on traduit, il faut encore que la version conserve, autant que le permet le génie de la langue, les tours, les images & le coloris du poëme original. Sous ce double point de vue, il y auroit bien quelques reproches à faire au traducteur. Prenons quelques exemples au hasard.

Page 16, vers 19, le latin dit: five lyram pulset *lyricæ* qui *nescius artis*, ce qui est rendu en françois par ces mots: » qu'un *ignorant en* » *musique* touche la lyre.« On peut ne savoir pas toucher de la lyre ou de tel autre instru-

ment, & être très-instruit de la théorie de la musique. Un homme qui auroit approfondi cette théorie peut-il être taxé d'*ignorance en musique*, parce qu'il ne sait pas toucher d'un instrument!

Page 18, le poëte latin fait parler ainsi l'imprimerie :

Ut quae bono patri dolor ingens *improba proles*
Objicit hanc illi qui tamen, ille gravat;
Vulnera sic per se sunt nostra gravissima, linguae
Sed multo reddunt asperiora malae.

Ce qui est rendu de cette maniere : » & » comme *lorsque* de pervers enfans font *le cha-* » *grin* (*dolor ingens*) d'un bon pere, *celui ce-* » *pendant qui les lui* reproche ne fait qu'aug- » menter *son malheur ;* ainsi *je reçois* des bles- » sures bien cruelles, mais que des langues » *médisantes*, (*malae*) enveniment encore. «

Pag. 20. *Dicendus ne meus* quicumque typographus audit
Et chartas graphicis implet ubique typis?

Traduction de M. L**. » Faut-il appeller » mon disciple *tout imprimeur*, *parce qu'il a* par » toute terre *le droit* de barbouiller du papier » avec l'empreinte des caracteres gravés & fon- » dus? «

Pour abréger, voici les quatre derniers distiques du poëme latin, & leur traduction à la suite :

Sed quid ego haec frustra? Canitur nam fabula surdis
Et si quid surdius esse potest. (*)

(*) Il manque un mot à ce vers, qu'il faut lire ainsi:

Ergo libet nostras tandem finire querelas
Et tandem dicto claudere multa brevi.
Ut quidam è Sophiæ fertur dixisse magistris.
Mille auditorum est unicus iste loco.
Sic prudens judex, recti studiosus & æqui
Multorum nobis unicus instar erit.

» Mais pourquoi parler en vain ? c'est faire un récit à des sourds... Je vais donc mettre fin à ma plainte, & *terminer un long discours par très-peu de mots.* A l'exemple d'un certain philosophe qui *disoit* : ce seul auditeur me tient lieu de mille, je *dirai*, un seul homme *capable de juger*, ami de la vérité & de la justice, me tiendra lieu d'un *grand nombre.* «

Ces exemples suffisent aux connoisseurs pour apprécier la traduction de M. L**. Quand elle ne seroit ni aussi exacte, ni aussi animée que la critique pourroit le desirer, il faudroit toujours savoir gré à cet imprimeur de s'être occupé d'un pareil travail, & d'avoir donné, à plusieurs de ses confreres, l'occasion de

---

Et si quid surdis surdius esse potest. Comment une pareille faute a-t-elle échappé dans la réimpression d'un pëme qui a déja paru cinq ou six fois ? Nous ne savons encore pourquoi M. Lottin met un accent sur les mots suivans qui n'en doivent pas avoir, *itàm*, *ità*, *tandèm*, *unquàm*, *ergò*, *nè*, *què*, *nempè*, *quidèm*, *&c.* *&c.* Ce qui nous surprend encore beaucoup, c'est que cet imprimeur varie à cet égard, sans que nous en devinions la raison. Page 22, par exemple, au 3e. vers on lit *nam que*, sans accent au 1er. mot, qui au 23e. vers est accentué ainsi, *nàm* que.

lire des préceptes qu'ils ne doivent jamais perdre de vue. Le plus important, celui sur lequel insiste Henri Estienne, est la correction, qui peut seule leur concilier l'estime des gens-de-lettres; la correction, sans laquelle, avec de beaux caracteres, d'excellent papier, de l'encre parfaite, on ne fait que des impressions misérables; la correction, que les gens instruits desirent trop souvent dans les éditions les plus ornées, sur-tout pour les passages grecs ou latins, dont il est très-rare de trouver dans nos livres de Paris quatre lignes de suite, qui ne présentent pas cinq ou six fautes. Considérée sous ce point de vue, la plainte de Henri Estienne n'est donc pas un hors d'œuvre dans ce moment-ci, même à Paris, où nous desirons sincérement qu'elle produise, ainsi que dans les provinces, tout l'effet que l'on peut en espérer.

N'oublions pas que M. L**. dédie sa brochure à M. de Vidaud, conseiller d'état, &c. & que dans son épître dédicatoire, il paroît desirer en faveur de ses habiles confreres, les *flatteuses décorations qui, dans les autres classes de nos artistes, couronnent & enflamment le génie*; & que trois pages plus bas, il dit que sous les yeux des savans correcteurs d'imprimerie, les *productions typographiques furent dignes de la VÉNÉRATION DE L'UNIVERS*. De pareilles expressions, quand elles manqueroient de justesse, ne sont que l'expression d'un enthousiasme estimable, & elles décelent ordinairement un

fentiment profond de l'excellence de fa profeffion.

Comme pour la fatisfaction des amateurs on a *apprêté* quelques exemplaires de cette brochure fuivant le procédé ci-devant annoncé dans les Journaux, on nous prie de prévenir que l'auteur de cet *apprêt* n'avoue & ne reconnoît pour fruits de fes procédés, que les volumes *apprêtés* dans l'établiffement fondé à cet effet, *rue de Reims, vis-à-vis Ste. Barbe, à Paris.*

VOLLSTÆNDIGE und zuverlæffige geographifche und topographifche befchreibung des Afrikanifchen vorgebuerges der guten hoffnung, &c. *Defcription complette & authentique géographique & topographique du cap de Bonne-Efpérance, publiée par O. F. MENZEL.* Iere. partie, *in-8vo.* de 654 pages, outre une préface de 72 pages. A Glogau, 1785.

IL y a à coup-fur peu de villes & de cantons de notre patrie qui foient décrits avec autant d'exactitude que l'eft le cap de Bonne-Efpérance dans cette premiere partie, qui fera fuivie d'une feconde. Les détails très-circonftanciés dans lefquels M. Menzel entre, fatigueront peut-être de tems-en-tems tel lecteur fuperficiel; cependant cette même exactitude donne

à l'ouvrage un charme singulier en ce qu'elle nous transporte, pour ainsi dire, sur les lieux mêmes, & dans les circonstances qu'elle dépeint. L'auteur a résidé huit ans au cap, & a passé deux ans dans le plat-pays, mais on n'apprend nulle part en quelle qualité il a fait son séjour. La préface présente un examen critique des auteurs, qui ont donné des relations de cette contrée, & M. Menzel prouve, par plusieurs passages, que Kolbe s'est plû à débiter des fables.

Des lecteurs instruits auroient peut-être pu se passer des 1er. & 2e. chapitres, dans lesquels l'auteur traite de la découverte du cap, & de l'établissement de la compagnie hollandoise des Indes-Orientales : cependant nous sommes persuadés que la généralité des lecteurs les verront avec plaisir. M. Menzel expose dans le troisieme avec plus de vérité & de soin que tous ses prédécesseurs, l'histoire de la prise de possession du cap par les Hollandois. C'est à tort qu'on avance que Riebeck acheta aux Hottentots le terrain pour 50,000 florins, il ne leur donna que pour la valeur de 1000 florins de couteaux, de miroirs, de grains de chapelet de verre, & d'autres bagatelles. Tout le terrain qui appartient actuellement à la compagnie hollandoise, est divisé en trois grands & en trois petits districts. On compte que la partie de la côte sud-ouest habitée par les Hollandois s'étend à cent milles d'Allemagne du cap : celle de sud-est à cent cinquante, & que les limites du côté du nord en sont éloignées de 250

lieues. Toutefois l'auteur pense que cette estimation, & sur-tout la derniere ne pose sur aucun fondement solide.

En parlant des édifices publics que la compagnie des Indes-Orientales a fait construire & qu'elle entretient à ses frais, l'auteur fait surtout l'éloge de l'hôpital, où l'on transporte tous les malades des vaisseaux, & où ils sont soignés gratuitement durant les premieres six semaines, & ne perdent que la moitié de leur solde lorsqu'ils y passent plus long-tems. Il faut néanmoins excepter les vénériens, auxquels on retient la moitié de leur paie du jour-même de leur entrée.

On ne voit aucun mendiant au cap. Le petit nombre de nécessiteux qu'il y a, vivent aux dépens du diaconat ou college ecclésiastique qui leur donne ordinairement dix écus par mois. Ce décanat outre ces revenus ordinaires possédoit déja du tems de l'auteur un fond de 200,000 florins, qui portent six pour cent d'intérêts. Les Luthériens qui forment au moins les trois quarts des habitans du cap, cherchant en 1778 les fonds pour la construction d'une église, ont trouvé en peu de jours la somme de 90000 florins.

La régence suprême est composée d'un gouverneur, de quatre premiers marchands, & de quatre marchands. Les honoraires du premier sont de 6000 florins, ceux des premiers marchands de 1200 florins outre 420 réaux pour leur table; enfin les marchands ne tirent que 720 florins & 288 réaux de revenus fixes. L'au-

teur n'ose pas déterminer à combien on peut évaluer le casuel. Il rapporte pages 276 & suivantes, le détail des dépenses de la compagnie des Indes Orientales en gagès, & les fait monter à 594965 florins 4 stubers. D'après le calcul inséré pag. 409, les revenus du gouvernement vont à 467637 florins. Les seuls articles du vin font un objet très-considérable.

On lit pag. 353 & suivantes des notices très-intéressantes sur les acheteurs & vendeurs des *zeel* ou plutôt *zeedel* (billets, papiers) & des délégations ou billets de créance que l'on remet aux soldats de la compagnie des Indes-Orientales avant leur départ. Lorsqu'un jeune homme s'est engagé comme soldat à raison de 9 florins de solde, & un réal & demi pour la nourriture, il faut qu'il amene le lendemain une caution. Cette caution est communément l'hôte chez lequel la recrue a déja passé quelques semaines, c'est-à-dire, le vendeur de *zeel*, & qui est obligé d'équipper le nouveau soldat pour son voyage. On lui remet alors, au compte de la recrue, deux mois de paie, & une délégation ou billet de créance de la valeur de 150 florins, payables au moyen d'une retenue faite sur la solde du soldat s'il vit jusqu'à l'extinction de cette créance. Toutefois comme le vendeur de *zeedel* fournit peut-être tous les ans plus de 60 recrues, il lui est impossible d'attendre que cette somme soit retenue peu-à-peu sur la paie du soldat. Il vend donc sa délégation à de riches banquiers qu'on appelle *Zeel-Koopers* ou acheteurs de billets, pour la som-

me de 80 florins. Les marchands gagnent près de cent pour cent, lorsque les billets de transport ou de créance sont acquittés complettement au bout de l'an. Mais ils risquent aussi de perdre leurs avances lorsque le soldat meurt avant l'échéance du billet ou que le vaisseau fait naufrage. Le profit des vendeurs de *zeel* peut aller à 25 florins par homme. L'auteur croit que ces marchands ou plutôt recruteurs sont des gens très-utiles & même nécessaires; mais il se récrie beaucoup & avec raison contre les abus qui se commettent à l'égard des *zeedel-de-mois*, comme on dit. (pag. 374.)

A n'estimer que très-modérément les profits du commerce des Hollandois aux Indes Orientales, on peut les porter à six millions de florins par an (p. 374.) La population du cap peut aller à 49600 ames, dont 9600 habitent la ville, composée de 1200 maisons (p. 383.) La garnison consiste en 200 hommes, parmi lesquels il y en a 19 qui travaillent de leurs professions par congé, en payant 4 écus par mois; les journées d'ouvriers sont à un prix excessif. Un charpentier peut gagner jusqu'à 2 florins par jour, & un garçon cordonnier peut faire fond sur 20 groschen ($\frac{20}{24}$ d'un écu d'Allemagne, par jour) non compris sa nourriture, son thé & son café. En revanche les autres soldats sont bien misérables, on ne leur accorde pas même un gîte, quoiqu'ils n'aient qu'un stuber deux cinquiemes à dépenser par jour.

Tous, depuis le premier jusqu'au dernier de la ville, sont marchands; & sans s'attacher à

un seul objet, ils vendent tantôt tel, tantôt tel autre article, selon que l'occasion s'en présente, & qu'ils y trouvent à gagner. On y mange de la viande fumée & des jambons de Mayence venus d'Europe, aussi bons qu'en Allemagne. L'auteur a été même régalé de mouton & de grives rôties en Hollande. Il décrit tout au long la maniere de conserver ces alimens, & de préparer le bœuf.

Les dames Africaines ont toutes plus d'intelligence que les hommes nés & élevés au cap, & c'est pour cette raison qu'on préfere à ceux-ci les hommes nés en Europe. L'accusation que les esclaves gâtent les mœurs & l'esprit des enfans est mal fondée; cependant l'éducation des pauvres orphelins est très-négligée. Les nôces au cap sont célébrées avec un grand nombre de cérémonies: les serviteurs des époux arrangent une couronne d'une aune & un quart de diametre, & de la même hauteur, dont la carcasse est faite de joncs minces & légers. Les accouchemens au cap, & sur-tout dans le plat-pays, sont très-aisés; on voit réguliérement les femmes vaquer à leurs affaires au bout de trois jours. En 1713 la petite vérole enleva la plus grande partie des habitans, & n'en laissa que 4813, qui depuis ce tems ont considérablement multiplié. Une des raisons principales de cette population si rapide, est le réglement économique publié par le gouverneur Schwellengrebel. Avant cette époque, tous les terrains de la compagnie qu'on louoit ne pouvoient servir que de pâturages, Schwellengrebel en accorda la

propriété transmissible aux enfans au moyen d'un cent ou redevance annuelle, & permit de les transformer en terres labourables. Depuis ce tems il y a fort peu d'hommes dans les possessions hollandoises qui ne mangent du pain, & qui continuent à le remplacer par du bœuf maigre ou de la chair de cerf & d'élan, afin de tempérer la fadeur de la viande trop grasse des moutons dont ils se nourrissent. Les esclaves de la compagnie sont beaucoup plus débauchés que les particuliers, & ont par cette raison, besoin d'être retenus. On persiste à ne pas instruire & baptiser les esclaves, parce qu'on est dans la prévention qu'il n'est pas permis de les tenir dans la servitude lorsqu'ils sont baptisés. On peut établir hardiment que chacun des 48 vaisseaux que la compagnie Hollandoise envoie annuellement à Batavia, charge 120000 florins en argent comptant, & pour 300000 florins de marchandises.

Cette premiere partie est terminée par des réflexions sur les reproches que de la Caille & d'autres auteurs ont faits à la compagnie Hollandoise des Indes Orientales, & à son gouvernement au cap de Bonne-Espérance.

(*Annonces littéraires* de Gottingue.)



DISCOURS sur l'esclavage des negres, & sur l'idée de leur affranchissement dans les colonies; par un colon de St. Domingue, (M. D. S.) A Amsterdam; se trouve à Paris, chez Hardouin & Gattey; & à Rouen, chez le Boucher le jeune, libraire, rue Ganterie. Brochure *in-8vo.* de 126 pages, 1786; *avec cette épigraphe:*

Homo sum, humani nihil à me alienum puto. TER.

LE titre seul de cette brochure annonce que l'auteur se propose de soutenir l'esclavage des negres dans nos colonies, contre l'opinion & les écrits des philosophes, qui, comme Montesquieu, Jean-Jacques, l'abbé Raynal, & quelques autres, n'ont examiné cette question que dans le rapport qu'elle a avec le droit naturel.

M. D. S. ne se dissimule pas les difficultés & les désavantages de son projet. Aussi, dès les premieres pages, il s'écrie:

» Et c'est contre de tels hommes que j'ose » lutter! & c'est la cause de l'humanité que » j'attaque! Que de préjugés à vaincre pour » un athlete foible & obscur! N'importe: je » descendrai dans l'arene à regret, mais rassuré » par mon cœur & guidé par les leçons de mes » maîtres, c'est dans leurs propres principes que » je prendrai les armes dont je veux les com-

» battre. C'eft dans l'hiftoire des hommes que
» je puiferai mes raifons, pour contrarier un
» projet de bienfaifance. «

» Commençons par un aveu, qui prévienne
» chez nos lecteurs une des objections les plus
» fortes & les plus naturelles. Je fuis colon.
» En voilà trop pour indifpofer les efprits con-
» tre les plus juftes obfervations, & je fens
» que c'eft affoiblir d'avance tout ce qu'il eft
» poffible d'employer dans une caufe défavora-
» ble. Caché fous le voile de l'anonyme, j'euffe
» pu fans doute écarter cet obftacle; & me pa-
» rant d'abord d'une fauffe philofophie, ména-
» ger de loin à de modeftes raifons d'autant plus
» de force, qu'elles auroient paffé à l'aide d'un
» ton doucereux d'impartialité & d'hypocrite
» bienfaifance. Mais non : c'eft à découvert que
» je veux paroître, quel qu'en doive être le
» fuccès. Si donc, fe prévalant d'une telle fran-
» chife, quelques-uns de mes lecteurs ne pré-
» jugeoient dans cet ouvrage que la fcandaleufe
» audace d'un apologifte de la fervitude, ou
» les viles réclamations de l'intérêt perfonnel,
» qu'ils le rejettent à l'inftant, & me condam-
» nent fans m'entendre. J'appellerai du fanati-
» que ardent à l'homme fenfible, mais jufte. «

Rien n'eft plus propre que ce ton, cette franchife & cette candeur, à captiver la bienveillance & à exciter l'attention du lecteur.

Cet ouvrage eft divifé en deux parties. Dans la premiere, l'auteur expofe les funeftes effets que produiroit la fuppreffion de l'efclavage des negres, & cherche à prouver qu'il ne convien-

dra jamais aux intérêts de la France d'opérer cette révolution. Dans la seconde, il examine & établit quels feroient les meilleurs moyens de rendre plus heureux les infortunés qu'une dure nécessité condamne à vivre & mourir dans l'esclavage.

Le projet de perfectionner la société, d'en détruire les abus, & de tracer le plan de la félicité publique, a depuis peu produit d'excellens ouvrages spéculatifs ; mais il faut convenir qu'il est bien plus facile d'imaginer un beau idéal, & de le modifier à son gré, que de présenter des vérités palpables & de rendre le bien possible. Il ne s'agit pas, comme dit fort bien l'auteur, de briser, pour la refaire, cette antique & imparfaite machine de la société. Il faut, en conservant son ensemble & sa forme extérieure, réparer ses ressorts intérieurs, & leur donner un jeu plus liant & plus doux.

C'est sur ces idées que sont fondés tous les raisonnemens de M. D. S.; & il discute la question d'après l'état actuel des choses, la forme de notre administration, les rapports politiques de la France, le régime de nos colonies, & la nature de leur sol & de leurs productions.

L'auteur ne discute donc pas la question *de l'esclavage*. Il ne cherche point à approfondir si les nègres ont droit de se vendre, si les nations européennes ont celui de les acheter, de fomenter des guerres continuelles entre leurs diverses peuplades, pour qu'ils aient des esclaves à vendre. Mais cet esclavage une fois admis, & devenu la base sur laquelle la culture des colonies

» Au point du jour, trois coups de fouet sont » le signal qui les appelle à l'ouvrage. Chacun » se rend, avec sa pioche, dans les planta» tions, où ils travaillent, presque nuds, à » l'ardeur du soleil. On leur donne pour nour» riture, du maïs broyé, cuit à l'eau, ou » des pains de manioc; pour habit un mor» ceau de toile. A la moindre négligence, on » les attache par les pieds & par les mains sur » une échelle : le commandeur, armé d'un » fouet de poste, leur donne, sur le derriere » nud, 50, 100, & jusqu'à 200 coups; cha» que coup enleve une portion de la peau. » Ensuite on détache le misérable, tout sanglant; » on lui met au col un collier de fer à trois » pointes, & on le ramene au travail. Il y en » a qui sont plus d'un mois avant d'être en état » de s'asseoir. *Les femmes sont punies de la même* » *maniere.* «

A la page 198. » *J'ai vu*, CHAQUE JOUR, » fouetter des hommes & des femmes, pour » avoir cassé quelque poterie, oublié de fermer » une porte. *J'en ai vu* de tout sanglants, frot» tés de vinaigre & de sel pour les guérir. » *J'en ai vu* sur le port, dans l'excès de leur » douleur, ne pouvoir plus crier; d'autres » mordre le canon sur lequel on les attache.... » Ici *je vois* de pauvres négresses, courbées » sous leur bêches, avec leurs enfans nuds, » collés sur le dos; des noirs qui passent en » tremblant devant moi. Quelquefois *j'entends* » au loin le son de leur tambour; *mais plus* » *souvent* des fouets qui éclatent en l'air com-

» me

» me des coups de pistolets, & des cris qui » vont au cœur.... Grace!.... Monsieur!.... » Miséricorde!.... «

Quel tableau! Que l'on y joigne la *manufacture de têtes de fer*, dont on fait une spéculation de commerce à Bordeaux, il sera difficile d'accorder à l'auteur que nos paysans sont moins heureux que les negres.

Cet ouvrage intéressant est bien pensé, & écrit avec chaleur. Quel que soit le mérite de l'opinion de l'auteur, son livre annonce le désir du bien public, & fait beaucoup d'honneur à M. D. S. notre concitoyen.

(*Journal de* Normandie.)

Vues d'un patriote, ou *nouvelles bases politiques.* A Avignon, & se trouve à Paris, chez Morin, libraire, rue St. Jacques; & Beaurin, au Louvre, sous la voûte royale. 63 pag. *in-8vo*. Prix, 36 sols broché.

Si l'on ne doit pas trop légérement adopter les plans & les projets que des personnes, quelquefois peu instruites, offrent sur différens objets d'administration, l'on ne doit pas non plus les rebuter sans examen. Il est peu d'ouvrages, disoit un ancien, qui ne contienne quelque chose d'utile. Cette maxime doit principalement s'appliquer aux ouvrages d'économie publique. Parmi plusieurs idées impraticables il se trouve

souvent dans un mémoire rejetté avec mépris; des vues neuves & des projets intéressans. Nous n'affecterons donc pas ici cette hauteur que bien des gens font paroître quand on leur présente quelque nouvelle opinion sur tout ce qui tient à l'administration & au régime politique. Avant de dire notre façon de penser sur la brochure que nous annonçons, nous exposerons le sentiment de l'auteur, en faisant l'extrait de son ouvrage. Nous n'entrerons pas dans de grands développemens à cet égard, la nature de notre journal ne le permettant pas; mais nous donnerons à cet article l'étendue nécessaire pour mettre les lecteurs à même de juger le plan de l'auteur. Nous finirons notre extrait par quelques observations sur le style de ce mémoire, & nous y mettrons toute l'impartialité & la justice qu'on doit attendre de nous.

L'auteur fait consister son nouveau plan, dans trois points principaux; *la conversion des capitaux*, *l'aliénation du domaine royal*, & *la création d'un impôt unique sur le bled*. Il donne au premier le titre *de principe* ou *moyen générateur*. Ce moyen consiste à convertir en capitaux au denier 25 tous les capitaux de rentes sur l'état au denier 40. Ces nouveaux effets seroient payables au porteur, & perpétuellement exempts de retenues. Ils auroient cours dans le commerce en même tems qu'ils porteroient un intérêt proportionné à leur valeur. Ainsi, dit l'auteur :

» En supposant la somme de tous les capi-

» taux au denier 40, égale à deux milliards,
» elle se trouveroit réduite par ce moyen à
» douze cent cinquante millions, puisqu'un con-
» trat de 2000 liv. portant 50 liv. d'intérêt,
» ne vaudroit plus au moyen de cette réduction,
» que douze cent cinquante livres. «

Comme ces effets seroient remboursables successivement, ils procureroient aux rentiers la facilité de disposer de leurs fonds, par la certitude d'en jouir à un terme fixé. Outre ces avantages, le *moyen générateur* offriroit encore ceux de diminuer de 750 millions la masse des dettes de l'état, au moyen de la conservation des capitaux, d'établir son crédit sur une base fixe par la régularité à payer l'intérêt des nouveaux contrats ; car c'est une des conditions de l'auteur, de faire circuler dans le commerce des sommes déposées judiciairement, par la facilité de les représenter en papier au porteur, afin de faciliter aux provinces, par *l'explosion des especes, le paiement des taxes accumulées sur le sol & sur les têtes.*

L'auteur après avoir fait l'énumération des biens qui résulteroient de l'adoption de son *principe générateur*, passe au rapport qu'il auroit avec les *fermes générales*. L'accroissement des revenus de l'état ne seroit d'aucune utilité, si les fermes seules en profitoient ; il conviendroit donc dans le systême d'en résilier le bail, de créer à la place des fermiers-généraux 60 régisseurs, à qui l'on passeroit un traitement de vingt-cinq mille livres, & deux & demi pour cent sur l'excédent du prix du bail actuel. Il fonde l'aug-

mentation du produit des fermes sur celle des consommations plus considérables.

« Le produit des impôts, dit-il, établis dans
» un état, sur des matieres quelconques de
» consommation nécessaire ou habituelle, est
» toujours en raison composée du nombre des
» sujets, & des moyens respectifs qu'a chaque
» sujet d'en étendre l'usage. Quinze cent mil-
» lions de capitaux assimilés aux especes, en
» augmentant de trois quarts leur masse ou nos
» moyens de nous procurer & d'étendre l'usage
» de ces matieres, augmenteroient donc de trois
» quarts ou de 123 millions le produit des fer-
» mes, (en le supposant à présent de 164 mil-
» lions.) Tel seroit au premier *coup-d'œil de*
» *la raison*, le bénéfice de la régie. »

Les gabelles, dans ce plan d'administration, produiroient au moins 70 à 80 millions. Elles ne rendent à présent que 54 millions. Cette augmentation seroit encore un des biens dûs au systême de la suppression des fermes & de l'établissement d'une régie. Suivant l'auteur de ces *bases politiques*, le sel vendu dans toutes les provinces uniformément, & au quart de ce qu'il coûte dans les pays de grandes gabelles, ne produiroit-il pas bien cet excédent de bénéfice, ajoute notre auteur? Il désireroit que le tabac fût indigene & que les landes de Bordeaux & de Bretagne, fussent consacrées à la culture de cette plante, devenue nécessaire par l'habitude où bien des personnes sont de s'en servir. L'on voit que l'objet principal que l'auteur se propose en conseillant la culture du tabac

en France, est d'empêcher la sortie de l'argent du royaume. Ce projet, quoiqu'ancien, n'est pas moins raisonnable, & certainement un moment viendra où l'on s'occupera du parti que l'on peut tirer de la grande quantité de landes qui sont dans le royaume. Déja plusieurs hommes célebres s'en sont occupés, leurs travaux ne resteront pas inutiles, & tous les bons citoyens pensent comme l'auteur *des vues politiques* à cet égard.

Le second article de ce systême d'administration, est l'aliénation du domaine de la couronne, comme nous l'avons observé tout à l'heure. L'auteur en examine la nature & l'origine.

» Le fisc sous le bas-Empire, signifioit spé» cialement le trésor public, & tout à la fois » ce domaine foncier & aliénable de l'empe» reur & de l'empire : *Fiscus dicitur publicum » ærarium & publica ratio principis seu imperii.* «

Après cette observation, l'auteur combat *l'inaliénabilité* du domaine, & tire ses preuves de l'histoire & des variations qu'il a éprouvées depuis le commencement de la monarchie. Clovis après la conquête du pays où il s'établit, partagea les terres entre ses soldats & lui, de là l'origine du domaine & des *aleus*. Lorsque Charlemagne monta sur le trône, il n'eut pour domaine que ce que lui laissa Pepin, & ses fiefs composerent le domaine de la couronne à la mort de Louis V. Le vaste domaine de Charlemagne étoit presqu'entiérement dissipé. Le domaine n'est donc pas inaliénable dès l'origine

de la monarchie, comme le prétendent quelques auteurs. Nous ne suivrons pas celui-ci dans les discussions auxquelles il se livre dans ce chapitre ; nous observerons seulement qu'il conclut à ce que le domaine de la couronne soit aliéné par petites portions *avec droits de censives & de mouvance*, & que leur prix en soit payé à l'option des acquéreurs en especes ou en nouveaux contrats remboursables. Cette forme, suivant l'auteur, accélereroit l'amélioration du domaine, qui, entre les mains des officiers qui l'administrent, se détériore & se trouve envahi par les engagistes, qui le confondent avec leurs biens patrimoniaux.

L'impôt supplétif de la capitation, forme la troisieme partie de ce plan d'administration. Voici comme l'auteur en parle.

» Un dernier moyen donneroit aux ressorts » politiques, physiques & moraux, le plus haut » dégré possible de force & d'énergie. Ce moyen » seroit un impôt dont la répartition fût né» cessairement équitable, & la perception in» sensible ; & qui, légalement substitué à la ca» pitation, à la taille, aux trois vingtiemes, » aux aides, aux traites, aux péages, pût don» ner un montant de plusieurs millions, au» dessus de leur montant combiné de leurs pro» duits respectifs. «

L'auteur établit son calcul sur la supposition qu'il se consomme pour 1368 millions 500 mille livres de bled en évaluant le pain à 2 s. 6 d. la liv. D'où il tire cette conséquence, qu'un impôt de 6 deniers perçu sur chaque livre de

bled à moudre, donneroit un produit de 273 millions 700 mille liv. En portant les frais de perception à 6 millions 700 mille livres, son produit net feroit de 267 millions, dont cent quatre-vingt remplaceroient le montant combiné de la capitation, de la taille & des vingtiemes, quarante suppléeroient aux aides, aux traites & aux péages, 22 aux droits de timbre & quelques autres taxes burfales; enfin il refteroit vingt-cinq millions, dont quinze remplaceroient le produit des loteries, & dix ferviroient à former des canaux & faire de nouvelles routes, &c.

L'auteur finit par quelques réflexions fur l'augmentation du prix du pain & le commerce illimité des denrées, qui ne font que des conféquences de principes déja connus, & développés par des auteurs célebres, qui ont porté l'exactitude géométrique dans les difcuffions de l'économie publique & dans la théorie de l'adminiftration des états.

Voilà en général l'apperçu de l'ouvrage que nous annonçons; nous nous fommes contentés de rapporter purement & fimplement l'opinion de l'auteur, fans nous permettre aucune réflexion, aucune critique. Nous permettra-t-on de dire notre façon de penfer fur l'enfemble de ce projet? Il a bien des chofes communes avec un grand nombre d'autres qui ont été fucceffivement préfentés au public, & enfuite plongés dans l'oubli. Il eft aifé de blâmer, de propofer des réformes, mais il eft difficile d'exécuter. Il ne fuffit pas alors d'avoir rencontré jufte,

il faut encore faire entrer les autres dans son sentiment, il faut ménager l'opinion publique, éviter le choc des intérêts particuliers, ménager les passions & les écarts de l'amour-propre. Au moral, comme au physique, tout doit tendre à la perfection par degrés. Comme il se rencontre un grand nombre de personnes qui ont intérêt à maintenir le désordre & la confusion, ce n'est que lentement & insensiblement qu'on peut opérer le bien. Une secousse violente cause souvent des maux longs à guérir dans le corps politique. Les vérités morales sont dans la pratique modifiées, pliées, aux lieux aux tems, aux circonstances. Il faut prévoir tout avant de hasarder une démarche qui peut compromettre le bonheur d'un grand nombre d'individus. Voilà ce qui lie souvent les mains à des administrateurs très-éclairés, & ce qui devroit un peu ralentir l'anthousiasme & les déclamations des faiseurs de projets, quelqu'utiles qu'ils puissent être.

La conversion que l'auteur propose des capitaux au denier 40 en effets au porteur portant intérêt de 4 pour cent, touche de très-près au systême du fameux Law. Nous ne disons pas cela dans l'intention de blâmer ce que pouvoit avoir de bon le projet du joueur Ecossois; mais seulement pour faire remarquer à l'auteur combien il est dangereux de réduire en papier la fortune d'un grand nombre de citoyens, & de chercher des ressources de crédit & de richesses, ailleurs que dans un sol bien cultivé, un commerce libre & une population abondante.

L'aliénation du domaine, que l'auteur propose comme une source de richesses, n'est pas également avouée de tout le monde. Il est aisé de trouver des personnes qui se croient fondées en raisons pour rejetter ce moyen comme illusoire & peu avantageux. Cette question, trop importante d'ailleurs pour être traitée ici avec l'étendue qu'elle mérite, nous meneroit au-delà des bornes que nous nous sommes imposées. Ainsi nous ne la traiterons pas.

Ce n'est pas dans un ouvrage de politique qu'il faut chercher des morceaux d'éloquence; mais au moins l'on peut y exiger un style clair, simple, coulant; celui de ce memoire n'a aucune de ces qualités. L'auteur y affecte même une maniere de parler qui est ridicule. Par exemple, il termine son chapitre par ces mots, *le plus beau jour commence par un crépuscule.* Il dit ensuite par maniere de sentence, *écoutons la voix qui part de la nue*, & ailleurs on lit: *il n'est plus nuit, mais il n'est pas encore jour.* Qu'est-ce que cela signifie? Et puis d'un air magistral & mystérieux, *tout n'est pas dit.* Un peu après on trouve, *une administration élevée & pure, ne craint point de manifester ses droits.*

Nous pourrions accumuler les citations de pareils exemples. Ce style affecté, annonce de la prétention, & doit paroître très-déplacé dans un ouvrage de la nature de celui-ci, où rien ne doit inspirer de l'orgueil à l'auteur.

(*Journal de littérature françoise & étrangere.*)

MÊLANGES.

Omar, conte, traduit des bagatelles allemandes.

Dans le siecle où les Arabes mahométans cultivoient l'agriculture, les sciences & le commerce; où les Européens partageoient leur tems entre la théologie & le brigandage, vivoit, non loin de Bagdad, un homme qui avoit la réputation d'être sage; il avoit rempli des charges considérables à la cour des califes, refusé les trésors qu'on lui offroit pour le corrompre, résisté aux favorites qui le caressoient, & enfin résigné ses emplois pour aller chez les Perses & les Indiens étudier leurs mysteres, & s'instruire dans leurs sciences. Revenu de ses voyages, il vivoit solitairement à la campagne, s'occupant à en diriger les travaux, servant de pere à ses ouvriers, les consolant par ses bontés, les délassant de leurs fatigues par les plaisirs innocens que procurent des fêtes champêtres. Astronome, physicien, observateur & homme sensible, il donnoit du pain à l'indigent, des secours au malheureux, & des conseils à ceux qui le consultoient; le calife & ses conseillers lui en demandoient souvent, & les suivoient même quelquefois. L'histoire ne nous a pas conservé son

nom; mais elle oublie quelquefois ce qu'elle devroit éternifer, & perpétue ce qu'elle pourroit oublier. Les chroniques que je tranfcris, le nommoient *le Philofophe*; dans notre fiecle cela ne le défigneroit plus comme un être rare, & Abudeneck (c'eſt ainfi que je le nomme) l'étoit, puifqu'il étoit heureux.

Un inconnu demande à le voir; c'étoit un jeune homme dans la fleur de l'âge; l'air majeftueux, les yeux pleins de vivacité, des fourcils noirs bien arqués, un front ouvert, le coloris brillant de la fanté. Eh! quel motif t'amene, lui dit le fage étonné, (car fa profonde retraite n'attiroit pas la jeuneffe) qui es-tu, & que defires-tu de moi? Je m'appelle Omar, repondit le jeune homme; je fuis de Bagdad, & viens te demander tes confeils & tes inftructions; on m'a dit que ton favoir furpaffoit celui de tous nos autres fages. L'on t'a trompé, Omar, j'en fais moins qu'eux; fi je vis plus long-tems peut-être faurai-je moins encore; mais enfin, que dois-je t'apprendre; Je voudrois favoir, reprit timidement Omar, fi les hommes font faits pour être heureux fur cette terre..... -- Je ne le fais pas, Omar; l'éternel feul le fait; béni foit l'éternel! Tu ne le fais pas! Eh! pourquoi donc font-ils créés, s'écria triftement le jeune homme?... -- Pour vivre & faire le bien.

Omar, toujours moins fatisfait, avoit devant les yeux le tableau de tant de mortels vertueux, qui languiffoient dans le malheur ou la mifere, tandis que d'autres lui paroiffoient jouir du bonheur fans le mériter, que la réponfe du

sage ne pouvoit le satisfaire. Mais pourquoi donc cette différence demanda-t-il? Le tout-puissant le fait; béni soit le tout-puissant, répondit Abudeneck.

Je n'ose donc espérer, reprit le jeune homme, que tu me dises pourquoi je ne suis point heureux. Il se sentit soulagé en faisant cette derniere question : les autres n'en étoient que le prélude.

Je pourrai te répondre, Omar, si tu me mets au fait des circonstances où tu te trouves : si tu m'apprends à te connoître, du moins pourrai je te dire si ton malheur vient de toi.

Non sûrement, reprit Omar, je suis riche; j'ai des amis à la cour; les plus belles femmes de Bagdad ne me sont point crüelles; je jouis de tout, & cependant la vie m'est à charge. Comment donc, & pourquoi ne puis-je parvenir au bonheur?..... --- Tu le peux, Omar, si tu veux te priver de ce dont tu jouis, & jouir de ce dont tu te prives... --- Cela dépend-t-il donc de moi, dit Omar avec dépit? Quoi, tu n'as rien de mieux à me dire?.... -- Non, Omar; prive-toi, & jouis : en suivant cette régle, tu ne seras pas du moins l'artisan de ton malheur...... Se priver, & jouir, disoit Omar tout' bas!.... Privation & jouissance, répéta le philosophe en se levant, & laissant Omar à lui-même.

Très mécontent du peu de lumiere qu'il avoit retiré du philosophe, Omar avoit beau réfléchir, il ne trouvoit aucun sens à tout ce qu'il avoit entendu : Abudeneck s'est moqué de moi,

disoit-il, ou n'est point digne de sa célébrité. Quoiqu'il s'arrêtât avec complaisance à cette derniere idée, il reprit avec dépit & en rêvant la route de Bagdad. Son ami *Ali*, jeune étourdi, le rencontra absorbé dans ses réflexions : eh! bon jour, Omar, lui dit-il en le secouant rudement par le bras; d'où viens-tu si mélancolique? une de tes belles est sans doute infidelle? L'air enjoué d'Ali contrastoit trop avec la situation d'Omar, pour ne pas augmenter l'humeur qu'il avoit; il répondit froidement qu'il venoit de chez Abudeneck..... -- Toi, Omar! Eh, qu'as-tu à faire chez un philosophe à ton âge! que veux-tu faire de la sagesse?..

La sagesse, reprit Omar! Non, c'étoit le bonheur que je voulois. J'ai peine à l'avouer, Ali; mais je suis mécontent de mon sort!.... -- De ton sort, Omar! tu devrois l'être de ta tête. Va, mon ami, prends de l'ellébore; c'est là ce qu'il te faut. Mais enfin, qu'as tu fait chez Abudeneck?.... -- Je l'ai consulté, espérant qu'il me diroit comment je puis être heureux... -- Eh, qu'a répondu l'oracle?... Je ne l'ai pas compris, dit Omar en baissant la voix.... Oh, je m'y attendois, reprit Ali en riant; voilà bien nos prétendus grands hommes!

Omar étoit plus sensé qu'Ali, mais cependant trop mécontent de sa visite pour ne pas avouer à son ami qu'il commençoit à croire, comme lui, que la grande réputation d'Abudeneck pouvoit bien n'être pas fondée; car enfin, ajouta-t-il, me conseiller des privations & des jouissances, je ne comprends pas ce qu'il veut dire!...

Ni moi, dit Ali en riant. Adieu, Omar, porte-toi bien; & veuille le prophete veiller sur ta raison! En disant ces mots, Ali le quitta, s'estimant heureux de n'être point un fou comme Omar & son sage. Il fit visite à une belle, & rentra le matin malade chez lui. Omar poursuivit lentement son chemin, revint chez lui mécontent de son sort, & se leva sain & bien portant.

Omar avoit en apparence tout ce qu'il faut pour être heureux : jeune, beau & immensément riche; son palais, moins vaste que celui du calife, avoit plus de goût & d'élégance : souvent la demeure des grands satisfait plus à l'orgueil qu'aux vraies commodités; mais le palais d'Omar les réunissoit toutes. Sain, vigoureux, heureux dans ses amours, adoré des belles qu'il aimoit; comment Omar pouvoit-il n'être pas satisfait! Ali est reconnu pour un fou, disoit-il; mais Abudeneck n'est peut-être pas aussi sage qu'on le dit; je n'ai tiré aucun fruit de ses conseils, je ne les comprends pas même; voyons si je trouverois le bonheur dans les bras de Fatime. Il l'alla trouver; bientôt il ne respira plus que pour elle & par elle, *jouit* de toutes les voluptés de l'amour, & s'écria mille fois : je suis heureux, Fatime, je trouve le bonheur avec toi.

Trois mois s'écoulerent, & Omar ne trouva plus que l'ennui. Tout Bagdad lui envioit la possession de la belle Fatime; il envioit à tout Bagdad d'avoir ce désir; la présence de cette belle rajeunissoit les vieillards, Omar baissoit

triftement les yeux; les jeunes gens rougiffoient de plaifir quand ils pouvoient toucher légerement le moindre de fes vêtemens, tandis qu'Omar pâliffoit à chaque marque de tendreffe qu'elle fe plaifoit à lui donner. Elle remarqua fa froideur; une douleur fecrette confuma bientôt des charmes qu'aucun pinceau ne pourroit nous retracer. La loi du prophete permettoit à Omar de chercher, avec une autre belle, les plaifirs que la poffeffion de Fatime ne lui procuroit plus; mais trop délicat pour ajouter cette mortification au chagrin qu'elle reffentoit de fon infidélité, il réfolut d'effayer de l'abfence, efpérant que ce remede rendroit à Fatime fon indifférence & fa tranquillité. Il partit pour la Perfe & la Syrie, dans l'intention d'examiner l'état de fes plantations. Des facteurs fideles & intelligens les dirigeoient; il trouva qu'on lui avoit acquis des fommes immenfes; mais il s'apperçut qu'il n'avoit-là rien à faire ni à defirer. Réfléchiffant, végétant & s'ennuyant toujours, il reprit, après deux ans de courfes, le chemin de Bagdad. Il en étoit à peu de diftance, quand il vit un courier chargé d'aller lui apprendre la mort de l'aimable Fatime. Victime de fa douleur; une confomption qui en étoit la fuite venoit de l'enlever. Il exiftoit encore quelquefois à Bagdad une femme conftante, & Fatime l'avoit été jufqu'à fes derniers momens. Omar, comme frappé de la foudre à cette funefte nouvelle, fentit toute l'étendue de la perte qu'il venoit de faire. Son ame, engourdie par une profpérité continuelle, reprit fon énergie; Fatime

devenoit son plus grand bien depuis qu'il apprenoit sa mort. Ciel, s'écrioit-il, par quelle fatalité suis-je son meurtrier! Moi qui ne ferois pas de mal au moindre de mes esclaves, je cause la mort de la plus aimable des femmes! Fatime, toi qui ne respirois qu'amour & bienveillance! quoi! tu étois réservée à expirer de douleur à la fleur de ton âge! & c'est moi qui t'ai porté le coup mortel! j'aurois pu te conserver sans ce fatal voyage! Abudeneck, aurois-tu raison! Fatime a vécu, Fatime a fait le bien; mais Fatime étoit-elle créée pour le bonheur! L'éternel seul le fait! & moi j'ai tout perdu.

Abymé dans sa douleur, Omar revint chez lui rendre les derniers devoirs aux restes chéris de sa tendre victime; un mausolée superbe qu'il lui fit ériger, éternisa ses regrets. La mort de l'épouse d'Omar avoit paru un exemple rare aux habitans de Bagdad; mais la maniere dont il pleuroit sa perte fut bien plus surprenante pour eux; il se nourrissoit de douleur, il se complaisoit dans sa tristesse. Le bruyant Ali vint le trouver, non pour partager sa douleur, mais pour essayer de le rendre à lui-même.

Toujours seul, Omar, lui dit-il? Allons, quitte cette solitude. Par Mahomet, tu fais tout ce que tu peux pour te rendre malheureux. As-tu donc trouvé le bonheur, Ali, répondit Omar en soupirant?.... Quelle question! tiens, Omar, sans ma diable de goutte & ma toux, je ne troquerois pas avec le calife...... Eh, dis-moi, Ali, pourquoi cette

goutte & cette toux à ton âge?... Point de pourquoi, s'il vous plaît, répondit Ali en riant. Viens, Omar, suis-moi; je n'aime guere à me mêler des affaires d'autrui, mais je ne puis te voir plus long-tems dans cet état; tout Bagdad a vu tes regrets, mais il faut les finir.

Sans attendre de réponse, Ali entraîne son ami dans une assemblée composée de tous les élégans de Bagdad. On rioit, plaisantoit, chantoit; l'on étoit content, ou l'on paroissoit l'être: en fait de plaisir bruyant, l'apparence ressemble si fort à la réalité! Omar crut à celle-ci. Son cœur se réchauffa par les rayons du plaisir qu'il crut voir briller dans les yeux des convives; il avoua à son ami qu'il se trouvoit mieux, il se livra à ses cercles joyeux; & après y avoit été quelquefois, il embrassa Ali, & le remercia de lui avoir appris à jouir des biens de la vie; il forma aussi-tôt le projet d'avoir sa maison, & se crut enfin parvenu au bonheur.

Les cuisiniers François n'avoient pas encore le privilege exclusif de détruire la santé par la finesse de leurs ragoûts. Omar fit venir les siens de la cour des empereurs Grecs. Sa table fut ouverte; les fêtes se succédoient; son palais devint le temple de la sensualité, du bon goût, & la demeure de tous les désœuvrés & de tous les parasites de Bagdad. Omar jouissoit, se trouvoit heureux, parce qu'il n'avoit pas le tems de se reconnoître; mais il avoit des cuisiniers; il lui fallut des médecins; son sommeil étoit moins tranquille; il se levoit fa-

tigué, la tête pesante, embarrassée ; il commença à se douter que souvent il s'ennuieroit au milieu de cette bonne compagnie ; il devint spectateur quand ses convives mangeoient ; enfin il se surprit à bailler au milieu de leurs éclats de rire. Une nuit passée à violer la loi du prophête mit le comble à ses dégoûts & à ses maux, en y ajoutant les remords ; épuisé par cette débauche, que sa complaisance pour quelques jeunes seigneurs lui avoit fait faire, il se trouva mal à table ; un de ses amis voulut le secourir, il avala une grosse arête qui lui couta la vie. Tout Bagdad le pleura, parce qu'il étoit juge, & n'avoit jamais ni accepté de présent, ni opprimé le pauvre.

Inconsolable & anéanti par cet événement, Omar se seroit ôté la vie si cette mode eût régné à Bagdad comme elle regne à présent aux bords de la Tamise & du lac de Geneve. Le monde lui devint odieux ; son cœur étoit déchiré par l'idée affreuse d'être le meurtrier, quoiqu'involontaire, de la plus aimable des femmes & du meilleur des hommes ; incapable de s'étourdir encore, il allégua sa santé, ferma son palais, & partit pour une campagne peu éloignée de l'habitation d'Abudeneck. Omar fuyoit tous les mortels ; mais rencontrant un jour le philosophe, il ne put se refuser à l'air d'intérêt avec lequel Abudeneck parut le reconnoître ; il lui fit le détail de la vie qu'il avoit menée depuis qu'ils ne s'étoient vus. L'attention compatissante que lui prêtoit le sage, ranima un léger espoir dans son ame

affaiſſée par le mécontentement intérieur. Lorſqu'il eut fini ſon récit : viens demain chez moi, lui dit Abudeneck, nous tâcherons de ſoulager tes peines. Il le quitta en lui diſant ces mots, & Omar, plus content du ſage qu'à leur premiere entrevue, regagna auſſi ſa demeure. Un meſſager venoit d'y arriver pour lui annoncer que le brillant Ali, à la ſuite d'une fête, avoit emporté avec lui dans le tombeau la malédiction de cinquante créanciers réduits à la miſere, parce qu'il étoit mort inſolvable. Pour la premiere fois Omar ſentit le bonheur d'être riche, & béniſſant le tout-puiſſant de pouvoir redreſſer les torts de ſon ami, il s'engagea à payer pour lui, dormit d'un ſommeil plus paiſible, & ſe trouva le lendemain à l'heure preſcrite chez Abudeneck. J'ai réfléchi, lui dit celui-ci, à ce que tu me dis hier. Mais quel eſt donc, Omar, le plan de vie que tu t'es formé actuellement ? — Je prie les immortels, je prête & donne à l'indigent ; mais je me ſuis à charge à moi-même, & je déteſte mon exiſtence. — Cependant l'éternel t'a créé, Omar ; tes actions ſont écrites dans ſon livre de vie. Eh ! ſuis-je le maître de mes actions, s'écria Omar ? Moi qui ſouffre quand je vois ſouffrir le moindre de mes eſclaves, n'ai-je pas été la cauſe de la mort de deux êtres qui valoient mieux que moi ? Nous ſommes, dit Abudeneck, les créatures du tout puiſſant : béni ſoit le tout-puiſſant ! Oui, répondit Omar, je le bénis ; mais apprends-moi pourquoi je ne puis être heu-

reux ! Prive-toi pour jouir, Omar. Tu me l'as déja dit, répondit celui-ci, & je ne l'ai pas compris. Mes affaires me demandent, dit le philosophe ; mais ma petite fille te l'apprendra.

Omar avoit entrevu Rémire ; elle lui avoit paru une enfant jolie, pleine de grace, mais si jeune encore ! En vérité, dit-il, le philosophe abuse de ma confiance ! Me renvoyer à un enfant pour m'instruire ! Dans l'état où je suis elle ne pourra pas même me distraire. Il hésitoit s'il ne s'en iroit pas, quand Rémire vint au-devant de lui. Sans l'humeur qu'avoit Omar dans ce moment, il auroit été frappé de la franchise modeste, de l'élégance simple & propre qui distinguoit & ses manieres & son habillement ; elle étoit chargée par son grand-pere de retenir Omar à dîner. Il aura un convive peu agréable, dit Omar, qui desiroit s'en aller. Il ne le croit pas, répondit Rémire en riant ; viens, Omar, pendant qu'il est à ses affaires, parcourons mon petit jardin. L'ingénuité, les graces de Rémire rendirent à Omar sa complaisance ordinaire ; il la suivit dans le petit enclos qu'elle cultivoit ; il admira même avec plaisir l'ordre qui y régnoit, la variété des plantes & le goût de la distribution. Deux planches étoient dégarnies ; il faut les bécher, dit-elle ; si tu voulois m'aider, avant de nous mettre à table cela feroit fait. Il y consentit. Ce travail étoit nouveau pour lui, & lui parut amusant. Mais le soleil dardoit ses rayons ardens sur la tête des deux ouvriers.

Omar demanda s'il n'y avoit pas de source aux environs. Oui, dit Rémire; mais sans doute tu n'aurois pas le courage de boire avant d'avoir fini. Omar pria. Remire, avec le souris des graces, fut inexorable. Mais l'ouvrage fini, elle courut elle-même lui chercher dequoi se désaltérer. Tu bois avec plaisir, lui dit-elle d'un air malin! Jamais neƈtar ne me parut aussi bon que cette eau, répondit Omar, qui voyoit toujours un enfant dans Rémire. Allons, ajoute-t-il, nous rafraîchir sous l'ombre de ces trois palmiers. Pas encore, Omar, dit la jolie espiegle; je veux me promener, & tu en feras autant. Quel caprice, pensoit Omar; mais il céda à l'idée que l'enfance a ses singularités, & il accompagna Rémire malgré l'ardeur du soleil qui les brûloit tous deux. Elle lui montroit ses fleurs, lui en faisoit l'histoire, & paroissoit préférer celles dont la culture lui avoit coûté le plus de peine. Remarquant enfin qu'Omar n'en pouvoit plus de fatigue, elle le conduisit sous les palmiers. Nous y voici, lui dit elle, comment te trouves tu sous cette ombre? Dis-moi, Omar, la petite contradiction que tu as essuyée pour en jouir n'augmente-t-elle pas ton plaisir? Certainement, dit Omar du ton de la conviction, & je croirois, belle Remire. . . . . . L'arrivée d'Abudeneck interrompit Omar. Le philosophe sourioit en lui voyant l'air satisfait; le jeune homme avoua que le repos paroissoit délicieux après la fatigue. Bon, dit le philosophe! Continue, Omar, & tu apprendras à jouir. Comment, s'écria Omar, mes richesses,

mes femmes, la société, tout prendroit pour moi autant de charmes qu'en a cette ombre dans ce moment? Je n'en doute pas, mon ami, lui dit le sage, si tu suis nos conseils; ta maladie n'est point rare chez les riches, mais elle n'est pas incurable.

Mais, dit Omar, si tu dis vrai, si tu ne te moques pas de moi, apprends-moi donc comment je dois m'y prendre?

Comme Rémire t'a fait agir ce matin pour trouver cette ombre agréable. Souviens-toi, Omar, qu'il n'y a aucune jouissance sans privation. L'Eternel a fait de ce principe la base de notre existence, & notre plus grande volupté est une suite de cette loi; apprends, pour connoître le prix des jouissances, à sentir la peine des privations. Sache désirer sans impatience, & tu jouiras sans dégoût.

Le dîner servi, ils rentrerent. Une table proprement & simplement garnie de mets bien apprêtés sans être recherchés; une conversation agréable, & l'appétit qu'Omar avoit gagné, lui firent paroître le dîner préférable aux festins les plus somptueux des califes; il avoua qu'il n'avoit jamais été aussi content; on le somma de revenir de tems en tems; il le promit, & tint parole.

Jusques-là Rémire & Omar s'étoient vus comme amis, s'étoient regardés librement, s'étoient parlé sans gêne, ils s'étoient même serré amicalement la main; mais Abudeneck remarqua que depuis quelque tems Rémire baissoit les yeux en présence d'Omar, & que celui-ci

parloit moins en présence de Rémire. Il les laissa seuls un jour ; la conversation cessa ; ils avoient trop à se dire pour pouvoir s'expliquer. Omar tombe tout-à coup aux pieds de Rémire, prend sa main, balbutie, & la conjure de deviner ce qu'il n'ose lui dire. Rémire émue veut qu'il se leve. Il craint de l'avoir offensée, demande en tremblant un baiser pour gage de son pardon. Prête à l'accorder, elle le repousse tout-à-coup, Omar oubliant les leçons du sage, prie, supplie, se fâche même de ce qu'il appelle un caprice. Tu me fais tort, Omar, lui dit doucement Rémire ; je te connois, je t'aime, je n'ose te contenter. Omar murmuroit, Rémire sourioit ; l'arrivée de son grand-pere mit fin à la scene rapide, mais énergique, qui venoit de les éclairer sur leurs sentimens.

A table on parla de différens sujets. On sait que les grands font bien des choses dont on s'étonne ; entr'autres, dit le vieillard, les étrangers ne peuvent assez admirer les superbes allées qui entourent Bagdad, & maudire l'affreux pavé qu'il y a dans la ville. Par exemple, Omar, je ne passe jamais devant ton palais, même en plein jour, que je ne m'y démette un pied. Omar, occupé de Rémire, ne répondoit que par monosyllabes, & point à la question. Qu'as-tu, lui dit le philosophe ? Omar soupiroit, baissoit les yeux, & avoua ce qui s'étoit passé. Le bon vieillard rit, les regarda, & caressa Rémire en la remerciant de l'éducation qu'elle donnoit à Omar. Rémire te mene bien, lui dit-il, c'est d'elle seule que tu dois

dépendre. Dans ce cas, lui dit l'aimable fille, quand tu auras fait réparer la rue où est ton palais, je t'accorderai cette récompense. Omar vole à Bagdad, obtient la permission du calife & les applaudissemens de toute la ville; se met à la tête des travaux, oublie sa tristesse, s'occupe, compte les heures, les minutes, revient après deux mois, obtient un baiser de Rémire, & avoue n'avoir jamais eu autant de plaisir. Il en demanda un second, il fallut le mériter. Ce ne fut que trois ans après le premier aveu qu'il obtint Rémire pour femme. Elle lui apprit à jouir de tout sans satiété. Dix années d'union avec Rémire n'avoient point ralenti son amour; elle possédoit l'art de le ranimer. Prive-toi pour jouir mieux, disoit-elle. Il suivit ses conseils, & fut heureux.

(*Mercure de France.*)

Lettre aux auteurs du Journal encyclopédique *sur l'extrait qu'ils ont donné d'un ouvrage publié l'année derniere.*

J'ai lu, Messieurs, avec la plus grande sensibilité, le jugement avantageux que vous avez porté dans votre Journal (*), de mes *Commentarii de limite Galliæ*, & toutes les choses flat-

(*) *Esprit des Journaux*, *Juin*, 1785, pag. 104—114.

teuses

reuses pour moi dont vous l'avez accompagné. Je vous en suis d'autant plus obligé, que je considere les éloges que vous me donnez, comme un encouragement à les mériter, & à marcher sur les traces que vous avez bien voulu m'indiquer.

Je ne saurois, Messieurs, vous témoigner ces sentimens d'une maniere plus digne de vous & de moi, qu'en vous mettant en mesure de prévenir les explications arbitraires qu'on pourroit faire d'un passage que vous avez extrait de ma dissertation. Il concerne les révolutions que la ville & le port de Dunkerque ont éprouvées depuis la paix d'Utrecht : vous m'y faites dire » que la guerre de 1756 releva les » fortifications (de cette ville), mais que la » paix de 1763 les abattit de nouveau, & » qu'*alors* les Anglois *eurent* à Dunkerque même un commissaire destiné à veiller à l'ob» servation de ce dernier traité. « Il me semble, Messieurs, que la phrase françoise, *alors les Anglois eurent*, &c. ne rend pas les mots latins *de hinc substitit*, &c. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle n'exprime pas ce que j'ai cru devoir observer : c'est qu'après la paix de 1763, il resta à Dunkerque, *substitit Dunkerkæ*, un commissaire Anglois chargé du soin de surveiller les travaux de ce port.

Cette remarque, en ne la considérant que dans un point de vue littéraire, ne pourra que vous paroître excessivement minutieuse & pédantesque; mais vous la trouverez vraiment importante, si vous voulez bien pressentir les in-

ductions qu'on pourroit tirer de la phrase : *Alors les Anglois eurent*, &c.

La premiere qui se présente, c'est que les Anglois n'ont obtenu que par la paix de 1763 le droit de faire surveiller les constructions que la France entreprendroit au port de Dunkerque. Or, rien ne seroit plus faux que cette supposition.

Ouvrez, Messieurs, le traité de triple alliance, conclu le 4 janvier, entre la France, la Grande-Bretagne & la Hollande : vous y trouverez à la suite de l'article IV, une *Explication touchant le canal & les écluses de Mardick* : cette explication finit par ces mots : » Quand » ce traité sera ratifié, le roi de la Grande-» Bretagne, & les seigneurs Etats-Généraux » des Provinces-Unies pourront envoyer des » commissaires sur les lieux pour être témoins » oculaires de l'exécution de cet article. «

Cette stipulation fut religieusement exécutée en 1717, & les procès-verbaux furent signés de la part de l'Angleterre, par MM. Armstrong & Lascelles; le bâtardeau qui fermoit le port de Dunkerque ayant été emporté quelque tems après, par l'impétuosité des flots, le Sr. Lascelles revint dans cette ville & y séjourna. Il reprit en 1722, sa qualité de commissaire, ayant à faire cesser quelques travaux que l'industrie des citoyens avoit entrepris. Il revint en 1727, avec le Sr. Armstrong pour la même raison, & ils signerent conjointement deux procès-verbaux dressés en 1728 & 1730.

Ils furent relevés par un Sr. Day, & celui-ci étant reparti en 1740, le ministere britan-

nique chargea de ses fonctions un ancien capitaine de vaisseau, retiré depuis long-tems à Dunkerque, nommé de Laye, mais qui ne déploya point son caractere, n'ayant pas eu de fonctions à remplir. Il se trouva dans cette ville en 1744, quand l'ordre d'en faire sortir tous les Anglois y fut donné.

Après la paix conclue à Aix-la-Chapelle en 1748, les Anglois userent de nouveau de la faculté qui leur avoit été accordée par la triple alliance. On se rappelle encore à Dunkerque l'arrivée de M. le Bret, qui parut en 1753 dans cette ville pour visiter l'état du port.

Vous voyez, Messieurs, que depuis l'année 1717 jusqu'au commencement de la guerre de 1756, les Anglois ont envoyé & entretenu à Dunkerque cinq commissaires différens, & qu'ainsi l'on auroit très-grand tort de rapporter à la paix de 1763 l'obligation contractée par la France de souffrir les visites du port de Dunkerque par des commissaires britanniques; obligation résultante du traité de 1717, & qui a simplement continué de *subsister* après celui de Paris.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien rendre cette lettre publique. Elle n'apprendra rien de nouveau à la plupart de vos lecteurs; mais si elle en peut préserver un seul d'une erreur fâcheuse, votre but, qui n'est que d'instruire, sera rempli.

J'ai l'honneur d'être, &c.

H. PFEFFEL, *fils*.

A VERSAILLES, le 3 janvier 1786.

Eloges de M. Wargentin, M. le comte de Milly, & M. de Cassini; par M. le marquis de Condorcet.

Nous avons annoncé ces trois éloges, lus à la rentrée de l'académie des sciences par son illustre secrétaire (*) : nous allons en donner un précis où nous ne ferons qu'abréger les phrases de l'auteur, sans louanges ni réflexions. La meilleure maniere de louer les écrivains supérieurs, c'est de les citer. Nous dirons seulement que, dans ces éloges, comme dans tous les ouvrages de M. le marquis de Condorcet, on trouve non-seulement les lumieres du philosophe & les talens de l'écrivain, mais encore un sentiment profond d'amour pour l'humanité & pour la vérité, qui se communique aux lecteurs & leur fait aimer les savans en leur inspirant du respect pour les sciences.

Eloge de M. Wargentin.

M. Wargentin, né à Stockholm, y est mort le 1er. septembre 1783, âgé de 66 ans. Il étoit secrétaire de l'académie des sciences de Suede, & associé étranger de celle de Paris.

L'astronomie lui doit une découverte impor-

(*) Journal de *Janvier*, 1786, page 280 & suiv.

tante, celle des équations empyriques des satellites de Jupiter. Les astronomes, qui considerent les mouvemens des corps célestes comme circulaires & uniformes, ont nommé *équation*, la loi réguliere suivant laquelle les mouvemens d'une planete s'écartent de cette hypothese; ils ont nommé *équations empyriques* celles qui sont déterminées par une certaine méthode.

M. Wargentin étoit membre d'une commission chargée de rassembler tous les détails relatifs à la population de la Suede, à la durée de la vie des hommes, à l'influence des différentes causes de mortalité, à la connoissance exacte de la culture & des productions, en un mot à tous les objets d'économie politique faits pour l'être dans tous les pays. On doit former des vœux pour que cet établissement, honorable à la Suede qui en a donné l'exemple, soit imité par les autres peuples, & assure enfin, à des connoissances dont dépend essentiellement le bonheur des hommes, une base à la fois moins incertaine & plus précise.

Le désintéressement de M. Wargentin ne lui avoit permis de s'occuper ni de sa fortune, ni de celle de sa famille, & sur la fin de sa vie, il éprouva des inquiétudes pour ses enfans; il sentit que l'homme isolé, & dégagé de tout lien, a seul la liberté de se livrer sans réserve à ce que l'élévation de son ame lui inspire. Il eut des remords ou du moins des regrets de l'avoir porté trop loin. Heureusement l'amitié de ses confreres avoit tout réparé. Peu de tems avant sa mort, il apprit que l'académie lui avoit accordé une gratification sur les fonds dont elle dispose & sollicitoit auprès du gouvernement une pension pour ses enfans; à peine pouvoit-il encore faire entendre quelques sons, mais la joie que lui ins-

pira cette nouvelle ranima ses traits, que l'approche de la mort avoit effacés, & il expira en jettant sur ses enfans, qui pleuroient autour de lui, un regard tendre & serein, dont aucune amertume n'empoisonnoit plus la douceur.

L'académie de Suede lui a fait frapper une médaille, honneur qu'elle ne rend qu'à ses membres les plus illustres.

Eloge de M. le comte de Milly.

Nicolas Christiern de Thy, comte de Milly, des académies de Madrid & de Harlem, associé libre de celle des sciences, naquit le 18 juin 1728, d'une famille du Beaujolois ancienne & illustre.

Il suivit, comme ses ancêtres, le parti des armes. N'ayant qu'une fortune médiocre, il ne pouvoit porter ses espérances au dessus de l'avancement tardif & borné que l'on peut attendre du tems & des services.

Après la bataille de Minden, il entra au service de M. le duc de Vittenberg, allié de la France; & en moins d'une année, il devint colonel, adjudant-général, chambellan & chevalier de l'aigle-rouge; mais ce qui fut plus important pour le bonheur du reste de sa vie, la fin de la guerre & le loisir dont jouissent si paisiblement dans les cours ceux que l'intrigue n'y occupe pas, permirent à son amour pour les sciences de se développer & de s'exercer. Le goût des arts & le désir de servir l'humanité le conduisirent à l'étude de la chymie.

On ne doit pas attendre d'un homme qui, depuis 14 ans jusqu'à plus de 40, a vécu dans les garnisons, dans les camps & dans les cours, ces grands ouvrages qui ne peuvent être que le

fruit d'un travail conftant & fuivi, & qui exigent qu'on foit accoutumé dès l'enfance à fe rendre maître de fon tems, à dominer fes paffions & fes goûts, à déployer toutes fes forces: auffi, lorfque M. de Milly a donné fes recherches fur l'activité des diffolvans auxquels on imprime un mouvement rapide & continu, fur l'application de cette idée aux effets médicinaux des bains, fur l'acidité de l'air fixe, alors peu connue & même conteftée, fur la nature du fluide aériforme qui fe dégage des pores du corps humain lorfqu'il eft plongé dans l'eau, fur l'emploi d'une chaleur graduée & foutenue dans l'analyfe animale & végétale, fur les couleurs que les préparations de platine peuvent fournir à la peinture, enfin fur la revivification des chaux métalliques par l'électricité, il eût été injufte de fe plaindre qu'il fe bornât à préfenter de fimples effais, & on a dû applaudir aux vues ingénieufes & utiles que ces effais renferment.

M. de Milly avoit du goût pour ce qu'on appelle des fecrets. Sans doute il n'eft pas impoffible qu'il en exifte entre les mains des adeptes de réels & même de très-utiles; mais le nombre des fecrets imaginaires furpaffe tellement celui des autres, qu'il eft prefqu'auffi dangereux de vouloir s'inftruire par la connoiffance de ces fortes de procédés que de chercher à s'enrichir en mettant à la loterie.

Avide de connoiffances & prompt à embraffer tous les moyens d'en acquérir, il avoit voulu être admis dans toutes les fociétés où il pouvoit efpérer de trouver quelques lumieres, & fur-tout dans celles qui, faifant profeffion d'une doctrine fecrete, excitent une curiofité plus vive.

Il s'étoit attaché particuliérement à cette fociété dont l'origine eft inconnue, ou du moins

obscurcie par des fables, qui, répandue dans l'Europe depuis plusieurs siecles, tantôt ignorée & tantôt l'objet d'une curiosité inquiete, a essuyé souvent des persécutions, sans avoir jamais mérité des reproches, qui, en cherchant à cacher le véritable esprit de son institution sous un langage bizarre & sous une foule de cérémonies burlesques, a cependant toujours compté des sages parmi ses membres, qui, enfin, ne se faisant connoître au dehors que par des actions de bienfaisance, eût mérité peut-être que la calomnie respectât ses mysteres.

M. le comte de Milly vivoit dans le monde, & il y étoit aimé. Doux, complaisant, facile, ayant même autant de galanterie qu'on peut en avoir sans être frivole, c'étoit seulement dans la société des savans qu'il laissoit appercevoir quelques traces d'une susceptibilité très-délicate; mais il avoit assez d'empire sur lui-même pour revenir sans peine, & soumettre à la raison les foiblesses d'un amour-propre d'autant plus sensible, mais aussi d'autant plus excusable, que, dans le peu de tems qu'il avoit consacré aux sciences, il n'avoit pu acquérir ces titres éclatans qui élevent au dessus de l'opinion une ame avide de renommée.

Né avec un tempérament robuste, & s'étant assujetti au régime pythagoricien dans toute sa rigueur, M. le comte de Milly paroissoit devoir se promettre une longue carriere; cependant nous l'avons perdu le 17 septembre 1784, à l'âge de 56 ans seulement; mais c'étoit sur lui-même qu'il faisoit l'expérience des différens remedes qu'il avoit appris ou découverts. Sa constitution n'a pu résister à ces épreuves, & il a été sa victime de sa bonne foi, qualité bien rare dans ceux qui s'occupent à chercher ou à employer des secrets;

aussi a-t-il mérité par cette bonne foi & par son désintéressement, qu'on ne le confondît pas avec une classe d'hommes dont ses connoissances & ses qualités morales le séparoient également.

Si ceux qui l'ont peu connu étoient tentés de lui faire à cet égard quelques reproches, l'estime dont il jouissoit parmi nous suffiroit pour en laver sa mémoire. On sait que, depuis son institution, l'académie n'a cessé d'opposer un zele infatigable à toutes ces merveilles si sagement couvertes, par leurs premiers inventeurs, des voiles du mystere, & qu'elle a regardé constamment le soin de s'élever contre elles & d'en détromper le public comme un de ses premiers devoirs, comme un moyen de servir à la fois les sciences & l'humanité.

Eloge de M. Cassini de Thury.

César-François Cassini de Thury, noble Siennois, maître des comptes, directeur de l'observatoire, de la société royale de Londres, de l'institut de Bologne, des académies de Berlin & de Munich, pensionnaire & astronome de l'académie des sciences, naquit à Paris le 17 juin 1714, de Jacques Cassini & de Susanne-Françoise Charpentier de Charmoi.

Quoique la famille de M. Cassini, connue depuis plusieurs siecles en Italie, fût comptée parmi les familles sénatoriales de Sienne dès le tems du cardinal Cassini, archevêque de cette ville en 1426, & qu'elle ait eu un second cardinal dans la promotion de 1712, c'est aux sciences qu'elle doit sa principale illustration. Le nom de Dominique Cassini sera long-tems cité parmi ceux dont s'honore un siecle fécond en hommes de génie; & ce qui est sans exemple dans notre

histoire, M. le comte de Caſſini, fils de M. de Thury, eſt le quatrieme académicien en ligne directe de cette famille, qui depuis 1669 a conſtamment & ſans interruption donné des aſtronomes à l'académie.

Le nom de Caſſini impoſoit, pour ainſi dire, au jeune Thury l'obligation d'étudier l'aſtronomie, & de ſe rendre digne de ſuccéder à ſon pere à l'obſervatoire, comme parmi nous. M. Maraldi, éleve & neveu de Dominique Caſſini, voulut ſe charger de diriger les premieres études de ſon petit-fils, & ſes ſoins, aidés des heureuſes diſpoſitions de M. de Thury, eurent un ſi heureux ſuccès, qu'ayant à peine 10 ans, il calcula les phaſes de l'éclipſe totale de ſoleil qu'on attendoit pour l'année 1727. En 1735, il fut reçu à l'académie comme adjoint ſurnuméraire, à l'âge de 21 ans. Son pere y avoit été admis beaucoup plus jeune, à 17 ans ſeulement. On peut croire que dans ces adoptions en quelque ſorte prématurées, l'académie avoit compté pour quelque choſe le nom de Caſſini, & que dans l'empire des ſciences, comme ailleurs, une naiſſance illuſtre peut applanir tous les chemins; mais ſi dans cette carriere ce mérite étranger aide quelquefois au talent, du moins il ne peut diſpenſer d'en avoir, & il ſeroit à déſirer qu'on pût en dire autant des avantages que la naiſſance procure dans d'autres états.

Les premiers travaux de M. Caſſini eurent pour objet la vérification de la méridienne qui paſſe par l'obſervatoire. Il travailla d'abord avec ſon pere, & enſuite avec M. l'abbé de la Caille. Cette méridienne avoit été tracée par Dominique Caſſini. Son fils & Picard avoient eu part à ce travail; mais les valeurs qu'ils avoient trouvées pour les degrés du méridien en France &

pour le degré de longitude pris à Paris, tendoient à faire regarder la terre comme alongée, tandis que les expériences du pendule, la mesure d'un degré de longitude, faite près du pôle, conduisoient à supposer à notre globe une forme applatie, la seule qui pût s'accorder avec la théorie newtonienne. Il paroissoit donc nécessaire de vérifier de nouveau les anciennes mesures, & sur-tout celle de la base, quoiqu'exécutée par Picard, puisque toutes les autres en dépendoient. MM. Cassini s'en chargerent, y découvrirent une erreur de quelques toises; & Jacques Cassini, après avoir long-tems combattu contre l'applatissement de la terre, eut le mérite d'avoir contribué à détruire la seule objection raisonnable qu'on pût opposer à cette opinion.

En même-tems que les astronomes vérifioient, corrigeoient toutes ces mesures, ils prolongeoient à l'orient & à l'occident de Paris la perpendiculaire à la méridienne. On avoit aussi formé le projet de faire une description géométrique de la France. Le jeune Cassini s'occupa de ces travaux avec toute l'activité de son âge. Il conçut le plan plus étendu de ne pas borner cette description à la détermination des points des grands triangles qui devoient embrasser toute la surface du royaume, mais de lever le plan topographique de la France entiere, de déterminer par ce moyen la distance de tous les lieux à la méridienne de Paris & à la perpendiculaire à cette méridienne. Jamais on n'avoit formé en géographie une entreprise plus vaste & d'une utilité plus générale. C'étoit en effet un préliminaire absolument nécessaire pour parvenir à une connoissance approfondie & détaillée de la France. On ne se bornoit pas à marquer sur la

carte tous les objets, même jusqu'à des chaumieres isolées : on devoit y figurer les terreins autant qu'il étoit possible de le faire par de simples hachures. Ces cartes ainsi exécutées devenoient une espece de cadre dans lequel toutes les connoissances particulieres, tous les détails sur l'élévation des terreins, la pente & la direction des eaux, sur l'histoire-naturelle, sur les productions des phénomenes de l'atmosphere, sur la population & l'histoire-naturelle de l'homme, les limites même des coutumes, des différentes administrations, des loix de finance ou de commerce, venoient se ranger dans un ordre méthodique qui permettoit d'en mieux saisir l'ensemble, d'en tirer des conclusions plus exactes. Cette base une fois donnée, si on se proposoit d'acquérir une idée générale & exacte de la France, ou d'une de ses provinces, la partie du travail la plus pénible, la plus dispendieuse, devoit se trouver toute préparée.

Une entreprise si utile, mais en même-tems si difficile, exigeoit de la part du gouvernement des secours extraordinaires, & M. Cassini en obtint sans peine.

Le feu roi, qui avoit appris la géographie dans son enfance, du célebre Guillaume Delisle, avoit conservé pour cette science un goût assez vif ; d'ailleurs, il n'en est point d'une utilité plus immédiate dans la plupart des opérations du gouvernement, & dont le besoin se fasse plus sentir à presque tous les instans. Elle a même encore l'avantage non moins grand de rendre plus facile l'acquisition de toutes les connoissances qui peuvent être nécessaires aux princes. Mais, malgré l'intérêt constant que le roi prenoit à cette entreprise, M. de Séchelles crut devoir supprimer les fonds que ses prédécesseurs avoient ac-

cordés. Le roi, qui aimoit M. Caſſini, voulut ſe charger de lui annoncer lui-même cette nouvelle fâcheuſe. *Sire*, lui dit M. Caſſini, *que votre majeſté daigne dire ſeulement qu'elle voit avec peine la ſuſpenſion de cette entrepriſe, & qu'elle en déſire la continuation : je me charge du reſte.* Le roi y conſentit, mais en plaiſantant M. Caſſini ſur l'inutilité de cette marque d'intérêt : car ce prince, après plus de 30 ans de regne, ne connoiſſoit pas encore toute la force de l'influence que l'opinion du monarque a ſur les courtiſans.

Cependant M. Caſſini forma le plan d'une compagnie qui ſe chargeroit de faire les avances, & qui devenue propriétaire de l'entrepriſe, retireroit ſes fonds ſur la vente des cartes. Le mérite de rendre l'activité à un travail dont le roi regrettoit la ſuſpenſion, & l'avantage d'acquérir le droit de lui parler d'un objet qui lui étoit agréable, déterminerent pluſieurs courtiſans à entrer dans cette compagnie ; quelques citoyens ſe joignirent à eux dans la vue de contribuer au ſuccès d'un ouvrage utile. L'entrepriſe ſe continua ſous cette nouvelle forme avec plus de rapidité & de méthode. Bientôt le gouvernement accorda quelques encouragemens. Différentes provinces contribuerent à la dépenſe, & M. Caſſini a eu la conſolation de voir terminer preſque entiérement un travail ſi étendu, & d'en devoir à lui-même preſque tout le ſuccès.

Il profita de la guerre de 1741 pour étendre ſes cartes à la Flandre, & vérifier la meſure du degré faite par Snellius. C'étoit la premiere que les occidentaux euſſent oſé tenter ; & ce travail, joint à la découverte de la loi de la réfraction, avoit immortaliſé avec juſtice le nom du ſavant Hollandois. Cette meſure étoit cependant très-fautive ; l'erreur paroiſſoit de près de 2000 toi-

ses sur un degré, & il étoit curieux de savoir quelle avoit pu en être la cause. M. Cassini trouva qu'il falloit l'attribuer presque uniquement à l'erreur qui avoit été commise dans la détermination de la différence de latitude des deux points dont Snellius avoit mesuré la distance.

Il embrassa uniquement dans sa carte de Flandre le terrein que les armées françoises avoient occupé; &, comme il le disoit lui-même, où s'arrêterent les conquêtes du roi, là s'arrêterent les opérations de son astronome.

En 1761, M. Cassini fit un voyage en Allemagne. Il avoit pour objet de prolonger jusqu'à Vienne la méridienne de Paris, d'unir les triangles de la carte de France à des points pris en Allemagne, de préparer les moyens d'étendre à ce vaste pays le plan qu'on avoit suivi pour la France, & d'établir ainsi successivement pour toute l'Europe une uniformité utile en elle-même, & glorieuse pour la nation qui avoit donné l'exemple.

L'empereur François, l'impératrice-reine, les princes de la maison de Baviere, les margraves de Bareith & de Bade, les souverains ecclésiastiques de cette partie de l'Empire, sentirent tous également l'utilité du projet de M. Cassini; tous s'empresserent d'y concourir. Il étoit à Vienne le 6 juin 1761, jour du passage de Vénus; le tems ne lui permit d'en observer que la sortie; cependant le soleil paroissoit par intervalles, & M. Cassini eut la facilité de faire quelques observations, d'en expliquer l'objet, & d'en développer la méthode à l'archiduc Joseph, qui étoit venu de Laxembourg pour assister à l'observation du passage de Vénus. M. Cassini se rappelloit avec plaisir dans ses dernieres années cette circonstance de sa vie. Ce souvenir sembloit lui

faire contempler avec un intérêt plus vif les efforts heureux & soutenus de ce prince pour rendre à la patrie les hommes & les biens que d'antiques abus lui avoient enlevés, détruire les obstacles que les préjugés & l'ignorance avoient opposés aux progrès de l'industrie & des lumieres, à l'instruction comme au bonheur du peuple, & rétablir les habitans de ses vastes états dans ces droits naturels de l'homme, dont l'intolérance & la tyrannie féodale les avoient privés trop long-tems.

Enfin M. Cassini, toujours occupé de la perfection de son grand ouvrage, profita de la derniere paix pour proposer de joindre à quelques points pris sur la côte d'Angleterre ceux qui avoient été déterminés sur celle de France, & lier ainsi sa carte générale de ce royaume à la carte des isles britanniques, de même qu'il l'avoit déja liée à celles des Pays-Bas & de l'Allemagne. Le roi d'Angleterre a bien voulu approuver ce plan.

Si l'on se représente les détails immenses qu'exigeoit la direction d'une telle entreprise; si on songe aux voyages longs & souvent pénibles qui se multiplioient d'autant plus pour M. Cassini, qu'il ne s'étoit reposé sur personne des déterminations les plus importantes; si on observe enfin qu'un travail de ce genre, souvent presque purement méchanique & toujours minutieux, fatigue, dégoûte, & semble ne devoir laisser à l'esprit aucune activité pour d'autres travaux; on sera tenté de croire que la direction de la carte de France a dû occuper toute la vie de M. Cassini, & on jugera en même-tems, qu'en se bornant à ce seul ouvrage, il auroit encore assez bien rempli sa carriere, & mérité la reconnoissance de son pays comme celle des savans; mais

il fut de plus un astronome très-laborieux.

Non-seulement il a publié dans nos mémoires une suite presque complette de ces observations que le ciel présente chaque année, dont chacune, prise en elle-même, est sans doute peu utile aux progrès de la science, & n'exige, pour être bien faite, que de l'attention & l'habitude d'observer, mais dont l'ensemble est nécessaire à la perfection des théories astronomiques, ou peut servir de base à des théories nouvelles (c'étoit un devoir que lui imposoit le titre de directeur de l'observatoire;) il a traité encore séparément plusieurs des questions fondamentales de l'astronomie.

Pendant plus de 50 ans il a cultivé cette science, dans un tems que la mesure des degrés du méridien, deux passages de Vénus sur le soleil, si importans pour nous en apprendre la distance, une disparition de l'anneau de Saturne, l'application du calcul aux perturbations des planetes & aux mouvemens de l'axe terrestre, l'introduction des méthodes analytiques dans les questions astronomiques, la découverte de plus de cometes qu'on n'en avoit observé depuis l'origine des sciences, enfin celle d'une nouvelle planete, rendent une des époques les plus brillantes de l'astronomie, qui, par l'invention des lunettes achromatiques, & de plusieurs instrumens, acquéroit dans le même tems des moyens nouveaux d'étendre les observations & de les faire avec plus d'exactitude; & il est peu de ces objets si intéressans pour cette science, sur lesquels M. Cassini n'ait été utile par ses observations ou par ses recherches.

Il étoit d'un caractere franc & ouvert; son ame paroissoit inaccessible à la haine; mais il étoit très-sensible à l'amitié, & son penchant

sembloit le porter de préférence vers les hommes dont il se seroit éloigné, s'il avoit pu connoître ce sentiment pénible que la supériorité des talens ou de la réputation réveille trop souvent. Il jouissoit du succès des autres, non avec cette fierté noble d'un homme qui compte sur ceux qu'il mérite, ou qui a le courage de s'en passer, mais par un sentiment naturel, par l'effet d'un premier mouvement, & sans aucun retour sur lui-même. L'existence d'un nouveau talent, une nouvelle couronne qu'un de ses confreres ajoutoit à sa gloire, étoient pour lui une jouissance nouvelle, & le plaisir naïf & pur qu'il éprouvoit alors, se peignoit dans ses regards & dans sa contenance.

M. Cassini eut des liaisons dans différentes classes de la société, & ne fut déplacé dans aucune. Estimé des magistrats, ses confreres par sa probité, il étoit cher à ses confreres académiciens par sa simplicité & sa douceur. Quoiqu'admis dans la familiarité des grands, il sut conserver leur estime. On lui a reproché d'avoir trop cherché peut-être à s'approcher d'eux. En effet, l'espece de domination qu'ils aiment à exercer sur les occupations, sur les sentimens même de ceux qu'ils nomment leurs amis, semble incompatible avec cette liberté & cette indépendance dont la perte enleve au talent la moitié de ses forces & de ses ressources. Plus la raison nous a convaincus de l'égalité primitive que la nature a mise entre les hommes, plus elle nous fait une loi d'éviter l'intimité de ceux que l'opinion a placés trop au-dessus de nous. Il est d'ailleurs difficile, en formant ces liaisons, d'échapper au soupçon de partager les motifs de vanité ou d'intérêt qui engagent les hommes ordinaires à en braver les inconvéniens & le danger; mais du

moins elles n'ont valu à M. Cassini ni fortune, ni places, ni titres, & cette exception à l'usage est trop rare, pour qu'il puisse avoir besoin d'apologie.

On doit sans doute respecter le philosophe qui sait éviter ces liaisons à la fois si séduisantes & si dangereuses; cependant, si tous ceux qui ont des lumieres avoient le courage ou la prudence de s'y refuser, ce seroit un malheur & pour les sciences, & pour les grands eux-mêmes, & surtout pour ceux sur le sort desquels les grands ont de l'influence. Il ne faut donc pas blâmer les savans qui imiteroient à cet égard M. Cassini, pourvu toutefois qu'ils n'oublient point que, pour être exempts de tout reproche, ils doivent imiter aussi son désintéressement & sa modestie.

Au mois d'août 1784, M. Cassini fut attaqué de la petite vérole, à laquelle il succomba le 4 septembre.

(*Journal* de Paris; *Journal encyclopédique.*)

Originalité Angloise.

L'AUTEUR anonyme d'un ouvrage piquant, imprimé à Edimbourg, sous le titre de *The lounger*, vient d'examiner d'une maniere originale & plaisante, l'interminable question de la préférence des anciens sur les modernes. Laissant à part la fausse érudition, l'entêtement de secte, & les longueurs métaphysiques, voici comment il présente sa propre opinion. Il est à observer que dans cette satyre, il a particuliérement en vue les usages & les mœurs de l'Angleterre.

» Suivant les frondeurs, dit-il, toutes les sciences touchent à leur déclin, les arts rétrogradent, les grandes vertus sont anéanties, & il ne reste plus de moralité dans les actions humaines. Même dégénération au physique; la stature de l'espece humaine s'est rabougrie, la vigueur corporelle a diminué, les saisons sont devenues plus irrégulieres, la terre a perdu de sa fertilité & le soleil de sa chaleur.

» J'accorde que la musique ne transplante plus les forêts comme la lyre d'Orphée, que le feu roi de Pologne, qui de ses mains cassoit un fer à cheval, n'étoit qu'un embryon auprès d'Hercule, que les cygnes ne chantent plus, enfin que nos gâteaux ni nos pâtés n'approchent pas de ceux de l'antiquité; mais à tous autres égards, les modernes peuvent soutenir avantageusement la comparaison.

» Autrefois, lorsqu'il s'agissoit de nuire, on avoit la brutalité d'aller droit à son but; si un homme en vouloit à son voisin, il le frappoit sans détour, mettoit le feu à sa maison, immoloit sa femme & ses enfans. Maintenant, cette rusticité a changé pour le mieux. On ne voit plus de bêtes féroces dans la société. Votre ennemi se présente à vous dans la contenance d'un ami : il vous accable de politesses en votre présence, & se contente de vous diffamer lorsque vous avez tourné le dos. Si vous êtes dans le besoin, on vous prête honnêtement de l'argent à gros intérêts, & l'on vous fait enfermer lorsque vous négligez de vous acquitter.

» Avez-vous commis quelqu'insulte de la premiere gravité, comme de marcher dans la rue sur le pied d'un gentilhomme, comme de le troubler dans ses têtes-à-têtes avec votre femme, il vous fait part de ses intentions amicales, avec

la plus grande civilité ; il vous reconnoît pour un homme d'honneur, & en conséquence, il vous invite à recevoir deux balles dans la cervelle.

» Certainement les anciens étoient très-inférieurs aux modernes dans tout ce qui concerne le bon goût & les belles manieres. Le rafinement de goût parmi nous se manifeste particuliérement dans un mépris poli pour toutes les productions nationales, & dans une généreuse admiration de tout ce qui vient de l'étranger. Un gentilhomme Anglois, bien élevé, doit n'appartenir à aucun pays ; il doit réunir en sa personne les caracteres de sept ou huit nations, parler & s'habiller à la françoise, chanter à l'italienne, imiter l'indolence d'un Espagnol, l'intempérance d'un Allemand ; il doit avoir une maison en style grec, ses offices en style gothique, & un ameublement chinois. Pareillement, il doit se préserver de toute partialité de religion, ne pas préférer Confucius à Brama, Mahomet à Jesus-Christ, & se piquer d'indulgence pour toutes les opinions.

» Combien l'esprit des Grecs & des Romains étoit différent ! Servilement attachés à leurs coutumes, ils dédaignoient les étrangers ; & que pouvoit-on attendre de nations assez *barbares* pour prodiguer elles-mêmes cette épithete aux autres peuples ?

» On a beaucoup célébré le patriotisme des anciens ; mais en examinant la chose de bien près, on découvre l'exagération de ces éloges. Il est vrai qu'on rencontre parmi eux des individus d'une grande vertu publique ; cependant jamais cette vertu ne fut répandue, comme elle l'est chez nous dans tout le corps du peuple. Les porteurs de chaise & les fiacres de Rome &

l'Athenes étoient d'une déplorable ignorance sur es affaires d'état. On ne voyoit dans ces capiales pas un club pour la réforme de la constiution. Les charpentiers, ni les maçons; les corlonniers, ni les tailleurs ne se mêloient de coriger le gouvernement.

» Qu'a de si extraordinaire l'exemple de Thénistocle & d'Aristide, tous deux ennemis jurés, x se réconciliant lorsque la patrie fut menacée ar les Perses? N'avons-nous pas des hommes l'état qu'on a vu un jour se déchirer, se regarer mutuellement comme des monstres, & le endemain s'unissant pour le bien public, & se rodigant les plus sinceres témoignages de l'estime & de la vénération. *Decius*, il est vrai, se lévoua pour son pays; quelques-uns de nos géiéraux ont sacrifié leur armée entiere par pur esrit de patriotisme.

» Voyez d'ailleurs dans tous les papiers-nouelles, le registre toujours plein des inventions, es découvertes, des merveilles de toute espece ans les sciences & dans les arts. Voyez le plus oble de tous, celui de guérir, parvenu à un l degré de perfection, qu'un de mes amis, en uilletant l'autre jour les bills de mortalité, y ouva qu'une foule de personnes avoient choisi, our mourir, précisément les maladies auxquelles on a appliqué les plus infaillibles spécifiques.

» Un art analogue à la médecine, est celui de parer la figure humaine : ici la prééminence es modernes est bien marquée. Les anciens se ornerent à quelques embellissemens extérieurs e la contenance; ils ne connoissoient nullement pouvoir créateur de se donner des membres : des organes aussi-bien que des attraits, des as de jambes de parchemin, des yeux de ver-:, des dents factices. Ce méchanisme est telle-

ment perfectionné, qu'un homme de bois peut exécuter un *solo* de violon, jouer une partie d'échecs, se promener, &c. &c. De-là à des automates qui exécutent toutes les fonctions de la vie & de la société, le pas est court, & on le franchira. Alors on verra les divers départemens occupés par des administrateurs *inflexibles*; la grande machine de notre gouvernement sera parfaitement conduite; les juges rendront la justice avec la plus rigide impartialité; un roi soliveau pourra se trouver à la tête des affaires, sans causer aucune dépense à la nation, & la délivrera de toutes ses terreurs sur l'extension de la prérogative de la couronne, &c.

(*Journal politique, &c.*)

Aux auteurs du Journal de Paris, *sur une anecdote qu'ils ont rapportée d'après M.* DULAURE, *auteur de la description des environs de Paris.* (*)

MESSIEURS,

LA vérité que vous aimez, & que vous devez au public, m'est un sûr garant que cette lettre ne tardera pas à paroître dans votre journal : elle ne sera pas longue. Il s'agit de cette pierre trouvée, dit-on, entre Belleville & Montmartre, dans les fouilles qui furent faites en

---

(*) Volume in-12. de 645 pages; à Paris, chez le Jai, libraire, rue neuve-des petits-champs, au grand Corneille. Prix 3 liv. broché, & 3 liv. 12 f. relié.

1779; & chargée de quelques caracteres qui, placés dans leur ordre naturel, indiquoient *le chemin des ânes*. On ajoute que cette pierre fut *apportée à grands frais* à l'académie des inscriptions & belles-lettres, que les commissaires nommés par cette compagnie se *donnerent beaucoup de peine* pour *rendre les caracteres lisibles;* mais que ne pouvant découvrir en *quelle langue ils étoient écrits, ni ce qu'ils signifioient*, on eut recours à M. Court de Gebelin, qui ne fût pas plus heureux; enfin que le bedeau de Montmartre, *apprenant le cas, se présenta*, & dit que cette pierre avoit servi *d'indication aux plâtriers qui alloient aux carrieres chercher du plâtre avec des ânes.*

Cette *anecdote*, Messieurs, vous a paru *plaisante* (Journal de Paris 27 décembre 1785), & par cette raison vous avez cru devoir la choisir parmi une multitude d'autres que M. Dulaure a rapportées dans sa *description des environs de Paris.*

Le premier que je sache, qui en ait fait mention, est M. Linguet dans un cahier de ses *annales*. L'académie des belles-lettres, qui alors en fut instruite, en rit avec bien des gens, & la méprisa comme eux. Je sais cependant qu'un particulier fit passer à M. Duquesne une lettre sur ce sujet, pour être envoyée à M. Linguet. Mais, Messieurs, *c'est ainsi qu'à la faveur du silence, de petites historiettes s'accréditent souvent, parce que ceux qu'elles intéressent regardent au-dessous d'eux de réclamer publiquement, & de s'inscrire en faux.* J'ignore si c'est dans une source

aussi pure que M. Dulaure a puisé celle-ci; mais puisqu'il la débite avec tant de confiance, auroit-il vu la pierre & les caracteres dont il la dit chargée? Pourroit-il du moins nous apprendre ce qu'est devenu ce monument, où il existe, par quel ordre, par qui, comment il a été transporté à grands frais à l'académie des belles-lettres? &c. &c.

Pour moi, qui ai eu en main cette prétendue inscription, qui l'ai lue plusieurs années avant les fouilles de 1779, je sais aussi-bien certainement que la pierre qu'on assure en avoir été chargée, n'a jamais été présentée à l'académie des belles-lettres; qu'elle n'y a jamais été vue; qu'il n'en a jamais été question dans aucune de ses séances; qu'elle n'a jamais nommé des commissaires pour l'examiner; enfin qu'elle ne s'est jamais adressée à M. de Gebelin, ni pour ce sujet, ni pour aucun autre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Un de vos Abonnés.

REMARQUES sur un article qui se trouve dans la nouvelle édition des cérémonies & coutumes religieuses de tous les peuples du monde.

C'EST le titre d'une feuille imprimée in-4to., à ce qu'il paroît, en pays étranger, qu'on nous a adressée, en nous priant de lui donner une place dans notre journal. Nous espérons que l'auteur

l'auteur de cet écrit ne trouvera pas mauvais que nous nous bornions à un précis.

Il se plaint que les nouveaux éditeurs des *Cérémonies religieuses*, Amsterd. 1783, pour composer l'article XVI, tom. III, aient fait usage des deux derniers chapitres de l'ouvrage de M. L. C., intitulé : *Essai sur les erreurs & les superstitions* (1765.) On se propose dans ces deux chapitres de montrer *les égaremens, les erreurs, les faux principes & les dogmes fanatiques du comte de Zinzendorf, chef de la secte des Herrnhutes.* Tout y est plein, dit-on dans cette feuille, *de faussetés, de calomnies atroces, de contradictions, & d'absurdités. C'est un roman scandaleux composé uniquement pour amuser quelques oisifs.* Presque tous les noms y sont estropiés & défigurés. Les nouveaux éditeurs des *Cérémonies* y ajoutent du leur une méprise en faisant naître le comte de Zinzendorf en Pologne, puisqu'il étoit né à Dresde en Saxe.

L'auteur de la feuille ne voulant pas souiller le papier en répétant les horreurs & les abominations dont l'écrivain anonyme charge le comte de Zinzendorf, le représente comme un jeune homme qui a passé ses jours dans l'innocence, & qui a été intimément persuadé des vérités de la religion chrétienne, témoin les liaisons qu'il contracta, dès l'âge de onze ans, à Halle, à l'université de Wittemberg (non *Wirtemberg*) pendant ses voyages, & sa correspondance, soit avec le cardinal de Noailles, soit avec le feu roi de Prusse.

On ne disconvient pas que *sa maniere d'agir n'eût quelque chose d'extraordinaire*; mais *son zele ardent pour attirer des ames à J. C., le mit au-dessus de toutes les considérations & de tous les préjugés*. Il n'y avoit point d'exemple avant lui, dans l'église protestante, » qu'un homme de sa » naissance eût traversé les mers pour étendre » l'empire de dieu, & supporté avec joie les » plus grandes fatigues, & sur-tout l'opprobre » que lui attiroit ce genre de vie, non-seulement de la part des mondains, mais principalement des ministres de l'église, dans l'ordre desquels il étoit entré à Berlin en 1737, » ayant été consacré évêque par M. Jablonski, » grand-aumônier du roi de Prusse, & ancien » évêque des freres Moraves.... Entraîné par » le feu de son génie & une imagination exaltée, ses expressions n'étoient pas toujours » mesurées, & ses idées s'en ressentoient aussi » quelquefois. On l'accusa d'hérésie & de fanatisme; on lui imputa de vouloir s'ériger » en chef de l'église, on le taxa d'innovation » & de tyrannie; les souverains furent excités » à le persécuter, lui & ses freres Moraves; les travaux du comte n'en furent pas moins couronnés des plus grands succès.

Dans la nouvelle édition des Cérémonies religieuses, on dit que la secte du comte de Zinzendorf, comme on l'appelle, reçut du vivant de son fondateur, des coups dont elle n'a jamais pu se relever, qu'elle subsistoit encore, mais languissante & méprisée. On présente, dans cette feuille, le nombre des établissemens

& des missions qu'ont les freres dans différentes parties du monde. » Cinq établissemens en » Saxe ; six dans les états du roi de Prusse ; » un dans le duché de Saxe-Gotha ; un dans le » Voigtland des comtes Reuss ; un à Neuwied » sur le Rhin ; un en Hollande ; dix en Angleterre ; six en Irlande ; un en Danemarck, » un dans l'empire de Russie ; vingt dans l'A» mérique Septentrionale. « Outre ces établissemens, ils ont différentes missions en Groenland, parmi les Esquimaux, chez les sauvages de l'Amérique-Septentrionale, à la Jamaïque, à la Barbade, & en beaucoup d'autres lieux dont les noms, ainsi que tout ce qui regarde la constitution des freres-unis, se trouvent en abrégé dans *l'exposition succincte de l'état actuel des freres évangéliques, publiée par M. de Spangenberg en 1780*, & plus encore en abrégé dans un ouvrage allemand publié à Utrecht en 1784, par *M. S. Van Emdre.*

Mais ce qui révolte le plus l'auteur de l'écrit, c'est l'audace très-peu sensée, avec laquelle on assure, dit-il, que le but du c. de Z. n'étoit autre que de fonder une école d'impudicité. » Comment peut-on s'imaginer, qu'une » société établie sur des principes de dissolution » & de la débauche la plus effrénée, eût pu » subsister au-delà d'un demi-siecle, sans éveil» ler l'attention des magistrats ? Comment les » souverains auroient-ils non-seulement souf» fert, mais invité dans leurs états, des fana» tiques sans mœurs, dont les dogmes tendoient » à rompre les liens les plus sacrés, & qui, si

» les imputations étoient vraies, mériteroient
» non le mépris, mais l'exécration du genre
» humain? «

Au reste l'auteur invite ceux qui désirent connoître la vie du comte de Zinzendorf aussi bien que l'histoire & la doctrine des freres-unis, de lire 1°. la vie de ce comte & celle du comte Pottendorf, publiées en Allemand en huit volumes, par A. G. Spangenberg; 2°. *Idea fide fratrum*, par le même auteur, traduit en françois; 3°. *Histoire de l'unité des Freres évangéliques*, par David Cranz, traduite en anglois; 4°. *Histoire de Groenlande & des Missions y établies*, par le même, 5°. *Histoire des missions des freres évangéliques aux Isles Caribes, S. Thomas, Sainte-Croix, & S. Jean*; par Oldendorp. M. Ramsay, dans son *Essai* sur le traitement & la conversion des esclaves Africains, publié en anglois, à Londres en 1784, » donne
» aussi une juste idée des progrès & des obsta-
» cles que les freres ont rencontrés dans leurs
» missions aux Isles «.

(*Journal des savans.*)

*OBSERVATIONS sur la nécessité d'établir des espions du mérite, adressées à M. L***, & communiquées par M. SABATIER DE CAVAILLON; ancien professeur d'éloquence, &c.*

Il est de mode, Monsieur, de rêver sur les affaires relatives au gouvernement, & de proposer ses rêves. Je vous envoie le mien. Si vous croyez qu'il doive être réalisé, il vous suffira de l'appuyer auprès du sage ministre dont vous avez la confiance, & qui est digne de vous avoir pour ami. J'ai pensé qu'il seroit avantageux d'établir des espions du mérite. Cette idée, direz-vous, auroit dû sortir du cerveau de l'abbé de Saint-Pierre : elle est assez folle. Qu'importe, si elle est le germe d'un grand bien? Epier le mérite, le chercher dans la solitude où il médite, percer le voile de la modestie dont il se couvre, & le forcer de se placer dans le rang où il pourroit servir les hommes, seroit, à mon avis, un emploi utile à la patrie, & digne des meilleurs citoyens. Ce seroit une branche de police qui produiroit des fruits innombrables. La récompense est sans contredit le nerf de tout gouvernement; c'est le mobile des grandes actions; la vertu la plus pure se nourrit de l'espoir de n'être pas oubliée. Mais la récompense tombe-t-elle toujours sur le mérite trop modeste & trop peu courtisan pour

la briguer ? D'ailleurs, s'il eſt ignoré, comment le canal des graces pourroit-il être ouvert pour lui ? Et s'il n'aime pas à ſe produire, ne ſeroit-il pas ſage de trouver des moyens de l'arracher aux ténebres qui l'entourent ? Quand il ſera connu, ne ſervira-t-on pas la patrie en le ſervant lui-même ? Il n'eſt que trop vrai que les faveurs vont au-devant de ceux qui les cherchent, & en ſont indignes. Les détours, les ſoupleſſes, les intrigues, ont toujours été le partage des hommes médiocres. Si le mérite aimoit plus à ſe montrer, je le comparerois à une belle femme qui attend les hommages & les reçoit ſans étonnement. Je dis plus : à l'aſpect des déſordres qui bouleverſent la ſociété, il contracte une indifférence ſtoïque qui lui fait repouſſer l'occaſion d'être utile. Combien de talens perdus, parce qu'on n'a pas cherché à les mettre en valeur ! Tel qui paſſe ſes jours dans la contemplation de la vérité, auroit conſacré ſes travaux au bonheur de l'état, ſi l'on avoit été plus prévoyant. Seroit-il donc ridicule d'établir des gens vigilans, leſquels, occupés à découvrir les hommes de mérite, en rendroient compte au gouvernement, qui les placeroit ? Si ce projet eſt abſurde, il faut en plaiſanter les peuples anciens les plus ſages. A Athenes, les archontes, à Rome les centurions n'étoient pas bornés à obſerver les actions qui méritoient d'être punies ; ils faiſoient attention encore à celles qui étoient dignes de récompenſe : des meſures auſſi ſages préparoient des héros pour la patrie, enfantoient des talens & des vertus. L'homme de

mérite n'avoit pas besoin de chercher des protecteurs, qui humilient presque toujours ceux qu'ils élevent; il étoit assuré qu'on lui épargneroit les frais de l'intrigue, dès qu'il avoit fait ceux du travail. D'ailleurs, on protege foiblement, où chaque homme est son propre centre auquel il rapporte tout.

Montesquieu a dit que les accusations publiques sont conformes à la nature du gouvernement républicain, parce que le zele du bien public est la premiere passion des citoyens. Cette passion deviendra aussi l'ame du gouvernement monarchique, si l'on adopte mon projet. Quand les récompenses seront sûres & bien distribuées, quand l'homme vertueux & obscur ne craindra pas que la médiocrité insolente lui enleve une place qui lui est due, l'amour de la patrie s'établira, ce feu sacré se communiquera à tous les membres, l'émulation seule regnera, & les grandes choses seront l'unique but de tous les citoyens. Il faut donc rechercher avec soin ceux qui pourront être utiles & qui n'osent se montrer; il faut déférer au gouvernement ceux qui peuvent le servir. Le bel emploi que celui d'accuser les gens d'être vertueux & éclairés, & de les forcer de rendre compte de leurs vertus & de leurs lumieres! Quel siecle que le nôtre! C'est celui de la politesse & des agrémens; l'homme aimable a tous les talens; le ridicule est le seul vice que nous connoissions. Où est l'ame sensible qui ne gémit point des désordres qui inondent la société? Il nous faut des exemples de bonnes mœurs, toujours plus éloquens

que les plus belles leçons. Vous les aurez, ces exemples respectables, en prenant les moyens que j'indique. La vertu ignorée & inutile est le plus grand mal d'un état : outre le bien qu'elle pourroit faire, elle seroit une digue contre les vices, Comment, dans un gouvernement sage, sous le regne d'un roi qui ne veut que le bonheur de ses peuples; un pareil projet ne prendroit-il pas faveur ? Seroit-il impossible de l'exécuter ? Charlemagne ne créa-t-il pas des officiers, des envoyés royaux, dont l'emploi étoit de parcourir les provinces, d'y observer le mérite, & d'en informer le monarque ? Louis XIV, qui croyoit que les lettres pourroient jetter quelque éclat sur le trône, ne faisoit-il pas rechercher avec soin, non-seulement en France, mais dans les pays étrangers, les hommes capables de le mener au but qu'il s'étoit proposé ? Il ne s'agiroit que d'étendre cette idée, & de l'appliquer plus utilement pour l'état. L'agriculture & les manufactures seroient sur-tout l'objet des soins des espions du mérite. Dans les villes & les campagnes, ils examineroient avec attention ceux qui pourroient concourir à perfectionner ces deux parties, sources des richesses solides. Pourquoi les laboureurs ne sont-ils point estimés & considérés chez nous comme dans la Hollande & l'Angleterre ? Ne seroit-il pas avantageux de récompenser les nôtres par quelques honneurs qui, en les encourageant, ne les arracheroient point à leur condition ? Ceux qui cultiveroient le mieux les terres & feroient les meilleures exploitations, seroient juges de leurs

paroiſſes, exempts des tailles, & leurs enfans de la milice. A la Chine, un cultivateur peut aſpirer aux premieres places. Dans les manufactures & le commerce, on choiſiroit les plus éclairés & les plus vertueux pour les mettre à la tête de ceux qui s'occupent de ces objets. Lorſque des hommes qui exercent noblement ces profeſſions pourroient prétendre à des diſtinctions, ils ne s'aviſeroient pas d'acheter dans d'autres conditions des honneurs qu'ils trouveroient dans la leur. C'eſt un malheur pour l'état, que des hommes enrichis par le commerce, le quittent & cherchent ailleurs, pour eux & leurs enfans, une nobleſſe qui devroit être le prix de leurs travaux. Les grandes entrepriſes ſont anéanties; le gouvernement y perd beaucoup, parce qu'ils auroient peut-être ouvert d'autres canaux d'induſtrie & de richeſſe. Je déſirerois que les faveurs vinſſent plutôt accueillir les arts utiles que les arts d'agrément. Je voudrois qu'on n'oubliât point ſur-tout les hommes qui, par de nouveaux établiſſemens, enrichiroient la nation, en faiſant couler chez elle l'or de l'étranger. Mais comment aurons-nous des hommes capables d'inventer ou de perfectionner? C'eſt en les étudiant dans leurs opérations, & en les récompenſant d'après l'examen de leurs talens. Voilà donc, Monſieur, la néceſſité des eſpions du mérite bien démontrée, puiſqu'il en reviendroit un grand avantage à l'état. Les mœurs y gagneroient, parce que la vertu miſe à ſa place auroit des admirateurs & des proſélytes, en même-tems qu'elle ſeroit

la condamnation & la terreur du vice. Les talens y trouveroient un principe de vie; les esprits s'exciteroient, & cette fermentation animeroit les arts, en reculeroit les limites; les artistes ne perdant plus leur tems à se ménager des protecteurs par des soins qui énervent le génie, se livreroient entiérement à leurs travaux, s'en occuperoient avec plus de plaisir, parce que les faveurs ne seroient plus l'ouvrage de la cabale & de l'intrigue. La population augmenteroit par les encouragemens donnés aux manufactures & à l'agriculture. Les conditions qui sont près de la nature, sont celles qui fournissent le plus de sujets à l'état, parce qu'elles connoissent moins les besoins d'opinion; mais il faut en éloigner l'indigence. Quand ces classes de citoyens seroient accueillies, les mariages se multiplieroient à proportion de leur bien-être. Je ne puis m'empêcher d'exhorter ici les écrivains à faire valoir les arts utiles, à peindre sur-tout la situation des laboureurs, & les secours qu'ils attendent. Qu'ils nous présentent leurs chaumieres que la misere habite & remplit de ses plaintes, & l'humanité me dit que les larmes couleront des yeux de tout bon citoyen. C'est à des objets relatifs au bien public qu'il faudroit consacrer la poésie & l'éloquence. L'art d'émouvoir les passions des hommes devroit être celui de les rendre heureux. Je ne sais quelle erreur a accrédité le préjugé qui prétend que les gens de lettres ne sont pas propres aux affaires. Ne seroit-ce point l'orgueil des grands, qui a craint leur supériorité, & la

vanité des riches, qui a voulu les faire servir à leurs amusemens ? Pourquoi des hommes accoutumés à réfléchir & à méditer, pourquoi des hommes instruits, pleins de la noblesse & de l'humanité qu'inspirent les lettres, ne rempliroient-ils pas les plus belles fonctions ? Le génie de Corneille auroit-il été déplacé dans la sphere de la politique ? Les Anglois sont bien loin d'adopter de pareilles idées : Prior, Addisson, & tant d'autres ont été élevés aux postes les plus honorables. Un flambeau doit être placé dans un lieu éminent, pour mieux répandre sa lumiere. Combien d'hommes occupés d'un genre de travail paisible ont peut-être un génie décidé pour les plus grandes choses ! Il s'agiroit d'aller à la découverte de leurs talens, & d'en tirer un meilleur parti ; mais quand je parle des talens, je veux que les mœurs les accompagnent toujours : l'homme le plus habile ne dirigera point ses travaux vers le bien public, s'il n'a pas le cœur droit & honnête. Le génie est un fléau quand il ne marche pas avec la vertu ; l'union de la morale & de la politique est le fondement de la véritable puissance. Les espions dont il s'agit seroient attentifs à démêler les talens & la probité ; lorsqu'ils auroient découvert des hommes de mérite, ils auroient de fréquens entretiens avec eux, les feroient parler sur leurs arts ; ces espions seroient des gens éclairés, integres & pénétrans, pour connoître le degré des talens des autres, & à quoi on pourroit les employer. Je ne pense point qu'on puisse douter des avantages que produi-

roit ce projet, s'il étoit rempli. Les hommes dans chaque condition redoubleroient leurs efforts afin de s'attirer les faveurs; chacun auroit une idée élevée du talent qui l'occupe, & cette idée noble est la mere des belles choses. Une profession que le préjugé prive de toute marque de considération, ne peut avoir que des esclaves pour l'exercer. Eh! de quoi sont capables des hommes que l'opinion enchaîne? Ils ne peuvent avoir des pensées grandes, parce que tout les avertit qu'ils ne sont que les machines du faste & de l'orgueil. Enfin, c'est l'amour que chacun a pour son bien-être, qui doit servir de base à toute législation. C'est du choc des intérêts particuliers sagement dirigés, que résulte l'intérêt général. En poussant les hommes vers le bien de la patrie, il faut leur faire entrevoir le leur. C'est une politique prudente; elle est le ciment qui assure l'édifice de la félicité publique; elle est conforme aux loix de l'être des êtres, qui a voulu s'attacher les hommes par les motifs de l'amour & de la récompense.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Journal encyclopédique.*)

LE DANSEUR.

Conte moral.

Un danseur du théatre des *Variétés*, enveloppé d'un long manteau, se promenoit un soir dans une allée du Palais-Royal, en attendant que l'heure fût venue de désennuyer le public, lorsqu'une femme, qui donnoit à teter à un enfant, lui demanda l'aumône par un geste plus expressif que des paroles. La nuit n'étoit pas assez obscure pour qu'il ne pût distinguer aisément que cette femme étoit jeune & belle. Il lui donna une piece de monnoie, qu'elle reçut avec ce silence timide, qui est peut-être la plus douce expression de la reconnoissance. Voilà une personne honnête & souffrante, dit-il en lui-même; & il sentit qu'il s'intéressoit à elle : car les danseurs sont aussi des hommes. Il prit place sur le banc où elle étoit assise, & lui fit des questions, adoucies par toute la réserve qu'on doit aux malheureux. Elle y répondit modestement; & après quelques refus, que lui dictoit la crainte de renouveller ses douleurs en les repassant dans sa mémoire, elle consentit à lui raconter les principaux événemens de sa vie.

Mon pére étoit, dit-elle, un aubergiste des plus renommés, dans une petite ville, sur la route de Paris à Lyon. J'étois fille unique. Ma

mere m'éleva avec des soins que les gens du monde ne supposent guere dans l'éducation des personnes de mon état. Ce n'est pas qu'on m'ait donné des maîtres, il n'y en avoit point dans notre ville : mais j'habitois une chambre reculée, je ne servois jamais les voyageurs, & j'étois à l'abri de leurs propos licencieux.

Ces précautions n'empêcherent pas que plusieurs d'entre eux n'entreprissent de me séduire. Un trafiquant, nommé Ismaël, qui logeoit souvent à la maison, & qui n'étoit rien moins qu'aimable, fut le plus dangereux de tous : je le dis à ma honte. Il étala à mes yeux de l'or qui ne me tenta point; il me montra une piece de dentelle & une piece de taffetas qui m'éblouirent. Il me demanda la permission de les porter dans ma chambre dès que la nuit seroit venue : je lui en ménageai la facilité, en trompant une mere & un pere qui m'adoroient. Je sentis trop tard les conséquences de cette démarche.

C'étoit en hiver. Ismaël me quitta au bout de trois heures, pour aller souper : le lendemain, il fit atteler son chariot de grand matin, remballa ses marchandises, & se plaignit qu'il étoit volé. Toute la maison fut en alarmes : les voyageurs étoient stupéfaits. On fit des perquisitions : le prétendu vol fut trouvé dans une armoire où je l'avois serré. On m'accabla de questions; je ne répondis que par des pleurs. Ismaël reprit effrontément son taffetas & sa dentelle, & monta dans son chariot, après avoir signé un procès-verbal que le juge du lieu s'é-

toit hâté de dreſſer, & où il n'étoit queſtion que de vol.

Ce juge, pouſſé par des motifs dont il eſt inutile que je vous entretienne, écrivit à ſes ſupérieurs que la ſûreté publique exigeoit qu'ils envoyaſſent la maréchauſſée ſur les lieux. Bientôt nous reçûmes quatre cavaliers qui furent logés, nourris, & ſoudoyés, pendant plus de deux mois, aux dépens de mon pere. La maiſon fut déſertée; les voyageurs l'évitoient comme une caverne. Nous n'oſions pas mettre le pied dans la rue. Les débiteurs de mon pere ne le paierent point, & ſes créanciers le pourſuivirent. La mort l'enleva à ſes chagrins : il me ſerra dans ſes bras en pouſſant le dernier ſoupir.

Ma mere ne mourut pas, & je crois que nos malheurs augmenterent ſon affection pour moi. Nous vînmes nous cacher à Paris. Elle m'avertit en route que j'étois groſſe; & cet enfant que nous devrions tant haïr, nous n'avons pu ni l'une ni l'autre nous réſoudre à l'éloigner de nous. Je ne vous dis rien de ce que nous avons ſouffert depuis notre arrivée. Ma mere eſt femme de journée ſur un bateau de blanchiſſage; & je la ſoulage quelques heures par jour, pendant qu'elle tient mon enfant. Mais le peu que nous gagnons à ce travail ne ſuffit pas à nos beſoins les plus urgens, & je me ſuis déterminée à faire l'affreux métier de mendiante, juſqu'à ce que mon enfant ſoit ſevré.

Le danſeur mit une piece d'argent dans la main de cette infortunée, l'aſſurant qu'il feroit

ses efforts pour procurer, au plus vîte, à elle & à sa mere, les moyens de se tirer de leur pitoyable situation; & il est peut-être nécessaire d'ajouter qu'il l'exhorta à persévérer dans les sentimens honnêtes dont cette situation même étoit une preuve. Ensuite il alla danser, quoiqu'il n'en eût aucune envie. L'histoire qu'il venoit d'entendre affligeoit son cœur & occupoit son esprit. En faisant ses cabrioles, il réfléchissoit sur les maux qui tourmentent l'espece humaine. Il fit un entrechat à six, au lieu de le faire à dix; il fit un pas de bourrée pour un pas de rigaudon; les loges assurerent qu'il étoit ivre, & le parterre le siffla.

(*Variétés littéraires, historiques, &c.*)

RECHERCHES sur l'origine de la gabelle en France; par M. HUET DE FROBERVILLE, secrétaire-perpétuel de la société royale de physique, d'histoire-naturelle & des arts d'Orléans, des académies de Châlons-sur-Marne & de Dijon; communiquées aux rédacteurs du Journal.

Nota. Ce mémoire a été présenté à l'académie de Dijon, dans la séance du 14 juillet 1785, & remis dans la même séance à des commissaires qui l'ont lu & en ont fait leur rapport dans celle du 28 du même mois.

Signé, *MARET, secrétaire-perpétuel.*

IL regne sur l'origine de la gabelle en France, une obscurité que les recherches de nos meilleurs

critiques n'ont pas encore éclaircie. La discussion de cette matiere ne pouvant être fondée que sur des monumens, le petit nombre de ceux qui jusqu'ici sont parvenus à notre connoissance, a dû nécessairement rendre un pareil travail fort stérile. Je dirai donc, sans m'épuiser en vaines conjectures, qu'il est très-probable que la gabelle, connue chez les Romains dès leurs premiers rois (1), & renouvellée dans les derniers siecles de la république, soit passée avec eux dans les Gaules.

Depuis l'établissement de la monarchie, il paroît qu'on l'a toujours regardée comme un des droits attachés à la souveraineté (2). C'est pourquoi nos rois en ont interdit l'usage aux seigneurs; mais ceux-ci ayant usurpé une autorité illimitée vers la fin de la seconde race, la gabelle devint une des ressources de la tyrannie féodale. La Thaumassiere (3) cite un titre de l'abbaye de Chezal-Benoist, par lequel Geoffroy, seigneur d'Issoudun, céda en 1106, à cette maison, la moitié des droits qu'il levoit sur le sel vendu dans son château. Roger (4), vicomte de Béziers, dans son testament de l'an 1150, abolit les droits sur le sel & autres denrées que son pere & lui, de son propre aveu, avoient injustement imposés. Cependant Philippe-Auguste (5) lui-même, confirma par ses lettres de l'an 1187, l'accord fait entre les marchands de l'eau, & Gathon de Poissy, seigneur de Maisons-sur-

(1) Tit. Liv. I. 33. II. 9. XXIX. 37.
(2) La Thaumassiere, anc. cout. du Berry, p. 36.
(3) Ibid.
(4) Apud Marten. T. I. anecd. col. 411.
(5) Ordonn. du Louvre. T. XII. Suppl. p. 287.

mé chez le petit, dans lequel elle est attribuée à Philippe-le-Bel. M. de Lauriere, sans doute d'après la date de l'ordonnance, la donne à Philippe-le-Long, & avoue qu'on ne la trouve dans aucun registre manuscrit de ce tems. Cependant il est aisé de s'appercevoir qu'elle ne peut appartenir à aucun de ces deux princes, mais que c'est la même donnée à Notre-Dame-des-Champs, le 13 février 1345, par Philippe de Valois, insérée par M. Secousse dans le second volume des ordonnances (1), & tirée des registres du parlement. Effectivement ces deux ordonnances, comme l'a remarqué M. Boucher d'Argis, qui a suivi la même erreur (2), sont presque mot pour mot la même chose : mais l'article 2 où il est dit que personne ne sera plus contraint de prêter au roi, à la reine, ni au duc de *Normandie leur fils*, prouve assez qu'elle n'a pu émaner que de Philippe-de-Valois, puisqu'il est le premier de nos rois, dont le fils ait pris le titre de duc de Normandie. Je parlerai dans la suite de cette ordonnance.

Enfin, l'article 40 des coutumes de Villefranche en Rouergue (3), & les articles 39 & 40 de celles de Trie, confirmées, les unes en 1323, & les autres en 1325, par Charles-le-Bel, fixent la quotité du droit qui sera prélévé sur le sel dans ces endroits.

Jusqu'ici on n'a rien remarqué qui distingue la gabelle des autres impôts exercés sur toute espece de marchandises, soit à l'entrée, soit à

(1) P. 238.

(2) Encyclop. au mot *Gabelle*.

(3) Ordonn. du Louvre, tom. XII. Suppl p. 485 & 491.

la sortie du royaume, des provinces ou des villes. Rien n'annonce que le commerce du sel ne fût pas libre alors. Cependant il y a lieu de croire que le droit de le vendre exclusivement, a une origine aussi ancienne que l'impôt simple. Il a dû naître naturellement de la propriété des salines. Dans la suite les grands feudataires, & par imitation, les seigneurs particuliers, jaloux de se procurer des sources aussi fertiles de richesses, auront cherché à les réunir à leurs domaines, soit par des acquisitions légitimes, soit en abusant de leur puissance pour s'arroger des droits royaux. Cette puissance étoit si bien établie, que nos rois de la troisieme race n'oserent l'attaquer qu'avec de grands ménagemens, & par une politique soutenue, au moins en apparence, de tous les principes de l'équité. C'est ainsi que s'opéra peu-à-peu la réunion des grands fiefs, & en même-tems des droits qui y étoient attachés, à la couronne.

Malgré la vraisemblance de ces conjectures & les preuves qui ont été exposées plus haut, l'opinion la plus généralement reçue est que Philippe de Valois a non-seulement le premier, rendu la vente du sel exclusive, mais encore, qu'il est l'inventeur de la gabelle en général (1). Avant de parler de l'ordonnance qui motive cette opinion, je vais produire un titre authentique qui semble au moins reculer d'un siecle l'époque des greniers à sel, & sans me permettre de prononcer sur ce point de notre histoire, je hasarderai de discuter quelques-unes des con-

---

(1) On cite à ce sujet la plaisanterie d'Edouard III, qui appelloit Philippe de Valois, *l'auteur de la loi Salique*.

séquences qu'on en peut tirer. Voici la copie de ce titre qui n'est pas connu; & dont l'original existe dans les archives de l'abbaye du lieu Notre-Dame-lez-Romorantin. (1).

» *Ludovicus dei gratiâ, Francorum rex notum facio universis has præsentes litteras inspecturis, quod ego divine pietatis intuitu & pro anime mee remedio, & sororis mee Isabelle, patris que & matris mee, dedi & concessi in puram elemosinam monialibus de loco beatæ-Mariæ Cisterciensis ordinis, propè Remorentinum, duo sextorios salis singulis annis, pro necessitate conventûs & usui in festo Sti. Michaëlis, per manum illius qui distribuet illud in perpetuum: ita tamen volo, quod quicumque distribuat dictis monialibus ad dictum terminum, reddere tenebitur annuatim in grenario meo de Remorentino. Si*

Louis, roi de France, par la grace de dieu, je fais savoir à tous ceux qui verront ces présentes lettres, qu'en vue de la miséricorde divine & pour le salut de mon âme, de ma sœur Isabelle, de mon pere & de ma mere, j'ai donné & accordé en pure & perpétuelle aumône, aux religieuses du lieu Notre-Dame, ordre de Citeaux, près Romorentin, deux setiers de sel tous les ans pour le besoin de la communauté, & qui leur seront délivrés à perpétuité à la fete de saint Michel, par les mains de celui qui les distribuera. Cependant je veux que quiconque les distribuera auxdites religieuses soit tenu de les délivrer tous les ans audit terme dans mon

(1) Cette abbaye est à une demi-lieue au nord de Romorentin.

» *forte contigerit quod* » *dictum sal ad dictum* » *terminum plenariè non* » *persolverit ille qui re-* » *ciperit, postquam a dic-* » *tis monialibus, vel* » *earum mandato fuerit* » *requisitus, pro quâli-* » *bet die quâ in morâ* » *fuerit solutionis ejus-* » *dem salis, post lap-* » *sum dictum terminum,* » *quadraginta solidos* » *monialibus, vel ea-* » *rum mandato, solvere* » *pro pœna tenebitur.* » *Ego vero me & here-* » *des meos obligavi ad* » *hæc omnia suprà dicta* » *scripta fideliter & fir-* » *miter observanda. Dictæ* » *vero moniales mihi* » *unanimiter concesse-* » *runt, anniversarium* » *meum, post decessum* » *meum celebrare devo-* » *tissime annuatim &* » *quod ut ratum & sta-* » *bile permaneat in fu-* » *turum, præsentes lit-* » *teras ad petitionem su-* » *pra dictarum monia-* » *lium, sigilli mei muni-* » *mine roboravi. Actum* » *anno Domini M. C°.* » *C°. quadragesimo se-* » *cundo mense Maïo.* «

grenier de Romorentin, & si par hasard il arrive que ledit sel n'ait pas été payé entiérement audit terme, celui qui l'aura reçu après avoir été requis par lesdites religieuses ou à leur ordre, sera tenu de payer auxdites religieuses ou à leur ordre, quarante sols pour chaque jour qu'il aura retardé de délivrer ledit sel, depuis le terme de l'échéance : pour moi je m'oblige & mes héritiers, à observer fidellement & constamment tout ce qui est écrit ci-dessus, & lesdites religieuses de leur côté se sont obligées, d'une commune voix, à célébrer tous les ans dévotement mon anniversaire après mon décès : & afin que ce soit une chose stable & permanente à perpétuité, j'ai scellé de mon sceau les présentes lettres, à la demande desdites religieuses. Fait au mois de mai, l'an du seigneur, mil deux cent quarante-deux. (*Cette traduction est tirée du cartulaire.*)

Ce don de franc falé, accordé par St. Louis aux religieufes du lieu Notre-Dame, a été confirmé par plufieurs rois fes fucceffeurs (1). On voit donc que ce prince avoit, en 1242, un grenier à fel dans la ville de Romorentin, avec un officier chargé d'en faire la diftribution. Il feroit peu raifonnable, je l'avoue, d'en conclure qu'ils étoient généralement répandus en France à cette époque. J'ai dit que les feigneurs s'étoient fouvent arrogé le droit de mettre des taxes fur le fel dans leurs fiefs; St. Louis avoit pu le trouver établi, lors de l'acquifition qu'il fit en 1234, des fiefs du comté de Chartres & de celui de Blois (2), dont la feigneurie de Romorentin faifoit une des principales mouvances.

Il fe préfente néanmoins ici quelques difficultés : car il paroit certain que St. Louis n'acheta pas le comté de Blois en toute propriété, comme Chopin (3), Mèzerai, le pr. Henault, & quelques autres femblent l'infinuer ; mais feulement l'hommage que ce comté (4) devoit à Thibaud (dit le faifeur de chanfons), petit fils de Henri-le-Large, par frérage, à caufe de fon comté de Champagne. Tels font les termes de l'acte rapporté par Ducange : *ego Theobaldus Campaniæ &c Comes..... vendidi... feoda mea comitatûs Car-*

(1) Elles ceffoient d'en jouir environ depuis 150 ans, c'eft-à-dire, depuis que le couvent avoit été brulé & les religieufes difperfées pendant les guerres de religion., lorfqu'en 1767, Mde. l'abbeffe actuelle réclama fon ancien droit; & en obtint la moitié. En 1773, un édit fupprima toutes ces conceffions.

(2) Ducange obf. fur Joinville, page 46.

(3) De Doman. l. 1. T. 7.

(4) Bernier, hift. de Blois p. 310.— Choify hift. de St. Louis, in-12. p. 46.

notenfis

notensis cum pertinentiis suis ; Comitatûs Blesensis cum pertinentiis suis .... & omnia jura quæ in prædictis habebam, tam in feodis quam in domaniis, ratione prædictorum feodorum. En effet Thibaud VI, dit le jeune, comte de Chartres & de Blois, étant mort sans enfans vers l'an 1218, le comté de Blois retourna à Marguerite, & celui de Chartres à Elisabeth ses tantes, filles de Thibaud V. Marguerite épousa Gauthier d'Avesnes, dont la fille Marie, fit passer le comté de Blois dans la maison de Châtillon par son mariage avec Hugues I du nom. Celui-ci étoit donc vraiment comte de Blois dans le tems que St. Louis acheta les droits de fief que Thibaud, comte de Champagne & cousin issu de germain de marie d'Avesnes, avoit sur ce comté. Il ne fût absolument réuni à la couronne qu'à l'avénement de Louis XII, qui le possédoit du chef de Louis d'Orléans son aïeul, à qui Gui de Châtillon l'avoit vendu. Elisabeth ou Isabelle, comme je viens de le dire, eut le comté de Chartres, mais je vois, par différens actes, que la seigneurie de Romorentin lui échut également. 1°. Elle fonda (1) sur son terrain en 1222 (2). L'abbaye du lieu N. D. lez Romorentin. 2°. en 1244, elle exempta cette maison du droit de fêtage, auquel les habitans de Romorentin sont assujettis. 3°. en 1247, elle lui confirma plusieurs donations. Isabelle étoit donc aussi dame de Romorentin dans le tems de l'acquisition de St. Louis. Mais ce

(1) In Chartul.

(2) Bernier p. 239, & d'après lui Piganiol & la Martiniere se trompent quand ils fixent cette fondation en 1250 ; suivant plusieurs actes que j'ai vus, Mahaut ou Mathilde avoit succédé à Isabelle sa mere à cette époque

prince n'acheta-t-il en effet pour 40000 liv. somme considérable alors, qu'un droit de suzeraineté qu'il possédoit déjà en quelque sorte comme seigneur dominant? Pour moi, je pense que dans cette vente, on comprit quelques droits utiles & domaniaux, que l'aïeul de Thibaud pouvoit s'être reservés. C'est ce que portent à croire ces termes de l'acte: *& omnia jura quæ in prædictis habebam, tam in feodis quam in domaniis* &c; & c'est ce que semble prouver le titre que j'ai rapporté; & plusieurs chartes où l'on voit que St. Louis possédoit, sans doute en conséquence de cette vente, des fiefs utiles & même des domaines dans la seigneurie de Romorentin (1). Je reviens à mon objet.

Philippe-le-Bel dans l'année 1312, & Philippe de Valois en 1328, (2) déclarent: l'un que les habitans de Lunas, & l'autre que ceux de St. Sardos en Agenois, pourront se fournir de sel où ils voudront pour leur usage, & ne seront point obligés d'en acheter à la saline d'Agen appartenant au roi.

Ducange (3) parle d'une ordonnance du roi Philippe (de Valois) en 1331, trouvée dans les regîtres de la chambre des comptes de Paris, & par laquelle ce prince, afin de résister à ses ennemis de la maniere la moins onéreuse pour ses sujets, établit dans son royaume *certains greniers à sel, & nomme des souverains commissaires conducteurs & exécuteurs desdits greniers & gabelles.* Cette

(1) Romorentin fût érigé en comté par Henri IV. en faveur de Charlotte des Essarts.

(2) Ordonn. du Louvre. T. XII. Suppl. p. 402. art. 48. — p. 507. art. 44.

(3) Loc. Cit.

ordonnance ne se trouve point dans le recueil du Louvre, ce qui fait croire à M. Boucher d'Argis, (1) que l'on a voulu parler de celle de Philippe-le-Long en 1318, ou de celle de Philippe de Valois en 1345. Je crois avoir suffisamment prouvé que la prétendue ordonnance de 1318 (2), n'étoit que celle de 1345, dont l'objet n'a aucun rapport avec celui de l'ordonnance de 1331, que cite Ducange. Mais si l'on compare cette derniere avec les lettres de Philippe de Valois du 20 mars 1342, on n'aura pas de peine à se persuader, que les deux ordonnances n'en sont qu'une, & que la date de 1331 est probablement fausse.

Effectivement, dans les lettres du 20 mars 1342 (3), portant établissement de greniers à sel & de gabelles, Philippe de Valois déclare : que désirant *de tout son cœur*, trouver les moyens de résister à ses ennemis avec le moins de *grevance* & de charge possible pour son peuple, il s'est déterminé d'après une mûre délibération, à établir *certains greniers ou gabelles de sel* dans son royaume, & à *ordonner, députer, & commettre certains commissaires conducteurs & exécuteurs desdits greniers & gabelles*, lesquels au nombre de trois ou de deux au moins, pourront nommer par lettre scellée de leurs sceaux, tels *commissaires greneticrs, gabelliers, clercs & autres officiers*, où bon leur semblera, comme aussi *les ôter, changer & déplacer*, & leur *payer des ga-*

(1) Loc. Cit.
(2) Ci-dessus.
(3) Ordonn. du Louvre, tome II, p. 179. -- Dans la compilation chronol. de Guill. Blanchard, cette ordonnance est datée du 16 mars 1340.

ges convenables : voulant qu'ils aient la *connoissance*, *correction & punition* de tout ce qui concerne lesdits commissaires & officiers, quant au fait desdits greniers & gabelles, & qu'aucune autre juridiction n'en puisse connoître.

Tel est aussi l'énoncé de l'ordonnance de 1331, indiquée par Ducange. Le préambule est le même. C'est pour résister à ses ennemis & pour moins charger son peuple que le roi établit *certains greniers*, &c. les offices qu'il crée à cet effet sont les mêmes : enfin, ce sont les mêmes personnes qui en sont pourvues, savoir : Guillaume Pinchon, archidiacre d'Avranches : Pierre de Villain, archidiacre de Paris : Philippe de Tire, trésorier de Bayeux, maître des requêtes de l'hôtel : Renaud Chaviau : Gui-Chevrieres : Artus de Provins, chevaliers, & Jacques de Boulon. D'ailleurs Ducange ne fait aucune mention de cette ordonnance de 1342, si ce n'est d'une autre du 2 octobre, où les mêmes sont nommés, *les députés sur le fait du sel*, mais elle ne se trouve point dans le recueil du Louvre.

Il est certain que si les termes de ces lettres ne prouvent pas la premiere époque d'un impôt sur le sel, ils décelent, au moins en apparence, celle de l'établissement des greniers. Aussi cette piece a-t-elle fixé l'opinion de la plupart des écrivains (1), & il faut y rapporter également

(1) Spelmann. Gloss. arch ad verb. gabella — Gaguin hist. franc. l. 8. — Continuat. abb. Usperg. ad ann. 1343. Sic : » *Hoc tempore Philippus Galliarum rex in-* » *telligens lucri bonum odorem ex quâvis re esse, tri-* » *butum salis instituit. Argutum inventum, quod nemo* » *liber a tributo esset Hinc cum regibus quot annis pe-* » *cunia ingens penditur.* « &c. &c.

celle des auteurs qui se sont laissés persuader par l'ordonnance supposée de 1318, ou par celle de 1331.

Quelque plausibles que fussent les motifs qui déterminèrent Philippe de Valois à adopter cette forme de subside, & quelque soin qu'il prit de la justifier aux yeux de ses sujets, elle ne lui attira pas moins *l'indignation & male grace des grands, comme des petits, & de tout le peuple* (1). C'est vraisemblablement ce qui l'engagea à rendre l'ordonnance du 15 février 1345, à Notre-Dame-des-Champs (2), dont j'ai parlé ci-dessus, & qui est la même que celle faussement datée de 1318. Le premier article seulement concerne la gabelle. Le roi y dit : que sachant que la gabelle du sel étoit fort désagréable à son peuple, & combien il se trouvoit molesté par les sergens & commissaires envoyés pour différens cas à ce sujet dans le royaume, il déclare que son intention n'a point été d'unir à son domaine les gabelles du sel, ni qu'elles demeurassent à perpétuité, comme on sembloit le craindre. Mezerai (3) a donc eu tort de dire que ce prince en avoit fait un édit perpétuel. Il paroît en effet, par l'article 40 d'une ordonnance du roi Jean en 1350, que le sel étoit alors marchand.

Ici l'établissement de la gabelle cesse d'être douteux : c'est donc ici qu'il convient de terminer ces recherches dont le but a moins été de connoître la nature & la quotité de ce droit, que d'indiquer comment il peut avoir pris naiss-

(1) Joan. abb. Laud. specul. hist: MS. l. 11. c. 71.
(2) Ordonn du Louvre. T. II. p. 238.
(3) Hist. de Fr. T. I. p. 800. édit. 1643. in-fol.

sance parmi nous, & de jetter quelques vues sur ses rapports avec notre histoire. On en poura conclure que ni St. Louis, ni Philippe de Valois, ne l'ont point introduit les premiers, mais qu'ils l'ont trouvé, ainsi que leurs prédécesseurs, établi dans certains lieux, & qu'ils auront pu l'abolir, l'adopter, ou même comme ce dernier, l'étendre dans d'autres parties de leurs domaines, suivant les circonstances & leurs besoins. A la vérité, on doit distinguer, comme je l'ai fait, l'impôt sur le sel, d'avec le droit exclusif de le vendre. Jusqu'à présent l'ordonnance de 1541 a fait passer Philippe de Valois pour l'inventeur de cette ressource fiscale; je laisse à juger si la donation de St. Louis, qu'on vient de voir, doit lui ravir ce triste avantage.



POÉSIES FUGITIVES.

ÉPITRE AU ROI DE PRUSSE.

TU croyois donc, grand roi, que ton puissant suffrage (*),
Seroit de mes beaux jours le fortuné présage,
Et qu'on verroit l'envie interdite à ta voix
Ainsi que la victoire obéir à tes loix !
Mais chez nos beaux-esprits ta faveur même est vaine :
Voltaire eut à-la-fois ton amour & leur haine.
Ils sentoient que le ciel, trop avare pour eux,
N'avoit donné qu'à lui ces transports & ces feux,
Et cette soif d'un cœur à la gloire fidelle,
Qui le fit soixante ans hâleter après elle.
Aussi tes yeux l'ont vu frapper à coups pressés
Tous ses rivaux obscurs de sa gloire offensés,
Et souvent par le sel d'une heureuse satyre,
Au sein de leur douleur les forcer de sourire.
Il fatigua lui seul par ses nombreux travaux,
Les serpens du Parnasse, & l'hydre des journaux;
D'un siecle de succès désespéra l'envie,
Et l'écrasant du poids d'une si belle vie,
Finit par un triomphe, & mourut couronné.

(*) S. M. P ayant honoré l'auteur du *Discours sur l'universalité de la langue françoise*, de plusieurs lettres très-flatteuses, ordonna en même-tems à son académie royale des sciences & belles-lettres de le recevoir parmi ses membres.

Pour moi, de la nature enfant abandonné,
Qui n'ai point des beaux-arts la fievre enchanteresse ;
Moi qui toujours bercé des mains de la paresse,
Et par la volupté de bonne heure amolli,
Ne dois faire qu'un pas de la mort à l'oubli :
Pourquoi suis-je engagé dans ces nobles querelles,
Des amans de la gloire épreuves éternelles ?
Dans un coin du Parnasse avec peine affermi,
Ai-je par mes succès affligé quelqu'ami ?
Me fera-t-on payer la vogue inespérée
D'un discours innocent, qui dès bords de la Sprée,
Aux rives du Léthé fût bientôt descendu,
Si ton auguste appui ne l'avoit défendu ?

Cependant le bruit court que ta main le couronne :
Soudain frere Lourdis autrement en ordonne ;
Sur ses feuilles de plomb il trace mon arrêt ;
Pour cinq ou six lecteurs je suis mort en effet !
Mais qu'importe ? aux Lourdis il est beau de déplaire ;
Des Zoïles du tems méritons la colere.
Telle est la loi du goût ! si Lourdis ne le hait,
Le succès d'un bon livre est encore imparfait.

Parlez mieux, dira-t-on, du chef de nos critiques ;
Lui seul dans les journaux fait des extraits classiques :
Ses écrits que l'on trouve obscurs, diffus & froids,
Sont d'un homme qui pense & qui parle avec poids.
Nous n'avons pas pour vous des sentimens de haine :
Mais nous pleurons des arts la ruine prochaine ;
Et puisse quelquefois notre utile rigueur
Au bon goût qui se perd ramener un auteur !

Ah ! je vous reconnois, mes généreux confreres ;
Vous pleurez un succès, vos larmes sont sinceres.
Mais je pourrois encore aigrir vos déplaisirs,
Et de votre douleur égayant mes loisirs,
Exciter ma paresse à servir ma vengeance.
Dieu qui permet l'attaque, a permis la défense.

Il souffre qu'à l'église, au théatre, au barreau,
Une utile discorde allume son flambeau :
Le talent dormiroit sans un peu de colere...
Ainsi n'allez donc pas, obscur folliculaire,
Quand vous m'insulterez, compter sur mon mépris.
Le plus vil d'entre vous pourroit s'y trouver pris.
En vain de sa bassesse un Pradon s'environne :
Boileau dans son courroux ne méprisoit personne.

A qui donc cet Hercule a-t-il légué ses traits!
Faudra-t-il s'en tenir à d'impuissans regrets?
Et quand je vois par tout, à l'abri du silence,
Pulluler de Cotins une famille immense,
Ne pourrai-je du moins, dans un jour de gaîté,
Condamner un Garasse à l'immortalité?
Ne pourrai-je, à l'envi de tant d'auteurs manœuvres,
Parler à des lecteurs fatigués de chef-d'œuvres,
Et, bientôt transportant Nicolet aux François,
Mendier sans pudeur l'opprobre d'un succès?
Ah! d'un sort plus obscur goûtons les avantages :
Des destins trop brillans amenent trop d'orages.
Non, non, je n'irai point, séchant dans les travaux,
Aux intérêts du goût immoler mon repos :
Dussé-je vers la fin d'une vie abusée,
Couvrir mon front blanchi des lauriers d'une musée!
Je suis loin de prétendre à cet excès d'honneur.
Tel qu'un sage, à l'écart poursuivant le bonheur,
Je veux passer sans bruit & glisser dans la vie,
Pour ne pas réveiller les serpens de l'envie.
Allons, frere Lourdis, donnez-nous chaque mois
L'extrait de votre esprit & de l'esprit des loix :
Tandis qu'à nous vexer votre prose s'obstine,
Clément fond sur Voltaire & Mercier sur Racine.

O Frédéric, tu vois vers quelle affreuse nuit
Précipite ses pas le siecle qui s'enfuit!
Le noble champ des arts n'est plus qu'un cimetiere;

Figaro foule en paix la cendre de Moliere;
Un silence de mort regne dans tes déserts.
Seulement quelquefois on entend dans les airs
Des drames gémissans les voix mélancoliques,
Et des journaux hargneux les cris périodiques.
Grand roi, que tu naquis en de plus heureux temps!
Le ciel brilloit alors de flambeaux éclatans;
Qui versant à grands flots leurs feux & leur lumiere,
De Frédéric naissant éclairoient la carriere.
Bientôt le Nord tremblant au bruit de tes exploits,
Te vit associer, seul entre tous les rois,
Au casque des héros le laurier des poëtes,
Et le charme des vers à l'éclat des conquêtes.

Heureux le conquérant sur le Pinde monté,
Qui se fait à lui seul son immortalité!
De Mars & d'Apollon c'est une loi suprême
Qu'un héros soit chanté, s'il ne chante lui-même;
Aussi combien de rois, malgré tous leurs travaux,
Indignement couchés dans la nuit des tombeaux!
On n'a pu d'une larme honorer leur mémoire;
Vingt siecles en silence ont passé sur leur gloire:
Et pourtant ils vivroient, si d'un fils d'Apollon
La voix harmonieuse eût consacré leur nom.

Du vieillard de Ferney la main brillante & pure
Tressa de tes lauriers l'immortelle verdure,
Et sur le même autel où tu reçus ses vœux,
Il t'offrit un encens qui brûloit pour tous deux;
Vous commerciez de gloire, en vous rendant hommage:
Vos noms toujours nouveaux, rajeunis d'âge en âge,
Brillans du double éclat des armes & des vers,
En vainqueurs alliés parcourront l'univers;
Et l'on dira toujours Frédéric & Voltaire,
Comme on unit encore Achille avec Homere.

*Par M. le comte DE R***.*

LA PRÉVENTION.

Certain pédant qu'on venoit de siffler,
Mais des sifflets, dieu sait de quelle sorte !
Au Luxembourg alloit se consoler :
De ce jardin il enfile la porte ;
L'horloge sonne, & sifflet de partir....
Pourquoi? — Lecteurs, c'étoit pour avertir
Qu'à certaine heure il faut que chacun sorte.
Au premier son de l'instrument fatal,
Mon pauvre auteur soudain entre en furie ;
Il bat des pieds, il écume, il s'écrie :
Vit-on jamais un trait plus déloyal ?
Vils cabaleurs ! il n'est donc rien qui puisse
Vous contenir! Dans un jardin royal,
Pour me siffler, aller payer un Suisse !

Par M. Pons de Verdun.

VERS

SUR M. THOMAS.

L'humanité s'honora de sa vie ;
Du vrai mérite il eut tous les honneurs ;
Et l'on a vu toujours l'envie
Attaquer ses talens, & respecter ses mœurs.

*Par M. R***, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.*

LA SOURIS, fable, imitée de Lokman, fabuliste Indien.

UNE souris vivoit dans l'opulence
Auprès d'un dépôt de froment ;
Tous les rats du canton venoient joyeusement
Prendre part à son abondance.
Une disette arrive : on enleve le grain
Tandis que la souris sommeille.
Au point du jour elle s'éveille ;
Quel changement! son malheur est certain :
Plus de rats, plus d'amis, (cela doit se comprendre)
Il ne reste du tas
Que quelques grains qu'on n'a pu prendre ;
Tous les écornifleurs détalent dans ce cas.
La souris sort de son asyle ;
Un chat la guette, se blotit,
La suit, la happe, la mutile,
Et la mange avec appétit.
Cette scene est assez commune.
Venons au fait, ami lecteur :
Le tas de bled, c'est la fortune ;
La souris, le dissipateur
Suivi de sa troupe importune ;
Et le chat ? C'est un procureur.

Par M. CROMMELIN, de Guise.



VERS

A M. FABRE, *sur son livre intitulé*, Essai sur les facultés de l'ame.

C'EST donc toi qui vengeant la raison outragée,
Debrouille le chaos où l'erreur l'a plongée;
Et joignant l'énergie à la vive clarté,
Fais briller à nos yeux l'auguste vérité,
C'est donc par toi que l'homme apprend à se connoître.

Là, sans appercevoir qu'il dégrade son être,
Méconnoissant les biens dont le ciel l'a comblé,
Aux plus vils animaux il s'est assimilé;
Ici par un travers non moins inexplicable,
Enorgueilli de voir sa structure admirable;
Il veut que l'ame seule, agissant sur les corps,
En forme l'harmonie, en guide les ressorts;
Et croyant s'élever dans son erreur altiere,
Donne tout à l'esprit & rien à la matiere.
De-là, d'opinions un mêlange confus,
Et du raisonnement le criminel abus;
De là, ces préjugés, ces systêmes vulgaires,
Dont l'ignorance vaine adopta les chimeres;
Pour aller la forcer dans son obscur réduit:
Dis-moi, par quels sentiers la raison t'a conduit?
Qui t'a pu découvrir cette chaîne infinie
De rapports variés? Ineffable harmonie!
Qui pouvoit dissiper ces ténebres? Ton art!

Le philosophe en vain d'un pénétrant regard,
Cherche à percer la nuit qui couvre la nature;
Chancelant dans sa marche, il erre, il conjecture;
S'il veut l'interroger, elle est sourde à sa voix;

Nous offre de plus doux présens ;
L'oiseau, d'amante & de bocage,
Se plaît à changer tous les ans.

Le plaisir naît comme une rose
Au premier souffle de Zéphir ;
En été la fleur est éclose,
L'automne invite à la cueillir ;
De l'hiver l'atteinte cruelle
Flétrit sa tige dans nos champs ;
Mais avec une fleur nouvelle
Le plaisir renaît au printems.

ENVOI.

Ton œil noir, ta taille légere
Font bien oublier ma leçon :
Près de toi, charmante Glycere,
Le cœur dément cette chanson ;
Oui, près de toi l'amour lui-même,
Brûle son aile à son flambeau,
Et l'amant qui t'a dit : » Je t'aime. «
Te le dira jusqu'au tombeau.

Par M. DELANDINE, de Lyon.

A une dame, qui vouloit m'engager d'écrire en vers sur un sujet d'histoire-naturelle.

Que sur un luth audacieux
J'aille chanter & la terre & les cieux,
Des fleurs la riante parure,
Et dans mes vers présomptueux
Encore après Buffon parler de la nature !
Ah ! que jamais pareil travers,
Ne me domine, ô ma Thémire !

Le sage créateur de ce bel univers
Nous prodigua ses dons divers,
Pour en jouir & non pour les décrire.

Par M. Baut de Rasmon, associé-correspondant de la société royale de physique, d'histoire-naturelle & des arts d'Orléans.

STANCES ANACRÉONTIQUES.

J'ai vu de la rose nouvelle,
Le premier bouton s'entr'ouvrir;
J'ai senti le premier zéphir,
J'ai vu la premiere hirondelle.

Après sa gentille femelle,
Qui fuyoit au prochain verger,
J'ai vu le passereau léger
Déja voler à tire d'aile.

J'ai vu la tendre violette
Parer les gazons renaissans;
Au premier souris du printems,
J'ai vu s'ébattre l'alouette.

Dieu qui rajeunis la nature,
Quand tout annonce ton retour,
Contre les rigueurs de l'amour
L'amant timide se rassure.

Telle en hiver nous fut cruelle,
Qui s'attendrit au mois de mai;
Un cœur alors est enflammé
Par la plus légere étincelle.

Par M. le Maneir

Je n'entends pas de loin; approchez-vous, ma chere,
— Allons, courage, parlez haut:
De tout votre discours, suivant mon ministere,
Je ne veux pas perdre un seul mot.
Nos plaideurs, du rusé dévôt
S'approchent avec confiance.
Mais, le perfide! il se jette sur eux,
Puis les étrangle & les mange tous deux.

Méfiez-vous d'une belle apparence:
Longue oraison, dévote contenance,
Cachent souvent un penchant vicieux.

Par M. Courtalon, C. D. S. S. L. T.

Le Normand qui prend son tems. Conte.

Certain Normand qu'on menoit pendre,
De vers la place où la hart l'attendoit,
Très-lentement s'acheminoit,
Et n'avoit pas de courage à revendre.
Celui qui le conduit au trait
De loin lui montre le gibet,
Et de hâter le pas l'excite:
— Mon bon Monsieur, repart-il, non ferai;
J'y serai toujours assez vîte
Pour le plaisir que j'y prendrai.

Par M. le Mairet.

ACADÉMIES.

SÉANCES DE DIVERSES SOCIETÉS.

I.

Académie françoise.

LA séance publique du lundi 13 février, pour la réception de M. le comte de Guibert, qui succédoit à M. Thomas, est une des plus brillantes qu'on ait encore vues ; & l'enthousiasme avec lequel on s'y étoit porté, a été prolongé par les pieces qu'on y a entendues.

La double estime que M. Thomas avoit acquise par ses talens & par ses mœurs, les profonds regrets qu'il a laissés en mourant, avoient inspiré un desir impatient de l'entendre célébrer. Mais si le sujet étoit propre à enflammer l'imagination de l'orateur, il lui donnoit aussi des auditeurs plus exigeans : il est difficile de louer un homme dont l'éloge est dans toutes les bouches. M. de Guibert a satisfait à l'attente & aux prétentions de ceux qui étoient venus pour l'entendre. On a très-vivement applaudi

Ses écrits & les larmes de tous ceux qui l'ont connu honorent assez sa mémoire ; mais M l'archevêque de Lyon, son ami & son confrere à l'académie françoise, après lui avoir procuré pendant sa maladie tous les secours de l'amitié & de la religion, a voulu lui ériger ce foible monument de son estime & de ses regrets.

(*Mercure de* France ; *Journal de* Paris.)

II.

ACADÉMIE royale des sciences de Paris.

Prix extraordinaire, proposé pour l'année 1788.

L'académie avoit proposé, au mois de juillet 1766, un prix donné par le roi, & dont l'objet étoit de perfectionner l'espece de verre nommé *Flint-glass*, que l'on emploie pour les objectifs des lunettes achromatiques. Ce prix a été remis successivement jusqu'en 1773 ; & il fut donné alors comme encouragement à l'auteur de la piece qui contenoit le plus d'expériences.

Le roi s'étant fait rendre compte de l'état des sciences & des arts, & voulant prévenir leurs besoins, en leur offrant les secours qui peuvent leur être nécessaires, a reconnu que la somme alors proposée, n'avoit pas été proportionnée à la dépense qu'exigent les expériences que l'on peut tenter pour faire du *Flint-glass*; en conséquence, sa majesté a bien voulu faire un fonds de douze mille livres, & a autorisé l'académie à proposer de nouveau ce sujet.

L'académie

L'académie s'empresse de publier cette nouvelle marque de la protection que sa majesté accorde aux sciences & aux arts, & des encouragemens qu'elle dispense pour hâter leurs progrès; mais l'académie s'étant apperçue, par les pieces envoyées aux premiers concours, que les auteurs n'avoient pas bien saisi l'état de la question, elle a jugé nécessaire de l'établir d'une maniere plus précise.

L'objet de l'académie, en proposant ce prix, est d'obtenir un procédé pour la composition d'un verre de l'espece du *Flint-glass*, procédé qui soit assez sûr pour en pouvoir faire constamment, à volonté & en telle quantité qu'on voudra, & dans lequel les doses de chaux & des autres ingrédiens qui le composeront, soient assez bien déterminées pour qu'il en résulte un verre pesant, & cependant exempt des défauts qu'on reproche au *Flint-glass*.

Ces défauts sont, 1°. une apparence gélatineuse.

2°. Des stries ou fils de différente grosseur, qui traversent le verre dans des directions irrégulieres & souvent paralleles entre elles.

3°. Les tables ou couches; souvent elles ne sont pas sensibles en regardant simplement à travers les plaques de verre, même lorsqu'elles ont été polies. Le moyen de reconnoître ces tables, est de regarder les plaques par la tranche lorsqu'elle a été polie; ce défaut paroît provenir de ce que la matiere a été prise à plusieurs fois dans le creuset, & de ce que les différentes couches superposées, laissent ap-

percevoir leur jonction ; peut être une attention suffisante de l'ouvrier qui travaille le verre, ou une manipulation différente pour le former en plaques, pourroit-elle remédier à cet inconvénient.

Les expériences de ceux qui voudront concourir, doivent donc avoir pour objet, non-seulement de déterminer les doses & les proportions des différentes matieres qui composeront un verre pesant, de l'espece du *Flint-glass*, mais encore d'indiquer les meilleurs procédés pour obtenir un mélange complet, une fusion suffisante, & le refroidissement le plus égal qu'il soit possible.

D'après cet exposé, l'académie demande des plaques d'un verre pesant, semblable à celui qui est nommé *Flint-glass* en Angleterre, d'où l'on puisse tirer des objectifs de lunettes de six pouces au moins de diametre, & de cinq lignes au moins d'épaisseur, exempts de fils, de tables & du coup-d'œil gélatineux.

L'académie ne se propose point de limiter, ni le choix des matieres, ni la pesanteur du pouce cube; mais elle exige le rapport de dispersion indiqué ci-dessus, & elle déclare en même-tems, qu'elle n'admettra au concours, aucune plaque de verre, qui ne soit accompagnée d'un mémoire où les expériences soient détaillées ; & qui contienne un procédé sûr pour la composition de ce verre, afin que les commissaires de l'académie, nommés pour examiner & juger les pieces qui concourront au prix, puissent répéter les expériences, & composer eux-

mêmes un verre semblable à celui qui aura été envoyé au concours.

Le prix sera de douze mille livres, & il sera proclamé à la séance publique de l'académie, d'après la Saint-Martin 1788 ; mais les mémoires écrits en latin ou en françois ne seront reçus que jusqu'au 1er. avril de la même année ; ceux qui viendront après ce terme, ne seront point admis au concours. Ils seront adressés, francs de port, au secrétaire-perpétuel de l'académie.

(*Journal général* de France.)

III.

BUREAU académique d'écriture de Paris.

Le bureau académique d'écriture, à la tête duquel étoient ses présidens honoraires, a tenu, le 8 octobre dernier, sa séance publique de rentrée, dans la salle de ses exercices, à la bibliotheque du roi.

M. Harger, secrétaire, l'ouvrit par la lecture d'un mémoire sur les travaux du bureau depuis son établissement, & sur l'étendue dont ils vont être susceptibles par la translation de ce corps académique dans une des salles de la bibliotheque. Ce mémoire a été très-goûté, & les applaudissemens ent ont interrompu la lecture lors du compliment adressé à M. de Crosne, qui, pour la premiere fois, a présidé dans cette séance, & lors de l'hommage public que M. Harger a rendu au nom de son corps à M. Lenoir, au sujet du logement que ce magistrat a

procuré au bureau. M. d'Autrepe, directeur, lut ensuite un mémoire sur la vérification des écritures, dans lequel il réfuta deux assertions d'anciens jurisconsultes, *Bonnier* & *Thévenot*, tendantes à déprimer l'art des experts écrivains. M. Verron, agrégé, en lut un autre sur l'enseignement de l'art d'écrire, où il indique les procédés qu'il est nécessaire d'employer pour faire naître dans les éleves l'amour de l'écriture, & pour procurer à chacun d'eux les divers genres d'écrire propres aux états auxquels ils se destineroient. Mademoiselle Rozé, adjointe audit bureau, a terminé la séance académique par la lecture d'un mémoire, dont l'objet est de démontrer la nécessité & la possibilité de donner aux femmes une éducation morale, pareille à celle des hommes. Ce mémoire n'a pas été moins applaudi que les précédens, & cette émulation de mademoiselle Rozé a fait la plus grande sensation. M. Haüy, interprête du roi, membre & professeur du bureau académique, ayant, en cette derniere qualité, desiré profiter de ladite séance, pour rendre compte de ses progrès dans l'éducation des aveugles, devoit lire un mémoire, dont la premiere partie a pour objet cette éducation, & la seconde, un précis de ses découvertes sur le *jeune inconnu* trouvé en Normandie, & confié à ses soins. Le tems n'ayant pas permis la lecture entiere de ce mémoire, M Haüy s'est borné à la seconde partie, dont la lecture a été suivie de quelques-uns des exercices annoncés. La reprise des mêmes exercices

& la lecture entiere du mémoire de M. Haüy ont été remis au dimanche suivant. Cette seconde séance s'est tenue dans la même salle. Le mémoire y a été universellement applaudi, (*) ainsi que les exercices. Douze aveugles ont exécuté ensemble un travail de filature à l'aide d'une méchanique de la composition de M. Hildebrand, & avec un chanvre préparé par cet artiste. Un autre aveugle y a fait une opération de calcul. Quelques autres y ont lu dans des livres à leur usage; d'autres y ont fait des ouvrages manuels, tel que filer, brocher des livres, &c. D'autres ont indiqué différentes parties dans des cartes de géographie qui leur ont été présentées; d'autres enfin y ont composé & imprimé, tant en relief à leur usage seul, qu'en noir à l'usage des clairvoyans. Le jeune inconnu qui, jusqu'à présent, n'a parlé qu'un jargon inintelligible, a lu à la fin de cette séance quelques phrases françoises.

(*Mercure de* France, *Journal encyclopédique*)

(*) Ce mémoire doit être imprimé par les aveugles & à leur profit. Le roi, à qui il a été rendu compte de la possibilité de rendre utiles à la société des infortunés qui en étoient séparés, a daigné accepter la dédicace du premier ouvrage qui sortiroit de leur presse & souscrire pour ledit ouvrage.

IV.

École royale gratuite de dessin, établie à Paris.

Le 26 décembre dernier, M. le baron de Breteuil, accompagné de M. de Crosne & du bureau d'administration de l'école de dessin, s'est rendu aux Tuileries pour la distribution annuelle des maîtrises & des grands prix. M. Bachelier, directeur de cette école, a ouvert la séance par le discours suivant.

MESSIEURS,

L'honneur que vous avez de recevoir des mains bienfaisantes du ministre, les prix d'encouragement qui excitent votre émulation, n'est point une faveur passagere, telle que ses prédécesseurs vous l'ont accordée : son amour éclairé pour les arts, le goût particulier qui les lui font protéger, vous sont de sûrs garans qu'il met au nombre de ses plus agréables occupations, celle de couronner vos efforts, & d'animer par sa présence le zele des fondateurs de cette école.

J'aime à croire que cette flatteuse distinction enflamme vos cœurs de la même reconnoissance dont le bureau d'administration est si vivement pénétré.

Quel spectacle attendrissant pour l'ame sensible du nouveau magistrat qui préside à votre instruction! Quel protecteur zélé acquierent vos travaux! Familiarisé de bonne heure avec les productions du génie, il peut les apprécier avec l'œil du discernement, & les encourager avec celui de l'indulgence.

L'exemple des bontés paternelles dont vous com-

ble le ministre, vous répond de celles que vous promettent la justice & la bienveillance du magistrat.

Si de simples dispositions vous ont obtenu des témoignages si touchans, que ne devez-vous pas espérer, lorsque vos talens auront atteint, par un laborieux exercice, leur degré de maturité? C'est alors que vous trouverez la récompense des privations que l'étude exige actuellement de vous.

L'habitude du travail est sans doute pénible dans un âge où la dissipation a tant d'empire; mais on n'obtient rien sans des soins assidus. Le guerrier, le magistrat, l'homme de lettres & l'artiste n'ont acquis de réputation, d'état & de fortune que par le travail le plus opiniâtre. En vain chercheriez-vous de grands succès qui n'aient rien coûté à ceux qui les ont obtenus. Ne croyez pas que la nature ait doué beaucoup de personnes de cette facilité, la grace du génie, & le charme des travaux. Combien d'artistes & d'écrivains, dans le silence de la retraite, ont effacé, détruit, recommencé sur nouveaux frais, & employé toutes les ressources de l'art, pour que l'art même ne pût s'appercevoir des heures consacrées au repos. Ils les ont données à la pensée & à la méditation profondes, & leurs veilles ont, en quelque sorte, suspendu la rapidité du temps, en enrichissant le jour des travaux de la nuit.

La nature, avare de ses faveurs, ne les accorde qu'à la persévérance. Les talens ne croissent pas comme les fleurs, qu'un instant voit éclore & briller de tout leur éclat. Leurs pénibles progrès ont la lenteur des arbres pour arriver à leur perfection. N'aspirez cependant pas à faire beaucoup,

mais à bien faire. Un seul ouvrage peut donner un grand nom. Craignez de ressembler à l'arbre trop fertile : rarement il porte de beaux fruits. Ecoutez les avis : si l'émulation donne des aîles au talent, la docilité en assure les succès.

Puissiez-vous aujourd'hui trouver dans mes conseils le témoignage du tendre intérêt que vous m'inspirez ! Puissent ils vous convaincre du desir que j'ai de vous voir combler mes espérances, & mériter par des travaux utiles les éloges de la patrie ! C'est le vœu le plus cher à mon cœur.

Il a été ensuite procédé à la distribution des maîtrises & des grands prix mérités, savoir : pour la maîtrise d'orfevre, par le Sr. Dutry, fils ; pour celle de sculpteur doreur, par le Sr. Phlipaux, & pour les grands prix, par les Srs. David, Delagorse, Pétuaud, Alleaume, Bibault & Carbonneaux. Tous ces éleves ont eu l'honneur d'être embrassés par le ministre, au bruit des fanfares & des acclamations du public. Douze grands *accessit* & 96 prix ont été délivrés dans la même assemblée. On y a distribué, d'après la promesse de l'administration, 4 prix de persévérance aux éleves les plus méritans qui avoient aussi emporté les grands prix les années précédentes.

(*Journal encyclopédique.*)

V.

COLLEGE *royal* de France.

M. le Monnier, de l'académie royale des sciences, lecteur & professeur royal, nous a adressé les observations suivantes.

Sur le compte que nous avons rendu de la séance publique du college royal, à l'article où il s'agit des courans à la mer, on a dit qu'au retour des nouveaux voyages que l'on fait autour du monde, on seroit instruit de la force & des effets des courans; (*) c'est, dit M. le Monnier, exagérer les découvertes à venir. D'ailleurs, le nouveau voyage autour du monde n'a aucun rapport à l'objet du mémoire lu ce jour là, puisque le vaisseau *le St-Jean-Baptiste* a trouvé près de 300 lieues d'erreur dans son estime, par l'effet des courans, en naviguant dans le grand Océan pacifique, depuis la nouvelle Zélande jusques aux côtes du Chili; ce n'est pas non plus le chemin que suivront les vaisseaux qui font actuellement le tour du monde, puisqu'ils parcourront le grand Océan dans un sens opposé, par d'autres latitudes, & que les Anglois de leur côté, ont pareillement manqué la vraie route.

(*Journal de* Paris.)

VI.

Académie royale des sciences, belles lettres & arts de Bordeaux.

L'académie annonce qu'un généreux citoyen, qui ne veut point être connu, lui a fait remettre une somme de quatre cens livres, pour un prix de vertu à donner, le jour de Saint-

(*) Journal de *Janvier 1786*, pag. 279.

Louis, à la personne du peuple (de quelque nation & religion qu'elle soit) qui aura fait, dans la ville ou dans les environs, l'action de probité ou d'humanité la plus utile suivant le jugement de cette compagnie. L'empressement de l'académie à accepter l'honorable fonction d'adjuger ce prix, & à publier cette annonce, doit être, pour ce respectable citoyen, un gage assuré de la reconnoissance publique.

(*Journal général de* France.)

VII.

ACADÉMIE des sciences, arts & belles-lettres de Châlons-sur-Marne.

Une personne anonyme a fait remettre à l'académie, une somme de 400 livres pour un prix extraordinaire, dont le sujet consiste à indiquer *les meilleurs moyens de faire naître & d'encourager le patriotisme dans une monarchie, sans gêner ni affoiblir en rien l'étendue de pouvoir & d'exécution qui est propre à ce genre de gouvernement.* Ce prix sera décerné le 25 août prochain. Les discours, écrits en françois ou en latin, ne seront reçus que jusqu'au 1er. juillet. On doit les adresser, port franc, à M. Sabathier, secrét.-perpét. de l'académie, à Châlons-sur-Marne, ou sous le couvert de M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de la province & frontiere de Champagne, même ville.

(*Journal général* de France.)

VIII.

*Société royale de physique, histoire-naturelle & des arts d'*Orléans.

La société a tenu, le 6 décembre 1785, sa séance publique de rentrée, dont M. Massuau de Laborde, vice-président, a fait l'ouverture en exprimant les regrets de la compagnie sur la perte de Mgr. le duc d'Orléans, son protecteur. M. Huet de Froberville, secrétaire-perpétuel, a lu ensuite le précis des travaux de la société depuis le dernier semestre; M. Defay, directeur, un mémoire sur l'origine & les fonctions des épines dans les végétaux; le secrétaire-perpétuel, l'éloge de M. Roussel, associé titulaire; M. Crignon Vandebergue, une description de la grotte de Roland, près de Marseille, avec des observations sur un madréporite tiré de cette grotte; M. Prozet, intendant du jardin des plantes, un mémoire sur le rouissage du chanvre, lequel a obtenu l'*accessit* d'un prix remporté par M. l'abbé Rozier, à la société d'agriculture de Lyon; le secrétaire-perpétuel, l'éloge de M. Pilâtre de Rozier, associé libre, dont nous rendrons compte dans le prochain journal (*). Le même a ter-

(*) Cet éloge se vend à Paris, chez Cuchet libraire, rue & hôtel Serpente, Nyon, l'aîné, libraire, rue du Jardinet, quartier St André-des-Arts, Belin, libraire

miné la séance en rappellant les conditions du programme lu dans la séance publique du 17 mai dernier, à l'égard des places d'expectans & des prix proposés par la société (*).

---

rue St. Jacques, à Orléans, chez Couret de Villeneuve, Imprimeur du roi. Prix 15 sols

(*) Voyez le Journal d'*août*, 1785, page 271.



SPECTACLES.

PARIS.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Le lundi 6 février, on a donné, à ce théatre, la premiere représentation des *Coquettes rivales*, comédie en cinq actes & en vers.

Voici en peu de mots l'idée de cette comédie.

Emilie, & la comtesse, deux rivales amies, & se haïssant très-cordialement, se sont permis quelques couplets anonymes contre *Mélise*. Voilà l'avant-scene de cette piece; le sujet, c'est le projet de vengeance que le marquis *de Champ-Fleur* conçoit & exécute pour plaire à Mélise.

L'auteur a placé ses deux coquettes vis-à-vis d'un présidenr qui aime la comtesse; *de Valson*, qui est amoureux d'Emilie, & du marquis qui veut les tromper & les jouer toutes deux. Par ses heureuses manœuvres secondées de son valet *Dubois*, il se sert de l'une pour tromper l'autre, & persuade à chacune des deux qu'il l'aime uniquement; mais comme il s'agit d'en avoir des preuves ostensibles, il parvient, non pas à se faire aimer, mais à obtenir des signes d'amour,

Muni du bracelet d'Emilie & du portrait de la comtesse, il va montrer à Mélise ces témoins de son double triomphe, & pour combler sa vengeance, il vient les rendre aux deux rivales ensemble, en présence même du président. Celui-ci est congédié par la comtesse; mais Valson plus heureux, protégé d'ailleurs par l'oncle d'Emilie, épouse sa maîtresse, coquette un peu moins décidée, & corrigée par la très-rigoureuse leçon du marquis.

Cette intrigue longuement filée, & trop dénuée de comique, a trop tôt déplu, pour ne pas empêcher l'effet de ce qu'il pouvoit y avoir de bien fait dans le reste de l'ouvrage. Il nous a semblé, par exemple, que quelques momens du quatrieme acte, & plusieurs autres détails dans quelques rôles de la piece, rappelloient le talent dont l'auteur avoit déja donné des preuves sur le même théatre. Mais l'effet en a été affoibli par les scenes précédentes; & quelques plaisanteries qui ont déplu, ont achevé de décider le sort de la représentation. Cette comédie néanmoins n'est pas absolument sans mérite. On y a applaudi des tirades entieres, des traits brillans & des vers heureux, tel que celui-ci:

L'esprit n'a jamais tort quand le cœur est honnête.

Il y a sur-tout, une scene, qui seule supposeroit un grand talent, quand l'auteur n'en auroit pas donné des preuves par l'*Impatient* & par le *Flatteur*.

(*Journal général* de France; *Mercure* de France; *Journal de Paris*.)

COMÉDIE ITALIENNE.

Le 6 janvier, on a donné à ce théatre, la premiere repréſentation de *Conſtance*, parodie de *Pénélope ;* cette piece eſt dans le genre qu'on appelle *traveſtiſſement*. On a ſuivi aſſez exactement l'opéra ; c'eſt auſſi une femme dont le mari voyage depuis douze ans, qui eſt pourſuivie par des ſoupirans nombreux & indiſcrets, partageant leur tems entre la table & leur pourſuite obſtinée. On a parodié les noms, l'état des perſonnages, le lieu de la ſcene, & changé le dénouement de l'opéra.

Pénélope s'appelle aſſez heureuſement *Conſtance ; Uliſſe*, dont on a fait à bon droit un praticien Normand, eſt nommé *Malice ;* le vieux *Laerte* a nom *Alerte* par anagramme plutôt que par ſon caractere connu ; & *Télémaque*, eſt (on ne ſait pourquoi) changé en fille, & s'appelle *Lyſimaque*.

Quelques-uns de ces traveſtiſſemens ſont heureux ; il y a quelques traits de gaiété, & des couplets bien tournés ; mais en général, ſoit par les longueurs, ſoit plutôt parce qu'il n'y a pas aſſez de détails ſaillans, la piece n'a pas fait d'effet.

On n'a pas vu avec plaiſir, au dénouement, *Malice*, pour mettre en fuite les amans de ſa femme, leur propoſer, comme *Jean-Bar*, d'allumer avec lui leur pipe ſur un baril de poudre. Cette action intrépide a paru déplacée, pour ne pas dire dégradée, dans une parodie.

Au reſte, il n'y a point de critique maligne ;

ce qui eſt fort bien pour les procédés, mais peu favorable à ce genre d'ouvrage, qui d'ailleurs, dans ce moment, ſemble perdre beaucoup de ſon crédit.

Le 19 du même mois, on a joué pour la premiere fois, *Coradin*, comédie en trois actes, & en proſe, mêlée d'ariettes.

Le ſujet de cette piece, tirée de la *bibliotheque des romans*, eſt un mari jaloux qu'on veut punir & corriger.

Le moyen qu'on emploie pour cette difficile entrepriſe, c'eſt une jeune perſonne nommée *Adele*, arrêtée au château de la dame ſous des habits d'homme, par une aventure inutile à rapporter ici, & peu clairement exprimée dans la piece. Le mari, (*Coradin*) arrive après une abſence de pluſieurs mois. Il ſe déguiſe en *Troubadour*, avec ſon écuyer, pour épier & pour éprouver ſa femme, qui, avertie par l'écuyer même, s'occupe à tourmenter juſqu'à la fin ſon mari, en le rendant témoin des tendres aveux qu'elle reçoit du faux cavalier, & des réponſes très-obligeantes qu'elle lui fait. Coradin alors ne peut ſe diſſimuler qu'il eſt trahi, & il ſe livre aux tranſports réunis de la fureur & de la jalouſie. Les choſes même iroient très-loin ſans la précaution que prend Euphroſine de détromper ſon mari, & de lui faire reconnoître Adele. Coradin, confus de ſon erreur, demande pardon à Euproſine, & il l'obtient, ſur ſa promeſſe, de n'être plus jaloux.

A travers cette intringue vient ſe jetter l'a-

mant de la jeune personne ; & il porte dans l'action une confusion que l'auteur auroit dû prévoir.

Cette intrigue a paru ne pas plaire au public, & ce n'est pas au moins du côté de la vraisemblance qu'on pourroit la louer. En effet, sans citer en preuve d'autres détails que nous pourrions indiquer, est-il vraisemblable qu'une femme, qui prétend aimer tendrement son mari, prenne le moment où il revient après une absence un peu longue, pour s'amuser à ses dépens, sous ses yeux, pendant trois grands actes ; & cela sans s'être abandonnée à un seul mouvement de tendresse, quoiqu'elle en ait eu l'occasion plus d'une fois ? D'ailleurs sa plaisanterie est poussée infiniment trop loin. Le mari, qu'on feint de ne pas reconnoître, est témoin d'une déclaration qu'on fait à la dame ; & la dame y répond dans les termes les plus clairs & les plus expressifs. On peut bien soumettre un amant à une pareille épreuve, parce que l'amour a plus de politesse, & moins de droits à réclamer ; mais l'hymen est plus grave & plus formaliste ; & s'il peut y avoir une heureuse adresse à réveiller les soupçons d'un époux, c'est une hardiesse trop périlleuse que de le mener jusqu'à la conviction. D'ailleurs la piece est écrite tristement, & il n'y avoit que la gaieté qui pût faire adopter cette intrigue.

Malgré la défectuosité de l'action, la piece n'est pas dépourvue d'intentions comiques ; telle est en soi l'idée d'avoir fait accompagner par le mari des couplets qu'on chante à sa femme ; &

si l'auteur est jeune, on peut espérer de lui plus qu'il n'a donné par ce premier ouvrage.

La musique est aussi un début du musicien, M. *Bruni ;* mais ce début est plus heureux que celui du poëte. Son chant est facile, agréable, naturel ; il y a d'heureux moyens dans son orchestre ; &, à très-peu de chose près, sa musique a été fort applaudie.

Le mardi 17 du même mois, on avoit représenté à ce spectacle, *les trois Folies*, piece en un acte & en vaudevilles.

Le sujet est fondé sur trois folies qui régnoient, il y a quelque tems, *Figaro*, *Marlborough*, & la *Harpie*. Ces trois graves personnages font ici les honneurs de la scene.

Figaro, qui veut soustraire *Susanne* aux entreprises un peu trop sérieuses du comte *Almaviva*, s'embarque avec elle, & ils arrivent tous deux dans des régions barbares. Le chef de la horde sauvage, trouvant Susanne fort à son gré, n'y fait pas plus d'attention qu'un François ; il l'enleve. La *Harpie* vient d'arriver aussi, & la réputation de son appétit effraie tout le canton. Le pauvre *Barbier de Séville* doit seul la combattre. *Figaro*, échappé des murs d'un château-fort, des griffes de *Bazile*, des bras de *Marceline*, des filets du comte, désespere pour le coup d'échapper à un monstre contre lequel tout l'esprit possible devient inutile ; car, *ventre affamé n'a point d'oreilles*. Il se désole ; ce n'est pas assez pour lui d'avoir perdu Susanne ; il faut encore perdre la vie.

Il eſt ſans armes ; mais heureuſement *Marlboroug*, qui ſe fait jour à travers la terre, vient lui prêter ſes piſtolets. Alors Figaro fait ſauter la cervelle à la Harpie. La fidele Suſanne rejoint ſon brave époux. Les ſauvages, enchantés d'un exploit ſi éclatant, portent Figaro en triomphe, & le déclarent leur chef à la place de celui qui avoit voulu lui ſouffler Suſanne.

Le ſuccès d'une pareille piece ne pouvoit pas être brillant. De jolis couplets & une certaine gaieté dans quelques détails l'ont cependant fait applaudir. Mais la biſarrerie du fonds a déplu généralement. On a demandé l'auteur, ſuivant l'uſage. M. Favart, le fils, eſt venu ſe préſenter au public. Sa préſence a rappellé un nom précieux au théâtre Italien, un poëte plein d'eſprit, de graces & de délicateſſe. D'après cela, ceux qui ſavoient d'avance le nom de l'auteur, s'étoient crus en droit d'attendre un ouvrage charmant. Tel eſt le public. Auſſi, ce n'eſt qu'en tremblant qu'un fils doit s'eſſayer dans la même carriere où ſon pere a cueilli des lauriers. Ce titre même devient un préjugé contre lui, & lui impoſe la loi, ou d'exceller, ou de ſe taire. Tout fils d'un auteur célebre devroit, avant de céder à la démangeaiſon d'écrire, ſe dire ſans ceſſe, en parodiant les vers de Phedre :

..... Quelque juſte orgueil qu'inſpire un ſang ſi beau,
Le nom d'un pere illuſtre eſt un péſant fardeau.

(*Année littéraire ; Mercure de* France ; *Journal de* Paris ; *Journal général de* France.)

HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

Liste des volcans actuellement brûlans.

COMME le *volcanisme* est le système à la mode parmi les naturalistes d'aujourd'hui, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur communiquant la liste suivante de tous les *volcans actuellement brûlans* qui sont connus sur notre globe.

EN EUROPE.

1. Le mont *Etna.*

2. Le mont *Vesuve.*

3. L'isle de *Stromboli*, la seule des isles Lipariennes qui brûle à présent.

En 1707, il y eut une éruption ignée près de l'isle de Santorin dans l'Archipel; mais elle ne brûle plus depuis lors.

4. Le mont *Hecla* en Islande, & quelques autres bouches-à-feu dans la même isle & près de ses côtes, qui brûlent par intervalles *alternativement*, ce qui peut faire croire qu'elles n'ont toutes qu'un même foyer.

Les anciennes relations du Grœnland, qu'on trouve dans beaucoup d'auteurs & nommément dans le géographe *Mercator*, parlent d'un volcan dans ce pays près de la mer & d'une ville nommée *Albe* : auprès de ce volcan étoit le couvent des dominicains de St. Thomas, chauffé par les eaux chaudes qui en couloient ; mais depuis plusieurs siecles l'on ne sait plus rien, ni de ce volcan, ni du couvent, ni des villes d'Albe & de Garde, qu'on supposoit être dans le Grœnland.

En Asie.

5. Le mont *Albours*, partie de la chaine du Taurus, à 18 lieues de la ville d'Herat.

6—9. MM. Steller & Pallas parlent de 4 volcans dans le pays des Tartares Tongouses, au-delà des fleuves Jenisea & Pesida.

10—12. Il y a trois volcans, beaucoup mieux connus que les derniers, dans la presqu'isle de Kamtschatka, qui jettent continuellement de la fumée, &, par intervalles, du feu : on a deux vues gravées d'un de ces volcans dans le troisieme tome de la relation du dernier voyage des capitaines Cooke & Clarke.

13—17. On connoit cinq volcans au Japon ; savoir : un à 60 milles de Firando ; un autre vis-à-vis de Saxumo ; un troisieme dans la province de Chiangen ; un quatrieme dans le voisinage de Surunga ; enfin un cinquieme, plus considérable que tous les autres, dans l'isle de Ximo. Kœmpfer & le pere Charlevoix parlent au long de ces volcans.

18. 19. Il y a deux volcans dans les isles Philippines; celui de *Bacaçay* près d'Albay, dans la partie orientale de l'isle de Luçon, & un autre dans l'isle *Marinda*.

20. Le volcan *Sanguili*, pas loin de la ville de Mindanao dans la grande isle du même nom, qui est au sud des Philippines.

21. 22. Le volcan *Balaluanum*, dans l'isle de Sumatra, & celui près de *Panarucan*, dans l'isle de Java, sont connus depuis long tems.

23. L'ancien volcan dans l'isle de *Ternate* a renouvellé ses éruptions avec fureur en 1773.

24. Le mont *Gounapi*, dans l'isle de Gunanapi, près celle de Banda, est un volcan qui a encore des éruptions fréquentes & terribles.

25. Il y a un volcan dans l'isle de Sorca, une des Molucques.

26. Varenius parle d'un volcan dans les isles Maures à 60 lieues des Molucques, qui est probablement le même que celui de l'isle *Sjanas*, à 40 lieues de Ternate, dont parle M. de Buffon d'après l'histoire générale des voyages.

27. 28. Au couchant du détroit qui sépare la Nouvelle-Bretagne de la Nouvelle-Guinée, il y a une isle volcanique qui jette de la fumée & des flammes en très-grande abondance; & près du détroit qui sépare la Nouvelle-Bretagne de la Nouvelle-Irlande, il y a trois montagnes remarquables, qu'on a nommées la *Mere & ses Filles*, de l'une desquelles on voit sortir une immense colonne de fumée. Ces deux volcans furent vus par Dampier, & de nouveau en 1767 par le capitaine Carteret dans son

age autour du monde. Il est certain que le nier de ces volcans est le même dont parle enius, & qu'il dit être dans une des isles mées *Papous*; Lemaire & Schouten les découvrirent en 1616, & nommerent celle-ci *aux volcans* : l'identité en est constatée les routes tenues par ces différens voyageurs.

:N AFRIQUE.

.9. Sur le vaste continent d'Afrique, on ne noît qu'une seule montagne qui brûle acllement, encore n'est-elle pas proprement un can : c'est la montagne *Beniguazeval* dans le 'aume de Fez, qui a une caverne d'où il : des flammes.

On dit qu'anciennement il y avoit des vol-s dans le Congo & l'Angola, mais on n'y connoit aucun qui brûle présentement.

30. Le volcan de l'isle de Bourbon vomit ivent des matieres enflammées : il y a eu une iption terrible en 1733.

31. Entre les nombreuses isles de l'Océan lantique qui ont, sans doute, renfermé des lcans autrefois, on n'en connoit point d'au: qui continue de brûler à présent que l'isle *Fuego*, une de celles du Cap-Verd.

L'isle de *Terceire*, une des Açores, a souvent uffert de tremblemens de terre & de violens éruptions de feu, nommément en 1638, 1720, & en 1761 : ces causes, ainsi qu'à ntorin & en Islande, ont fait sortir du sein la mer en 1720, une petite isle entre Ter:ire & St. Michel.

Le Pic de Teneriffe a encore un cratere qui

retient une grande chaleur, & où l'on voit beaucoup de souffre, &c.

L'isle de l'Ascension ne brûle pas, mais elle conserve les signes les moins équivoques qui prouvent qu'elle a brûlé.

On voit beaucoup de traces volcaniques dans l'isle de St. Helene & quelques autres de l'Océan Atlantique; mais les volcans éteints ne font pas partie de cette liste.

EN AMÉRIQUE.

32. On vient de découvrir tout récemment dans l'isle de St. Vincent sur la *Morne Garou*, montagne dont le sommet est presqu'inaccessible, un cratere qui brule actuellement. M. Anderson qui l'a visité, après quatre jours de fatigues incroyables, pense que ce volcan communique avec la souffriere de l'isle de Ste. Lucie, avec le Morne Peléf à la Martinique, & avec les souffrieres de la Dominique & de la Guadeloupe, qui ont toute l'apparence d'avoir été des anciens volcans.

La vaste chaîne des montagnes qui commence au détroit de Magellan dans l'Amérique Méridionale, qui s'étend, à peu de distance de l'Océan pacifique, dans toute la longueur de ce continent, & qui, en se retrécissant, mais sans s'interrompre, traverse en longueur l'isthme de Darien ou de Panama, en s'étendant de là le long des côtes du même Océan pacifique jusque vers la Californie, est peut-être la partie de tout notre globe qui abonde le plus en volcans, soit actuellement brulans, soit éteints.

On

On donnera ici, en commençant vers le sud, les noms de tous ceux de ces volcans qu'on a pu découvrir, soit dans les auteurs qui en ont parlé, soit dans les cartes espagnoles des ces pays, sans pouvoir assurer toutefois que chacun de ces noms exprime un volcan distinct, & encore moins que tous ces volcans sont encore en état d'activité.

33...44. Dans le Chili, on trouve le volcan de *St. Clément* vers 45 degrés de latitude au sud de l'équateur; puis un autre vis-à-vis de la pointe méridionale de l'isle de *Chiloé*; ensuite, les volcans de *Quethucabi*, *d'Osorno*, de *Villa-Rica*, de *Notuco*, *d'Antoco*, de *Chillan*, de *Peteroa*, de *Ligua*, de *Coquimbo*, & de *Copiapo*, qui est le dernier de cette province vers le nord.

45...50. Dans le Perou on connoît les volcans d'*Arequipa*, de *Carappa*, de *Mulahallo*, de *Sangay*, de *Cotopaxi*, & de *Pichincha*.

51. Quelques-uns nomment comme volcan, le *Mont Ste. Marthe* près d'Ocana, dans la Castile d'or.

52-69. Dans la Nouvelle-Espagne, on trouve nommés les volcans ou soufrieres de *Caracubalo*, *d'Anion*, de *Colima*, de *Sonsonate*, de *Nicaragua*, de *Bombaco*, de *Teleca*, de *Leon*, de *la Vieja*, d'*Izealco*, de la *Paçayita*, près de *Guatimala*, d'*Atilan*, de *Suchiltepeque*, de *Sapotiekan*, de *Milpas*, de *Soconusco*, de *Popocampêche*, & de *Popocatapec*.

70...71. Le célébre capitaine Cooke découvrit (en 1778) sur la côte de l'Amérique septentrionale deux volcans, l'un sur le bord oc-

cidental de *Cook's River*, à la latitude de 60 degrés, l'autre entre ce fleuve & l'isle Unalashka, pas loin de la mer, à la latitude de 54 degrés 48 min. Ce sont les deux seuls volcans qu'il vit sur toute la côte de l'Amérique entre les latitudes septentrionales de 43 & de 71 degrés. Les Espagnols en examinant cette côte depuis le Mexique jusqu'à 58 degrés N. en 1775, n'en virent aucun.

DANS L'OCÉAN PACIFIQUE.

72---75. D'après une lecture attentive des relations des voyages de Byron, de Wallis, de Carteret, de Bougainville, de Surville, de Pagès, de Cooke, de Forster, de Furneaux, de Clarke, de Gore, & de King, qui ont parcouru l'Océan pacifique en tout sens, il est remarquable que dans les isles presqu'innombrables que cette vaste étendue de mer renferme, ces voyageurs n'ont vu que deux volcans actuellement brulans, en soupçonnant l'existence de deux ou trois autres à cause des colonnes de fumée (sans flammes) qu'ils voyoient s'élever de quelques isles qu'ils n'ont pas examinées d'assez près pour s'en assurer.

Le premier de ces volcans fut vu par le capitaine Carteret, en 1767, près des *isles de la reine Charlotte* à l'est de la Nouvelle-Guinée.

Le second est dans l'isle de *Tanna*, une des nouvelles Hébrides ou grandes Cyclades qui sont à l'est de la Nouvelle-Hollande. Le capitaine Cook examina celui-ci de près dans son second voyage, & en a donné une description fort détaillée. Par la quantité de fumée qu'il voyoit

s'élever de deux autres isles nommées *Amatta-foa* & *Ambrym*, il soupçonna qu'il y avoit pareillement des volcans.

Les autres isles de l'Océan pacifique, où ces voyageurs remarquerent plus spécialement des traces volcaniques, sont, l'isle de *Pâques* autrement nommée *Terre de Davis*, la *Dominique* une des *isles Marquises*, *Otaheite* & quelques autres des *isles de la Société*, l'isle d'*Osnabruck*, nommée par M. de Bougainville le *Pic de la Boudeuse*, à cause de sa forme conique, *Anamoko*, nommée par Tasman *isle de Rotterdam*, & l'isle *Norfolk* où M. Forster crût remarquer quelques morceaux de vieille lave poreuse.

76. Les capitaines Gore & King, retournant en Angleterre (en 1779) après la mort de MM. Cooke & Clarke, découvrirent une isle entre le Japon & les Mariannes qui avoit tout l'air d'un volcan; ils la nommerent l'*isle de souffre* à cause de la couleur de ce qui paroissoit être un cratere, & ils virent beaucoup de pierre-ponce dans les mers des environs.

Il est à observer en général par rapport aux nombreuses isles repandues dans le vaste Océan pacifique, qu'il y a infiniment plus de traces que la mer les a autrefois couvertes & de l'action des eaux, qu'il n'y en a de celle du feu: on n'a qu'à lire les relations des voyageurs cités ci-dessus, pour s'en convaincre pleinement.

Voilà donc une connoissance plus ou moins distincte de 76 volcans que l'on croit être encore en activité: 4 en Europe, 24 en Asie, 3 en Afrique & dans les isles qui l'environ-

nent, 40 en Amérique, & 5 dans les isles de l'Océan pacifique. Si la proximité de la mer est nécessaire à l'entretien du feu des volcans, comme on le croit généralement à présent, d'après le systême qui les attribue à l'inflammation des pyrites, l'on peut douter s'il en existe beaucoup d'autres que ceux qui sont indiqués dans cette liste, puisqu'à peu-près toutes les mers accessibles, ainsi que les côtes qu'elles baignent, ont été parcourues & visitées soigneusement dans ces dernieres années par de très-habiles naturalistes, qui n'auroient pas manqué de s'appercevoir de leur existence s'il y en avoit eu.

Par M. ***

II.

Observation sur le Samum des pays Orientaux.

Un phénomene aussi singulier que dangereux dans le levant, est cette espece de vent brûlant & mortel, que les Arabes appellent Samum, & auquel les Turcs donnent le nom de Samyel, c'est-à-dire, vent vénimeux. Il étend ses ravages sur une très-grande étendue de pays, mais il exerce sur-tout sa fureur dans le désert entre Basra, Bagdad, Haleb & la Mecque; comme aussi dans l'Arabie pétrée, le long de la côte du Golfe persique: enfin dans les districts le long du Tygris. Il pénetre même dans les Indes jusques à Surate. Il est plus rare dans l'Arabie heureuse, quoi qu'on y ressent en-

core quelquefois ses effets pernicieux. La Palestine, rafraîchie tous les matins par un vent d'ouest venant de la mer, y est encore moins exposée. Cependant il existe une relation, qui porte qu'environ 30,000 habitans de ces contrées se sont réfugiés dans la caverne d'Adullam, près de Thekoa, pour se soustraire à l'action de ce vent destructeur. L'Egypte en est tout à-fait exempte : les vents chauds appellés *Chamsin*, qui y soufflent tous les ans, en different essentiellement.

Heureusement pour les pays qui sont exposés au ravages du *Samyel*, ce vent ne se fait sentir que pendant les mois de juin, de juillet & d'août, lors des fortes chaleurs. Quoiqu'il souffle aussi quelquefois la nuit, c'est surtout de jour qu'il est le plus violent. Une autre particularité est qu'il ne tue que sur terre, & jamais sur l'eau : qu'on se trouve en mer ou sur une riviere, il a absolument perdu sa malignité.

Si le *Samum*, survenoit à l'imprévu & subitement comme les autres vents, il détruiroit immanquablement tout ce qu'il rencontreroit. Mais la providence toujours bienfaisante a pourvu à ce que des signes assurés avertissent de son approche. Le ciel devient rougeâtre du côté d'où il vient. Il y a un mouvement dans l'air, on entend dans le lointain un bruit violent, suivi promptement de ce vent. Il y a des personnes qui assurent qu'on voit dans ce vent des traits de feu comme des cheveux, & ils ajoutent que quiconque respire ou avale ces fils en-

flammés, périt. Ce vent chemine comme un tourbillon, sa durée n'est guerre au-delà d'un quart-d'heure, & avant d'arriver il laisse le tems de prendre des précautions contre son influence dangereuse. Pour cet effet on s'enveloppe subitement la tête de linges; & on se couche de tout son long par terre, & on enfonce le visage dans la poussiere en attendant qu'il soit passé. Dans cette situation on souffre beaucoup de la difficulté de respirer; il y a plus: lorsque le *Sámyel* est très-violent & dure long-tems, ces précautions paroissent devenir inutiles, puisque sans cela il seroit impossible qu'il frappât de mort en une fois tant de milliers d'hommes dans les contrées soumises à son regne; car on doit supposer que les victimes qu'il enleve étant originaires de ces pays, doivent connoître & ont du employer les moyens qu'on croit suffisans pour se garantir de son action.

Les effets de ce vent sont terribles. Il tue promptement, & laisse à peine aux malheureux qu'il moissonne, le tems de dire qu'ils sentent un feu intérieur qui les consume. Toutes les parties internes de leur corps, sur-tout des personnes fatiguées, sont incontinent décomposées & dissoutes. La douleur inexprimable que cause ce feu dévorant, fait que ceux qui sont frappés de ce vent ont la bouche ouverte, & meurent presque phrénétiques. Quelquefois au bout de quelques heures le sang leur sort par le nez & par les oreilles: les cadavres conservent longtems de la chaleur, deviennent bleus & livides.

On ne sait pas encore positivement jusqu'où

ses effets s'étendent sur les animaux. Il est possible que le créateur les ait privilégiés à cet égard. Quelques auteurs prétendent qu'il ne fait point mourir les animaux à poils, à cause de la plus grande solidité de leurs parties que la quantité de ces poils suppose. Cependant on pourroit dire aussi que le *Samum* est moins funeste à ces animaux, parce qu'ils le pressentent plutôt, & qu'ils ont un instinct assez actif pour trouver le tems de se soustraire à son action. On dit que les chameaux & les chevaux, baissent la tête contre la terre à l'approche de ce vent : qu'au moyen de ce préservatif il les fait rudement trembler, leur exprime une forte sueur & les affoiblit extrêmement. Il n'est pas douteux que sans cette précaution il les auroit fait périr.

On a encore moins pu examiner les effets qu'il produit sur les arbres & les végétaux, parce qu'il surprend ordinairement les caravannes dans les déserts arides & sablonneux. Mais on a lieu de penser qu'il leur est également pernicieux. On sait du moins que le SCIROCCO, qui a la plus grande conformité avec le *Samyel*, grille tellement l'herbe & les plantes que de fraîches & succulentes qu'elles étoient la veille, elles se pulvérisent sous le pied. La même chose arrive par les effets des vents brûlans du sud, dont le roi poëte dit (pseaume 102, verset 15 & 16.) *Homo, sicut fœnum dies ejus, tanquam flos agri sic efflorebit. Quoniam spiritus pertransibit in illo & non subsistet, & non cognoscet amplius locum suum.*

Mais en quoi consiste la nature de ce vent; & quelle est son origine?

Il y a dans la Perse plusieurs végétaux très-vénimeux : le *Keezehre* (*Rhadodendron nerium*) y est sur-tout très commun : on prétend que le *Samum* tient une partie de la virulence des particules volatiles, exhalées par ces végétaux, qu'il charrie dans son sein. Mais à quoi attribuer l'air enflammé qu'on remarque évidemment dans ce vent, & qui suppose incontestablement un embrasement? Et supposé que les exhalaisons sulfureuses s'enflammeroient par des vents très-chauds, il ne paroîtroit pas probable qu'un air humide suffiroit pour éteindre un feu matériel. Cependant nous avons déja remarqué qu'on n'a rien à craindre du *Samyel* dès qu'on est sur l'eau.

Il y a donc plus d'apparence que le feu de ce vent est le feu électrique. On sait en effet assez positivement que le soufre est très-abondant dans les contrées où le *Samum* prend son origine. Par conséquent lorsqu'un tourbillon échauffé balaye les plaines & les côteaux remplis de soufre, il en doit entraîner des charges entieres; ces particules sulfureuses le constituent un *Samyel* plus ou moins funeste, plus ou moins dangereux, selon qu'elles y abondent plus ou moins.

Personne n'ignore que le soufre est au nombre des corps qui s'électrisent non-seulement par le frottement, mais encore en les échauffant. D'ailleurs les phénomenes qui sont propres à ce vent, ne laissent pas de doute sur la na-

ture électrique. Le fluide électrique luit dans l'obscurité, & quand il est accumulé il devient un feu visible, même pendant le jour. Ce feu de même que tous les autres excite un bruit en raison de sa violence ; il cause de la chaleur, sent le soufre & s'éteint dans l'humidité. Tout cela s'observe également dans le *Samum*. Et comme les effets de l'électricité sur le corps humain sont si variés, il ne faut pas s'étonner que ce vent laisse des impressions si différentes sur les personnes qu'il tue ; impressions qui ne s'accordent pas, à tous égards, avec celles que produit la foudre, qui est la forme la plus ordinaire sous laquelle il se manifeste.

(*Gazette littéraire* de Ratisbonne.)

Pour completter la notice sur ce météore meurtrier, nous ajouterons ce qu'en dit M. Yve, Anglois qui a fait par terre le voyage de l'Inde en Europe, après avoir été pendant trois ans chirurgien d'un hôpital royal de marine. Nous tirons ces observations de l'essai sur les maladies des Européens dans les pays chauds, &c. de Lind, traduit en françois par M. Thion de la Chaume.

« Les Samyels... sont des tourbillons que les voyageurs ont à craindre quelquefois vers le milieu ou à la fin de juin, mais plus souvent en juillet & août. Ils frappent sur le champ de mort tout homme ou animal qui les reçoit en face : heureusement qu'on est prévenu de leur approche par une altération sensible dans l'air. On peut se fier à cet avertissement, mais

il est court. Quand on s'en apperçoit, il faut que tous les voyageurs, ainsi que leurs chevaux & chameaux se couchent à plat le visage contre terre, les pieds tournés vers le Samyel : cette attitude est nécessaire tant que dure son passage, il n'y a pas d'autre moyen pour mettre la vie en sûreté. Cette vapeur pestilentielle passe promptement, n'embrasse pas communément une grande étendue, mais va comme un courant fort resserré, de sorte que des voyageurs peu éloignés les uns des autres, sont exposés à différens *Samyels*, & que plusieurs peuvent être assez heureux pour s'y soustraire. On peut s'en garantir jusqu'à un certain point en ne voyageant que de nuit dans les mois où on les redoute. « Nous remarquerons enfin encore que le docteur Lind assure que *l'action des Samyels est très-affoiblie quand elle passe sur un canton rempli d'herbes & de végétaux.*

III.

Extrait du mémoire envoyé à l'académie impériale & royale des sciences & belles-lettres de Bruxelles, *sur l'*aurum musivum, *relativement à l'électricité; par M. l'abbé* DE WITRY, *membre de cette académie.*

Nota. Cet article nous a été envoyé par l'auteur, pour être inséré dans le journal.

» Mon but ayant toujours été de rendre constans les effets de l'électricité dans les verres d'une

qualité bien électrique (*), après avoir parlé avantageusement dans mon mémoire de l'amalgame de *mercure* & de *zinc*, sans dissimuler qu'il a l'inconvénient de devoir être souvent renouvellé sur les coussinets, si l'on veut qu'ils demeurent également efficaces; j'y traite de la juste préférence à donner à l'*aurum musivum*, lequel, par abréviation j'appelle *or m....*; mais comme ces *ors* sont de qualités très différentes, j'en ai envoyé à l'académie trois échantillons; celui du N°. 1 consistant en une poudre brunâtre entremêlée de petites paillettes d'or, est le fruit de la mal-adresse ou de la cupidité de quelques artistes; cette poudre étant plus nuisible que favorable à l'électricité, en ce qu'elle contient des parties *ammoniacales* qui attirent l'humidité de l'air. Dans l'échantillon N°. 2, l'on voit une composition de couleur jaune pâle, pareille à celle dont m'a généreusement gratifié M. Minkelers, professeur de philosophie à Louvain; cet *or m...* produisant de fort bons effets, je me suis porté, avec toute l'ardeur qui m'est naturelle, à exécuter ce procédé malgré la difficulté prétendue de sa réussite; en effet, ayant voulu suivre les méthodes qui tiennent encore à l'ancienne chymie, ce ne fût qu'après bien des tentatives infructueuses que je parvins à saisir le point où l'on obtient *l'or m...*, dans cette vue, je me déterminai, d'après les principes de la

(*) On doit se défier de tous ces *plateaux* ou *cylindres* que vendent les marchands ambulans tels que les *barometriers*, ou ne les acheter qu'après les avoir éprouvés; ceux d'Angleterre de verre dits *flint glass* sont réputés les meilleurs : il convient qu'ils soient montés à la maniere de M. *Nairne*.

chymie moderne, à travailler à feu nud au lieu d'opérer à tâtons dans des matrâs profondément ensevelis dans le bain de sable; je plaçai mes vaisseaux, dont la surface est découverte, immédiatement sur le feu, moyennant les précautions usitées, pouvant par ce moyen avoir continuellement la vue sur ma matiere, toutes mes opérations réussirent; je reconnus alors que dès que le feu n'avoit pas été poussé suffisamment, l'on n'obtenoit que la poudre brunâtre du N°. 1, telle que celle venant de certains laboratoires de Paris, au lieu que le feu ayant le degré d'activité convenable, on voit distinctement la matiere jaunir; c'est alors le moment d'entretenir quelque tems le feu au même degré, afin que pénétrant toute la masse elle se convertisse également en *or m...*; le tout étant refroidi, lorsqu'on casse le vaisseau l'on y trouve un culot *d'or m...* de couleur *de jaune pâle*, qui paroît exempt de matieres hétérogenes, lequel est, comme je l'ai dit, propre à ranimer l'électricité; cependant comme l'homme n'est jamais content, je désirois d'obtenir un *or m...* plus haut en couleur, & d'y voir plus distinctement ce caractere de vraie *sublimation* que n'a pas *l'or m...* pâle, où l'on remarque une matiere presqu'autant *ochreuse qu'aurifique*; j'ai pris le parti de pousser le feu plus violemment, ayant toujours la vue sur mon opération, car pour peu que le feu devienne trop âpre, tout *l'or m...* s'échappe par le goulot du vaisseau, & il ne reste qu'une matiere réguline inutile à l'électricité; au lieu qu'en saisissant le moment précis où l'on voit la matiere s'élever dans le vaisseau, & tapisser ses parois intérieures d'une sorte de végétation que j'appelle *aurifique*, après avoir cassé le vaisseau, l'on y trouve la couche supérieure du culot convertie

en une belle cryftallifation métallique, ayant la couleur éclatante du plus bel or ; quelquefois même le goulot de la bouteille eft tout-à-fait rempli de cette belle matiere, ainfi que l'a obfervé M. le marquis *de Bullion* (*). L'on juge par cette obfervation combien il importe de fuivre ce procédé de l'œil : chofe très-difficile dans les procédés ordinaires. Dans l'échantillon N°. 3, on voit cette belle fublimation de *l'or m* . . ; le procédé par lequel on l'obtient fournit à la vérité beaucoup moins que celui du N°. 2, parce qu'il dépofe un petit culot de *regule*, ce que ne fait pas l'autre ; mais en revanche l'expérience montre fenfiblement, que ce qui lui manque du côté de la quantité, eft avantageufement compenfé par une qualité fupérieure.

Voici en peu de mots la maniere d'obtenir ces deux fortes d'*or m*... Je fuis en grande partie les proportions obfervées par M. le marquis de *Bullion* dans la quantité de matiere ; j'emploie autant d'étain le plus fin que de mercure, un fixieme de moins de fleur de foufre, & un quart de moins de bon fel ammoniac. Suppofez maintenant qu'un phyficien veuille fe fournir de la quantité d'*or m*... néceffaire pendant le courant d'une année à l'entretien des couffinets d'un plateau, ou d'un cylindre de *Nairne*, il fera fondre dans un creufet deux onces de très-bon

(*) Il eft étonnant qu'étant fur la voie, ce favant n'ait pas tenté la fublimation complette de cette matiere, & qu'il s'en foit tenu à la fublimation imparfaite que donne *l'or m*, . . pâle ; pour l'obtenir entiérement fublimé dans le col d'une petite cucurbite, il faut un feu très-vif, & avoir grande attention qu'il ne s'échappe, ce qui arrive fouvent.

étain ; lorsqu'il est en bain, on y versera le même poids de mercure, moyennant la précaution d'éviter que la matiere ne saute au visage en couvrant le creuset d'un vase percé par le fond, auquel étant adapté un entonnoir de verre par où l'on verse le mercure, la matiere qui pour lors s'éleve, retombant sur elle-même, cesse d'être dangereuse pour l'artiste ; l'on jette l'amalgame chaud dans un mortier, on le pille exactement, ensuite l'on y mêle une once & demie de fleur de soufre, & aux environs d'une once de sel ammoniac en poudre fine ; l'on triture le tout à l'aide du pilon, & puis on introduit cette poudre devenue grisâtre dans une phiole de verre mince, de telle maniere que les trois quarts de sa capacité demeurent vuides; si la bouteille a un fond rentrant, on la remplit d'un lut fait de terre grasse détrempée, & d'un peu de sable & de limaille de fer ; l'on fait chauffer doucement cette boule sur un petit réchaud ordinaire, contenant quelques braises *foiblement allumées*, bientôt l'on voit des vapeurs blanches & *rutilantes* s'échapper par le col de la bouteille, & un peu de cinnabre y adhérer intérieurement ; lorsque les vapeurs sont dissipées, on augmente le feu, de maniere que le fond du vaisseau rougisse l'espace d'une bonne heure à un degré assez égal ; bientôt l'on voit la matiere jaunir & se convertir en *or m...* de couleur jaune pâle. Si l'on veut se contenter de cet or, il n'y a qu'à laisser refroidir le tout, on le trouvera en culot au fond du vaisseau; mais si l'on préfere de l'avoir parfaitement sublimé, il faut pousser graduellement le feu, & n'arrêter l'opération que lorsqu'on voit la végétation métallique, ou *aurifique*, s'élever sur les parois intérieurs de la bouteille. L'on voit

que tout physicien, même tout simple amateur, peut, sans la moindre teinture de chymie, sans aucun appareil relatif à cette science, exécuter ce procédé. Disons à présent quelque chose des effets prodigieux de cet *or m...* sur-tout de celui de la meilleure qualité pour ranimer l'électricité. Pour venir tout de suite à la preuve la plus frappante; je suppose que des plateaux ou des cylindres, doués d'une vertu parfaitement électrique, cessent de donner tous les signes d'électricité dont ils sont capables, soit à cause de l'état de l'atmosphere plus chargé de vapeurs qu'à l'ordinaire, ou de quelque obstacle inconnu; sans recourir aux moyens usités en ce cas, à des rechauds ardens qui mettent en risque ces matieres fragiles; l'*or m...* suffit, après avoir graissé légérement les coussinets de suif ou d'un *axonge* quelconque, pour qu'au premier mouvement de rotation imprimé à la machine, l'on voie des serpentaux de feu après avoir circulé autour des plâteaux ou des cylindres, imiter le bruit d'une petite mousqueterie en s'échappant du conducteur isolé, & se précipiter brusquement dans l'air où ils décrivent la figure des zigzags, ou des *carreaux de la foudre*, en lançant à une longue distance de très-grosses étincelles de feu contre les corps non électriques; c'est ce qui me porte à dire ici en passant que toute machine d'électricité où l'on n'apperçoit pas en tout ou en partie ces signes généraux, est insuffisante à fournir un cours d'expériences électriques, soit en médecine ou tout autre objet réellement utile en fait d'électricité: science devenue si intéressante, mais dont quelques électriciens abusent aujourd'hui si honteusement en la faisant devenir un *amusement de foire*, digne des enfans & des femmelettes.

Pour achever le juste éloge dû au bon *or m...* je puis certifier que depuis l'usage que j'en fais, quel que soit la température de l'air, pourvu que celui de la chambre ne soit pas sensiblement humide, mes machines d'électricité produisent constamment de très-grands effets; ceux qui desireront des détails plus circonstanciés, relativement à ma méthode d'exécuter l'excellent *or m...* pourront consulter mon mémoire lorsqu'il paroîtra, en attendant je compte en avoir dit suffisamment, au moins pour les électriciens qui se contentent de faire de cet or pour leur usage particulier. L'on trouvera dans ce mémoire la maniere d'opérer en grand pour ceux qui cherchent à fournir des salles publiques d'électricité médicale ou *agraire*, relativement au *perfectionnement*, si je puis employer ce terme, du regne végétal. Je tente à la fin de ce même mémoire d'expliquer selon les principes d'une saine physique, pourquoi l'*or m...* est plus propre à exciter le fluide électrique que tout autre moyen employé jusqu'ici.



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

Lettre adressée aux auteurs du Journal encyclopédique, *par M. Bruslé, médecin de la marine au département de Brest, pour servir de réponse à celle de M. de Gardanne, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, &c. &c. qu'ils ont récemment publiée* (*).

Messieurs,

Je vous prie de permettre que je réponde par la voie de votre journal, à la lettre de M. de Gardanne, insérée dans plusieurs ouvrages périodiques, notamment dans le vôtre, (1er. novembre 1785, pag. 107-108) sur les mauvais effets de la peinture dans l'intérieur des vaisseaux.

M. de Gardanne pense qu'il n'est plus permis de douter que les émanations pernicieuses de la

(*) *Esprit des Journaux, Décembre*, 1785, page 344.

peinture, dont il annonce avoir fait le premier connoître le danger, n'infectent les chambres des vaisseaux, les entre-ponts, & ne donnent lieu, sur mer comme sur terre, à l'espece de colique connue sous le nom de *colique des peintres*, ou *colique métallique*.

Je doute que la peinture grossiere des entre-ponts, qui est préparée avec l'ocre pilée & l'huile (*), dont l'effet très-salutaire est de prévenir l'humidité en même tems qu'elle conserve le bois, donne aucunes émanations, ou que ces émanations puissent occasionner la colique métallique. S'il ne peut y avoir sur cette question qu'une seule opinion, & que tous les chymistes soient du même avis que moi, on doit convenir que du moins les équipages qui habitent les entre-ponts, n'ont rien à redouter de l'usage de la peinture.

C'est ce qui a donné lieu, ajoute M. de Gardanne, aux réclamations continuelles de MM. les officiers de la marine, & aux appréhensions des matelots.

J'ai fait plusieurs campagnes de chirurgien-major. Depuis quelques années je suis fixé à Brest comme médecin. J'avoue de bonne foi que j'ignorerois qu'il y eût eu à ce sujet au-

---

(*) La maniere dont on prépare l'huile de noix, qui est préférée pour la peinture dans l'intérieur des vaisseaux du roi, consiste à employer beaucoup d'ail, de l'oignon, des croûtes de pain & une très-petite quantité de litharge.

d'une réclamation, soit dans le département, soit auprès du ministre, si je n'avois pas lu la lettre de M. de Gardanne, & le mémoire qu'il a publié. Sans doute MM. les officiers de la marine qui connoissent tous les dangers auxquels leur état les expose, qui les bravent généreusement, ne négligent aucun des moyens qu'ils jugent propres à conserver la santé des équipages confiés à leurs soins; mais je ne crois pas qu'aucun d'eux se soit occupé à examiner si les terres argilleuses & calcinées au feu, telles que l'ocre rouge, ou les chaux métalliques, telles que celles de plomb, qui entrent dans la préparation de la peinture, sont fixées & combinées avec l'huile qu'on y emploie, ou si elles sont susceptibles de se volatiliser, & qu'ils aient l'inquiétude que ces molécules, qui seroient répandues dans leurs chambres, pourroient occasionner à un chymiste, au point d'exciter sans cesse l'attention du gouvernement sur cet objet. J'avoue encore qu'à l'égard des équipages, je ne leur ai jamais vu d'autre appréhension que celle d'être éloignés trop long-tems de leurs familles.

M. de Gardanne cite, à l'appui des assertions de sa lettre, l'événement terrible arrivé en 1775, sur la corvette du roi le *Serin*, commandée par M. le chevalier de Marigny, qui fut attaqué, ainsi que la plupart des officiers, de coliques très-violentes, occasionnées par la peinture du vaisseau, & dont il n'a été guéri qu'en faisant usage des eaux de Bourbon-Archambault. J'attesterai volontiers ce fait, & je

puis d'autant mieux l'attester, que j'étois embarqué comme chirurgien-major sur cette corvette ; que dès le premier tems de la maladie, je reconnus tous les symptômes de la colique métallique ; qu'enfin moi-même j'en ai été long-tems affecté à un degré très-grave. Les détails que M. le chevalier Hooke a bien voulu en donner, écrits de sa main, à M. de Gardanne, sont exacts ; mais j'observerai que ce fait est unique, isolé, dépendant de circonstances particulieres. M. le chevalier de Marigny, aujourd'hui capitaine des vaisseaux du roi, major de la marine, reçut, très-peu de tems après avoir eu le commandement de la corvette le *Serin*, ses instructions qui le pressoient de mettre à la voile. L'armement, qui à peine étoit commencé, fut terminé dans l'espace de quelques jours, d'après les ordres qu'il donna aux ouvriers, & la célérité que lui-même y mit. Non-seulement on employa une très-grande quantité de litharge pour rendre la peinture plus dessicative ; mais le vaisseau fut conduit en rade, & les officiers couchoient dans leurs chambres avant que les peintres eussent fini leur ouvrage. Je me serois empressé de donner à M. de Gardanne ces éclaircissemens, dont M. le chevalier Hooke n'a point été informé, s'il avoit jugé à propos de me les demander.

Or, ce fait unique, dépendant de la circonstance d'un armement précipité, ne peut pas être la base d'une théorie générale. Sans doute l'événement arrivé sur la corvette le *Serin* en 1775, prouve que MM. les officiers de

la marine peuvent être attaqués de coliques métalliques ; mais on ne doit pas en conclure, ainsi que M. de Gardanne l'a pensé, qu'ils y sont fréquemment exposés, & présenter ce raisonnement comme une découverte importante.

M. de Gardanne ne s'est pas contenté d'annoncer cette théorie, par la voie des journaux, dans la forme & le style épistolaires, de la développer par un mémoire imprimé, dont le ministere a fait remettre quelques exemplaires au département ; il en a fait l'application au traitement des maladies des gens de mer, en supposant qu'on n'a point donné jusqu'ici assez d'attention au véritable caractere des coliques qu'ils éprouvent ; qu'il est le premier qui ait reconnu qu'elles dépendent, dans le plus grand nombre de cas, des effets de la peinture, en observant qu'on ne peut espérer de les guérir radicalement que par la méthode très-violente qui est en usage, & dont le succès est reconnu pour les coliques métalliques. Je ne crois pas cette application seulement systématique ; je la crois infiniment dangereuse dans la pratique de la médecine.

On sait qu'à la suite des campagnes longues, sur-tout dans les climats chauds, les officiers, ainsi que les matelots, sont attaqués fréquemment de coliques qui, chez les uns, dégénerent en fievres intermittentes, quelquefois en dyssenteries, &c. &c. tandis que chez d'autres elles conservent leur caractere primitif, & résistent aux remedes les mieux indiqués. L'expérience m'a mis à portée de reconnoître que

dans cette derniere colique qui est désignée sous la dénomination générale de *colique bilieuse*, les organes de la digestion sont très-affoiblis; que l'inflammation de l'estomac & des intestins est toujours à craindre; qu'elle peut se terminer par la gangrene. C'est encore d'après l'expérience la plus constante qu'il m'est permis d'assurer que ces coliques sont entretenues par le vice scorbutique des humeurs; que si l'on pouvoit, dans une pratique sage de la médecine, indiquer un remede ou une méthode de traitement exclusive, ce seroit le quinquina, à très-forte dose, qui devroit sur-tout être recommandé; qu'enfin on ne sauroit insister sur l'usage de l'émétique dans le premier tems, sur les purgatifs violens, & en général sur la méthode de traitement fort active que M. de Gardanne indique, & qu'on sait être le moyen de guérison le plus sûr dans la colique des peintres, ou la colique métallique, sans que l'événement de la maladie fût le plus souvent funeste.

Parmi plusieurs exemples que je pourrois citer, je ne me rappellerai jamais sans frémir celui d'une femme d'un rang distingué, estimable par toutes les qualités qu'elle réunissoit; digne d'un meilleur sort, qui, dans le cas d'une colique moins bilieuse que spasmodique, ayant été traitée par la même méthode que l'on auroit dû suivre, si elle avoit été attaquée d'une colique métallique, n'a survécu à cette méthode que 6 mois, & a péri, après avoir éprouvé des rechûtes qui ne lui laissoient que peu de relâche,

dans des convulsions horribles, ayant l'estomac détruit par la gangrene & ouvert, de la largeur de la main, dans la partie supérieure.

L'intervalle est immense entre la doctrine que j'établis d'après ma propre expérience, sur la colique qui regne dans les équipages, à la fin des campagnes longues, que je regarde comme bilieuse, & la doctrine que M. de Gardanne, d'après un petit nombre d'observations, annonce sur cette espece de colique qu'il suppose être occasionnée le plus souvent par les mauvais effets de la peinture dans l'intérieur des vaisseaux. La vie n'est pas à une plus grande distance de la mort, que ces deux opinions ne different l'une de l'autre.

Cependant les symptômes de la colique bilieuse ont la plus grande analogie avec ceux de la colique métallique ; ils sont exactement les mêmes dans le degré le plus grave de la colique bilieuse, à l'époque de cette maladie où on a lieu de craindre les convulsions, où la paralysie est sur le point d'y succéder, & la colique au premier degré, lorsqu'elle s'annonce par la rétraction du nombril vers la colonne de l'épine. Le médecin qui auroit acquis l'expérience la plus sûre, seroit encore embarrassé dans un grand nombre de cas, à reconnoître le caractere de ces deux especes de coliques, à les distinguer dans un département où il existeroit des causes propres à les produire en même tems l'une & l'autre.

Ce n'est donc pas une question qu'on doive traiter légérement, sur laquelle il soit permis de

hasarder aucun systême, que de savoir si la peinture, dans l'intérieur des vaisseaux, occasionne de mauvais effets aussi fréquemment que M. de Gardanne l'a pensé, & qu'il l'annonce de la maniere la plus affirmative, d'après l'événement arrivé sur la corvette le *Serin*, en 1775, sans avoir pris d'autres éclaircissemens que les détails qui lui ont été communiqués par M. le chevalier Hooke.

Je crois que M. de Gardanne étant fixé depuis long-tems dans la capitale, loin de la classe des gens de mer, n'a eu aucun moyen d'observer les travaux immenses qu'ils supposent, leurs mœurs, les causes des maladies auxquelles ils sont sujets, C'est une opinion systématique, dont les suites pourroient être funestes dans la pratique de la médecine, que de supposer qu'ils sont fréquemment attaqués de la colique métallique; au contraire, je ne crains pas d'avancer que cette maladie s'observe très-rarement dans le département de Brest.

Cette théorie de M. de Gardanne, que j'ai dû combattre, étant cité dans sa lettre, afin qu'on ne puisse pas inférer de mon silence que j'en suis garant, ne sera point, je crois, jugée favorablement par les médecins *de la marine*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

II.

II.

Remede utilement employé contre la goutte & le rhumatisme.

Dans le recueil d'observations publiées en llemand par M. Theden, on trouve la recette iivante. Faites incorporer une once de résine e gayac avec deux gros de savon médicinal, z formez-en des pillules de grosseur arbitraire. es malades en prendront tous les jours soir & iatin, depuis un demi gros jusqu'à deux scrupules. L'auteur assure que la résine de gayac, onnée de cette maniere dans les affections outteuses, produit les plus heureux effets. Il ordonne hors des paroxismes comme préservaf pendant six semaines, au printems & en auomne; & les malades, après en avoir répété isage pendant deux années consécutives, sont élivrés de la goutte, à moins qu'elle ne soit op invétérée. Dans la goutte vague, il ajoute i remede le sel volatil de corne de cerf.

(*Gazette de santé.*)

III.

Observation sur la vertu spécifique de l'uva ursi, dans une suppuration des reins, par M. de Malmedy, docteur en médecine de l'université de Montpellier, licentié de la faculté de Louvain, résidant à Liege, de la société d'émulation de la même ville.

La *néphrésie*, ou inflammation des reins, a tou-

jours été regardée par les plus ſavans médecins, comme une maladie auſſi dangereuſe que difficile à guérir; la réſolution s'en fait difficilement, parce que le local eſt abreuvé continuellement, par un liquide âcre & irritant; & quand la ſuppuration ſurvient, on a tout lieu de craindre une phthiſie, ou la gangrene. On ne peut donc trop multiplier les obſervations ſur cette maladie & ſur les remedes que les meilleurs praticiens ont employés dans ſon traitement, afin d'en conſtater de plus en plus l'efficacité. Jacques L**, cocher chez un négocier de cette ville, accablé de rhumatiſme depuis pluſieurs années, attribuoit à cette maladie les douleurs de côté & des lombes qu'il reſſentoit aſſez ſouvent, & qu'il diminuoit par un uſage fréquent de la ſaignée (*), juſqu'à ce qu'enfin les douleurs étant devenues plus cuiſantes & plus opiniâtres à la région des reins, notamment vers la troiſieme côte en comptant d'en bas, il crut devoir conſulter un médecin; il m'a appris qu'il avoit les ſymptômes ſuivans. Les douleurs étoient aiguës, s'étendant depuis les reins juſqu'au ſcrotum, avec rétraction d'un

(*) On croit aſſez communément qu'il faut toujours ſaigner dans le rhumatiſme, & auſſi-tôt qu'on apperçoit dans le ſang la croûte, ou couenne inflammatoire, on ne manque pas de réitérer la ſaignée pluſieurs fois. Cette pratique pernicieuſe, & ſur-tout trop adoptée dans cette ville, eſt une des cauſes les plus fréquentes qui jettent les malades dans la cachexie & l'hydropiſie.

testicule, les douleurs devenoient plus violentes dans l'excrétion des urines qui étoient rouge-brunes, ardentes & en petite quantité; en touchant aux reins le malade jettoit les hauts cris; il étoit obligé de rester couché sur le ventre. Cependant soit que les remedes ne fussent pas assez énergiques, ou peu propres à arrêter l'inflammation, bientôt un marasme universel, une foiblesse excessive, des sueurs froides & abondantes, & sur-tout des urines purulentes, & d'une fétidité insupportable, annoncerent une véritable suppuration & un danger imminent pour le malade. A cette époque je fus appellé en consultation avec son médecin, (*) qui, effrayé de l'état dangereux du malade, en avoit désespéré : je proposai le raisin d'ours (*uva ursina* du célebre de Haen) en poudre à la dose de trente grains par jour, avec une abondante boisson d'eau de seltz : le malade en buvoit tous les jours à-peu-près un pôt, coupée avec un peu de lait. Je variois de tems à autre les remedes avec le petit lait & une légere infusion à froid de quinquina. En suivant ce traitement, & un régime plus végétal qu'animal, les urines devinrent moins fétides, le

(*) Il seroit à désirer pour le bien de l'humanité, que les médecins s'assurassent en commençant le traitement d'une maladie, de la difficulté de la guérir, & en avertissent à tems les malades, ou les assistans, afin que l'on fit d'abord une consultation qui décidât des secours de l'art.

Le peuple de ce pays appelle ces vers *ver-biaux*, mot walon, qui semble dérivé du nom *ver-blanc* que les François leur donnent.

Il n'y a pas d'année exempte de ces insectes, & s'ils nous font plus de tort aujourd'hui que dans aucun autre tems dont on puisse se souvenir, cela ne vient pas uniquement de leur multitude, mais de ce que la sécheresse extraordinaire de trois printems consécutifs a coopéré au mal. En effet; le chevelu du gazon attaqué par les mans, durant la grande sécheresse, ne pouvant se réparer à fur & à mesure qu'il est dévoré par l'insecte, l'herbe doit périr ou tout au moins languir. Au moment présent, le ver est parvenu à dévorer jusqu'à la moindre fibrille du chevelu des racines; on ne peut jetter l'œil sur nos prairies sans éprouver un sentiment pénible; on en voit, composées de plusieurs arpens, tellement dégarnies, qu'à une certaine distance on les prend pour des terres nouvellement labourées; enfin le désastre est si général que l'on croit voir l'hiver au milieu de l'été.

Le mal commence par des plaques jaunes que l'on distingue aisément au milieu de la verdure du gazon. Ces plaques n'augmentent point si des pluies favorables entretiennent l'herbe; mais elles s'étendent de jour en jour si le tems est sec; en marchant sur ces endroits, le pied sent une certaine mollesse, une espece de vuide qui le fatigue; & si l'on y porte la main pour en tirer l'herbe desséchée, le gazon s'enleve sans la moindre résistance. Tout ceci est facile à expliquer. Les racines une fois détruites, le gazon manque de nourriture, se desseche & jaunit; l'insecte ne trouvant plus de quoi subsister, va attaquer le gazon le plus voisin, celui-ci est consommé à son tour, & le mal augmente successivement.

AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

Extrait du mémoire adressé à la Société d'Emulation de Liege, en 1785 *par le docteur* Godart, *sur les dégats causés par les mans ou hannetons.*

Le dégat que font les *mans*, depuis quelques années dans le duché de Limbourg & la partie du pays de Liege qui l'avoisine, est devenu si considérable, qu'on peut le comparer à la plaie des sauterelles en Egypte ; c'est un vrai fléau pour cette province opulente, dont la principale richesse consiste en prairies qui, par le nombreux bétail qu'elles nourrissent, forment une branche de commerce très-considérable & très-étendu en beurre & en fromage de premiere qualité. M. Godart, aussi bon citoyen qu'habile médecin & savant naturaliste, a mérité la reconnoissance des cultivateurs en employant ses momens de loisir à chercher les moyens que l'on pourroit employer pour se débarrasser de ces insectes, ou tout au moins pour diminuer les dommages qu'ils nous causent.

une seule femelle 25 à 30 petits vers blancs; tous formés & vivans. L'erreur des naturalistes vient de ce que ces vers étant recoquillés, se présentent à la vue sous la forme de petits corps ronds, semblables aux œufs de plusieurs autres insectes. Les observations de l'auteur, pour constater le fait, nous paroissent décisives.

Un des derniers hannetons de l'an passé étant venu s'abattre à ses pieds, il suivit son petit manege, & lui facilita le moyen de pénétrer dans la terre; trois heures après ayant déterré l'insecte, il découvrit quatre jeunes mans déposés, & il en restoit encore un bon nombre d'autres dans le ventre du hanneton.

Le peuple des campagnes croit que les pluies font périr les hannetons, parce qu'ils disparoissent s'il vient à pleuvoir sur la fin de juin: mais ce n'est pas parce que les pluies les détruisent qu'ils disparoissent alors; c'est parce que la terre ramollie obéit au travail de leurs pattes, & que, parvenus au terme de leur fécondation, ils n'attendoient que cette circonstance favorable pour pénétrer dans la terre & y déposer leurs petits vers. Aussi a-t-on observé qu'on cesse plutôt de voir de ces hannetons les années dont le printems est pluvieux, que dans celles où les pluies du mois de juin tardent à venir.

Après avoir suivi en bon observateur l'histoire du hanneton, M. Godart passe aux moyens que l'on doit employer pour diminuer ou prévenir les ravages qu'ils exercent dans nos prairies.

On peut diviser ces moyens en deux classes. Ce qu'il faut faire pour ne pas avoir de mans dans ses fonds; & ce qu'il faut mettre en usage lorsqu'il y en a.

M. Mustel, dans son traité de la végétation,

ᵢpose deux méthodes pour nous garantir de insectes.

La premiere consiste à n'employer jamais le nier que lorsqu'il est bien consommé & dé mposé, c'est-à-dire, presque réduit en ter au. Il conseille, à cet effet, de former des tas r couches alternatives de fumier & de terre de boue, auxquelles on peut mêler des bruye s, des fougeres, &c.; & il assure, d'après une périence de quinze ans, que ce moyen a suffi our éloigner les mans d'un terrein.

On a objecté que le fumier ainsi décomposé, erdoit beaucoup de sa qualité. On est obligé en convenir; mais on peut compenser le moins e valeur par la quantité, puisqu'en suivant ce rocédé, il en résulte une augmentation de l'en rais qui met à même d'en répandre davantage ur le terrein.

La seconde méthode proposée est une suite le la premiere; elle consiste à ne jamais porter e fumier sur les terres au printems, mais tou ours à l'arriere-saison, afin qu'il ait le temps de se décomposer pendant l'hiver, & que les hannetons ne trouvant plus la fiente des animaux telle qu'elle leur convient, n'y fassent pas leur ponte au printems. Voyez l'*Esprit des Journaux*, 1785, tome VI. M. Godart croit que l'on peut donner encore une autre raison de la bonté de cette méthode. Il me semble plus naturel, dit-il, de croire que l'engrais répandu au printems, entretient la superficie du sol dans un état de mollesse qui, la rendant plus facile à ouvrir, détermine les hannetons à y venir déposer leurs vers; au-lieu que les prairies qui ont reçu le fumier à l'arriere-saison, ont eu tout le tems de l'absorber pendant l'hiver; d'où il résulte qu'au printems le terrein,

sans abri, & exposé à la chaleur du soleil; se revêt d'une croûte, capable par sa dûreté, d'éloigner le hanneton qui cherche à mettre bas.

La connoissance que l'on a de l'origine des mans conduit à un autre moyen de s'en garantir : c'est de détruire les hannetons ; & ce moyen est facile ; car ces scarabées ne volant guere pendant le jour, & restant assoupis sur les haies & sur les arbres jusqu'au coucher du soleil, on n'a qu'à les abattre, en frappant avec une longue perche tous les endroits qui en sont chargés; tombés à terre, on peut les écraser; & si la quantité en est trop grande, les ramasser & les jetter dans l'eau, au feu, ou les donner aux poules qui en sont très-friandes. L'essentiel est de persuader aux paysans que les vers blancs proviennent des hannetons, ce que la plupart ne veulent absolument pas croire. En tout cas, la police peut contraindre les incrédules à faire comme les autres, en infligeant une amende à ceux dont les vergers fourmilleroient de ce vorace animal; en engageant, par l'appât d'une récompense, les pauvres à chercher ces insectes, &c. &c.

Voyons ce qu'il reste à faire quand on a eu le malheur d'être attaqué de ce fléau.

S'il est vrai que la sécheresse extraordinaire a contribué aux dommages que les mans ont faits à nos prairies; il est également vrai que l'indolence du stupide paysan y a été pour beaucoup. On se contentoit de gémir, de se lamenter; on restoit les bras croisés, sans oser entreprendre rien de ce qui eût pu diminuer ou arrêter le mal. Pourquoi, dès que l'on découvroit le moindre indice de mans dans une prairie, ne pas se mettre à les chercher? Pourquoi ne pas y apporter des seaux d'eau & arroser les plages infestées

pour empêcher le gazon de périr ? On répond que la chose étoit impraticable, vu la multitude innombrable de ces insectes, qu'il y a même de l'extravagance à proposer de débarrasser des arpens entiers de cette vermine ; qu'il auroit fallu lever toute l'herbe, que les mans enlevés le gazon n'en étoit pas moins détruit, qu'il auroit fallu des fleuves pour arroser, tandis que l'eau manquoit par-tout, &c. &c. que la chose fut impraticable, c'est dequoi il est permis de douter ; qu'elle fût difficile, cela est sûr. Mais c'est dans les tems de calamité que l'homme doit se remémorer l'arrêt terrible qui le condamne à manger son pain à la sueur de son front. J'ose même avancer, dit l'auteur, que la besogne n'étoit pas au-dessus de ses forces, & que, dirigée méthodiquement, elle n'auroit pas manqué de réussir.

Il falloit d'abord ne pas tarder à se mettre à l'ouvrage ; cette vigilance facilitoit extrêmement l'entreprise, & sauvoit des arpens entiers qui ont été détruits : car enfin, quoique la quantité de mans qui dévorent ainsi de vastes terrains, soit prodigieuse, ils proviennent néanmoins d'un bien petit nombre de hannetons. Peut être ce nombre n'excede-t-il pas celui de 30 sur un arpent ; mais mettons-en 50, & 25 mans dans le corps de chaque individu : voilà donc 1250 mans qui vont dévaster tout le terrain. Mais où étoient-ils d'abord tous ces mans ? étoient-ils répandus dans toute la prairie ? Non assurément, ils n'étoient déposés que dans 50 places, & il ne falloit qu'une heure de travail d'un homme actif pour en purger le terrain.

Dans les bonnes années, c'est-à-dire, celles où les pluies favorisent la végétation, chaque horde de ces vers n'occupe pas deux pieds quar-

rés d'étendue. Trouvant de quoi se nourrir dans cet espace, ils y restent les trois années de leur état de ver; mais si la sécheresse vient à arrêter la végétation, & que le gazon de cette plage, dépouillé de son chevelu, ne puisse fournir au besoin de chaque individu; *la faim, qui fait sortir le loup hors du bois*, cause la dispersion des mans; ils décampent & étendent leurs ravages. C'est ce qui est arrivé ces dernieres années, & ce que l'on pouvoit prévenir par des arrosemens journaliers auxquels quelques sceaux d'eau suffisoient.

Au défaut d'eau l'on pouvoit aller au-devant de cette fatale dispersion, en piquant les vers à travers le gazon avec quelqu'instrument pointu, tels qu'un stilet de canne, un bâton armé d'un dard, une fourche, &c.

On pouvoit encore, en sacrifiant quelques pieds de gazon, les suffoquer, les détruire, par des foyers allumés sur les plaques qui indiquoient la demeure de ces animaux. Rien de plus facile que de les atteindre, puisqu'ils se tiennent en tout tems, excepté l'hiver, à un demi-pied, tout au plus, de profondeur.

Loin donc que le mal fût sans remede, on voit que l'eau, le fer, le feu, fournissoient trois moyens faciles de l'étouffer dans sa naissance.

Les mans de chaque nichée étant dispersés, la besogne devenoit plus difficile. Néanmoins, on pouvoit encore arrêter le progrès ultérieur du mal, en enlevant la plupart de ces vers, ou en les tuant sans détruire le gazon. Pour y parvenir il falloit avoir présente à l'esprit, la théorie de l'agrandissement des plaques jaunes; se rappeller que le ver ayant détruit le chevelu d'un gazon l'abandonne, & se rend à celui qui l'avoisine; qu'il n'y a par conséquent plus de

ans dans le milieu de la plaque, mais qu'ils se trouvent tous à la circonférence, & que c'est là, & non pas ailleurs, qu'il faut les chercher. On doit donc bien se garder de rien remuer au milieu de la tache, ainsi que beaucoup de personnes l'ont fait au grand préjudice du gazon; mais se borner à cerner la plaie entre le vif & le mort dans tous son contour. En se conduisant ainsi avec discernement, on attrape tous les mans, & l'on ne fait aucun tort au gazon du milieu, qui ne manque pas de revivre si l'on a soin de l'arroser plusieurs jours de suite, & de le *trépigner* aux premiers arrosemens.

Cette derniere opération est d'autant plus indispensable, que sans elle, l'arrosement se fait en pure perte. On a exposé plus haut comment l'insecte ayant dévoré le chevelu du gazon, laisse une place vuide dans la terre, qui doit être effacée, soit en trépignant, soit avec un battoir, ou en passant le rouleau ou cylindre de labour, si l'on veut voir repousser de nouveau les fibrilles du gazon. Un moyen bien efficace de le faire revivre, c'est donc de passer le rouleau sur toutes les plaques jaunes à la moindre pluie qui survient. Enfin on peut écraser les mans à coups de *dame*, de pilon, de fléau, donnés sur le contour des plaques; on peut les y transpercer avec une *dame*, un rouleau armé de piquans, un petit chariot, une brouette dont les roues seroient garnies de pointes de fer, & accompagnées d'un arrêt qui empêchât le gazon de se lever, ou enfin avec une machine quelconque qu'un prix académique feroit inventer.

On doit seulement observer qu'il n'est pas égal de se servir de l'un ou de l'autre de ces moyens en tout tems. L'instrument aigu, quoique moins efficace que le contondant, doit néan-

moins lui être préféré pendant la sécheresse; parce que la terre étant ameublie & plus légere, elle s'échappe sous le coup de pilon, ce qui soustrait le ver blanc aux atteintes qu'on lui porte. Mais s'il vient à pleuvoir assez pour donner un certain degré de consistance à la terre, on attaque alors l'insecte avec avantage au moyen du pilon, du fléau, &c. sur tous les contours des plaques. Si elles sont considérables, on peut se servir d'un cheval que l'on fait galopper, jusqu'à ce que les contours soient réduits en une espece de boue.

En employant ces différens moyens à-propos, on parvient à écraser les mans qui sont en terre; & l'auteur s'est assuré du succès par des expériences multipliées.

Mais M. Godart ne s'est point borné à ces moyens mécaniques; il a cherché à découvrir quelque liqueur dont on pût arroser le gazon impunément, & qui fut mortelle à ces insectes.

Il a submergé des mans dans l'eau pure; dans l'eau sur un pot de laquelle il y avoit une once d'esprit de vitriol; dans l'urine, le lait, la biere, l'eau de chaux; dans la dissolution saturée de savon noir, de sel marin, couperose, nitre, sel ammoniac, arsénic; dans une infusion de thé, tabac, sauge, baume, aurone, menthe poivrée; dans le jus de fumier de chevaux & de vaches; dans une forte décoction d'absinthe, stramonium, jusquiame, cynoglosse, têtes de pavot blanc; dans une décoction de mauves, racine d'althea, grande consoude.

Ces expériences ont été faites avec soin, le résultat en est curieux pour les chymistes; mais malheureusement elles ne fournissent aucun moyen d'attaquer avec succès les mans de nos prairies.

M. Godart détruit un préjugé accrédité par

des naturalistes, qui prétendent que les pluies abondantes & de durée obligent les mans à abandonner les racines du gazon, & à descendre à une profondeur assez considérable. M. Valmont de Bomare a dit aussi que le ver, dans l'automne, s'enfonce quelquefois à plus d'une brasse de profondeur pour y subir sa métamorphose. L'auteur du mémoire combat cette assertion, & il nous semble le faire avec avantage.

Enfin il termine son travail par un résumé des moyens qu'il a proposés pour attaquer les hannetons dans les différens périodes du mal. Il en est un où les ravages sont à un point qu'il n'est plus possible d'y remédier. Il ne reste d'autre parti à prendre que de retourner la prairie, de l'ensemencer de quelque graine qui puisse, sinon réparer le dommage, au moins diminuer la perte. On doit retirer les mans avant de répandre la semence; car si on les y laisse ils ne manquent pas d'attaquer les racines du nouveau produit dès qu'elles commencent à se former : gazon, aveine, navet, ont été successivement dévorés parce que les cultivateurs avoient négligé cet avis. Il est donc indispensable d'enlever les mans d'une terre qu'on retourne, dans la vue de l'ensemencer, soit à la main; & dans ce cas on doit les jetter au feu, en se gardant bien d'en faire des amas, qui, à en juger par l'odeur insoutenable qui s'en exhale, peuvent infecter l'air & causer des maladies; soit en faisant suivre la charrue par des cochons; ce qui est plus utile & plus commode; mais ce qui demande encore quelqu'attention, car les cochons sont si avides de cette nourriture qu'ils s'en gorgent jusqu'à se faire crever. M. Godart cite une ferme où sept de ces animaux ont péri par cette cause. On ne doit donc labourer le terrain que par partie, &

à proportion de la quantité de vers que les cochons peuvent dévorer sans qu'il en résulte d'accidens pour eux.

Quoique nous ayons dit que les recherches de l'auteur, sur les moyens de détruire ces insectes par des infusions, des mêlanges, &c. n'aient point eu beaucoup de succès, on peut néanmoins en tirer parti pour les légumiers. Lorsque l'on apperçoit, par exemple, une salade, un choux, attaqués des mans, il est facile de l'en débarrasser en creusant autour de sa tige, & en remplissant le creux d'une cueillerée d'infusion de sauge ou d'absinthe, de décoction de mauve, mais sur-tout d'une dissolution de salpetre ou de sel ammoniac.

La société d'émulation a lu avec reconnoissance, le mémoire de M. Godart. Elle se félicite de pouvoir citer parmi ses associés, un citoyen aussi estimable, & dont les travaux dans plus d'un genre, ont toujours eu pour objet l'utilité de ses compatriotes.

II.

Lettre de M. Adam, professeur émérite de philosophie, à Caen, *insérée dans les* Affiches de la Basse-Normandie, *sur la découverte d'un procédé pour conserver la viande durant les chaleurs.*

Personne n'ignore que dans un tems chaud & humide, ou lorsqu'il survient un orage, la chair se corrompt dans la boucherie, dans les offices, garde-manger, & même dans les lieux secs; qu'elle contracte une odeur fétide & dégoûtante qui s'y conserve après qu'elle est

uite ; le jus qui en est extrait, ou le bouillon dans lequel elle a été cuite a la même odeur. J'ai regardé cette odeur comme l'effet du gaz qui se développoit dans la fermentation putride commençante. J'en ai conclu que si l'on pouvoit tirer ces parties gazeuses de la viande & du bouillon, l'on n'éprouveroit plus cette odeur désagréable. J'ai cherché un absorbant propre à produire cet effet.

Après différens essais, j'ai enfin pensé qu'en jettant dans la marmite ou pot où cuit la viande, *un charbon ardent*, il absorberoit le gaz ; parce que les particules du feu, sortant avec impétuosité du charbon, sans que l'eau pût y entrer, & les pores du charbon demeurant vuides, le gaz plus subtil, & qui a beaucoup d'affinité avec le phlogistique du charbon, pourroit bien s'y insinuer & s'y fixer, en se dégageant de la viande & du bouillon qui en sont imprégnés. J'en ai fait l'expérience ; elle a eu tout le succès desiré. J'ai fait part de ma découverte toutes les fois que l'occasion s'est présentée. Les personnes qui en ont fait l'essai ont réussi comme moi. Voici donc la maniere d'opérer. 1°. Il faut mettre la chair, qu'on destine à faire la soupe, dans la marmite avec l'eau, l'écumer lorsqu'elle bout, ensuite jetter dans la marmite un charbon ardent bien compact & sans fumée. On l'y laissera pendant deux minutes : il aura contracté alors toute l'odeur de la viande & du bouillon. 2°. Si l'on veut faire cuire à la broche un morceau de viande, il faut la mettre dans l'eau jusqu'à ce qu'elle bouille ; après l'a-

voir écumée, l'on jette un charbon ardent dans l'eau bouillante. Au bout de deux minutes on retire la viande, on l'essuie pour la sécher & la mettre à la broche. 3°. Lorsque le beurre frais n'a pas été salé à tems, ou que le beurre salé est devenu rance ou qu'il a chansi, il faut le faire fondre, l'écumer, tremper dedans une croûte de pain bien grillée de tous côtés. Au bout d'une minute ou deux, le beurre n'a plus aucune odeur désagréable; mais la croûte de pain est fétide. Je donnerai par la suite d'autres applications du même moyen, pour ôter entiérement l'odeur fétide de plusieurs autres corps.

III.

Nouveaux cornets en crystal. A Paris, chez le sieur Salmon, rue Dauphine, vis-à-vis celle d'Anjou.

La difficulté de pouvoir fermer les cornets en crystal sans aucune fuite d'encre, étoit le seul motif qui empêchoit d'en faire usage, quoiqu'ils soient les seuls qui puissent contenir & conserver l'encre dans sa bonne qualité. Ces nouveaux cornets réunissent en eux, tout ce que l'on peut désirer à cet égard, fermant bien hermétiquement, contenant & conservant parfaitement l'encre sans la sécher, peuvent être transportés sans crainte qu'ils fuient, & ont de plus l'agrément de pouvoir se nettoyer très-facilement, promptement & sans aucun embarras. Leurs proportions sont de 18 lignes quarrées,

fur 19 & 20 lignes de haut, y compris la fermeture. Ils ont été soufflés dans les moules que le sieur Salmon a fait exécuter d'après les modeles qu'il en a donnés, & peuvent remplacer dans les porte-feuilles à écritoires, pupitres, secrétaires, nécessaires, & autres écritoires portatives, ceux en métal. Il suffit de passer dedans un peu d'eau seconde, elle nettoie l'encre entièrement, & enleve celle même qui y seroit séchée, sans faire aucun tort. L'on trouvera de même chez le sieur Salmon des porte-feuilles, écritoires & pupitres garnis de ces mêmes cornets, & autres.

Le sieur Salmon, qui n'épargne rien pour enrichir son magasin de tout ce qui peut satisfaire les divers goûts des curieux, vend une encre de sa composition, approuvée par l'académie des sciences, comme étant supérieure à toutes les autres.

On trouve aussi chez lui beaucoup d'objets utiles & agréables qui peuvent être donnés pour étrennes.

(*Mercure de France.*)



I V.

Extrait d'une lettre de M. Descroizilles, démonstrateur royal de chymie, sur des vases de terre, dont on peut faire usage sans inconvénient pour la santé.

Rouen, *le 11 janvier 1786.*

Messieurs,

Dans votre journal du 6 de ce mois, après avoir fait connoître les dangers auxquels on s'expose en préparant les alimens dans des vases de terre vernissée par des chaux de plomb (*), vous faites des vœux pour que l'industrie puisse leur suppléer un meilleur genre de poterie, & vous citez pour exemples celles de Picardie &

(*) » L'émail des poteries a pour base le plomb, or le plomb, pris intérieurement, est un poison. Cet émail est tendre; aussi les substances grasses, acres & piquantes qui servent à l'assaisonnement exercent-elles une action assez vive sur lui. L'émail a souvent peu d'adhérence avec la terre qu'il recouvre, sur-tout quand cette terre est mal cuite; alors il se détache & souvent se trouve mêlé avec les alimens; dans ce cas, il agit comme plomb & comme substance vitreuse. C'est ce qui arrive souvent à ces pâtes en pots qu'on envoye de province. Après le cuivre, les terres vernissées sont, pour un ragout, le séjour le plus dangereux. Il seroit à désirer que l'industrie substituât aux poteries vernissées des poteries de grès, telles que celles de Picardie, de Bretagne, &c. « *Journal de Paris*, 1786, n°. 6.

de Bretagne ; permettez-moi de vous faire quelques obſervations à ce ſujet.

Vous ſavez, Meſſieurs, que les poteries fabriquées en Picardie, près Beauvais, ſont des grais, en termes de l'art ; c'eſt-à-dire, que, par la durée & la violence du feu, elles ont éprouvé un commencement de fuſion, qui les convertit en une vraie porcelaine, très-commune à la vérité, mais précieuſe par la modicité de ſon prix & la propriété qu'elle a d'être imperméable à toutes les liqueurs huileuſes, ſalines, &c. Malheureuſement elle ne joint point à ces avantages celui de ſouffrir impunément les alternatives ſubites de chaleur & de refroidiſſement qu'exige la préparation des alimens. Quant aux grais de Bretagne, ils rempliroient mieux vos vues d'utilité, mais c'eſt un autre genre de fabrication. Ceux de Picardie exigent un feu de huit jours & plus, pendant leſquels ils conſomment une effrayante quantité de bois : ceux de Bretagne, au contraire, ſe cuiſent en 48 heures. Leurs ſurfaces, internes & externes, ſont munies d'une couverte vitrifiée, mais qui ne peut abſolument point s'écailler, parce qu'elle eſt produite par l'alkali du ſel marin combiné avec la ſubſtance même des vaſes. Pour obtenir cet effet, lorſque le feu eſt dans ſa plus grande activité, on jette du ſel marin par pluſieurs ouvertures du four, qu'on bouche enſuite. Le ſel, ſe volatiliſant, rencontre l'argille des vaſes, avec laquelle ſon alkali forme un verre, tandis que l'acide eſt dégagé. On conçoit que ce genre de fabrication ne peut avoir

lieu que dans les pays où le sel est à bon marché. C'est sur-tout en Angleterre qu'on fait les plus beaux vases de grais. Cependant on fabrique maintenant en notre ville des faïances ordinaires à couverte opaque & des poteries dans le genre anglois, soutenant beaucoup mieux les diverses épreuves du feu dans la cuisson des alimens que tout ce qu'on avoit fait jusqu'alors, même en Angleterre. La couverte des faïances dont je vous parle est très-dure, très-adhérente & absolument inattaquable par les alimens quelconques. Cet établissement utile est dû au zele & aux lumieres de M. Sturgeon; mais ce qui le rend encore très-recommandable, c'est qu'il n'emploie dans ses fours que du charbon de terre, tandis que les autres faïanceries de notre ville consomment annuellement ensemble plus de 15,000 cordes de bois. On jugera des sacrifices énormes que M. Sturgeon a dû faire en expériences, lorsqu'on saura qu'avant lui personne n'étoit parvenu à cuire la faïance à couverte opaque avec le charbon de terre brut, objet important d'économie. C'est un fait, qu'en Angleterre même la faïance, proprement dite, est cuite avec du bois. Le succès le plus complet a couronné les travaux & les dépenses de M. Sturgeon.»

J'ai cru, Messieurs, entrer dans vos vues, en vous annonçant des vases de cuisine résistant bien aux alternatives de la chaleur & du refroidissement, ainsi qu'un nouvel emploi du charbon de terre. Je crois encore intéresser votre patriotisme, en vous apprenant que M. Stur-

geon, indépendamment de ses fayences & poteries, fabrique aussi des pieces en terre jaune & noire, d'un goût exquis pour la beauté des formes & reliefs, égalant tout ce que les Anglois ont fait de plus beau dans ce genre d'industrie, pour lequel nous leur avons payé, jusqu'en ces derniers tems, un tribut très-onéreux à la balance de notre commerce.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Journal* de Paris.)

V.

SUR la multiplication extraordinaire d'un grain de bled.

On trouve dans l'*Agriculteur*, feuille périodique imprimée à Pérouse, qu'un seul grain de bled sans préparation, & tel que l'épi l'avoit donné, ayant été semé dans un jardin, & ensuite transplanté, en avoit rendu 1154. Il y a deux ans que dans un essai fait en Angleterre on obtint par la même méthode un semblable produit. » Voilà qui diminue (continue le rédacteur) le merveilleux du fait que nous allons rapporter. M. J. B. Barbaro a exposé dans un café de Venise, à la vue du public, le produit de deux grains de bled fermenté, dont chacun avoit formé un grouppe d'épis, l'un de 147, l'autre de 194. Ils étoient crus dans un champ qui lui appartient, près de Cavarzere di Palestine; & chaque grouppe étoit sorti d'un seul & même grain de semence. Il ne faut pas douter que la fécondité naturelle du terrain, la dispo-

fition réguliere de la femence à la diftance requife entre les grains, & enfin les foins d'une culture affidue & bien conduite, n'aient contribué plus que toute autre chofe à cette merveilleufe multiplication. C'eft dommage que ces foins ne foient pas applicables à la culture en grand, où la multitude des grains de femence rendroit le travail infini. . . . «

Or dans la variété d'opinions qui a lieu au fujet du bled ergoté, il eft utile de raffembler des faits pour les comparer & trouver le chemin de la vérité. Chaque parti cite des expériences en fa faveur; mais il me femble qu'il y en a d'affez inconteftables pour commencer à établir quelque raifonnement fur ce fujet. D'abord il eft hors de doute que les expériences faites fous les yeux de l'académie de Turin, par M. Barbaro lui-même, n'ont pas eu le fuccès qu'il s'en promettoit; c'eft-là, fans doute, un fait très-important. Les femences de millet, de maïs & de bled, qui ont été effayées dans le jardin d'agriculture de Florence avec toute l'exactitude & l'impartialité poffibles, fous les yeux de quiconque a voulu en être témoin, aggravent & renforcent les foupçons. Selon les regiftres de l'académie, la quantité de gerbes & de grain, de même que l'avantage du poids, tout a été en faveur du grain femé fans préparation pour fervir d'objet de comparaifon. On n'a pas trouvé non plus que la paille du bled préparé eût quelque avantage fur l'autre, felon que l'annonçoit M. Barbaro. Enfin l'académie a recueilli le témoignage de M. le chanoine Dini, de

de Cortone, qui ayant voulu faire un essai en grand, a eu lieu de s'en repentir. Ces faits bien avérés suffisent, à ce qu'il paroît, pour en conclure, ou que la fécondité du grain ergoté est supposée, ou qu'elle ne sauroit avoir lieu dans beaucoup de circonstances.

Une autre observation qui paroît fondée, c'est de voir que le possesseur d'un secret plus précieux que les mines du Pérou, n'en retire pas tous les avantages qu'il lui devroit être facile d'en retirer. Ce n'est pas ici que le désintéressement est louable : d'ailleurs les distributeurs de cette semence à Milan la vendent sur le pied de 12 liv. le boisseau, tandis que le boisseau du meilleur grain n'en vaut que 6, & de plus, ils n'en veulent jamais livrer moins d'un boisseau à la fois.

Pour conclusion, les expériences rapportées dans la feuille de Pérouse nous donnent un corollaire aussi certain qu'utile; savoir, que la fécondité prodigieuse de ces grains de blé doit s'attribuer, sans hésiter, à la facilité qu'ils ont eue à pousser des racines & à les étendre de tous côtés, facilité qui a été augmentée par la transplantation. Il est vrai que cette dernière opération ne peut pas avoir lieu dans la culture en grand; mais on peut tout au moins remuer la terre, la soulever, l'ameublir à une plus grande profondeur que cela ne se pratique ordinairement. Pourquoi voit-on toujours la semence réussir beaucoup mieux dans les endroits d'un champ où la terre est le plus meu-

ble? C'eſt qu'alors le chevelu des racines peut s'allonger & s'étendre ſans peine; c'eſt que le terrain plus ſpongieux filtre mieux les eaux, & qu'elles ne ſéjournent plus autour de la plante, qui n'aime pas beaucoup l'humidité. Voilà donc un ſecret aſſuré, & qui eſt dans les mains de tout le monde, pour obtenir des récoltes plus abondantes que par le paſſé; voilà même un moyen de meſurer, s'il eſt poſſible, les bornes de la fécondité de la terre, quoique nous la croyons indéfinie à proportion de ce qu'on écarte les obſtacles qui la contrarient, & de ce qu'on réunit plus de moyens propres à la favoriſer.

(*Giorn. d'agricolt.*)



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

Des lettres de Gibraltar, en confirmant la délivrance de 14 Anglois conduits à Alger par un corsaire, & dont les instances du général Elliot ont brisé les fers, rapportent un rare exemple d'amitié fraternelle.

Entre les prisonniers, se trouvoit un jeune homme appellé *John Williams*, condamné d'abord à des travaux fort pénibles, mais ayant obtenu ensuite la liberté de se promener quelques heures par jour. En visitant les bagnes, *Williams* reconnut un de ses freres aînés, crû mort depuis long-tems, & réduit à l'esclavage depuis 12 années. Les traits défigurés de celui-ci attestoient les souffrances qu'il avoit éprouvées. Cette tendre reconnoissance fut suivie d'entrevues fréquentes entre les deux freres. A l'instant où les 14 captifs Anglois devoient être relâchés, le jeune *Williams* désespéré de laisser son frere dans une situation aussi déplorable; lui parla en ces termes : » mon frere, » votre constitution est affoiblie par les fati-

» gues de la captivité; la mienne est encore » vigoureuse; prenez ma place & jouissez de » la liberté que vont obtenir mes camarades, » je me soumettrai à des travaux sous lesquels » vous succomberiez. S'il plaît à dieu de vous » rendre vos amis, ou de vous donner les » moyens de me délivrer, je suis certain d'être » bientôt libre. « Après une longue résistance, le frere aîné accepta l'offre de Williams, dont le nouveau maître accepta sans peine un échange aussi avantageux.

(*Mercure de* France.)

II.

HAVRE, *le 8 janvier, 1786.*

MESSIEURS,

Les naufrages, les inondations, les épidémies, les incendies, tous ces fléaux donnent souvent lieu à des actions de courage & de bienfaisance, qui consolent l'humanité & la dédommagent de ses pertes. Ces deux vertus, Messieurs, se trouvent réunies dans la conduite que le régiment de Picardie & du premier bataillon de Poitou, en garnison dans cette ville, ont tenue dans la circonstance dont je vais vous rendre compte.

Le feu prit dans la nuit du 4 au 5 de ce mois, au coin des rues d'Enfer & de la Gafe, à dix pas du bassin du roi d'un côté, & à la même distance de ses magasins des fermes, de l'autre. Il se manifesta vers une heure avec la plus grande violence. Le vent, au sud-ouest, poussoit la colonne sur les vaisseaux. La fortune

me, les possessions des habitans étoient menacées d'une ruine totale. En moins de dix minutes la troupe occupa tous ses postes. Quatre cens travailleurs furent en état de porter des secours. Les officiers municipaux, les chefs de la justice, MM. *de Villeneuve* & *Mistral*, lieutenant de roi & commissaire général de la marine, veilloient & se portoient par-tout.

On parvint à couper la communication; 60 soldats des deux régimens, armés de haches, montèrent sur les toits enflammés, avec le même sang-froid qu'ils se seroient présentés à un assaut. D'autres, au milieu des débris, suspendus aux croisées, à des échelles, à des cordes, sauvoient les meubles des incendiés. MM. *Cyries* & *Varage*, capitaine & lieutenant du port, avec un grand nombre de marins, partageoient tous ces dangers, & ont été tous deux blessés.

Avant 7 heures on étoit maître du feu. La perte s'est bornée à six maisons.

Les officiers municipaux ayant arrêté d'accorder 600 livres de gratification par bataillon, pour être distribuées aux soldats qui s'étoient le plus distingués, il s'agissoit de les trouver, de les reconnoître. Les recherches ont été vaines. Tous sont restés muets. Aucun d'eux ne vouloit être payé d'avoir fait son devoir; aucun d'eux ne vouloit paroître avoir fait plus que son camarade. Les commandans se trouvoient embarrassés. Il ne convenoit pas de refuser la preuve du sentiment de la reconnoissance publique; ils ont présenté cette observation à leur

troupe assemblée. — Eh bien ! acceptons, a dit un vieux grenadier, & que ce soit pour réparer les pertes des malheureux que nous n'avons pu sauver. Une exclamation de *vive le roi !* est partie de tous les rangs, avec cet enthousiasme particulier aux troupes françoises.

Cette touchante délibération de guerriers sous les armes, a été arrêtée & communiquée aux officiers municipaux, par une députation de toutes les compagnies.

Les officiers des trois bataillons ont ajouté aux 1800 liv. de la ville, 900 liv. sur lesquelles il a été prélevé la perte faite par chaque soldat de ses effets brûlés ou avariés dans l'action; aucun n'a voulu recevoir un sol, & la même députation a été porter au nommé *Simon*, boulanger, 1980 livres.

J'ai l'honneur d'être, &c.

M. le maréchal de Ségur, ministre de la guerre, a adressé à cette occasion la lettre suivante à M. le comte de Villeneuve, commandant au Havre.

VERSAILLES, *le 28 janvier 1786.*

» J'ai mis sous les yeux du roi, monsieur, » la lettre que vous avez pris la peine de m'é» crire le 8 de ce mois, par laquelle en m'in» formant de l'activité & du zele que le régi» ment de Picardie & le 1er. bataillon de ce» lui de Poitou ont montrés lors de l'incendie » survenu au Havre, pour arrêter le progrès » des flammes, vous me marquez qu'ils n'ont » pas eu plutôt reçu des officiers municipaux

» de la ville une gratification de 1800 liv., » qu'ils se sont empressés de la remettre au » plus pauvre des habitans qui ont été incen- » diés. Sa majesté vous charge expressément de » leur témoigner combien elle est satisfaite des » preuves de leur désintéressement dans cette » occasion, & une conduite aussi noble ne de- » vant pas rester sans une récompense, elle a » décidé que non-seulement il leur seroit tenu » compte des 1800 liv. dont ils ont fait le sacri- » fice, mais qu'il seroit ajouté 900 liv. à cette somme», &c.

Signé le maréchal DE SÉGUR.

(*Journal de* Paris.)

III.

LILLE, *le 10 janvier 1786.*

MESSIEURS,

Le trait de bienfaisance que je vous envoie, n'est peut-être pas fort extraordinaire, mais les circonstances qui l'ont accompagné me l'ont rendu fort intéressant. Vous en ferez l'usage qu'il vous plaira.

M. de V...., citoyen respectable de cette ville, donnoit à dîner le premier de ce mois, à ses enfans & petits-enfans; un seul étranger, son ami, avoit été associé à ce repas de famille. Cet ami, M. de F...., ancien militaire, retiré avec des distinctions, jouit de la vénération de toute cette ville. Il n'existe pas un plus courageux ni plus utile ami des pauvres & de la charité, dont au surplus il administre les revenus. M. de V....., au mo-

ment de se mettre à table, fait part à son ami d'une surprise qu'il a ménagée à chacun de ses enfans. Il avoit fait mettre, sous leurs serviettes, un rouleau de 25 louis, pour leur servir d'étrennes. On se place, M. de F..... se trouve *une part d'enfant*, croit qu'il y a erreur dans la distribution des places, se leve, & fait signe au bon papa que ce ne doit pas être sa place; celui-ci le fait rasseoir, en lui disant : *Ne savez-vous pas, mon ami, que vos pauvres sont aussi mes enfans.*

Je connois assez le cœur & la sensibilité délicate de tous les acteurs de ce tableau, pour vous assurer que M. de F....... est celui qui a témoigné & ressenti le plus de plaisir & d'émotion.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, ALIX.

(*Journal de* Paris)

I V.

Il s'est établi, il y a plus de 5 ans, à Aamodt dans l'Œtesdal, évêché de Christiania en Norwege, une société patriotique, dont l'objet principal est d'encourager & d'étendre à la campagne la filature, l'art de tisser, celui de carder la laine, &c. Elle a été fondée par 55 paysans, auxquels se sont joints plusieurs citoyens de classes supérieures, & même de la premiere, dont les lumieres & les moyens sont les plus propres à remplir son but. Elle a établi une manufacture où les enfans des pauvres pourront apprendre à travailler & gagner leur

vie. On a fait, le 5 novembre dernier, l'inauguration solemnelle du bâtiment destiné à ces travaux ; cette cérémonie a été terminée par une distribution de vêtemens aux pauvres filles qui avoient filé du coton d'après la maniere angloise. (*Journal encyclopédique.*)

V.

Le roi de Prusse a depuis peu accordé, ainsi que S. M. l'avoit fait en 1784, un capital de 10 mille écus à chacune des deux communautés protestantes, allemande & françoise, établies dans la ville de Berlin, en leur enjoignant toutefois de placer cette somme, & d'en employer la rente au soulagement des pauvres honteux de leurs communautés respectives.

VI.

Le landgrave de Hesse-Cassel, Guillaume IX, en prenant les rênes de l'administration de ses états, a fait éclater sa magnanimité & son désintéressement. Les états lui ayant offert le don gratuit ordinaire de 200 mille rixdalers, le prince l'accepta d'une main & le rendit de l'autre ; il combla cet acte de générosité par la remise qu'il fit aux états de leur obligation pour une somme considérable qu'ils devoient encore depuis la guerre derniere. S. A. S. a encore signalé son avénement au landgraviat, en augmentant de 100 mille florins les fonds de l'université de Marbourg, & en améliorant le traitement de ses troupes.

(*Journal encyclopédique.*)

ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

LA vieille ducheſſe de Nemours, comteſſe de Neufchâtel, étoit avare & cachoit avec ſoin ſa qualité ſous des vêtemens économiques. Elle étoit dévote, mais méfiante & changeoit ſouvent de confeſſeur. Sa ſucceſſion, dans ſes derniers jours, avoit élevé des conteſtations entre la France, la Savoie & la Pruſſe. Elle en étoit indignée, & elle haïſſoit également tous les prétendans. Elle ſe préſenta à un confeſſeur qui ne la connoiſſoit point, & qui, la voyant très-haineuſe, lui recommandoit le pardon des injures. Non, mon pere, diſoit-elle, je ne pardonnerai jamais à mes trois ennemis. — Mais enfin quels ſont-ils? — *Le roi de France, le duc de Savoye & le roi de Pruſſe.* Le confeſſeur la prit pour une folle & la renvoya bruſquement. Il fut bien étonné quand il vit à la porte de l'égliſe le carroſſe de la princeſſe avancer & recevoir ſa pénitente.

II.

Des canons espagnols retirés de l'eau à Gibraltar, on s'est avisé à Londres, d'en faire des chandeliers qui orneront les tables des curieux. Cette idée rappelle l'anecdote connue de la statue de Charles I, actuellement à Charing Croff. Cette statue, pendant les guerres civiles, fut vendue à très-bas prix à un coutelier; il annonça qu'il alloit la fondre pour en faire des manches de couteaux de bronze, qu'en effet il exposa en vente. On se les arracha. Tous les Wighs en achetoient comme autant de trophées injurieux à leur souverain. Le coutelier fit fortune en très-peu de tems; ses manches étant vendus dix fois la valeur du métal qui se trouvoit dans la statue. Au lieu de la fondre, cet ouvrier l'avoit enterrée. Lorsque Charles II remonta sur le trône, il la vendit fort cher à ce prince qui la fit placer dans l'endroit où elle se trouve maintenant.

III.

On a cité le trait d'une Mde. Marie Noble, qui garda le lit cinquante ans & huit mois. Aujourd'hui on rapporte une anecdote du même genre. M. Napier Dutton, frere du lord Sherburne, actuellement résidant au comté de Gloucester, ne s'est point levé, ni même fait raser depuis plus de deux ans, quoiqu'il jouisse d'une bonne santé, & qu'il mange tous les jours de bon appétit. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que M. Dutton, avant qu'il se fût alité, étoit

l'homme le plus actif de la comté. Tous les jours il alloit à la chasse, se rasoit, changeoit d'habillement, passoit sa vie fort gaiement, & buvoit sa bouteille de vin. Il s'alita pour la premiere fois, il y a quatre ans, & resta au lit pendant neuf mois de suite ; mais un matin, ayant entendu passer une meute pour la chasse du renard, il se fit habiller & fit seller son cheval de chasse. Il alla à la chasse toute la journée, & reprit la même activité, lorsqu'enfin il retomba dans sa manie il y a deux ans.

I V.

Au mois de février dernier, il est arrivé un événement assez singulier à St. Jean-en-Greve à Paris, où l'on venoit de présenter le corps de M. . . . . L'un de ses neveux allant signer l'extrait mortuaire, & requis de dire son nom & ses qualités, il s'intitula seigneur suzerain *du Paradis*, & seigneur direct du fief *de tous les diables*. Le vicaire, scandalisé, crut que c'étoit une plaisanterie, & il refusa d'écrire. On appelle le curé, celui-ci refuse à son tour ; mais M. de . . . ., accoutumé à ces difficultés, tire un papier de sa poche ; c'est un arrêt du parlement dans lequel on voit que les titres qu'il prend sont exacts & conformes à la vérité ; alors ils furent inscrits tels qu'il les avoit dictés.

V.

Un François, qui publioit à Londres une espece de journal satyrique intitulé : *Le Caque-*

tier cuirassé; en ayant adressé les premieres feuilles au célebre lord Chesterfield, se rendit ensuite chez lui pour en recevoir le prix. Milord lui remit 25 guinées. L'auteur ne put s'empêcher de témoigner son étonnement de recevoir une somme si disproportionnée à la valeur du libelle. *Ce n'est point pour payer votre ouvrage*, lui dit le seigneur Anglois, *mais pour vous aider à n'avoir plus besoin d'en composer de semblable*. C'est, dit-on, l'auteur lui-même qui a raconté, les larmes aux yeux, cette anecdote.



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

Memoria sopra la nebbia, &c. *Mémoire du pere* J. B. de St. Martin, *capucin, sur la nielle des végétaux ; qui a remporté le prix de l'académie d'agriculture de Vicence, le 6 mai, 1785*. A Vicence, chez Tourra, *in-8vo.*

Le problême proposé par l'académie de Vicence, étoit sans doute l'un des plus utiles à examiner, puisqu'il concerne l'une des maladies des végétaux les plus communs & les plus préjudiciables, & le religieux patriote qui l'a résolu d'une maniere si satisfaisante, s'est fait beaucoup d'honneur par son esprit & ses connoissances. » Je parlerai, dit-il, dans son exorde, le langage simple de la nature ; je suivrai sa marche d'un œil philosophique ; l'expérience sera mon seul guide, & l'utilité de mes semblables l'unique but de mes travaux. «

Il divise son mémoire en trois sections, selon l'énoncé du programme, savoir : 1. les caracteres de la maladie ; 2. les causes qui la produisent ; 3. les remedes les mieux éprouvés, tant généraux que particuliers, soit pour délivrer les plantes de la nielle, soit pour les en garantir. L'auteur rejette dès l'abord l'ancienne

opinion de Pline, adoptée par Vallisnieri, que le caractere essentiel de la nielle consiste dans un amas d'insectes. Il détruit pareillement l'opinion plus ingénieuse de ceux qui attribuent la nielle à l'effet des gouttes de pluie ou de rosée attachée sur les plantes, où elles formeroient autant de petites lentilles propres à rassembler les rayons du soleil & à brûler les tendres fibres des végétaux. Il détermine ensuite l'essence de cette maladie, & la fait consister dans une obstruction des vaisseaux destinés à la transpiration insensible. Il prouve son sentiment par une suite d'expériences très-ingénieuses, qui attestent le génie de l'auteur & arrachent le consentement.

Delà l'auteur passe aux caracteres extérieurs ou symptômes de la maladie, qui consiste dans une certaine altération de la couleur des feuilles & des autres parties de la plante, qui perdent leur fraîcheur, deviennent livides, & quelquefois se dessechent. Dans quelques végétaux le mal se déclare dans les parties internes, & attaque tantôt la moëlle, tantôt la pulpe des fruits, selon l'espece des plantes. Avant que d'entrer dans l'explication des causes, l'auteur fait précéder quelques notions sur les exhalaisons terrestres, qu'il appuie d'expériences très-délicates faites par lui-même, & qu'il accompagne d'une table du poids des vapeurs, suivant laquelle elles peuvent soutenir un pié cubique d'air selon ses divers degrés de chaleur.

» Il y a beaucoup de circonstances, dit notre physicien, qui peuvent déterminer ces vapeurs & ces exhalaisons à produire la maladie appellée *nielle*; toutes se réduisent au principe général du dérangement de l'équilibre de l'air, causé par un froid subit après une grande cha-

leur. Plus la cause du mal est puissante, d'autant plus funestes seront les effets destructifs du froid survenant, en proportion de la chaleur qui a précédé. Ainsi, lorsqu'au milieu des feux d'un jour d'été, il survient une pluie froide, quoique peu abondante, après laquelle le soleil vient encore à darder ses rayons, il ne faut plus demander après cela pourquoi les campagnes se trouvent frappées de la nielle. «

Après avoir trouvé les causes du mal, c'est aux remedes qu'il faut songer. L'auteur en fait deux classes, les uns curatifs & les autres préservatifs, les uns & les autres ou généraux ou particuliers. Tout ce qui sert à rendre la plante robuste & vigoureuse, est un excellent préservatif contre la nielle; ce qui s'accorde avec le proverbe des gens de la campagne, que le bon labour corrige le mauvais tems. Pour que le labour soit bon, il y a des regles que l'auteur examine; il y a des préparations pour la semence, par exemple, la chaux dont il propose l'usage; il y a certaines attentions dans les semailles. Après la partie physique dont nous avons parlé, celle-ci peut s'appeller la partie géorgique; nous ne suivrons pas l'auteur dans ces détails, afin de lui rendre aussi la justice qui lui est due pour sa diction, dont la pureté, la netteté, l'élégance, nous ont paru portées au plus haut degré.

Mais nous ne devons pas oublier de dire à la gloire de l'auteur, qu'il est l'inventeur d'un microscope qui grossit les objets d'une maniere surprenante, & d'un hygrometre à tunique velue, dont la description se trouve dans les opuscules de Milan, derniere partie. Nous finirons en donnant une recette qu'il a éprouvée pour préserver les semences de l'infection de la nielle, la voici :

Pour 20 livres d'eau, prenez 5 livres de cendres, & formez-en par la mixtion une espece de lessive forte, à laquelle on ajoutera 9 à 10 onces de nitre en poudre, remuant le mêlange de tems à autre. Au bout de deux ou trois jours, on coulera la lessive, & on la fera bouillir pendant quelques minutes; puis la retirant aussi-tôt du feu, on y jettera 10 onces de chaux vive, que l'on agitera en même-tems avec une palette. Quand le tout sera refroidi, on plongera dans cette lessive les semences des plantes que l'on voudra préserver de la nielle, & on les y laissera tremper l'espace d'un jour ou davantage. Il faudra seulement observer d'augmenter la dose selon la qualité des semences; & quand on les aura fait sécher, on pourra les mettre en terre.

(*Novelle letterarie.*)

BIBLIOTHECA di gius nautico, &c. *Bibliotheque de droit nautique, contenant les loix établies chez les nations les plus policées concernant la navigation, & les meilleurs traités modernes sur cette matiere.* Tom. I & II, 1785, *in-8vo.* A Florence.

Le public doit toujours de la reconnoissance aux jurisconsultes qui prennent la peine de lui donner des traités raisonnés sur l'application des loix invariables de la nature à quelques objets particuliers. Mais parmi ceux qui ont bien mérité dans cette partie, il faut distinguer MM. Alex. Rivani & Franç. Raù, qui de concert avec M. le docteur Gasp. Sella, médecin de Porto Longone, ont eu le courage d'entreprendre la compilation laborieuse que nous annonçons, intéressante à la fois pour le commerce, l'industrie & la jurisprudence, & désirée en un mot depuis long-

leur. Plus la cause du mal est puissante, d'autant plus funestes seront les effets destructifs du froid survenant, en proportion de la chaleur qui a précédé. Ainsi, lorsqu'au milieu des feux d'un jour d'été, il survient une pluie froide, quoique peu abondante, après laquelle le soleil vient encore à darder ses rayons, il ne faut plus demander après cela pourquoi les campagnes se trouvent frappées de la nielle. «

Après avoir trouvé les causes du mal, c'est aux remedes qu'il faut songer. L'auteur en fait deux classes, les uns curatifs & les autres préservatifs; les uns & les autres ou généraux ou particuliers. Tout ce qui sert à rendre la plante robuste & vigoureuse, est un excellent préservatif contre la nielle; ce qui s'accorde avec le proverbe des gens de la campagne, que le bon labour corrige le mauvais tems. Pour que le labour soit bon, il y a des regles que l'auteur examine; il y a des préparations pour la semence, par exemple, la chaux dont il propose l'usage; il y a certaines attentions dans les semailles. Après la partie physique dont nous avons parlé, celle-ci peut s'appeller la partie géorgique; nous ne suivrons pas l'auteur dans ces détails, afin de lui rendre aussi la justice qui lui est due pour sa diction, dont la pureté, la netteté, l'élégance, nous ont paru portées au plus haut degré.

Mais nous ne devons pas oublier de dire à la gloire de l'auteur, qu'il est l'inventeur d'un microscope qui grossit les objets d'une maniere surprenante, & d'un hygrometre à tunique velue, dont la description se trouve dans les opuscules de Milan, derniere partie. Nous finirons en donnant une recette qu'il a éprouvée pour préserver les semences de l'infection de la nielle, la voici :

e l'air inflammable & de l'air déphlogis-
Ses expériences furent ensuite répétées par
Jonger de Mezieres, qui les confirma, &
A. de la Metterie, qui attaqua les consé-
:es que l'on en vouloit déduire.
iis comme le goût de la physique expéri-
ale ne s'est jamais éteint en Toscane, de-
qu'il y fut établi par l'académie *del Cimento*,
Gioni & Giorgi voulurent vérifier par eux-
es cette prétendue décomposition de l'eau,
btinrent un tout autre résultat qu'ils ex-
rent succinctement dans une dissertation la-
dont nous avons rendu compte l'année
iere. Ce même écrit sert aujourd'hui de
ace à l'ouvrage que nous annonçons, & que
devons en entier aux connoissances & à la
cité de M. le docteur Giorgi. D'un autre
le savant abbé Fontana, physicien de S.
R. n'a pas négligé de répéter les expériences
M. Lavoisier, & a encore obtenu un résultat
olument différent, publié l'année derniere, &
cet exact observateur doit éclaircir lui-même
s un ouvrage qu'il promet au public. Quant
mémoire actuel de M. Giorgi, écrit avec
gance & enrichi de savantes notes, on y
ume pour conclusion que les parties consti-
intes de l'eau ne sont point l'air inflammable
l'air déphlogistiqué, mais que ce fluide se
nvertit entiérement en air respirable; d'où il
it que, selon toute apparence, c'est le phlo-
stique du fer, du cuivre, &c. qui aura induit en
reur les doctes académiciens François, Mrs. La-
oisier & Meusnier, qui s'étoient réunis pour ce tra-
il. Nous nous dispenserons d'en dire ici notre
is; mais si ce résultat est vrai, toute l'Europe sa-
ante y va prendre intérêt, & cet espece de suf-
age universel sera pour l'auteur le prix le plus

flatteur de ses travaux. Mais que deviendra pour lors l'objection de Lucrece (*) contre la décomposition des élémens?

Quod facere haud ullo debent primordia pacto :
Immutabile enim quiddam superare necesse est,
Ne res ad nihilum redigantur funditùs omnes.

(*Novelle letterarie.*)

LETTERA, &c. *Lettre de M. le marquis* Spiriti, *sur des antiquités récemment découvertes dans la terre de Bari, & quelques manuscrits arabes de la bibliotheque de St. Martin à Palerme.* Cosenza, le 9 septembre 1785.

C'est avec le plus grand plaisir que nous avons lu dans la *Gazzetta civica* de Naples, les articles de Bari & de Palerme. La description des vases trouvés dans les anciens tombeaux de Polignano, est si bien faite, que l'on n'a aucune peine à s'en former une idée claire & distincte, & que l'on croit les avoir sous ses yeux. Je crois, avec l'auteur, que la femme ailée qui se voit sur le char à quatre roues, représente toute autre chose que Cérès. Je ne sache pas que cette déesse ait jamais été représentée avec des ailes, & ni la forme militaire de ce char, ni les quatre coursiers qui y sont attelés, ne paroissent annoncer la mere de Proserpine enlevée. L'homme avec deux torches allumées qui se voit sur le col du vase, a sans doute induit l'évêque à la prendre pour Cérès plutôt que pour la Victoire, parce qu'en

(*) Il n'en résulte rien contre le sentiment exprimé dans ces vers ; peu importe pour cela que le fluide aqueux soit un élément ou non. (*Note du trad.*)

les poëtes ont feint que cette déesse, après lévement de sa fille, courut le monde pour hercher, faisant porter devant elle plusieurs n beaux allumés des feux de l'Ethna. De plus, fêtes célébrées en son honneur, les hommes les femmes en Sicile couroient les rues port des torches allumées appellant à haute voix serpine; ce qui les fit appeller par Strabon feri Antistites. Mais le savant évêque auroit penser que le char de Cérès dévroit être tiré deux serpens, & non par quatre chevaux, on ce vers d'Orphée :

Tum Deafrænatos adjunxit curribus angues.

est ce même char que la déesse remit à Triptoleme, pour porter le froment dans toutes les gions de la terre, selon ces vers d'Ovide. étam. L. V.

Geminos dea fertilis angues
Curribus admovit, frænisque coercuit iras, &c.

e prélat auroit dû penser aussi que *la Victoire*, u contraire, se trouve sur toutes les médailles vec des ailes & un char militaire. Quant au eune héros qui touche la lyre, & à côté duquel on voit une jeune & belle personne, qui ui montre en badinant un casque & un bouclier, e croirois avec le prélat que c'est Achille, tandis que les deux guerriers qui semblent se parer, représenteroient Ulysse & son compagnon concertant les moyens de surprendre le héros efféminé, & de l'arracher des bras de l'amoureuse Deïdamie. Enfin la bataille que l'on apperçoit dans le lointain, a pu être destinée par le peintre à faire entendre l'état de guerre où se trouvoient les Grecs pendant qu'Achille s'avilissoit dans la volupté.

Ceci ne feroit que confirmer l'opinion que le peintre a représenté la victoire, & non Cérès, pour dire que sans Achille, la Grece étoit en danger de succomber dans la guerre de Troye.

Quant à l'article de Palerme, je ne trouve rien d'étonnant à ce qu'on ait écrit en langue italienne dès le neuvieme siecle. Il est indubitable qu'elle s'établit en Italie dès le sixieme siecle, ou peu après (selon Giannoni.) Eupheme nous dit que les Arabes ne s'emparerent pas de la Sicile avant 827; ainsi pourquoi n'auroient-ils pas eu connoissance d'un langage établi dans les contrées depuis près de 300 ans, & pu écrire leurs mémoires dans cette langue, en se servant toutefois de leurs propres caracteres? Juste Fontanini rapportant un fait de 772, ajoute la remarque, que dans le huitieme siecle l'italien devoit être déja connu dans les pays où se parloit le tudesque.

Mais il faut avouer que, quoique cette langue se parlât dès-lors, cependant on n'écrivoit qu'en latin; ce qui n'empêche pas d'ailleurs que quelqu'un n'ait pu s'écarter de cet usage. Et ce sera justement parce que celui d'écrire en italien n'étoit pas encore introduit, que l'auteur des mémoires sarrasins de la bibliotheque de S. Martin, se sera servi des caracteres arabes pour écrire dans la langue du pays où il se trouvoit. Ces belles contrées étant restées pendant plusieurs siecles sous la domination des Sarrasins, (puisque depuis l'époque de leur conquête jusqu'à celle de leur expulsion totale en 1090 par les deux Normans Robert de Roger, il y eut un intervalle de 236 ans,) ils eurent bien le tems de faire adopter au nouvel idiôme plusieurs termes de leur propre langue, tels que ceux de *magazzino* (magasin,) *maschera* (masque,) *meschino* (mesquin, misérable,) *gibel*, qui veut dire montagne

montagne; d'où vint que l'Ethna, appellé d'abord *Gibel* ou mont par excellence, eut ensuite par pléonasme le nom de mont Gibel. C'est une opinion constante que la rime dans les vers ne nous est venue que des Arabes, comme l'a soutenu Thomas Campanella (*). Ce qui me sembleroit donc plus étonnant, c'est que la lettre de Marin I, porte la date de 885, tandis que je trouve la mort de ce pape marquée avant cette époque. Marin I, (que d'autres appellent Martin) étoit Toscan de nation, succéda à Jean VIII en 882, & mourut avant la fin de 884. Ainsi la date de 885 se rapporteroit plutôt à Adrien III, qui fut le successeur de Marin, quoique Madrianus Scot & Sigibert placent entre deux un autre pape nommé Agapet, contre l'opinion des historiens ecclésiastiques les plus célebres. Il faut faire ici une réflexion; c'est que si la date de ces lettres suit le comput de l'ere vulgaire, il y aura lieu de les suspecter d'être apocryphes en tout ou en partie, parce que ce ne fut qu'au 15e. siecle qu'Eugene IV, à la persuasion de son secrétaire Flavius Blondus, introduisit l'usage de dater les brefs ou lettres

(*) Le même Fontanini, pour faire connoître l'état de la langue italienne au 9e. siecle, rapporte quelques conventions stipulées au commencement du siecle, entre Charles-le-Chauve, roi de France, & Louis I, Roi de Germanie, tous deux fils de Louis-le-Débonnaire. Par ces conventions, il paroît que la langue italienne étoit bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui; mais comme les langues vivantes changent tous les 50 ans, ainsi que le dit Danté dans son banquet, on peut supposer qu'au tems où furent écrits ces mémoires, la langue s'étoit adoucie, & se rapprochoit déja de l'état où nous la voyons.

des pontifes, comme le témoigne 'sGravesand, aussi bien que d'autres auteurs ecclésiastiques; & que jusqu'alors on ne s'étoit servi que de la seule indiction, instituée, à ce que l'on croit, par Constantin-le-Grand après l'abolition des olympiades......

(*Novelle letterarie.*)

Bassi rilievi Volsci, &c. *Bas-reliefs Volsques en terre cuite, peints de diverses couleurs, trouvés à Velletri, dédiés à Monsignor* P. Romuald Braschi Onesti, *neveu de S. S., par* Marco Carloni, *peintre & sculpteur.* A Rome, chez Salomoni, 1785, *in-folio.*

La découverte de ces bas-reliefs n'est pas seulement intéressante pour les amateurs de l'antiquité; elle doit faire époque dans les beaux arts, pour ceux du moins qui en sentent le prix, & qui aiment à suivre les traces de leur premiere origine. On convient que la plastique a precédé la sculpture; mais on avoit prétendu jusqu'à ce jour que les beaux-arts n'avoient eu pour berceau que l'Egypte & l'Etrurie, de sorte que l'on ne savoit attribuer les plus anciens monumens qu'à l'école égyptienne ou à l'école étrusque. Le caractere de ces deux styles est trop bien connu, il est surprenant que les antiquaires, ne trouvant aucun morceau du style égyptien qui n'eût été travaillé en Egypte, aient donnés à l'école étrusque tous les morceaux découverts dans la Pouille, la Calabre & la Sicile, tandis que pas un de ces morceaux, si l'on parle du moins des vases ciselés, n'a jamais été trouvé dans la Toscane. Quoiqu'il en soit, les bas reliefs dont il est aujourd'hui question, sont d'un travail tout différent, d'un style original, & nous découvrent l'existence d'une autre école

qui n'eſt ni étruſque ni égyptienne, mais que l'on peut appeller volſque d'après la ville où ils ont été trouvés, ou italique tout ſimplement. Ils nous font voir les commencemens de l'art exercé par des artiſtes qui en ſentoient le but, qui, ſans connoître les proportions, en devinoient l'eſprit, & qui ſavoient donner à une figure mal deſſinée cette expreſſion qui en fait l'ame, fruit du génie plutôt que du travail. On ſent que nous ne ſaurions expoſer ici les caracteres diſtinctifs du ſtyle original de cette école, & que nous ſommes forcés de renvoyer le lecteur aux planches ou aux originaux. On a lieu de croire que ces bas-reliefs étoient deſtinés à faire l'entablement de quelque édifice, & la qualité de la terre prouve qu'ils ont été travaillés ſur les lieux, à Velletri; enfin, la quantité de fragmens que l'on en a découverts, prouve que la fabrique & les fours devoiént être dans quelque emplacement de cette ville même, à un coin de laquelle ils ſe ſont trouvés enfouis. D'abord pour s'appercevoir, malgré leur peu de relief, qu'ils portoient quelque figure, il falloit l'œil pénétrant de M. Jean-Paul Borgia, qui ſe trouva par haſard au moment où l'on creuſoit en cet endroit les fondemens d'un mur. Il en fit raſſembler une quantité, & parvint à en former huit morceaux preſqu'entiers; puis joignant ce qu'il a pu tirer du reſte, il a diviſé le tout en ſeize quarrés pour être placés dans la collection de ſa maiſon: de façon que c'eſt à ſes ſoins que nous devons cette découverte. Ces bas-reliefs repréſentent des faits hiſtoriques, ou pour mieux dire, les uſages les plus antiques de la ville de Velletri & des autres villes Volſques. Sur la premiere table on voit un jugement; ſur la 2e. une noce; ſur la 3e. & la 4e. les jeux du cirque & des

courses de chariots; sur la 5e. l'équipage, à ce qu'il paroît, d'un personnage distingué, lors d'un triomphe; sur la 6e. l'équipage ordinaire du *medix* ou magistrat Volsque, lequel est représenté de deux manieres, d'abord avec un héraut qui porte une espèce de caducée, puis avec un héraut ou licteur portant un bâton uni, terminé par un pommeau rond; enfin la 7e. est destinée à peindre l'impétuosité de la cavalerie Volsque chargeant l'ennemi. Nous renvoyons à l'ouvrage même pour les détails, & nous espérons que le lecteur en sera satisfait.

(*Esemeridi letterarie.*)

JOSEPHI Nasi salutiensis, &c. *Dissertations sur les fiefs & leurs différentes natures; par M.* Jos. NASI, *avocat & directeur de l'école de droit à l'académie royale de la noblesse.* A Turin, *in-8vo.* 1785.

Dans cet ouvrage, qui est divisé en plusieurs dissertations, l'auteur commence par établir quelques notions générales sur la force des coutumes féodales, tant de celles dont les fiefs tirent leur origine, que de celles dont l'introduction, faite à diverses époques, a altéré leur nature tantôt dans un point, tantôt dans un autre. Ensuite il traite d'abord des coutumes par lesquelles une fief devient hérédîtaire & se trouve réduit, pour ainsi dire, à la qualité d'aleu. Delà il passe aux fiefs dont la coutume permet l'aliénation soit entre-vifs, soit par testament. Il s'occupe en troisieme lieu de ceux dont il est seulement permis de disposer entre-vifs, & enfin des coutumes qui admettent à la succession des fiefs les personnes que leur sexe ou leur état rendroient d'ailleurs inhabiles à les posséder. Puis en indiquant la force attribuée communément

aux clauses usitées dans les investitures, il passe insensiblement à l'explication de la diverse nature des fiefs de Savoie, de Piémont, de Montferrat, du Milanez, des pays de Canave, d'Astiggi, de Nice, de Ceve, de Saluces, d'Aoste, & des *Langhe*. Il montre comment elle fut autorisée par le droit municipal tant ancien que moderne, & par les décisions des magistrats suprêmes, &c. Du reste il n'y a aucun de ces articles dans lesquels on ne trouve des marques d'un profond savoir & d'une vaste érudition.

(*Esemeridi letterarie.*)

ALLEMAGNE.

Lehrbuch der allgemeinen juristischen litteratur, &c. *Instruction sur la littérature générale du droit; par* M. Jean Otton Kœnig. A Halle, de l'imprimerie de la maison des orphelins, 1785. Iere. partie contenant une notion des savans jurisconsultes, & l'histoire de la science du droit. *In-8vo.* de 398 pag.

Le plan, l'ordre & toute la doctrine du livre sont les mêmes que dans les *Initia historiæ litterariæ juridicæ* de Nettelbladt, dont il ne semble être jusqu'à présent qu'une traduction suivant l'édition de 1774, néanmoins avec des additions utiles qui résultent de l'accroissement de la littérature du droit depuis dix ans. La seconde partie donnera la connoissance des écrits de jurisprudence. Cette 1ere. partie est dédiée à Messieurs les conseillers Boehmer & Putter de Goettingen.

Observationes astronomicæ Dantisci... 1774 -- 1784. *Observations astronomiques faites à Dantzig de 1774 à 1784; par* M. de Wolf. A Berlin, 1785, *in-8vo.* de 10 feuill. avec fig.

La plupart ont été faites avec un telescope de Short qui grossit 200 fois, & une pendule de Shelton pour prendre au juste le méridien, la hauteur du pole, &c. On y trouve la description de l'observatoire de Dantzig, bâti avec l'agrément du conseil sur le mont de l'évêque. Le fondateur M. Nathanael Mathieu de Wolf, docteur en médecine mort en 1784, le 15 décembre l'a laissé, & un grand nombre d'instrumens d'astronomie & de mathématiques à la garde de la société des naturalistes de Dantzig, avec un capital de 4000 ducats d'or, dont les cinq sixiemes de l'intérêt sont destinés pour les honoraires d'un professeur des hautes mathématiques & de navigation, & l'autre sixieme à l'entretien de l'édifice, & pour les honoraires de l'inspecteur des instrumens, maintenant M. Fulbalch, habile horloger & observateur, M. Nathanael Berend, docteur en médecine, étant chargé de l'inspection de l'observatoire : ce que nous apprenons de M. Jean Bernoulli, éditeur de cet ouvrage précédé d'une planche qui représente l'édifice.

ARCHIVARISCHE nebenarbeiten, &c. *Les loisirs de M. le conseiller* Spieß, *sur les archives, seconde partie de 15 feuilles.* A Halle, 1785.

Le 1er. chapitre contient des mémoires sur les sceaux, avec une figure du grand sceau d'André II, roi de Hongrie en 1220, de cinq pouces trois quarts de diametre, sur une livre trois quarts de cire. M. Spieß ne connoît point de sceau sur oublie plus ancien que l'an 1624. Le second chapitre ou article offre un appel de la ville impériale de Ratisbonne, au pape l'an 1490,

contre la conduite du fiscal de la chambre impériale de justice, &c.

VOLLSTAENDIGE auf theorie und erfahrung gegrundete anleitung zur salzwerkskunde. &c. *Instruction complette fondée sur la théorie & l'expérience touchant les salines; par M.* Langsdorf, *inspecteur des salines de Gerabronn.* A Altenbourg, chez Richter, 1785, *in-4to.* de 2 alphabets 17 feuill., & 22 planch. de fig.

La 1ere. partie a pour objet l'eau salée avant sa cuisson. L'on y voit une liste de 75 salines d'Allemagne, suivie des expériences propres de M. Langsdorf, ou de celles qui lui ont été communiquées, faisant connoître sur chacune la quantité de sel que fournit l'eau salée. La saline de Lunebourg est sans contredit la plus riche d'Allemagne, puisqu'elle rend 22 livres de sel par quintal d'eau. Il y a peu d'indices certains des sources de sel cachées. Le goût salin des mares, la couleur du sol d'un blanc brillant dans les chaleurs de l'été sont remarqués comme les principaux, ainsi que l'abondance des plantes qui aiment les terres salées. Les sources de sel dérivent ordinairement des montagnes de marbre ou de gips, d'où elles pénétrent facilement dans les montagnes de sable, ce qui peut tromper sur leur origine. Les montagnes de pierre calcaire donnent rarement une forte saumure. De cette espece il n'y en a point en Vétéravie qui donne plus de trois livres de sel par quintal. Les montagnes de gips sont plus riches en sel comme on le voit par celles de Saxe & de Thuringe : en même-tems elles sont pauvres en fontaines minérales. M. Langsdorf croit que l'acide vitriolique est nécessaire pour engendrer le sel. On observe du vitriol presque dans toutes les

salines. Il traite ensuite des édifices, des machines, de la cuisson, &c.

GESCHICHTE der ganzen œsterreichischen weltlichen und klœsterlichen klerisey beiderley geschlechts. *Histoire de tout le clergé séculier & régulier autrichien tirée des collections de* Joseph Wendt de Wendtenthal, 5e. & 6e. vol. A Vienne, chez Sonnleithner, 1784 & 1785, *in-8vo.* de 1 alph. 16 feuill. & 1 alph. 4 feuill.

Ces deux vol. dédiés au comte de Pergen, ministre d'état au département des affaires intérieures, embrassent & terminent ce qui concerne le clergé de l'Autriche intérieure, & *ils* ont de particulier qu'ils sont garnis d'observations sur les défauts des ordres religieux. L'auteur s'y plaint ouvertement des cabales, de l'infraction des regles, & de l'abandon des vertus les plus communes qui caractérisent nombre de cloîtres. Il rapporte ce relachement à dix causes, dont l'énumération seroit ici superflue. Au 5e. vol., *il* est fait mention entr'autres articles, des commanderies de l'ordre Teutonique situées à Moettling, à Tschernembl, à Laybach & Friesach.

GRUNDSAETZE der gesetzgebung ueber Verbrechen und Strafen, &c. *Principes de législation sur les crimes & les peines; par* M. Gmelin. A Tubingen, 1785, *in-8vo.* de 438 pag.

Cet ouvrage a concouru au prix proposé par la société économique de Berne, qui, en adjugeant le prix à Mrs. de Globig & Huster, ont déclaré celui-ci digne d'être imprimé. Il le mérite en effet, étant sans contredit un des meilleurs envoyés à la société qui en a reçu 46.

UEBER die mittel diebſtahle zu entdecken beſonders in ſtædten, &c. *Des moyens de découvrir les voleurs particuliérement dans les villes.* A Mannheim, chez Schwan, 1785, *in-8vo.* de 93 pag.

L'auteur y enviſage comme une héréſie dans la doctrine de Thémis, l'uſage d'offrir des récompenſes même au complice qui dénonce les autres voleurs. Un ſcélérat qui a obtenu l'impunité & des récompenſes, négligera-t-il les moyens d'acquérir les plus infames & les plus criminels? C'eſt pour s'exempter ſoi-même, d'une vigilance & d'une recherche pénible qu'on a recours à des moyens, ſi au-deſſous de la dignité d'un magiſtrat, ſuivant l'opinion adoptée dans le mémoire. Un bon catalogue des oiſifs, des inconnus, des étrangers, & les obſerver, voilà ce qu'il faut pour prévenir les crimes.

GESCHICHTE der herzogthümer Schleswig und Holſtein unter dem Oldenburgiſchen Hauſe, &c. *Hiſtoire des duchés de Schleſwig & Holſtein ſous la maiſon d'Oldenbourg, par* M. Chriſtiani, *profeſſeur en l'univerſité royale de Kiel.* A Kiel, chez Bohn & chez l'auteur, 1ere. partie, 1781, *in-8vo.* d'un alphabet 13 feuilles, 2de. partie 1784, d'un alphab. 14 feuill.

Cette hiſtoire doit être conſidérée comme la ſuite de l'hiſtoire ancienne du Schleſwig & du Holſtein, & eſt compoſée avec la même exactitude. La premiere partie embraſſe l'époque où le roi Chriſtian, né comte d'Oldenbourg parvint aux duchés, juſqu'à celle où la réforme de Luther a été acceptée, c'eſt-à-dire, de 1459 à 1524. Cette période a été ſi bien traitée par Schlegel, Gram. & Lackmann, qu'il ſemble qu'il n'y

avoit plus rien de mieux à faire. Cependant l'ouvrage de M. Christiani, est une preuve que certains points étoient susceptibles de nouveaux éclaircissemens, & il y publie pour la premiere fois, douze chartres importantes. La liste nombreuse des souscripteurs qui est jointe à ce vol. atteste que M. Christiani passe chez ses compatriotes pour un historien des plus intéressans.

Dans la seconde partie, l'histoire est continuée de 1524, jusqu'à la mort de Frédéric II en 1588. L'auteur a fait compulser en 1783, 93 regîtres d'actes conservés dans les archives secretes du roi à Copenhague, & en a tiré des extraits. Quatre sont publiés entiérement. Plusieurs de ces actes démontrent que les diplômes sont plus certains que les témoignages des historiens mêmes contemporains.

DIE alte geschichte der grafschaft Spiegelberg, &c. *L'ancienne histoire du comté de Spiegelberg avec plusieurs anecdotes touchant le prince* d'Orange-Nassau, *en même tems comte de Spiegelberg;* *par* M. Jacobi, *maintenant surintendant à Crannichfeld au duché de Gotha, & ci-devant prédicateur à Coppenbruge, au comté de Spiegelberg.* A Iena, 1785, *in-8vo.* de 76 pag.

Cet auteur dit avoir des bons garants que les seigneurs de Spiegelberg ont été choisis porte-étendards de Saxe, dès avant Charlemagne.

PHYSIKALISCH-politische Reise, &c. *Voyage physique & politique à travers les Alpes Dinariennes, Juliennes, Carnioliennes & Rhétiennes dans les Alpes Noriques, fait en 1781 & 1783, par* M. Jacquet. A Leipzig, chez Boehme, 1785, 1ere. partie de 156 pag. seconde part. de 220.

Le voageur nous conduit chez des peuples, souvent peu connus quoiqu'en Europe. Il s'attache par-dessus tout, à décrire l'état des minéraux.

COSMOLOGISCHE betrachtungen, &c. *Considérations cosmologiques sur la planete nouvellement découverte ; par* Fréd.-Guill. Sack, *de Breslau.* A Berlin, chez Decker, 1785, *in-8vo.* avec figures.

Après avoir dit quelque chose de l'histoire de cette planete, l'auteur expose succinctement ses idées sur la structure du monde, telle qu'on la représente aujourd'hui. Il cite le premier chapitre de la théorie du flux & reflux par Euler, & s'arrête aux propositions qui servent de fondement à la théorie newtonienne. 1. Que tout corps conserve éternellement, par ses propres forces, le mouvement qui lui a été imprimé au commencement. Il est aisé, dit-il, de convaincre de contradiction ceux qui soutiennent ce principe. Car il s'ensuivroit que, si la terre se trouvoit mue dans une direction tendante à la rapprocher du soleil & de la lune, la jonction de ces corps devroit nécessairement avoir lieu. D'ailleurs la force de continuer le mouvement reçu ne sauroit se concevoir réunie dans le même sujet avec la force d'inertie & de résistance. Les corps qui sont doués de celle-ci, doivent donc opposer au mouvement une résistance perpétuelle, & le retarder, bien loin d'avoir la force de le continuer. On voit que M. Sack n'a pas lu ce qui se trouve dès le premier feuillet des principes de Newton, à la 3e. définition, savoir : que par force d'inertie on entend une force par laquelle un corps ne sauroit passer sans difficulté de l'état de repos à celui de mouve-

ment; d'où il suit que dans un corps mis en mouvement la force d'inertie entretient le mouvement au lieu de le retarder. Il ne s'agit pas de savoir si le terme *force* est employé ici avec toute la propriété possible; il suffit que l'on voie toujours un corps, ou rester en place, ou suivre l'impulsion qu'il a reçue, jusqu'à ce qu'une cause extérieure y apporte du changement. Voilà l'inertie; si cette notion implique contradiction, on croira difficilement que M. Sack le sache mieux que Newton, & quant à la conséquence qu'il tire, de la réunion de la terre avec la lune & le soleil, il paroît que l'auteur a oublié la combinaison des différentes directions imprimées aux corps célestes.

2. L'auteur passe à un autre principe, savoir: qu'un corps en mouvement avance toujours en droite ligne, & d'une maniere uniforme, de sorte que la terre, pour ne pas s'échapper de son orbite autour du soleil, doit être continuellement retenue par une autre puissance.

Quel saut! s'écrie M. Sack: on fait un axiôme du mouvement uniforme pour se dispenser de la démonstration, & cependant on ne peut pas même l'admettre comme hypothese; car une hypothese ne doit jamais contredire la raison ni l'expérience. Or dans l'univers entier on ne voit pas un seul exemple de l'uniformité du mouvement. . . . . .

Après avoir attaqué les principes de Newton, l'auteur en vient à ses propres preuves de la rotation des planetes. Selon lui, la terre, semblable à une assiette qui roule sur une table, tourne sur le cercle le plus élevé de l'équateur de son atmosphere, & il en est de même pour toutes les planetes, dont la masse totale est moindre que le corps du soleil; tels

ſont Mars, la terre, Vénus, Mercure, & les macules ſolaires. Mais ſi le diametre de l'atmoſphere d'une planete ſurpaſſe celui du ſoleil, comme la choſe a lieu pour Jupiter, Saturne & Ouranos, alors la rotation de ces planetes ſe fait d'une autre maniere, qu'il faut lire dans l'ouvrage même. Il y faut voir auſſi toute ſa théorie, qui, dit-il, toute imparfaite qu'elle eſt encore, a déja beaucoup d'avantages ſur celle de Newton, en ce qu'elle rend au moins la rotation des planetes concevable.

On voit que M. Sack n'a pas conçu lui-même les fondemens de la théorie newtonienne; mais, ſelon lui, l'algebre n'eſt pas la ſcience dont on peut tirer la ſolution des problêmes qui concernent la ſtructure du monde; les mathématiques, par exemple, n'ont jamais pu démontrer l'exiſtence d'une force, d'un agent, &c... » A quoi l'on pourroit dire, qu'en effet perſonne juſqu'ici n'a voulu s'en donner la peine; mais que la préſence d'un agent une fois découverte par l'expérience, alors ce ſont les mathématiques ſeules qui en calculent la force, qui décident ſi elle ſuffit aux effets qu'on lui attribue, &c.

(*Annonces littéraires* de Gœttingue.)

SUCCI Alœs amari initia, &c. *Principes du ſuc amer d'Aloès, tiré d'un programme de M. le conſeiller* Murray. A Gœttingue.

Cet écrit eſt rempli d'obſervations & de recherches propres à l'auteur, & fournit un nouvel exemple de l'obſcurité, de l'incertitude & des fauſſes notions qui ſubſiſtent encore relativement à pluſieurs objets que l'on croyoit parfaitement éclaircis. Comme la connoiſſance botanique d'une plante uſuelle doit être la baſe de toutes les notions qui lui appartiennent, l'au-

teur commence par elle, & éclaircit d'abord en général le genre de l'aloès, en appréciant les travaux des autres botanistes à cet égard, comme de Munting, de Commelin, de Dillenius, de Trew, de Linné, de Haller, de Thounberg. Ce genre de plantes, de même que plusieurs autres pleines de suc venues des pays chauds, a pour nous cette incommodité, que plusieurs especes fleurissent très-rarement dans nos serres chaudes, ou quand cela arrive, c'est ordinairement une seule espece, de sorte que l'on ne peut faire aucune comparaison entre les diverses especes. Une autre incommodité, c'est qu'on ne peut les conserver dans les herbiers sans les endommager; ce qui rend difficile de fixer les limites entre l'espece primitive & les variétés. On doit en savoir d'autant plus de gré à M. Thounberg pour ses recherches sur cette plante faites dans le pays qui la produit, au cap de Bonne-Espérance, quoiqu'il soit difficile d'adopter partout ses idées sur les especes & les variétés; *dissert. de aloe*, *Ups.* 1785.) On sait qu'il se trouve dans les boutiques trois sortes de suc amer sous le nom d'aloès, mais on ne sait pas encore si leur différence vient de celle de la plante ou de la préparation. Il est vrai qu'il y a plusieurs especes d'aloès absolument différentes, qui donnent des sucs amers lesquels différent en couleur, en odeur, en goût, en consistance. Linné nomme l'une *aloe perfoliata vera*, avec le synonyme de Bauhin *aloe vulgaris*, qui cependant n'a pas été assez exactement décrite par ce naturaliste, pour qu'il soit possible de la reconnoître avec certitude. Plusieurs auteurs mettent à leurs desseins la dénomination donnée par Bauhin, mais quand on voit Regnault l'employer pour deux especes absolument diverses,

& l'*Hortus Romanus* pour l'*Agave*, on ne sauroit se défendre de quelque défiance envers les autres naturalistes. Cependant on voit dans l'herbier de Blakwell les deux noms adoptés pour une plante que M. Murray n'a vu fleurir dans les serres les plus chaude qu'au bout de 17 ans de sa direction, & cela deux printems de suite; il la distingue des autres variétés de l'*aloe perfoliata*, & en fait une espece toute particuliere, sous le nom d'*Aloe elongata, floribus spicatis tubulosotriquetris subringentibus obliquè dependentibus, foliis aggregatis dentatospinosis*, qu'il décrit très-exactement. C'est l'aloès commun de Regnault, & apparemment celle que Browne & Hughes appellent l'aloès des boutiques. M. Murray s'est donné la peine d'essayer au goût les feuilles des nombreuses especes d'aloès qui sont dans le jardin botanique, pour s'assurer de celles desquelles on peut tirer des sucs amers ou non; opération très-fastidieuse, & qui eût été très-révoltante pour le goût s'il n'eût eu la précaution de se laver la bouche avec du vinaigre pour ôter l'amertume, & ensuite avec de l'eau pour absorber l'acidité. Dans cette épreuve il en a trouvé quelques especes insipides, quelques-unes douces ou douçâtres, quelques autres ayant divers degrés d'amertume, sur-tout il y a plusieurs variétés de l'aloès *perfoliata* de Linné, mais avec la distinction de Thounberg, qui sont très-ameres, de même que l'aloès linguiforme, l'aloès *spicata* de Thounberg, & l'aloès *elongata* de M. Murray. L'amertume de cette derniere ne se trouve pas dans la totalité de la feuille, mais seulement dans les vaisseaux qui se trouvent situés sur la longueur parallelement entre eux, sous la paroi intérieure de l'écorce épaisse, & soigneusement décrits par M. Murray. Quant

à l'intérieur de la feuille, il ne contient qu'une pulpe aqueuse ou mucilagineuse : l'auteur a aussi remarqué de ces vaisseaux pleins de suc amer, dans la croûte extérieure de la tige, & confirmé par là le passage de Pline, que de son tems l'on en tiroit aussi du suc. Quant à l'extraction de ce suc & à son épaississement, ce sont deux opérations que l'auteur sépare, selon ce qui se pratique aujourd'hui aux Barbades, à la Jamaïque, au cap de Bonne-Espérance, quoiqu'avec des différences qui doivent nécessairement influer sur celle du suc extrait. Le nombre de trois adoptés dans les pharmacies peut très-aisément induire en erreur; ce que l'un nomme aloès succotrin, un autre l'appelle aloès hépatique, ou aloès des boutiques, tandis que la seule comparaison de la couleur, de la consistance, &c. dans diverses pharmacies, indique qu'il y en a de beaucoup plus que de trois sortes. Il n'est pas aisé de dire d'où cela provient; s'il ne faut pas l'attribuer aux diversités de la préparation, du terroir, de l'âge de la plante, du climat, de la saison & du moment où l'extraction se fait, ou enfin aux différens mêlanges que l'on pratique, il se pourroit bien que la différence naturelle des plantes, considérées comme espece primitive & variétés, en fût la cause, & cela ne contrediroit point les expériences de M. Murray. Ce que C. Commelin, & tant d'autres après lui, ont dit sur ce sujet, ne se fonde que sur de simples conjectures, savoir la ressemblance de l'odeur & du goût que donne le suc encore fluide de certaines plantes d'aloès, avec celui qui est épaissi pour l'usage. L'auteur a tiré beaucoup de suc amer excellent de son aloès *elongata*, qui ne le cede point au meilleur aloès succotrin, tel que Lewis l'a dé-

crit. L'auteur rend compte de ses expériences à ce sujet, & finit par l'indication des points qui restent encore à éclaircir aux observateurs pour compléter l'histoire naturelle de l'aloès.

COLLECTANEORUM, &c. *Recueil des pieces concernant l'histoire, depuis 1783 jusqu'à 1785.* A Marbourg, *par* M. Curtius.

On y trouve nombre de lettres & de documens, concernant les affaires traitées par l'envoyé de Brunswick, G. L. de Fabrice, auprès de Pierre-le-Grand, en 1712, 13 & 14, & au congrès de Brunswick. Elles concernent principalement le soutien de la ligue formée contre la France & la Suede, le dédommagement du duc de Holstein Gottorp pour le Slewig, & la réunion des duchés de Brême & de Verden avec l'électorat de Brunswick. Quoique l'histoire de la guerre du Nord ait déja été suffisamment traitée, cependant ces pieces éclaircissent encore beaucoup de choses, & sur-tout dévoilent les intentions & les vues secretes des cours de Berlin, de Hanovre & de Vienne.

LA quatrieme partie du recueil des loix territoriales touchant la police & les finances, est déja sortie des presses d'André, à Francfort-sur-le-Mein, 1785. M. le conseiller Beckmann, qui continue d'en être l'éditeur, choisit celles qui sont les plus propres à servir de modeles à d'autres pays, & à comparer la politique dominante dans les divers états. Il y a des sujets sur lesquels on chercheroit en vain des réglemens en Allemagne : telle est, par exemple, l'imprimerie : observation qui se trouve dans les *Goettingische anzeigen* du 19 novembre 1785. Au surplus, cette 4e. partie contient 23 ordonnances, entr'autres celle d'Augsbourg pour la



:em *Thomæ Mangey*, dont M. Pleiffer est l'é-
eur : 1er. volume, 1785, grand *in-8vo.* de 391
;. sans les préfaces.

La 5e. livraison des Matérialien *fur die Sta-*
k und neuere Staaten geshichte, recueillies
r M. Dohm, contient entr'autres articles,
Précis historique de la vie du comte Nikita
anowitsch de Panin, imprimé à Londres en
84, dans lequel on rencontre des anecdotes
ncernant l'éducation du grand-duc, un mé-
ire françois du conseil souverain de Friboug,
r le soulevement arrivé en mai 1781; une
'ation authentique de l'oppression récente des
ormés dans le Bas-Palatinat en 1784.

Le 10 de septembre, M. Schmelzer de Fran-
nhausen a publié un écrit d'épreuve à Goet-
igue en 84 pages in-4to., qui a pour titre :
e exacta æqualitate inter utriusque religionis con-
tes per imperium Germanicum.

La 3e. partie du 3e. volume des cas de droit
ecueillis par M. Putter : Rechtsfallen, &c. à
oettingen, chez Vandenhock, 1785, contient
nt'autres articles le rapport du procès entre
'electeur de Treves & le prince de Neuwied,
ouchant le village d'Irrlich, la question si un
rotestant peut être élu empereur, &c.

Le landgrave de Hesse-Darmstadt & Hom-
ourg, ayant fait une fort belle réplique en 28
ages *in-fol.*, à la déduction de Mayence, dans
 cause de recours au conseil aulique, touchant
 réclamation des biens des monasteres suppri-
nés, l'exécution a été néanmoins ordonnée con-
e lui le 2 d'août.

Pour obtenir le grade de maître en philoso-
hie à Goettingen, M. Charles Ulric Norlin
e kholm y a soutenu avec distinction une
ion intitulée : *Disquisitio an Sueciæ utili-*

pharmacie, celle d'Oldenbourg pour les limaneurs, &c. En général, l'utilité du recueil vient particuliérement de la difficulté qu'il y avoit à rassembler ces loix, dont plusieurs sont éparses dans d'énormes collections, & d'autres n'ont jamais été réunies.

Les 17, 18 & 19mes. parties du Magasin d'histoire & de géographie de M. Busching à Halle, chez la veuve Curt, 1783, 4 & 5 nous restent encore à annoncer. La 17me. regarde la Perse, le Danemarck, l'Allemagne & la Pologne. Pour la Perse, les 180 premieres pages sont la *Medulla historiarum d'Ommia Jahhia Ben-Abo* ullatif de la version latine de Gaulmin & de Galland, devenue extrêmement rare. Le baron de Bock, lieutenant des maréchaux de France, & gouverneur pour le roi de la ville de Sierk, a pris la narration d'Ommia, écrivant en 1541, pour fondement de son mémoire contre le *Zend-avesta* de M. Anquetil Duperron. M. Busching a traduit ce mémoire en allemand, & l'a inséré dans sa feuille hebdomadaire, à la suite de la *Medulla historica*. Un second article intéressant est composé d'ordonnances du Danemarck, concernant les finances, pour compléter ce qui en a été dit dans la 14e. partie. D'autres articles font connoître les chapitres des dames de Copenhague, Itzohoe, Odensée, Wallbe, &c. & nous apprennent qu'en 1724, un soldat a été décapité à Rendsbourg pour un pacte qu'il avoit fait avec le diable, pacte qui fut brûlé publiquement. Un 4e. article comprend un état des finances de l'archiduché d'Autriche, &c.

Walther à Erlang vient d'imprimer *Philonis judai opera omnia graece & latine ad edi-*

tionem Thomæ Mangey, dont M. Pleiffer est l'éditeur : 1er. volume, 1785, grand *in-8vo.* de 391 pag. sans les préfaces.

La 5e. livraison des Matérialien *fur die Statistik und neuere Staaten geshichte*, recueillies par M. Dohm, contient entr'autres articles, le *Précis historique de la vie du comte Nikita Iwanowitsch de Panin*, imprimé à Londres en 1784, dans lequel on rencontre des anecdotes concernant l'éducation du grand-duc, un mémoire françois du conseil souverain de Friboug, sur le soulevement arrivé en mai 1781; une relation authentique de l'oppression récente des réformés dans le Bas-Palatinat en 1784.

Le 10 de septembre, M. Schmelzer de Frankenhausen a publié un écrit d'épreuve à Goettingue en 84 pages in-4to., qui a pour titre : *De exacta æqualitate inter utriusque religionis consortes per imperium Germanicum.*

La 3e. partie du 3e. volume des cas de droit recueillis par M. Putter : Rechtsfallen, &c. à Goettingen, chez Vandenhock, 1785, contient ent'autres articles le rapport du procès entre l'électeur de Treves & le prince de Neuwied, touchant le village d'Irrlich, la question si un protestant peut être élu empereur, &c.

Le landgrave de Hesse-Darmstadt & Hombourg, ayant fait une fort belle réplique en 28 pages *in-fol.*, à la déduction de Mayence, dans la cause de recours au conseil aulique, touchant la réclamation des biens des monasteres supprimés, l'exécution a été néanmoins ordonnée contre lui le 2 d'août.

Pour obtenir le grade de maître en philosophie à Goettingen, M. Charles Ulric Norlin de Stockholm y a soutenu avec distinction une dissertation intitulée : *Disquisitio an Suecia utili-*

tatis aliquid attulerit pax Westphalica; examen de la question; si la paix de Westphalie a apporté quelque utilité à la Suede. Il prétend prouver que l'acquisition de Brême, de Verden, de Vismar & d'une partie de la Poméranie, a causé à la Suede plus de dommage que d'avantage: que les guerres malheureuses dans lesquelles la Suede a été enveloppée depuis ce tems, ont été la plupart occasionnées par cette possession d'états épars & séparés du royaume: que Gustave Adolphe a sagement entrepris la guerre, mais que ses ambassadeurs, au congrès de Westphalie, n'ont point connu les vrais intérêts de leur patrie. En preuve des inconvéniens pour un royaume, de posséder des états éloignés & séparés par la mer, il cite l'exemple de l'Angleterre, à qui le Hannovre a coûté une infinité d'hommes & d'argent.

Les auteurs des Annonces de Goettingen prétendent avoir rencontré des fautes considérables dans la description des cours de justice de l'Allemagne que présente sous la rubrique Empire, l'*Essai sur l'histoire général des tribunaux des peuples, tant anciens que modernes*...; par M. Des-Essarts. Ils ont remarqué encore que des noms propres y étoient fort défigurés, comme au septieme volume à l'article Patkul, il y a *Konisting* au-lieu de *Koenigstein*.

M. Garve a traduit de l'anglois en allemand, les recherches de M. Macfarlans sur la pauvreté, ses causes & les moyens d'y remédier: Johann Macfarlans *Untersuchungen ueber die armuth, die ursachen derselben und die mittel ihr abzuhelfen, aus dem Engl. uebersetzt und mit einigen anmerkungen begleiter von Chr. Garve*: à Leipzig, chez Reich, 1785, *in-8vo*. de 396 pages de trad. de 214 d'additions, & 26 de préface.

M. Aug. Guill. Ernesti vient de donner chez Reich une nouvelle édition de Tite Live, suivant Drakenborch, en 5 vol. *in-8vo. Un Glossarium Livianum, sive index latinitatis exquisitioris auctore Aug. Guill. Ernesti*, remplit entiérement le 5e. vol.

M. Weddigen continue toujours son *Westphalische, magazin fur geographie, historie und statistik*: A Dessau & à Bielefeld chez lui-même.

Mrs. Jacobi & Luder continuent à Goettingen leurs mémoires politiques, touchant la Hollande, *Hollaendische Staatsanzeigen*, dont nous connoissons encore les parties 3e. & 4e.; la 3e. partie contenant entr'autres articles; 1°. & 2°. ces questions: Si le stathouderat héréditaire en Hollande doit son origine au mouvement survenu en 1747? Si le stathouder jouit de ses privileges en vertu de sa possession ou d'un contrat; 3°. l'apologie de Mrs. Terminck & Rendorp, accompagnée de remarques contre elle; 4°. le mém. pour M. de Byland dans l'affaire de l'expédition de Brest; 5°. des mém. pour & contre le duc de Brunswic, la défense du stathouder, &c. La 4e. partie entiérement de la traduction de M. Luder, contient la réfutation des prétentions de l'empereur sur l'Escaut; des letttres sur la Hollande, la Belgiomanie de Linguet, &c.

C'est ordinairement fort tard qu'on parvient à obtenir des nouvelles littéraires de Hongrie. Le 3e. vol. du *Ungrische magazin 1783*, orné au frontispice d'une jolie figure du roi Louis, en buste avec ses armoiries, & celles de son épouse contient une description des monts Crapat dans une étendue de six milles, par M. Buchholzer; le dessin d'une voiture de l'an 1508, avec un

mémoire, où l'on voit que dès le 15e. siecle il y avoit à Presbourg des carrosses de louage; un fragment de la relation de la Valachie Autrichienne, du feu lieutenant-colonel de Springtel de 1728; une notice des ouvrages de Toeppelt; la relation d'un voyage à Tschetnek, Jolschwà, &c. la description du Palatinat, de Marmarosch, où l'on a établi une saline avantageuse en 1777, la description du généralat de Cartstadt en Croatie dressée en 1777; l'histoire des bibles hongroises, qui nous apprend que la plus ancienne version de toute la bible en hongrois, est celle de Ladislas Bathori du 15e. siecle qui n'a point été imprimée : que la plus ancienne partie imprimée de la bible en hongrois, ce sont les épîtres de St. Paul, de la traduction de Benoît Komjati imprimées à Cracovie en 1533 : que la plus ancienne version imprimée des quatre évangelistes, est celle de Gab. Pesti de l'an 1536; la plus ancienne de tout le nouveau, est celle de Jean-Sylvestre Erdvesi, de 1541; & qu'enfin, Kasper Heltai a le premier donné toute la bible en hongrois de 1551 à 1557.

Le dixieme vol. de l'Histoire des *quadrupedes*, par M. de Buffon de la version allemande, de M. Otto paroît à Berlin, en 380 pag. qui renferment le Tapir, le Zebre, le Kwagga & le Cheval de riviere, avec un supplément à l'histoire naturelle des Rennes & des Elans.

De causis alieni, &c. *Dissertation sur les causes de l'éloignement que les platoniciens modernes montrent pour la religion chrétienne; par* M. Keil, *in-4to.* de 40 pages.

C'est une ancienne dispute que celle qui s'est élevée sur les effets désavantageux produits par le platonisme dans la doctrine chrétienne; elle a

été souvent abandonnée & souvent reprise. L'écrivain de notre siecle qui en a parlé avec le plus de clarté, a été Moshcim, qui a établi des périodes sur ce point d'histoire, & qui peut-être ne le traita qu'à l'occasion de la dissertation d'Oléarius *de eclecticis*. Broucker, & la plupart des savans de nos jours, n'ont parlé que d'après l'ouvrage classique de Mosheim, *de turbatâ per recentiores platonicos ecclesiâ*, jusqu'à ce que Semler, Schræck, Meiners & Kessler, firent voir que l'influence du platonisme sur la doctrine du christianisme ne devoit pas être aussi prodigieuse qu'on le disoit, ou du moins que ce n'étoit point par méchanceté de cœur, ni à dessein, que les platoniciens modernes paroissoient s'en écarter. M. Keil, déja connu très-avantageusement, se joint à l'opinion de ces savans; & à l'aide des écrits des platoniciens aussi-bien que des chrétiens contemporains, il développe les vraies causes de l'éloignement que ces philosophes ont pu montrer pour le christianisme. Ces causes ne sont jamais dans une haine ni dans une aversion hostile pour cette religion, mais dans une foule de préjugés qui les dominoient, tels qu'une certaine prédilection pour l'ancienne religion autorisée par les loix, qu'un peuple, selon eux, ne peut jamais abandonner sans s'exposer à la colere des dieux; la nouveauté de la religion chrétienne dont on regardoit l'introduction comme la cause de fréquentes calamités que l'on éprouvoit; la persuasion que leur religion étoit tout au moins aussi bonne que la nouvelle, avec laquelle elle s'accordoit en divers points, & que là où elles s'écartoient l'une de l'autre, la vérité étoit de leur côté; que leurs dieux du second rang étoient avec justice considérés comme les ministres & les agens du dieu

suprême, tandis que les chrétiens étoient inexcusables, selon eux, de les regarder comme de malins esprits. Cette partie est travaillée avec le plus grand soin ; & l'auteur auroit pu s'appuyer encore des actes des philosophes, tom. I. pag. 59 & suivantes, & 440. Ces philosophes trouvoient dans plusieurs dogmes du christianisme tantôt plus tantôt moins d'absurdité, & ils prétendoient au-reste que le tout étoit tiré des écrits des philosophes païens & des anciens livres juifs ; que J. C. lui-même étoit platonicien, selon le livre de St. Augustin de la doctrine chrétienne, & avoit lu avec soin les écrits du divin Platon; que sa piété l'avoit rendu immortel, & que les connoissances magiques qu'il avoit acquises en Egypte, l'avoient fait passer pour prophete & thaumaturge, de même que leurs philosophes. Ajoutez à ces idées, le poids que leur donnoient l'autorité des instituteurs & des parens, la mauvaise réputation des premiers docteurs du christianisme que l'on ne regardoit que comme d'insignes fourbes, on comprendra comment il en devoit résulter d'abord de l'indifférence, & ensuite de l'aversion pour le christianisme. Buddée & plusieurs autres savans nous ont fait voir comment il est aisé de tirer avantage des reproches qu'ont faits les païens, tels que Celse, Julien, Porphyre, contre le christianisme. Voilà donc les principaux motifs de l'aversion de cette secte pour notre religion, motifs qui ont eu leur effet dès l'origine du christianisme, bien loin d'avoir été imaginés par les platoniciens modernes. D'où il suit que les préjudices causés par ces philosophes, selon Mosheim, au christianisme, en s'opposant à sa propagation dans les premiers tems, & en mêlant, d'une maniere confuse,

confuse, ses dogmes avec leurs opinions, ces préjudices, dis-je, selon notre auteur, n'auroient point eu lieu par malice, ou même seroient en partie controuvés à plaisir. Quand même on seroit attaché à l'opinion contraire, on ne sauroit s'empêcher de convenir que M. Keil accompagne son sentiment de preuves qu'il seroit très-pénible de détruire. Au reste, ces preuves fondées sur une vaste & profonde connoissance des écrits des peres, & présentées d'une maniere simple & modeste, tant de richesses littéraires, accumulées sans prétentions & sans orgueil, lui auroient déja gagné les suffrages des lecteurs, quand même son style eût moins séduit par l'élégance & la pureté.

DIE naturliche religion, &c. *Tableau de la religion naturelle, telle qu'on la trouve dans les écrits des philosophes payens; par* M. Basthholm, *docteur en théologie*: traduit du danois, *in-8vo*. 283 pages, 1785. A Leipzig.

L'auteur, en rapportant toute la doctrine des anciens sur la divinité, l'univers, la providence, l'homme, le bonheur & les moyens d'y parvenir, paroît être bien familiarisé avec les écrits des Grecs & des Romains, & avoir une grande connoissance de leur philosophie. On ne sauroit s'empêcher d'applaudir à l'idée qu'il a eue de nous donner, à sa maniere, l'histoire de la religion naturelle; c'est dommage qu'il laisse quelque chose à desirer encore. Par exemple, M. Bastholm ne distingue pas avec assez de soin les écrits authentiques des anciens, de ceux qui sont apocryphes. Ensuite il ne donne point la doctrine des philosophes Grecs selon l'ordre chronologique, mais souvent il commence par rapporter d'abord les opinions d'un auteur du troisieme ou

du quatrieme siecle de l'ère chrétienne, pour finir par celles de Pythagore, de Platon, & d'autres anciens. En général, tous les articles traités par l'auteur, & sur-tout les derniers, pourroient l'être plus completement.

La Gazette allemande de Cologne, Koelnischer Staats-Both, a annoncé que M. le *baron de Hupsch* (à Cologne), toujours appliqué à faire de nouvelles découvertes dans les sciences, vient d'en faire une intéressante, capable d'honorer notre ville de Cologne. C'est une des plus grandes querelles littéraires entre les historiens : *où, par qui, & quand l'imprimerie a-t-elle été inventée*. On sait que la premiere invention de l'imprimerie consistoit en des planches de bois, sur lesquelles les caracteres étoient gravés en relief. C'est de cette époque qu'on doit fixer la premiere invention de l'imprimerie, suivant M. le baron de Hupsch, qui a été assez heureux pour découvrir, non-seulement une planche de la premiere imprimerie, gravée à Cologne; mais aussi il dit avoir des preuves que les premiers fondemens de l'invention de l'imprimerie ont été jettés à Cologne; de sorte que *Cologne* auroit autant de droit à la gloire de l'invention de l'imprimerie, que *Mayence*, *Strasbourg*, & *Harlem*. M. le baron de Hupsch promet de publier dans la suite un mémoire sur cette découverte.

RUSSIE.

FLORA russica seu stirpium imperii russici per Europam & Asiam indigenarum descriptiones & icones. Jussu & auspiciis Catharinæ II augustæ edidit P. S. Pallas. Tomi I, pars I. La Flore russe, ou les descriptions & les figures des

plantes qui naissent en Europe & en Asie dans l'empire de Russie : ouvrage que M. Pallas a mis au jour par les ordres & sous les auspices de l'impératrice Catherine II. Premiere partie du tome I. A St. Pétersbourg, de l'imprimerie impériale, 1784, dans le même format que la description du jardin de Vienne, par Jacquin ; papier & impression superbes.

L'impératrice s'en est réservé tous les exemplaires pour en faire des présens. Nous n'avons point mérité une distinction aussi flatteuse, & nous n'en rendons compte qu'en copiant l'auteur des *Annonces de Goettingen*, qui l'a obtenue à juste titre. Le nombre des plantes qui naissent sans culture en Russie, en Tartarie, en Sybérie & dans les climats si diversifiés de l'empire Russe, va au-delà de 2000. Sans épouser aucun systême, M. Pallas réunit simplement ensemble les mêmes genres, commençant par les arbres & les arbrisseaux. Il ne donne aucune figure des especes généralement connues, ou qu'on a souvent représentées avec assez d'exactitude, & n'en fait qu'effleurer la description ; mais sur toutes il fournit des observations intéressantes, non-seulement pour la botanique, mais encore pour la médecine, l'économie & différens arts, ensorte qu'il y aura peu de lecteurs qui n'y rencontrent quelque chose à leur usage. Ce qu'il y a de descriptions est ample & complet. La préface indique briévement les auteurs qui ont travaillé pour la Flore russe avant M. Pallas. Chaque plante est nommée non-seulement dans les langues européennes, mais encore dans les différentes qu'on parle dans l'empire de Russie. Les dessins, tous de grandeur naturelle, sont de Charles-Frédéric Krappe, artiste de Pétersbourg,

& imités d'après les plantes recueillies dans leurs voyages, ou par M. Pallas, ou par d'autres curieux : & par ce que la plupart de celles de Sybérie changent si fort dans les jardins, qu'elles y deviennent méconnoissables, on en donne souvent en ce cas deux desseins, suivant les plantes originales fournies, les unes du jardin de l'académie par M. Lepechen, célebre botaniste, & les autres par M. de Demidof, conseiller-d'état, de son propre jardin : ce qui donne lieu à plusieurs remarques utiles pour ceux qui désirent de connoître & d'expliquer la dégénération des plantes. Pour accélérer le travail des planches qui doivent aller à 600; on en fait graver un grand nombre, & peut-être la plupart à Vienne, sous les yeux de M. Jacquin, & à Nuremberg, sous ceux de M. Schreber. Chaque planche numérotée de suite par le haut, offre en bas les noms de la plante, suivant Linné, & en russe : ce qui en facilite beaucoup l'usage. Les parties des fleurs & les fruits sont aussi dessinés particuliérement quand on le juge nécessaire. Le burin & la peinture ou enluminure méritent des éloges. A la pâleur des couleurs on remarque quelquefois la fidélité avec laquelle on a copié des plantes desséchées. La rareté de l'ouvrage est cause qu'on verra volontiers ci-dessous la liste des planches & plantes contenues dans cette premiere partie. Il a 50 plantes & 51 planches, parce que la huitieme plante est représentée deux fois. Ire. p. *Laryx* espece de meleze américain, qui s'éloigne essentiellement dans les jardins impériaux de l'espece européenne. 2. p. *Cembra*. 3 *Acer tataricum*, arbre qui dans le jardin de Pétersbourg, a cru en 10 ans de 15 pieds de haut. 4. *Eleagrus angustifolia*. 5. *Eleagrus orientalis*, dont l'Eleagrus spinosa ne paroît pas différer

effentiellement, 6. *Amygdalus nana.* 7. *Incana*, qui n'eft pas exactement connue. 8. *Prunus Sibrica.* 8°. *bis Prunus fruticofa*, ou *cerafus pumila de Bauhin.* 9. *Pyrus falicifolia.* 10. *Prunus bacoala.* 11. *Crataegus fanguinea*, différente de l'oxyacantha de Jacquin & de la Coccinea de Linné. 12. *Crataegus monogyna nigra.* 13. *Mefpillus germanica*, dégénération de Perfica & Pyracantha. 14. *M. Cotoneafter.* 15. *Spirea chamaedrifolia.* 16. *Spirea betulifolia.* 17. *Sp. trilobata.* 18. *Thalictroides.* 19. *Sp. crenata.* 20. *Alpina.* 21. *Salicifolia.* 22. *Salicifolia alpeftris.* 23. *Altaica.* 24. *Sorbifolia*, & 25 la même, mais bien plus petite des montagnes de Baikal. 26. *Sp. arancus.* 27. *Palmata.* 28. *Kamtfchatica*, avec de très-grandes feuilles. 29. *Rhododendron ponticum* du Caucafe en Géorgie, mais dont la figure a été deffinée d'après une plante de Gibraltar. 30. *R. Chryfanthum*, dont le profeffeur Koeplin a publié les vertus. 31. *R. Caucafium*, très-femblable au précédent. 32. *Kamtfchaticum*, que Linné a confondu avec le *Chamaecifium.* 33. *Dauuricum.* 34. *Cornus alba.* 35. *Daphne altaica.* 36. *Lonicera tatica.* 37. *L. Caerulea.* 38. *Mongolica.* 39. *Betula dauuerica.* 40. *Fruticofa.* 41. *Populus balfamifera.* 42. *Robinia altagana*, ou la *Caragana* de Linné. 43. *R. Frutefcens.* 44. *Ferox.* 45. *Pygmea.* 46. *Holodendrum.* 47. *Cytifus pinnatus.* 48. *Ulmus Pumila.* 49. *Lycium taticum.* 50. *Nitraria fchoberi.*

SUEDE.

Trangrums - acten. A Stockholm, 1784, *in-4to.* de 224 pag. & 5 planches de fig.

Ce nom est nouveau, comme la discussion qui a occasionné cet écrit. On entend par Trangrums ce qui reste du hareng après qu'on en a tiré l'huile, comme les yeux, les os, les nageoires, les écailles, & le résidu de la chair cuite. La pêche du hareng est devenue si abondante sur les récifs de Bahus depuis 1760, qu'indépendamment du commerce du hareng frais & du salé, duquel il s'en exporte tous les ans une quantité considérable, il en a été fait jusqu'en 1783, 205,150 tonnes d'huile qui ont rapporté au royaume un gain de plus de cent tonnes d'or: ce qui a porté beaucoup de personnes à se livrer à la pêche dans ces endroits, a redoublé l'activité des pêcheurs, & excité plusieurs à engager leurs revenus pour acheter des filets, des barques, & les ustensiles nécessaires pour faire de l'huile de hareng. Le roi Adolphe-Frédéric favorisa cette industrie, & le gouvernement ne défendit point alors de porter le résidu en mer. Mais contre toute attente il s'éleva un bruit que ce résidu jetté en mer épouvantoit le hareng & gênoit la navigation. Ce bruit parvenu jusqu'au trône, il fut ordonné sous de grosses peines de renfermer dorénavant ce résidu par une digue, de l'enterrer de maniere qu'il fut bien recouvert, & de transporter plus avant dans les terres tout ce qui servoit à extraire l'huile. Sur les représentations qui furent adressées au roi, cet ordre ne tarda pas d'être levé, mais à condition qu'on fourniroit à l'amirauté & aux directions

du commerce les raisons & les preuves de l'innocence du résidu : ce qui a été exécuté. Le présent écrit renferme ces preuves. Le baron Clas Alstroemer, commandeur de l'ordre de Vasa, naturaliste, économe & patriote, a présidé aux expériences dont il avoit donné le plan. On a dressé des cartes de la hauteur de la mer & des récifs aux lieux où l'on avoit précédemment travaillé à l'huile de hareng; on a entendu juridiquement une grande quantité de témoins sur l'effet du résidu, sur la navigation & la pêche : & il résulte de leurs dépositions que la pêche du hareng, & des autres poissons n'a pas été moins abondante dans les endroits où l'on avoit jetté le résidu, & que la hauteur des eaux n'en avoit point été diminuée. On a fait jusqu'à 334 différentes expériences. Le résidu a été aussi examiné chymiquement : il n'a point été trouvé nuisible : tout a été favorable à la nouvelle branche de commerce : & on a éprouvé avec satisfaction combien il est avantageux pour l'économie de lui donner la physique pour fondement. Il y a dans les entrailles des harengs, certains animalcules, insectes, & vers qui se trouvent encore plus abondamment aux endroits où l'on a jetté le résidu ; en conséquence le hareng vivant recherche plutôt ces endroits qu'il n'en est effrayé. Le hareng qui s'y pêche est aussi savoureux qu'aucun autre. La surface de l'eau n'en contracte aucune odeur. Dans les dernieres années que la fabrique d'huile y étoit établie, la pêche du hareng y a augmenté loin de diminuer, malgré que par des causes inconnues il ait retardé à se montrer d'août en octobre, & même en novembre. Le prix du hareng tant frais que salé & fumé a baissé au lieu de hausser, & non-seulement la mer a été aussi profonde qu'au-

paravant là où le résidu a été déposé; mais même on n'y a pas trouvé au bout de quelque tems la moindre trace de ce résidu, & l'ancrage y est toujours même plus solide qu'il n'est nécessaire. La difficulté est venue sur-tout de la jalousie de quelques étrangers qui ont prévu que leur pêche de baleine déja assez dispendieuse souffriroit beaucoup par le commerce de l'huile de hareng qui est si fine qu'elle peut servir également pour la nourriture & la lampe sans jamais avoir la puanteur de celle de baleine. --- A la suite de cet ouvrage, M. Fagraeus a joint un abrégé de l'histoire de la pêche du hareng, particuliérement en Suede qu'elle a commencé d'être de conséquence en 1753. De Gothenbourg seulement il a été exporté en 1781, 107,309 tonnes de hareng salé pour l'étranger, & 29,250 pour la consommation du pays, 2655 tonnes de hareng-saur ou enfumé pour l'étranger, 334 tonnes de hareng pressé, 14542 bariques d'huile de hareng pour l'étranger, & 535 pour le pays. Une partie du résidu a servi d'engrais ou de fumier. --- La contestation n'est pas encore décidée sans retour; mais on a beaucoup lieu d'espérer que les patriotes qui ont entrepris la confection & le commerce de l'huile de hareng seront bientôt débarrassés des entraves qui les gênent & éprouveront toute protection.

M. le bibliothécaire Gioerwell, directeur de la société d'éducation, a été obligé de rallentir les soins qu'il donnoit à la bibliothéque du roi, pour s'appliquer plus particuliérement à former une bibliotheque pour sa société, & à surveiller la composition & les éditions des livres classiques & utiles. Le second volume de la *Bibliotheca historica sueo-Gothica*, de M. Charles Gustave Warmholz, chez Norstroem, 1783, in-8vo.

de 12 feuil. répond au premier, & est si accompli, que M. Gjoerwell ne fait point difficulté d'avancer qu'il laisse au-dessous de lui les pareils travaux de le Long & de Fevret de Fontette. Le ms. contient au-delà de dix mille articles, & ce n'est pas tout, puisque M. Gjoerwell s'est chargé de recueillir lui-même tout ce qui regarde les tems les plus modernes, & qu'ayant sollicité les savans de l'aider, il a déja obtenu de quoi ajouter à ce second vol. un supplément fourni par Mrs. Busching, Bjoernstierna, Lagmann, Apelblad, Liden, &c.

Le même M. Gjoerwell, vient de donner une nouvelle édition, chez Norstroem, in-8vo. de 12 feuil. de la 1re. partie de l'extrait de l'histoire de Suede de M. Lagerbring: Swea Rikes Stats-Kunskap, avec des corrections & une augmentation de 17 paragraphes sur des sujets omis dans la premiere édition. Voici quelques-unes des nouvelles remarques. --- Suivant le témoignage de M. le professeur Krafstmann, le meilleur économe ne peut gagner en Allemagne que depuis cinq jusqu'à 8 grains de bled pour un, tandis qu'en Suede, le cultivateur en gagne de 20 à 30, & qu'en Scanie, le baron de Barnekow en a obtenu quarante. --- La population de la Suede, montoit à trois millions d'ames en 1783. --- En Westernorland, la destruction des bois, & le desséchement des marais y a rendu l'air si doux, que 174 villages s'y nourrissent maintenant du bled venu dans des terres, où l'on croyoit auparavant l'agriculture impraticable. --- Depuis 1760, jusqu'en 1779, on a exporté du fer de Suede pour la valeur de plus de 46 millions de reichsthalers. --- On ne devroit pas appeller religion luthérienne, la religion chrétienne dominante en Suede, les Suédois ne

croyant point en Luther, & n'ayant point reçu nombre de ses dogmes.

M. Odhelius, médecin du Lazaret, est maintenant l'éditeur de la Feuille hebdomadaire, avantageusement connue sous le titre de *Veckoschrift for laekare ock naturforskare.* On y lit que M. le professeur Bergius a cultivé sur des hauteurs près de Stockholm la rhubarbe, nommée *Rheum palmatum.* Il faut 12, & même 15 à 20 ans, pour que ses racines acquierent une parfaite maturité : autrement il est difficile de les secher & de les transporter : encore n'y a-t-il que la principale racine qui ait une pleine force. M. B. préfere cette rhubarbe suédoise à celle de Sibérie pour sa force purgative. Il la trouve moins astringente & moins désagréable au goût que la chinoise. On en a fait usage avec succès dans le lazaret de Stockholm, & sur le témoignage unanime du college de médecine, le roi en a permis la culture & la vente par un rescrit. On y trouve aussi rapportée la maniere que M. Hope emploie à Edimbourg, pour y cultiver aussi la rhubarbe.

Le discours que M. le professeur Schulz de Schulzenheim a prononcé à la louange du jeune Charles de Linné, mérite d'être lu en partie, à cause de ce qui s'y trouve aussi concernant Linné, le pere. L'original, intitulé en suédois, *Grifte-Tal ofver He Carl von Linné, &c.* a été traduit & imprimé en allemand.

DANEMARCK.

HISTORIE of Danmark fra aar 804, til 941 ved Peter-Frederic Suhm. *Histoire de Danemarck, depuis l'an 804, jusqu'en 941, par* Pierre-Frédéric Suhm, *tome second.* A Copenhague, 1784, *in-4to.* de 3 alphabets & demi.

Ces annales qui sont fort étendues, intéresseront les Allemands, les Russes, les François, les Anglois, les Irlandois & les Ecossois, curieux en histoire, parce que l'auteur y rapporte avec un détail certain & inconnu jusqu'à présent, les invasions des Normands dans ces royaumes, non-seulement d'après leurs propres écrivains, mais encore suivant des mémoires d'historiens du Nord inconnus par le passé : ensorte que tous les nouveaux historiens y puiseront des connoissances extraordinaires.



CATALOGUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

DISSERTATION sur les fievres infectieuses & contagieuses; par M. O'Ryan : in-8vo.
Lyon, & se trouve à Paris, chez Perisse, L. au Marché-Neuf.

Nouvelle distribution des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris; par M. de Beaumont in-12.
Paris, chez l'Auteur, rue Montmartre, numéro 219.

Tarif nouveau des bois quarrés; on trouve les solives, pieds, pouces & lignes à chaque colonne sans avoir besoin d'aucun calcul que deux lignes d'addition, quand le tout ne se trouve pas sur une; on y a joint un tarif pour la vente selon la toise, & non selon Barême: à chaque colonne, à tel prix que ce soit les comptes sont faits, & encore un tarif de la mesure des cercles à chaque ligne; on y trouve le résultat de la circonférence & du total. Le prix est de. 2 l.
Paris, chez l'auteur, rue St. Jacques, près celle des Mathurins, même maison de M. Villain, maître teinturier.

On est prié d'affranchir le port.

Topographie historique de la ville & du diocèse de Troyes; tome III : in-8vo.
Troyes, chez Gebelet ; & à Paris, chez Fournier, L. rue du Hurepoix.

Les confessions d'un Anglois, *ou* mémoires de sir Charles Simpson, rédigées sur le manuscrit original, par l'auteur de *la quinzaine angloise* : 2 vol. in 12, broc. 3 l.
Lausanne, & se trouve à Paris, chez Regnault, L. rue S. Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre.

On trouve chez le même libraire les livres suivans :
Les mémoires de deux provinciales; par l'auteur de *la quinzaine angloise* : 2 vol. broch. 3 l.
Calypso, ou *les babillards* : 3 volumes in-8vo. broché. 12 l.
La prévention nationale; par M. Rétif, 3 vol. in-12 avec 10 fig. 6 l.
La derniere aventure d'un homme de quarante-cinq ans; par le même : 2 volumes avec figures. 3 l. 12 s.
La correspondance d'un jeune militaire, 2 vol. broc. 1 l. 16 s.
Projet nouveau sur la maniere de faire utilement en France le commerce de grains; par M. Bourdon Desplanches, 1785, in 8vo. 3 l.
A Bruxelles ; & se trouve à Paris, chez la veuve Esprit, L. au palais royal.

Recherches sur l'origine, l'esprit & les progrès des arts de la Grèce, & leur union avec les arts & la religion des nations les plus anciennes; avec les remarques sur les anciens monumens de l'Inde, de la Perse, du reste

de l'Asie, de l'Europe & de l'Egypte, 1785;
3 vo. in-4to.
Londres.

Discours prononcés dans l'académie françoise, le lundi 13 février 1786, à la réception de M. le comte de Guibert : in-4to. 1 l. 4 s.
Paris, chez Demonville, imp.-L. de l'académie françoise, rue Christine, aux armes de Dombes.

Epître à l'amitié; par M. Ducis : in-4to.
Paris, chez Gueffier, imp.-L. rue de la Harpe.

Essais de poésies, ou traduction du premier chant de *Fingal*, poëme d'Ossian : in 8vo.
Paris, à l'adresse ci-dessus.

Essai sur l'horlogerie, dans lequel on traite de cet art, relativement à l'usage civil, à l'astronomie & à la navigation, en établissant des principes confirmés par l'expérience ; dédié aux artistes & aux amateurs : seconde édition; par M. Ferdinand Berthoud, horloger-méchanicien du roi & de la marine, membre de la société royale de Londres : 2 vol. in-4to. avec fig. en taille-douce.
Paris, chez J. J. Mérigot le jeune, L. quai des Augustins; Didot fils, & Jombert jeune, L. rue Dauphine.

Journal polytipe des sciences & des arts; numéro 1 : in-8vo.
Paris, de l'imprimerie Polytipe, rue Favart.

Moyens de conserver la santé des blancs & des negres aux Antilles, & dans les climats chauds: in-8vo.
Paris, chez Méquignon l'aîné, rue des Cordeliers.

Penſées & réflexions extraites de Paſcal : 2 vol. in-16.
Paris, chez Royez, L. quai des Auguſtins.

Progrès de la puiſſance navale de l'Angleterre ; par M. le Baron de Sainte-Croix : 2 vol. in-12.
Paris, chez Debure, L. quai des Auguſtins.

Recherches ſur la direction du fluide magnétique ; par M. de Bremo : in-8vo. avec figures.
Paris, chez Gueffier, imp.-L. rue de la Harpe.

Recueil de réglemens & recherches concernant la municipalité, où ſe trouve renfermée une foule de réglemens & de diſpoſitions coutumieres, dont la connoiſſance ne peut être que très-utile, non-ſeulement aux officiers de ville, mais à tous les citoyens ; par M. ***, avocat : parties XV & XVI, tome IV.
Les 4 vol. in 12. br. 12 l.
Paris, chez Prévôt, L. quai des Auguſtins ; Méquignon le jeune, L. grande ſalle du Palais ; & Regnault, L. rue St. Jacques.

Synonymes françois ; par M. l'abbé Roubaud, 4 vol. in-8vo.
Paris, chez Moutard, imp.-L. de la reine, hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

L'art d'imiter les pierres précieuſes ; par de Fontanier : in-8vo.
Paris, chez Didot le jeune, L. quai des Auguſtins.

Extrait du mémoire de M. Bottineau ſur la nauſcopie, ou l'art de découvrir les vaiſſeaux & les terres à des diſtances conſidérables : in-8vo.
Paris, chez Bailly, L. rue S. Honoré, près la barriere des Sergens.

Histoire des plantes du Dauphiné, par Villars; tome I : in-8vo.

Grenoble, & se trouve *à Paris, chez Prévôt, L. quai des Augustins.*

Lettres sur l'Egypte, par M. Savary; tomes II & III : in-8vo.

Paris, chez l'auteur, rue des Maçons; & Onfroy, L. quai des Augustins.

Nouvelles instructives, bibliographiques, historiques & critiques de médecine, chirurgie & pharmacie; recueil raisonné de tout ce qu'il importe d'apprendre chaque année, pour être au courant des connoissances & à l'abri des erreurs relatives à l'art de guérir : pour l'année 1786 : in-18. rel. 3 L. 10 s.

— *Idem*, pour l'année 1785, in-18. rel. 3 l.

Paris, chez Méquignon l'aîné, L. rue des Cordeliers, près des écoles de chirurgie.

Recherches sur la sensibilité de la vie animale; par M. de Seze : in-8vo.

Paris, chez Prault, L. quai des Augustins.

Traité sur les abus qui subsistent dans les hôpitaux; par M. de Recalde.

St. Quentin, chez Hautoy; & à Paris, chez Barrois jeune, L. quai des Augustins; & Jombert jeune, L. rue Dauphine.

Atlas général de la Chine, pour servir à la description générale de cet empire, rédigée par M. l'abbé Grozier.

Paris, chez Moutard, Imp.-L. de la reine, hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

Bibliorum sacrorum vulgatæ editionis versionis editio : 4 vol. *in-8vo.*

Paris, chez Didot l'aîné, Imp.-Lib. rue Pavée St.-André.

Dictionnaire languedocien - françois : in-8vo.
Nismes, chez Gaude; & à Paris, chez Moutard, Imp.-L. de la reine, hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

Essais sur la combinaison de la loterie de l'école royale militaire, *ou* almanach des trois fortunes : in-24. 1 l. 16 s.
Paris, chez Desnos, ingénieur-géographe & lib. du roi de Danemarck, rue St.-Jacques, au Globe.

Etat de la marine; année 1786 : br. 1 l.
Paris, chez D'houry, imprimeur de Mgr. le duc d'Orléans, rue haute-feuille, au coin de celle des Deux-Portes.

Les trois Héroïnes chrétiennes, *ou* vies édifiantes de trois jeunes demoiselles, par M. l'abbé***, troisieme édition, revue, corrigée & augmentée d'une nouvelle vie & de traits intéressans.
Paris, chez Benoît Morin, L. rue St.-Jacques, à la Vérité; & à Rennes, chez Mesdemoiselles Vatar, L.

Histoire & pratique de l'aérostation.
Paris, chez Guillot, L. rue St. Jacques.

Mêlanges tirés d'une grande bibliotheque; tomes LI à LV : in-8vo.
Paris, chez Moutard, Imp.-L. de la reine, hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

Numa Pompilius; par M. de Florian : in-8vo.
Paris, chez Didot l'aîné, Imp.-L. rue Pavée St. André.

Œuvres du marquis de Saint-Marc ; seconde édition : 2 vol. in-8vo.

Paris, chez Didot le jeune, L. quai des Augustins.

Oraison funebre de très-haut, très-puissant, & très-excellent prince Monseigneur Louis-Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, premier prince du sang, prononcée dans l'église de St. Eustache, sa paroisse, le lundi 20 février 1786, en présence de Mgr. le duc d'Orléans, de Mgr. le duc de Bourbon, & de Mgr. le duc d'Enghien ; par M. l'abbé Fauchet, vicaire-général de Bourges, prédicateur ordinaire du roi. 1 l. 10 f.

Paris, chez Lottin de Saint-Germain, Imp. L. ordinaire de la ville, rue S. André-des-Arcs, numéro 27.

Recherches sur la cause des affections hypocondriaques ; par M. A. Revillon, in-8vo.

Paris, chez la veuve Hérissant, Imp.-L. rue neuve Notre Dame.

Recueil de secrets sûrs & expérimentés à l'usage des artistes, par M. Buc'hoz ; tome III, in 12.

Paris, chez Guillot, L. rue St. Jacques.

Traité de la dot, à l'usage du pays de droit écrit & de celui de coutume ; par M. Rousselhe, in-12.

Clermont-Ferrant, & se trouve *à Paris, chez Guillaume, L. au palais.*

Traité sur la culture de la pomme de terre, dédié à Mgr. de Bertier, président de la généralité de Paris ; par M. Deplanazu, grand in-4to. avec une planche gravée & enluminée. 1 l.

Paris, chez l'auteur, rue Montmartre, numéro 30.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

